



3.154

2-10<sup>a</sup>-13



8857

NOUVEAU MANUEL

DE

GÉOGRAPHIE.







**NOUVEAU MANUEL**

DE

**GÉOGRAPHIE.**



MOYAMA UANUOM

GEOGRAPHIE



NOUVEAU  
MANUEL  
DE  
GÉOGRAPHIE,

CONTENANT la description statistique et historique de tous les pays du monde, leurs climats, leurs productions, leurs gouvernemens, le caractère de leurs habitans, etc.; la description des principales villes et leur distance de Paris; les routes et distances de ces villes entre elles, une notice sur les départemens de la France et leurs chefs-lieux; la concordance des calendriers; une notice sur les lettres de change, bons au porteurs, billets à ordre, etc.; le système métrique; la concordance des mesures anciennes et nouvelles; les changes et monnaies étrangères évaluées en francs et centimes; les hauteurs des lieux les plus élevés du globe; les lieux originaires des principales productions de la terre, etc.; etc., etc.;

OUVRAGE INDISPENSABLE AUX VOYAGEURS ET AUX NÉGOCIANS,  
ET UTILE A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT AVOIR UNE  
IDÉE GÉNÉRALE DE LA TERRE, DE SES DIVISIONS, DE SES  
PRODUITS ET DE SON COMMERCE;

Par ALEX<sup>dre</sup> DE VILLIERS,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Membre de l'Athénée  
des Arts, etc., etc.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE,

ORNÉE DE SEPT JOLIES CARTES.

---

Paris,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,  
RUE HAUTEFEUILLE, n° 10 bis.

1835.



NOUVEAU  
MANUEL

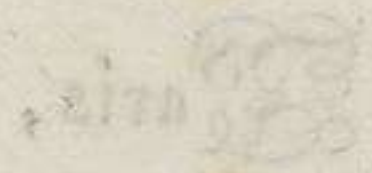
DE

GÉOGRAPHIE

Contient la description géographique et historique de tous les pays de  
l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, leurs productions, leurs gouvernements,  
leurs langues, leurs religions, etc. ; la description des principales  
villes et ports de commerce, les routes et distances de ces villes  
entre elles, les noms des départements de la France et tous  
leurs noms, les noms des capitales, des villes, des bourgs,  
des villages, des paroisses, des communes, etc. ; le système  
des mesures, des monnaies, des poids, des mesures de longueur ; les  
noms des provinces, des royaumes, des duchés, des comtes, des barons, des seigneurs, des évêques, des abbés, des prieurs, des curés, des vicaires, des chanoines, des religieux, des religieuses, des frères, des sœurs, des novices, des novices, des novices, etc. ; les lieux originaires des  
personnes célèbres ; etc.



ŒUVRE DE SEPT JOLIES CARTES



A LA LIBRAIRIE LACROIX, RUE DE BONI  
RUE CASPARIER, N. 10 bis

1835



# INTRODUCTION.

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

LA publicité des découvertes géographiques est aussi nécessaire pour le bien de l'humanité que celle de toute autre science; diverses puissances n'ont tiré aucun avantage de cette prétendue politique qui leur conseillait de tenir cachés les détails de leurs voyages; les rois de Portugal défendirent, sous peine de la vie, à leurs sujets, de rien communiquer aux étrangers sur les pays nouvellement découverts en Afrique et en Asie, afin que d'autres nations ne vinssent point participer aux avantages qui pourraient en résulter. Philippe II, roi d'Espagne, publia une défense à tout étranger de naviguer dans la mer du Sud; ces deux Puissances, qui voulaient interdire aux autres nations le chemin des découvertes, se trouvent elles-mêmes maintenant en quelque sorte repoussées de l'Amérique et de l'Asie. Cette non-publicité était-elle avantageuse aux pays découverts et aux Puissances qui les possédaient? Nous ne le pensons pas; elle entravait le commerce, et privait ces nouvelles régions des bienfaits d'une civilisation qui provient toujours du libre échange des connaissances et des produits industriels.

La Compagnie hollandaise des Indes orientales avait aussi, par jalousie, jeté un voile épais sur la Nouvelle-Hollande; en ont-ils retiré de plus grands avantages? Depuis cette découverte, ce pays était resté dans le même état jusqu'au moment que les Anglais y fondè-





rent une colonie, qui, devenue florissante, pourra rendre un jour Batavia tributaire.

Les établissemens anglais, dans la Nouvelle-Hollande, sont situés sur ce nouveau continent, et sur l'île de Van-Diemen, qui n'en est séparée que par le détroit de Bass. Les établissemens du continent présentaient, en 1820, les résultats suivans : Population, 23,939 habitans ; ils occupent une superficie de 389,238 acres d'Angleterre, dont 54,898 sont défrichées et cultivées de la manière suivante : 16,706 en froment, 11,270 en maïs, 1,230 en orge, seigle et avoine, 213 en pois et fèves, 504 en pommes de terre, et 1,094 en vergers et jardins. On y comptait 54,103 bêtes à cornes, 99,487 bêtes à laine, et 3,639 chevaux. Les établissemens de l'île de Van-Diemen présentaient également des résultats prospères ; sa population est de 5,468 habitans ; on y compte 7,275 acres de terre cultivées, 28,858 bêtes à cornes, 182,468 moutons, et 421 chevaux. Le commerce intérieur se soutient par les demandes que fait le Gouvernement des deux principaux articles que fournit cette colonie, le blé et la viande. En 1719, la Nouvelle-Galles expédia pour le Cap une cargaison de farine sur un bâtiment construit dans la colonie, commandé par un officier, et monté par des matelots nés pour la plupart dans le pays. La Nouvelle-Galles reçoit du Bengale le sucre, les eaux-de-vie, le savon et les toiles de coton nécessaires à sa consommation ; de Canton, le thé et le sucre candi ; de la Chine, des soieries et des vêtemens faits avec des étoffes d'Angleterre. Quelques habitans ont tenté d'approvisionner Batavia et la Chine de bois de sandal et de perles, qu'ils allaient chercher aux îles Marquises ; mais ils n'ont pu soutenir la concurrence des Américains.

La population de la colonie est composée, 1<sup>o</sup> d'individus venus librement de l'Angleterre et de l'Inde ;



2° de personnes nées dans la colonie ; 3° de déportés venus pour subir la punition des crimes qu'ils ont commis dans la Grande-Bretagne. Le nombre des déportés, à la Nouvelle Galles du Sud et à la terre de Van-Diemen, s'est élevé, de 1817 à 1820, à 22,217 hommes, et 3,661 femmes.

La Nouvelle-Hollande, aujourd'hui, profite de nos richesses scientifiques ; nous en avons reçu en échange un grand nombre de plantes précieuses ; plusieurs journaux s'impriment à Port-Jackson ; on y trouve un observatoire, un jardin botanique, un muséum d'histoire naturelle ; une société des lettres et des sciences fait échange de connaissances avec les sociétés savantes de l'Europe.

La saine politique réproouve l'ancien système d'exclusion et de non-publicité ; la civilisation et les lumières font chaque jour de nouvelles conquêtes ; des contrées, naguères incultes et désertes, sont déjà peuplées et florissantes ; d'autres, habitées par des peuples sauvages livrés à la plus honteuse superstition, et adonnés à la cruauté la plus révoltante, écoutent maintenant les principes d'une saine morale, et travaillent avec zèle au bien-être social. Quelques faits récents viennent à l'appui de ce que nous avançons.

En 1818, Thomas Raffles fut chargé de choisir une position pour placer un établissement à portée d'assurer la navigation du détroit de Malaca ; ce canal, qui sépare l'île de Sumatra de la péninsule du Malaca, est le passage de tous les bâtimens qui vont à la Chine ; Thomas Raffles fonda Singaport à l'extrémité de la presqu'île et sur le détroit de Malaca. Cet établissement, qui ne comptait que 200 habitans, au bout de trois mois, en comptait déjà 3,000 ; en avril 1820, il formait deux villes, l'une européenne et l'autre chinoise ; la po-



pulation montait à 10,000 habitans, dont le plus grand nombre est chinois; les épaisses forêts qui couvraient le sol ont fait place à la culture : depuis 1820, une société d'agriculture est établie à Sumatra, comme celle de la Nouvelle-Hollande, elle échange avec nous des faits et des connaissances.

Dans l'Empire anglo-indien, les connaissances humaines font d'immenses progrès; des sociétés célèbres, établies à Calcuta, à Madras, à Bombay, à Serampour et à Ceylan, s'occupent à naturaliser les sciences et les arts dans ce vaste empire; il s'y publie plusieurs journaux scientifiques qui portent en Europe des observations physiques et naturelles du plus haut intérêt, et des renseignemens précieux sur tout ce qui concerne l'Inde. En 1826, on publiait à Calcuta 11 journaux dont 4 en bengali et 2 en persan. Cette ville possède une société de médecine et de phrénologie; une société asiatique, qui est le premier corps savant de l'Asie; un jardin des plantes, où l'on cultive les végétaux les plus rares; un collège; un gymnase; une école de commerce, etc., et cette ville, en 1717, n'était encore qu'un village! A Sirampour, une typographie célèbre imprime la bible dans toutes les langues de l'Inde: c'est dans cette ville qu'on publie les transactions de la société agricole et horticole de l'Inde. A Londres, la Chambre des Communes avait ordonné l'impression de quelques documens relatifs aux femmes qui se sacrifient sur le bûcher de leurs époux; le nombre de ces sacrifices, tolérés par la Compagnie anglaise de l'Indostan, s'est élevé, en cinq ans, à 3,402; ne pourrait-on pas abolir ces sanglans sacrifices, qui ne sont commandés que par l'intérêt des parens, puisque les savans du pays eux-mêmes ont déclaré qu'ils n'étaient pas prescrits par la religion? La veuve, victime de l'avarice des parens



du défunt, s'approche en tremblant du funeste bûcher où elle est retenue par force, et repoussée dans les flammes quand elle cherche à s'échapper. Espérons que la civilisation européenne fera disparaître un usage aussi odieux.

En Afrique, les arts et les sciences portent leurs bienfaits, d'un côté, au Cap, à Sierra-Léone, au Sénégal, et de l'autre, dans toute l'Égypte; le séjour des Français dans cet ancien berceau des sciences y a laissé des germes qui fructifient; un célèbre ingénieur italien parcourt ce pays pour diriger l'exploitation des mines; des ingénieurs français ont été y rétablir d'anciens canaux creusés par les Ptolémées: on y a naturalisé le cannelier et le cotonnier; à Alger, la piraterie est détruite et remplacée par la civilisation des Français, qui s'étendra sans doute en peu de temps sur toute cette partie du littoral africain; au Cap, on publie des journaux en hollandais et en anglais; des écoles, d'après le système du docteur Bell, ont été fondées dans tous les établissemens; les villes des naturels, situées dans les environs du Cap-Coast, ont pris une face nouvelle; des marchés y ont été établis et des routes unissent ces villes entre elles; à Sierra-Léone, on imprime la Gazette royale en anglais, et le Libéral africain en anglais et en créole: vingt villes se sont élevées, comme par enchantement, sous ce climat brûlant; des routes les unissent et de beaux édifices les décorent.

Les établissemens de culture, situés sur les bords du Sénégal, donnent des résultats satisfaisans; plus de trois millions de cotonniers ont été plantés, et prospèrent; tous les légumes d'Europe y sont parfaitement acclimatés, et se reproduisent tellement que plusieurs espèces y sont à la deuxième et troisième générations; ces végétaux nourrissans, presque inconnus dans le pays, s'effrent maintenant en abondance. Le jardin royal de



Richard-Tol, dont l'emplacement, couvert de bois, n'était pas encore même fixé en 1822, offre maintenant les plus riches résultats : du manioc de sept pieds de haut, des cannes à sucre magnifiques, des ananas en fruits, des bananiers, plus de deux mille jeunes citronniers, des jujubiers, des figuiers, des grenadiers, et surtout des cafiers, semés, levés, y croissent admirablement ; les cerisiers, pêchers, amandiers, abricotiers, pommiers et poiriers, plantés en pleine terre et sans abri, triomphent également du climat.

A Cayenne, le commissaire-administrateur de cette colonie a eu l'heureuse idée de créer une école de labourage ; en peu de temps, elle a convaincu les habitans de la colonie de l'immense ressource que peut leur offrir l'emploi bien dirigé de la charrue, et des autres instrumens aratoires des Européens. M. Laschenault, pendant son séjour à Rio-Janéiro, s'est procuré vingt-un plants vivans du thé de la Chine ; il les transporte à Cayenne ; s'ils réussissent, cette acquisition deviendra très-importante pour nos colonies et le midi de la France. Plusieurs pieds de cochenille, garnis de leurs insectes, ont été envoyés au roi de France : on doit essayer de les naturaliser en Corse.

Les encyclopédies chinoises et japonaises, des dictionnaires, des ouvrages en tout genre sur l'histoire naturelle, les métiers, etc., prouvent l'état de culture des sciences et des arts dans ces deux pays ; à l'exception de l'indigo, les Chinois n'ont eu, jusqu'à présent, aucune substance pour faire de la couleur bleue ; celle qu'ils mettaient sur leur porcelaine provenait du bleu de Prusse, que les Européens leur fournissaient. En 1819, ils se sont affranchis de ce tribut à l'industrie étrangère, en établissant dans les environs de Canton une manufacture de bleu de Prusse ; des journaux hebdomadaires



et quotidiens se publient à Pékin et dans les capitales de diverses provinces ; le Gouvernement a aussi sa Gazette officielle ; des recueils littéraires très-intéressans s'impriment à Canton et à Macao. Les ponts suspendus, si anciens en Chine, nous les introduisons en France. M. le Préfet de la Seine avait fait l'adjudication d'un pont en chaînes qui devait être construit en face des Invalides ; cette opération, presque terminée, a manqué ; on doit la recommencer, dit-on, sur un autre emplacement. Les Anglais nous ont devancés dans ce genre de construction ; le pont prodigieux d'Anglesey vient d'être terminé il y a peu de temps ; il est suspendu, non sur une rivière, mais au-dessus d'un bras de mer qui sépare l'île d'Anglesey du comté de Caernavon (principauté de Galles). Le détroit avait environ 700 pieds ; mais des deux côtés, on a construit, à environ 60 pieds des rives, deux culées qui se trouvent à 560 pieds l'une de l'autre ; ces culées ont 100 pieds d'élévation, et, à leur sommet, sont fixées des chaînes de fer qui traversent le détroit, et forment le pont suspendu qui se trouve aussi à 100 pieds au-dessus du niveau de la mer, en sorte que les navires passent dessous à pleines voiles.

M. Rauch, auquel nous empruntons une grande partie des détails ci-dessus, dans son intéressant ouvrage (*Annales européennes*), ajoute que ces ponts suspendus viennent de l'Amérique méridionale. « L'idée première, dit-il, en appartient aux sauvages, qui jetaient ainsi sur les rivières et les torrens des lianes flexibles pour les traverser ; les sauvages eux-mêmes n'avaient fait qu'imiter la nature qui, sur les nombreuses rivières qui se jettent dans le Mohauwk, lancent, de l'une à l'autre rive, de longues plantes sarmenteuses qui bientôt s'enrichissent d'une multitude de fleurs et forment au-dessus des



eaux des arcs brillans de toutes les formes et de toutes les couleurs de la végétation. »

Comme nous pouvons en juger par les faits énoncés ci-dessus, les relations établies entre les divers peuples du globe tendent à propager les connaissances et les arts, elles lient les nations et mettent en commun les trésors de la science et les dons de la nature. Les Esquimaux eux-mêmes, sous le rigoureux ciel qui les voit naître, en ressentent aussi les bienfaits : un officier, qui a accompagné le capitaine Parry dans son expédition aux terres arctiques, rapporte que, dans une des îles de la Baleine, ils ont trouvé 80 ou 90 Esquimaux et un gouverneur danois ; ils sont pour la plupart chrétiens. « Nous avons éprouvé, dit-il, un vrai plaisir à trouver chez un d'eux les saintes écritures et à voir que le plus grand nombre de ces pauvres créatures sont en état de lire ces livres sacrés dans leur propre idiôme. Ils possèdent une grande partie des commodités de la vie dont jouissent les Européens. Une des choses qui ont le plus excité notre étonnement a été de trouver, presque dans chaque hutte, une espèce de mandoline, à-peu-près semblable à une guitare, et dont les femmes jouent passablement. Les traductions qu'ils ont ici sont l'ouvrage du célèbre Otto Fabricius. Ils ont encore, dans leur langue, le catéchisme et un livre d'hymnes. Un missionnaire, qui réside à dix-huit mille d'ici, va pendant l'été, d'île en île, pour prêcher, instruire, célébrer les mariages et donner le baptême. » Les Esquimaux, malgré la rigueur du climat, sont doux et gais, mais leur appétit vorace et le « effroyable malpropreté » présentent le plus hideux spectacle que puissent offrir la misère et l'abrutissement ; il faut espérer que la civilisation européenne atteindra les extrémités du pôle.

Les missionnaires anglicans ont envoyé dans les îles<sup>s</sup>



Sandwich des agriculteurs, des médecins, des maîtres d'école et une imprimerie. Les peuples de ces îles, naguères sauvages, participent maintenant au progrès de la civilisation. Un fort de 70 pièces de canon défend le port de l'île Woachou; on y a naturalisé les légumes et les fruits d'Europe. A Owhyhié, on vient de fonder une école de charité, et, au départ du dernier navire, cette école contenait déjà 40 enfans. Owhyhié doit posséder sous peu une imprimerie complète et faire paraître un journal hebdomadaire.

Les Osages, tribu indienne de l'Amérique septentrionale, habitent près de la source de l'Osage; la population est évaluée à 4,000 habitans, dont 1,200 guerriers. Cette tribu sauvage adopte volontiers les principes du christianisme, et on fait espérer qu'elle jouira bientôt des bienfaits de la civilisation. La manière dont ces Indiens expriment leur attachement pour les diverses nations auxquelles ils ont été successivement soumis est aussi expressive qu'originale: un Américain demandant un jour à un de ces sauvages quel était le peuple qu'il aimait le plus: tiens, lui répondit le sauvage, en lui portant la main vers l'épaule et en montrant toute la longueur du bras, *voilà comme j'aime les Français*; puis, baissant la main jusqu'au coude, il ajoute: *voilà pour les Espagnols*; il la baisse jusqu'au poignet, en disant: *voilà pour les Anglais*; enfin, il montre l'extrémité de ses doigts et dit: *voilà pour les Américains*.

Saint-Domingue, pour s'être affranchie du joug d'une nation éclairée, n'en cultive pas moins les sciences et les arts; seule indépendante, au milieu des Antilles, elle se montre digne de l'être, et la France, sans manquer à sa gloire, a pu traiter avec un peuple qui n'a usé de sa liberté que pour se placer au rang des nations civilisées. Les Haïtiens ne manquent point de talens ni de



lumières ; leurs administrations sont très-bien organisées et aussi bien dirigées ; on ne voit à leur tête que des hommes éclairés, actifs et dévoués à la cause commune. On peut juger de l'élevation de leurs sentimens par cette réponse du citoyen Granville, agent du président Boyer, aux Etats-Unis : un officier de marine de cette nation qui l'avait insulté, ayant reconnu ses torts, lui en faisait ses excuses : *Je grave sur le sable, répondit-il, les offenses que l'on me fait, et sur le marbre les bons procédés que l'on a pour moi.*

Les relations fréquentes de la Russie avec les autres peuples de l'Europe, occasionnées par les événemens politiques de la fin du dernier siècle, ont fait faire à cette puissance un pas immense dans la civilisation. L'affranchissement successif des serfs fera époque dans les annales de la Russie. Déjà le Stepp cesse d'être inhabité aux environs de la mer Noire ; des villages populeux commencent à interrompre son immense solitude. Par les soins d'un illustre Français (1) s'est élevée une cité commerçante dans des contrées où régnait naguères le silence des déserts. Avant 1792, Odessa n'était qu'un chétif village nommé Hadjibey ; cette ville est, sans contredit, aujourd'hui une des plus florissantes de la Russie. Son port, commode et d'un accès facile, est très-fréquenté. Depuis les bords de la mer Baltique jusqu'aux rivages lointains du Kamchatka, le sol, devenu vierge par un long repos, n'attend plus qu'une population active pour lui donner la vie et le mouvement.

La Grèce, maintenant affranchie du joug qui pesait sur elle, reprendra en peu de temps le rang qu'elle doit

(1) Odessa doit ses embellissemens et ses progrès au duc de Richelieu, qui en a été le gouverneur jusqu'au moment de sa rentrée en France.



occuper parmi les sciences. A Athènes, une école fondée et dirigée par M. et M<sup>me</sup> Hill, américains, depuis trois ans seulement, compte déjà 250 filles et 150 garçons : ils apprennent tout ce qu'on apprend dans nos écoles d'enseignement mutuel : lecture, histoire, écriture, calcul, un peu de géométrie, le chant, l'histoire ancienne de la Grèce ; les plus avancés apprennent l'ancien grec. Une autre école américaine, dirigée par M. Kingi, compte 150 garçons. D'après les derniers changemens survenus en Espagne et en Portugal, on doit espérer que ces deux pays suivront l'esprit du siècle dans sa marche ascendante et qu'ils surmonteront les obstacles sans cesse renaissans que le fanatisme, l'ignorance ou l'intérêt opposent toujours aux améliorations même les plus indispensables. Puissent-t-ils jouir bientôt de cette liberté sage qui, devenue un besoin nouveau de notre vieille société européenne, doit assurer la tranquillité des peuples !

L'Angleterre, par son immense commerce, jouit, au sein de la paix, de l'abondance et des richesses ; dominante sur toutes les mers, sa supériorité commerciale se fait sentir dans tous les ports du globe. Le commerce anglais, depuis un siècle, a décuplé. Le total général de ce commerce avec toutes les parties du monde s'élevait, en 1823, à la somme énorme de 40,415,248 livres sterlings en importation, et à celle de 56,234,663 livres sterlings en exportation. En 1824, la valeur officielle des articles d'exportation s'éleva, pour les tissus de coton, à 27,170,107 livres sterlings ; à 2,984,329 livres sterlings pour le coton filé ; à 6,136,109 *id.* pour les tissus de laine ; à 3,283,402 pour les tissus de lin ; à 1,058,811 pour le sucre raffiné ; à 1,125,626 pour le fer forgé et l'acier. La différence de l'exportation sur l'importation atteste la supériorité commerciale de cette nation. C'est



par la richesse de son commerce que l'Angleterre a pu subvenir aux dépenses et aux subsides que lui ont coûté les longues guerres qu'elle eut à soutenir. La dépense annuelle pour la guerre, depuis 1793 jusqu'en 1802, s'éleva à 27 millions ; de 1803 à 1815, elle s'éleva, pendant les premières années, à 29, 40 et 50 millions ; les trois dernières lui coûtèrent, 98, 89 et 86 millions. Par le tableau ci-dessous, on jugera de l'accroissement progressif du revenu public de la France et de l'Angleterre ;

En France, le revenu public était :

	francs.
A la mort de Charles VII ( 1461 )..	2,800,000
A la mort de Louis XI ( 1484 )....	4,740,000
A la mort de Charles VIII ( 1498 )..	4,845,617
A la mort de Louis XII ( 1514 )....	7,650,000
Sous François I <sup>er</sup> ( 1547 ).....	15,730,000
Sous Henri II ( 1559 ).....	24,000,000
Sous Charles IX ( 1574 ).....	28,833,000
Sous Henri III ( 1589 ).....	31,564,000
Sous Henri IV ( 1610 ).....	20,163,000
Sous Louis XIII ( 1643 ).....	79,000,000
Sous Louis XIV ( 1670 ).....	96,138,000
A sa mort ( 1715 ) .....	155,576,000
Sous Louis XV ( 1768 ).....	317,000,000
Sous Louis XVI ( 1776 ).....	375,000,000
<i>Idem</i> en 1789 .....	475,000,000
<i>Idem</i> en 1790.....	600,000,000
En 1797.....	860,000,000
Sous Louis XVIII ( 1820 ) .....	894,000,000
Sous Charles X ( 1825 ).....	924,410,361
Sous Louis-Philippe ( 1834 ).....	987,620,000



En Angleterre, le revenu public était :

	liv. sterlings.
A la mort d'Henri VI (1460).....	100,000
Sous Elisabeth (1602).....	500,000
Sous Jacques I <sup>er</sup> (1625).....	600,000
Sous Charles I <sup>er</sup> (1640).....	3,000,000
Sous Cromwel.....	4,285,000
Sous Charles II (1660).....	1,600,000
Sous Jacques II (1688).....	2,400,000
Sous Guillaume III (1695).....	5,700,000
Sous Anne (1710).....	5,460,000
Sous Georges II (1759).....	8,100,000
Sous Georges III (1775).....	9,000,000
De 1783 à 1800.....	15,379,000
En 1808.....	54,000,000
En 1820. ....	75,618,000
environ un milliard 900 millions.	

Un journal anglais a fait les calculs suivans sur la dette nationale de la Grande-Bretagne, qu'il porte à 700 millions de livres sterlings. On la suppose plus considérable encore. Cette somme, en billets de banque d'une livre, couvrirait un espace de 4,516 milles carrés (1,504 lieues); en guinées, on ferait une ligne de 10,521 milles 558 yards; en schellings, elle serait de 209,959 milles 1,048 yards, ou à peu-près neuf fois la circonférence du globe : la circonférence de la terre est de 23,058 milles. Cette somme peserait en or 14,981,272 de livres; en argent, 525,805,451 de livres, et en cuivre, elle ferait 4,687,500 tonneaux.

Pour compter cette somme, à raison de cent pièces par minute, pendant douze heures par jour, il faudrait,



en guinées, 27 ans 6 mois 2 semaines 5 jours et 6 heures ; en schellings, 578 ans 8 mois 2 semaines 2 jours et 4 heures ; et, si c'était en monnaie de cuivre et qu'on eût commencé à la création du monde, il faudrait encore 1,152 ans. Enfin, pour porter la totalité de la dette en cuivre, il faudrait 9,375 bâtimens du port de 500 tonneaux chacun.

Si le commerce de la France n'est pas aussi considérable que celui de l'Angleterre, sa dette, en compensation, est loin d'être aussi énorme. Ce royaume, par son heureuse situation, par ses produits et par les sages institutions qui le régissent, peut être considéré comme l'un des Etats le plus florissant de la terre.



LE NOUVEAU  
**GÉOGRAPHIE**  
**MANUEL.**

ABRÉGÉ DE LA SPHÈRE.

**L**E mot *Sphère* signifie *globe* ou *boule*; on a donné ce nom à une machine ingénieuse qui nous représente les différens cercles que l'on suppose tracés sur notre globe, et qui servent à expliquer les divers phénomènes qui ont rapport à la Géographie.

La terre est une masse solide, de forme ronde, dont on ne connaît pas la substance intérieure; plusieurs savans ont écrit à ce sujet des idées contradictoires; quelques-uns prétendent que ce centre est une masse de feu, d'autres pensent que le centre du globe est occupé par de l'eau; enfin, quelques-uns y placent une grosse pierre d'aimant. Diderot formait le noyau de la terre d'une masse vitrifiée; et, d'après Buffon, elle ne serait elle-même qu'un éclat d'un astre qui, arrondi par le frottement de sa chute, aurait fini par prendre place dans l'atmosphère. L'hypothèse la plus vraisemblable et la mieux justifiée par les différens phénomènes observés jusqu'ici, est celle qui admet que la masse interne du globe est composée de matières métalliques, tenues en fusion par l'effet de la chaleur. Parmi les nombreuses observations qui justifient cette opinion, la plus curieuse et la plus récente est celle qui a été faite par M. Trebra, directeur des mines. Ayant occasion d'explorer les cavités artificielles les plus profondes, il a reconnu que la température acquiert de l'intensité à mesure qu'on pénètre vers le centre de la terre. Il a même observé que cette augmentation de chaleur suit une marche régulière, et



qu'elle est d'un degré par 150 mètres. La chaleur du soleil ne se fait sentir qu'à la surface du globe ; son influence est nulle à quelques pieds sous terre. L'idée générale est que la terre se refroidit constamment. D'après certaines opinions, elle doit finir par n'être plus qu'une masse glacée. Mais nous pouvons être tranquilles pour nous et pour quelques-unes des générations suivantes ; car, selon Buffon, la terre, qui n'était qu'une masse de feu à son origine, a mis 32,911 ans pour se refroidir au point de pouvoir en toucher la surface sans se brûler ; elle a mis 74,832 ans pour se refroidir à la température actuelle, et, dans 16,812 ans, elle n'aura perdu qu'un 25<sup>e</sup> de sa chaleur actuelle.

La terre, malgré les inégalités qui se trouvent à sa surface, est de forme ronde, un peu aplatie vers les pôles ; cette convexité est prouvée par plusieurs observations. Son ombre, portée sur la lune lors d'une éclipse, est un arc de cercle ; les peuples, à l'orient, voient le soleil se lever plus tôt que ceux d'occident ; lorsqu'on avance vers le nord ou le midi, on aperçoit de nouvelles étoiles lorsque d'autres disparaissent. La mer elle-même est convexe : lorsqu'un bâtiment s'éloigne, on perd successivement de vue son bord, les voiles basses et la pointe de ses mâts, etc.

La circonférence du globe est de 9,000 lieues de 2,282 toises, d'où il suit que son diamètre est de 3,000 lieues, et son rayon de 1,500 lieues. Les plus hautes montagnes ne s'élèvent pas à plus de deux lieues au-dessus du niveau de la mer ; très-peu de pays se trouvent placés au-dessous de ce niveau. Les plus grandes profondeurs auxquelles l'homme soit parvenu dans les mines n'excèdent pas 1,800 pieds. Comme on voit, le projet de Maupertuis est loin d'être près de son exécution ; dix-huit cents pieds sont un bien petit pas de fait sur 1,500 lieues pour atteindre le centre (1). La surface de notre terre est de 26,000,000 de lieues carrées ; sa solidité de 12,300,000,000 de lieues cubes. Sur les 26,000,000 de lieues de surface, sept millions sont en terre et les dix-neuf autres sont en eau.

On appelle **POLES** les deux points diamétralement opposés du globe par où est censé sortir l'axe sur lequel

(1) On a calculé qu'une pierre tomberait au centre de la terre en 15 minutes.



il tourne. L'un est le pôle arctique ou septentrional, et l'autre le pôle antarctique ou austral. La sphère est composée de six grands cercles.

L'ÉQUATEUR est un cercle qui partage le globe en deux portions égales; l'une septentrionale vers le pôle arctique, l'autre méridionale vers le pôle antarctique. Ce cercle est aussi appelé *ligne équinoxiale*, parce que, lorsque le soleil s'y rencontre et le décrit par son mouvement diurne, c'est l'époque des équinoxes, temps où les jours sont égaux aux nuits, ce qui arrive en mars et septembre.

Le ZODIAQUE est une espèce de cercle: on dit espèce, parce qu'un cercle n'est qu'une ligne, et que le zodiaque a environ seize degrés de largeur; il est divisé au milieu par un cercle qu'on appelle *écliptique*; c'est dans cette ligne que se forment les éclipses de soleil et de lune. Le zodiaque est divisé en douze signes, qui sont:

*Septentrionaux*: le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, l'Écrevisse ou le Cancer, le Lion et la Vierge. *Méridionaux*: la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, les Poissons. Ces douze signes répondent aux douze mois de l'année. Chacun de ces signes contient 30 degrés.

Les deux COLURES sont deux grands cercles qui passent par les pôles du monde, l'un coupe l'équateur aux deux points où il est déjà coupé par l'écliptique; on le nomme *colure des équinoxes*: ces deux points sont au commencement du Bélier et de la Balance. L'autre cercle se nomme *colure des solstices*. Le solstice d'été est, pour l'Europe, au premier degré du Cancer, et celui d'hiver, au premier degré du Capricorne.

L'HORIZON est la partie de la surface du globe que nous voyons, et qui est plus étendue, selon que nous sommes placés plus haut; cet horizon, sensible à la vue, se nomme *visuel*. L'horizon rationnel est un grand cercle qui divise la terre en deux hémisphères, l'un supérieur et l'autre inférieur. Le zénith et le nadir sont les pôles de l'horizon visuel. Le zénith est le point correspondant dans le ciel au-dessus de l'observateur, et le nadir le point opposé.

Le MÉRIDIEN est un grand cercle qui partage la terre en deux parties égales, l'une orientale et l'autre occidentale. On l'appelle *méridien*, parce qu'il est midi pour tous ceux qui se trouvent sous ce cercle lorsque le



soleil y passe sur l'horizon. Chaque point de la terre a donc un méridien particulier ; cependant , pour l'usage des cartes , on a adopté un certain nombre de méridiens ; les Français se servent du méridien de Paris, et de celui de l'île de Fer, aux Canaries ; les Anglais placent leur premier méridien à Grenwich ; les Russes, à Pétersbourg, et d'autres peuples comptent du méridien de leur capitale.

La **LATITUDE** est la distance de l'équateur à chacun des pôles ; cette distance est de 90 degrés : il y a par conséquent deux sortes de latitude , la latitude septentrionale, qui s'étend de notre pôle à l'équateur, et la latitude méridionale, qui s'étend de l'équateur au pôle opposé.

La **LONGITUDE** est la distance d'un lieu à un méridien indiqué. Nos géographes ont adopté le méridien de Paris. On a divisé l'équateur en 360 degrés ; au lieu de compter depuis 1 jusqu'à 360, nos géographes commencent à compter du méridien passant par l'Observatoire de Paris, depuis 1 jusqu'à 180 , pour les degrés de longitude orientale, et depuis 1 jusqu'à 180 pour les degrés de longitude occidentale.

Les degrés de latitude sont tous estimés de 25 lieues de 2,282 toises. Les degrés de longitude ont cette étendue sous l'équateur , mais ils vont toujours en décroissant en s'approchant vers les pôles , comme on le verra par ce tableau, calculé de cinq degrés en cinq degrés.

DEGRÉS. LIEUES. TOISES.			DEGRÉS. LIEUES. TOISES.		
A l'équateur.	25	—	50	—	16 — 0,159
	5	— 24 —	55	—	14 — 0,774
	10	— 24 —	60	—	12 — 1,141
	15	— 24 —	65	—	10 — 1,290
	20	— 23 —	70	—	8 — 1,256
	25	— 22 —	75	—	6 — 1,072
	30	— 21 —	80	—	4 — 0,779
	35	— 20 —	85	—	2 — 0,408
	40	— 19 —	87	—	1 — 0,704
	45	— 17 —	Pôle	0	0

Aux six grands cercles dont nous venons de parler , il faut en ajouter quatre petits : les deux tropiques et les deux cercles polaires. Les tropiques sont parallèles à l'équateur , et en sont éloignés de 23 degrés et demi. Ils



touchent à l'écliptique, l'un au commencement du cancer, on l'appelle *tropique du cancer*; et l'autre, au commencement du capricorne, c'est le *tropique du capricorne*.

Les cercles POLAIRES sont parallèles à l'équateur, et sont éloignés des pôles de 23 degrés et demi.

Les ZONES sont les espaces tracés par les tropiques et les cercles polaires. Il y a cinq zones, qui sont, 1<sup>o</sup> la zone torride ou brûlée, située entre les tropiques et partagée par l'équateur; elle renferme 47 degrés, dont 23 et demi sont dans notre hémisphère, et autant dans l'hémisphère opposé;

2<sup>o</sup> La zone tempérée septentrionale, qui comprend 43 degrés, entre la zone torride et la zone glaciale nord;

3<sup>o</sup> La zone tempérée australe, qui renferme 43 degrés, entre la zone torride et la zone glaciale australe;

4<sup>o</sup> La zone glaciale nord, 23 degrés 28 minutes, depuis la zone tempérée jusqu'au pôle nord;

5<sup>o</sup> La zone glaciale australe, 23 degrés 28 minutes, depuis la zone tempérée jusqu'au pôle sud.

Les POINTS CARDINAUX sont quatre points fixes de l'horizon, éloignés l'un de l'autre du quart de la circonférence, ou de 90 degrés; en voici les noms: le *septentrion* ou *nord*; le *midi* ou *sud*, diamétralement opposé au nord: l'*orient* ou l'*est*, à droite, étant tourné vers le nord; l'*occident* ou l'*ouest*, à gauche.

On appelle *aires* différens points de l'horizon d'où le vent souffle: on en compte trente-deux; ils tirent leur nom des points cardinaux.

## DES PLANÈTES.

---

Sans vouloir nous enfoncer dans les profondeurs scientifiques de la cosmographie, nous jetterons un coup-d'œil rapide sur les sublimes découvertes que nous offre cette science.

On désigne sous le nom d'*univers* l'assemblage de tous les grands corps répandus dans l'immensité de l'espace. Pascal a dit: l'univers est une sphère immense dont le centre est partout, et la circonférence nulle part.

Le ciel est cet espace immense dans lequel brillent les



astres ; c'est là qu'une main toute puissante a déployé les merveilles de la création, et a institué cet ordre admirable que suivent les astres avec tant de fidélité depuis la création du monde.

On divise les astres en trois classes : les planètes, les satellites et les comètes :

Les **PLANÈTES**, corps sphériques et opaques, tournent autour du soleil en décrivant des ellipses dont cet astre est le foyer. Elles ont un mouvement de rotation sur elles-mêmes ; leur marche est de l'occident vers l'orient ; en voici les noms : *Mercuré, Vénus, la Terre, Mars, Cérès, Pallas, Jupiter, Saturne, Erschel* ou *Uranus*. Chaque planète est représentée par un signe, ainsi qu'il suit :

*Mercuré*, par un caducée ; *Vénus*, par un miroir ; *la Terre*, par un globe surmonté d'une croix ; *Mars*, par une flèche adaptée obliquement à un globe ; *Cérès*, par une faucille ; *Pallas*, par une lance, *Jupiter*, par la foudre ; *Saturne*, par la faux du temps.

Les **SATELLITES**, ou planètes secondaires, sont ainsi nommés parce qu'ils accompagnent une planète autour de laquelle ils tournent comme étant leur astre central ; de même que les planètes tournent elles-mêmes autour du soleil, astre central de notre système planétaire. Les satellites connus sont au nombre de 20. La lune est le seul satellite de la terre. Les satellites n'ont d'autres dénominations que celle qui leur fut donnée par la proximité de la planète qu'ils accompagnent, comme : *deuxième* satellite de Jupiter, *quatrième* de Saturne.

Les **COMÈTES**, nom dérivé d'un mot grec qui signifie *chevelure*, furent, pour les peuples, des objets de terreur ; ils tiraient de leur apparition de sinistres présages : la guerre, la famine, la peste, l'incendie, la mort de quelques grands personnages. Les savans eux-mêmes n'étaient pas exempts de crainte, et croyaient que ces astres, dans leur marche irrégulière, pouvaient heurter la terre, et la briser en morceaux, ou, par leur approche seulement, occasionner le déplacement des eaux, et, par suite, submerger nos continens, renverser les empires, détruire nos monumens, anéantir notre espèce ou la réduire au point de son origine primitive. Les découvertes astronomiques bannissent à jamais ces craintes.



Les comètes, corps sphériques et opaques, sont éclairées par le soleil, et ont une marche marquée par une traînée de lumières; cette marche varie à l'infini; il y en a qui se meuvent en sens inverse des planètes, c'est-à-dire d'orient en occident. Parmi des milliers répandues dans l'immensité, 92 ont été observées. L'éloignement de ces astres empêche l'astronome de les suivre dans leur course; cependant leur apparition, après des intervalles de temps égaux, a fait conjecturer que ce pouvait être les mêmes; telle est la comète qui parut en 1006, 1080, 1155, 1230, 1305, 1380, 1456, 1531, 1607, 1682 et 1759, dont on a calculé la révolution périodique à 76 ans, et qui doit reparaitre en 1834. Halley fut le premier astronome qui prédit son retour. Il s'ensuit que nous pouvons croire que la marche des comètes, quoique irrégulière, est soumise aux lois qui régissent les planètes, lois qui leur tracent dans l'espace un orbite dont elles ne peuvent s'écarter. Les astronomes ne sont point d'accord sur leur chevelure, barbe, queue ou éventail; Newton l'attribue aux vapeurs que le soleil élève de leurs surfaces; d'autres à une partie d'atmosphère solaire dont elles sont chargées.

La comète qui parut en 1811 fut annoncée par M. Flauguergues; son apparition, loin de causer aucune frayeur à nos Parisiens, fut pour eux un sujet de plaisanterie, de jeux de mots et de pièces de théâtre; elle renouvela aussi, parmi nos savans, d'anciennes discussions sur son essence, sa révolution périodique, son atmosphère, etc. Quoique son apparition n'ait pas éclairci tous nos doutes, sa mémoire n'en sera pas moins chère aux gourmets; car elle a donné son nom à l'excellent vin de 1811.

Le SOLEIL est le centre de notre système planétaire: il est un million 384 mille 460 fois plus gros que la terre: son diamètre est de 319 mille 314 lieues; sa distance de la terre est d'environ 34 millions de lieues. Il est plus près de nous en hiver qu'en été d'un million 154 mille 492 lieues. Malgré ce rapprochement, nous en sentons moins sa chaleur, parce que ses rayons nous arrivent plus obliquement. Il a un mouvement de rotation sur lui-même; c'est ce qu'on reconnaît par le mouvement des taches sur le soleil; ces taches furent découvertes en 1611 par Galilée; Scheiner et Fabricius les observaient en même temps: on n'en connaît pas encore la nature.



Ces taches sont très-variables : elles augmentent de grandeur, diminuent, se dissipent et reparaisent. On croit qu'elles sont occasionnées par la fumée ou par une matière épaisse lancée par le fluide igné qui compose le soleil. Quand cet astre est dans les moyennes distances, sa lumière parvient à la terre en 8 minutes 13 secondes, c'est-à-dire qu'elle emploie ce court espace de temps à parcourir 34 millions de lieues.

La LUMIÈRE ZODIACALE fut découverte par J.-D. Cassini, en 1685. On l'attribue à l'atmosphère du soleil, lumineuse par elle-même ou éclairée par les rayons de cet astre.

La LUNE, par sa proximité, ses phases, ses phénomènes, et par le rôle qu'elle remplit dans notre système planétaire, est, sans contredit, après le soleil, l'astre le plus important à connaître. Si, pendant l'éclat du jour, la nature déploie plus de magnificence, plus de pompe, la douce clarté de la lune lui prête plus de charmes et de mélancolie : c'est le moment propice à la méditation, et plus d'une grande pensée utile aux hommes est due au calme et à la majesté de son silence.

La forme de cette planète est sphérique ; si, dans son plein, elle nous présente un disque aplati, c'est parce que tous les points de sa surface nous paraissent également lumineux ; sa moyenne distance à la terre est de 84,515 lieues ; à son apogée, elle est de 89,167 lieues, et à son périgée, de 79,862 lieues. La lune a deux sortes de révolutions, l'une périodique, l'autre synodique ; l'espace qu'elle parcourt autour de la terre est de 531,237 lieues en 27 jours 7 heures 43 minutes : c'est ce que l'on désigne sous le nom de *révolution* ou *mois périodique* ; dans cette course, elle parcourt le zodiaque entier, et par conséquent passe deux fois l'équateur. Son arrivée à ces points est appelée *équinoxes lunaires*.

La révolution, ou mois synodique de la lune, est le temps que cet astre emploie à se rapprocher du soleil après s'en être éloigné ; ce temps est de 29 jours 12 heures 44 minutes. La lune, comme toutes les autres planètes, tourne sur elle-même, et met à faire ce mouvement le même temps qu'elle emploie à faire sa révolution périodique autour de la terre ; d'où il résulte qu'elle a toujours le même hémisphère tourné vers nous. Les phases de la lune sont occasionnées par les différentes manières



dont cet astre est éclairé par rapport à nous ; ainsi, placé entre le soleil et la terre, il n'est point visible ; à mesure qu'il s'éloigne du soleil, la partie qui est vers nous commence à être éclairée, c'est ce qui donne le *croissant* ; lorsqu'il est opposé au soleil et qu'il nous apparaît lorsque cet astre se couche, la partie éclairée est presque entièrement de notre côté, ce qui donne *pleine lune*.

Les astronomes qui ont observé les taches de la lune croient que les parties les moins éclairées sont de profondes et immenses vallées, ou des eaux ; les points lumineux, au contraire, sont de hautes montagnes beaucoup plus élevées que celles qui sont sur notre globe ; outre les vallées, les abîmes, les montagnes, on a cru y découvrir un volcan. Au résumé, cet astre, vu dans une lunette, présente l'image d'un bouleversement total ; son atmosphère paraît très-légère et d'une petite étendue.

**MERCURE**, qui nous paraît être la plus petite planète, décrit l'ellipse la plus allongée ; comme toutes les autres planètes, elle tourne sur elle-même. Elle est à 13,456,246 lieues du soleil ; d'après sa situation rapprochée du soleil, sa chaleur est estimée égale à celle d'un fer rouge, et elle est à 34 millions de lieues de la terre.

**VÉNUS** est désignée sous le nom de *Vesper* lorsqu'elle paraît se coucher le soir, et de *Lucifer* lorsqu'un peu avant le lever du soleil elle nous annonce son retour. Sa distance au soleil est de 25,144,166 lieues, et à la terre de 34 millions de lieues.

**PALLAS, CÉRÈS ET JUNON** : la dimension de ces astres, à cause de leur éloignement, est difficile à déterminer.

**MARS** est à 53 millions de lieues de la terre et du soleil.

**JUPITER**, sa distance au soleil et à la terre est de 180 millions de lieues.

**SATURNE**, sa distance moyenne est de 333 millions de lieues.

**URANUS**, cette planète, la plus éloignée que nous connaissions, est à plus de 663 millions de lieues du soleil et de la terre.



Les **ÉTOILES** (1), par leur éloignement incomparable, échappent à l'observation.

Au milieu d'une belle nuit, l'observateur est frappé d'admiration en considérant cette multitude d'astres, qui, comme de brillantes pierreries, étincellent de diverses couleurs.

On croit généralement que les étoiles sont autant de corps lumineux par eux-mêmes, et qu'elles sont, comme notre soleil, le centre d'autant de mondes planétaires. Leur distance est si prodigieuse que *Syrius*, l'étoile jugée la plus proche, est dix-huit millions de fois plus loin que le soleil.

**LA VOIE LACTÉE.** Plusieurs savans l'attribuent à la lumière que jette une quantité innombrable de petites étoiles.

**L'ATMOSPHÈRE** est la masse de fluide plus ou moins élastique qui environne de toutes parts une planète et qui participe à son mouvement. Enfin, ce fluide que nous respirons, qui entoure notre globe, pèse sur sa surface et suit son mouvement. Fontenelle l'appelait *le duvet de notre coque*. On n'est pas d'accord sur sa hauteur. Cependant on l'évalue à 60,000 mètres ou douze lieues; elle est susceptible de grandes variations par le chaud, le froid, le sec, l'humide et autres altérations souvent nuisibles à l'économie animale. Le célèbre Monge a dit que, si l'atmosphère était supprimée, tous les liquides se volatiliserait et disparaîtraient de la surface de la terre. On pense que tous les corps célestes ont une atmosphère dans le sein de laquelle se passent toutes les scènes variées des météores.

Les **MÉTÉORES** sont de trois espèces: les météores ignés, les météores aériens, et les météores aqueux.

Les météores ignés sont ceux qui produisent de la lumière, comme les feux follets, les étoiles courantes, la lumière zodiacale, l'aurore boréale, etc. Les météores aériens sont ceux qui occasionnent du bruit dans l'atmosphère, comme le vent, le tonnerre, les trombes, etc., enfin, les météores aqueux, tels que les nuages, les brouillards, la rosée, la pluie, la neige, la grêle et les arcs-en-ciel. Ces divers phénomènes ne passent guère

(1) La lumière emploie, dit-on, trois ans à nous parvenir; ainsi, les phénomènes que nous observons dans ces astres sont arrivés déjà depuis trois ans.



la région des nuées, ou au plus une ou deux lieues de hauteur. Les arcs-en-ciel, les parhélies, les couronnes, etc., d'après Descartes et autres auteurs, nous sont rendus visibles par des matières qui sont à peine au-dessus d'une demi-lieue. En général les météores sont d'une courte durée. Les uns sont instantanés, d'autres durent quelques heures, et rarement quelques jours, excepté chez les Lapons, pour qui l'aurore boréale remplace pendant plusieurs mois la lumière du soleil. Ils proviennent généralement des exhalaisons terrestres, et sont plus fréquens en été qu'en hiver.

## GÉOGRAPHIE.

LA Géographie est la description du globe terrestre. On se sert, pour représenter la surface de la terre, d'une machine que l'on appelle *globe artificiel*, et de cartes gravées où sont tracés les contours des provinces, les divisions des empires, les fleuves, les montagnes, etc. Les cartes sont orientées de manière que le nord soit en haut, le midi en bas, l'orient à droite, et l'occident à gauche; celles qui représentent toute la terre, soit qu'elles l'offrent en deux hémisphères, ou dans une seule étendue, sont appelées *mappemondes* ou *planisphères*. On nomme *cartes générales* celles qui représentent une des quatre parties du monde ou un empire; *chorégraphiques* celles qui ne représentent qu'une province ou une portion de pays. Enfin, on donne le nom de *topographiques* à celles qui décrivent un lieu plus étendu et plus en détail, comme un emplacement, une ville; et *hydrographiques* celles qui ont pour objet les eaux, les canaux ou quelque portion de mer.

La première carte dont parlent les auteurs anciens est celle que Sésostris, conquérant de l'Égypte, fit exposer à son peuple, pour lui faire connaître l'étendue de son empire, dont les embouchures du Danube et l'Inde faisaient les bornes. Joseph, et les plus habiles interprètes de l'écriture, assurent que Moïse, et Josué, son successeur, firent dresser des cartes de la terre promise. La géographie tarda long-temps à devenir une science fondée sur des principes certains; les uns croyaient que la terre était placée dans les mers comme une balle au milieu d'un bassin; d'autres lui donnaient



la figure d'une surface plate entourée d'eau ; mais les Grecs asiatiques, réunissant les lumières des astronomes chaldéens, jugèrent qu'elle formait avec les eaux un corps sphérique. Thalès, le milésien, fut le premier qui travailla d'après ce système ; il construisit un globe et grava sur une table d'airain la terre et la mer. D'autres auteurs attribuent l'invention du globe à Anaximandre, son disciple. Hécatée, Démocrite et Eudoxe, rendirent l'usage des cartes géographiques fort commun chez les Grecs. Le goût de l'étude de la géographie passa des Grecs chez les Romains. Les siècles de barbarie qui suivirent la décadence de l'empire romain étouffèrent cette science. Un nommé *Cosme*, égyptien, en 535, composa une cosmographie ancienne, et Hiéroclès, dans le même siècle, publia une notice de l'Empire de Constantinople. L'amour des sciences, chassé d'Europe, trouva en Asie un accès favorable chez les Arabes ; Almamon, calife de Babylone, fit traduire l'*Almageste* de Ptolomée, et ce fut par ses ordres que deux astronomes-géomètres parcoururent les plaines de Sennaar, pour mesurer un degré du grand cercle de la terre. Ce ne fut que dans le 16<sup>me</sup> siècle que la géographie commença à prendre son essor en Europe. Sous Henri III, F. de la Guillotière publia le premier, en 1584, une carte de France.

### *Explication des termes de Géographie.*

Un **CONTINENT** est une grande étendue de la terre qui comprend plusieurs régions qui ne sont pas séparées par la mer. Il y a deux continens, l'ancien et le nouveau ; l'ancien comprend l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; sa plus grande longueur, depuis le nord de la Tartarie orientale jusqu'au cap de Bonne-Espérance, est d'environ 3,600 lieues ; le nouveau porte le nom d'*Amérique*.

Une **ILE** est une portion de terre entourée d'eau.

La **PRESQU'ILE** ou **PENINSULE** est une étendue de terre entourée d'eau, excepté d'un seul côté par lequel elle est jointe à d'autres terres.

L'**ISTHME** est une langue de terre qui joint une presqu'île à un continent ou deux continens ensemble.

Le **CAP**, ou **PROMONTOIRE**, est une éminence de terre fort avancée en mer ; quand elle a peu d'élévation, on l'appelle *Pointe*.

La **MONTAGNE** est une éminence considérable sur la terre ; les petites se nomment *Collines*,



Les **COTES** sont les extrémités des terres qui touchent à la mer.

Les **EAUX** se divisent en mer , lacs , rivières , étangs , etc.

La mer est une vaste étendue d'eau qui sépare les continens.

L'**Océan** est la mer qui environne les 2 continens.

Les **DÉTROITS** sont des parties de la mer resserrées entre deux terres.

Les **GOLFES** ou **BAIES** sont des parties de la mer qui s'avancent dans les terres.

Une **RADE** est un endroit de la mer le long des côtes où les vaisseaux peuvent être à l'abri.

Un **ARCHIPEL** est une partie de la mer parsemée d'îles.

Les **LACS** sont de grandes étendues d'eau , et qui communiquent souvent avec la mer par des voies inconnues.

Les **RIVIÈRES** sont des eaux de sources qui vont se jeter dans d'autres rivières ; les fleuves vont se jeter dans la mer. La droite ou la gauche d'une rivière est la droite ou la gauche d'une personne qui est tournée vers son embouchure.

Le cours des fleuves suit , en général , la même direction que les chaînes des montagnes qui les produisent. On compte dans l'ancien continent 430 fleuves qui tombent dans l'Océan , la Méditerranée ou la mer Noire. Dans le nouveau continent on ne connaît que 180 fleuves qui se rendent immédiatement dans la mer.

Le lit des fleuves va presque toujours en s'élargissant jusqu'à leur embouchure ; il y en a dont la pente est très-rapide dans certains endroits et forme ce qu'on appelle *une cataracte*. Le Nil en a plusieurs ; la rivière de Niagara en a une très-belle. Le Rhin a deux cataractes , l'une à Billefeld , et l'autre à une demi-lieue de Schaffouse , en Suisse , à Lauffen. Le bruit que produit cette chute est prodigieux : on l'entend à une lieue. Le Velino , rivière qui prend sa source dans les Abruzzes , et qui se jette dans le lac de Laco à Terny , sur le chemin de Rome à Bologne , produit la plus grande cataracte connue.

On estime la profondeur des mers à 2,000 toises ; la sonde ne descend que jusqu'à cent toises environ. D'a-



près ce calcul sur la profondeur de la mer, on trouve que, si la terre était plate et unie, cette masse d'eau pourrait la couvrir à une hauteur de 600 pieds. En réunissant cette eau en une seule masse, elle formerait un globe de 180 lieues de circonférence (1).

D'après M. Mariotte, il passe à Paris, sous le pont Royal, 105,120,000,000 de pieds cubes d'eau par an. La vitesse des eaux de la Seine est d'un sixième de mètre par seconde.

On divise la terre en quatre parties principales : l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Les trois premières forment l'ancien continent, et la quatrième le nouveau ; il n'a été découvert que depuis trois siècles. La population de la terre est évaluée à 995,000,000 d'habitans, et répartie ainsi qu'il suit.

L'Asie. . . . .	600,000,000
L'Europe. . . . .	180,000,000
L'Afrique. . . . .	150,000,000
Les deux Amériques. . . . .	60,000,000
Terres australes. . . . .	5,000,000

**TOTAL. . . 995,000,000**

D'après de simples conjectures, il naît sur le globe :

Par an. . . . .	23,407,407 individus.
Par jour. . . . .	64,150
Par heure. . . . .	2,652
Par minute . . . . .	135
Par seconde. . . . .	7

D'après les mêmes conjectures, voici le nombre de naissances et décès en Europe.

	Naissances.	Décès.
Par an. . . . .	6,371,370	5,058,822
Par jour. . . . .	17,453	13,860
Par heure . . . . .	727	577
Par minute. . . . .	66	62
Par seconde. . . . .	1	1

Pour avoir à-peu-près le nombre d'hommes en état de porter les armes, il faut retrancher de la population  $\frac{17}{33}$  pour les femmes,  $\frac{1}{6}$  pour les enfans au-dessus de 16 ans, et  $\frac{1}{9}$  pour les hommes au-dessus de 40 ans.

(1) On ne peut s'assurer de la profondeur de la mer, parce que, passé cent brasses, la sonde ne descend plus ; mais on croit qu'il y a des endroits où la mer a une lieue de profondeur.



## EUROPE.

L'EUROPE, l'une des quatre parties du monde, est la plus petite par son étendue, mais la plus considérable par sa fertilité, sa civilisation et l'industrie de ses habitans. Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'ouest par l'Océan atlantique, à l'est par l'Asie, dont elle est séparée par les monts Oural, le Don, la mer d'Azoph, le détroit de Caffa, la mer Noire, le détroit de Constantinople, la mer de Marmara, le détroit de Gallipoli et l'Archipel, au sud par la mer Méditerranée et le détroit de Gibraltar, qui la séparent de l'Afrique.

Les divers états qui la composent, sont : la *Norwège* et la *Suède*, au roi de Suède ; la *Russie* et la *Pologne* à l'Empereur de Russie ; le *Danemarck*, le *Holstein* et le comté de *Lauenbourg*, au roi de Danemarck ; l'*Angleterre*, l'*Ecosse*, l'*Irlande*, le *Hanovre* et l'*Ost-Frise*, au roi d'Angleterre ; la *Prusse*, les duchés de *Posen*, de *Saxe*, du *Bas-Rhin*, de *Berg*, au roi de Prusse ; le *Mecklembourg*, la *Hesse*, la *Saxe* à divers princes : le royaume de *Hollande*, le royaume de *Belgique*, le grand duché de *Bade*, le royaume de *Bavière*, le royaume de *Wurtemberg*, à des souverains particuliers ; la *Gallicie*, la *Bohème*, l'*Autriche*, la *Hongrie*, le royaume *Lombard-Vénitien*, l'*Istrie*, la *Dalmatie*, à l'empereur d'Autriche ; la *France* et la *Corse*, au roi de France ; la *Savoie*, le duché de *Gènes*, le *Piémont*, la *Sardaigne*, au roi de Sardaigne ; la *Suisse*, république fédérative ; l'*Espagne*, le *Portugal*, la *Grèce*, à des souverains particuliers ; la *Turquie d'Europe* au Sultan ; le grand duché de *Toscane*, le duché de *Parme*, le duché de *Modène*, à divers princes ; les *Etats Romains*, au Pape ; le royaume de *Naples* et la *Sicile*, au roi des Deux-Siciles.

L'Europe a 1,050 lieues en longueur depuis le nord de la Russie jusqu'au cap Saint-Vincent, en Portugal. Sa longueur est de 800 lieues depuis le cap Matapan, en Morée, jusqu'au nord-cap en Norwège. Elle a plus de



4,500 lieues de côtes sur l'Océan, environ 700 lieues de côtes sur la mer Baltique, et plus de 3,000 lieues de côtes sur la mer Méditerranée. Sa surface est de 356,000 lieues carrées, sans y comprendre les mers. Population, 227,700,000 d'habitans.

## LA NORWÈGE.

---

Ce royaume a eu des rois particuliers jusqu'en 1387 qu'il fut incorporé au Danemarck; par le traité de Kiel, du 14 janvier 1814, il fut cédé à la Suède, et fait maintenant partie de ce royaume. Une constitution rédigée par la Diète norvégienne, en novembre 1814, et sanctionnée par le roi de Suède Charles XIII, régit ce pays. La Norwège est bornée au nord par la mer Glaciale, à l'ouest par la mer du nord, à l'est par la Suède, au sud par le Golfe de Categat. Il a environ 300 lieues de côtes, 75 de large et 360 de long. Le territoire est peu fertile; la partie septentrionale est toujours couverte de neige; il y fait un froid extrême: l'air est assez tempéré dans la partie méridionale, les étés y sont même très-chauds. On sème et on récolte dans six semaines; les montagnes abritent cette partie des vents d'est. La mer forme une quantité de baies qui servent à la navigation intérieure. Les immenses forêts qui couvrent une grande partie de ce royaume en sont une des principales sources de commerce: elles fournissent une grande quantité de bois de charpente et de construction, et de bons mats de navire. La résine, le goudron, le poisson, les fourrures et les cuirs bruts sont des objets d'exportation en échange de vins, grains et eaux-de-vie. Il y a plusieurs mines d'argent, de fer, aimant, cuivre, plomb, alun et amiante. Ce pays possède aussi de belles carrières de marbre. Les animaux qui peuplent les forêts sont les rennes, les élans, l'ours, le loup, le renard et l'hermine. Les mers fournissent abondamment de poissons, tels que baleines, morues, harengs, etc. Vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, les impôts montaient à cinq ou six millions de francs; ce royaume entretenait 30,000 hommes de troupes régulières et de milice. La population est de 1,050,000 habitans. La religion dominante de ce royaume est la luthérienne.



La Norwège est divisée en quatre gouvernemens généraux, d'Aggerhus, de Berghen, de Drontheim, de Christiansland. La capitale de la Norwège était anciennement Drontheim, ensuite ce fut Christiana, maintenant c'est BERGHEM, ville commerçante, ayant un château très-fort et un port très-profond. Elle est à 150 lieues de Copenhague, 160 de Stockholm, 95 de Drontheim, et à 366 de Paris. Longitude 3° 15' Est, latitude 60° 24'.

## L'ISLANDE.

---

GRANDE île *danoise* au nord de l'Europe et au nord-ouest de la Grande-Bretagne, découverte vers l'an 861. Elle a environ 120 lieues de long sur 75 de large ; sa surface est de 4,500 lieues carrées. Le sol est généralement pierreux et stérile, cependant on y trouve des pâturages excellens, et l'île fournit de fort bons chevaux. Les glaces qui se détachent du pôle arctique au mois de mai y apportent une grande quantité de bois et d'animaux. Elle possède plusieurs sources d'eau chaude et salubre ; elle est traversée par plusieurs rivières, et plusieurs lacs lui fournissent d'excellens poissons. Son principal commerce consiste en poissons et en huiles ; on en tire aussi de la laine, du lichen, des étoffes et des peaux, et surtout de l'édredon. Cette île est volcanique ; le mont Hécla est un volcan dont la hauteur est de 3,039 pieds. Les Islandais sont d'une taille moyenne, assez industriels, très-hospitaliers. La population est de 49,000 habitans. Reikiavik, petite ville sur la côte occidentale, en est la capitale.

## LA SUÈDE.

---

CE royaume est borné au nord par la Laponie et par l'Océan glacial, à l'est par la Russie et la Finlande, à l'ouest par la mer du Nord, le Sund et le Cattegat, au sud par la mer Baltique. Il a en longueur, du nord au sud, environ 280 lieues, et, de l'est à l'ouest, 160. Sa surface est de 17,000 lieues carrées. La Laponie suédoise, la Gothie, la Bothnie, les îles de Rugen, le Gothland,



l'Océland et la Norwège, font partie de ce royaume. En 1809, les Russes lui enlevèrent la Finlande. Le sol est généralement mauvais, il est entrecoupe de rivières, lacs, montagnes et bois. Les pâturages y sont excellens ; il possède plusieurs mines de fer, cuivre, plomb et porphyre. Ses produits sont : cuirs, bois de construction, sapins, goudron, résine, pelleteries ; on y porte en échange vins, eau-de-vie, sel, papier, toile, étoffes, sucre, merceries et épiceries. L'air y est extrêmement froid, mais fort sain ; l'hiver y dure neuf mois, et l'été les trois autres ; à cette époque, les chaleurs y sont quelquefois insupportables. Les Suédois sont robustes, laborieux et endurcis aux fatigues ; ils parviennent à un âge avancé. Les animaux des forêts sont : l'ours, le renard, l'élan, l'aigle, le faucon et d'autres oiseaux de proie. La langue suédoise participe de la danoise ; on y parle allemand ; la langue française est très-répan due parmi les personnes de qualité. Le gouvernement est une monarchie tempérée par l'autorité d'un sénat. La population est de 4,000,000 d'habitans, y compris la Norwège ; le revenu public est de 55 millions ; les forces de terre sont de 50,000 hommes ; la marine royale de 40 vaisseaux. La diète de Westéras, en 1527, a séparé la Suède de la cour de Rome ; le luthéranisme est la religion dominante. En 1809, Gustave IV, par les suites d'une guerre désastreuse, perdit la Finlande, une partie de la Laponie et la Poméranie ; il fut déposé, et son oncle, le duc de Sudermanie, fut élu à la place, sous le nom de Charles XIII. Ce prince, étant sans héritier, adopta le prince Christian-Auguste, qui mourut peu après en 1810. La diète d'Orèbro, le 21 août de la même année, choisit pour le remplacer le maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo ; le roi l'adopta sous le nom de Charles-Jean, il lui succéda à sa mort, le 5 février 1818, et prit le nom de Charles XIV.

Stockholm, grande et riche ville maritime, en est la capitale ; elle a un port spacieux, et est défendue par une citadelle. Les rois font leur résidence dans un bon et fort château. Les maisons sont presque toutes en bois ; cependant on y remarque de fort beaux édifices, comme le palais de la noblesse, celui du premier chancelier et plusieurs autres dans le faubourg *Sub-Malm*. En 1773, la noblesse fit ériger dans la place des nobles la statue équestre de Gustave Vasa. Le roi a consacré à la mé-



moire du célèbre Linnée un monument remarquable ; un autre, consacré à Descartes, se fait remarquer dans l'église d'Adolphe. Cette ville possède des fabriques de verre et de porcelaine ; des manufactures de soie, laine, toiles, basins, toiles à voiles, etc., raffinerie de sucre ; construction de navires pour l'étranger, et une fonderie de canons. Son commerce d'exportation consiste en fer, acier, cuivre, bois de construction, alun, potasse et térébenthine. Les lettres de change sont tirées, à jours certains, sur Stockholm, et jouissent de 6 jours de grâce après leur échéance ; à défaut, elles doivent être protestées le sixième.

Un voyageur moderne prétend que Stockholm peut rivaliser avec Naples pour la beauté des sites ; sa population, en 1827, était de 79,473 habitans ; elle peut être aujourd'hui portée à 80,000 âmes ; elle est bâtie sur pilotis près de la Baltique ; elle est à 80 lieues nord-est de Copenhague, 280 nord-ouest de Vienne, 290 nord-est d'Amsterdam, 250 nord-est de Londres, 490 nord-est de Rome, 575 nord-nord-est de Madrid, 660 N. N. E. de Lisbonne, 200 N. O. de Hambourg, 450 N. N. O. de Constantinople, 120 O. de Pétersbourg, 350 N. N. E. de Paris ; elle est située à 15° 45' 45" de longitude, 59° 20' 5" de latitude.

## DE LA RUSSIE.

---

CET empire, le plus vaste du monde, s'étend depuis la Baltique, à l'ouest, jusqu'à l'Océan pacifique, à l'est, espace de 3,700 lieues, sur une largeur de plus de 600 lieues ; il présente de nos jours une superficie d'environ 350,500 milles géographiques ; il tient sous sa domination une grande partie de l'Europe, et près d'un tiers de l'Asie, c'est-à-dire, la 9<sup>e</sup> partie de la terre ferme, ou la 28<sup>e</sup> de tout le globe. Cet empire, si colossal, était à peine connu sous le 18<sup>e</sup> siècle. Pierre-le-Grand marqua sa place sur la carte des nations civilisées, en y appelant les sciences, les arts, les manufactures et le commerce.

Les premiers fondemens de cet empire furent jetés en 861 par un chef scandinave, Ruric. Depuis 988 jusqu'en 1534, il fut gouverné par 35 princes qui régnèrent sous le titre de Grand-Duc. Ivan-Basilowitz prit celui



de Roi, en esclavon Czar, titre que ses descendans ont conservé. Michel Federowitz, de la maison de Romanow, étant monté sur le trône, en 1613, ajouta au titre de Czar ceux d'Empereur et d'Autocrate. Depuis Federowitz, qui, le premier, prit le titre d'Empereur, il régna trois souverains jusqu'à Pierre-le-Grand, qui monta sur le trône en 1682, conjointement avec son frère aîné Ivan. Pierre ne régna seul qu'en 1689; son frère Ivan abdiqua, et mourut en 1696. Ce fut sous le règne de ce grand homme que la Russie, jusqu'alors négligée, commença à prendre rang parmi les puissances européennes. Il mourut le 28 janvier 1725; sa veuve lui succéda. Le règne de sa fille Elisabeth, qui dura vingt ans, fait aussi époque; Pierre III, son successeur, ne régna que six mois; sa femme, la célèbre Catherine, lui succéda, le 9 juillet 1762; ce fut sous son règne qu'eut lieu le démembrement de la Pologne. Cette Sémiramis du nord, comme l'appelait Voltaire, introduisit de nombreuses améliorations dans le gouvernement; elle mourut en 1796, après un règne long et prospère. Paul I<sup>er</sup>, qui lui succéda, eut un règne de courte durée; ce prince périt victime d'une conspiration le 23 mars 1801; Alexandre I<sup>er</sup> lui succéda, et mourut, en décembre 1825, d'une mort sur laquelle les soupçons ne sont pas éclaircis. Constantin, son frère, avait abdiqué ses droits le 14 janvier 1822. Nicolas, son autre frère, fut proclamé empereur; une conspiration tramée à St.-Pétersbourg éclata le lendemain de l'avènement du nouveau Czar, elle avait pour but d'apporter quelques changemens dans le gouvernement; elle fut comprimée par la force des armes.

Cet empire se divise en Russie d'Europe et Russie d'Asie. La Russie d'Europe a pour bornes, au nord, la mer Glaciale, à l'ouest, la Suède, la mer Baltique, la Prusse, le nouveau royaume de Pologne et les états autrichiens, à l'est, la Russie d'Asie, et au sud, la Turquie d'Europe et la mer Noire. Elle est située entre les 19<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> degrés de longitude *est*, et entre les 45<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> degrés de latitude *nord*. Elle a 650 lieues de long sur 360 de large; sa superficie est d'environ 225,000 lieues carrées; la population est de 36,000,000 d'habitans; elle peut mettre 800,000 hommes sous les armes. Sa marine est de 50 vaisseaux de ligne et de 30 frégates. Dans un empire aussi étendu le climat doit être nécessairement très-varié. Au nord, l'hiver est très-rigoureux et dure



dix mois ; le thermomètre y descend à 50 degrés au-dessous de zéro (Fahrenheit). Il produit blé, fruits, vins, en général tous les objets nécessaires à la vie. Les objets d'exportation sont, les fourrures, bois de construction, cuivre, fer, aimant, jaspe, marbre, albâtre, cuirs, poix, goudron, huiles, suif, colle de poisson, rhubarbe, cire, miel, et toiles de lin. Il y a peu de montagnes, mais d'immenses forêts, le Ladoga et l'Onega sont deux lacs considérables ; plusieurs grands fleuves la traversent. La Russie d'Europe est partagée en 39 gouvernemens ; 12 au nord, 14 au centre, 3 au midi et 10 à l'orient.

La Russie d'Asie est située entre le 35<sup>e</sup> degré de longitude occidentale, et les 43<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> degrés de latitude nord. Elle est bornée au *nord* par la mer Glaciale, à l'*ouest* par la Russie d'Europe, à l'*est* par l'Océan pacifique, au sud par la Turquie d'Asie, la Tartarie indépendante et la Tartarie chinoise. Sa population est évaluée à 6,000,000 d'habitans, Tartares ou Russes ; les Tartares sont divisés en diverses peuplades nommées Ostiacks, Samoïèdes, Tungouses, Lakoutes, Joukaguirs, Tschoutskis, Kamtschadales, Voguls, Tscheremisses, Morduans, Kalmouks, Tschouvasches et Kirguis. La plupart de ces nations sont encore païennes. Le nord de cette partie de la Russie est couvert de forêts ; les animaux qui les peuplent sont : la zibeline, le renard, la renne, l'élan, le chevreuil, le loup, l'ours, le mulot sauvage. Les richesses de ce pays sont les pelleteries, les mines d'argent, de cuivre, de fer, et quelques pierres précieuses. La partie méridionale fournit du blé, des fruits de toutes espèces, et d'excellens pâturages. Elle est divisée en 11 gouvernemens. La Georgie, qui en fait maintenant partie, est divisée en 5 petites provinces. Cet empire a d'excellens débouchés pour le commerce ; il communique avec la Perse et l'Inde par la mer Caspienne, par la mer Noire et la mer d'Aza avec la Turquie et la Méditerranée, par la Baltique et la mer Glaciale avec les nations commerçantes de l'Europe ; le Kamtschatka lui ouvre des débouchés avec la Chine et l'Amérique. La religion dominante est le rit grec ; l'empereur est chef de l'église, et un synode, siégeant à Saint-Petersbourg, juge toutes les affaires de l'église : toutes les religions sont tolérées en Russie ; les peuples conquis ont conservé le libre exercice de leur culte. On évalue les revenus de l'empire à 170,000,000 de francs,



ils montent à 310,000,000, joints à ceux de la Pologne.

La Sibérie est la partie la plus septentrionale de la Russie d'Asie ; elle a environ 1,300 lieues dans sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, et 500 du nord au sud ; sa population est de 3,000,000 d'habitans ; c'est le lieu d'exil des criminels. Sibir ou Siber, ville ancienne et ruinée, a donné son nom à cette province.

Le gouvernement de cet empire est une monarchie absolue, héréditaire dans les deux sexes. Les Russes sont ingénieux, adroits, pieux, bons soldats, et très-soumis à leur souverain. Les forces de la Russie s'élevaient, en 1819, à 987,117 hommes, y compris les régimens de garnison et les troupes irrégulières dont le nombre est à-peu-près de 400,000 hommes ; les forces navales étaient de 70 vaisseaux de ligne, 18 frégates, 6 cutters, 7 bricks, 54 goëlettes, 20 galères, 25 batteries flottantes et 121 canonnières. Ces bâtimens sont divisés en trois flottes : celle de la mer Baltique, de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Cette évaluation des forces russes ne doit pas en imposer ; la difficulté de réunir sur un seul point une partie de ces forces disséminées sur un si vaste empire, de les faire voyager, les nourrir, recruter, etc., ôte à cet empire ce qu'il paraît avoir de trop formidable ; la campagne de Varsovie a détruit le prestige. Quels efforts n'a pas faits la Russie pour étouffer cette révolution polonaise qu'elle devait renverser d'un souffle ! Ses armées sont restées trois mois devant Varsovie.

La langue russe participe de l'esclavonne ; la prononciation en est douce ; la noblesse parle bien le français, et sans accent étranger.

Saint-Petersbourg, capitale de l'empire, est une grande et belle ville, bâtie, en 1703, par Pierre-le-Grand ; elle est la résidence des empereurs. Catherine II y a fait poser la statue de Pierre-le-Grand, fondue en bronze, sur un rocher de granit. Elle a quatre lieues de tour ; les maisons n'ont qu'un étage ; les rues sont droites et larges ; elle est fort commerçante à cause de sa position sur la Newa, à un quart de lieue du golfe de Finlande. Sa population est de 300,000 âmes ; un grand nombre de vaisseaux y abordent pendant l'été ; plus de 3,000 traîneaux à un cheval remplacent, pendant l'hiver, les voitures. On y voit pendant l'été un grand nombre de voitures à quatre chevaux. Les lettres de change y jouis-



sent de dix jours de faveur après celui de leur échéance. Elle est sous le  $27^{\circ} 58' 30''$  de longitude *est*, et sous le  $59^{\circ} 56' 23''$  de latitude; elle est à 185 lieues N. O. de Moscou; 450 N. E. de Vienne, 350 N. E. de Copenhague, 180 N. E. de Stockholm, 546 N. E. de Paris, 678 N. E. de Rome, 450 N. de Constantinople. On y conserve encore la cabane que Pierre habitait lorsqu'il la faisait bâtir.

Moscou, grande, riche et belle ville, était autrefois la capitale de la Russie; les empereurs s'y font couronner. Les Français y firent leur entrée le 14 septembre 1812, après la bataille de la Moscowa. Il est aujourd'hui constant que ce furent les Russes qui y mirent eux-mêmes le feu en 500 endroits différens; les quatre cinquièmes des maisons furent brûlées, et toutes l'eussent été sans le dévouement des vainqueurs. Elle avait environ 10 lieues de tour, 1,400 églises, 1,000 palais, 20,000 maisons, 300,000 habitans; la cathédrale, une des plus belles, avait 9 tours. Elle est située dans une plaine très-étendue et très-agréable, sous le  $35^{\circ} 12' 45''$  de longitude, et  $55^{\circ} 43' 45''$  de latitude, à 170 lieues N. de Caffa, 385 N. E. de Constantinople, 340 N. E. de Vienne, 600 N. E. de Paris, et 185 S. E. de Pétersbourg.

## POLOGNE.

---

Ce royaume est borné au nord par la mer Baltique et la Livonie, à l'est par la Russie, à l'ouest par la Baltique, le Brandebourg et la Silésie, au sud par la Hongrie, la Transilvanie et la Moldavie. La Pologne formait autrefois un royaume dont le gouvernement était une monarchie élective. En 1772 et 1773, l'empereur d'Allemagne, la Russie et le roi de Prusse, profitant des troubles de ce royaume, s'en approprièrent une partie, et, malgré la vive et sanglante résistance des malheureux Polonais, il fallut succomber sous le nombre, et, en 1795, malgré les courageux efforts du brave Kosciusko, ce royaume fut rayé de la liste des puissances européennes; le partage eut lieu entre les souverains que nous avons nommés plus haut. Par le traité de Tilsitt, Napoléon forma le grand duché de Varsovie,



qu'il donna au roi de Saxe ; en 1812 et 1813, ce conquérant annonça l'intention de reconstituer ce royaume, nos désastres firent sans doute avorter ce projet, les Polonais n'en furent pas moins nos plus fidèles alliés. En 1815, le congrès de Vienne rétablit le royaume de Pologne sous la souveraineté de l'empereur Alexandre. Mais une grande partie en fut détournée pour former le grand duché de Posen et donnée à la Prusse. Ce royaume fut gouverné par un vice-roi (le grand duc Constantin, frère de l'empereur de Russie) jusqu'en 1830, qu'éclata la révolution de Varsovie. La Pologne se crut au moment d'être libre, cruelle illusion qui ne dura qu'un instant. La prise de Varsovie courba de nouveau la malheureuse Pologne sous le joug russe, et, malgré le traité de Vienne, elle vint d'être réunie à l'Empire. Ce royaume a 120 lieues du nord au sud, et 90 de l'est à l'ouest ; il est fertile en blé et en excellens pâturages ; il possède des mines d'argent, cuivre, fer, sel et charbon ; il est abondant en gibier ; l'élan, le sanglier et le buffle, peuplent ses forêts.

Varsovie, capitale de ce royaume, est une grande ville, bien peuplée, située sur la rive gauche de la Vistule, que l'on passe sur un pont de bateaux. Elle est ornée d'un grand nombre de palais et de beaux édifices ; on y compte plus de 4,000 maisons ; elle était autrefois la résidence des rois, le lieu de leur élection et de la convocation de la diète. Le Kolo, qui était le lieu de l'élection, est à un quart de lieue de la ville ; c'est un champ relevé de tous côtés, au milieu duquel il y a un toit comme à une halle. La population est de 100,000 âmes. Cette ville a considérablement souffert en 1792 et 1794 ; elle tomba au pouvoir de Suvarow qui la livra au pillage et incendia le faubourg de Praga. Plus de 13,000 habitans de tout âge et de tout sexe furent égorgés ; mais tous ces malheurs furent surpassés en 1830, qu'elle retomba sous le pouvoir des Russes ; une partie de sa population fut envoyée en Sibérie. Elle est à 18° 42' 30" de longitude, et 52° 14' 28" de latitude ; à 54 lieues S. E. de Dantzick, 45 N. E. de Cracovie, 120 N. E. de Vienne, 176 S. de Stockolm, 575 N. E. de Paris.

---



## DANEMARCK.

Ce royaume est borné à l'est par la mer Baltique, à l'ouest et au nord par l'Océan, au sud par l'Allemagne. Le gouvernement est une monarchie héréditaire et absolue, d'électif et d'aristocratique qu'il avait été jusqu'en 1660. Les ordres du clergé et des paysans, mécontents de l'opiniâtreté des nobles à conserver des prérogatives onéreuses à l'Etat, assurèrent le pouvoir absolu dans la famille royale; Frédéric VI est le souverain régnant. Le Danemarck comprend le Jutland, les îles de Séelande, de l'Aland, de Fionie, et un grand nombre d'autres moins considérables. L'air y est froid, mais assez sain; la terre est fertile en grains, légumes et pâturages; les chevaux et les bœufs y sont en si grand nombre qu'il en sort tous les ans plus de 50,000; il y a beaucoup de gibier; la pêche y est très-bonne, surtout celle des harengs. Le commerce consiste en bois de construction, goudron, pelleterie et fourrures. La religion luthérienne est la dominante; la langue danoise est un dialecte de la teutonne. La population est de 1,950,000 habitans, et le revenu est de 33,000,000. La Norwège qui, depuis 1537, était une province du Danemarck, a été réunie à la Suède par le traité d'Abo, en 1812.

Copenhague, grande et forte ville, est la capitale de ce royaume; elle est une des mieux bâties de l'Europe, située sur la côte de l'île de Séelande, dans la Baltique; elle offre du côté de la mer une vue magnifique; elle fut bombardée et brûlée en 1807 par les Anglais; elle est défendue par une bonne citadelle; son port, sûr et commerçant, peut contenir 500 vaisseaux; son commerce consiste en acier, fourrures, édredon, mâtine, chanvre, lin, goudron. On y porte avec avantage, marchandises des Indes, vins, eaux-de-vie, huiles et denrées coloniales. 100 mètres de France font 158 aunes de cette ville. La population est de 100,000 habitans; elle est à 48 lieues N. E. de Hambourg, 159 S. O. de Stockolm, 183 N. E. d'Amsterdam, 291 N. N. E. de Londres, 330 S. O. de Pétersbourg, 272 N. E. de Paris, 105 N. de Berlin, 249 N. G. de Vienne. Elle est sous le 10° 14' 51" de longitude est, et 55° 40' 55" de latitude nord.



## GRANDE-BRETAGNE.

ON comprend, sous cette dénomination, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et les immenses contrées que le gouvernement anglais a mises sous son joug, tout en déclamant contre l'ambition des autres puissances. Ce gouvernement a étendu sa domination dans les quatre parties du monde, et maintenant l'empire britannique est le plus étendu de l'univers; on comprend en Europe l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande; les îles de Malte et de Goze; Gibraltar, les îles ionniennes, celles d'Elgoland, à l'embouchure de l'Elbe; l'énumération de ses autres possessions dans l'Amérique septentrionale, l'Amérique méridionale, l'Asie et l'Afrique, serait trop longue; il suffit de dire que toutes ces contrées contiennent au-delà de 151,156 lieues carrées, et qu'elles renferment une population d'environ 68,000,000 d'habitans; le gouvernement est une monarchie tempérée par le pouvoir de deux chambres, l'une est la chambre haute ou des pairs, et l'autre est la chambre des communes. Les femmes succèdent au trône. En 1818, le total de la dette publique en Angleterre s'élevait à 1,108,759,615 livres sterlings, ou 27,718,990,375 francs. Les forces de terre sont de 88,974 hommes. La marine est le fondement et la source de la puissance britannique; en 1814, elle comptait 276 vaisseaux de ligne, dont 26 de 50 pièces de canon, 263 frégates, 144 sloops, 12 bombardes, 210 bricks, 25 cutters, 99 schoners, lougres, etc.; 100,000 matelots, 33,000 soldats de marine, qui furent réduits, en 1819, à 20,000 matelots et 6,000 soldats de marine. La religion dominante est la réformée, à quelques exceptions près, telles que la hiérarchie ecclésiastique que l'on a conservée ainsi que les ornemens sacerdotaux: on l'appelle la religion anglicane. Les Anglais adoptèrent, en 1752, le calendrier grégorien. Les princes appelés à la couronne sont tenus de professer cette religion, sous peine d'être déchus de leurs droits; il est même défendu à l'héritier de la couronne d'épouser une catholique. Henri VIII le premier se détacha de l'église romaine, son fils Edouard VI maintint cette réforme; mais Marie, sa sœur, lui ayant succédé,



rétablit la religion catholique ; Elisabeth, sœur de Anne, étant montée sur le trône, embrassa la religion réformée ; Jacques Stuart leur succéda ; mais son fils, Charles I<sup>er</sup>, fut décapité en 1649 ; ses deux fils furent rappelés ; Charles II, l'aîné, régna 25 ans, mais son frère, Jacques II, fut chassé d'Angleterre à cause de son attachement à la religion catholique. Sans avoir égard à l'ordre de successibilité, les Anglais donnèrent la couronne à Guillaume III, prince d'Orange ; après la mort de la reine Anne, sa deuxième fille, ils appelèrent au trône Georges I<sup>er</sup>, de la maison de Brunsvick-Lunebourg, dont l'arrière-petit-fils règne sous le nom de Georges IV. Ce prince est veuf et sans enfans. Londres est la capitale de ce royaume. Ce fut en 1685 que furent imaginées les dénominations de *torys* (parti de la cour), et de *wighs* (parti du peuple ou de l'opposition au ministère).

L'ANGLETERRE est la partie la plus méridionale et la plus considérable de l'île de la Grande-Bretagne, elle a 140 lieues de long sur 110 de large ; elle est bornée au nord par l'Ecosse, au sud par la Manche (largeur de 31,360 toises), qui la sépare de la France, et à l'est et à l'ouest par l'Océan. Sa superficie est de 24,063 lieues carrées. Ce pays est d'un fort bel aspect. On y trouve de superbes pâturages, de charmantes vallées et de beaux bois ; en général il est supérieurement cultivé ; malgré cela, la température froide et les brouillards qui le couvrent empêchent les fruits de parvenir à parfaite maturité. Les montagnes renferment des mines de fer, cuivre, plomb, sel, houille, et des carrières de marbre et de pierre ; les chevaux et les bestiaux qu'on y élève en grande quantité sont justement renommés. Les Anglais sont commerçans ; un noble ne déroge pas en se livrant au commerce ; les Anglais méritent d'occuper une place distinguée parmi les nations européennes ; ce préjugé contre tout ce qui n'est pas anglais n'existe plus maintenant que parmi le petit peuple ; dans les classes moyennes de la société, comme dans les rangs élevés, on n'épargne rien pour l'éducation de la jeunesse ; ce peuple est en cela bien différent de certaines nations. L'Angleterre se divise en 52 comtés ; sa population est de 10,000,000 d'habit., et son revenu de 1,291,000,000.

L'ECOSSE, nommée par les anciens *Calédonie*, est cette partie septentrionale de l'île britannique, séparée



de l'Angleterre par la Twed, la Solway et par des montagnes. Ce pays est montagneux et couvert de forêts ; les vallées y sont assez fertiles. On y nourrit beaucoup de bestiaux, mais ils sont d'une plus petite espèce que ceux d'Angleterre et de France. On y parle deux langues, celle des montagnes, qui est l'érse, et celle des vallées, qui diffère peu de l'anglaise. La religion réformée est la dominante. Sa longueur est de 80 lieues sur 55 de large ; sa population est de 1,600,000 hab. Ce royaume eut long-temps ses rois particuliers : en 1603, Jacques Stuart VI réunit les couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>, et prit le titre de roi de la Grande-Bretagne. L'Ecosse est divisée en 55 comtés. Ce pays est très-froid, mais l'air est pur et sain, les habitans parviennent à un âge très-avancé. Edembourg est la capitale de ce royaume ; c'était l'ancienne résidence des rois. Cette ville a un château fort et une université très-célèbre ; elle a donné naissance à Hume, Barclay, Burnet, Low et Robertson. Elle est située sur le golfe de Forth, dans un terrain agréable et fertile ; mais ses rues sont étroites, irrégulières, et les maisons d'une hauteur prodigieuse. Longitude occidentale, 5° 3' 30" ; latitude 5° 57' ; à 85 lieues N. E. de Dublin, 120 N. O. de Londres, 240 N. O. de Paris.

**L'IRLANDE**, l'une des îles britanniques, est séparée de l'Angleterre par le canal de St-Georges, et de l'Ecosse par un canal de 5 lieues. Elle a 100 lieues de long sur 60 de large ; l'air y est doux et tempéré ; le territoire abondant en excellens pâturages. Les productions consistent en blé, miel, safran, laine, tourbe. Elle possède une mine d'or, une d'argent, et une carrière de marbre. Les forêts sont peuplées de cerfs, sangliers et martres. Les côtes sont très-poissonneuses ; son commerce consiste en toiles, fer, soie, laine, bétail, porcs, cuirs, fourrures et poissons. Les Irlandais sont robustes et belliqueux : les riches diffèrent peu des Anglais, mais les pauvres sont ignorans. Le nord de cette île est indompté ; le peuple y a conservé ses mœurs et sa religion : ils habitent des huttes de terre, et se nourrissent de lait et de pommes de terre. En Irlande, les femmes sont grandes et fortes, elles sont fécondes, et ont même des enfans jusqu'à l'âge de 50 ans. La religion dominante est la réformée ;



mais un tiers des Irlandais est catholique; ils obtinrent de professer leur religion en 1783, mais ils ne sont pas réputés citoyens, et ne peuvent occuper aucune place. En 1827, les chambres rejetèrent, à une faible majorité, l'émancipation des catholiques d'Irlande. On y parle anglais; la langue particulière de l'île tient du celtique. L'Irlande fut gouvernée par des rois particuliers jusqu'en 1171. Henri VIII, roi d'Angleterre, est le premier qui prit le titre de roi; elle est gouvernée maintenant par un vice-roi qui prend le titre de lord-lieutenant. La population est de 4,500,000 habitans; son revenu public d'un million sterling. Dublin en est la capitale: cette ville, sur la Liffey, proche la mer, est grande, riche et belle; son port est commode; elle fait un grand commerce de toiles, serges, lin, poissons, beurre et laine; sa population est de 160,000 habitans. Depuis que l'Irlande a perdu, en 1801, son parlement, cette ville est déchue de sa splendeur, les grands l'ont abandonnée pour le séjour de Londres. Les Irlandais, dans leur malheureuse entreprise pour l'indépendance, en avaient fait, en 1798, le centre de leurs opérations. Cette cité vit couler sur l'échafaud le sang de ses patriotes les plus distingués; c'est la patrie de Deubam, Switt, Parnell, Cunningham, Sheridan, etc.; elle est située sous le 8° 39' de longitude occidentale, et le 53° 21' de latitude nord, à 85 lieues N. O. de Londres, 185 N. O. de Paris.

**LONDRES**, l'une des plus riches et des plus florissantes villes du monde, est la capitale de l'empire britannique; elle est située sur la Tamise à environ 18 lieues de son embouchure dans la mer; elle est divisée en 26 quartiers, chacun administré par un alderman; son premier magistrat est le lord-maire. On la divise généralement en trois quartiers principaux, la Cité, Westminster et Soutwark, qui est un faubourg. On y compte environ 9,000 rues, ruelles, passages, cours, etc.; 70 places publiques, et 160,000 maisons; elle est éclairée par 50,000 réverbères; les rues sont très-larges et bordées de beaux trottoirs. St-Paul, bâtie sur le modèle de St-Pierre de Rome, a 2,292 pieds de circonférence, et 338 de hauteur. On y compte 147 paroisses anglicanes, 80 temples pour les non-conformistes, 20 pour les protestans étrangers, et une belle synagogue pour les juifs.

On compte à Londres 1,200 librairies; la plus impor-



tante est celle de Lougman et compagnie. Cette maison reçoit, chaque année, plus de 20,000 lettres, et paie à la poste au-delà de 25,000 francs ; 300 magasins de musique ; 300 imprimeries qui emploient, outre les presses ordinaires, 60 presses mécaniques ; quelques-unes peuvent donner 2,000 feuilles par heure tirées des deux côtés. On publie 43 journaux politiques, 40 recueils hebdomadaires, 200 mensuels et 40 trimestriels.

Londres, en 1828, avait sept à huit compagnies d'éclairage par le gaz ; elles ont consommé, cette année, 43,000 chaudrons de charbon de terre, qui a produit 432,000 pieds cubes de gaz qui ont alimenté 70,400 becs particuliers et 7,800 réverbères. Des compagnies hydrauliques distribuent 4,650,000 pieds cubes d'eau par jour dans toute la ville.

La tour est une forteresse entourée d'une muraille et d'un fossé ayant environ un mille de circuit ; elle renferme le grand arsenal, la fabrique de la monnaie, les archives et les joyaux de la couronne, et est la prison des pairs et des membres de la chambre basse du parlement. La Bourse, dans laquelle se trouve le café de Lloyd, est un superbe bâtiment ; on remarque la colonne élevée en mémoire de l'incendie de 1666 ; elle a 193 pieds de haut sur 15 pieds de diamètre ; elle renferme un grand nombre de beaux édifices ; peu de villes possèdent autant d'établissements de charité ; on y compte 100 maisons de charité et 131 écoles. Londres a plusieurs belles promenades ; mais elles ne ressemblent nullement aux jardins publics de Paris ; ce sont de grands emplacements environnés de belles allées bien plantées, et renfermant un espace couvert de bestiaux ; les ponts sont remarquables par leur architecture ; ils sont au nombre de six. Un ingénieur français, M. Brunel, construit en ce moment un passage souterrain sous la Tamise. Depuis Londres jusqu'à la mer, qui en est éloignée de 20 lieues, c'est un magasin continuel de munitions navales, et une suite de chantiers de construction ; c'est, sans contredit, le port le plus fréquenté de l'univers ; le montant de l'importation et de l'exportation s'élève annuellement à 1,750,000,000 francs. Ce port compte 3,000 navires de toutes dimensions employés tant au dehors qu'au cabotage, portant ensemble 600,000 tonneaux, et montés par 45,000 marins. Cette ville tient un rang distingué parmi les villes manufacturières ; sa coutellerie, ses ins-



trumens d'optique, de physique, de chirurgie, et ses armes à feu, etc., sont renommés. Les lettres de change à vue doivent être payées à présentation; celles à terme ont trois jours de grâce. D'après un recensement fait en 1813, la population de cette ville s'élève à 1,129,000 habitans qui consomment annuellement :

Bœufs. . . . .	110,000
Agneaux et moutons. . . . .	778,000
Veaux. . . . .	210,100
Porcs . . . . .	210,000
Cochons de lait. . . . .	60,000
Pintes de lait. . . . .	34,900,000
Livres pesant de légumes et fruits. . . . .	3,000,000
Pintes de bière et autres liqueurs fermentées. . . . .	55,700,000
Barriques de vin . . . . .	32,500
Livres de beurre . . . . .	16,000,000
Livres de fromage. . . . .	21,000,000
On y compte : Tavernes. . . . .	742
Auberges. . . . .	58c
Cafés . . . . .	9,000
Cabarets à bière. . . . .	5,204
Fiacres. . . . .	1,200
Gardes de nuit ( Watchmen ) . . . . .	12,000
Filles publiques. . . . .	80,000
Mendians . . . . .	15,280

Cette ville est la patrie de Chaucher, Spencer, Cowley, Prior, Pope, Chuschill, Glover, Thomas Morus, William Temple, Schafsbury, Chestersfield, Vood, Peace, Halley, Brown, etc.

Elle est située sous le 2° 25' 45" de longitude occidentale, et le 51° 30' 49" de latitude nord; elle est à 115 lieues S. E. de Dublin, 122 S. d'Edimbourg, 105 N. O. de Paris, 70 d'Amsterdam, 220 S. O. de Copenhague, 500 N. E. de Madrid, 360 N. O. de Rome, 260 S. O. de Stockholm, 580 N. O. de Constantinople, 580 de Moscow, 290 de Vienne, 210 de Berlin, 523 O. de Cracovie.



## PRUSSE.

---

CE royaume est borné au nord par la Baltique, à l'est par la Lithuanie et la Samogitie, à l'ouest par le Brandebourg, la Poméranie et le Cassubi, au sud par la Pologne. Il fut érigé en royaume par l'empereur Léopold I<sup>er</sup> en 1701, en faveur de Frédéric, électeur de Brandebourg. Cet état, augmenté d'une partie de la Pologne, formait, en 1805, une étendue de 5,500 lieues carrées, et une population de 9,640,000 âmes, une force militaire de 300,000 hommes, un revenu d'environ 86,000,000 fr. Par suite des batailles de Jéna et de Friedland, la Prusse perdit, à Tilsitt, en 1807, plus de la moitié de son territoire; sa force militaire était réduite à 40,000 hommes, et sa population à 5,200,000 habitans. Mais les événemens de 1814 et de 1815 l'ont replacée au rang des plus fortes puissances de l'Europe. Elle rentra non-seulement dans ses anciennes possessions, mais en acquit beaucoup de nouvelles. Sous le titre de duché de Saxe, la Prusse a acquis la majeure partie de ce royaume; elle possède, sur les deux rives du Rhin, le grand duché du Bas-Rhin, principalement formé des ci-devant départemens français de Rhin et Moselle, de la Roër, d'une partie de ceux de la Sarre et de l'Ourthe, des duchés de Berg et de Westphalie, d'une partie de celui de Nassau, des principautés de Siégen et de Corvey, et du comté de Dortmund. Elle a maintenant une population de 11,494,000 âmes, et un revenu de 195,000,000.

La superficie de ce royaume est évaluée à 9,577 lieues carrées; l'armée, sur le pied de paix, est forte de 157,570 hommes de toutes armes. La Prusse est divisée en dix provinces subdivisées elles-mêmes en régences. Ces dix provinces sont: la Prusse orientale, la Prusse occidentale, le Brandebourg, la Poméranie, la Westphalie, Clèves, la Silésie, Posen, la Saxe et le Bas-Rhin. Les productions sont: grains, chanvre, lin, bois, chevaux, bestiaux, mine de fer, plomb, mercure, arsenic, vitriol, cristal, agate; son commerce consiste en blé, goudron, bois de construction, toiles de Silésie, cuirs, suifs. Les objets d'importation, sont: vins, denrées



coloniales, liqueurs, huile, fruits du midi, toiles de Hollande, bière anglaise.

La famille royale de Prusse est originaire de la Souabe; ses ancêtres y possédaient une petite principauté; en 1248, elle acquit celles de Bareuth et d'Anspach; en 1414 le margraviat de Brandebourg avec le titre d'électeur; en 1620, l'électeur de Brandebourg hérita du duché de Clèves, des comtés de la Marche et de Navensberg; Frédéric-Guillaume acquit les évêchés de Minden, d'Halberstadt et de Magdebourg; il donna asile à 20,000 proscrits par la révocation de l'édit de Nantes; la Prusse leur doit ses plus importantes fabriques. Son successeur obtint le titre de roi, en 1701, et réunit à la Prusse le comté de Tekelmbourg, Neuchâtel et Valengin. Frédéric I<sup>er</sup> s'empara de la Poméranie; Frédéric II, en 1740, envahit la Silésie; mais, en 1756, une formidable coalition fut sur le point de faire rentrer cette puissance dans ses anciennes limites; le génie de Frédéric-le-Grand s'y opposa. Frédéric-Guillaume II, à la première coalition contre la république française, parut en Champagne. Guillaume III, aujourd'hui régnant, profita des désastres de Moscow pour réparer les pertes d'Iéna et de Friedland; il protégea les fédérations patriotiques, forma des corps de volontaires, promit à ses peuples des institutions en rapport avec les lumières du siècle, etc. Un plein succès couronna les efforts de ses peuples. La monarchie prussienne est plus considérable que jamais; mais les institutions promises ne sont pas encore arrêtées. La religion réformée est la dominante. Berlin est la capitale des Etats prussiens; cette ville est située sur la Sprée, qui se jette dans l'Elbe, et communique avec l'Oder par un canal; elle forme cinq villes distinctes, ayant chacune son magistrat; ce sont: 1<sup>o</sup> Berlin, 2<sup>o</sup> Cologne-sur-la-Sprée, 3<sup>o</sup> Friederichs-Werder, 4<sup>o</sup> Dorotheenstadt, 5<sup>o</sup> Friederichstadt. Cette capitale renferme de belles rues, larges, alignées, et bien percées; sa population, en 1826, était de 220,000 habitans, elle dépasse aujourd'hui 240,000; elle possède des fabriques de soieries, d'étoffes de coton et de laine, de galons d'or et d'argent, une manufacture de porcelaine, etc. Le palais du roi, l'arsenal, l'observatoire et la bibliothèque, sont de beaux monumens. Elle est sous le 11<sup>o</sup> 2' de longitude, et le 52<sup>o</sup> 31' 30" de latitude; elle est à 210 lieues



N. O. de Paris , à 10 E. de Brandebourg , 18 N. O. de Francfort-sur-l'Oder, 18 N. E. de Wittemberg, 30 S. O. de Stettin , 120 N. O. de Vienne , 210 E. de Londres , 300 S. E. de St.-Pétersbourg. 100 mètres font 150 aunes de Berlin. Les Français y entrèrent en 1806 , après la bataille d'Iéna.

## AUTRICHE.

---

L'EMPIRE d'Autriche se compose de la Hongrie, la Galicie, la Bohême, la Moravie, la Transylvanie, le Bannat de Temeswar, la Duckovine, la Silésie autrichienne, l'Autriche proprement dite, la Styrie, Venise et les états vénitiens, sur la rive gauche de l'Adige, les vallées de Valteline, de Bormio et de Chiavenna, le territoire de l'ancienne république de Raguse, la Croatie, sur la rive droite de la Save, la Dalmatie, l'Istrie et les îles Illyriennes. Les possessions de l'Autriche, dans le Milanais et l'état de Venise, portent le nom de *royaume Lombard-Vénitien*. La Carniole, le cercle de Villach, Gsertz, le littoral hongrois, la partie tenant à la Croatie, province qui a conservé le nom d'*Illyrie*; les cercles de Clagenfurt, de Cividad et de Gradisca, forment, pour cette puissance, un nouveau royaume d'Illyrie. On évalue sa superficie à 23,230 lieues carrées; sa popul. à 28,500,000 âmes, et ses revenus à 320,000,000 de francs. Plus de 6,000 lieues carrées sont couvertes de forêts, qui fournissent d'excellens bois; les montagnes renferment toutes espèces de métaux, excepté le platine. On y élève une grande quantité de chevaux et de bestiaux; le commerce maritime se fait par Trieste, Venise et Fiume; sa marine marchande compte plus de 500 bâtimens marchands, montés par 7,000 matelots. Les forces navales consistent en 8 vaisseaux de ligne, 7 frégates, 1 corvette, 8 bricks et 6 goëlettes; les forces militaires sont de 270,000 hommes de toutes armes. Le gouvernement est une monarchie absolue; l'autorité du souverain est cependant modifiée suivant les lois des différens états qui en font partie. Les princes de la maison d'Autriche descendaient originairement des ducs d'Alsace, et prenaient le titre de comte d'Hapsbourg. Voici ses agrandissemens successifs: en 1275, Rodolphe,



élu roi des Romains, donna le duché d'Autriche à son fils Albert; ce prince fut nommé empereur d'Allemagne en 1284; en 1307, il perdit ses états héréditaires en Suisse, qui consistaient dans une grande partie de l'Oberland; l'empereur Maximilien acquit les Pays-Bas par alliance, et son fils, Charles-Quint, acquit l'Espagne de la même manière; en 1527, il y joignit le royaume de Hongrie, de Bohême, la Moravie, la Silésie et la Lusace. La surface de ses états était de 16,688 milles carrés. Après la guerre de trente ans, l'Autriche fut obligée de rendre la Lusace à la Saxe, et l'Alsace à la France. Avec Charles VI, en 1740, finit la branche masculine de la maison d'Hapsbourg; les états d'Autriche, d'après la pragmatique sanction, passèrent alors à sa fille Marie-Thérèse, qui avait épousé le duc de Lorraine; mais, forcée de disputer ses états contre les prétentions de la Prusse, de la Saxe, de la Bavière et de l'Espagne, elle perdit, dans cette longue lutte une portion considérable de la Silésie et du comté de Glatz, qu'elle abandonna au roi de Prusse en 1742. C'est à l'énergie et au grand caractère de cette princesse que la famille régnante doit la conservation d'une succession que tant de puissances voulaient se partager.

L'Autriche, en 1773, eut, pour sa part au partage de la Pologne, la Gallicie, la Lodomérie; en 1777, la Buckovine; en 1778, l'Innvertel.

En 1806, après la dissolution du Corps germanique, l'empereur d'Allemagne, François II prit le titre d'empereur d'Autriche, sous le nom de François I<sup>er</sup>; mais aujourd'hui, par l'effet des traités, cette puissance vient d'acquérir, en Allemagne et en Italie, un accroissement de territoire qui en fait un état beaucoup plus considérable qu'il n'était en 1809, époque de sa dernière guerre malheureuse avec la France. Par arrêt de 1815, l'empereur est président de la Confédération germanique; le siège de la diète est à Francfort-sur-le-Mein.

L'AUTRICHE, proprement dite, est bornée au nord par la Moravie et la Bohême, à l'est par la Hongrie, à l'ouest par le Tyrol et la Bavière, au sud par la Styrie et la Carinthie; sa superficie est de 1,547 lieues carrées; ce pays est généralement montagneux et entrecoupé de larges et longues vallées; on y récolte du blé, des fruits, du lin, du safran, du vin et des légumes



en abondance. La majeure partie des habitans professent la religion catholique ; Vienne en est la capitale ; cette ville est la résidence de l'empereur et la capitale de toute la monarchie autrichienne , elle est située sur le Danube , et sur le beau canal de ce fleuve , qui se trouve entre la ville et le faubourg de Léopoldstadt. Elle est divisée en deux parties, la ville proprement dite , et les 3/4 faubourgs qui l'entourent. La ville était autrefois entourée de remparts et de fossés , les Français firent sauter une partie de ces fortifications en 1809. Le gouvernement autrichien reconnut l'impossibilité de défendre une ville entourée de ses faubourgs , et , au lieu de faire reconstruire ces immenses fortifications, ce qui aurait coûté des sommes considérables , on les transforma en jolies promenades.

On compte 6,770 maisons dans Vienne et ses faubourgs , de beaux palais , de belles promenades ; pendant la seule année 1826 on y a bâti près de 600 maisons ; depuis 20 ans sa population s'est augmentée d'un tiers et s'élève à 330,000 âmes ; 50 églises , parmi lesquelles on remarque la cathédrale de St.-Etienne , dont le clocher à jour a 433 pieds de haut , mais qui incline au nord de 3 pieds 1 pouce. Le palais impérial est simple : c'est une masse informe bâtie à trois époques différentes ; les rues étroites et les maisons très-élevées donnent à cette ville un aspect antique ; les faubourgs sont plus gais et mieux bâtis. Cette capitale possède une université , une académie des beaux arts ; trois gymnases , l'académie dite *Thérésienne* , une académie de commerce , une école normale , une bibliothèque très-considérable , un cabinet d'antiquités , d'histoire naturelle et de médailles. Le trésor de la couronne renferme , dit-on , le fameux diamant de Toscane , qui appartenait au duc de Bourgogne , Charles-le-Téméraire ; un soldat suisse , en 1475 , le trouva sur le champ de bataille , après la fameuse déroute de Grandson , et le vendit six blancs ; il fut revendu par l'acheteur 3 francs ; puis , 5,000 florins , 11,000 ducats , etc. Les promenades les plus fréquentées sont : le Palis , situé près de la ville , dans une île du Danube ; l'Augarten , grand parc ; la ville en est redevable à Joseph II ; et le Graben , qui est le rendez-vous du beau monde. Schœnbrunn , château impérial , n'est qu'à une demi-lieue de la ville ; il fut occupé par Napoléon ; c'est dans la cour de ce château



qu'un jeune Allemand vint pour l'assassiner au milieu de ses troupes. Vienne soutint différens sièges ; les Turcs l'assiégèrent en 1529 et 1685, avec une armée de 200,000 hommes ; le prince Palatin fit lever le premier siège ; Sobieski, roi de Pologne, et le duc Charles V, firent lever le second. Les Français y sont entrés en novembre 1805, et l'ont évacué en janvier 1806 ; ils y rentrèrent en mai 1809. Elle sera célèbre aussi par le congrès qui s'y tint depuis le mois d'octobre 1814 jusqu'au 18 juin 1815.

Elle est située sous le  $14^{\circ} 2' 30''$  de longitude, et le  $48^{\circ} 12' 40''$  de latitude, à 16 lieues O. de Presbourg, 185 N. E. de Rome, 225 S. E. d'Amsterdam, 306 E. de Paris, 300 S. E. de Londres, 420 N. E. de Madrid, 280 N. O. de Constantinople, 310 S. O. de Pétersbourg, 250 S. de Stockholm, 200 S. E. de Copenhague.

La HONGRIE. Ce royaume, qui fait partie de l'empire d'Autriche, est borné au nord et à l'est par les monts Krapacs, à l'ouest par l'Allemagne, au sud par la Turquie d'Europe. C'était la Pannonie des anciens. Ce pays fut successivement occupé par les Romains, les Huns, les Scythes, les Esclavons, et enfin les habitans du Volga ; il fut gouverné par des ducs électifs jusqu'en 997, qu'Etienne prit le titre de roi, introduisit le catholicisme, et reçut du pape le titre d'apostolique, que portent encore aujourd'hui les empereurs d'Autriche. Leur dernier roi fut Louis, tué à Mohats, en 1526, à l'âge de 22 ans. L'archiduc Ferdinand, en épousant la fille de ce prince, réunit ce royaume à l'Autriche. Ce trône était électif, il n'a cessé de l'être qu'en 1687 ; Joseph II y a aboli la servitude. La Hongrie est divisée en deux parties, la haute et la basse Hongrie ; elle a de grands privilèges. Les Hongrois sont d'une belle taille, superbes et vindicatifs ; ils passent pour fournir les meilleures troupes de l'empire : leur cavalerie s'appelle *Hussards*, et les gens de pied *Heiduques*. La langue hongroise est un dialecte de l'esclavonne ; on y parle latin dans les cours de justice, et même assez généralement parmi le peuple ; sa population est de 7,750,000 habitans. La religion catholique y est dominante ; mais les protestans professent librement la leur, ainsi que les Grecs et les Juifs. Ce pays est abondant en blé, riz, maïs, millet, bœufs, chevaux, excellent vin, safran, tabac ; rivières poissonneuses, mines d'or, de cuivre, argent,



fer, vitriol, sel, etc. Bude est la capitale de la basse Hongrie, et Presbourg de la haute. Pest peut être regardée comme la capitale de la Hongrie; elle est le siège des hautes cours de justice et de la diète. Cette ville est située sur le Danube, vis-à-vis de Bude, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux de plus de 600 toises de long. Elle possède un hôtel des invalides, de belles casernes, et un théâtre; des fabriques de soie et de coton; les Turcs l'incendièrent en 1684; l'empereur Léopold la fit rebâtir. Sa population est de 56,000 habitans: elle est sous le  $17^{\circ} 5'$  de longitude et le  $47^{\circ} 28' 30''$  de lat. nord, à 55 lieues S. E. de Vienne.

**BOHÊME.** Ce royaume fait partie de l'empire d'Autriche; il est borné au nord par la Misnie et la Lusace, à l'est par la Silésie et la Moravie, à l'ouest par la Bavière, au sud par l'Autriche; il a près de 110 lieues sur 70 de large; sa surface est environ de 909 milles carrés; sa population est de 3,200,000 habitans; il renferme 266 villes, 295 bourgs, 11,892 villages. La Moldaw divise ce royaume en deux parties presque égales, orientale et occidentale. Les forêts couvrent un tiers de sa surface et sont peuplées par beaucoup de gibier. Les Bohémiens sont grands et forts; ils parlent l'esclavon, mais la langue allemande est généralement répandue. La religion catholique est dominante; on y trouve ensuite beaucoup de luthériens et de réformés, mais tous les cultes y sont tolérés. La Bohême est fertile en blé, en pâturages et en vins. La **MORAVIE** est une province annexée à ce royaume; elle a environ 60 lieues de long sur 40 de large, et 560,000 habitans.

Prague est la capitale de la Bohême: cette ville, située sur la Moldaw, est divisée en deux parties qui sont jointes par un fort beau pont en pierre de 16 arches et de 1,850 pieds de long. Les maisons sont en pierre et bien construites; les rues sont bien pavées et bordées de trottoirs. L'hôtel-de-ville et le château royal sont remarquables; elle a 92 églises, 68 palais, 8 synagogues, 75,000 habitans, dont 8 à 9,000 juifs; elle possède des fabriques de draps, soieries, toiles, cotons, etc. La bibliothèque contient plus de 100,000 volumes. Cette ville soutint plusieurs sièges; les Français, en 1742, au nombre de 20,000, y soutinrent un siège mémorable et opérèrent une fort belle retraite. Les Prussiens la bombardèrent en 1757. Elle donna naissance à Jean Hus et



à Jérôme de Prague, qui, au 14<sup>e</sup> siècle, s'acquirent une célébrité pour leur doctrine religieuse dont ils furent victimes. Elle est située sous le 12° 5' de longitude et le 5° 5' de latitude, à 54 lieues N. O. de Vienne; 20 S. E. de Dresde, 63 S. E. de Berlin, 70 N. E. de Munich.

## BAVIÈRE.

Ce royaume est borné au nord par la Saxe, à l'est par l'empire d'Autriche, dont l'Inn le sépare, à l'ouest par le Wurtemberg, au sud par le Tyrol. Le climat y est tempéré, agréable et sain; il est fertile en vins, froment et pâturage, mais il n'est pas commerçant, par conséquent pauvre et peu industriel. On y élève une grande quantité de bétail; les chevaux sont estimés; les forêts sont peuplées d'ours, loups, lynx, sangliers, martres, etc. Les montagnes renferment des mines de fer, cuivre et sel, charbon de terre, des carrières de marbre, de gypse, de la terre à porcelaine, des sources minérales. Sa population s'élève à 4,070,000 habitans. Ses forces militaires à 50,500, et ses revenus à 69,735,000. La religion catholique est la dominante. Ce pays est divisé en huit cercles; le gouvernement est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif réside dans la personne du souverain, et le pouvoir législatif dans les deux chambres, celle des sénateurs et celle des députés. La maison de Bavière est la branche cadette de la maison palatine du Rhin, généralement reconnue comme l'une des plus anciennes de l'Allemagne; elle ne possède la dignité d'électeur que depuis 1623 que l'empereur l'ôta au Palatin. En 1742, l'électeur fut élu empereur, après la mort de Charles VI, de la maison d'Autriche, et prit le nom de Charles VII. Il laissa un trône qu'il n'avait pas occupé à son fils Charles-Albert; mais la fermeté de Marie-Thérèse conserva la couronne impériale à la maison d'Autriche. La Bavière eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de la révolution française; l'électeur Charles-Théodore mourut en 1799, et en lui s'éteignit la branche palatine de Sulzbach; Maximilien-Joseph, duc de Deux-Ponts, lui succéda. S'étant allié avec la France en 1805, il fut élevé à la dignité royale par suite du traité de Presbourg. La Bavière, en 1806 et 1809, reçut de nombreux accroissemens; comme



nos autres alliés, elle nous abandonna à l'époque de nos malheurs, et se partagea, avec les vainqueurs, les dépouilles des vaincus; elle eut, sur la rive gauche du Rhin, Deux-Ponts, Spire, Landau, Kayserlautern; sur la rive droite, le grand-duché de Wurtzbourg; elle rendit en compensation le Tyrol à l'Autriche. Maximilien-Joseph est mort en octobre 1825; son fils Charles-Louis-Auguste lui a succédé; le prince Othon, son fils, a été élu roi de la Grèce. Munich est la capitale de ce royaume; on y compte 7 portes et 6 faubourgs, plusieurs places, de belles rues bien pavées, de belles promenades, environ 3,500 maisons, de beaux palais et plusieurs églises. Le palais du roi est des plus grands et des plus beaux de l'Europe; sa population est de 100,000 hab.; elle possède une académie de beaux arts, instituts anatomique et chimique, observatoire, lycée, gymnase, athénée de grec moderne, galerie de tableaux, fabrique de tapis de haute-lice, d'étoffes de soie, de laine et de coton, etc.; on y a inventé la lithographie. Elle est située sur l'Isar, sous le 9° 15' de longitude et le 48° 8' 20" de latitude, à 12 lieues S. O. d'Ausbourg, 80 O. de Vienne, 205 de Paris.

## WURTEMBERG.

---

Ce royaume est borné au nord, au sud et à l'ouest, par le grand duché de Bade, à l'est, par la Bavière; il est divisé en 12 départemens; c'est un pays des plus peuplés et des plus fertiles de l'Allemagne; il produit vins et fruits excellens, blés abondans, pommes de terre, légumes, bestiaux, poisson et gibier en abondance. Sa population est de 1,520,000 habitans; on y trouve des mines d'argent, de cuivre, de fer et de charbon, de la terre à porcelaine, etc., de belles forêts et de beaux pâturages. Son commerce extérieur consiste principalement dans les productions du sol, et dans le gros et le menu bétail. La religion luthérienne est la dominante, les autres y jouissent de la tolérance la plus grande. Le Wurtemberg fut érigé en duché, en 1795, par l'empereur Maximilien, en faveur du comte Evrard. Evrard II lui succéda; son frère Henri eut Montbéliard et ses dépendances; la maison régnante descend de



Frédéric, petit-fils de Henri. A l'époque de la révolution, la France s'empara de tous les territoires qui en dépendaient sur la rive droite du Rhin; mais, le duc s'étant allié avec la France, en 1806, il reçut le titre de roi, avec différens dédommagemens en Bavière et dans le duché de Bade; mais, après la bataille de Leipsick, il abandonna nos bannières pour se ranger sous celles des vainqueurs. Ce monarque mourut le 30 octobre 1816; son fils aîné, le prince Guillaume, lui a succédé; il a épousé une sœur de l'empereur de Russie, la princesse Catherine Paulowna. Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle. Le roi convoque les états tous les trois ans, ou plus souvent, si les circonstances l'exigent; ils se divisent en deux chambres, celle des seigneurs et celle des députés.

Stutgard est la capitale de ce royaume; elle est située dans une vallée, sur la petite rivière de Nisselbach, à une lieue du Necker; elle possède deux beaux châteaux; l'hôtel de la chancellerie est superbe; le palais renferme une riche galerie de peinture et de statues, une belle bibliothèque, de belles promenades publiques. Le faubourg appelé *Esseling* est très-beau, percé par de larges rues; les maisons sont bien bâties; ses manufactures sont peu importantes; elles consistent principalement en étoffes de soie, draps, cotonnades, ouvrages en or, argent et acier; son territoire a de bons vignobles; les environs sont agréables et fertiles; les Français y sont entrés en 1796. Sa population est de 60,000 habitans; elle est située sous le 6° 50' 45" de longitude et le 48° 46' 15" de latitude, à 12 lieues E. de Bade, 17 S. E. d'Heidelberg, 16 N. O. d'Ulm, 21 N. E. de Strasbourg, 15 S. E. de Carlsruhe, 140 E. de Paris.

## SAXE.

Ce royaume est borné au nord et à l'est par la Prusse, à l'ouest par les petites principautés de la maison de Saxe, et au sud par la Bohême. Les états actuels du roi de Saxe sont principalement formés par la Misnie, le cercle d'Erzgebirge, et une partie du Voigtland; ils ont environ 50 lieues de long, sur 30 dans leur plus grande largeur; la population est de 1,500,000 habitans; avant



la réduction de ce royaume, sa population s'élevait à 5,600,000 habitans. Le sol, dans la partie méridionale, est hérissé de montagnes qui se terminent, au nord et à l'ouest, par une vaste plaine. Les parties montagneuses renferment de belles forêts qui sont administrées avec beaucoup de soin, pour l'exploitation des mines. On y trouve quelques mines d'argent, mais beaucoup plus de fer, cuivre, arsenic, cobalt, antimoine, manganèse, zinc, soufre, alun, vitriol, borax. On trouve en Saxe beaucoup de manufactures et de fabriques, mais surtout en toiles; presque tous les habitans de la Haute-Lusace se livrent à ce genre d'industrie; la Saxe n'est pas avantageusement située pour le commerce, tant à cause des droits fiscaux des états qui l'avoisinent, que par la difficulté du transport par eau. Il est peu de pays où l'éducation soit aussi généralement répandue. La force armée s'élève à 15,000 hommes. Les luthériens forment la plus grande partie de la population.

La maison de Saxe descend de Frédéric-le-Pacifique, qui mourut électeur en 1468. Ses deux fils, Ernest et Albert, sont la tige des deux branches, l'aînée nommée *Ernestine*, et la cadette *Albertine*; c'est cette dernière qui est sur le trône. Les ducs de Weimar, de Gotha, de Cobourg, de Meinsingen et d'Hilbourghausen descendent de la branche aînée. L'électeur de Saxe ayant fait sa paix avec les Français après la bataille d'Iéna, Napoléon l'éleva à la dignité royale, et augmenta considérablement ses états héréditaires. Ce monarque, dès ce moment, fut l'allié le plus fidèle. Dans l'intérêt particulier de ce prince, Napoléon l'engagea lui-même, à Leipsick, à abandonner sa cause. Les alliés, à leur entrée dans cette ville, le considérèrent comme prisonnier; il resta vingt mois entre leurs mains. Enfin il fut autorisé à retourner dans ses états, dont plus de la moitié lui fut enlevée, par décision du congrès de Vienne. Ce monarque, le plus constant allié de Napoléon, est mort le jour anniversaire de la mort de ce prince, le 5 mai 1827.

Dresde, capitale de la Saxe, est située sur les deux rives de l'Elbe au confluent de la Weisseritz et de l'Elbe. C'est une des plus considérables villes de l'Europe; son pont sur l'Elbe a 1,420 pieds de long et 36 de large; la tour du château a 356 pieds de haut; cette ville a une bonne forteresse; elle possède une superbe galerie



de tableaux et une bibliothèque contenant 250,000 volumes et 5,000 manuscrits. Napoléon, en 1813, en fit le centre de ses opérations; on se battit sous ses murs, ce qui lui causa des dommages incalculables; à la suite de cette sanglante bataille, un corps de Français s'y renferma, et y fut assiégé. Sa population est de 70,000 habitans; elle est sous le  $11^{\circ} 22' 46''$  de longitude, et le  $51^{\circ} 2' 50''$  de latitude à 6 lieues S. E. de Meisen, 16 S. E. de Leipsick, 30 N. E. de Prague, 220 E. N. E. de Paris.

## GRAND-DUCHÉ DE BADE.

---

Ce duché est borné au nord par la Hesse et la Bavière, à l'ouest par le Wurtemberg, au sud et à l'est par le Rhin, qui le sépare de la Suisse, de la France et du cercle bavarois du Rhin. Il comprend le comté de Boudort, les villes de Berlingen, Villengen et Tuttlingen, avec leurs dépendances; à la droite du Danube, la partie de l'évêché de Spire, une très-grande partie du Brisgaw, l'évêché de Constance, les villes de Wimpffen, Zell, Offembourg, Cengenbach, Biberach, Pfullendorf et Überlingen. Cet état est divisé en sept cercles: chacun de ces cercles est administré par un directeur et deux conseillers; le gouvernement est constitutionnel; le pouvoir exécutif réside dans le Grand-Duc, et le pouvoir législatif est exercé par deux chambres. On évalue sa superficie à 300 milles carrés; sa population est de 1,130,000 habitans; ses forces militaires s'élèvent à 10,970 hommes de toutes armes. Il renferme 97 villes ou bourgs, et 2,454 villages et hameaux; le sol est fertile, produit du blé, des légumes de toutes espèces, toutes sortes de fruits, du vin, du houblon, et le chanvre le plus estimé de l'Allemagne.

Carlsruhe est la capitale des états du grand-duc de Bade: Cette jolie petite ville a été bâtie en 1715 par le Margrave Charles-Guillaume. Les rues en sont toutes tirées au cordeau; elle fut prise par les Français en 1796. Sa population est de 20,000 habitans. Elle possède une fabrique d'amidon; ses objets de commerce consistent en tabac, tabatières, beaux vases et beaux meubles. Elle est à une lieue et demie du Rhin sous le  $6^{\circ} 0'$ ,  $30''$



longitude E., et le 48° 59' 51" N., à 2 lieues de Dourlach, près Cotteseau, et à 4 S. de Philisbourg.

Carlsraùhe signifie repos de Charles. Le Grand-Duc, ayant trouvé le site enchanteur, fit bâtir un château dans l'endroit où il s'était reposé; telle fut l'origine de cette ville; elle possède une jolie route de deux lieues de longueur, bien plantée d'arbres et bordée par un canal qui conduit à Dourlach. Elle fut construite par Hochstetter, ingénieur du Grand-Duc.

## ROYAUME DE HOLLANDE.

---

LE royaume des Pays-Bas a été formé en 1814, et a été donné en souveraineté au prince d'Orange-Nassau; il comprend la Hollande, la principauté de Liège et le grand-duché du Luxembourg. Il est borné au nord par la mer d'Allemagne et le royaume d'Hanovre, à l'ouest par la Manche, à l'est par le grand-duché du Bas-Rhin, au sud par la Belgique. Le territoire en Hollande est extrêmement plat: dans plusieurs cantons il est à 15 et même 16 pieds au-dessous du niveau de la mer. Les côtes de ce royaume ont subi de grandes révolutions; dans quelques parties, la mer, en se retirant, a laissé de grandes plages à découvert, et dans d'autres, elle a empiété sur les terres, a submergé des provinces, et menace toujours d'engloutir les habitans, qui, par leur extrême industrie, s'efforcent de la retenir dans ses bornes. On a compté quarante-cinq submersions depuis 516 jusqu'en 1275, d'autres moins funestes ont eu lieu: en 1776 la mer s'ouvrit un passage de plus de 100 pieds dans la Frise; en 1825 plus de 30 bourgs ou villages ont été détruits. Le climat varie beaucoup, suivant les provinces: en Hollande et surtout sur les côtes, l'atmosphère est humide et froide; la Zelande et la Nord-Hollande ne sont point salubres; dans le midi de ce royaume la température est moins variable, les étés y sont agréables et les hivers moins rigoureux. La Hollande possède de riches pâturages, on y engraisse le bétail venant du Danemarck et de l'Allemagne, on y fait du beurre et du fromage très-estimés; la pêche, et surtout celle du hareng, est une branche d'industrie très-lucrative: plu-



sieurs villes possèdent des universités; Amsterdam possède un institut royal. Le calvinisme est la religion de l'Etat. Le commerce est très-actif sur les côtes; les habitans sont accoutumés aux navigations les plus hardies, aux pêches du hareng, du maquereau et de la baleine. Les Hollandais sont taciturnes, extrêmement économes, bons matelots. Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle; le pouvoir législatif réside dans les états-généraux, qui sont divisés en deux chambres, la haute et la basse. Les membres de la chambre basse reçoivent un traitement de 5,500 fr., et les membres de la chambre haute, qui sont nommés à vie, en reçoivent un de 6,700 fr.; leur nombre ne peut dépasser de 40 à 60; la liberté de la presse y est aussi grande qu'en Angleterre; l'assemblée des chambres se tient à la Haye. Les Pays-Bas possèdent en Asie l'île de Java, Banca, Amboine, les îles de Ternate, de Malaca et de Macassar, des factoreries sur la côte de Coromandel et en Perse; en Afrique, 13 petits forts sur les côtes de Guinée, et en Amérique, la Louisiane, les îles de Curaçao, de Saint-Eustache et de Saint-Martin. On y parle trois langues, le hollandais, le flamand et le français; Amsterdam est la capitale de ce royaume.

Malgré les cessions importantes faites dernièrement par la Hollande par suite de la révolution de Bruxelles, en 1830, ses colonies sont encore considérables; elles forment l'Océanie, l'Afrique et l'Amérique hollandaises. La totalité de la monarchie hollandaise donne une superficie de 244,000 milles carrés, et une population de 12,000,000 d'âmes.

Les Hollandais descendent des anciens Bataves, que les Romains ne purent jamais subjuguier, ils furent gouvernés par des rois; par la suite, ce pays échut à la maison d'Autriche par le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne; Philippe II ayant voulu y établir l'inquisition, huit provinces secouèrent le joug et fondèrent, en 1571, la république des Provinces-Unies, présidée par un stadhouder héréditaire. En 1795, les Français, commandés par Pichegru, y entrèrent; le stadoudérat fut aboli et remplacé par une république dite *Batave*. En 1807, Napoléon transforma la Hollande en un royaume qu'il donna à son frère Louis; mais, en 1810, elle fut divisée en huit départemens, et annexée



à l'Empire jusqu'en 1814, qu'elle forma, avec la Belgique, le royaume des Pays-Bas.

**LA HAYE.** Cette ville est située à une lieue de la mer; elle n'a ni portes ni murs; elle est la résidence du roi de Hollande, et elle alternait avec Bruxelles pour les Etats-Généraux; on admire sa propreté, ses promenades, ses beaux édifices et ses rues, dont plusieurs sont bordées d'arbres et de canaux. La Haye fut le siège du gouvernement depuis 1250 jusqu'à l'invasion des Français en 1795; Napoléon le transporta à Amsterdam. Elle possède une fonderie de canons, des fabriques de porcelaine, de galons d'or et d'argent. Sa population est de 55,000 habitans. Elle est sous le  $1^{\circ} 58' 32''$  de longitude, et le  $52^{\circ} 4' 50''$  de latitude; à 1 lieue N. E. de Delft, 5 S. O. de Leyde, 5 N. O. de Rotterdam, 10 S. O. d'Amsterdam, 100. N. E. de Paris.

**AMSTERDAM**, ancienne capitale de la Hollande, est la principale ville du royaume des Pays-Bas. Cette grande, riche et très-belle ville est une des plus florissantes de l'univers; elle est située sur le bras de Zuydersée, que l'on nomme l'Y, à l'embouchure de la rivière d'Amstel qui la traverse et que l'on passe sur un pont qui est un des plus beaux morceaux d'architecture en ce genre. Cette ville, dont le port est toujours rempli de vaisseaux de toutes les nations, est une des plus commerçantes du monde; le port est un des plus grands et un des meilleurs de l'Europe; il y a à l'entrée une barre de boue et de sable qui fait la sûreté de la ville. Les opérations de banque et d'assurance y sont considérables; tous les cultes y sont tolérés, et la liberté dont tout le monde y jouit ne contribue pas moins puissamment que son heureuse position à en faire une des cités les plus fréquentées, les plus riches et les plus commerçantes de l'univers. Elle est défendue, du côté de terre, par une muraille flanquée de bastions et environnée d'un large fossé; les écluses qui y communiquent donnent le moyen d'inonder le pays environnant. Les Français s'en emparèrent en 1795; elle était la troisième ville de l'Empire, Paris et Rome étant les deux premières. Sa population est de 217,000 âmes. Elle est sous le  $2^{\circ} 11' E.$  de longitude et le  $52^{\circ} 22' 5''$  de latitude du nord; à 70 lieues de Londres, 112 de Paris, 140 de Copenhague, 224 de Vienne, 375 de Rome.



## BELGIQUE.

---

Ce royaume, formé par la partie méridionale du royaume de Hollande, est borné au nord par ce pays, à l'est par les provinces rhénanes, au sud par la France, à l'ouest par ce même pays et par la mer du Nord.

Ce royaume est formé par les Pays-Bas autrichiens, l'évêché de Liège, les pays qui appartenaient à la France, détachés du ci-devant Hainaut et le duché de Bouillon. Néanmoins, on ne peut encore en donner une division exacte jusqu'à ce qu'un traité définitif en ait fixé les limites. Ce pays offre une agréable variété de collines, de plaines, de prairies, de forêts et de champs bien cultivés; enfin, le sol est fertile, et les Belges, qui sont bons agriculteurs, savent en tirer tout le parti possible. La Belgique est, depuis long-temps, renommée pour certains objets de commerce : les dentelles de Bruxelles, le cuir de Liège, les soieries d'Anvers, les toiles, etc., sont justement appréciés en Europe. L'instruction est généralement répandue dans les Pays-Bas. Plusieurs villes possèdent des sociétés savantes ; Bruxelles a une académie des sciences et des arts. Les Belges sont gais, généreux et bons soldats ; ils sont français par les mœurs, les habitudes et le langage ; ils en ont partagé les dangers et la gloire depuis 1794.

Les Pays-Bas, proprement dits, furent soumis à l'Espagne jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle que Louis XIV en fit la conquête ; il en obtint la cession en 1702 ; mais, après Ramillies, ils furent garantis à l'Autriche par le traité d'Utrecht. Les Français s'en emparèrent pendant les guerres de la révolution et les réunirent à l'empire.

Tous les cultes sont professés librement en Belgique, mais la religion catholique est dominante ; le gouvernement est constitutionnel ; il y a deux chambres, celle des sénateurs et celle des députés.

On sait que c'est le prince de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte, qui est monté sur le trône de Belgique. Ce prince est marié aujourd'hui à la fille aînée du roi de France.

Nous avons parlé plus haut du commerce de la Belgique, mais on ne saurait passer sous silence une branche



importante de ce commerce, celle de la librairie: un seul des nombreux ateliers d'imprimerie de cette ville fournit, dans une semaine, plus que toutes ses presses réunies fournissaient dans une année sous l'Empire. Cette activité est due aux contrefaçons des meilleurs ouvrages français qui, sitôt qu'ils paraissent à Paris, sont contrefaits dans cette ville et livrés au commerce quelquefois à moitié prix des libraires de France. Les éditeurs français se sont ligués pour mettre un frein à un pareil abus, mais sans succès. De fortes plaintes reçues de toutes les parties de la France ont engagé le gouvernement à réclamer près les autorités belges contre cette piraterie littéraire qui ne devrait pas être tolérée entre nations civilisées.

La population de ce royaume est évaluée à 3,560,000 hab. ; le revenu à 90,000,000 fr. ; la dette à 849,445,000 fr. ; la force militaire à 47,000 hommes.

BRUXELLES était l'ancienne capitale du Brabant ; elle fut réunie à la France en 1795 et devint le chef-lieu du département de la Dyle ; maintenant elle est la capitale du royaume de Belgique. Une partie de la ville est située dans une plaine fertile et agréable, et l'autre partie sur une colline au bas de laquelle passe la Senne. Bruxelles possède plusieurs édifices très-remarquables, tels que l'hôtel-de-ville, l'église de Sainte-Gudule, la place royale, la fontaine des Trois-Pucelles et celle du Manneken-Pisse ; la langue française y est la plus usitée. Elle possède plusieurs belles promenades, entre autre celle du parc ; une académie royale des sciences et belles-lettres, une académie de peinture, manufactures de tabac, toiles, dentelles, velours, basins, voilures, etc. ; elle communique à la Senne par un canal ; sa population est de 106,000 habitans. Elle est sous le 2° 2' de longitude, et le 50° 50' 59" de latitude N. Elle est à 9 lieues S. d'Anvers, à 10 S. E. de Gand, 78 de Paris, 65 de Londres. Elle alternait avec La Haye pour la tenue des Etats-Généraux.

## ROYAUME DE HANOVRE.

---

Cet état appartient à l'Angleterre qui le fait gouverner par un vice-roi ; il fait partie de la Confédération ger-



manique ; il est borné au nord par la mer germanique , les provinces allemandes danoises , la république de Hambourg et le grand duché de Mecklembourg-Schwerin ; à l'est par la province prussienne de Saxe et une partie du duché de Brunswick ; au sud par la Hesse électorale , Minden , etc ; à l'ouest par Overyssel , Dreuthe et Groningue. Depuis 1825, ce royaume est divisé en six préfectures subdivisées en districts et le capitonat de Clausthal. Sa population est de 1,550,000 âmes ; le revenu est de 27,000,000 fr. ; la dette de 64,000,000 ; force militaire de 13,054 hommes. Depuis 1817 , on compte par thalers à 24 bons gros , à 12 pfennings , 3 fr. 89 c. 505 ; la manière ordinaire de compter dans les affaires de banque est en louis d'or à 5 thalers , selon le cours de Brême.

Hanovre , ville de 28,000 habitans , est la capitale ; elle est située dans une plaine sablonneuse ; sa population est industrielle et adonnée au commerce. On y remarque le palais , résidence des vice-rois ; l'hôtel Cambridge , l'hôtel des Etats , la bibliothèque , l'arsenal , l'opéra , l'église du château , les écuries royales , le bâtiment du club , la salle de l'orangerie , le monument de Leibnitz et celui de Werlhof.

Les principaux endroits sont : Gœttingue , renommée par son université , 11,000 habitans ; Hildesheim , renommée par ses toiles , 13,000 habitans ; Goslar , par sa riche mine de cuivre et sa bonne bière , 6,000 habitans ; Celle , siège de la cour suprême d'appel du royaume , 10,000 habitans ; Klausthal , par ses mines et par son école des mines et forêts , 8,000 habitans ; Emden , par ses manufactures et son port , 11,000 habitans ; Osna-bruck , siège d'un évêque , 11,000 habitans ; Papenbourg , par son exploitation de tourbe et ses chantiers de construction de navires : un canal navigable la met en communication avec l'Ems , 5,600 habitans ; Stade , 5,400 habitans ; Aurich , 5,400 habitans.

## RÉPUBLIQUE DE HAMBOURG.

---

Ce pays , borné par les possessions allemandes du roi de Danemark et la province de Limbourg , possède une population de 148,000 âmes ; son revenu est de



5,600,000 fr. ; sa dette de 40,000,000 ; sa force militaire de 1,298 hommes. Les comptes se tiennent en marcs à 16 schellings à 12 pfennings lubecquois ou Hambourgeois. On reconnaît à Hambourg trois valeurs : celle de banque, marc de banque 1 fr. 87 c. 9957, thaler de banque, 5 fr. 63 c. 9870 ; celle d'espèce de banque et la valeur courante monnoyée, marc courant, 1 fr. 52 c. 7465, thaler courant, 4 fr. 58 c. 2394. La première est une monnaie imaginaire ; l'argent de la seconde est à la monnaie courante comme 16 est à 25.

Hambourg, sur la rive droite de l'Elbe, est la capitale de cette république ; cette grande ville est la plus commerçante de l'Allemagne ; elle s'est relevée des pertes immenses de 1813 et 1814 ; sa population, qui était réduite à 60,000 habitans, est aujourd'hui de 122,000 âmes.

## RÉPUBLIQUE DE LUBECK.

---

Cette république, située entre la mer Baltique, la principauté d'Oldenbourg-d'Entin, le duché de Holstein et le grand duché de Mecklembourg, possède en commun avec Hambourg le baillage de Bergdorf ; son territoire n'est pas tout contigu, mais composé de plusieurs fractions ; sa population est de 46,000 âmes ; son revenu de 1,034,000 fr. ; sa dette de 9,000,000. Ses forces de 406 hommes. On compte à Lubeck par marcs à 16 schellings, à 12 pfennings 1 fr. 50 c. 7465.

Lubeck est la capitale ; sa population est de 26,000 h.

## RÉPUBLIQUE DE BRÊME.

---

Cette république ne comprend que la ville et le territoire de ce nom situés sur le Weser ; c'est un enclave du royaume de Hanovre. Brême, ville grande et industrielle, compte 40,000 habitans. On cite la cathédrale luthérienne avec le fameux caveau dit *Beykeller*, qui a la propriété de conserver les cadavres ; l'hôtel-de-ville, dont les caves sont réputées contenir les meilleurs vins du Rhin. La population de cet état est de 50,000 âmes. son revenu de 1,034,000 fr. ; sa dette de 7,800,000 fr. ; ses forces de 585 hommes.



## RÉPUBLIQUE DE FRANCFORT.

---

Une partie du territoire de cette république est enclavée dans le grand duché de Hesse-Darmstadt, dans la partie hessoise de Hanau, et l'autre touche au duché de Nassau. Sa population est de 54,000 âmes; son revenu de 1,634,000 fr.; sa dette de 17,000,000 fr.; ses forces de 475 hommes. Francfort-sur-le-Mein, est la capitale de cette république et de toute la confédération. Sa population est de 60,000 âmes; cette ville industrielle est très-commerçante, quoique les foires que l'on tient tous les ans à Pâques et à la S<sup>t</sup> Michel ne soient pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'autrefois, alors qu'elles attiraient 50,000 étrangers; elles sont encore les plus riches et les plus fréquentées de l'Europe. Le journal de Francfort est le plus ancien de l'Allemagne; sa publication remonte à 1615.

Nous avons dit que cette ville était la capitale de la confédération germanique qui fut le résultat des malheureux événemens de 1814 et 1815. Son but est le maintien de la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne et l'indépendance et l'inviolabilité des états confédérés. Les affaires de la confédération sont confiées à une diète fédérative dans laquelle chaque état vote par plénipotentiaires. L'Autriche préside à la diète fédérative; le total des voix à l'assemblée générale est de 71; le nombre de voix des divers états confédérés est calculé sur l'étendue respective des états individuels, ainsi qu'il suit :

### *Etats qui ont chacun quatre voix.*

Autriche.  
Prusse.  
Bavière.

Saxe.  
Hanovre.  
Wurtemberg.

### *Etats qui ont 3 voix.*

Bade.  
Hesse électorale.  
Grand duché de Hesse.

Holstein et Lœwenbourg.  
Luxembourg.

### *Etats qui ont 2 voix.*

Brunswick.  
Mecklembourg-Schwerin.

Nassau,



*États qui ont 1 voix.*

Saxe-Weimar.	Hohenzollern-Eschingen.
Saxe-Gotha.	Lichtenstein.
Saxe-Cobourg.	Hohenzollern-Sigmaringen.
Saxe-Meiningen.	Waldeck.
Saxe-Hildbourghausen.	Neuss (branche aînée).
Mecklembourg-Strélitz.	Neuss (branche cadette).
Holstein-Eldembourg.	Lippe-Schauenbourg.
Anhalt-Dessau.	Lippe-Detmoldt.
Anhalt-Bernbourg.	Lubeck.
Anhalt-Kœthen.	Francfort.
Schwartzbourg - Sonders- hausen.	Brême.
Schwartzbourg-Rudolstadt.	Hambourg.
	Hesse-Hombourg.

D'après les dispositions arrêtées par la diète en 1822, l'armée fédérale doit être fournie par les états de la confédération à raison d'un soldat par 100 habitans pour l'armée active, et d'un soldat par 200 habitans pour l'armée de réserve, ce qui forme une armée de 503,484 hommes. Les forteresses fédérales sont Luxembourg, Mayence et Landau.

## FRANCE.

---

Ce royaume, un des plus occidentaux de l'Europe, est situé dans la zone tempérée; il est borné au nord par le royaume de Belgique, à l'est par le grand-duché du Bas-Rhin, le Mont-Jura, qui le sépare de la Suisse, le Piémont et les Alpes, au sud par la Méditerranée et les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, à l'ouest par l'Océan atlantique et la Manche, à l'ouest-nord-ouest par le Pas-de-Calais, qui le sépare de l'Angleterre.

La position géographique de la France, sa situation au milieu de la zone tempérée, l'air pur et serein qu'on y respire, la fertilité de son sol, et l'aménité de ses habitans, en font, sans contredit, un des plus beaux Empires de la terre. On trouve en France toutes les productions de l'Europe; les plaines y sont bien cultivées, et produisent des grains en abondance; les côteaux y sont garnis de vignobles qui font une des grandes bran-



ches de commerce du pays; de nombreux troupeaux paissent dans de gras pâturages; les côtes fournissent autant de poisson que la population peut en consommer; les provinces méridionales donnent quantité de soie et d'excellente huile. Enfin, elle produit toutes les céréales, vins estimés, oliviers, orangers, safran, tabac, coton, manne, soie, pastel, gaude, chanvre, lin, cidre, bois de construction et de chauffage. Enfin, les côtes fournissent de bons marais salans, et d'excellentes pêcheries; la fertilité de son sol était reconnue il y a long-temps. Strabon, en parlant des Gaules, s'écriait : « Ah! quel pays, on n'y voit rien d'oisif, ni les montagnes, ni les bords des rivières, ni les côtes de la mer, ni les habitans; tout y est fertile. »

On trouve en France des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'argent, d'or, etc., quantité de carrières de très-belles pierres, de marbre et de plâtre, d'ocre, de mercure, de charbon de terre; elle possède plusieurs eaux minérales et produit quantité de plantes médicinales et aromatiques. On sait que les arts et les sciences y sont cultivés avec succès, les grands hommes qu'elle a produits en sont une preuve. Quant à l'industrie, on peut opposer aux folles prétentions de nos voisins les Anglais, les riches manufactures de notre France; il suffit de citer les manufactures de glaces de Saint-Gobin, les tapisseries des Gobelins, la porcelaine de Sèvres, les tapis de la Savonnerie, l'orfèvrerie et les meubles de Paris, les soieries de Lyon, de Nismes et de Tours, les draps de Louviers, de Sedan, d'Elbœuf; les toiles de Flandre, du Dauphiné, de la Bretagne; les rouenneries, les dentelles du Puy, de Valenciennes; les manufactures d'armes de Versailles, de Saint-Etienne et de Charleville; les clouteries du Forez; les fabriques d'épingles de l'Aigle, les étamines, les bougies du Mans, les batistes de Cambrai, de Valenciennes; les mousselines de Tarare; les papeteries de Limoges, d'Annonay, d'Auvergne, des Vosges; les manufactures de faïence de Chantilly, de Sceaux, de Toul; les verreries de Saint-Quentin, les imprimeries de Paris et de Lyon. Que ceux de nos compatriotes, qui ne trouvent rien de bon, à moins que cela ne soit étranger, apprennent qu'à l'étranger même, la plus belle recommandation, pour un produit quelconque, est de dire qu'il est de France.

Nos divers édifices publics, les Invalides, le Panthéon,



le Louvre, Versailles, la colonne de la place Vendôme, etc., prouvent quel est le génie de nos artistes en ce genre. Les écoles de peinture, de musique, d'architecture, de droit, de médecine, et surtout l'école polytechnique, ne nous laissent rien à apprendre chez nos voisins. La France a produit de grands hommes dans tous les genres; leurs noms, qui font sa gloire, sont devenus l'héritage de tous les peuples, ils sont aussi connus à l'étranger que dans leur patrie. Le Français est d'une taille moyenne, généralement bien proportionné; il est vif, gai, poli, léger, bon et confiant, vain et spirituel; il est courageux, ardent dans les combats, impétueux dans l'attaque, mais se rebute facilement. Les derniers événemens politiques ont apporté quelques modifications au caractère national. La langue française est la plus usitée de l'Europe; son commerce est extrêmement actif.

Le royaume était divisé autrefois en 32 provinces et 40 gouvernemens militaires, un intendant était chargé de l'administration; quelques-unes avaient des Etats particuliers, d'autres jouissaient de certains privilèges, enfin, chacune avait des coutumes, des usages, des mesures et des poids différens; la révolution a fait disparaître ces anciennes divisions et ces divers usages. La France est maintenant divisée en 86 départemens et 23 divisions militaires; chaque département en plusieurs arrondissemens communaux, ou sous-préfectures; ces sous-préfectures sont subdivisées en cantons et en communes. Il y a dans 27 villes une cour royale dont le ressort, à l'exception de celle de Bastia, s'étend sur plusieurs départemens.

Le gouvernement actuel de la France est une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire que l'autorité est tempérée par deux chambres: la chambre des pairs et la chambre des députés des départemens. La personne du monarque est inviolable; mais les ministres sont responsables; le roi soumet aux discussions des chambres les lois qu'il propose.

Depuis 1830, que Louis-Philippe est monté sur le trône, la charte de Louis XVIII a été modifiée. Nous renvoyons nos lecteurs à cette charte, pour avoir une connaissance juste du gouvernement de la France et des droits des citoyens français.

Le conseil du roi se subdivise en conseil des ministres,



conseil d'état et conseil privé ; l'administration générale se compose de plusieurs départemens ministériels : 1° la chancellerie et le ministère de la justice ; 2° le ministère des affaires étrangères ; 3° le ministère de l'intérieur et de la police ; 4° ministère de la maison du roi ; 5° ministère de la guerre ; 6° ministère de la marine ; 7° ministère des finances.

L'organisation de la justice se compose : 1° d'une cour de cassation et d'une cour des comptes ; 2° de 27 cours royales ; 3° de tribunaux de première instance séant dans les chefs-lieux d'arrondissemens ou sous-préfectures ; 4° de tribunaux de commerce répartis dans les principales villes ; 5° de justices de paix établies dans chaque canton.

Chaque cour royale se divise en cinq chambres, savoir : trois chambres pour les matières civiles, une chambre d'appel de police correctionnelle et une chambre de mise en accusation. Les cours d'assises sont présidées par un conseiller pris dans les trois cours civiles ou dans la chambre d'appel de police correctionnelle ; ce président est assisté par d'autres conseillers ou des juges du tribunal de première instance ; ils sont nommés par le chancelier ou par le président de la cour royale. A ces juges sont adjoints douze jurés pris parmi les citoyens ; ils répondent par *oui* et par *non* aux questions soumises par le président du tribunal relativement à la culpabilité d'un accusé.

La France est située entre les 43° et 51° degrés de latitude nord, et entre le 7° de l'ouest et 5° de l'est. Elle a environ 270 lieues de l'est à l'ouest, et 230 du nord au sud. Sa superficie est de 20,528 lieues carrées ; ses principales montagnes sont : les Pyrénées, les Alpes, les Vosges, le Jura, les Cévennes, le Puy-de-Dôme, etc. Elle est arrosée par plus de 6,000 rivières, dont un grand nombre sont navigables ; d'autres sont jointes par des canaux ; ses principales rivières sont : la Saône, le Rhône, la Loire, le Rhin, la Seine, l'Escaut, la Meuse, l'Isère, l'Allier, la Marne, la Garonne, etc. ; les canaux les plus remarquables sont ceux de Languedoc, de Briare, d'Orléans, de Saint-Quentin, de l'Oureq, etc. Ses possessions sont : en Afrique, Alger, l'île Bourbon et le Sénégal ; en Asie, Pondichéry et Chandernagor ; en Amérique, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Cayenne.

Les Gaulois ou Celtes furent les premiers habitans de



la France ; ces peuples étaient valeureux, hospitaliers et amans de leur liberté ; on leur reprochait d'être trop adonnés au vin et à la table. Ils firent trembler Rome ; César employa dix années pour les subjuguier ; on divisa le territoire en dix-sept provinces romaines, savoir : trois Narbonaises, les Alpes maritimes, les Alpes pennines ; deux Aquitaines, la Novempulanie, cinq Lyonnaises, deux Belghiques, deux Germanies et la Gaule-Séquanaise. Le christianisme succéda à la liturgie des Druides vers la fin du deuxième siècle ; les Francs, sortis de la Germanie, commandés, dit-on, par Pharamond, subjuguèrent les Gaulois vers le commencement du cinquième siècle, donnèrent leur nom à ce beau pays, et fondèrent, sous Clovis, le royaume de France. Ce prince embrassa le catholicisme à la persuasion de Clotilde, son épouse. La loi salique, qui fait encore partie de notre Code politique, date depuis ce règne ; d'après cette loi, les femmes sont exclues du trône. En 751, Pepin s'empara de la couronne, et fonda une nouvelle dynastie ; son fils, Charlemagne, lui succéda ; son règne fait époque dans nos annales ; ses descendans furent dépossédés par Hugues Capet, en 987, qui devint le chef de la famille qui nous gouverne. Dans cette longue suite de rois, plusieurs méritèrent la reconnaissance des peuples par leur sollicitude pour eux : on citera toujours comme modèles de bons princes, Louis IX, Charles V, Louis XII, Henri IV, et l'infortuné Louis XVI. Ce monarque convoqua les Etats-Généraux pour trouver un remède aux maux qui menaçaient l'Etat ; en 1789, ils se constituèrent en assemblée nationale ; cette assemblée abolit la noblesse, les privilèges, les ordres monastiques, les parlemens ; supprima les provinces, et divisa la France en quatre-vingt-trois départemens. En 1791 l'Assemblée constituante donna une constitution qui restreignit l'autorité royale. Le 10 août 1792, une révolution eut lieu qui força le monarque de se réfugier au milieu d'une assemblée qui, sous le nom de *Convention nationale*, renversa son trône le 21 septembre 1792, et déclara la république. Traduit à la Barre de la Convention, Louis XVI fut condamné à une majorité de cinq voix ; cet infortuné monarque, doué de toutes les vertus privées, périt sur un échafaud le 21 janvier 1793 ; la France fut alors livrée à toutes les horreurs de l'anarchie ; le 16 octobre, la reine, Marie-Antoinette,



fut condamnée à subir le même sort que son royal époux. Les auteurs de tant de crimes se firent justice eux-mêmes, et se traînèrent mutuellement à l'échafaud. Le 26 octobre 1795, la Convention nationale est dissoute et remplacée par un Directoire exécutif composé de cinq membres et de deux conseils, l'un, dit des *Cinq-Cents*, chargé de rédiger et de proposer les lois, l'autre, de 250, chargé de les sanctionner. La France, malgré ses divisions intestines, présenta toujours une barrière insurmontable à ses ennemis; en 1796, l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte, fit de brillantes conquêtes; la campagne de 1797 fut suivie du traité de Léoben; par le traité de Campo-Formio, elle acquit encore une augmentation de territoire; l'année 1798 fut remarquable par l'expédition d'Égypte; Bonaparte quitta l'Égypte et débarqua à Fréjus le 9 octobre, et se rendit à Paris; les 18 et 19 brumaire, il renversa la constitution directoriale, et forma un nouveau gouvernement dont il fut le chef, sous le titre de premier Consul; il eut d'abord pour collègues Sieyès et Roger-Ducos; ils furent remplacés par Cambacérès et Lebrun. Enfin le Sénat proclama Bonaparte Empereur des Français, et il fut sacré comme tel par le pape Pie VII, le 3 décembre 1804. Par le traité signé les 26 et 27 décembre, Napoléon fut reconnu roi d'Italie. Le 2 avril 1810 il épousa Marie-Louise d'Autriche; le 20 mars 1811 l'impératrice accoucha d'un fils auquel Napoléon donna le titre de *Roi de Rome*. La désastreuse campagne de Russie eut lieu, l'invasion de la France en fut la suite; le 31 mars l'ennemi fit son entrée dans Paris. Napoléon abdiqua le 2 avril; le sénat proclama Louis XVIII roi de France: ce prince, étant débarqué à Calais le 24 avril, se dirigea sur Paris et fit son entrée le 3 mai.

Napoléon, retiré à l'île d'Elbe, songeait à ressaisir la couronne; il reparut tout-à-coup en France; débarqué à Cannes le 1<sup>er</sup> mars, il arriva à Paris le 20. Le roi en était sorti la veille. L'Europe se ligua une seconde fois pour le renverser; le 18 juin eut lieu la bataille de Waterloo. La perte de cette bataille le fit descendre une seconde fois du trône. Transporté à l'île St<sup>e</sup>-Helène, il y mourut le 5 mai 1821. Le roi quitta Gand, arriva à Cambrai le 24 juin, et à Paris le 8 juillet. Il mourut en 1824; Charles X lui succéda, et jura de maintenir la charte; mais les fatales ordonnances rendues par ce



prince faillirent replonger la France dans une nouvelle révolution ; ce prince descendit du trône. Le duc d'Orléans lui succéda sous le nom de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>.

La France, en 1814, formait 154 départemens ; les conquêtes avaient porté sa population à 52,359,265 habitans. Par le traité de 1815, la France fut renfermée dans ses anciennes limites ; sa popul. est de 32,000,000 d'habitans ; le revenu de 987,620,000 fr. ; la dette de 5,900,000,000 ; les forces militaires de 279,957 hommes. Paris est la capitale du royaume. (*Voir la 2<sup>e</sup> partie pour la description de cette ville et la statistique de la France.*)

## ÉTATS ROMAINS.

---

L'État de l'Eglise est cette partie de l'Italie que les papes gouvernent temporellement ; il a 80 lieues de long sur 44 de large ; il est borné au nord par le Pô qui le sépare du royaume Lombard-Vénitien, et à l'est par la mer Adriatique, au sud par les Abruzzes, la Terre de Labour et la Méditerranée, et à l'ouest par la Méditerranée, la Toscane et le duché de Modène. On le divise en douze petites provinces et vingt délégations. Le territoire est fertile en blé, vin, huile, etc. ; mais il est mal peuplé. Les revenus bruts des pays soumis au pape s'élevaient, en 1826, à 45 millions ; les forces de terre sont de 7,400 hommes, y compris la garde papale. On y trouve des carrières d'alun, de vitriol, de soufre. Sa population est de 2,590,000 habitans. On compte à Rome et dans tous les États de l'Eglise par écus romains ou piastres à 100 baiocchi de 5 quatrini ou à 10 paoli de 10 baiocchi, argent de France, 5 fr. 38 c. 456.

L'état de l'Eglise subit plusieurs changemens pendant le cours de nos guerres en Italie ; il fut réuni à l'empire en 1809, et forma les départemens de Rome et du Trasimène. En 1815 le congrès de Vienne rendit au pape ses états tels qu'ils étaient en 1792, à l'exception d'Avignon et du comtat Venaissin qui resta à la France, et d'une petite partie de territoire en-deçà du Pô, qui fut cédée à l'Autriche.

Rome est la capitale de l'Etat de l'Eglise ; elle fut fondée par Romulus 752 ans avant la naissance de Jésus-Christ, et donna son nom à l'empire romain. Le gou-



vernement consulaire et républicain y fut établi l'an 509 avant l'ère chrétienne. L'autorité des consuls devint nulle sous les empereurs ; César ayant été créé dictateur, la république prit le nom d'*Empire romain*. En 530, Constantin transféra le siège du gouvernement à Constantinople ; cet empire fut divisé en deux parties : l'empire d'Orient, dont Constantinople devint la capitale, et l'empire d'Occident. Augustule fut le dernier empereur romain d'Occident vers la fin du cinquième siècle. L'an 800, Charlemagne se fit déclarer roi des Romains ; de cette époque date l'extinction des pouvoirs des monarques de l'Orient. Cette ville fut saccagée plusieurs fois ; la première fois par les Gaulois, l'an 390 avant Jésus-Christ ; par Alaric, roi des Goths, l'an 410 après Jésus-Christ ; par Genseric, roi des Vandales, en 455 ; par Odoacre, roi des Hérules, en 476 ; par Totila, roi des Goths, en 546. Elle fut prise par les troupes du connétable de Bourbon, en 1526 ; par les Français, en 1798 et 1809 ; par les Napolitains, en 1799 et 1815.

Cette ville est située sur les deux rives du Tibre que l'on passe sur quatre ponts ; elle est bâtie sur douze collines, et est entourée d'une forte muraille dont on évalue la circonférence à cinq lieues ; la superficie de la ville est de 512,862 toises carrées. On y compte 20 portes, dont deux sont murées, et deux se trouvent maintenant dans l'intérieur de la ville. On ne compte dans cette ville que 140,000 âmes, 35,900 maisons, 328 églises, et près de 9,000 juifs auxquels est affecté un quartier particulier. Cette ville possède quelques manufactures ; des fabriques de gazes, rubans, satins, velours, draps inférieurs, calancas et basins : elle fait un commerce de poudre de Chypre, odeurs, médailles antiques et tableaux. L'air est très-mal-sain depuis juillet jusqu'à octobre ; il est surtout funeste aux étrangers. Avant la domination des Français, cette ville n'était point éclairée pendant la nuit : ce sont eux qui y ont fait placer des réverbères ; il s'y commet néanmoins quantité d'assassinats, mais très-peu de vols.

On y voit encore une grande quantité de précieux restes de son antique splendeur, les principaux sont : le Panthéon, le Colysée ou amphithéâtre Flavien ; il contenait 100,000 spectateurs ; le tombeau d'Adrien, aujourd'hui château St.-Ange, le tombeau d'Auguste ; les arcs de triomphe de Titus, Constantin, Septime-Sé-



vère et Gallien ; les temples de Jupiter-Stator et de Jupiter-Tonnant, de la Concorde, d'Antonin, de Faustine, du Soleil, de la Lune, de la Paix, de Romulus, Pallas, de la Fortune virile, de Vesta, etc. ; les ruines des termes de Dioclétien, les colonnes Trajane et Antonine ; le palais des empereurs ; le théâtre de Pompée ; le mont Palatin ; les vestiges du pont triomphal ; les conduits de l'Aqua-Claudia, etc. L'autorité des papes, abaissée dans la personne de Pie VII par Napoléon, se manifeste aujourd'hui ouvertement ; le rétablissement des Jésuites et des fêtes, et solennités nombreuses, la prohibition des assemblées secrètes et des francs-maçons, etc., indiquent assez les dispositions actuelles du Saint-Siège.

Plusieurs voyageurs veulent que Rome moderne surpasse l'ancienne par la beauté de ses églises et de ses palais ; ils assurent que l'ancienne n'a rien à comparer à l'église Saint-Pierre ; la construction dura plus d'un siècle, et coûta 45 millions d'écus romains. Bramante en fut le premier architecte, et Michel-Ange en éleva l'immense coupole dont la hauteur jusqu'au sommet de la croix est de 68 toises. Après Saint-Pierre, on remarque les basiliques de Ste.-Marie-Majeure et de St.-Jean de-Latran ; la chapelle Corsini passe pour la plus belle de l'Europe ; on admirait aussi la basilique de St.-Paul, qui est hors de la ville, sur la route d'Ostie ; elle a été récemment consumée par un incendie ; mais on travaille à la rétablir. Parmi les palais, on cite d'abord le Vatican, immense édifice enrichi d'une infinité de peintures, destiné à conserver les restes précieux de l'antiquité et les ouvrages des hommes les plus célèbres des temps modernes ; le palais quirinal est la résidence des papes ; le palais de la chancellerie mérite de fixer l'attention, ainsi que celui de Barberini ; celui de Borghèse, qui renferme une vaste collection de tableaux et de rares sculptures ; celui d'Albini, remarquable surtout par son agréable situation ; celui de Corsini, où est morte la célèbre Catherine de Suède, etc. ; il serait trop long d'énumérer tous les palais, colonnes, obélisques, fontaines, et enfin tous les monumens dignes de fixer l'attention de l'homme de goût ; mais, au milieu de toutes ces richesses, cette ville offre un contraste frappant par la pauvreté de certaines habitations, et par la misère du petit peuple. Elle est sous le 10° 8' de longitude, et le 40° 53' 54" de latitude à Saint-Pierre.



Elle est à 327 lieues de Paris, 423 de Londres, 225 de Vienne, 678 de St.-Petersbourg, 393 de Constantinople, 57 de Naples, 156 de Turin, 69 de Florence, 595 de Stockolm, 384 d'Amsterdam, 453 de Copenhague, et 300 de Madrid.

## ROYAUME DES DEUX-SICILES.

---

Le royaume de Naples ou des Deux-Siciles occupe la partie méridionale de l'Italie ; il est borné au nord par l'état ecclésiastique, et entouré par la mer de tous les autres côtés. Il a environ 100 lieues de long sur 50 de large, et 3,100 lieues carrées de superficie ; il est traversé par les Apennins ; son sol est montagneux, sujet aux tremblemens de terre, et menacé par les irruptions du Vesuve ; on y trouve cependant de belles plaines, des vallées très-fertiles et des sites enchanteurs ; son climat est un des plus heureux de la terre, et son sol très-fertile ; il produit blé, huile, vin, beau coton, riz, lin, amandes, safran, manne, soufre, alun, vitriol, cristal de roche, olives, et fruits de toute espèce.

Parmi les vins excellens que produit son terroir, on distingue le lacryma-christi ; on y élève beaucoup de bestiaux, des chèvres, des buffles, des moutons, dont la laine est estimée, et des chevaux qui autrefois jouissaient d'une bonne renommée. Ce royaume possède un grand nombre de fabriques de soie et de coton, de mousseline, de chapeaux de paille, de cordonnet d'or et d'argent, de cordes d'instrumens, de liqueurs, d'essence, de fleurs artificielles, etc. Le commerce est en grande partie entre les mains des Français, des Anglais, des Danois, etc. Les importations consistent en café, sucre, épices, toiles, draps, étoffes de laine, objets de modes, papiers et tabacs. Les exportations consistent en vins, savon, oranges, citrons, coton, peaux d'agneaux et de chèvres, grains, lin, chanvre, noix de galle, safran, amandes, eau-de-vie et cordes d'instrumens. Le climat y varie beaucoup ; dans beaucoup d'endroits l'air est pur et sain, dans d'autres, au contraire, l'air est insalubre, surtout le long des côtes, où il existe beaucoup de marais ; dans certaines saisons, il pleut six à sept semaines de suite. Le sirocco, vent du sud-est, qui règne pendant le mois de mai, donne lieu à plusieurs



maladies. Les Napolitains sont spirituels ; mais une religion mal-entendue nuit chez eux aux progrès de l'esprit.

Ce royaume est arrosé par le Garigliano, le Volturno, le Bassento, la Pescara, etc. ; mais aucune de ces rivières n'est pour ainsi dire navigable. Parmi les lacs, on remarque le Celano, l'Agnano et l'Averno ; la Sicile fait partie de ce royaume ; sa popul. est de 7,420,000 habitans ; le revenu est de 110,000,000 de francs, la dette de 500,000,000. Depuis 1818, on compte par ducati à 100 grani à 10 cavalli, 4 fr. 24 c. 8233 ; autrefois on comptait par ducati di regno à 10 carlini à 10 grani. En 1820, l'armée de terre se composait de 10 régimens de ligne, 4 régimens d'infanterie légère, 4 régimens de cavalerie, formant ensemble 16,000 hommes, outre 15 régimens de milice provinciale, formant 47,000 hommes. Aujourd'hui ses forces militaires sont portées à 51,510 hommes.

Naples est la capitale de ce royaume ; cette ancienne et riche ville est très commerçante, elle est située dans la Terre de Labour, sa situation en fait le plus délicieux séjour de l'Italie ; elle s'élève sur une montagne en amphithéâtre au fond d'un golfe de la mer Méditerranée ; sa plus grande longueur est de 2,300 toises du nord au sud, ou depuis le château de Capo-di-Monte jusqu'à la pointe du château de l'Œuf ; on évalue sa circonférence à plus de trois lieues ; cette ville n'a qu'un mur d'enceinte, mais elle est défendue du côté de la mer ; à l'ouest se trouve le château de l'Œuf ; à l'est, diverses batteries, les bastions de l'arsenal et le Château-Neuf ; à l'extrémité occidentale, la grosse tour des Carmes ; le fort St. Elme est plutôt destiné à la tenir en respect qu'à la défendre ; les rues sont étroites et pavées avec les laves du Vésuve, quelques-unes cependant sont très-belles ; celle dite de *Tolède* a 800 toises de long ; le soir, elle est parfaitement éclairée par les lumières des sorbetières ou cafés ; les monumens publics ne sont pas d'un goût excellent ; l'église de St.-Janvier, patron de Naples, est un vieil édifice gothique, dans lequel on conserve le sang de ce saint, qui, dit-on, se liquéfie deux fois par an ; on remarque l'arc de triomphe élevé en l'honneur de Ferdinand, duc d'Aragon ; le théâtre St.-Charles, qui est contigu au palais du roi, est, sans contredit, un des plus beaux théâtres de l'Europe ; il



fut brûlé en 1816, et rebâti depuis ; le palais royal est beau et majestueux ; plusieurs palais particuliers sont remarquables, entre autres ceux des Orsini, de Fromavilla, de la tour de la Rocca de Santo-Buono, de Gravina, de Ste.-Agathe, et celui du duc Maddaloni.

Les promenades publiques les plus fréquentées sont : celles du Platamone, sur les bords de la mer, d'où l'on jouit d'un coup-d'œil magnifique, le quai de la Chiaja, qui a près de 7,000 toises de longueur, et la promenade du Corso aux jardins de la Villa-Reale.

Le port n'a pas assez de développement ; un fanal en indique l'entrée ; le chantier et les magasins sont très-vastes : cette ville possède aussi plusieurs établissemens littéraires, tels que l'université, l'académie des sciences, l'école militaire, les académies des otiosi, des intronati, des ardenti, etc. ; les bibliothèques de Capo-di-Monte, de Seggio, des Hiéronimites, du prince de Tarsia, des Carmes, des Capucins, etc. Dans les faubourgs sont les églises de Saint-Sévère, de Santa-Maria-della Sanita, de l'hospice de St.-Janvier, de Santa-Maria-della-Vita, par lesquelles on descend dans les fameuses catacombes.

Les environs de Naples sont très-intéressans à parcourir pour les naturalistes et les antiquaires ; sa population est de 450,000 habitans ; Horace, Virgile, Tite-Live, Senèque, Stace, Claudien, Valla, Sannazar, Bocace, ont habité cette ville, et y ont composé une partie de leurs ouvrages ; elle est la patrie du chevalier Bernin, de Borelli, des musiciens Farinelli, Piccini et Sacchini, des poètes Sannazar et Mazini, et du pape Urbain VIII.

Elle est située sous le 11° 57' 30" de longitude, et le 40° 50' 15" de latitude, à 43 lieues de Rome, 70 de Palerme, 90 de Florence, 120 de Venise, 384 de Paris.

Le royaume de Naples a souvent changé de maître ; au 4<sup>e</sup> siècle, il passa de la domination des Romains sous celle des Goths ; les Lombards s'en emparèrent ; Charlemagne le prit sur Didier, leur roi ; il tomba sous le sceptre des empereurs Grecs ; les Sarrazins leur en enlevèrent une grande partie dans le 10<sup>e</sup> siècle ; les fils de Tancrede, gentilshommes normands, les en chassèrent, et y régnèrent jusqu'à Guillaume III, qui mourut sans enfans ; cette succession, en 1194, passa à l'empereur d'Autriche ; en 1257, Mainfroi, frère naturel de Conrad, fut reconnu pour héritier de ce royaume ; mais le comte



d'Anjou, frère de saint Louis, ayant été investi de ce royaume par le pape Clément IV, en 1265, défit et tua Mainfroi. L'année suivante, le jeune Conradin, héritier de ce trône, étant tombé entre ses mains, il lui fit trancher la tête, ainsi qu'au duc d'Autriche, Frédéric. Les Napolitains, fatigués du despotisme du duc d'Anjou, s'en vengèrent sur les Français; Pierre I<sup>er</sup>, gendre de Mainfroi, fit égorger, en Sicile, tous les Français, au premier coup de vêpres, le jour de Pâques 1282; ce massacre est connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*; de cette époque commencèrent les fameuses querelles d'Anjou et d'Arragon; il serait trop long d'énumérer tous les prétendans qui se disputaient ce royaume, et l'inondaient de sang. Charles VIII, roi de France, s'en empara en quinze jours, et s'y fit couronner roi; Gonzalve de Cordoue s'en empara; Ferdinand, roi d'Arragon, qui l'avait partagé avec Louis XII, en chassa les Français, et le garda, en 1503. Enfin, après avoir passé sous différentes dominations, les Espagnols s'en emparèrent en 1734, au nom de l'infant don Carlos; en 1759, don Carlos, montant sur le trône d'Espagne, laissa celui de Naples et de Sicile à l'infant don Ferdinand, le troisième de ses fils. Ce monarque ayant déclaré la guerre à la France, le général Championnet s'empara de Naples, après 60 heures du plus affreux carnage; la famille royale s'était retirée en Sicile. Ce royaume, déclaré république, prit le nom de *république parthénopéenne*; les revers que les Français éprouvèrent en Italie n'avaient pas permis de laisser Naples dans un état respectable de défense, le cardinal Ruffo s'en empara; mais le roi de Naples, en 1805, ayant pris parti contre la France, son royaume fut envahi, et il fut contraint de se retirer en Sicile. Son trône fut donné d'abord à Joseph Bonaparte; mais, ce prince étant passé sur celui d'Espagne, Napoléon y fit monter Murat. En 1813, Murat abandonna les armées françaises pour se mettre au nombre de nos ennemis; mais, en 1815, inquiété par la maison d'Autriche, il prit les armes; battu par les Autrichiens, il descendit du trône et vint chercher un asile dans sa patrie. Peu après, ayant fait une tentative pour ressaisir sa couronne, il fut arrêté à son débarquement, jugé par une commission militaire, et fusillé. En 1820, un mouvement insurrectionnel eut lieu, ayant pour but d'établir un gou-



vernement constitutionnel ; mais la présence des armées autrichiennes remit ce royaume sous la pleine autorité du roi. Ferdinand IV, frappé d'une attaque d'apoplexie, mourut le 3 janvier 1825 ; son fils, le duc de Calabre, lui succéda.

## ÉTATS DU ROI DE SARDAIGNE.

---

LES États du roi de Sardaigne se composent des duchés de Savoie et de Montferrat, de Gênes, de la principauté du Piémont, d'une partie du Milanais et du comté de Nice, et de l'île de Sardaigne dans la Méditerranée. Il est peu d'États en Europe qui présentent un aspect plus varié et plus agréable ; ils sont traversés par les Alpes maritimes et séparés de la Suisse par ses imposantes montagnes. La chaîne qui règne autour du golfe de Gênes et qui joint les Apennins donne à ce pays un aspect montagneux, tandis que la partie orientale offre à la vue de superbes vallées qui forment une partie du grand bassin de ce fleuve. Le climat est chaud dans les vallées étroites, tempéré sur les collines, et froid sur les montagnes ; il est généralement assez sain. Ce fertile pays fournit abondamment du froment, seigle, riz, orge, maïs, vin, olives, oranges, citrons, limons, figues, amandes, grenades, châtaignes, truffes et beaux fruits ; les rivières sont poissonneuses, et les forêts pourvues de gibier. On élève beaucoup de bétail, particulièrement dans les districts montagneux ; on s'adonne en Piémont à l'éducation des vers à soie qui fournissent la soie la plus estimée. On trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, des carrières de porphyre et de marbre, des eaux minérales, etc. Les exportations consistent en bétail, bois, riz, chanvre, fruits secs, huile, soie et soierie ; les objets d'importation sont : les articles de modes et de nouveautés, toiles, cuir, fer-blanc, tissu de coton et épices. La superficie de ces états réunis est évaluée à 2,500 lieues, et leur population à 4,300,000 habitans ; les revenus sont de 70,000,000 francs ; la dette de 100,000,000 ; l'armée de terre est de 46,857 hommes ; les forces de mer consistent en une frégate de 36 canons et deux bricks.

*La Sardaigne* est une île de la Méditerranée, au sud de l'île de Corse ; elle a 58 lieues de long sur 30 de large ;



la pêche y est abondante, surtout celle du thon et du corail ; les hivers y sont très-doux, mais le climat y est malsain ; l'agriculture et l'industrie y sont très arriérées. Cette île est bien située ; elle possède de bons ports, mais les habitans ne mettent pas à profit tous ces avantages ; cette île se ressent de l'absence des arts libéraux, et est à-peu-près ce qu'elle était il y a deux siècles. Sa population est de 275,000 habitans. Cagliari en est la capitale. Cette ville est située sous le 6° 75' 30" de longitude, et le 39° 13' 9" de latitude, à 80 lieues S. O. de Rome. Sa population est de 35,000 habitans ; elle a un bon port et est la résidence d'un vice-roi. Cette ville, dit-on, fut fondée par les Carthaginois.

*La Savoie* est un pays en général très-pauvre ; on y parle français ; ce pays est hérissé de montagnes dont le sommet est toujours couvert de neige ou de glace, de vastes forêts s'élèvent sur leurs flancs, et leurs bases offrent d'excellens pâturages. Ce pays produit peu de froment, beaucoup de foin, vin assez bon, et de beaux bestiaux. Les Français s'en emparèrent en 1792 ; ils en formèrent le département du Mont-Blanc ; il fut rendu au roi de Sardaigne en 1815. Du temps des Romains, la Savoie était habitée par les Allobroges ; elle fut érigée en comté dans le 11<sup>e</sup> siècle, et en duché au 15<sup>e</sup>. Chambéry en est la capitale ; cette ville est défendue par une citadelle et d'autres fortifications ; sa population est de 10,000 habitans ; elle est à 13 lieues de Grenoble, 22 de Lyon, 132 de Paris, et 38 de Turin. Les Savoyards sont doux, laborieux, pauvres et honnêtes ; beaucoup viennent en France, y gagnent de l'argent, l'économisent et retournent dans leurs montagnes s'acheter une portion de terre.

Le gouvernement des états du roi de Sardaigne est une monarchie héréditaire absolue ; quatre ministres d'état ont le gouvernement des affaires. Le roi de Sardaigne s'était retiré dans la Sardaigne pendant l'occupation de la Savoie et du Piémont par les Français ; Charles-Emmanuel abdiqua la couronne en 1802, se retira à Rome, où il prit l'habit de jésuite en 1817 : il y est mort le 6 octobre 1819 ; son frère Victor-Emmanuel lui succéda ; le traité de Paris lui rendit ses états ; le congrès de Vienne y ajouta le territoire de la république de Gênes, et, en 1815, il reçut encore la partie de la Savoie qui était restée à la France. Un mouvement insurrectionnel eut lieu en 1820, ayant pour but d'introduire un gouverne-



ment constitutionnel; le roi renonça au trône en faveur de son frère le duc de Gennevois; mais une armée autrichienne entra dans le Piémont et rétablit le roi dans toute son autorité.

TURIN est la capitale des états sardes et la résidence du souverain; cette ville est située sur la rive gauche du Pô, dans une plaine agréable et fertile; elle l'emporte sur presque toutes les villes d'Italie par la beauté de ses rues, de ses édifices et par les commodités de la vie; une écluse distribue l'eau dans tous les quartiers et nettoie les rues; elle a deux lieues de circuit en y comprenant les deux faubourgs; on passe le fleuve sur un beau pont en pierre; le palais royal est superbe; l'arsenal est bien bâti; la cathédrale est un vieil édifice gothique dont la coupole est en marbre; elle possède un musée, une riche bibliothèque, un observatoire, une belle collection de médailles, de statues, de vases et un cabinet anatomique. Sa population dépasse 120,000 hab. compris sa banlieue. Turin est le siège d'un archevêché et du sénat du Piémont ou tribunal suprême dont relèvent les tribunaux civils et criminels. On y fabrique des draps, des étoffes de soie, de laine et de coton, des liqueurs, du chocolat, et différens ouvrages en marbre et albâtre. Cette ville est très-ancienne; Annibal la sacagea, parce qu'elle n'avait pas voulu prendre parti contre les Romains; dans les temps modernes, cette ville souffrit plusieurs sièges; elle fut assiégée par les Français en 1706; ils la prirent en 1797 et l'évacuèrent en 1799, qu'elle fut occupée par les Austro-Russes. Elle fut de nouveau occupée par les Français en 1800, qui en rasèrent les fortifications et la citadelle; ils la gardèrent jusqu'en 1814, qu'elle fut rendue au roi de Sardaigne. C'est la patrie du cardinal de Tournon et du géomètre Lagrange. Elle est sous le 5° 20' de longitude, et le 45° 4' 14" de latitude; à 25 lieues de Gênes, 29 de Milan, 38 de Chambéry, 112 de Rome, 196 de Paris et 60 de Lyon.

## LA SUISSE.

---

Ce pays est borné au nord et à l'est par l'Allemagne, à l'ouest par la France, au sud par le royaume Lombard-



Vénitien. C'est le territoire le plus élevé de l'Europe ; les Alpes couvrent une grande partie de son étendue de l'est au sud, et la partie du nord à l'ouest est entre coupée par la chaîne moins élevée du Jura. On y trouve quelques plaines fertiles en grains et quelques vignobles ; mais en général le pays est pauvre, quoique bien cultivé ; on est étonné d'y voir des terrains cultivés là où il semble impossible à l'homme de porter ses pas. Parmi d'affreux torrens et de profonds précipices naissent ces fleuves qui vont fertiliser une partie de l'Europe. On y récolte de l'orge, de l'avoine, du maïs, du chanvre, du lin et du blé, mais en petite quantité ; la richesse de la Suisse consiste dans ses nombreux troupeaux ; les fromages et les bestiaux forment la plus grande branche de leur commerce. Les Suisses sont sobres, robustes et braves ; ils ont toujours été renommés pour leur amour de la liberté ; il est à regretter qu'avec un si beau sentiment, la pauvreté de leur pays les oblige de prendre un service salarié auprès des puissances étrangères. Le gouvernement de la Suisse est une république fédérative, divisée en six cantons directoriaux, qui sont : Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne ; le landamann de la Suisse est pris chaque année dans le canton directeur. Elle forme encore 22 cantons qui s'unirent, par un traité de confédération, le 7 août 1815. Chaque canton est souverain et maître chez lui pour ce qui regarde son administration ; mais tout ce qui concerne ses rapports avec l'étranger et tout ce qui intéresse la confédération est du ressort de la diète, qui s'assemble tous les ans dans l'un des cantons directeurs. Neuf cantons professent la religion catholique, dix le culte réformé, et trois suivent l'une et l'autre religion. Les revenus des vingt-deux cantons sont évalués à 10 ou 12 millions ; chaque canton doit toujours tenir prêt à marcher son contingent ; la totalité de ces contingens, sans l'état-major, est fixée à 33,758 hommes de toute arme ; un nombre égal forme le contingent de réserve ; la levée en masse est estimée à 200,000 soldats. Les Suisses ont des troupes au service de la Hollande, de la Sicile et de l'Espagne ; ils en avaient aussi en France avant les derniers événemens ; ces troupes alors montaient à 18,000. La population de la Suisse est de 1,980,000 habitans.

Les Suisses figurèrent dans les guerres contre César. De concert avec les barbares du nord, ils ravagèrent



l'Empire romain. Pendant plusieurs siècles, ils firent partie de l'empire d'Allemagne; mais, en 1308, ils en secouèrent le joug; deux gouverneurs, envoyés par l'empereur Albert, soulevèrent, par leur tyrannie, les cantons de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalden. Guillaume Tell perça d'une flèche Gessler, l'un de ces tyrans, et l'autre fut chassé du pays. Ces cantons firent une ligue pour dix ans; ce ne fut qu'en 1345 que Léopold, fils de l'empereur Albert, marcha contre eux à la tête de 20,000 hommes; 1,400 Suisses les attendaient dans les défilés de Morgarten pour les anéantir; ces succès décidèrent les autres cantons à s'allier avec les trois cantons libérateurs. Cette confédération monta au nombre de treize cantons qui formèrent, pendant plusieurs siècles, la république helvétique. L'armée française pénétra en Suisse en 1798 et 1799, et en changea la constitution; mais les Français n'étaient pas encore partis qu'ils se soulevèrent; on fit marcher contre eux une armée pour les soumettre; en 1803, leur constitution subit encore quelques modifications; en 1814, les alliés refusèrent de reconnaître la neutralité suisse, et pénétrèrent en France par ce pays; mais le 20 novembre 1815, les puissances alliées reconnurent la neutralité perpétuelle de la Suisse et l'inviolabilité de son territoire.

**BERNE**, l'une des principales villes de la Suisse, et capitale du canton du même nom, fut bâtie en 1191 par Berthold V. Elle renferme une population de 21,000 habitans. La Suisse n'a point de capitale permanente; les villes de Zurich, Berne et Lucerne deviennent alternativement tous les deux ans la capitale de la confédération. Berne a été la capitale en 1830, Lucerne l'a été pendant 1831 et 1832; Zurich l'est pour 1833 et 1834. Berne est bâtie en amphithéâtre, possède une bibliothèque, un arsenal, un grand hôpital, un cabinet d'histoire naturelle, etc.; la cathédrale est un beau monument gothique. Elle fut prise par les Français en 1798, après un sanglant combat; elle est sous le 5° 6' de longitude *est*, et le 46° 56' 55" de latitude; à 5 lieues de Fribourg, 19 de Bâle et 28 de Genève.

Bâle, capitale du canton du même nom, est une grande et belle ville divisée en deux parties par le Rhin, que l'on traverse sur un beau pont en bois de 600 pieds de long. Cette ville, très-commerçante, est la patrie de Holbein, d'Euler, de Bernouilly, d'Hermann, etc. Il



s'y tint un concile en 1341 ; elle est mal bâtie , mais on y remarque la cathédrale , la maison de ville et la bibliothèque ; sa population est de 15,000 habitans. Elle est sous le 5° 15' 10" de longitude , et le 47° 53' 34" de latitude , à 22 lieues de Strasbourg , 50 de Genève , 123 de Paris , et 150 de Vienne.

Zurich , sur la Limmat , est à l'extrémité septentrionale du lac du même nom. Sa population est de 11,000 habitans ; elle est la patrie du naturaliste Conrad Gesner , et du poëte Salomon Gesner , Pestalozzi , Lavater , Hizzel et autres. Elle est sous le 6° 11' de longitude , et le 47° 22' de latitude ; à 54 lieues de Genève , 15 de Constance , 18 de Bâle et 22 de Berne. Le lac de Zurich est formé par la rivière de Lintz , nommée la *Limmat* , lorsqu'elle en sort. Ce lac , un des plus considérables de la Suisse , a 10 lieues de long sur une de large ; il est à 1,279 pieds au-dessus du niveau de la mer : on y trouve vingt espèces de poissons.

Lucerne est la capitale du canton de ce nom et compte 6,000 habitans. C'est près de cette ville que se trouve le monument élevé par souscription aux Suisses qui périrent aux Tuileries le 10 août 1792 : c'est un lion colossal sculpté dans la montagne.

Genève , capitale du canton de ce nom , est la ville la plus riche et la plus peuplée de la Suisse ; elle compte 26,000 habitans.

## ESPAGNE.

---

Ce royaume est borné au nord par les Pyrénées et l'Océan Atlantique , à l'est par la Méditerranée , à l'ouest par l'Océan et le Portugal , et au sud par le détroit de Gibraltar et l'Océan ; il a 240 lieues de long et 200 de large. Ce royaume est peu peuplé à raison de son étendue ; sa population est de 13,900,000 habitans ; et ses revenus de 178,600,000 francs ; sa dette est de 4,000,000,000. L'armée est forte de 90,000 hommes.

L'Espagne est divisée en 14 provinces , dont quelques-unes prennent le titre de royaume , au nord , la Navarre , la Biscaye et les Asturies ; à l'ouest , l'Estramadure et la Galice ; au sud , l'Andalousie , Grenade , Cordoue , Jean et Murcie ; à l'est , l'Aragon et la Catalogne ; au mi-



lieu, le royaume de Léon, la nouvelle et la vieille Castille. L'Espagne, par son heureuse position, est renfermée dans des limites marquées par la nature ; elle deviendrait un état prospère, si les habitans s'adonnaient davantage à la culture et aux opérations commerciales ; elle est arrosée par 150 rivières, dont les plus considérables sont : l'Ebre, le Tage, le Guadalquivir, la Guadiana, le Duero et le Minho : elles nourrissent en abondance des poissons divers ; l'air y est sec et sain, il n'y a presque pas d'hiver ; son territoire fertile produit abondamment des grains de toute espèce, des fruits, des vins excellens, du chanvre et du lin, du safran, de la garance, de l'huile, du miel, etc., des laines très-estimées et des chevaux renommés. On y trouve des mines de toute espèce, mais l'exploitation en est mal dirigée. Les Espagnols sont sobres, patients, spirituels et braves. Malgré tous ces avantages, l'Espagne est loin d'être dans un état prospère ; quelques réformes pourraient procurer à cet Etat de grandes améliorations.

Les Romains possédèrent long-temps l'Espagne : ils en furent chassés par les Goths ; au 5<sup>e</sup> siècle, les Vandales, les Alains et les Suèves se la partagèrent ; au 8<sup>e</sup> siècle, les Goths y rentrèrent de nouveau et en furent chassés par les Maures qui s'y maintinrent long-temps et régnèrent 300 ans à Grenade ; le reste de l'Espagne, divisé en plusieurs royaumes chrétiens, expulsa les Maures en 1492 : elle fut gouvernée par les princes de la maison d'Autriche depuis Philippe et Charles-Quint, son fils, jusqu'en 1700, que Charles II, n'ayant pas d'enfans, nomma pour son héritier le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV ; il prit le nom de *Philippe V* ; Charles III lui succéda, puis Charles IV, qui, en 1808, fit une cession forcée de ses droits à la couronne d'Espagne. Napoléon plaça sur ce trône son frère Joseph ; les Espagnols ne voulurent point reconnaître ce nouveau monarque ; et, aidés par les Anglais, ils soutinrent contre la France une guerre qui ensanglanta ce malheureux royaume. Dans le mois de mars 1814, Ferdinand VII entra dans ses états au milieu des acclamations de ses sujets. Les cortès lui présentèrent la constitution qui avait été rédigée pendant la détention de ce monarque ; le roi refusa de la signer, et déclara l'assemblée dissoute. En 1820, il éclata une insurrection parmi les troupes réunies à Cadix, et destinées pour les colonies espa-



gnoles ; elles marchèrent sur Madrid , et firent recevoir la constitution des cortès ; S. M. y adhéra ; plusieurs mouvemens insurrectionnels ayant eu lieu , les puissances étrangères demandèrent au ministère espagnol quelque modification à cette constitution ; le ministère s'y refusa. Une guerre civile ayant éclaté dans ce malheureux pays , le gouvernement français y fit entrer une armée sous les ordres du duc d'Angoulême ; les cortès , à son approche , emmenèrent le roi à Cadix ; les Français les y suivirent , et forcèrent cette place à capituler. Le roi Ferdinand retourna à Madrid.

On compte en Espagne par huit valeurs différentes ; cependant la valeur castillanne est généralement adoptée. On compte par riaux de vellon à 34 maravidis, o fr. 26 c. 700, ou par riaux de plata antigua à 54 maravidis de plata antigua, o fr. 50 260. On entend par plata la monnaie d'argent et par vellon celle de billon ; la monnaie de plata antigua comprend les monnaies frappées avant 1686, et la monnaie de plata nueva les espèces d'argent frappées depuis cette époque.

Le roi d'Espagne a le titre de *Majesté catholique* ; son fils aîné porte celui de *Prince des Asturies* ; les fils et filles du roi, ainsi que les enfans du prince des Asturies, portent le titre d'*Infans* et d'*Infantes*. La dignité de *Grands d'Espagne* est divisée en trois classes : ceux de la 1<sup>re</sup> classe ont le privilège de se couvrir avant de parler au roi ; ceux de la 2<sup>e</sup>, quand ils ont commencé leur discours ; ceux de la 3<sup>e</sup>, quand ils ont fini ; néanmoins, aucun ne se couvre sans l'ordre du roi.

A la mort de Ferdinand VII, sa fille Isabelle est montée sur le trône, et promit à ses peuples un gouvernement plus en harmonie avec les lumières du siècle. Don Carlos, frère du roi défunt, n'a pu réussir à faire valoir ses droits au trône, la nouvelle reine étant déjà reconnue et appuyée par la France et l'Angleterre.

Les colonies espagnoles de l'Amérique méridionale se sont rendues indépendantes. L'Espagne possède encore les îles Canaries, et les îles Philippines et Mariannes dans la mer de l'Inde. La religion catholique est la religion de l'état et la seule qui soit tolérée.

Madrid, dans la Nouvelle-Castille, est la capitale de l'Espagne ; elle est presque au centre du royaume à 2,220 pieds au-dessus du niveau de la mer, près du Mançanarez, petit ruisseau souvent à sec qu'on passe sur



un pont magnifique ; elle est bâtie sur plusieurs petites collines peu élevées , au milieu d'une plaine peu agréable ; l'air y est pur et sain ; mais , étant très-vif , il ne convient pas aux personnes d'une faible constitution. Elle possède un beau palais et d'autres beaux édifices , une académie de beaux-arts , une de médecine , une belle bibliothèque , un cabinet d'histoire naturelle , un magnifique jardin botanique. Les maisons sont en général basses , avec de petites portes et des croisées grillées ; les anciennes rues sont tortueuses et étroites , mais il y en a de fort belles : on distingue celle d'Alcala où dix voitures pourraient passer de front. On compte 42 places : la place Mayor est entourée de maisons uniformément bâties , ayant cinq étages , et ornées de balcons : c'est sur cette place qu'est le palais de la Panaderia , où la famille royale assiste aux combats de taureaux ; la puerta del Sol a la forme d'une étoile , cinq rues y aboutissent ; elle est ornée du palais royal et de l'hôtel-de-ville ; le jardin de Buen-Retiro est délicieux ; le Prado est célèbre par les aventures tragiques et galantes qui s'y sont passées. Sa population , selon M. Minano , s'élevait , en 1825 , à 201,000 habitans , y compris 20,000 étrangers. Les Français la prirent en 1808 , et ils y sont entrés par capitulation le 20 mai 1823. Elle est la patrie de Lopes de Vega. Elle est sous le 6° 3' 15" de longitude occidentale , et le 40° 25' 20" de latitude ; à 5 lieues d'Alcala , 6 de l'Escurial , 106 de Lisbonne , 350 de Rome et à 280 de Paris.

L'Escurial , dans la province de Ségovie , est un des plus beaux et des plus grands palais de l'Europe ; Philippe II le fit bâtir en 1563 , en mémoire de la bataille qu'il gagna en 1557 sur les Français. près de St-Quentin ; ce palais , qui a coûté 6 millions de piastres , a 12,000 fenêtres ou portes , 22 cours et 4,000 colonnes : outre les appartemens pour le roi et la cour , il est habité par 200 moines de l'ordre de St-Jérôme qui occupent dix-sept cloîtres ; il renferme encore une bibliothèque de 130,000 volumes ; l'église a été construite d'après le modèle de St-Pierre de Rome. Les rois d'Espagne et les membres de leurs familles sont inhumés dans une chapelle voûtée qui est sous le maître-autel. Il y a de vastes jardins , des fontaines et de superbes allées bien plantées : depuis ce temps , l'Escurial , la bibliothèque et les tableaux ont souffert un incendie dont on a peine à calculer les dommages.



## PORTUGAL.

---

Ce royaume est le plus occidental de l'Europe ; il est borné à l'ouest et au sud par l'Océan, et à l'est et au nord par l'Espagne. Il a 125 lieues de long sur 60 de large ; sa surface est de 3,555 lieues carrées ; il est divisé en six provinces qui sont : Entre Douro-è-Minho, Tras os Montes, au nord ; au centre, Beira, l'Estramadure portugaise ; au sud, Alem-Tejo et Algarve. Le Portugal est l'ancienne Lusitanie des Romains ; il n'était point séparé de l'Espagne sous les rois maures. Le pays est montagneux, l'air pur et tempéré, le climat très-sain. Les productions de la terre y sont très-variées : on y récolte, dans les régions élevées, du blé, de l'avoine, du chanvre et du lin, du riz, dans les terres basses. Le sol est abondant en vin et en fruits, qui sont les principaux articles de commerce ; les oranges, les citrons et les olives y sont excellens. Les orangers y ont été apportés de la Chine, en 1548, par des marchands ; les premiers plants de vigne sont venus de la Bourgogne. On y élève beaucoup de bestiaux, les chevaux sont petits ; on se sert plus généralement d'ânes et de mules. L'agriculture n'y est pas dans un état florissant ; l'industrie n'y a pas non plus fait beaucoup de progrès ; on voit peu de manufactures dans ce royaume ; tout le commerce est entre les mains des Anglais ; ils y portent des draps, des étoffes de soie, de laine et de coton, des ouvrages d'orfèvrerie, horlogerie, plomb, étain, charbon de terre et douves ; ils en rapportent vins, huile, sel, amandes, fruits secs, peaux, tabac et liège. Le Portugal est riche en minéraux, comme or, argent, fer, plomb, étain, antimoine, cuivre, aimant, émeri, mercure, bismuth, houille, arsenic, améthystes, hyacinthes, aigues-marines, turquoises, grenades, cristal de roche, etc. Sa population est de 3,530,000 habitans ; le revenu de 54,096,000 fr. ; la dette de 160,000,000 fr. ; les forces militaires de 29,645 hommes de toutes armes, 4 vaisseaux de ligne et 14 frégates. La religion catholique est la dominante ; mais les protestans et les juifs y sont tolérés. La langue portugaise a beaucoup d'analogie avec l'espagnole, toutes deux sont dérivées du latin. On



compte en Portugal 2 archevêchés, 13 évêchés et environ 400 monastères. Le Portugal possède, en Amérique, une partie de la Guyane; en Afrique, l'île de Madère, les Açores, les îles du Cap-Vert, des établissemens dans la Guinée, à Angola et sur la côte de Mosambique, et en Asie, Goa, Timor et Macao. Le Brésil ne fait plus partie de ce royaume, et forme un état indépendant. Le Portugal a donné le jour à plusieurs hommes célèbres: c'est la patrie du Camoëns, de Vasco de Gama. Les Portugais sont braves et spirituels, polis et généreux, mais indolens et vindicatifs.

Alphonse VI, roi de Castille, érigea une partie du Portugal en comté, en faveur de Henri de Bourgogne, qui lui avait rendu des services signalés dans sa guerre contre les Maures. Alphonse Henriquez, fils de ce comte, ayant remporté une grande victoire sur les Maures en 1139, fut proclamé roi; depuis cette époque, le Portugal a toujours eu des souverains particuliers jusqu'en 1580, que Philippe II s'en empara; ce royaume ne resta que 60 ans sous la domination espagnole; les Portugais se révoltèrent en 1640 et élevèrent sur le trône don Juan, duc de Bragance; en 1807, une armée française, étant entrée en Portugal, s'empara de Lisbonne; la famille royale se retira au Brésil et ne revint à Lisbonne qu'en 1821; une révolution eut lieu en 1820, et rendit au Portugal le droit d'assembler les cortès, mais une contre-révolution, opérée en juin 1823, renversa le système constitutionnel et remit les choses sur l'ancien pied; en 1824, l'infant don Miguel, à la tête d'un parti que conduisait la reine, voulut, sous un vain prétexte, opérer un changement dans le gouvernement; le roi fut obligé de quitter sa capitale et de se réfugier à bord d'un vaisseau anglais; les ambassadeurs étrangers intervinrent; cette équipée n'eut point de suite, le roi rentra le même jour dans Lisbonne; l'infant reçut l'ordre de S. M. de voyager. Le 10 mars 1826 mourut le roi Jean VI. Don Miguel, son fils, lui succéda, mais son gouvernement sanguinaire ayant indisposé une partie de la nation, don Pedro, frère de don Miguel, fit une descente en Portugal et fit proclamer sa fille reine de Portugal sous le nom de dona Maria II. Néanmoins don Miguel, en ce moment, occupe encore une partie du pays, qui, par la présence des deux frères, est en proie à la guerre civile.



Lisbonne , capitale du Portugal , est située sur la rive droite du Tage , près de l'embouchure de ce fleuve , dans l'Océan atlantique , province de l'Estramadure ; son port , d'environ 5 lieues de long , est estimé l'un des meilleurs de l'Europe. Les rues sont assez belles , quelques-unes sont bordées de trottoirs ; les maisons ont de trois à cinq étages , et sont d'un extérieur agréable ; beaucoup ont des jardins ; elle renferme peu d'édifices remarquables ; elle possède une académie des sciences , un observatoire , des bibliothèques publiques et des fabriques de ratines et de toiles à voiles ; de bonnes fortifications la défendent du côté de la mer ; la citadelle n'est point armée et n'est remarquable que par son antiquité : tous les bâtimens , même les vaisseaux de guerre , mouillent devant la ville au milieu du fleuve. Sa population est de 260,000 habitans. On compte en Portugal par reis qui est la plus petite espèce de monnaie du pays : elle vaut 0 fr. 00 c. 6017 ; les grandes sommes s'expriment par mille reis , 6 fr. 04 c. 7124 , et par crusades vieilles à 400 reis , 2 fr. 40 c. 6850 , ou par crusades neuves à 480 reis , 2 fr. 88 c. 8212. On comprend , sous la dénomination de conto de reis , une somme de 1,000 reis. Elle est l'entrepôt de toutes les denrées coloniales des Portugais. Les objets d'exportation sont : vins de Porto , de Lisbonne , huile d'olive , sel , figues , raisins , citrons , oranges et amandes : ceux d'importation consistent en blé , toiles , chanvre , soierie , mercerie , quincaillerie , joaillerie , fer , acier , plomb , étain , cuivre , goudron et mâtures. Elle a éprouvé plusieurs tremblemens de terre ; celui arrivé le 1<sup>er</sup> novembre 1755 renversa plus de 6,000 maisons et coûta la vie à plus de 30,000 personnes. L'air y est très-sain ; elle est sous le 11° 27' 48" de longitude occidentale , et le 38° 42' 18" de latitude ; à 75 lieues de Séville , 106 de Madrid , 441 de Paris.

## GRAND-DUCHÉ DE TOSCANE.

---

Ce duché est borné au nord par les duchés de Parme , de Modène et l'Etat de l'Eglise , au sud par la mer de Toscane , et à l'ouest par la principauté de Lucques et les Etats Sardes. Il a environ 45 lieues du nord au sud



et 36 de l'est à l'ouest ; sa population est de 1,275,000 habitans ; son revenu 17,000,000, sa force militaire 4,000 hommes ; on compte dans les administrations par lire de 20 soldi à 12 denari 0,85 c. 0,528. Les Apennins le traversent : ils sont susceptibles de culture et renferment des mines d'argent, cuivre, alun, etc. Ce duché est arrosé par l'Arno, l'Ombro, la Chiana, et par plusieurs ruisseaux qui sortent des Apennins et vont se perdre dans la mer ; il abonde en vins, grains, oranges, citrons, et autres fruits ; il produit une grande quantité de soies, elles sont une des principales branches de commerce. Le climat y est généralement doux, et l'air salubre, excepté dans la Maremma ; l'industrie n'y est plus ce qu'elle était ; cependant on y fabrique beaucoup de soieries, de la toile, des chapeaux de paille, des essences et des liqueurs. Ce duché se divise en cinq provinces : Florence, Arezzo, Sienna, Grosseto et Pise. Le gouvernement est monarchique ; l'archiduc Léopold en est le souverain actuel et porte le titre de *grand duc de Toscane*.

La Toscane, appelée autrefois *Etrurie*, renfermait déjà douze villes, que Rome n'était encore qu'au berceau ; elle fut conquise par cette république et resta en son pouvoir jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire, qu'elle fut envahie par les Barbares ; elle recouvra son indépendance ; mais les troubles survenus vers le 13<sup>e</sup> siècle par les factions des Guelfes et des Gibelins amenèrent des changemens dans son gouvernement ; en 1530, la maison de Médicis s'empara de la souveraineté : cette maison se trouvant éteinte en 1737 par la mort de Jean Gaston, ce duché fut donné au duc de Lorraine en échange de cette province, qui fut réunie à la France. En 1801, ce duché fut érigé en royaume sous le nom de *royaume d'Etrurie*, en faveur du prince Louis, fils du duc de Parme : il mourut en 1803 : en 1807, la reine d'Etrurie céda ses Etats à la France ; en 1815, ils furent restitués à l'archiduc Ferdinand : on y ajouta l'état des Présides, la principauté de Piombino, etc. La langue italienne s'y parle avec une grande pureté ; ce pays s'honore d'avoir donné naissance à un grand nombre d'hommes illustres dans tous les genres, tels que Améric Vespuce, le Dante, Machiavel, Galilée, Michel-Ange, Lulli, Servandoni, etc.

Florence en est la capitale ; c'est une des plus belles



villes de l'Italie ; elle est située dans une charmante vallée , et est traversée par l'Arno , que l'on passe sur quatre ponts ; la cathédrale est d'une grande magnificence ; de beaux palais embellissent les rues , qui sont larges et droites : on remarque la coupole de Brunelleschi , et la fameuse méridienne de Toscanelli ; de superbes jardins et de très-belles promenades ; cette ville possède une université et plusieurs bibliothèques , dont une , celle des Magliabechiana , contient 90,000 volumes et 300 manuscrits ; elle a des fabriques de soie , de taffetas , de satin , de damas , bijouterie et joaillerie ; elle est entourée d'une muraille , et défendue par deux citadelles. Elle fut la patrie d'hommes célèbres dans les sciences , les arts et les lettres. Elle est sous le 8° 55' 30" de longitude , et le 43° 46' 41" de latitude ; à 19 lieues de Bologne , 53 de Rome , et 218 de Paris ; sa population est de 80,000 habitans.

Pise , sur l'Arno , comptait , dans le moyen âge , jusqu'à 150,000 âmes ; sa populat. actuelle est de 20,000. Sienne ne compte que 18,000 âmes ; Livourne compte 66,000 âmes ; Arezzo 9,000 ; Grossetto 3,000 ; l'île d'Elbe , devenue fameuse par le séjour de Napoléon , fait partie de ce grand duché ; Porto-Ferraïo en est la capitale ; les seuls édifices qu'on y trouve sont : le palais du gouverneur où résidait Napoléon ; il est formé des deux bâtimens dits du *génie* et de l'*artillerie* , situés dans l'endroit le plus élevé de la ville , entre le fort Stella et le fort Falcone , réunis par ce prince au moyen d'un nouveau corps de bâtiment ; les belles écuries qu'il fit construire en faisant sauter des rochers ; le théâtre , qui n'est que l'église del Carmine , qu'il changea en une salle de spectacle. C'est aussi à Porto-Ferraïo que commence la première et la seule grande route que possède l'île ; elle a été également construite par Napoléon pendant son court séjour. Sa population est de 2,000 habitans.

## DUCHÉ DE PARME ET PLAISANCE.

---

Le duché de Parme est borné au nord par le Pô et le Mantouan , à l'est par le duché de Modène et la Toscane , à l'ouest par le duché de Plaisance. Ce pays est un des plus agréables de l'Italie ; il est fertile en blé ,



maïs , vins , légumes , fruits , olives , etc. ; il produit d'excellens pâturages , surtout aux environs de Lodi , où l'on fait le fromage si renommé , dit de *Parmesan* ; sa superficie est évaluée à 200 lieues carrées , et sa population 440,000 habitans ; le revenu 6,500,000 fr. ; la dette 12,000,000 ; la force militaire 1,800 hommes ; on compte à Parme par lire à 20 soldi à 12 denari 0,24° 6913 ; 8 lire de Parme font exactement 20 francs de France.

En 1814 , les duchés de Parme et de Plaisance furent donnés à l'impératrice Marie-Louise , archiduchesse d'Autriche. Son fils , Charles Napoléon , duc de Reichstadt , devait lui succéder ; mais le 10 juin 1817 , il fut résolu , par les puissances alliées , qu'à la mort de cette princesse , ces deux duchés retourneraient à la reine Marie-Louise d'Etrurie , aujourd'hui princesse de Lucques , ou à ses successeurs.

Parme est la capitale des deux duchés ; cette ville est bien peuplée ; elle est située sur la Parma , dans une plaine fertile ; ses rues sont larges et droites ; ses maisons ont rarement plus de deux étages ; elle est entourée d'une muraille et d'un fossé ; sa citadelle était jadis une des plus fortes de l'Italie ; la cathédrale est d'une architecture gothique fort belle ; la coupole est peinte par le Corrège ; le palais ducal est vaste , il renferme une bibliothèque publique , une académie des arts , un musée de peinture et de sculpture , etc. ; le théâtre est le plus grand de l'Europe , il peut contenir 10 à 12 mille spectateurs ; les règles de l'acoustique y ont été si bien observées que le plus petit son s'y fait entendre. A Parme , l'air est pur et sain ; sa population est de 30,000 habitans. Le 27 juin 1734 , il se donna une sanglante bataille sous les murs de cette ville ; elle fait un grand commerce de soie , laine , riz et fromage de Parmesan ; l'art typographique y est cultivé avec éclat par les Bodoni. Elle est sous le 8° 6' 30" de longitude , et le 44° 48' 1" de latitude ; à 12 lieues de Crémone , 14 de Mantoue , 28 de Milan , 15 de Modène et 190 de Paris.

**PLAISANCE** est la capitale du duché de ce nom et la seconde ville des états de l'archiduchesse Marie-Louise ; elle est située dans une belle plaine , sur la droite du Pô , près du confluent de ce fleuve et de la Trébia ; elle était entourée de remparts en terre dont on a fait



maintenant des promenades ; les rues sont larges et droites ; les maisons , ainsi que les palais , sont en brique ; une bataille célèbre fut livrée sous ses murs en 1746 ; elle est la patrie de Raphaël, du cardinal Alberoni et de Grégoire X. Sa population est de 29,700 habitans. Elle est sous le 7° 4' 15" de longitude , et le 45° 2' 44" de latitude , à 12 lieues de Parme et 14 de Milan.

## DUCHÉ DE MODÈNE.

---

IL est borné au nord par le royaume Lombard-Vénitien , à l'est par les États du pape, au sud par ces états, le grand duché de Toscane et le duché de Lucques, à l'ouest par la Lunigiane toscane et le duché de Parme. Il se compose du duché de Modène , de Reggio et de Mirandola , des principautés de Correggio , de Carpi et de Novellan , d'une partie de la seigneurie de Garfagnana et du duché de Massa-et-Carrare. Sa population est de 380,000 habitans ; ses revenus 5,000,000 ; sa dette 1,500,000 fr. ; sa force militaire 1,780 hommes. On compte par livres italiennes à 100 centimes, 1 f., ou par livres de Modène à 20 soldi à 12 denari, 0,38 c. 3754.

Modène , capitale de ce duché est une jolie ville bien bâtie ; on cite le palais ducal, la cathédrale, remarquable par sa tour, une des plus élevées d'Italie ; sa population est de 27,000 âmes.

## DUCHÉ DE LUCQUES.

---

IL est borné au nord par le duché de Modène et le grand duché de Toscane , à l'est et au sud par ce dernier duché , à l'ouest la Méditerranée et le duché de Modène. Ce pays est composé du territoire de la ci-devant république de Lucques ; sa population est de 143,000 habitans ; le revenu est de 1,700,000 fr. ; la dette 1,000,000 ; les forces militaires 800 hommes.

Lucques , jolie ville située au milieu d'une campagne cultivée comme un jardin , est la capitale du duché et la résidence ordinaire du duc ; sa population est de 22,000 habitans ; on cite le palais ducal , la cathédrale



incrustée de marbre, les ruines d'un ancien amphithéâtre et les églises de St.-Michel et de St.-Fridieu, dont la construction remonte au 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> siècle.

A quelques milles de distance se trouvent les bains de Lucques, bien entretenus et très-fréquentés.

## PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

---

CETTE principauté, située entre les territoires de Gènes et de Nice, était, avant la révolution, sous la protection de la France, qui avait droit d'y mettre garnison; ce droit depuis a été transféré au roi de Sardaigne; la population est de 6,500 habitans; les revenus de 120,000 f. *Monaco*, capitale de la principauté, bâtie sur un rocher, avec un petit port, compte 1,000 habitans. Meutone est le lieu le plus important, il compte 3,000 habitans.

## RÉPUBLIQUE DE ST.-MARIN.

---

CET Etat, situé entre Cesana-Rimini et Urbin, est une enclave des Etats du pape, et se trouve sous sa protection: c'est un des Etats les plus anciens de l'Europe et doit sans doute sa longue conservation à sa petitesse. Cette république consiste dans la petite ville de San-Marino et dans les quatre villages qui l'entourent. La population est de 5,000 habitans; les revenus de 50,000 f.

## RÉPUBLIQUE D'ANDORRE.

---

CE pays vient d'être classé nouvellement par les géographes au rang des Etats; voici les motifs sur lesquels ils se sont appuyés: pendant la dernière guerre de la péninsule, la poursuite des soldats de la foi par l'armée des cortès a été considérée comme une violation du territoire de cette république, que la France regardait comme un Etat neutre. Cet état, placé sous la protection de la France et de l'évêque d'Urgel, est gouverné par un syndic qui préside le conseil de la vallée, et par



deux viguiers qui administrent la justice, l'un nommé par le roi de France et l'autre par l'évêque d'Urgel ; il est situé sur le versant méridional des Pyrénées, entre Foix, en France, et Urgel, en Espagne : il occupe la vallée d'Andorre ou Andorra ; sa population est de 15,000 âmes. Andorre, sur l'Embellire, petite ville d'environ 2,000 habitans, est la capitale de la république.

## EMPIRE OTTOMAN.

Cet empire se divise en Turquie d'Europe et Turquie d'Asie. La Turquie d'Europe est bornée au nord par l'Autriche et la Russie, au sud par l'Archipel et la mer de Marmara, à l'ouest par la mer Adriatique et la Dalmatie, à l'est par la mer Noire et la Russie. Il comprend toute la ci-devant Turquie européenne, dont il faut distraire la Bessarabie et une partie de la Moldavie cédées à la Russie, ainsi que les principautés de Serbie, de Valachie, Moldavie, et le nouvel état de la Grèce. La population de l'empire ottoman est extrêmement incertaine ; quelques géographes la font monter à 50 millions d'habitans ; d'autres, plus modestes, réduisent ce nombre à 28 millions ; quelques-uns donnent 18 millions à la Turquie d'Europe, et 9 millions à la partie d'Asie. Tooke, dans son histoire de Russie, donne à l'empire ottoman 49 millions d'habitans, répartis de cette manière : 8 en Europe, 36 en Asie, et 5 en Afrique. M. de Juchereau, de St-Denis, d'après les renseignemens qu'il a obtenus dans la grande chancellerie ottomane, donne, à la Turquie d'Europe, 8 millions, à la Turquie d'Asie 22 millions, à l'Egypte 2 millions, et aux populations des régions barbaresques 1,500,000 âmes, ce qui fait, pour tout l'Empire, un total de 33 millions cinq cent mille âmes. M. Adrien Balbi, dans son *Tableau statistique de l'Europe*, porte la population de la Turquie d'Europe à 7,000,000 ; la Serbie 380,000 ; la Valachie 970,000 ; la Moldavie 450,000.

Les Turcs ne divisent leurs états d'Europe qu'en deux beglerbegs qui sont le Roumilli ou Romanie, qui renferme toutes leurs conquêtes sur l'empire d'Orient, et la Bosnie, qui comprend la Croatie, l'île de Candie et l'Archipel. Ces deux beglerbegs sont divisés en pacha-



licks et sangiacats, et sont gouvernés par des pachas et des sangiacs. Mais l'érection du royaume de Grèce et l'occupation de la Moldavie et de la Valachie par la Russie ont apporté des changemens que nous ne pouvons pas indiquer, puisqu'ils ne sont pas encore définitivement arrêtés. La Moldavie et la Valachie sont plutôt tributaires que sujettes de la Porte ; elles sont encore occupées par les troupes Russes ; l'hospodar, qui doit être nommé à vie, règle toutes les affaires intérieures. Ces principautés ont l'avantage de n'avoir aucune garnison turque : elles sont affranchies des approvisionnemens qu'elles fournissaient à la Porte, mais elles doivent lui payer une somme annuelle qui n'est pas encore fixée.

La **MOLDAVIE**, ainsi que la **VALACHIE**, étaient occupées autrefois par les Scythes, que les Romains distinguaient sous le nom de *Daces*. Les Turcs, devenus possesseurs de ces provinces, se contentèrent d'en exiger un tribut, et leur laissèrent le droit d'élire leur prince, sauf l'approbation de la Porte ; mais les querelles survenues pour ces élections engagèrent la Porte à se charger de cette nomination. Depuis le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, ces provinces étaient gouvernées par des Grecs de Constantinople ; mais ces hospodars ou vaïvodes, étrangers aux pays qu'ils gouvernaient, en étaient les plus cruels et les plus avides exacteurs.

Ces provinces, mieux gouvernées, deviendraient les plus riches de l'Europe ; elles produisent en abondance du blé et d'excellens vins ; les riches pâturages nourrissent de vigoureux chevaux et des bestiaux de toute espèce. Le blé rend annuellement vingt pour un ; mais une partie de ces riches vallées est à peine cultivée ; une population, persécutée et malheureuse, dépérit, ou fuit son pays natal. La Moldavie est divisée en haute et basse ; Jassy, sur le Pruth, est la capitale de la basse Moldavie, et est la résidence de l'hospodar ; elle renfermait une population de 30,000 âmes. Cette ville a été entièrement brûlée par les Turcs en 1822. Elle est à 152 lieues de Constantinople. Galatz, au confluent du Pruth et du Danube, est l'entrepôt de tout le commerce de cette province. Bukarest est la capitale de la Valachie ; sa population est de 60,000 âmes ; elle est à 90 lieues de Constantinople.

La **BOSNIE** était autrefois gouvernée par des souve-



rains qui étaient vassaux de la Hongrie ; conquise par Mahomet II, reprise par Matthias Cervinus, roi de Hongrie, elle ne fut définitivement soumise au joug ottoman que par le grand Soliman, en 1522. Les habitans suivent la religion grecque ; mais les mahométans y sont aussi très-nombreux. Son territoire est très-montueux ; le fond des vallées renferme d'excellens pâturages ; le bas des versans produit des blés en abondance, et les coteaux donnent des vins très-spiritueux. Elle possède des mines de fer et de cuivre mêlé d'argent. Les Bosniaques sont actifs, robustes et belliqueux. Bosna-Seraï est la capitale de la Bosnie, quoique le pacha à trois queues qui commande cette division de l'empire réside à Traunik. Bosna-Seraï compte 70,000 habitans : elle est non-seulement le centre de tout le commerce de la Bosnie, mais aussi celui du transit très-considérable qui a lieu par des caravanes entre Salonique et Janina.

La SERVIE, que les Turcs appellent *Las-Vilaiéti*, du nom du dernier prince de cette province, passa sous le joug ottoman en 1365. Ce pays de montagnes est moins bien cultivé que la Bosnie, mais il pourrait devenir aussi fertile. Les habitans suivent la religion grecque. Cette province a plusieurs fois essayé de secouer le joug qui l'opprime. Les habitans sont braves, actifs et persévérans.

Belgrade est la capitale de la Servie, et la résidence du pacha ; cette ville, située au confluent de la Save et du Danube, est une des plus fortes de l'empire ottoman ; elle est entourée de hautes murailles flanquées de tours et environnée d'un triple fossé. Sa population est de 30,000 âmes. Elle fut souvent prise et reprise par les Autrichiens et les Turcs. Elle est sous le 18° 21' 30" de longitude, et le 44° 57' de latitude ; à 106 lieues de Vienne, 65 de Bade, 160 de Constantinople. La Servie peut être regardée comme tributaire et non sujette de la Porte. Un firman accorde à ce pays la liberté du culte, le choix des chefs de l'administration et son indépendance, la liberté de faire le commerce dans tout l'empire ottoman, l'interdiction à tous les Turcs de résider en Servie, à l'exception de ceux qui font partie des garnisons turques qui doivent occuper certaines places fortes.

La BULGARIE, située entre le Danube et les Balkans, est séparée de la Servie par la chaîne de montagnes



partant du mont Orbélus. Les vallées occidentales de cette province sont très-peu peuplées ; mais une population active et industrielle couvre la partie orientale. Les vallées et les plaines sont très-fertiles, et le territoire qui s'étend depuis Routschouck jusqu'à la mer Noire est superbe.

Les Bulgares, venus des bords du Volga, où l'on voit encore les restes de leur ancienne capitale, passèrent, en 1396, sous la domination de la Porte. Ceux qui habitent la partie occidentale mènent une vie errante, et sont presque tous bergers ; ils émigrent et se répandent dans l'empire ottoman pour y exercer le métier de palefrenier. Les habitans de la partie orientale, adonnés aux travaux de l'agriculture, paraissent une autre nation. Sophie est la capitale de la Bulgarie et la résidence du pacha : elle a été élevée sur les ruines de l'ancienne Sardique. Elle est dans une vaste plaine, sur l'Isker, mais l'air y est mal sain. Sa population est de 50,000 habitans. Les rues sont étroites et sales, les maisons mal bâties ; elle renferme de beaux bains publics et un grand nombre de belles mosquées. Elle est sous le 21° 50' de longitude, et le 41° 8' de latitude ; à 100 lieues de Constantinople, 55 d'Andrinople, 81 de Belgrade, 28 de Nissa, 34 de Widdin.

La ROMANIE, ou la Thrace, formait autrefois plusieurs royaumes ; ils furent réunis par les Romains, et passèrent sous la domination de la Porte en même temps qu'Andrinople. Elle est bornée au nord par la Bulgarie, à l'est par la mer Noire, au sud par l'Archipel et la mer de Marmara, à l'ouest par la Macédoine et la mer de Marmara. Les plantes de l'Europe y viennent en abondance ; elle est très-fertile en blé, seigle, maïs, vins, riz et gras pâturages. Son commerce consiste en laines brutes, peaux de buffle, une grande quantité de peaux de lièvres, coton, soie, grains, cire et maroquins de toutes couleurs. La Romanie est le pachalick le plus considérable des Turcs en Europe. La Thrace, maintenant pauvre et peu peuplée, pourrait devenir, par sa fertilité et son heureuse position, la plus belle partie du monde : pour s'en convaincre, il suffit de voir le golfe d'Enos, Constantinople, le Bosphore et l'Hellespont. Constantinople est la capitale de cette province et de tout l'empire ottoman. Nous donnerons plus loin la description de cette ville. Andrinople, que l'on regarde



comme la seconde capitale de l'empire, est située sur les bords de la Tundja; les sultans l'ont habitée depuis 1366 jusqu'à 1453, époque où ils résidèrent à Constantinople. Andrinople est le siège d'un grand mollah et d'un archevêque grec : cette ville, qui renferme une quantité de beaux monumens, est très commerçante et compte une population de 100,000 habitans. Les Russes l'ont occupée quelque temps en 1829.

La MACÉDOINE est bornée au nord par une chaîne de montagnes qui la sépare de la Bulgarie, à l'ouest par la grande chaîne du Mezzovo ou du Pinde, à l'est par les monts Pangéens qui la séparent de la Thrace, et au sud par le mont Olympe et la Thessalie. Les différentes rivières qui l'arrosent forment des vallées extraordinairement fertiles; le cotonnier, le mûrier, la vigne, l'olivier et les plantes céréales y réussissent parfaitement. On récolte, sous ce beau ciel, du blé, du vin, de l'huile et toute sorte de fruits; mais la principale richesse consiste en nombreux troupeaux dont la laine est très-estimée. Les golfes de Salonique, de Cassandre, du mont Athos, et de Contissa, procurent au commerce de la Macédoine le plus grand développement.

Les Macédoniens, lorsqu'ils eurent participé à la civilisation des Grecs, se montrèrent tout-à-coup redoutables : forts par leur nombre et leurs ressources naturelles, ils envahirent d'abord la Grèce, et portèrent en peu de temps leur domination jusqu'aux frontières de l'Indostan. Leurs guerres contre les Romains furent longues et glorieuses; mais, affaiblis et dégénérés, ils passèrent sous la domination turque, sans opposer une résistance digne des descendans des soldats d'Alexandre.

Salonique est la capitale de cette province. Cette ville, située à l'extrémité septentrionale du golfe de Salonique, a deux lieues et demie de circonférence, est entourée d'une haute muraille en pierre, et défendue par une citadelle flanquée de sept tours. Elle renferme beaucoup de mosquées, d'églises grecques et de synagogues; elle possède encore des restes d'antiquités, tels que les arcs de triomphes d'Auguste et de Constantin, et une superbe colonne de l'ordre corinthien. Sa population est de 70,000 habitans. Cette ville fut cédée, en 1313, par l'empereur Andronic II, aux Vénitiens; les Turcs s'en emparèrent sous Amurat 1<sup>er</sup>. Elle est très-commerçante et est une des plus jolies villes de l'empire



ottoman. Elle est sous le  $20^{\circ} 28'$  de longitude, et le  $41^{\circ} 10'$  de latitude; à 108 lieues de Constantinople, 49 de Sophie, et 22 de Larisse.

La THESSALIE est bornée au nord par l'Olympe, à l'est par le golfe de Salonique, à l'ouest par les monts du Pinde; et au sud par le mont OËta. Cette province, appelée autrefois le *Jardin des Muses*, à cause de sa fertilité, n'a rien perdu de sa réputation sous ce rapport, on y nourrit encore de nombreux troupeaux; les plaines, arrosées par de belles rivières, abondent en maïs, blé, riz, vins, soies et tabac. Cette ancienne patrie des Centaures et des Lapithes fut conquise par Philippe de Macédoine, et, depuis cette époque, elle suivit toujours le sort des Macédoniens.

Larissa, capitale de la Thessalie, est située sur le Pénée; les bords de cette rivière sont ornés de jardins agréables; un palais et de belles mosquées embellissent cette ville; les marais qui l'avoisinent en rendent l'air mal sain. Sa population était de 30,000 habitans avant la dernière guerre; elle était renommée pour ses teintureries en rouge; toutes les grandes routes de la Thessalie y aboutissent et la rendent le centre d'un commerce très-étendu. Elle est sous le  $20^{\circ} 53'$  de longitude, et le  $39^{\circ} 48'$  de latitude; à 114 lieues de Constantinople, 20 de Salonique et 53 d'Athènes.

L'ALBANIE, province sur le golfe de Venise, comprend l'ancienne Illyrie grecque et l'Épire. Les vents d'ouest rendent souvent son atmosphère humide; les chênes, les mélèzes et les arbres fruitiers de toute espèce viennent bien sur le sommet des montagnes; les vallées sont fertiles en blé: elle possède des mines, et on y récolte du coton, du lin, du miel et d'excellens vins.

Les Albanais ou Epirotes, affaiblis par les expéditions de leur roi Pyrrhus, tombèrent sous le pouvoir des Macédoniens. Devenus sujets de Rome, ils défendirent leurs pays contre l'invasion des Barbares. Scanderberg, leur valeureux chef, défendit, pendant plus de vingt ans, dans le quinzième siècle, la liberté de son pays contre les nombreuses armées ottomanes. Ce peuple a toujours conservé son antique valeur, et les Albanais sont les meilleures troupes de la sublime Porte. Durazzo, bon port situé dans le golfe de Venise, est la capitale de l'Albanie. Janina, florissante ville, située sur le bord d'un lac, dans un pays fertile, est la résidence du



pacha. Sa population est de 30 à 40,000 âmes, à 165 lieues de Constantinople : cette ville est dominée par deux fortes citadelles ; dans l'une d'elles était le palais du célèbre ali-pacha, qui ne reconnaissait que de nom la suzeraineté de la Porte ; assiégé en 1822 dans la citadelle du lac, il termina misérablement une carrière dans laquelle, de simple chef de klephtes, il était parvenu peu à peu au rang de puissant potentat ; malgré les crimes dont il s'est souillé, on doit reconnaître qu'il avait rendu Janina une des villes les plus florissantes de la Turquie. On y avait établi des écoles élémentaires, des lycées, une bibliothèque publique, etc. ; durant la catastrophe qui termina le règne de ce pacha, et les troubles qui suivirent, tous ces établissemens furent détruits, et cette ville maintenant n'est plus habitée que par quelques milliers d'Albanais, Mahométans et par des juifs.

CONSTANTINOPLE, ou Stamboul, est la capitale de l'empire ottoman et la résidence ordinaire du sultan. Cette ville fut bâtie en 330, sur les ruines de l'ancienne Bysance, par Constantin-le-Grand, qui lui donna son nom ; elle est située sur sept collines, à l'extrémité orientale de la Romanie, dans la plus belle et la plus avantageuse position de l'univers ; la mer de Marmara baigne ses murs du côté du sud, et elle est bornée au nord par le détroit de Constantinople ou Bosphore de Thrace qui joint la mer de Marmara à la mer Noire ; un bras de mer qui s'avance dans les terres entre la ville et le faubourg de Galata forme un port immense et très-sûr ; il est très-profond et peut contenir 1,200 vaisseaux. L'intérieur de la ville ne répond pas à sa position, les rues sont étroites, sales et sombres ; les maisons sont toutes en bois et peintes la plupart en rouge ; la rue qui conduit du sérail à l'atmeïdan ou l'ancien hyppodrome est plus large et mieux bâtie ; une élégante mosquée, bâtie par le sultan Achmet, décore l'hyppodrome qui possède encore quelques restes d'anciens monumens ; cette place est encore célèbre par les rassemblemens séditieux des janissaires ; la place de Topkan est ornée d'une jolie fontaine en marbre dont la coupole est entièrement dorée. On compte à Constantinople 500 mosquées : les plus remarquables sont situées sur les places publiques entourées de cyprès et de fontaines, parmi lesquelles on distingue celle de Sainte-Sophie, l'ancienne



église patriarcale , bâtie par l'empereur Justinien : les chrétiens y ont 22 églises ; les bazars ou marchés , les khams pour les banquiers , les fontaines et les bains , méritent de fixer l'attention ; chaque branche de commerce a son bazar particulier ; les marchands n'y couchent pas ; ils s'y rendent le matin et reviennent le soir chez eux. Cette ville possède plusieurs restes de l'antiquité , entre autre la Cisterna-Maxima , l'aqueduc d'Adrien , le mur de Théodose , qui a deux lieues de long : on fait encore voir aux curieux la brèche par où les Musulmans passèrent en 1453.

La forme de la ville est celle d'un triangle ; le sérail , ou palais du grand seigneur , est à la pointe du triangle , baigné par les eaux de la mer : il est entouré de hautes murailles flanquées de tours. La population monte à près de 900,000 habitans , la moitié est turque et l'autre est composée de Grecs , d'Arméniens et de Juifs ; la noblesse grecque habite le Phanard au nord de la ville ; le faubourg de Galata est habité par les marchands et les marins ; à l'ouest est celui de Tophana où se trouve la fonderie , et au-dessus de ceux-ci est le quartier de Pera , habité par les Européens , les ambassadeurs et leur suite.

Elle est sous le 26° 35" de longitude et le 41° 1' 27" de latitude ; à 660 lieues de Paris , 393 de Rome , 624 de Saint-Petersbourg , 738 de Londres , 375 de Vienne , 620 de Madrid , 410 de Copenhague , 450 de Stockolm et 350 de Moscou. Elle fut prise par les Français en 1204 , reprise par les Grecs en 1259 , et enlevée d'assaut par Mahomet II , en 1453 , qui en fit la capitale de son empire.

La Turquie et les Echelles du levant étaient autrefois comme le rendez-vous des commerçans européens , qui allaient y chercher les marchandises des Indes , de la Perse , les drogues et les épiceries de la Tartarie et les riches productions de l'Arabie ; ce commerce fut longtemps concentré entre les mains des Vénitiens et des Génois ; mais les Anglais , les Français et les Hollandais y prirent part dans la suite ; ces relations commerciales sont maintenant considérablement diminuées : on en donne pour motifs que les Grecs , qui , autrefois , ne dépassaient pas les limites de l'empire , se répandent maintenant et étendent leurs spéculations dans tous les marchés du midi de l'Europe ; on les rencontre aux



foires de Baucaire, de Sanigaglia, de Leipsick, etc. Cela peut, il est vrai, diminuer l'affluence des négocians européens dans le levant; mais il me semble que, loin de diminuer les relations commerciales, cela doit au contraire les étendre davantage.

Les Turcs ou Turkomans émigrèrent de la Tartarie pour s'établir en Arménie, dans le 9<sup>e</sup> siècle; une partie se dirigea vers la Perse, et une autre s'établit dans la province de Bagdad; inquiétés par d'autres tribus tartares, au 13<sup>e</sup> siècle, ils se retirèrent dans l'Asie mineure. Osman réunit toutes les tribus, prit le titre de *sultan*, et choisit Brouse pour le siège de son empire, en 1300. Ses successeurs étendirent leurs conquêtes en Europe, en Asie et en Afrique; ils s'emparèrent d'Andrinople en 1360; Mahomet II mit fin à l'empire d'Orient par la prise de Constantinople, en 1452; ils portèrent plus loin leurs rapides conquêtes en 1683, ils envahirent la Hongrie et vinrent assiéger Vienne; Sobieski les battit et les força à la retraite. En 1711, Achmet II, admirateur de Charles XII, qui s'était réfugié dans ses états, leva une armée nombreuse contre Pierre le-Grand: ce prince, enveloppé par eux à Jassy, fut obligé de traiter. En 1716 et en 1717, ils furent moins heureux, le prince Eugène les battit et les força de signer la paix honteuse de Passarowitz; depuis cette époque, la victoire a rarement favorisé l'étendard du croissant; les Grecs sont aujourd'hui maîtres de la Morée et de l'Archipel; et, si de hautes considérations politiques n'étaient pas la sauve-garde de cet empire, il ne tarderait pas à être rayé de la carte de l'Europe.

Le gouvernement turc est despotique et absolu, le sultan réunit les pouvoirs temporel et spirituel; il peut disposer de la vie et des biens de ses sujets en se conformant toutefois aux préceptes de l'Alcoran. La couronne est héréditaire dans la famille des Osmaus, dans la ligne masculine seulement. Le grand-visir ou premier ministre, commande les armées; comme le grand-seigneur qu'il représente, il a le droit de vie et de mort. Le divan ou conseil d'état est composé des principaux ministres; les pachas ont l'administration civile et militaire des pachaliks qu'ils gouvernent; les pachas de première classe ou à trois queues ont droit de vie et de mort sur leurs subordonnés; il n'y a point de noblesse héréditaire en Turquie; les ulémas forment un corps



nombreux et respecté : ils sont chargés de l'interprétation de l'Alcoran, sous la présidence du muphti, qui est le lieutenant du sultan pour le spirituel ; ses prérogatives sont très-grandes ; il a le même rang que le grand-visir, et toutes les lois, déclarations de guerre, etc., sont soumises à sa sanction. Les préceptes de l'Alcoran ordonnent de n'adorer qu'un seul Dieu, de croire en Mahomet, son prophète, de prier cinq fois par jour, de faire l'aumône, de faire des ablutions, de s'abstenir de vin, etc. Les Turcs sont bien faits, ont la figure agréable, les yeux noirs, la démarche lente et noble ; ils sont sobres et supportent l'adversité avec résignation ; ils sont hospitaliers, ouverts, francs et sincères dans leurs transactions commerciales ; mais ils sont apatiques, aiment le repos et croient à la fatalité ; ils peuvent avoir quatre femmes légitimes ; le sultan ne contracte pas d'alliance, le nombre de ses femmes s'élève quelquefois à 500. A sa mort, elles sont reléguées au vieux sérail et ne peuvent faire partie du harem du nouveau sultan.

La TURQUIE d'ASIE est bornée au nord par la mer Noire et la mer de Marmara, au sud par l'Arabie, à l'est par la Perse, et à l'ouest par l'Archipel et la mer Méditerranée. Elle comprend la Circassie, l'Anatolie, l'Arménie turque, la Syrie, la Palestine, le Diabeck, l'Irak-Arabie, le Kurdistan et l'île de Chypre ; elle est divisée en 19 pachaliks ; l'Arabie occidentale, les villes saintes de la Mecque, Médine, et tous les ports sur la mer Rouge jusqu'à Moka, font partie de l'empire ; mais le pouvoir du grand-seigneur y est très-borné, de même qu'en Afrique, où l'Égypte, quelques contrées de la Barbarie, l'Abyssinie, Tripoli, Tunis, ne reconnaissent que nominalelement sa domination.

## ROYAUME DE GRÈCE.

---

Ce royaume est borné au nord par la partie continentale européenne de l'Empire ottoman, à l'est par l'Archipel, au sud par l'Archipel et la Méditerranée, à l'ouest par la mer Ionienne ; il se compose du ci-devant Pachalik de Morée, du Sandjak de Livadie, Carlili et Lépante, l'île de Négrepont ; les Cyclades et une partie des Sporades.



L'organisation de ce royaume n'est pas encore entièrement achevée ; le roi Otton , second fils du roi de Bavière , a été élu roi de ce pays par l'Angleterre , la France et la Russie. Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle héréditaire. Trois conseillers , nommés par le roi de Bavière , forment la régence , qui doit cesser le 1<sup>er</sup> juin 1835. Ce royaume est sous la protection des trois puissances qui ont élu le roi. Le tribunal suprême réside provisoirement à Argos. Le siège du gouvernement est à Nauplia , mais doit être transféré à Athènes dont les souvenirs historiques , la position centrale , le port , lui assurent cette distinction dans la Grèce régénérée. La population du royaume est de 700,000 âmes ; son revenu de 6,000,000 , et sa dette 165,000,000 ; son armée 6,000 hommes : dans sa dette sont compris les 60 millions d'emprunt garantis par les trois puissances ; Cet état vient d'être divisé en dix nomos ou provinces , subdivisées en quarante-six eptarchies ou cercles : ces provinces sont :

Arcolide , chef-lieu ,	Nauplia.
Arcaia et Elide , <i>id.</i>	Patras.
Messenie , <i>id.</i>	Arcadia.
Arcadie ,	Tripolitza.
Laconie ,	Mistra.
Arcanie et Etolie ,	Vrachori.
Locride et Phocide ,	Salona.
Attique et Béotie ,	Athènes.
Eubée ou île de Négrepont ,	Négrepont.
Cyclades ,	Hermopolis.

La LIVADIE était bornée au nord et à l'ouest par la Thessalie , l'Albanie et la mer Ionienne , au sud par le golfe de Lépante , et à l'est par la Morée , renfermait l'Etolie , l'Arcanie , la Locride , la Phocide , la Doride , la Béotie , Mégare et l'Attique ; enfin , c'était ce que les anciens appelaient *la Grèce*. Ce pays est en général montagneux , mais fertile en vins , huiles et fruits de toute espèce. L'OËta , en Béotie , est célèbre par le passage des Termopyles ; le Parnasse , l'Hélicon et le Cynthéron , ne sont pas moins célèbres. Après une oppression de plus de trois siècles , les Grecs n'ont pas encore



perdu ces qualités brillantes qui les distinguaient autrefois ; ce peuple peut encore faire revivre le siècle de Périclès.

Livadie , ville située près du lac de Thèbes , était la capitale de la province ; elle a une population de 10,000 habitans , et fait un commerce considérable en laine , vins , fruits , etc. ; à 26 lieues d'Athènes.

La MORÉE , grande presque-île , était autrefois le Péloponèse ; cette province fertile fait encore un commerce considérable ; avant l'insurrection des Grecs , elle exportait pour plus de 8 millions de francs de marchandises de son cru : elle produit en abondance du blé , de l'huile , des raisins , de la soie , du coton , des laines , du miel , de la cire et du vin ; les riches vallées engraisent de nombreux bestiaux et nourrissent de beaux chevaux ; les mélèzes et les sapins qui croissent sur les montagnes fournissent de la résine et du goudron. Le nom de Morée fut , dit-on , donné à cette province par les anciens empereurs d'Orient , à cause de ses mûriers.

Cette presque-île , par sa grande fertilité et par sa position entre l'Archipel et l'Adriatique , peut devenir une des provinces les plus riches et les plus peuplées de la Grèce ; elle comptait autrefois 8 millions d'âmes ; cette population , maintenant , ne passe pas 500 mille habitans ; elle fut prise et reprise , pendant trois siècles , par les Turcs et les Vénitiens ; les Albanais la ravagèrent pendant la guerre contre les Russes ; les Vénitiens la prirent sur les Turcs en 1686 , et la perdirent en 1715 ; en 1821 les Grecs en chassèrent les Turcs ; l'agriculture et les arts n'attendent plus qu'un gouvernement stable pour prendre leur essor : la courageuse persévérance des Grecs ne sera point sans résultat.

Avant l'insurrection , Tripolizza était la capitale de la province et la résidence du pacha ; cette ville compte 12,000 habitans : elle est mal bâtie , les rues sont sales , et seulement pavées au milieu ; elle est située près des ruines de Mantinée , à 7 lieues de Napolie de Romanie , à 9 lieues du port de Lerna , 12 lieues des ruines de Spartes , et 10 d'Argos.

L'ARCHIPEL , ou la mer Egée , est cette partie considérable de la Méditerranée , située entre la Romanie au nord , la Natolie à l'est , la Livadie et la Morée à



Pouest, et l'île de Candie au sud ; les îles de l'Archipel sont en grand nombre ; on en compte 48 principales : Candie, Négrepont, Rhodes, Samos, Scio, Naxos, Mételin, sont les plus considérables ; la population de ces îles est en grande partie composée de Grecs ; elles font un grand commerce de cire, miel, fruits, grains, laine, coton et marbre. Depuis l'insurrection, une grande partie de ces îles a secoué le joug des Osmanlis.

Athènes, destinée à devenir la capitale du royaume de Grèce, n'occupe plus qu'une partie de l'espace qu'elle embrassait alors qu'elle était la plus célèbre ville du monde par sa splendeur, ses sciences et ses beaux arts. Avant l'insurrection, son commerce était encore assez florissant, et sa population était évaluée à 15,000 âmes ; aujourd'hui elle n'offre plus que des ruines, et sa population est diminuée des deux tiers. Athènes, dans son état le plus florissant, avait 22 milles de circuit, treize portes, et trois ports ; du temps de Démétrius-Phalère, elle comptait 71,000 habitans, dont 40,000 étaient serviteurs ou esclaves, et 10,000 étrangers. Malgré les différentes révolutions qu'elle a subies et ses derniers désastres, elle présente encore plus que toute autre ville de la Grèce un grand nombre d'antiquités qui attestent son ancienne splendeur.

## RÉPUBLIQUE DES ILES IONIENNES.

---

CET Etat se compose de sept îles principales situées toutes, à l'exception de Cirigo, dans la mer Ionienne. Le gouvernement est une république aristocratique représentative, sous le protectorat perpétuel du roi d'Angleterre qui a le droit de mettre garnison dans les places fortes et de disposer du commandement des forces militaires. Le lord haut-commissaire du roi d'Angleterre dirige les affaires importantes avec le président du sénat. Le sénat est élu, tous les cinq ans, par les députés envoyés à Corfou par les sept îles. Il est composé d'un président, chef de la république, d'un secrétaire d'état nommé par le lord haut-commissaire, et de cinq sénateurs. La population est de 176,000 âmes ; le revenu est de 3,656,000 fr. Corfou est la capitale de cet état qui se



divise en sept petites provinces formées par chacune des sept îles et des îlotes qui les entourent ; ces îles sont :

Corfou , capitale Corfou.

Paxo. — Porto-Gay.

St<sup>e</sup>-Maure. — Amaxichi.

Ithaca. — Vathi.

Céphalonie. — Argostoli.

Zante. — Zante.

Cérigo. — Capsali.

**CORFOU**, capitale de la république, est bâtie sur un promontoire de la côte orientale de l'île ; ses fortifications sont remarquables ; les Anglais y ont fondé plusieurs établissemens scientifiques ; sa population est de 14,000 âmes, et, avec ses faubourgs, elle monte à 22,000.

**DAMAS** : cette capitale de la Syrie, est regardée comme une des plus anciennes villes du monde et est encore une des plus florissantes de l'orient ; bâtie au milieu d'une vallée, ses nombreux vergers la fournissent de fruits exquis ; ses maisons, bâties en briques et en terre, ont presque toutes dans l'intérieur des eaux abondantes ; le bazar est une vaste rotonde à colonnes surmontée d'une élégante coupole ; c'est le rendez-vous des caravanes. Ses élégans cafés, garnis de moelleux coussins, où l'air est rafraîchi par des jets d'eau, offrent aux consommateurs un lieu de repos enchanteur où l'on éprouve les plus douces sensations ; cette ville est le rendez-vous de 40 à 50,000 pèlerins, qui s'y rassemblent de tous les points de l'Europe et de l'Asie pour aller en caravane à la Mecque. Les fabriques de sabres, les étoffes de soie, auxquelles elle a donné son nom, ses ouvrages en nacre, son commerce de manuscrits et de livres, etc. etc., attestent son industrie. Sa population est de 140,000 âmes.

Dans le désert de Syrie, au milieu d'une oasis fertile et abondante en eaux excellentes, se voient encore les ruines de la célèbre Palmire, située entre l'Euphrate et la Méditerranée ; elle était l'entrepôt des marchandises



qui se rendaient par terre de l'orient à l'occident et *vice versa*. Elle fut fondée, dit-on, par Salomon, et devint la capitale d'un royaume célèbre par la puissance d'Odenat et par le courage de Zénobie, son épouse : elle fut prise et saccagée par Aurélien, restaurée par Justinien, et enfin détruite par les guerres funestes qui désolèrent ces contrées. Les Wood et Dawkins ont décrit les restes magnifiques de cette cité ; on y remarque les ruines du temple du Soleil environné de colonnes colossales et d'une vaste enceinte carrée formant une double colonnade ; quatre énormes colonnes de granit au centre d'une avenue d'un mille de longueur en colonnades, les restes d'un arc-de-triomphe, ceux des sépulcres, espèces de tours carrées en marbre à plusieurs étages, couvertes de sculptures et embellies de colonnes à l'intérieur. Cette somptueuse cité n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village ; quelques misérables huttes en terre habitées par des Arabes sont éparses au milieu de ses ruines magnifiques.



## L'ASIE.

---

L'ASIE, l'une des quatre parties du monde, est ce vaste continent situé à l'est de l'Europe et de l'Afrique, et à l'ouest de l'Amérique; il est borné au nord par la mer Glaciale, à l'ouest par les monts Ourals, la mer Noire, la mer de Marmara et la Méditerranée, qui le séparent de l'Europe, l'isthme de Suez, et la mer Rouge qui le sépare de l'Afrique; au sud, par la mer des Indes, et à l'est par le grand Océan, qui le sépare de l'Amérique. L'Asie fut le berceau du genre humain, elle passe pour avoir vu naître le premier homme, et pour avoir été le siège des premiers empires; elle est considérée comme la plus belle partie du monde. Ce rang lui est assuré par la fécondité de son sol, la variété de ses productions, le goût délicieux de ses fruits, la vertu de ses plantes, le parfum de ses aromates, la richesse de ses métaux, et la variété et la valeur de ses pierreries. Elle a donné naissance aux quatre principales religions qui partagent l'univers; les principales religions qui y sont suivies sont: le christianisme, le judaïsme, le mahométisme, le lamiste et le brahmisme; les principales langues parlées sont: le turc, le grec, l'arménien, l'arabe, le malais, le chinois, le manchou, le japonais, le russe, le tartare, etc. Le mahométisme et l'idolâtrie sont les religions dominantes; les juifs et les chrétiens y sont tolérés. L'Asie est peuplée de tribus qui ne reconnaissent point de chef, d'autres tribus indépendantes, mais qui réunissent leurs forces sous le commandement d'un seul chef, enfin de peuples qui vivent sous un gouvernement monarchique et héréditaire. Les principales parties sont l'Arabie, la Turquie asiatique, la Perse, l'Indostan, l'empire chinois, la Russie d'Asie, la Tartarie indépendante, les îles du Japon, celles au sud de ce continent, le Thibet, le Tunquin, et l'empire Birman. Les mers intérieures de l'Asie sont: la mer Caspienne, la mer d'Aral, le lac Baikal et plusieurs



autres grands lacs d'eau salée, des baies profondes, et un grand nombre de fleuves. Les animaux y sont en grand nombre ; les bêtes de somme sont : le cheval, le chameau et l'éléphant. D'après Adrien Balbi, elle est la plus grande des parties du monde ; son étendue est de 12,118,000 milles carrés ; sa popul. est de 390,000,000 d'habitans, mais sa population relative n'en est pas moins au-dessous de celle de l'Europe, qui compte 82 habit. par mille carré, tandis que l'Asie n'en compte que 32.

Les limites qui la séparent de l'Europe ne sont pas exactement indiquées ; cependant on est convenu de tirer une ligne entre les 40<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> degrés de latitude *est*, en suivant le cours du Don, du Karposka, du Volga, du Kama, les monts Ourals, les rivières d'Ousa et de Chaicoudra. Les îles les plus remarquables sont, au sud, Ceylan, Bornéo, Sumatra, les Philippines et les Célèbes ; à l'ouest le Japon, Jesso, les Kurilles et les Alentiennes ; au nord la Nouvelle-Zemble et plusieurs autres inhabitées. Les principales rivières sont : l'Obi, l'Yenissei, la Léna et le Kovima au nord ; l'Amur et la rivière jaune à l'est, le Gange, l'Indus et l'Euphrate au sud

## ARABIE.

---

L'ARABIE est une vaste contrée de l'Asie, formant une péninsule resserrée à l'est par le golfe Persique, à l'ouest par la mer Rouge, au sud par la mer des Indes, et au nord par l'Euphrate. Elle a environ 525 lieues de long sur 470 de large. Les anciens divisaient ce pays en Arabie déserte, Arabie pétrée et Arabie heureuse ; mais cette division est inconnue aux habitans ; de vastes déserts inhabitables séparent ce pays qui n'a point de divisions régulières, mais qui renferme les contrées suivantes : l'Hedjaz, l'Yémen, l'Adramount, le Lachsa ou Hadsjar, l'Oman et le Nedsjed-el-Areb. L'Arabie pétrée est la plus petite des trois ; c'est à travers ce désert que passèrent les Israélites pour se rendre de l'Égypte dans la terre de Canaan. L'Arabie déserte consiste en plaines de sable ; les tempêtes y sont aussi violentes que sur l'Océan, et les voyageurs, pour les traverser, sont obligés de se servir de la boussole pour s'orienter. Lors-



que les vents se déchaînent, ils soulèvent des tourbillons de sable qui s'élèvent dans les airs, retombent ensuite comme les vagues de l'Océan en furie, et ensevelissent quelquefois des caravanes entières; ces déserts ressemblent alors à une mer agitée; la chaleur y est excessive, et le voyageur n'y trouve point d'eau pour étancher la soif qui le consume; il règne quelquefois sur cette plage un vent pestilentiel que l'on pourrait appeler le *vent de la mort*, il est appelé *Sumbouli* par les Arabes, et *Simoun* ou *Samieli* par les Turcs; les malheureux qui le respirent tombent sans vie.

L'Arabie heureuse forme un contraste frappant avec celle dont nous venons de parler; elle doit son nom à sa fertilité; elle produit abondamment du riz, du maïs, les parfums de toutes espèces, encens, aloës, myrrhe, baume, gomme, miel, dattes, oranges, et surtout d'excellent café, dont on exporte, dit-on, 12 milliers pesant par an. Elle fut le berceau du mahométisme.

La ville de MOKA, qui donne son nom à l'excellent café de ses contrées, n'a été fondée que dans le quatorzième siècle; vue de la mer, elle présente un aspect agréable, mais cette illusion est bientôt détruite lorsqu'on y est entré. Le vent sud-est, qui traverse les sables brûlans de l'Afrique, y règne pendant huit mois et y rend la chaleur insupportable; les rues et les places y sont très-sales et les maisons mal bâties; les environs abondent en dattiers et cafiers. Elle est située dans l'Yemen, à l'entrée de la mer rouge, sous le 40° 50' de longitude, et le 13° 16' de latitude. Elle possède un bon port, et est défendue par deux forts; on en exporte de l'encens, de la myrrhe, de la gomme arabique, du séné, des noix de galle, nacre de perles, et surtout du MOKA.

Les Hollandais sont les premiers qui y ayent eu un comptoir; les Portugais s'y établirent en 1708; les Anglais peu de temps après, et, depuis 1803, ils se sont emparés de tout le commerce de ce pays: ils ont obtenu de ne payer que 5 p. 0/0 de droits, les autres nations paient 5 p. 0/0. La population de Moka est évaluée par quelques géographes à 10,000 habitans; lord Valentia ne lui en accorde que 5,000. Cette ville, qui a donné son nom au café que fournit le Yemen, est située dans cette province et est sujette de la Porte.

L'Arabie, outre la division d'Arabie pétrée, d'Arabie



lieureuse et d'Arabie déserte, est divisée en divers petits états indépendans les uns des autres, nous ne citerons que les principaux :

Le grand chérifat de la Mecque est une dépendance politique du pacha d'Égypte dont les troupes occupent les places fortes et les ports. La Mecque en est la capitale; elle a beaucoup souffert lors de son occupation par les Wahabites; cette ville qui, avant ses désastres, était le centre du commerce de l'Arabie avec l'Europe, comptait une population de 100,000 hab.; elle fut réduite à 18,000, mais aujourd'hui elle est remontée à 60,000. Elle fut le berceau de la religion mahométane; le temple de la Kaaba, élevé par Abraham, d'après cette religion, a 54 pieds de haut sur 27 de large; il est recouvert d'une immense étoffe de soie noire sur laquelle est brodée en lettres d'or cette profession de foi musulmane : *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son Prophète.* Cette étoffe est envoyée en présent par le grand-seigneur. Près de là est la fameuse pierre noire, le puits de Zemzem, où les pélerins viennent se purifier, diverses coupoles, chaires et stations; le tout est contenu dans un vaste bâtiment appelé la *mosquée sacrée*. Le commerce des chapelets est une des principales branches d'industrie de cette ville; le baume de la Mecque ne vient pas de cette ville, mais de l'intérieur de l'Arabie. Dans les environs de la Mecque sont les lieux consacrés par la religion musulmane, tels que le mont Arafat et la vallée de Mina, la montagne de Hira, où se trouve la caverne où le prophète se retirait pour méditer sur la mission qu'il devait accomplir, etc.

MEDINE, située entre des montagnes arides, se nommait originairement *Yatrep*; son nom de Médine est arabe et signifie ville; il est, pour *Medinet Alnebi*, ville du prophète, parce qu'elle servit de refuge à Mahomet lorsqu'il fut obligé de quitter la Mecque. La principale mosquée est bâtie sur l'emplacement de la maison où il est mort. Cette ville est riche des nombreux présens qui lui sont envoyés par les dévots mahométans; le grand-seigneur y contribue pour une somme annuelle considérable. 8,000 mendiants fainéans, dit M. Sadlier, y vivent splendidement; dans les environs de cette ville se trouve le mont Ohod, où le prophète fut battu par les Mecquois, et le puits de Bèdr, où il remporta sur eux une brillante victoire.



Au nord, sur le bord de la mer rouge, on trouve Wouehk, dont le port est le plus important de la côte; ensuite Akaba, près de l'endroit où était située la célèbre Asiongaber d'où les vaisseaux de Salomon partaient pour Ophir. Akaba est le point de réunion des Musulmans qui se rendent à la Mecque. A l'ouest, sur la péninsule formée par la Méditerranée, le golfe de Suez et celui d'Akaba, s'élèvent les montagnes Horeb et Sinaï. Sur la première Dieu apparut à Moïse; c'est sur le Sinaï qu'il lui donna les tables de la loi. Au pied de cette montagne est le couvent de St<sup>e</sup>. Catherine, un des plus célèbres de l'église grecque; il est semblable à une petite citadelle; on y monte et y descend dans un panier au moyen d'un cabestan; les moines, au nombre de trente, y possèdent deux petites pièces de canon et sont munis d'armes pour se défendre contre les Arabes. Dans les environs sont plusieurs lieux célèbres par tradition et sont visités par des pieux chrétiens, juifs et mahométans; tels que le lieu où fut érigé le serpent de bronze, les tombeaux de Moïse et d'Aaron, la grotte où vécut St.-Athanasie, la chaire de Moïse, l'empreinte de la jument de Mahomet lors de son ascension au ciel, etc.

Dans l'intérieur de l'Hedjaz on remarque certaines tribus de juifs mentionnés dans le 12<sup>e</sup> siècle par Benjamin de Tudela, sous le nom de Rechabites; selon M. Wolf, ils sont au nombre de 60,000, ils vivent sous des tentes, et exigent, à mains armées, des tributs des caravanes.

L'Oman comprend l'extrémité orientale de la péninsule; il est partagé en divers états dont les principaux sont: l'imamat de Maskat; ses villes sont Maskat avec un bon port, dont la population est portée à 60,000 hab.; elle est le centre et l'entrepôt des marchandises de l'Inde amenées dans le golfe Persique, et du grand commerce de perles qu'on y pêche. Rostak, résidence ordinaire de l'iman, et Sohar, ville commerçante avec un port et plusieurs chantiers.

L'état de Belad-Ser dont Ser est la capitale; les habitans sont de redoutables corsaires.

Le Sahsa s'étend au nord-ouest de l'Oman et est aussi divisé en divers petits états. Le Barria est cette vaste partie de l'intérieur de l'Arabie, dont une partie, le Nedja, est occupée par les Wahabites, et l'autre est formée d'immenses déserts qui sont parcourus en tous sens par les tribus nomades.



L'Arabie offre une grande variété dans son sol comme dans les mœurs de ses habitans ; ils sont mahométans ; ceux qui habitent les déserts sont des tribus nomades qui ne vivent que de brigandage ; ils sont superstitieux , jaloux et vindicatifs , mais respectent les droits de l'hospitalité. Les Arabes , qui habitent les contrées fertiles , se sont autrefois rendus célèbres dans les sciences , et , aujourd'hui encore , ils sont de beaucoup supérieurs aux tribus nomades ; la secte religieuse des Wahabites est née en Arabie au commencement du 18<sup>e</sup> siècle ; leur langue est riche et poétique ; ses chevaux , supérieurs à ceux de l'Europe , sont estimés les meilleurs de l'Asie. On y trouve des lions , des tigres , des chameaux , etc. La population est approximativement évaluée à 10 millions d'habitans.

## PERSE.

---

CET empire est borné au nord par la mer Caspienne et les montagnes du Caucase , à l'est par l'Indostan , à l'ouest par l'Euphrate et le Tigre , au sud par le golfe Persique ; il a 500 lieues de long sur 400 de large , et est divisé en 13 provinces ; il est borné par les montagnes du Caucase et du Taurus , et par l'Euphrate , le Tigre , le Cyrus , l'Araxe , l'Oxus et l'Hindmend ; les territoires au-delà de ces limites sont devenus la conquête de ses voisins. Le sol est léger et imprégné de sel ; il est entrecoupé par quelques montagnes , d'où sortent des ruisseaux qui vont se perdre dans les sables ou dans des lacs ; la vingtième partie de son territoire est à peine cultivée ; cependant , les plaines de Schiras et d'Ispahan sont , sans contredit , les plus fertiles de l'orient. Ce pays produit des fruits délicieux ; on y cultive le mûrier ; on y récolte du froment , du riz , de l'orge , du millet , du lin , du chanvre , laine , tabac et coton , d'excellent vin et des plantes médicinales ; on y élève des vers à soie ; le bois y manque ; il y a des mines de différens métaux et des pierres précieuses ; on se sert beaucoup du chameau ; les chevaux et les mulets sont très-estimés ; les moutons fournissent de très-belles laines , et les chèvres du Kerman fournissent un poil qui rivalise avec celui des chèvres du Thibet. Les forêts du Mazanderan



et du Ghilon sont peuplées par les lions, les ours, les tigres, les sangliers, les loups et les hyènes. Ce royaume possède de belles fabriques d'étoffes de coton, d'étoffes de soie et de tapis dits *de Turquie*, de chagrin et de maroquin, belles broderies et riches brocards; tannerie et papeterie, manufactures de belles porcelaines et d'armes de toute espèce. Les Persans sont de taille médiocre, maigres, robustes, enjoués, actifs, et ont l'esprit vif et le jugement sain; ils se livrent aux sciences et cultivent la poésie avec succès; ils prennent un soin particulier de l'éducation de leurs enfans; ils sont très-propres et aiment le luxe à l'excès; ils couvrent leurs vêtemens, leurs coiffures et leurs armes d'or et de riches pierreries; ils ont un soin particulier de leur barbe; ils sont très-tolérans et sont mahométans de la secte d'Ali. Cette divergence d'opinions n'est pas une des moindres causes de leur animosité contre les Turcs. Le nombre des guerres, adorateurs du feu, diminue journellement; les femmes sont spirituelles et jolies. Ce pays n'est pas très-commerçant; il envoie néanmoins des caravanes en Turquie, en Tartarie et aux Indes.

L'empire des Perses fut fondé par Cyrus vers l'an 536 avant Jésus-Christ; il dura deux siècles, jusqu'à l'époque de sa conquête par Alexandre, sous le règne de Darius. A la mort de ce conquérant, la Perse échut à Séleucus; Ataxerce y fonda, deux cents ans avant J.-C., le royaume des Parthes; les Sassanides occupèrent le trône; enfin, un descendant de Mahomet s'en empara. Ce pays devint alors le théâtre de guerres sanglantes entre les Turcs et les Sarrasins; un Persan, nommé *Abas*, chassa ces derniers, et fonda une dynastie qui occupa le trône jusqu'à l'invasion des Afghans; Nadir-Schah Thamas Kouli-Kan s'empara du trône et défit ces barbares; mais il fut assassiné en 1747. Ce royaume fut en proie aux guerres civiles jusqu'à l'avènement de Aga-Mohammed Schah, en 1784; il était de la famille des Kadjars, et chef d'une tribu sur les frontières septentrionales de la Perse; après avoir vaincu ses compétiteurs, il régna pendant dix ans, et laissa le trône à son neveu Fethaly-Schah, maintenant régnant; ce vaste empire est divisé en quatre états indépendans: le royaume d'Iran, ou la Perse proprement dite, gouverné par Fethaly-Schah; le royaume de Kaboul ou des Afghans; le royaume de Herat ou du Khorassan oriental;



et la confédération des Beloutchis. Le royaume d'Iran est borné au nord par l'empire russe, la mer Caspienne et le Turkestan, à l'est par les royaumes de Herat, de Kaboul et le Beloutchistan, au sud par les golfes d'Oman et Persique, à l'ouest par l'Asie ottomane. Sa population est de 9,000,000 d'habitans; ses revenus sont de 80,000,000 fr., et ses forces 80,000 hommes. Les écrivains persans font remonter l'origine de la famille des Kadjars à Gengis-Kan.

Le gouvernement est très-absolu; le souverain a droit de vie et de mort sur tous ses sujets; il a une garde de 3,000 hommes, armés et disciplinés à l'européenne. Cet empire, en temps de guerre, peut appeler 200,000 hommes aux armes. Hispahan en était l'ancienne capitale; maintenant Téhéran est la résidence du souverain.

TEHERAN, ville capitale de l'empire persan, est située dans l'Irak-Adjemi, au pied de la chaîne du mont Elbours; elle a environ deux lieues de circuit; elle est entourée d'une muraille flanquée de tours et bordée par un large fossé; on y entre par six portes, sur lesquelles sont représentés des tigres et des lions en brique, et disposés en mosaïque; elle renferme, dit-on, une population de 130,000 habitans. Le palais du roi est vaste et magnifique; le roi y garde des sommes énormes en argent et en or monnayés et en lingots. On y voit plusieurs trônes, entr'autres celui du Paon, enlevé par Nadir-Schah au grand Mogol. L'insalubrité du climat nuit à sa population. On y compte sept mosquées, 150 caravanserais et autant de bains publics; elle fut détruite par les Afghans, et a été rebâtie par Aga-Mahomed, qui la fortifia et en fit le siège du gouvernement en 1794. En été, le roi va camper avec toute sa cour dans la plaine de Sultanieh. Elle est sous le  $48^{\circ} 32'$  est de longitude, et le  $35^{\circ} 40'$  de latitude *nord*; à 25 lieues de la mer Caspienne, et 100 lieues des frontières russes.

HISPAHAN, ancienne capitale de la Perse, était une des plus considérables villes de l'Orient; elle est bien déchue de son ancienne splendeur; quand Chardin la visita, elle avait près de 10 lieues de circuit, 170 mosquées, 48 collèges, 1,800 caravanserais, 273 bains publics, plusieurs palais et une population de 700,000 habitans; elle est réduite maintenant à 200,000 hab. Le palais, bâti par Schah-Abas, y compris les jardins, a deux lieues de tour; les marchés et la place publique



appelée *Meydan* sont magnifiques ; la belle avenue de Cherag a 300 toises, et est bordée de quatre rangs de platanes ; on y remarque trois beaux ponts sur le Zenderouth ; les rues de cette ville sont étroites et tortueuses, et les maisons bâties en briques. Elle est sous le 49° 30' de longitude est, et le 32° 24' 34" de lat. nord, à 108 lieues de Casbin, et 100 lieues de Bassora. Son commerce consiste en soie écrue, perles, diamans, pierres.

Balfrouch est la troisième ville du royaume ; sa population est de 100,000 âmes composées d'artisans et de marchands. Tauris, dont Chardin portait la population à 600,000 âmes, n'en compte que 100,000 ; elle est remarquable par sa citadelle ou abbas. Mirza, héritier présomptif de la couronne, a fait construire un arsenal dirigé par des Francs.

## ROYAUME DE KABOUL.

---

CET état est borné au nord par le royaume de Hérat ou du Khorassan oriental, le Turkestan et le Baltistan, à l'est par la confédération des Seikhs, et au sud le Beloutchistan, à l'ouest le royaume de Perse ou d'Iran. Sa population est de 4,200,000 habitans ; ses revenus sont de 27,000,000, et ses forces 150,000 hommes. Ce royaume est en proie à la guerre civile ; Kaboul, ville d'une médiocre étendue, en est la capitale ; sa population est de 80,000 âmes ; elle est remarquable par son marché aux chevaux. Kandahar a été la capitale de ce royaume sous le règne d'Abmed-Chah ; elle en est encore la première place de commerce ; sa population, en 1809, était de 100,000 âmes.

## ROYAUME DE HÉRAT.

---

LE royaume de Hérat, ou Khorassan oriental, est borné au nord par le Turkestan, à l'est et au sud par le royaume de Kaboul, à l'ouest par le royaume de Perse ou d'Iran. Sa population est de 1,500,000 âmes ; son revenu 8,000,000, et ses forces 18,000 hommes. Hérat, place forte, est la capitale de cet état ; sa population



est de 100,000 habitans ; on estime son eau de rose et ses fameux sabres dits de *Khorassan*.

## CONFÉDÉRATION DU BELOUTCHI.

---

CETTE contrée est composée de plusieurs petits territoires dont les chefs reconnaissent la suprématie de celui qui réside à Kelat ; elle compte une population de 2,000,000 d'habitans et met 150,000 hommes sous les armes. Kelat, ville fortifiée par un mur de terre flanqué de bastions, est la ville principale de la confédération.

## TURKESTAN.

---

CETTE contrée, depuis long-temps, est partagée en petits états ou khanats qui sont indépendans les uns des autres. Le khanat de Boukhara est le plus puissant ; Boukhara, résidence ordinaire du khan, compte une population de 80,000 âmes ; cette ville est remarquable par ses manufactures, son commerce et ses écoles, qui sont les plus célèbres de l'Asie. Samarcande, cette ville autrefois si célèbre, fait partie de ce khanat ; cette ancienne métropole du Turkestan ne compte plus qu'une population de 50,000 âmes ; jadis capitale du vaste empire de Tamerlan, elle était le rendez-vous des artistes les plus habiles de l'Asie : quoique bien déchue de son ancienne splendeur, elle est encore importante par ses fabriques, son commerce et ses écoles rivales de celles de Boukhara.

Le pays des Turkomans est partagé en nombreuses tribus dont le gouvernement est entièrement démocratique.

## INDOSTAN.

---

CETTE vaste contrée comprend les deux grandes presqu'îles en deçà et au-delà du Gange et plusieurs grandes îles, dont les principales sont : Ceylan, les Maldives, Sumatra, Java, Bornéo, les Célèbes, les Moluques,



les Philippines et les Marianes. Depuis la défaite et la mort du sultan Tippto-Saïb, et surtout depuis leur victoire en 1818 sur les Marattes et les Pindarées, les Anglais dictent des lois à ces vastes contrées, et c'est à juste titre que le roi d'Angleterre peut prendre le titre d'*empereur des Indes*; mais un empire si éloigné de la métropole ne peut-il pas un jour secouer le joug, et, comme bien d'autres établissemens de ce genre, se rendre indépendant? l'étymologie du mot *Indostan* vient probablement du nom *Hind* que les Persans donnent à ces contrées; les habitans du pays l'appellent *Barata*, du nom d'un de leurs anciens souverains. L'air y est pur et sain au nord, mais au sud les chaleurs y sont très-fortes, et on y éprouve de violens orages. Ce pays est arrosé par nombre de rivières et de ruisseaux; les pluies périodiques et les inondations des rivières lui procurent une végétation extrêmement riche; on y récolte le riz, le maïs, le coton, l'indigo et le betel; les éléphans, les tigres, les singes, et beaucoup d'autres animaux, y sont d'autant plus nombreux, que la religion défend à plusieurs sectes de ces pays d'en tuer aucun.

Les manufactures consistent en mousselines et en toiles de coton; la beauté des couleurs des étoffes est plutôt due à la nature qu'aux arts; car la peinture, le dessin et la sculpture sont encore dans l'enfance; néanmoins les Indous, à force de recherches et d'observations transmises de père en fils, étaient parvenus à perfectionner la fabrication des tissus à la main à un point que n'atteignent pas encore les peuples européens avec leurs ingénieuses mécaniques. On ne compte pas moins de 124 espèces diverses de tissus fabriqués par ces peuples. On cite toujours avec éloges les soieries brochées d'or et d'argent de Surate; les étoffes de soie du Bengale, les draps légers et les schals de Cachemire, les tapis de Patna, les ouvrages en filigrane et en natte, ainsi que les armes blanches; les temples et les pagodes offrent un coup-d'œil agréable. Les Anglais possèdent la plus grande partie de l'Indostan, et ont pour tributaires presque tous les petits princes de ces contrées; les Français, les Portugais, les Hollandais et les Danois, y possèdent quelques établissemens.

L'Indostan est un des peuples les plus anciens de l'Asie; il fut envahi par les Tartares; mais les Indous conservèrent toujours leur culte et leurs usages. La po-



pulation est évaluée à 100 millions d'habitans divisés en trois grandes sectes : 1° les adorateurs de Triad, de Brahma, de Vishnu et de Siva ; 2° les sectateurs de Boudh, divinité incarnée, qui leur défend de tuer aucun animal ; et 3° les Jains, ou disciples de Pariswanath. Les mahométans forment à-peu-près un huitième de la population. On trouve aussi dans l'Indostan des Chrétiens, des Juifs, des Chinois et des Africains.

Les castes des Brame, des Khatris, des Vaisis et des Soudras, ne s'allient point entre elles. Les sectateurs de ces castes croient à la métempsychose et sont polygames ; les veuves montent sur le bûcher à la mort de leur mari ; les Anglais ont en vain essayé d'abolir cette coutume barbare ; le suicide et l'infanticide sont regardés comme des vertus ; ils croient se purifier de toute souillure en se plongeant dans les eaux du Gange ; ils sont en général très-superstitieux, et s'imposent de très-rudes pénitences ; dans le nord, le peuple est basané et a les cheveux blonds ; dans la partie méridionale, ils sont noirs, mais n'ont pas les cheveux crépus ni les traits des nègres ; les indous sont sobres, ils s'abstiennent de liqueurs fortes, aiment passionnément les femmes et peu le travail : ils ont des mœurs douces et pures ; leurs amusemens consistent en danses lascives et en cérémonies religieuses : ils sont honnêtes envers les étrangers, et ne manquent pas d'esprit naturel.

On y parle une grande quantité de langues différentes : le persan est la langue des premières classes ; l'Indostan est un mélange du persan et de la langue du pays ; les mahométans y parlent arabe ; le sanscrit est la langue sacrée et celle des savans.

L'Indostan comprend tous les pays situés entre les 63° et 93° de latitude *est*, et dans sa plus grande largeur depuis Cachemire jusqu'au cap Comorin.

CALCUTA, ville bâtie depuis un siècle, sur le bras occidental du Gange, à 30 lieues de la mer, dans le Bengale, est la résidence du gouverneur général des possessions anglaises dans l'Indostan ; elle renferme plusieurs beaux édifices et de magnifiques jardins. Cette ville est divisée en deux parties : Blak-Town, qui est mal bâtie, et Choringée, qui est une jolie ville. La population de Calcuta, avec ses environs immédiats, est portée à 600,000 âmes ; cette ville qui, en 1717, n'était qu'un village, peut être considérée aujourd'hui comme la capi-



tales de toute l'Inde ; on y publiait , en 1826 , onze journaux dont quatre en bengali et deux en persan ; le mouvement de son commerce est égal à celui des premières places du globe , et on y trouve des fortunes comparables à celles des Roschild et des Barings. Cette ville n'est pas heureusement située ; elle est entourée d'un côté par des marais , et de l'autre par une forêt épaisse. L'eau y est saumâtre , l'air malsain , et l'ancrage peu sûr. Elle est sous le 86° 9' 30" de longitude , et le 22° 54' 45" de latitude.

PONDICHERY est la plus belle possession des Français dans ces contrées ; cette grande et belle ville , dans la Carnate , est située sur la côte de Coromandel , et est défendue par un bon fort ; ce n'était primitivement qu'un village , dont dépendait un territoire de deux lieues de circuit , que les Français achetèrent en 1772 , pour y bâtir une ville ; comme toutes les villes situées sur la côte de Coromandel , elle n'a pas de port , mais elle a la meilleure rade. Elle est divisée en deux parties par un canal qui la traverse du nord au sud ; à l'est est la ville Noire ou des Indiens ; à l'ouest la ville Blanche ou des Européens ; les rues sont droites et plantées d'arbres , et les maisons bien bâties ; sa population , sans la banlieue , est d'environ 40,000 âmes ; on vient d'y établir un collège et des écoles , un mont-de-piété et un jardin botanique qui est déjà un des plus considérables de l'Inde. Elle est le siège du gouverneur général de toutes les possessions françaises en Asie , ainsi que d'une cour royale et d'un tribunal de première instance. Le territoire produit du riz , des légumes et la racine de chaya fort utile pour la teinture ; les eaux sont excellentes pour la teinture , et particulièrement pour la couleur bleue ; elle possède des fabriques de guinées bleues et blanches , de gaze , de toiles peintes , basins , organdis , steinkerques , tarlatanes et de mousselines de qualités inférieures. Elle fut prise par les Hollandais en 1693 , en 1761 , 1778 , 1793 et 1803 , par les Anglais , qui la restituèrent en 1814. La prise de cette ville conduisit l'infortuné Lally sur un échafaud ; cette ville a beaucoup perdu de son importance politique et commerciale. Elle est sous le 77° 31' 30" de longitude , et le 11° 55' 41" de latitude ; à 50 lieues de Madras.

CHANDERNAGOR est le principal établissement des Français dans le Bengale. Cette ville est située à l'embouchure du Gange ; elle possède une belle et riche pagode ;



elle fait un commerce considérable de velours, brocard, camelot, salpêtre, musc et rhubarbe de la Tartarie. Elle a été restituée aux Français en 1814. Elle est sous le 86° 9' 15" de longitude *est*, et le 22° 51' 26" de latitude *nord*; à 8 lieues de Calcuta.

Les possessions françaises en Asie sont divisées en cinq districts qui forment le gouvernement de Pondichéry; ces districts sont: Pondichéry, Karikal, Yanaon, Chandernagor et Mahé. La population totale monte à 209,000 âmes.

## EMPIRE CHINOIS.

---

Ce vaste empire est borné à l'est par l'Océan, au nord par une muraille de 25 pieds de haut et de 500 lieues de long, qui le sépare de la Tartarie; elle fut terminée, dit-on, trois siècles avant Jésus-Christ; à l'ouest par des déserts et des montagnes, au sud par le Tunquin, la Cochinchine, le Lao, et autres petits pays. Il est situé entre les 20° et 41° degrés de latitude *nord*, et les 98° et 120° degrés de longitude *est*; il a 520 lieues de long sur 440 de large; sa surface est de 900 millions d'arpens, dont 545 millions sont cultivés. On y compte 1,299 villes du troisième ordre, désignées par la finale *chen*, 221 du deuxième ordre, désignées par la finale *tcheou*, et 179 du premier ordre, indiquées par la finale *fou*; le nombre des places fortes est de 2,557; on y voit une quantité prodigieuse de beaux villages, qui, presque tous, jouissent de l'avantage d'être situés sur le bord d'une rivière ou d'un canal; une autre ville sur l'eau est presque toujours à côté d'une ville sur terre; car beaucoup de Chinois et leurs familles ont pour unique demeure des jonques et des bateaux, dont sont couverts les fleuves et les canaux; ils y naissent, y vivent et y meurent. On y compte jusqu'à 331 ponts remarquables. Le canal impérial va de Canton à Pékin, et a 280 lieues de long; il est traversé de plusieurs beaux ponts; les bords sont revêtus de pierres de chaque côté avec de bons chemins pavés et plantés d'arbres. On y a ménagé un grand nombre d'écluses pour distribuer dans les campagnes les eaux nécessaires pour la culture du riz. Les arcs-de-triomphe, les pagodes et les portes d'entrée



des villes sont d'une architecture particulière : ces monumens ne manquent pas de noblesse.

On y exploite des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre et d'étain ; on y récolte en abondance toutes sortes de grains, de légumes, de fruits, particulièrement du riz ; on y recueille du thé ; on y trouve d'excellens pâturages, beaucoup de gibier et de bons poissons. La Chine possède plusieurs arbres, plantes et animaux qui sont particuliers à son sol, tels que le ginseng, arbre qui porte des fruits semblables aux pois de nos climats, un autre qui produit des fruits gros comme une noisette ; ce fruit contient une matière semblable au suif et est propre à faire de la chandelle ; un autre qui donne une gomme dont on se sert comme de vernis ; enfin, l'arbre à cire blanche qui rapporte de la cire supérieure à celle des abeilles. La Chine, qui est le seul pays où se cultive le thé en grand, en fournit presque tout le globe : on en consomme annuellement en Europe et en Amérique 27 millions de livres ; le bambou y parvient jusqu'à la grosseur de nos arbres ; quoique creux, le bois en est fort dur ; on peut s'en servir pour faire des conduits d'eau, des boîtes, des corbeilles, etc. ; réduit en pâte, on en fait du papier. Ce pays produit encore de l'ambre gris, du sel, du gingembre, du camphre et du musc.

Les Chinois ont, en général, une physionomie remarquable, et qui les distingue ; ils ont le visage large, un grand front, les yeux très-petits, le nez court et camus, de grandes oreilles, une bouche moyenne, la démarche droite et fière ; ils ont généralement beaucoup d'embonpoint. Les paysans et ceux qui habitent la campagne ont le teint brun et olivâtre, mais les habitans des villes ont la peau fort belle. Les femmes sont de moyenne taille, et ont les pieds si petits qu'elles peuvent à peine marcher. La modestie est portée à l'extrême, les femmes y sont très-réservées ; celles des classes élevées vivent dans la retraite et ont tant de soin à se couvrir qu'elles se cachent les pieds et les mains. L'habillement des Chinois consiste en une robe de soie ou de coton ; les riches la portent très-longue, les manches sont larges vers l'épaule et se rétrécissent vers le poignet ; cette robe est attachée par une large ceinture d'étoffe d'argent, de soie ou de coton ; les deux pointes descendent jusqu'aux genoux, on y attache un petit étui qui contient un couteau et deux petites pointes de bois qui servent de



fourchettes. Les couleurs des vêtemens sont les marques distinctives des qualités : la couleur jaune est réservée pour l'empereur et les princes du sang, le rouge à certains mandarins. Les Chinois ont les cheveux rasés, à l'exception d'une petite touffe sur le milieu de la tête. Le peuple porte un bonnet pointu en forme d'entonnoir ; les mandarins et les lettrés ont plusieurs sortes de bonnets.

Les Chinois sont au-dessous des Européens pour l'architecture, la peinture, la sculpture, et généralement les beaux arts. Pour honorer l'agriculture, l'empereur, à certain jour de l'année, est tenu de labourer quelques sillons. Le commerce et la navigation sont en honneur parmi eux, ils aiment les sciences et les arts, mais ils ne perfectionnent rien ; ils possédaient l'imprimerie par des planches en bois, long-temps avant qu'on la connût en Europe ; la boussole et l'art de faire la porcelaine ; ils faisaient usage de la poudre à canon, dont leur peu de relations avec les étrangers empêcha le secret de se répandre ; mais elle ne vaut pas celle des Européens. Leur artillerie est très-mauvaise, ainsi que leurs fusils ; leur tactique cependant est sagement combinée et a fixé l'attention des généraux de l'Europe ; ils emploient le calcul décimal et ils exécutent rapidement diverses opérations d'arithmétique au moyen d'une machine dont l'usage est passé en Russie et de là en Pologne ; leur musique, fondée sur un système très-complicqué, est dénuée d'harmonie et de mélodie, au dire des Européens. Leur langue parlée se compose de monosyllabes ; leur écriture comprend 80,000 caractères qui représentent non-seulement des mots, mais des idées entières. Un véritable savant doit savoir les distinguer tous. Ils excellent à faire des feux d'artifice, et donnent à ces feux les diverses couleurs des objets qu'ils veulent représenter. Ils tiennent beaucoup à l'étiquette, et sont très-attentifs à ne pas manquer à une multitude de réglemens qui prescrivent l'étiquette à suivre dans toutes les actions de la vie. Cette similitude exacte de conduite ne contribue pas peu à maintenir et réunir les différentes provinces d'un aussi vaste empire. La loi, qui défend toute communication au dehors, et qui interdit la libre entrée de l'empire aux étrangers, est sans contredit protectrice de la sûreté de l'Etat, en empêchant l'introduction de nouveaux usages.



L'empereur exerce seul la puissance souveraine, mais il est rigide observateur des lois; il a un pouvoir absolu, mais la loi est supérieure à tout, et, où la loi commande, sa puissance s'y conforme. Les dignités, excepté dans la famille régnante, ne sont point héréditaires, on n'y fait point de distinction de noblesse ou de roture, le mérite seul a des droits à la considération publique; la population est divisée en trois classes: les mandarins, les lettrés et le peuple; les mandarins qui commandent dans les villes et les provinces sont choisis parmi les lettrés. Les mandarins lettrés sont des hommes qui se livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'administration publique; c'est parmi eux que l'empereur choisit les ministres, les gouverneurs de provinces, etc.

Depuis un temps immémorial, les Chinois n'ont reconnu qu'un seul Dieu, qu'ils nommaient le roi du ciel; on compte cependant quatre religions différentes à la Chine: 1° la religion naturelle, qui est celle des lettrés et du Gouvernement; 2° celle du philosophe Lo-Kyun, qui n'était primitivement qu'une corruption de la loi naturelle rétablie par Confucius; 3° celle de Fo, qui n'est qu'une grossière idolâtrie; et 4° celle du Yu-Kyau, qui est une modification de la loi naturelle. On trouve aussi, dans l'empire, des juifs, des mahométans et quelques chrétiens. En général, le peuple est très-superstitieux, il croit à la divination, et offre des sacrifices propitiatoires.

La Chine est divisée en quinze grandes provinces; on n'est pas d'accord sur sa population, plusieurs voyageurs et géographes la portent à 200 millions d'hab.; d'après M. Balbi, sa population est de 170,000,000; ses revenus sont portés à 980,000,000, et sa force armée à 914,000 hommes. On croit généralement aujourd'hui que cet empire subsiste depuis plus de 4,500 ans; il y a eu 22 familles différentes sur le trône, qui ont donné 256 empereurs. La dernière est celle des Tartares qui règne depuis 1644.

PEKIN est la capitale de l'empire; ce nom signifie résidence du nord, comme Nankin signifie résidence du sud. Cette grande ville est située dans la province de Pé-Tché-Li; elle est la résidence ordinaire des empereurs; elle se divise en deux parties, l'une habitée par les Tartares et l'autre par les Chinois: ces deux



viles forment une circonférence de six lieues, elles sont entourées de murs. Deux grandes rues de 120 pieds de large et de près de deux lieues de long les traversent ; les rues sont propres et les boutiques richement ornées. Sur le devant de chacune est planté un mât qui s'élève beaucoup plus haut que les maisons ; il est surmonté de pavillons de différentes couleurs , sur lesquels est inscrite en lettres d'or la liste des marchandises que l'on y vend. Le palais de l'empereur, au centre de la ville, a deux lieues de tour ; on y a imité tout ce que la nature offre de plus sauvage et de plus agréable , des rochers, des précipices, des rivières, des lacs, des prairies, des bois, etc. Le château de plaisance, Yuen-Mien-Yuen , est situé hors la ville ; ses dépendances embrassent un terrain de 80,000 arpens : comme dans celui de Pékin, on y a imité tous les divers accidens de la nature.

Pékin possède un observatoire célèbre, et une cloche qui pèse 1,200 quintaux. Rien n'égale l'activité qui règne dans cette grande ville, et la police admirable qui en maintient la tranquillité ; dans la cité chinoise est un terrain sur lequel l'empereur vient tracer quelques sillons, chaque année, pour honorer la profession d'agriculteur. Pékin est entourée d'un fossé et d'un mur de 30 pieds de hauteur, ayant 15 pieds d'épaisseur à sa base, et 12 à son sommet ; ce mur, flanqué de tours, à 35 toises de distance les unes des autres, est construit en terre et revêtu de briques et de pierres. Sa population est estimée à 1,500,000 hab. ; outre la ville Mandchoue et la ville Chinoise, Pékin a 12 vastes faubourgs d'environ 2 milles de long chacun. Elle est sous le  $114^{\circ} 7' 30''$  de longitude *est*, et le  $39^{\circ} 54' 13''$  de latitude *nord* ; elle est à 28 lieues de la grande muraille, 500 de Nankin, 2,216 de Paris.

NANKIN fut la capitale de l'empire jusqu'en 1368 ; elle a six lieues de tour ; sa population est réduite à 500,000 habitans ; le beau palais qui était la résidence des empereurs a été brûlé par les Mantchoux, en 1645. Nankin passe pour la ville savante de la Chine. Cette ville, depuis qu'elle n'est plus la résidence des empereurs, porte le nom de *Kiang-Ning*. Le palais impérial, l'observatoire, les temples, les tombeaux, etc., n'offrent plus que des ruines ; la grande tour est d'une forme octogone, elle a neuf étages, et son élévation comparée à sa base est considérable ; elle est surmontée d'une boule que l'on dit être d'or ; elle a été



neuf ans à bâtir, et a coûté 800,000 livres pesant d'argent.

## TARTARIE.

---

LA Tartarie est le nom générique que l'on emploie ordinairement pour désigner la partie centrale et septentrionale de l'Asie; on la divise en Tartarie russe ou Sibérie, Tartarie chinoise ou Mantchourie, et en Tartarie indépendante; les anciens lui donnaient le nom de *Scythie*. Les tartares mènent une vie pastorale, n'ont ni villes, ni villages, ils habitent des tentes, se nourrissent de la chair de cheval et boivent le lait de leurs jumens. Un nombre infini de petits princes règnent en Tartarie; cependant le gouvernement est patriarcal; les pères ont un pouvoir absolu sur leurs enfans. Vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle, ils franchirent l'Euphrate sur quatre points différens, et s'emparèrent des provinces les plus opulentes de l'Asie mineure et de la Syrie; Gengis-Khan, chef mogol, ayant réuni toutes les tribus éparses, conquit la Chine, la Perse et toute l'Asie depuis la mer Noire jusqu'à celle des Indes; ses successeurs augmentèrent ses conquêtes, et cet empire menaçait d'envahir l'Europe, s'il ne se fût divisé.

Une grande partie de la Russie asiatique est habitée par les Tartares; en 1723, ils vinrent se fixer sur les bords du Volga; mais les brigandages qu'ils commettaient éveillèrent l'attention du gouvernement; les mesures rigoureuses qu'on prit contre eux les engagèrent à abandonner le pays pour se porter sur les frontières de la Chine. On en compte encore 50,000 dans l'empire russe; ils sont gouvernés par des khans, qui élisent le grand kan ou chef suprême; ils élèvent un grand nombre de chevaux et de bestiaux. Les Tartares sont d'une taille moyenne; ils ont le nez large et aplati, de petits yeux et les cheveux noirs et plats. Depuis 1741, ils sont assimilés aux Cosaques, et doivent servir en temps de guerre, et s'équiper à leurs frais.

## ROYAUME DE SIAM.

---

Ce royaume, situé dans la presqu'île au-delà du Gange, est borné au nord par le Yun-Nan de l'empire chinois, à l'est par l'empire d'An-Nam, au sud le golfe de



Siam, à l'ouest par le détroit de Malacca et l'empire Birman. Le Meïham, fleuve qui le traverse du nord au sud, a ses rives garnies par les principales villes de cet Etat : il est riche en mines et fertile. Les éléphants sont réduits à l'état de domesticité. Les habitans ressemblent aux Chinois, ils sont petits, les yeux à blanc-jau-nâtre, la bouche grande et les dents noircies par le bétel. Sa population est de 3,600,000 habitans ; ses revenus de 40,000,000 ; sa force militaire 30,000 hom. Ce royaume, qui était sous le joug des Birmans, en a été délivré en 1768 par Piatak, fondateur de la dynastie chinoise, qui gouverne ce pays. Il fit rentrer dans l'obéissance presque tous les petits rois de la péninsule de Malacca, qui autrefois faisaient partie de ce royaume, et qui, depuis, s'étaient déclarés indépendans. Si-yo-thi-ya, nommée Siam par les Européens, était la capitale du royaume et une des plus considérables de l'Inde ; elle fut dévastée en 1767 par les Birmans, et n'offre encore aujourd'hui qu'un vaste amas de ruines et n'est plus habitée que par un petit nombre de Siamois ; elle était bâtie sur une île dans le Meïham ; les rues étaient larges, pavées en briques et formées par les temples, l'arsenal, les maisons des grands, construites en briques ; le peuple n'habitait que des cabanes en bois. Le palais royal avait une demi-lieue de tour ; au centre s'élevait une haute pyramide couverte d'étain blanc et brillant, ornée de belles sculptures et dorures. Cette ville renfermait 200 temples à frontispices dorés et renfermant des idoles colossales dont quelques-unes étaient dorées. La principale idole qui était dans le temple particulier du roi avait 45 pieds de hauteur et était toute dorée. Le bouddhisme est la religion professée par les Siamois, et la plupart des nombreuses idoles qui décoraient cette ville représentait Boudhah. Sa population avait dépassé 600,000 âmes.

BANGKOK, située sur le Meïham et bâtie sous la dynastie actuelle, près le lac de Siam, est aujourd'hui la capitale du royaume ; une grande partie de la ville consiste en maisons bâties sur de grands radeaux amassés sur les bords du fleuve, et forment ainsi une ville flottante ; le principal temple, consacré à Boudhah, est de forme pyramidale terminée par une flèche légère et haute de 200 pieds anglais. Cette ville possède un vaste port, un arsenal et des chantiers où se construisent nombre de vaisseaux. La population, dont les trois quarts sont Chinois, monte à 90,000 âmes.



## THIBET.

---

LE Thibet est cette vaste contrée de l'Asie, située à l'ouest de la Tartarie chinoise et au sud de la Russie d'Asie; on évalue sa superficie à environ 56,000 lieues carrées. La principale richesse de ce pays consiste en de nombreux troupeaux, en peaux d'agneaux préparées, et en chèvres précieuses pour leur poil, dont on fait des schals très-estimés, dits de *Cachemires*. On y trouve des pierres précieuses, et quelques rivières roulent dans leurs flots des parcelles d'or; les montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de vif-argent, de fer, de cuivre, de sel, de plomb, de soufre, de cinabre, de tincal et d'arsenic. Ils sont sous l'influence de l'empire chinois, et sous l'autorité du Dalai-Lama; leur langue ressemble au chinois; ils ont la plus grande vénération pour leur grand Lama, qui est le chef du gouvernement et le souverain pontife; ils le regardent comme l'agent de Dieu sur la terre, et le médiateur entre les mortels et l'Être-Suprême; il réside à Lassa, capitale du Thibet. Ils connaissent depuis long-temps l'imprimerie, et s'en servent pour multiplier leurs livres de piété; ils ont deux espèces de caractères, les sacrés et les profanes: ces derniers sont employés pour le commerce ordinaire de la vie. Ils étudient la médecine, l'astronomie, la philosophie et la théologie; mais leurs superstitions retardent leurs progrès. Les habitans du Thibet sont robustes, et jouissent généralement d'une bonne santé; leur vêtement est de drap en été, en hiver d'une peau de mouton ou de renard; ils sont d'un caractère doux et paisible; leur commerce a lieu principalement avec les Chinois; ils y portent des pierres précieuses, du musc, des étoffes de laines grossières, de la céruse, des peaux et du corail; ils en rapportent des brocards d'or et d'argent, du thé, des soieries, du tabac, de la porcelaine, des fourrures, etc.; ils commercent avec le Népaül et le Bengale.

Ils ont des taureaux à longs poils et jambes courtes, des daims à musc, des chèvres précieuses pour leurs poils, des vaches dont la chair est très-bonne; tous ces animaux sont couverts de longs poils qui les garantissent



du froid dont l'intensité est extrême dans ces régions élevées ; le plateau du Thibet paraît le plus élevé du globe ; le pic le plus haut est estimé avoir 7,400 mètres 1,070 plus haut que le Chimborazo. La licorne existe, à ce qu'il paraît, dans l'intérieur du Thibet ; cet animal a 12 à 14 palmes de haut ; il est très-sauvage, et on l'attrape rarement en vie ; on le rencontre en troupes nombreuses sur les bords du grand désert, à 30 journées de Lassa.

LASSA, capitale du Thibet, est sous le 89° 5' de longitude, et le 29° 30' de latitude. Cette ville est fréquentée par un grand nombre de princes et nobles asiatiques, qui s'y rendent pour présenter leurs hommages au grand Lama ; elle est gouvernée par un vice-roi soumis aux Chinois ; sa population est de 80,000 âmes ; près de cette ville se trouve Boutala, magnifique couvent, résidence d'été du Dalai-Lama ; son temple a 312 pieds de hauteur et son toit est entièrement doré ; les bâtimens contiennent 10,000 cellules ; un grand nombre de tours et d'obélisques sont revêtus d'or et d'argent : ce riche monument fut érigé de 626 à 649 de notre ère. En 1792, les habitans du Népaül envahirent le Thibet, et furent prêts à s'emparer du grand Lama ; les Chinois allèrent à leur rencontre, et les forcèrent à la retraite : depuis cette époque, les Chinois exercent tout pouvoir sur ces contrées.

## EMPIRE DU JAPON.

---

IL est borné au nord par l'île Tarakaï et les îles Kouriles, à l'est par le grand Océan, au sud par cette mer et la mer orientale, à l'ouest le canal de la Corée et la mer du Japon : il est divisé en 10 régions qui se subdivisent en plusieurs provinces ; sa population est estimée à 25,000,000 ; son revenu à 250,000,000, et ses forces à 120,000 hommes. Il y a au Japon deux religions principales, le bouddhisme, qui à présent est la plus répandue, et le sinto ou sinsiou qui est basée sur le culte des génies ou divinités qui président à toutes choses. Le daïri ou empereur du Japon descend de ces génies ; cette souche céleste ne périt jamais ; la croyance est que le ciel envoie au daïri des successeurs s'il n'en a pas de ses femmes ; le fait est que les grands ont toujours



eu soin d'y parer. Ce souverain n'est empereur que de nom et sa puissance n'est que toute spirituelle ; toute la puissance civile réside dans le kouba dit aussi *seogoun* ou général en chef des armées, qui se reconnaît toujours pour la forme son premier sujet, lui donne des marques de respect et de déférence, mais qui seul administre l'empire. Chaque province est gouvernée par des *daïmio* ou princes héréditaires qui sont tous dépendans du *seogoun* ; ils livrent des ôtages pour garantie de leur soumission et sont même forcés d'habiter un certain temps dans la capitale. La civilisation et les arts sont aussi avancés au Japon que dans la Chine ; on doit même reconnaître que, moins exclusifs que les Chinois, ils adoptent avec empressement les connaissances qui leur viennent d'Europe ; les grands savent le hollandais et lisent les gazettes écrites dans cette langue. L'éducation des femmes y est très-soignée, et, à l'exception de celles des grands, elles y sont aussi libres que celles d'Europe, et, chose inouïe en Asie, elles remplissent sur la scène les rôles de leur sexe. Outre les arts et les sciences, qui y sont en honneur, l'industrie rivalise avec les Chinois pour le travail du fer, de l'acier, de la porcelaine et par ses fabriques d'étoffes de soie, de coton, de papier, etc. L'agriculture y est tellement soignée qu'on trouverait avec peine dans les champs cultivés une plante parasite.

YEDO est la résidence du *seogoun* ou empereur, et le séjour pendant six mois de l'année des grands feudataires de l'empire, et, pendant toute l'année, de leurs familles et de leurs nombreuses suites. On donne à cette ville 280,000 maisons et une population de 1,500,000 habitans : c'est dans cette ville qu'a été publiée l'*Encyclopédie chinoise dite du Japon* ; cet ouvrage, que possède la bibliothèque royale de Paris est de 80 volumes in-8° accompagnés d'un grand nombre de planches.

KIO ou Miaco est la ville du Japon qui offre le plus grand nombre d'édifices ; c'était autrefois la capitale de l'empire, elle est encore la résidence du *daïri* ou du descendant des anciens empereurs, révééré comme un saint et comme le chef de la religion de l'Etat. Sa population est de 500,000 habitans. On y fabrique la meilleure porcelaine du Japon, des étoffes d'or, d'argent, etc. etc. On y frappe la monnaie de l'empire. Cette ville, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, renfermait 500 temples, est une des



six universités de l'empire. Le temple de Fokozi est célèbre dans le Japon par l'image colossale de Boudha ; il est représenté assis à la manière indienne sur une fleur de lotus. Elle était en bronze doré, mais ayant été renversée par un tremblement de terre en 1662, elle fut remplacée en 1667 par une statue en bois doré de 83 pieds du Rhin de hauteur. Dans un temple voisin est suspendue la plus grande cloche connue, elle a 17 pieds deux pouces et demi de hauteur, elle pèse 2,040,000 livres hollandaises.

## EMPIRE D'AN-NAM.

---

CET empire a été fondé au commencement de ce siècle par Ngai-en-Choung ou Gia-Loug, dernier rejeton des rois de Cochinchine ; on n'a pas encore de données bien positives sur ses limites ; cependant on lui donne pour limite au nord l'empire de la Chine, à l'est et au sud la mer de la Chine, à l'ouest le royaume de Siam. Il se compose du royaume de Cochinchine, du royaume de Tunquin, de Tsiampa, du royaume de Kambodje, de Laos-Anamite, du royaume de Bao. Sa population est de 12,000,000 d'habitans ; ses revenus 90,000,000 ; ses forces 90,000 hommes. Depuis plusieurs années, deux officiers français, MM. Chaignaux et Vannier, ont organisé à l'européenne cette armée, ont fait fortifier plusieurs places, perfectionner la fabrication des armes, et ont dirigé la construction d'une flotte qui passe pour être la plus forte des Etats asiatiques.

Hué, capitale de l'empire, est une des premières places fortes de l'Asie ; ses fortifications, construites par des ingénieurs français, sont immenses et d'une grande solidité ; le fossé plein d'eau qui environne la place a trois lieues de circuit et 100 pieds de large ; la population de cette ville est portée à 100,000 âmes ; elle possède une fonderie de canon, et doit avoir une garnison de 40,000 hommes et 1,200 bouches à feu sur ses remparts.

## ASIE OTTOMANE.

---

L'EMPIRE ottoman, en Asie, est borné au nord par le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara, le détroit



de Constantinople, la mer Noire et l'Asie russe; à l'est par l'Asie russe et le royaume de Perse; au sud par l'Arabie; à l'ouest par la mer Méditerranée et l'Archipel. Il est divisé en vingt gouvernemens qui se subdivisent en départemens, sandjaks ou livas. Ils se composent de l'ASIE MINEURE ou *Anatoli*; de l'ARMENIE, du KURDISTAN ottoman, de la GEORGIE, de la MESOPOTAMIE, de la SYRIE et d'un grand nombre de tribus nomâdes et montagnardes qui ne sont que tributaires; on porte la population de cette partie de l'empire ottoman à 12,500,000 habitans. La position centrale de ces provinces, situées entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, ainsi que les vastes productions de leur sol et de leur fabrique, contribuent à entretenir un commerce qui serait sans doute beaucoup plus considérable si les communications étaient plus sûres, plus rapides et plus commodes, mais le mauvais état et le peu de sûreté des chemins, une mauvaise administration, etc., nuisent beaucoup à son accroissement. Les caravanes de Damas et de Bagdad, qui conduisent à la Mecque les pèlerins de l'Europe et de l'Asie orientale, entretiennent néanmoins encore une grande activité dans les relations commerciales. Le commerce, qui se fait par caravanes entre la Perse, l'Arabie et l'Europe, traverse par Etzeroum, Kara-Hisan, Tokat, Angora, Brousse, Smyrne, Bassorah, Bagdad, Diarbekz, Alep, Mossoul et Damas; le commerce maritime se fait par Smyrne, Latakia ou Alep, Tripoli, St.-Jean-d'Acre et Trebizonde.

Les villes principales sont : KOUTAIEH, capitale de l'Asie mineure et siège du beylerbey d'Anatolie et du mallah ou grand-juge : on porte sa population à 50,000 habitans; dans ses environs on trouve beaucoup d'anciennes ruines qui remontent à des époques très-reculées, et la ville de Kara-Hissan ou Afium-Kara-Hissan (la forteresse noire de l'Opium), ainsi nommée à cause de l'immense quantité d'opium qu'on y recueille; elle était le patrimoine d'Othman, fondateur de l'empire; on lui donne 60,000 habitans. BROUSSE, au pied du mont Olympe, l'ancienne capitale des rois de Bithynie, a été la capitale de l'empire ottoman jusqu'à la prise d'Andrinople; sa population est portée encore aujourd'hui à 100,000 habitans.

SMYRNE, au fond du golfe de ce nom, par son heureuse position et la sûreté de sa rade, est une des villes



les plus commerçantes de l'empire : elle est l'entrepôt général des produits du levant ; elle forme un petit gouvernement régi par un pacha à trois queues ; le quartier des Francs, habité principalement par des Français, des Anglais, des Hollandais et des Italiens, ne connaît d'autres juges (comme dans toutes les villes du levant) que les consuls respectifs de chaque nation. Les personnes et les propriétés des Francs sont affranchies de la domination turque. Smyrne, malgré les incendies fréquens et la peste, compte une population de 130,000 habitans ; elle possède un casino fondé par souscription où l'on trouve les principaux écrits périodiques européens ; un collège grec, un théâtre et une gazette qui s'y publie en français.

**KONIEH** (Iconium) est importante par ses manufactures, son commerce et ses collèges ; elle a 30,000 hab.

**TOKAT** est le point central de beaucoup de caravanes et l'entrepôt des marchandises de Smyrne ; sa population est de 100,000 âmes.

**TRÉBISONDE**, située dans un pays remarquable par la douceur de son climat, sa fertilité et la variété de ses productions, est importante par sa rade, son commerce et ses fortifications ; sa popul. est de 50,000 hab.

**SCUTARI**, située sur le Bosphore, en face de Constantinople, est le rendez-vous des caravanes de l'Asie à Constantinople ; elle est remplie de belles maisons et de mosquées ; c'est là que les riches Turcs choisissent leur dernière demeure, ne regardant toujours leur séjour en Europe que comme passager et ne voulant pas laisser leurs dépouilles mortelles aux mains des infidèles. La population de cette ville est de 35,000 habitans. En face se trouvent les îles des Princes, où les grands vont respirer l'air pour rétablir leur santé, et où les habitans de la métropole vont en partie de plaisir.

**L'ASIE** mineure, si riche, si puissante autrefois, offre encore des ruines qui attestent sa splendeur passée ; près de Séïdi-Gazi on voit les restes d'un monument phrygien dont l'origine remonterait à 540 à 570 ans avant Jésus-Christ. Près d'Azani, on voit les ruines d'un théâtre et d'un temple à Jupiter. Nicée, qui n'est plus qu'un amas de huttes, autrefois l'ancienne métropole de la Bithynie, et renommée par le concile qui s'y tint en 325, offre encore des ruines bien conservées. Manissa offre



encore les restes d'une forteresse romaine ; on trouve à Vouurla ( Clazomène ) les vestiges de la chaussée construite par Alexandre-le-Grand. Ayasalouk a été construite avec les ruines d'Ephèse , parmi lesquelles on a reconnu les restes du Stadium, d'un théâtre, et les voûtes qui soutenaient le temple de Diane. Sart ( Sardes ) l'ancienne résidence des rois de Lydie, la plus riche ville de l'Asie mineure , surnommée jadis la *seconde Rome* , n'est plus qu'un misérable village où l'on voit encore les débris du temple de Cybèle, et le tombeau du père de Crésus ; ces restes datent de 545 à 715 ans avant Jésus-Christ. Angora ( Ancyra ), célèbre par la défaite de Bajazeth , offre les restes d'un temple d'Auguste. Il est à remarquer que les chèvres , les chats et les lapins qui vivent dans les environs de cette ville ont ce poil long et soyeux si renommé en Europe. Près de Bousnar-Bachi , village bâti sur l'emplacement présumé de Troie , on voit des tombeaux héroïques, une citerne taillée dans le roc , des colonnes en marbre ; les magnifiques ruines d'Alexandria-Troas ont servi à la construction d'une foule de bâtimens à Constantinople. Plusieurs bas-reliefs encastrés dans les murs de la forteresse de Boudroun ( Haly Carnasse ) ont fait supposer qu'elle a été construite avec les débris du fameux mausolée érigé par la reine Artémise à Mausole , son époux. Czio , misérable village habité par quelques Turcs , n'est plus la gracieuse Gnide habitée par les Amours ; mais on y a reconnu les ruines de trois théâtres , de plusieurs temples et autres édifices , etc. , etc.

**ERZEROUM**, ville capitale de l'Arménie , est florissante par son commerce et son industrie ; elle fournit les meilleurs sabres de l'empire : cette place , qui est assez forte , est un des boulevards de l'empire du côté de la Russie et de la Perse. Sa population est de 100,000 hab.

**VAN**, autre ville d'Arménie , est célèbre par ses restes historiques ; Sémiramis , dit-on , attirée par la beauté de sa situation , voulut l'habiter, et y fit exécuter des travaux dignes de la reine de Babylone ; on parle avec admiration d'une montagne artificielle formée par d'énormes quartiers de roche , et qui s'étend pendant une lieue de chemin ; dans l'intérieur étaient pratiquées d'immenses cavernes et des appartemens où , sans doute , cette reine et sa cour venaient se mettre à l'abri des chaleurs du jour. On rencontre encore sous ces voûtes



des débris de statues et de monumens antiques. Ces ruines ont été visitées en 1827, par ordre du gouvernement français, par M. Schulz.

**ASSI**, une des anciennes capitales de l'Arménie, offre des ruines qui saisissent d'admiration ; cette ville est fermée par un double rang de hautes murailles et de tours ; toute la surface du terrain ne présente que chapiteaux, frises, colonnes d'un travail exquis ; les ruines de l'ancien palais, par son étendue, présentent l'aspect des restes d'une ville. M. Ker-Porter dit qu'il est si richement décoré à l'intérieur comme à l'extérieur, qu'on ne saurait en faire une description exacte, tant à cause du nombre des sculptures, des mosaïques, des dessins, etc., qui ornent ses innombrables salles, que parce que l'on ne pourrait rendre la beauté et la richesse de ses divers ornemens.

**DIARBEKER**, dans la Mésopotamie, est la résidence du pacha ; elle est citée pour ses fabriques de maroquins et son commerce de transit. Sa pop. est de 60,000 hab.

**MOUSOUL**. Cette ville de la Mésopotamie, autrefois si célèbre par ses fabriques de coton et d'étoffe de mousseline, auxquelles elle a donné son nom, est encore très-florissante. Sa population est de 60,000 habitans. C'est près de cette ville, sur l'autre rive du Tigre, que se trouve Nounia, village bâti sur les ruines de l'antique Ninive, capitale de l'empire d'Assyrie, et détruite par les Mèdes et les Chaldéens.

**BAGDAD**, si célèbre par sa magnificence lorsqu'elle était la résidence des califes, est encore une des villes les plus florissantes de l'Asie ottomane. Sa population est de 100,000 habitans. Le tombeau de l'épouse du célèbre Haron-el-Rachid, le palais du pacha, la douane et l'arsenal sont les principaux monumens de cette ville, dont les environs sont couverts de ruines de villes antiques grecques, romaines, persanes ou arabes. Ninive, Babylone, Séleucie, Ctésiphon, villes jadis si tumultueuses, n'apportent plus à l'oreille attentive que le bruit silencieux des pas du voyageur au milieu des ruines.

**BASSORA**, ville fortifiée et située au confluent du Tigre et de l'Euphrate, n'est plus aussi florissante qu'elle l'était sous le règne des califes ; l'air de cette ville est malsain, et les habitans sont exposés à des fièvres pernicieuses.



**ALEP**, capitale de la Syrie, était, après Constantinople et le Caire, la troisième ville de l'empire ; les deux tremblemens de terre qui eurent lieu en 1822 ont ruiné en grande partie cette ville dont le commerce immense l'avait fait surnommer la moderne Palmyre ; par Alexandrette, elle recevait les denrées d'Europe et d'Amérique ; les caravanes de Bagdad et de Bassora lui apportaient celles de la Perse et de l'Inde ; ses communications avec Damas et Diarbeker la rendaient le grand entrepôt de l'Arménie, de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Arabie. Sa pop. s'élevait à 200,000 hab. Les principales nations de l'Europe y entretiennent des consuls.

Dans la Syrie, on trouve encore Anta-Kiah, reste de la célèbre et magnifique Antioche ; ses 6 à 700,000 habitans sont réduits aujourd'hui à 10,000.

**TRIPOLI**, défendue par une citadelle assez forte, est environnée de jardins et de campagnes bien cultivées ; sa population est de 16,000 âmes.

**ACRE**, célèbre dans la guerre des croisades et par la défense qu'elle opposa au général Bonaparte, sous le commandement de Djeddar-Pacha, compte une population de 20,000 âmes. Dans les environs de cette ville, s'élève le mont Carmel ; l'église qui était à son sommet, ayant été abattue, par suite de l'insurrection grecque, en 1821, a été rebâtie, à la demande de Charles X, avec les matériaux et avec les secours envoyés par ce prince même et les fidèles de la chrétienté. Dans les alentours, se trouve **TYR**, cette reine des mers dans l'antiquité, aujourd'hui si réduite qu'elle compte à peine quelques milliers d'habitans.

**SEYDE** (Sidon) la mère de toutes les villes phéniciennes ; c'est près de cette ville, sur le mont Mar-Elias-Alza, qu'habite la célèbre lady Esther Stauhope qui, depuis plusieurs années, exerce une si grande influence sur les pachas de Syrie et sur les tribus arabes.

**JAFFA** (Joppé) : c'est à son port que débarquent les pèlerins qui se rendent à Jérusalem ; sa population est de 4,000 habitans.

**NAZARETH** ; son église de l'Annonciation est la plus belle de la Palestine après celle de Jérusalem. La croyance populaire fait voir encore l'emplacement de la cuisine de la Sainte Vierge, une partie de l'atelier de Joseph, etc., etc. Sa population est de 3,000 habitans.

Près de là, Cana, petit village où Jésus-Christ opéra



le miracle de l'eau changée en vin. Le mont Thabor, célèbre par la transfiguration ; les Français y remportèrent une brillante victoire sur les Arabes. Plus loin était Capharnaum ; cette ville, aujourd'hui ruinée, a été célèbre par le séjour de Jésus-Christ qui l'habita pendant trois ans : c'est là qu'il guérit la paralytique, qu'il ressuscita la fille de Jaïre, etc.

**JERUSALEM** ; cette ville qui, sans aucun doute, est la plus célèbre dans le souvenir des hommes, puisqu'elle rattache son nom aux principales sectes religieuses qui partagent la croyance des hommes, occupe aujourd'hui le mont d'Acra, celui de Moria, le Calvaire et le bas du mont Sion. Parmi les monumens religieux que cette ville renferme, nous citerons la mosquée d'Omair, assemblage de plusieurs mosquées dans une seule enceinte : la plus remarquable est divisée en sept nefs soutenues par des piliers et des colonnes ; la nef centrale a 160 pieds de longueur sur 52 de large ; une autre mosquée de forme octogone a 160 pieds de diamètre et s'élève sur une plate-forme de 460 pieds de long sur 339 de large, pavée de marbre blanc ; couverte par un dôme de 47 pieds de diamètre et de 93 de haut, supportée par quatre piliers et douze superbes colonnes ; le portique est supporté par huit colonnes d'ordre corinthien ; l'intérieur, décoré avec la plus grande richesse, est éclairé constamment par plusieurs milliers de lampes ; au milieu de cet édifice se trouve la roche sacrée sur laquelle, dit-on, le patriarche Jacob reposa sa tête. On y voit l'empreinte du pied de Mahomet qui de là monta au ciel. 70,000 anges qui se relèvent tous les jours veillent autour de cette roche, ainsi le veut la croyance musulmane.

La ville de Jérusalem renferme onze mosquées, cinq synagogues et vingt monastères de différentes religions chrétiennes. L'entrée de l'église du Saint-Sépulcre est gardée à l'extérieur par les Turcs et à l'intérieur par les Grecs. Aucun pèlerin, sujet du Grand-Seigneur, ne peut entrer dans l'église sans payer un para (1) ; cette légère rétribution, multipliée des milliers de fois, pendant trois mois que chaque pèlerin y entre, produit encore une somme assez considérable. En entrant dans l'église, le premier objet qui fixe l'attention est la pierre d'onction qui se trouve à l'endroit où le corps de Jésus-

(1) Un para vaut à-peu-près 2 centimes.



Christ a été oint pour être enterré : cette pierre a onze pieds de long sur deux pieds deux pouces de large ; plusieurs grandes chandelles sont dressées à chaque bout , et au-dessus sont suspendues plusieurs lampes d'argent. Les pèlerins font une gènesflexion , et , après avoir fait le signe de la croix , baisent la pierre sacrée. Le Saint-Sépulcre , à la distance de 63 pieds de cette pierre d'onction , se trouve sous le centre d'une grande coupole ; le monument érigé sur la tombe contient deux salles : dans la première on voit la pierre où , dit-on , l'ange apparut à la vierge ; dans l'autre est le tombeau sacré ; l'extérieur du monument a 29 pieds de long sur 18 et demi de large ; à 63 pieds du Saint-Sépulcre est située la chapelle de l'apparition ; le mont Calvaire est à 16 pieds au-dessus du niveau de la tombe. Un incendie , en 1811 , réduisit en cendres ce temple superbe ; il fut rebâti en 1812 , aux frais des moines grecs , accusés d'être les auteurs de cet événement.

Le couvent catholique du St-Sauveur forme ce que l'on nomme la mission de la Terre-Sainte , et est le chef-lieu de 17 hospices répandus en Palestine , en Syrie , en Egypte , et dans l'île de Chypre.

L'église possède des ornemens d'une rare richesse , envoyés en présens par les rois de France , d'Espagne , de Portugal , etc. , etc. ; on en porte la valeur à plus de huit millions de francs.

Cette ville , célèbre dans les annales du monde chrétien , est bien déchue de son ancienne splendeur ; cette ancienne capitale de la Judée fut détruite en 70 par Titus et rebâtie par l'empereur Adrien ; les Persans s'en emparèrent en 614 et les Sarrazins en 636 ; les croisés la prirent en 1099 et en firent la capitale d'un nouveau royaume qui dura 80 ans , sous cinq rois et huit patriarches : Godefroy de Bouillon en fut le premier monarque , et Gui de Lusignan le dernier ; Saladin , sultan d'Égypte et de Syrie , la prit en 1188 ; mais les Turcs les en chassèrent en 1217 et en sont restés possesseurs.

En sortant de la ville par la porte de Damas , et se dirigeant vers l'orient , on passe près de la caverne où Jérémie doit avoir écrit ses lamentations. Un peu plus loin , à gauche , on voit l'église bâtie sur le tombeau de la Sainte Vierge , et , à droite , le jardin Gethsémané , où l'on voit toujours de grands oliviers , et la montagne



des Oliviers, qui présente une vue magnifique sur la ville et la mer Morte ; au bas de cette montagne, la vallée de Josaphat, et la piscine de Siloam, où, au commandement de Jésus, l'aveugle s'est baigné, et a recouvré la vue ; cet endroit est fréquenté journellement par des pèlerins. M. Parsons, missionnaire, à qui nous empruntons ces détails, a goûté de cette eau, n'a rien trouvé d'extraordinaire dans son goût ; de Siloam, se dirigeant vers le sud, il vit l'arbre sous lequel, dit-on, Jésaïah a été enterré ; cet arbre est entouré d'un haut mur, pour empêcher les pèlerins de l'endommager ; de cet endroit, M. Parsons monta le mont Sion, au sommet duquel se trouve une mosquée érigée sur les tombeaux de David et des rois d'Israël, ainsi qu'une église arménienne, que l'on dit être les ruines de la maison du grand-prêtre Caïphe. La montagne de Sion est fortifiée de trois côtés par la nature ; du côté du sud, sont situées les ruines de l'ancien mur, dont une partie doit avoir été réparée par Néhémias ; de là, on a une très-belle vue sur le temple de Salomon, le mont des Oliviers, et les plaines et montagnes de la Judée. Béthanie est à environ deux milles du côté *est* de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers ; M. Parsons y vit le tombeau de Lazare. Un Turc, qui paraissait chargé de garder ce sépulcre, lui donna, pour quelques paras, une torche allumée, et la permission d'y entrer ; il descendit 28 marches, et trouva un petit caveau d'environ 8 pieds carrés ; de plusieurs côtés sont des tombeaux taillés dans le roc.

Après avoir passé dans une belle plaine appelée *la vallée de Réphaïm*, où David obtint une victoire mémorable sur les Philistins, notre missionnaire arriva au couvent d'Elie, où résident vingt Grecs, et près duquel on montre le rocher où s'endormit ce prophète, fuyant la colère d'Achab. De là sa vue embrassa les trois endroits les plus remarquables : Béthléem, où Notre Seigneur est venu au monde ; Jérusalem, où il a été sacrifié, et le mont des Oliviers, d'où il est monté au ciel. Le monastère, bâti à l'endroit où se trouvait la crèche, est situé à l'est du village. Béthléem contient 1,500 catholiques, 1,000 Grecs, plusieurs Arméniens et quelques Turcs. Les premiers y possèdent des couvens ; on ne compte dans la Palestine que quatre monastères arméniens, un à Jérusalem, un à Béthléem, un à Rama et

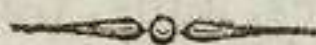


un à Jaffa; il y a aussi une église arménienne au mont Sion, en dehors de la ville.

Jérusalem, située sur un rocher, entourée de vallées, a une lieue de circonférence, y compris le mont Calvaire, sur lequel est bâtie l'église du Saint-Sépulcre; cette ville est entourée de hautes murailles en pierres rouges, garnies de tours carrées; sa population est réduite à 15,000 habitans, Turcs, Juifs, Chrétiens et Grecs; ils font un commerce considérable de chapelets et de passions sculptées. Elle est à 45 lieues S. O. de Damas, 18 de la Méditerranée, 110 N E. du Grand-Caire et 800 de Paris, sous le 53° de longitude *est*, et le 31° 47' 47" de latitude *nord*.



## AFRIQUE.



CETTE grande presqu'île, l'une des quatre parties du monde, ne tient à l'Asie que par l'isthme de Suez ; elle est en grande partie située sous la zone torride ; sa plus grande largeur, depuis le cap Vert jusqu'au cap Gardafui, est d'environ 1,600 lieues, et du cap de Bonne-Espérance jusqu'à la partie la plus septentrionale, ou jusqu'à Bonn, il y a environ 1,700 lieues. Ce continent offre une figure pyramidale dont la base, depuis Tanger jusqu'à l'isthme de Suez, est à-peu-près de 800 lieues.

On évalue sa superficie à 1,200,000 lieues carrées ; elle est bornée au nord par la Méditerranée qui la sépare de l'Europe, à l'ouest et au sud par l'Océan atlantique, au sud-est par la mer des Indes, et à l'est par la mer Rouge qui la sépare de l'Asie : on y compte 60,000,000 d'habitans : on la divise en trois grandes régions : celle du nord renferme le royaume de Sennaar, l'Abyssinie, la Nubie, l'Égypte, le désert de Barca, la Barbarie qui contient Tripoli, Tunis, Alger et le royaume de Maroc ; celle du milieu contient la Guinée, la Nigritie, le Benin et le Congo ; celle du sud, le pays des Hottentots, la Cafrerie, le Monomotapa, les côtes d'Ajan, etc. Ce continent, vers le milieu, est rempli de sables brûlans peuplés de bêtes féroces, excepté dans quelques endroits nommés *Oasis* ; on appelle ainsi des espaces de terrains fertiles au milieu de ces mers de sable ; on en compte trois qui sont : Nargé, ou la grande Oasis, Giof-Mana et l'Oasis de San-Ricte. Au milieu de ces déserts s'opère un effet de lumière étonnant, le mirage : les rayons du soleil frappent une étendue de sables qui réfléchissent la lumière, de façon à faire croire au voyageur altéré que c'est un lac ou une masse d'eau ; il approche, mais son erreur se dissipe et double sa souffrance, que la vue d'un soulagement prochain avait apaisée.



Plusieurs Anglais ont entrepris le périlleux voyage du centre de l'Afrique, dont on n'a pas de notions positives.

On trouve en Afrique des mines d'or, d'argent et de sel; un grand nombre d'animaux féroces, sauvages et domestiques, des oiseaux rares par la beauté de leur plumage et la mélodie de leur chant; elle est arrosée par plusieurs fleuves, dont les principaux sont: le Nil, le Niger, le Sénégal, le Zaire, etc.; le plus vaste désert est celui de Sahara.

Le fétichisme est la religion de la majeure partie des habitans; elle est suivie encore par les nègres et presque tous les indigènes de Madagascar: ces fétiches varient selon les contrées: quelques-unes adorent le serpent, d'autres le lézard, le fleuve Tando, le fleuve Gobi, le Rio-Valta; d'autres adorent la hyène, l'alligator, le chakal, le vautour, l'igana, le requin, le léopard, la panthère; certaines contrées leur immolent des victimes humaines; les habitans près des cascades sur la côte d'Or les révèrent comme leur idole suprême; les uns adorent la lune, d'autres le soleil; quelques-uns se font des idoles à faces humaines; on y voit un mélange d'idolâtrie, de mahométisme, de fétichisme et de christianisme. Quelques contrées sont antropophages par système religieux. Au Congo, on fait des sacrifices humains, soit à l'avènement du souverain ou au sujet de grandes calamités publiques; la victime doit être un jeune homme ou une jeune fille; elle doit ignorer son sort; il y a peine de mort pour celui qui l'en instruirait. On la tue subitement au milieu d'une grande solennité en présence du souverain; son corps, coupé en quatre parties, est grillé, distribué aux assistans, suivant leur rang, et mangé sur-le-champ. Le mahométisme compte un grand nombre de croyans en Afrique; le christianisme est professé dans les contrées soumises aux Européens; le judaïsme est répandu dans les Etats barbaresques, l'Afrique ottomane et l'Abyssinie; le magisme compte des sectaires à Mombambique.

Le commerce se fait par le moyen des caravanes; elles partent de 5 points principaux, qui sont: Maroc, le Fezzan et l'Egypte; l'Egypte envoie les siennes dans le Sennaar et le Darfour; les peuples qui habitent ce continent se divisent en Maures et en Nègres; ils sont séparés



par le fleuve du Niger; les Maures sont superstitieux, ignorans et féroces; les Nègres sont plus hospitaliers; les Africains ont en général le teint basané, excepté ceux du midi qui sont entièrement noirs. L'agriculture et les arts n'y font point de progrès.

## ÉGYPTE.

---

L'ÉGYPTE est une vaste contrée située au nord de l'Afrique; elle est bornée au nord par la Méditerranée, à l'est par la mer Rouge et l'isthme de Suez, au sud par la Nubie, à l'ouest par la Barbarie; les peuples qui l'habitent se composent de Cophtes ou anciens habitans, d'Arabes et de Turcs. Sa population s'élève à près de 5,000,000 d'habitans; ses revenus à 100,000,000; son armée 70,000 hommes; ses forces navales se composent de quatre vaisseaux de ligne, dont deux de cent canons, 12 frégates, 14 corvettes, 13 bricks, sans compter d'autres bâtimens inférieurs. Elle a 200 lieues de long sur 80 à 120 de large; elle doit sa fertilité aux débordemens du Nil, qui ont lieu chaque année vers le mois de juin; la peste désole souvent ce pays; le mal d'yeux semble y être endémique; sous ses rois, on admirait ses riches productions; elle a été le berceau des sciences et des arts, mais aussi elle fut celui de la superstition; elle fut gouvernée par ses rois jusqu'à Cambise II, qui en fit la conquête; les Assyriens et les Perses l'eurent sous leur domination jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand; elle échut en partage à Ptolémée-Lagus, à la mort de ce conquérant; ses descendans la gouvernèrent jusqu'au règne de Cléopâtre; à la mort de cette souveraine, l'Égypte devint une province romaine; elle fit partie de l'empire d'Orient jusqu'au septième siècle, que le calife Omar en fit la conquête. Les Mamelucks s'en emparèrent en 1517; Sélim I<sup>er</sup> les soumit à l'obéissance; les Français en firent la conquête en 1798, et la conservèrent jusqu'en 1802. Cette célèbre contrée est aujourd'hui gouvernée par Mohamed-Pacha, vice-roi nommé par la Porte; mais l'influence que le Grand-Seigneur y exerce est presque nulle: Mohamed-Pacha peut en être regardé comme le



souverain. Aucune contrée sur terre ne possède des monumens d'une si haute antiquité ; il en existe plusieurs dont on ne peut fixer l'origine ; tout le monde connaît les noms de ses restes antiques, les pyramides, le sphynx, les ruines de Thèbes, etc. Elle produit abondamment du riz, des fruits, des grains et des légumes. Les Egyptiens sont naturellement indolens ; le petit nombre de Mamelucks qui restait a été sacrifié à la politique du vice-roi. On doit justement apprécier les nobles tentatives que fait actuellement Mohamed-Ali pour rendre à ce pays une partie de son ancienne splendeur, en y répandant, autant que possible, les sciences et les arts. 90 jeunes Egyptiens, entretenus aux frais de ce pacha, envoyés successivement en France depuis 1826, doivent y répandre un jour les connaissances qu'ils y auront puisées. Les études de ces élèves ont été divisées ainsi qu'il suit : huit élèves pour étudier l'administration civile, droit naturel, droit des gens, droit positif, économie et statistique ; quatre élèves l'administration militaire ; trois élèves la marine ; quatre élèves l'agriculture et l'art vétérinaire ; cinq élèves la mécanique et l'hydraulique ; huit élèves pour les arts chimiques et économiques, mines et fonderies ; deux élèves pour la médecine ; quatre élèves pour le génie militaire et l'artillerie ; deux élèves pour la gravure et la lithographie ; trois élèves pour la diplomatie ; un élève pour l'art de traduire ; un élève pour l'architecture ; trois élèves pour les mines, les constructions navales et génie maritime ; trente-trois ont été répartis pour étudier divers arts manuels et fabrications diverses. Une douzaine d'autres sont en Angleterre ou en Suisse pour étudier la marine et les arts mécaniques. Ajoutons à cela que M. Drovetti, ancien consul de France en Egypte, a acheté quelques Ethiopiens et les a envoyés à ses frais à Paris pour qu'ils y fussent élevés dans les sciences d'Europe et renvoyés ensuite dans leur patrie.

Nous allons citer brièvement les diverses améliorations qui sont dues à Mohamed-Ali ; une école de médecine et un hôpital : l'école de médecine compte déjà plus de 500 élèves et a fait de rapides progrès, surtout dans les opérations chirurgicales ; ces établissemens, situés à Abou-Zabel, à 12 milles au nord du Caire, sont dirigés par le docteur Clot, médecin français ; l'imprimerie, les machines et les bateaux à vapeur, l'art télé-



graphique, l'éclairage au gaz hydrogène ; une nouvelle division des provinces en départemens, arrondissemens et sous-arrondissemens ; de nouvelles lois pénales, un tarif légal des monnaies, la réorganisation de l'arsenal d'Alexandrie sous la direction de M. Arisi, ingénieur français, où sont employés 890 charpentiers, 460 ouvriers divers, 95 forgerons, 145 cordiers : tous ces ouvriers enrégimentés forment un total de 1,697 hommes, chefs compris ; 1,500 jardiniers venus de Grèce et d'autres contrées sont employés à répandre des notions d'une meilleure culture. Le palais du vice-roi, à Choubra, éclairé par le gaz ; l'ancien mode de comptabilité réformé et le mode de comptabilité en partie double mis en usage ; les places de finances, qui étaient occupées par des étrangers, données aux indigènes ; une école d'administration où sont instruits ceux destinés à remplir les places de préfets ou sous-préfets ; une imprimerie à Boulay qui répand déjà un assez grand nombre d'ouvrages sur les sciences et les arts ; un journal, imprimé en arabe et en turc, publie tout ce qui peut intéresser la population de ces contrées ; la création de plusieurs établissemens scientifiques et littéraires due aux soins du vice-roi et pour lesquels sont commandés en France divers objets considérables, tels que bibliothèques, instrumens de chimie, de physique et de chirurgie, ustensiles de toutes espèces pour fabrication de tous genres, imprimerie, lithographie, modèles de comptabilités, d'écritures, machines pour l'agriculture et l'art vétérinaire, etc., etc. D'après ces données, on peut augurer que les sciences et les arts ne tarderont pas à fleurir dans leur pays natal, d'où ils étaient exilés depuis si long-temps.

Le CAIRE, capitale de l'Égypte, fut fondée en 795 ; son nom vient de l'arabe, et signifie *ville de la Victoire*. Ses rues sont étroites, et les maisons, qui ont 2 et 3 étages se terminent en terrasses ; on y compte 300 mosquées ; elle possède un château fort sur un rocher, on y remarque un ancien canal qui la traverse, et le puits de Joseph, dans lequel on descend par des degrés taillés dans le roc et qui a, selon les uns, 180 pieds de profondeur, et selon d'autres, plus de 200 pieds. Volney lui donne 250,000 habitans ; mais, d'après d'autres auteurs plus récents, sa population serait de 400,000 habitans de toutes nations, elle est de 350,000 à-peu-près ;



elle est divisée en 16 quartiers ; quatre places se distinguent par leur étendue ; deux de ces places sont inondées dans les grandes eaux et présentent alors l'aspect d'un vaste bassin sillonné en tous sens par des barques illuminées. Dans l'intérieur des bâtimens se trouve ordinairement une cour avec une fontaine ou un jet d'eau. Les cafés, au nombre de 1,200, distribuent aux amateurs le café au prix modique de deux paras la tasse (3 centimes). Une multitude de mosquées ornées de minarets riches de sculpture et de grâces donnent à cette ville un aspect gai et varié ; 31 bains principaux sont à citer ; des citernes ornées de colonnes de marbre et de grilles en bronze artistement travaillées donnent de l'eau à la ville. Un aqueduc conduit l'eau du Nil à la citadelle. On voit encore au Caire les ruines du palais du fameux sultan Saladin. Elle fut prise par les Français en 1798, par les Anglais en 1802, et rendue aux Turcs en 1803. Son commerce consiste en cuirs, lin, laine, cire, dattes, aloès, encens, myrrhe, café, aigrettes, dents d'éléphants et gomme laque ; elle possède une fabrique de sel ammoniac et une de poudre à canon. L'explosion des moulins à poudre a dernièrement occasionné à cette ville un dégât considérable. Elle est sous le 28° 58' 30" de longitude, et le 32° 21' de latitude. Parmi les villes d'Egypte, nous citerons Damiette, port de mer sur le bras oriental du Nil, à deux lieues de son embouchure. Saint-Louis s'en empara en 1249 ; elle renferme 30,000 habitans, et est à 40 lieues du Caire.

ALEXANDRIE, située dans la basse Egypte, fut fondée, par Alexandre-le-Grand, 331 ans avant la naissance de J.-C. ; ses rues sont étroites et tortueuses, mais elles renferment encore de précieux restes de l'antiquité. Parmi ces ruines respectables, on remarque la colonne de Pompée, elle est d'ordre corinthien, et passe pour un des plus beaux morceaux d'architecture en ce genre. Deux obélisques, dont l'un est encore debout et l'autre renversé, fixent l'attention des voyageurs : ils sont d'un seul bloc de granit, ont 50 pieds 6 pouces de hauteur sur 7 de large à leur base ; ils sont connus sous le nom d'*aiguilles de Cléopâtre* ; les catacombes sont des grottes taillées dans le roc, elles s'étendent à une grande distance le long de la côte. Le Phare qui, autrefois, était une des sept merveilles du monde, n'est plus qu'un château qui sert de point de



direction aux bâtimens. Sa célèbre bibliothèque, fondée par Ptolémée-Soter, se composait de 700,000 volumes ; elle fut brûlée par Omar. La population de cette ville qui, en 1800, n'était que de 17,000 habitans, en compte aujourd'hui plus de 25,000. Elle en comptait 700,000 sous les empereurs romains. Les Français la prirent en 1798 ; elle est à 50 lieues du Caire et à 850 de Paris.

**GYSÉH** est remarquable par les pyramides qui portent son nom et la brillante victoire du général Bonaparte ; ces immenses mausolés sont les plus grands monumens de ce genre ; celle de Chéops, la plus haute, a 428 pieds 3 pouces 2 lignes d'élévation ; au pied de la pyramide de Cheyhrènes on voit un sphinx colossal qui, depuis plusieurs siècles, était recouvert de sable, M. Caviglia le fit mettre à découvert dans la partie antérieure : selon Pline, il devait avoir 143 pieds de long ; la troisième pyramide, moins grande que les précédentes, était recouverte de marbres qui furent enlevés par les Arabes ; non loin de là s'élève encore une pyramide, mais beaucoup plus petite que les précédentes. Bédrechen et Memf sont deux villages près desquels se trouvent les ruines de Memphis : cette ville, selon Diodore de Sicile, avait 150 stades de circonférence ; le palais des Pharaons s'étendait d'une extrémité de la ville à l'autre, de magnifiques temples et portiques décoraient cette ville ; on arrivait au temple de Sérapis par une avenue de sphinx immenses ; on citait le temple où le bœuf Apis était nourri. Elle fut ravagée par Cambyse, se releva de ses ruines, puis enfin, prise d'assaut en 640 par les Arabes, elle fut entièrement détruite.

En descendant le Nil, on trouve Assouan, petite ville commerçante, non loin de l'antique Syène, si renommée dans l'antiquité par son fameux puits au fond duquel, au jour du solstice d'été, l'image du soleil se peignait tout entière. Sur la droite de ce fleuve est Koum-Ombou (Ombas), misérable village où l'on voit encore les restes d'un temple d'Apis, des restes de peintures non achevées ; on voit que les anciens se servaient des mêmes procédés géométriques que nos peintres en divisant leurs tableaux par carreaux. Plus loin sont les vastes carrières de Djebel-Selseleh d'où sont sorties les masses colossales pour la construction de Thèbes. M. Richardson rapporte y avoir vu des blocs à moitié détachés, un sphinx commencé et des pierres à peine dégrossies avec les éclats à l'entour comme si les ouvriers



avaient quitté de la veille, et vingt siècles se sont écoulés en attendant leur retour ! Louqsor (Luxor) et quelques autres misérables villages sont bâtis sur l'emplacement de Thèbes ; l'époque de la plus haute splendeur de cette ville était, sous les Pharaons, des 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> dynasties, 1,300 ans avant Jésus-Christ. L'immense hippodrome est livré à l'agriculture ; le palais de Rhamsès-Meiamoun offre encore les restes de compositions religieuses et historiques, tels que offrandes, sacrifices, combats, courses en char, etc. ; les ruines du Memnonium couvre un espace de 1,800 pieds de longueur ; on y voit les débris de 18 colosses de 20 pieds de haut, deux autres colosses, quoique assis, ont 61 pieds de haut ; l'un de ces colosses était la fameuse statue de Memnon qui rendait des sons aux rayons du soleil levant ; plusieurs inscriptions tracées par des voyageurs grecs ou romains qui venaient pour les entendre se voient encore sur les cuisses et le corps de ce colosse. On trouve à Luxor les restes d'un palais immense bâti par Aménophis-Memnon, précédé de deux obélisques en granit rose d'un seul bloc de 72 à 75 pieds de haut ; l'un de ces blocs, aujourd'hui sur les rives de la Seine, doit être élevé sur la place Louis XV. Toutes les ruines de cette ville célèbre attestent les dimensions colossales des édifices qui la décoraient : c'est un immense pylone haut de 50 pieds et un péristyle de 200 colonnes dont plusieurs sont encore debout et ont jusqu'à dix pieds de diamètre ; l'allée des sphynx, longue de 1,026 toises, on y a compté jusqu'à 600 sphinx ; l'avenue des colonnes monolithes de 70 pieds de haut ; la salle hypostyle de 518 pieds de long sur 159 de large ; 134 colonnes encore debout, de 70 pieds de haut et 11 de diamètre, soutiennent son toit ; une salle ruinée où s'élève encore le plus grand des obélisques existans, de 91 pieds de haut, etc. A l'ouest de Medinet-Abou sont les tombeaux des rois, taillés dans le roc, où des galeries immenses ornées de sculptures conduisent à des salles soutenues par de riches piliers où l'on arrive enfin à la plus riche et la plus vaste salle au milieu de laquelle se trouvait la momie des rois ; plusieurs de ces salles contiennent des sculptures bien conservées qui donnent des détails les plus précieux sur les mœurs et usages de ces anciens peuples. Cette ville, qui avait plus de trente milles de circonférence, dont les temples contenaient des richesses immenses, or, argent



et pierres précieuses : pillée d'abord par Cambyse , dévastée plus tard par Ptolomée-Philométor, fut détruite, l'an 28 avant Jésus-Christ, par Cornélius-Gallus, préfet de l'Égypte. Denderah (Teutyris), village sur la rive gauche du Nil, remarquable par ses antiquités ; c'est au plafond de l'une des salles d'un grand temple égyptien que fut enlevé et conduit à Paris, en 1821, le fameux planisphère qui a tant occupé nos savans. Hermopolis-Magna offrait naguères les ruines d'un portique avec doubles colonnades de hautes dimensions ; ces restes viennent d'être détruits. Dans le voisinage de Beni-Hassan (Speos-Artemidos) on trouve des catacombes remarquables, où des colonnes cannelées, selon la remarque de M. Jomard, confirment encore que cette partie de l'architecture grecque fut empruntée des Égyptiens, comme l'ordre corinthien. M. Champollion y a remarqué, outre les peintures relatives à la vie civile, militaire, aux arts et à la gymnastique, déjà observées par ses prédécesseurs, des gouaches d'une rare beauté et des peintures relatives aux divers métiers et à l'éducation militaire, une petite guerre, un siège, la tortue, le bélier, des armes diverses, etc.

**MEDINET EL FAYOUM** (Crocodilopolis), ville florissante de l'Égypte, était le séjour de plaisance des Mameloucks ; leurs vastes maisons sont déjà au nombre des ruines qui couvrent ce pays ; plusieurs antiquités fixent l'attention ; le lac Mœris, que l'on prétendait avoir été creusé par les Pharaons, mais que M. Jomard prouve avoir été seulement modifié par de grands travaux hydrauliques ; les pyramides de Meidoun et d'Haouare, les grottes sépulcrales, l'obélisque, le temple à l'extrémité du lac, et enfin le fameux labyrinthe dont l'emplacement présumé a été indiqué par MM. Jomard, Caristie et Letronne. Ce temple, selon Hérodote, le plus ancien des monumens mentionnés dans l'histoire, était supérieur au temple de Diane à Ephèse, à celui de Junon à Samos, et même aux célèbres pyramides : il contenait douze grandes salles, un mur, qui entourait tout l'édifice, était à deux étages et contenait 3,000 chambres, elles servaient de sépulture aux rois et aux crocodiles révéérés par les habitans ; les murailles étaient revêtues de marbre blanc et ornées de sculptures ; chaque chambre était entourée de colonnes de pierres blanches, et mille détours conduisaient de l'une dans l'autre ; les



passages se croisaient et se multipliaient au point qu'un étranger sans guide n'aurait pu retrouver le chemin par où il était entré. Pline assure que ce monument existait de son temps ; sa destruction est attribuée aux Arabes.

Dans la basse Egypte est Mataryeh, village bâti sur l'emplacement d'Héliopolis, célèbre par son temple dédié au soleil, et par ses collèges où Herodote, Platon et Eudoxe<sup>e</sup> vinrent s'instruire dans les sciences ; c'est dans ce temple du Soleil que Putiphar, père de l'épouse de Joseph, était prêtre ; le grand Sésostris, selon Diodore de Sicile, fit élever dans cette ville deux obélisques de 120 pieds d'élévation ; c'est là que Marie et Joseph, dans leur fuite d'Egypte, se désaltérèrent et se reposèrent à l'ombre d'un sycomore ; les ruines de cette ville servirent à embellir Rome et Constantinople.

ROSETTE, bâtie sur la rive gauche de la branche du Nil qui en prend son nom, est une des plus importantes villes par son commerce ; sa population est de 1,500 âmes. On y remarque une grande mosquée dont le toit est supporté par des colonnes et dont les minarets sont d'une rare élégance.

DAMIETTE, située sur la rive droite de la branche du Nil qui en prend le nom, fait un commerce assez étendu ; sa population est de 20,000 âmes. D'après M. Balby, il faut remarquer que cette ville n'est pas la même que l'ancienne Damiette qui était sur le bord de la mer, et d'où, par cette méprise, on avait conclu que la mer s'était retirée ; c'est par une erreur semblable que l'on avait cru à l'abaissement de la Méditerranée, d'après l'embarquement de St.-Louis à Aigues-Mortes, et d'où aujourd'hui on ne pourrait le faire ; il faut attribuer la difficulté que l'on y éprouverait aujourd'hui aux atterrissemens qui se sont formés depuis que l'on a négligé de nettoyer le canal qui met cette ville en communication avec la mer. A Mansourah, on voit encore le bâtiment où St.-Louis fut retenu en captivité.

SUEZ, située au fond du golfe qui en tire son nom, est une petite ville qui, selon M. Jomard, ne compte que 1,000 habitans ; elle était autrefois célèbre par son port où aboutissait le canal creusé par Necos et achevé par Ptolomée-Philadelphie ; il faisait communiquer la branche orientale du Nil avec la mer Rouge ; d'Anville lui donnait 75,000 toises de long et 28 et demie de large, et, d'après Pline, 40 pieds de profondeur.



## SENNAR.

---

Ce royaume, depuis l'invasion d'Ismaël-Pacha, fils du vice-roi d'Égypte, est soumis à ce prince, et Bady, son melik actuel, descendant des Chelouks qui avaient fondé ce royaume au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, est son vassal. Il était situé dans la Nubie entre les 11<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> degrés de latitude, et les 29<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> de longitude *est*. Sa population est de 1,500,000 habitans, nègres, idolâtres et Arabes. Le roi, comme celui de la Chine, était tenu de labourer une portion de champ et de protéger l'agriculture.

Les productions de ce pays consistent en riz, froment orge, tabac, sucre, bois d'ébène et de sandal; on y trouve de l'or très-fin.

Sennaar était la ville capitale de ce royaume; cette ville est très-commerçante: elle est située dans une position si basse, qu'elle se trouve à peine à l'abri des inondations, pendant la saison pluvieuse; ses maisons ne sont que des huttes d'argile et de paille; le palais du roi était entouré par une haute muraille: on en disait l'intérieur extrêmement riche. La population de cette capitale est de 90,000 habitans. Il s'y fait un grand commerce d'esclaves.

## ABYSSINIE.

---

Ce puissant empire qui lutta si long-temps pour conserver son indépendance et sa religion, est aujourd'hui en proie à la guerre civile et divisé en plusieurs États dont nous ne donnerons que les noms: le royaume de Tigré, celui de Gondar, celui d'Ankober, d'Amhara, d'Angot de Narcea; le Samara est partagé en petites tribus féroces et abruties. Plusieurs nations nègres sont répandues dans l'Abyssinie: elles passent une partie de l'année sous l'ombrage et l'autre dans des cavernes; elles se nourrissent de sauterelles, d'éléphants, de serpens, et autres animaux; les Abyssins les chassent comme des bêtes fauves.

L'Abyssinie, autrefois l'ancienne Ethiopie, a environ



400 lieues de long sur 280 de large ; il est borné au nord par la Nubie , à l'est par la mer Rouge , et à l'ouest par la Nigritie. La fertilité de ce pays est active ; on y fait dans certains endroits jusqu'à trois moissons par an. Une des curiosités de ce royaume sont des plaines de sel dont on fait une grande exportation. Les habitans sont robustes , d'une taille élevée , laborieux , mais féroces. La religion est un mélange de judaïsme et de christianisme ; selon l'opinion la plus commune , le christianisme y fut apporté vers l'année 530. On trouve dans ce royaume des mines d'or , d'argent et de cuivre ; les animaux sauvages y sont en grand nombre ; l'espèce la plus nombreuse est la hiène ; les sauterelles et les fourmis y sont d'une espèce particulière et très-incommode ; on remarque surtout une mouche appelé *tsaltsalia* ; lorsqu'elle fait entendre son bourdonnement , les troupeaux abandonnent leurs pâturages , courent effrayés dans les montagnes pour échapper à cet ennemi redoutable , et y meurent souvent de fatigue ou de faim.

C'est parmi les montagnes de ce royaume que le Nil et le Niger prennent leur source ; la population est évaluée à 1,800,000 habitans. Axum était la capitale de cet empire ; elle fut brûlée en 1532 par les Arabes. Gondar était le siège du gouvernement ; les maisons de cette capitale sont d'argile ; le palais , qui fut construit par les jésuites , est le seul édifice remarquable ; sa population est de 40 à 45,000 habitans. Elle est sous le 55° 20' longitude *est* , et le 12° 30' latitude *nord*.

## NUBIE.

---

CETTE vaste contrée d'Afrique est bornée au nord par l'Égypte , à l'est par la mer Rouge et une partie de l'Abyssinie , à l'ouest par le Bornou , le Soudan , etc. ; elle a 150 lieues du nord au sud , et 170 de l'est à l'ouest ; elle consiste en un grand nombre de royaumes indépendans qui sont traversés par le Nil ; on y cultive le dhoura , appelé par les botanistes *holcus arundinaceus* , et du teff , seules graminées du pays. On y récolte du vin ; on y élève des chevaux , des chameaux et de gros bétail. La population de la Nubie est évaluée à 1,000,000 d'habitans ; depuis l'invasion d'Ismaël , pacha , fils du



vice-roi d'Égypte, cette contrée peut être regardée comme tributaire d'Égypte ; tous ces petits états qui composent la Nubie reconnaissent aujourd'hui la domination du pacha. C'est dans un village près de Cheudy, capitale du ci-devant royaume de ce nom, que Nimr, roi dépossédé par Ismaël, mit le feu à une maison occupée par ce conquérant, et le fit périr dans les flammes ; sa mort fut le signal du soulèvement de toutes les provinces conquises qui, peu de temps après, furent obligées de se soumettre.

La Nubie offre encore des ruines dignes de fixer l'attention : près de Naga, on trouve les ruines de sept temples ; c'est là, d'après M. Caillaud, que les prêtres venaient communiquer à leurs élèves les dogmes religieux et les sciences dont ils étaient les dépositaires ; près d'Assour sont les ruines de Méroé, cette ancienne capitale de la Nubie, célèbre par son oracle de Jupiter-Ammon ; près Meraouy, sont les ruines de Napata, qui fut aussi, après Méroé, la capitale de la Nubie, et fut détruite par Petronius, général romain ; on y voit les ruines de pyramides, de grands temples entourés de colonnes, des sphinx, des autels en granit couverts de sculptures, etc, L'île d'Argo offre les ruines d'anciens édifices et deux statues colossales. Dans les environs de Derr, on voit beaucoup de ruines et un temple égyptien taillé dans le roc, dont la construction est attribuée, par M. Champollion, à Sésostris. Près d'Ebsambol, sont les plus riches excavations, entre autres le temple dédié par la femme de Sésostris-le-Grand, décoré d'une façade contre laquelle s'élèvent six colosses taillés aussi dans le roc ; le temple de Sésostris-le-Grand est une excavation immense dont la façade est décorée de quatre colosses assis de 61 pieds de haut, représentant Rhamsès ou le grand Sésostris ; les salles sont soutenues par des piliers contre lesquels sont aussi adossés des colosses de 50 pieds le représentant aussi ; des bas-reliefs le représentent sur son char de triomphe avec des groupes de prisonniers de grandeur naturelle ; seize autres salles sont décorées de bas-reliefs religieux ; les couleurs appliquées sur les sculptures semblent avoir conservé leur premier éclat. A Seboua, on voit un temple moitié creusé dans le roc, moitié bâti en pierre ; une avenue de sphinx et de statues colossales y conduit ; une partie de ces ruines, comme dans toute l'Égypte, est enfouie dans les sables. Près de



Dandour, où se trouve un petit temple inachevé, commencé sous Auguste, MM. Champollion et Rosellini ont découvert un écho qui répète distinctement onze syllabes. Kalabschi, situé presque sous le tropique, possède les restes d'un grand temple qui, commencé sous Auguste, Caligula et Trajan, ne fut jamais achevé et plus tard servit d'église aux chrétiens.

## BARBARIE.

LA Barbarie s'étend depuis l'Égypte jusqu'à l'Océan Atlantique, et renferme les royaumes de Tunis, Tripoli, Alger, Fez et Maroc; c'était la Mauritanie et la Nubie des anciens; elle a 800 lieues de long sur 200 de large. Les habitans sont divisés en six classes, qui sont: les indigènes, les Maures chassés de l'Espagne, les Arabes venus d'Asie, des Juifs, des Turcs et les renégats; on y suit la religion mahométane; la grande quantité de ports de cette contrée rend le commerce très-actif. Une courte notice sur chaque Etat qui la compose la fera mieux connaître.

TUNIS. Cette régence d'Afrique peut avoir 600 lieues carrées; on évalue sa population à 2,000,000 d'habitans. Le climat, le long des côtes, est agréable et fertile; on y récolte toutes espèces de céréales et de fruits; on y trouve du vin, des oranges, des citrons, des dattes, des karrobs (lotus), des olives, du sucre, du séné, du safran, etc.; on y trouve presque toutes les espèces d'animaux domestiques. Tunis, grande et célèbre ville, en est la capitale; elle a environ 800 toises de circuit, sans compter ses faubourgs; elle renferme à-peu-près 12,000 maisons, 325 mosquées, 8 synagogues, des bains publics et un bel aqueduc bâti par Charles-Quint. St-Louis mourut de la peste en l'assiégeant en 1270; Charles-Quint la prit sur Barberousse en 1555, et donna la couronne à Alraschid; les Algériens la prirent depuis; en 1574, les Turcs s'en rendirent maîtres. Le Grand-Seigneur y établit un gouvernement militaire, qui depuis a souvent changé de forme. La régence de Tunis est maintenant gouvernée par un prince mauresque qui prend le titre de Bey; sa seule dépendance envers le Grand-Seigneur consiste à



lui envoyer annuellement de riches présens. L'armée de terre est forte de 25,000 hommes, mais le Bey peut, en cas de besoin, appeler 50,000 Bédouins sous les armes; ses revenus sont de 7,000,000. La population de Tunis est portée à 100,000 habitans. On compte à Tunis par piastres. La seule monnaie d'or est le mahaboub ou sultanin à 4  $\frac{1}{2}$  piastres.

La Goletta, à l'entrée du Boghaz, est remarquable par ses fortifications, sa rade, ses chantiers et sa belle position. Le bey y possède un beau palais et y passe la belle saison; on y a élevé un phare en 1820. Non loin de là s'élevait jadis la célèbre Carthage; cette rivale de Rome ne présente plus aujourd'hui que quelques débris épars, et l'on n'est pas d'accord sur le véritable emplacement de cette ville. Vaincue par les Romains, après une défense vigoureuse, elle fut détruite de fond en comble; l'incendie allumé dans ce terrible conflit dura dix-sept jours; reconstruite quelque temps après, elle devint la capitale d'une province romaine, fut envahie par les Vandales, enfin détruite par les Arabes. Carthage, bâtie sur une presqu'île, était la première ville du monde et le rendez-vous de toutes les flottes qui alors couvraient les mers; une triple muraille, haute de trente coudées, l'entourait; dans l'intérieur de ces murailles étaient pratiqués deux étages voûtés où logeaient 300 éléphants, 4,000 chevaux, 20,000 fantassins, 4,000 cavaliers, et tous les harnais et accessoires nécessaires à la défense de la place. Plus loin se trouvent les ruines d'Utique d'où l'on a retiré dernièrement des statues estimées des connaisseurs.

TRIPOLI est la partie la plus orientale des Etats barbaresques; elle a le titre de régence; on y recueille des fruits de toutes espèces, des dattes, du safran, du séné, etc.; on y trouve le karroub, fruit de la grosseur d'un haricot, et que l'on croit être le *lotus* des anciens; le cassob, grain inconnu en Europe, et le bishua, grain importé du Soudan. Le climat y est en général très-sain, mais la partie habitée de cet État ne s'étend qu'à quelques lieues de la côte; car, plus avant dans les terres, on ne rencontre que des monts arides et des déserts sablonneux. Les habitans sont en général d'une taille moyenne, mais fortement constitués; ils sont Maures, Arabes et Turcs; les Maures sont exclus de toutes charges publiques; les Arabes sont des habitans nomades qui



vivent avec leurs troupeaux ; les juifs , les renégats et les noirs , sont les favoris et les soutiens du souverain ; son pouvoir est absolu ; sa seule dépendance est de recevoir son investiture de la Porte ; il y a plus d'un siècle que le pouvoir est dans la même famille ; les revenus du pacha s'élèvent à peu-près à 2,000,000 de francs ; la population de ses Etats à 660,000 âmes. Tripoli , capitale de cette régence , est entourée d'une muraille flanquée de six tours ; le château du pacha est un grand édifice carré , d'un aspect assez imposant. Cette ville est généralement mal bâtie ; les amateurs y admirèrent les restes d'un superbe arc-de-triomphe construit en beau marbre ; il est orné d'inscriptions et de bas-reliefs , une partie de ce monument est enfouie dans la terre ; il fut élevé par le consul Scipion-Oëfritus , sous le règne d'Antonin-le-Pieux. La caravane qui se rend de Maroc à la Mecque passe par cette ville. On évalue sa population à 25,000 habitans.

Dans le désert se trouvent plusieurs oasis qui sont sujettes ou tributaires du pacha ; quelques-unes ont de l'importance à raison du commerce qu'elles viennent d'établir avec l'intérieur de l'Afrique. L'oasis de Aoudjelah fait un commerce direct avec les royaumes de Bernou et de Tombouctou. Le bey actuel de cette oasis est né à Toulon , fait prisonnier à douze ans en Egypte , où il servait comme tambour ; il a embrassé l'islamisme , et est parvenu à de hautes dignités auprès du pacha de Tripoli.

ALGER. Cette régence comprend la plus grande partie de l'ancienne Numidie et de la Mauritanie-Césarienne ; les Espagnols y firent une descente au 16<sup>e</sup> siècle ; le corsaire Barberousse , que les habitans avaient appelé à leur secours , chassa les Espagnols , et s'empara de la souveraineté de ce pays. Le gouvernement de cette régence était presque toujours orageux ; le dey était nommé par la soldatesque ; c'était souvent le plus audacieux qui s'emparait du trône. Les Algériens sont mahométans ; ils sont cruels , robustes et bien faits , et sont basanés ; on y parle la langue franque. Alger est la capitale de cet Etat ; cette forte ville est bâtie en amphithéâtre sur le revers d'une montagne ; les rues sont étroites ; elle possède une citadelle , 7 châteaux forts ; 5 casernes , 60 mosquées , des bains publics , des bagnes , etc. , etc. ; sa population est de 100,000 habitans. Les



Français la bombardèrent en 1682 et 1683, et les Anglais en 1816. La conduite du dey envers le consul de France ayant occasionné quelques démêlés entre les deux États, une flotte partie de Toulon en 1830 en fit la conquête. La grande question de la colonisation de cette colonie occupe encore les esprits et n'est pas résolue. Avant cette conquête, la France possédait à titre de concession des portions de territoire sur la côte où elle avait fait bâtir des forts et où elle exerçait exclusivement la pêche de la baleine ; la redevance payée par la France pour ces concessions avait été primitivement de 17,000 fr. en 1694 ; en 1790 elle fut portée à 60,000, enfin, en 1817, elle était de 200,000 ; en 1825, cette pêche de corail était estimée à 25,985 kilogr. évalués à 1,812,450 francs bruts, et qui, travaillés, devaient rapporter une valeur beaucoup plus forte. Les sommes payées au dey d'Alger par les puissances européennes pour garantir leurs vaisseaux des attaques de ces forbans s'élevaient annuellement à 800,000 francs. La conquête des Français, en détruisant ce repaire de pirates, a délivré l'Europe de ces tributs honteux. A la prise de cette ville, on y trouva douze bâtimens de guerre, 1,500 pièces de canon de bronze, les arsenaux garnis d'armes et de munitions, et, dans la Casaba, un trésor de 48,000,000 de francs.

**SIDI-FERRUCH** est la baie où les Français opérèrent leur débarquement.

**BOUGIE**, dont il est souvent mention dans nos bulletins, est remarquable par son port et ses mines ; elle a donné son nom aux bougies qui se fabriquent chez nous. La population de ses environs passe pour la plus méchante de la régence.

**BONNE** est aussi un port très-fréquenté pour la pêche du corail ; c'est dans ses environs que sont les ruines de l'évêché de St-Augustin, Hippone, ville qui tirait sa célébrité de son évêché.

**CONSTANTINE** est gouvernée par un bey, et compte une population de 60,000 âmes. Cette ville ancienne conserve encore plusieurs monumens du temps des Romains ; elle fut la patrie de Massinissa et de Jugurtha.

**BELIDA**, située dans une position délicieuse, fut détruite en 1825 par un tremblement de terre qui fit périr presque tous les habitans ; elle s'est relevée de ses ruines, et compte 15,000 âmes.



## MAROC.

---

Ce royaume est situé dans la partie la plus occidentale de la Barbarie ; il est composé des petits royaumes de Fez, de Suz, de Trafilet, etc. ; sa superficie est de 26,187 lieues carrées ; il a 250 lieues du nord au sud, et 140 de l'est à l'ouest ; sa population est évaluée à 5 ou 6,000,000 d'habitans ; ses revenus à 22,000,000. Une grande partie de son territoire est sablonneux, mais les vallées, arrosées par un grand nombre de rivières, sont d'une prodigieuse fertilité, le grain y produit 60 pour un. Les habitans sont mahométans, ils se divisent en Maures, Arabes et Bérébères ; les Arabes sont ambulans et vivent dans les camps. Le gouvernement est un despotisme absolu ; Maroc en est le siège ; cette ville fut bâtie en 1052. Sa population qui, dit-on, au temps de sa splendeur, était d'un million d'habitans, est maintenant de 60 mille, parmi lesquels on compte deux mille familles juives. Elle est à 90 lieues de Fez, 250 d'Alger, 140 de Cadix ; elle est sous le 9° 30' de longitude, et le 30° 32' de latitude ; elle est toujours renommée par la bonté de ses cuirs auxquels elle a donné son nom.

## GUINÉE.

---

CETTE contrée comprend 13 degrés de longitude, et se divise en quatre parties, savoir : la côte des Graines, la côte d'Ivoire, la côte d'Or et celle des Esclaves. La côte d'Or est le pays de l'Afrique où les Européens ont le plus d'établissémens, et où ils font le commerce le plus actif. Les naturels distillent du palmier une liqueur favorite, et de son fruit ils tirent une huile délicieuse.

La Guinée est divisée en plusieurs Etats, dont le plus considérable est l'empire d'Achanti ; Coumassie, ville bâtie en roseau et ciment, en est la capitale ; elle compte 15,000 âmes de population fixe, mais elle est portée jusqu'à 100,000 aux fêtes et marchés ; les maisons sont décorées intérieurement de beaucoup d'ornemens en or.

La Guinée fut découverte en 1564 ; les Portugais, au 15<sup>e</sup> siècle, en exploraient seuls le commerce ; mais, depuis 1604, il est devenu général pour toutes les nations.



## LA NIGRITIE.

---

CETTE contrée renferme plusieurs royaumes : elle est bornée au nord par le Sahara, à l'est par la Nubie et l'Abyssinie, à l'ouest par le Sénégal, et au sud par la Guinée. Elle est environnée de hautes montagnes ; la chaleur y est excessive ; le pays le long des rivières produit du riz, du dhoura, des courges, des melons, du café, de l'indigo ; etc. ; on y trouve des calebasses, des palmiers, des sheattlouhous ou arbres à beurre. Ses vastes déserts sont habités par les lions, les girafes, les hyènes, les chacals, etc. Les habitans se composent de Nègres et de Maures. Les principaux royaumes de cette contrée sont ceux du Soudan, Mély, Manlana, Batou, etc. On y trouve des mines d'or.

## LE CONGO.

---

LE Congo ou basse Guinée comprend le Congo propre, le Loango, le Benguela et le Cacongo ; ses habitans sont noirs et se nourrissent de la racine du manioc. La polygamie est en usage parmi eux ; les hommes abandonnent aux femmes les travaux les plus pénibles ; ils sont en général très-hospitaliers. On y trouve des mines de fer et de cuivre. Les rivières fourmillent de crocodiles, d'hippopotames, de brèmes, etc. Le Congo est divisé en plusieurs tribus ; la population de ces contrées est très-peu considérable, si on en juge par les principales villes qui ne sont composées que de 70 à 100 huttes, et contiennent de 300 à 600 habitans.

## LA CAFRERIE.

---

LA Cafrerie est une vaste étendue de pays qui a 900 lieues de côtes ; elle commence au cap Nègre, elle s'allonge vers le sud jusqu'au 34° degré de latitude, et se replie vers le nord jusqu'au tropique du Capricorne. L'air y est assez doux ; les peuples y sont fort basanés, mal faits, grossiers et sans lois ; ils s'occupent de la chasse des éléphans, des rhinocéros, des tigres, des



lions et des buffles. La nation des Hottentots s'étend de 40 à 50 lieues aux environs du cap de Bonne-Espérance ; ils sont doux, mais renommés pour leur laideur et leur malpropreté ; les peuples de la Cafrerie sont idolâtres. La ville du cap de Bonne-Espérance a été bâtie par les Hollandais ; les Anglais s'en emparèrent le 16 septembre 1795, ils la rendirent au traité d'Amiens, mais elle leur appartient par décision du congrès de Vienne.

## DES ISLES DE L'AFRIQUE.

---

Les AÇORES sont situées entre les 37<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés de latitude *nord*, et les 27<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> de longitude *ouest* ; plusieurs d'entre elles ont manqué d'être anéanties par des tremblemens de terre ; celui de 1591 dura 12 jours, et détruisit la florissante ville de Villa-Franca. Un des phénomènes remarquables de ce tremblement fut de faire sortir des rochers du sein de la mer. Le sol de ces îles est très-fertile, il produit d'excellent vin, dont l'exportation est considérable.

Angra, dans l'île de *Tercère*, est la capitale des Açores ; la population de cet archipel s'élève à près de 300,000 habitans.

Les ISLES CANARIES sont au nombre de 13 ; elles sont situées à 40 lieues de la côte occidentale de l'Afrique. L'infant d'Espagne, Louis Lacerda, y envoya une expédition en 1344 : les indigènes opposèrent une vigoureuse résistance ; ces îles furent entièrement soumises en 1497 ; les côtes et les rivières sont très-poissonneuses ; on y cultive la canne à sucre ; c'est de ces îles que nous sont venus les oiseaux dits *serins de Canaries*.

La ville de Palmos, située dans la grande île de Canarie, est la capitale de toutes ces îles ; la population de toute l'île est de 50,000 habitans.

MADAGASCAR est séparée de la côte d'Afrique par le canal de Mosambique ; cette île est située entre les 12<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> degrés de latitude ; elle a environ 350 lieues du nord au sud, et 100 à 120 de l'est à l'ouest ; elle a été découverte par les Portugais en 1506 ; les plaines et les vallées sont d'une rare fertilité ; les forêts abondent en palmiers, bambous, orangers, citronniers, ébéniers et aloës ; les rivières y sont très-poissonneuses, mais elles



sont infestées de crocodiles et de poissons vénémeux ; pour les reconnaître, on leur met sous la langue une pièce d'argent, qui devient noire s'ils sont dangereux. La population de cette île s'élève à 2,000,000 d'habitans, selon les uns, et à 4, selon d'autres. Les habitans sont noirs ou d'un blanc olivâtre, leur figure est agréable, ils sont insoucians, et passent leur vie à chanter, danser et dormir. Les Français sont les seuls européens qui y aient eu des établissemens ; les bâtimens anglais destinés pour les Indes orientales y relâchent.

**L'ISLE DE MADÈRE**, située sur la côte occidentale de l'Afrique, a environ 22 lieues de long, sur 8 à 9 de large ; un vaisseau anglais la découvrit, dit-on, en 1344 ; les Portugais y formèrent un établissement en 1431. Le feu, ayant été mis aux épaisses forêts qui la couvraient, s'étendit par toute l'île, et dura, à ce que l'on assure, 5 à 6 ans ; les cendres produites par cet incendie fecondèrent le sol de l'île ; sa plus grande richesse consiste dans les vignobles ; ses vins sont connus dans toute l'Europe, le Malvoisie est le plus estimé ; cette île produit annuellement 30,000 pièces de vin de toutes qualités ; les Anglais s'en sont emparés en 1807, et l'ont gardée. Sa population est évaluée à 100,000 habitans.

**SAINTE - HÉLÈNE**, isolée au milieu de l'Océan Atlantique, est à 500 lieues de toutes côtes, elle a 4 lieues de long sur 3 de large ; elle présente de tous côtés des rochers à pic de 600 à 1,200 pieds d'élévation ; le climat y est tempéré, quoique humide ; les Portugais la découvrirent le 1<sup>er</sup> mai 1501 ; les Hollandais s'en emparèrent ; mais, l'ayant abandonnée peu après, les Anglais en prirent possession en 1651 ; elle sert de station aux vaisseaux revenant des Indes. James-Town, située dans une vallée étroite, en est la capitale ; sa population est de 3,000 habitans ; elle est sous le 8° 9' de longitude *ouest*, et le 15° 55' de latitude *sud*. Cette île sera à jamais célèbre dans les fastes de l'histoire ; elle fut le lieu d'exil de Napoléon ; ce prince, qui gouverna le plus bel empire du monde, qui fut le maître des destinées de l'Europe, rendit le dernier soupir sur ce rocher le 5 mai 1821.



## A M É R I Q U E.

L'AMÉRIQUE est la plus grande des quatre parties du monde ; elle est entourée par l'Océan ; elle s'étend au sud jusqu'au 56<sup>e</sup> degré : ses limites au nord ne peuvent être fixées ; sa longueur est de plus de 3,000 lieues, et sa largeur est de 6 à 700 lieues. Christophe Colomb, génois, y aborda le premier en 1492 ; mais déjà, dans le dixième siècle, les Danois avaient découvert la côte *nord-est*. Elle fut appelée *Amérique* d'Améric-Vespuce, florentin, qui, en 1497, découvrit le premier la partie du continent au sud de la ligne.

Elle fut découverte par Christophe Colomb, mais Améric-Vespuce, qui en porta le premier la nouvelle, lui donna son nom qui lui est resté.

On ignore si l'Amérique communique aux terres arctiques ; les glaces et les tempêtes se sont toujours opposées aux tentatives qu'ont faites d'intrépides voyageurs pour s'en assurer. Elle se divise en deux grandes péninsules qui se joignent vers le huitième degré de latitude *nord* par l'isthme de Panama ; elles tirent leurs noms de leur position respective : l'une est l'Amérique septentrionale et l'autre l'Amérique méridionale.

L'Amérique septentrionale s'étend depuis le 11<sup>e</sup> degré de latitude *nord* jusqu'au 75<sup>e</sup> degré ; ses principales parties sont le *Groënland*, le *Mexique* et le nouveau *Mexique*, la Californie, les Florides, les États-Unis, le Canada et Terre-Neuve, et les îles des Antilles. L'Amérique méridionale s'étend depuis le 11<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale jusqu'au 55<sup>e</sup> méridionale ; ses principales parties sont : la Terre-Ferme, le Pérou, le Paraguai, le Chili, la Terre-Magellanique, le Brésil et le pays des Amazones.

L'Amérique, par sa position sur l'équateur, comprend tous les climats et produit toutes les choses nécessaires à la nourriture ou à l'agrément de l'homme : tout ce qu'on y transporte d'Europe y vient très-bien. Elle produit une immense quantité de végétaux et d'animaux



qui lui sont particuliers ; parmi les plantes on distingue le cocotier, le cannellier, le poivrier, la salsepareille, le cochenillier, la vanille, et une grande variété de gommes, de résines, de baumes et de parfums. Presque tous les animaux de l'ancien monde lui sont particuliers, excepté l'éléphant ; parmi les oiseaux, on remarque le condor. Elle contient une grande quantité de serpens et d'insectes, heureusement inconnus dans notre continent.

Ses mines, abondantes en or, argent, diamans, pierres précieuses, etc., sont assez connues. Les naturels du pays sont agiles, robustes et adroits. Ils naissent blancs et ont le teint cuivré. Les principaux objets d'exportation consistent en pelleterie, bois, goudron, chanvre, grains, cochenille, bois de teinture, indigo, cuirs, sucre, café, or et argent. On y porte vins, farines, salaisons, eaux-de-vie, savons, huiles, fers travaillés, quincailleries, toiles, étoffes de laine et de coton.

M. A. Balbi porte sa population à 39 millions et fait à ce sujet cette remarque curieuse sur la population relative des diverses parties du globe : par milles carrés l'Amérique ne compte que trois habitans et demi ; l'Océanie six et demi ; l'Afrique sept ; l'Asie trente-deux, et l'Europe quatre-vingt-deux. Le même auteur divise ainsi ces 39 millions d'habitans :

<i>Blancs</i> européens ou descendans d'Européens établis en Amérique.....	14,600,000
<i>Indiens</i> ou Américains indigènes.....	10,000,000
<i>Nègres</i> ou Africains sans mélange, esclaves ou libres.....	7,400,000
Races mélangées, de noir, blanc et indien (mulâtre, mestizos, zambos et mélange des mélanges).....	7,000,000

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Ces états forment une république fédérative ; ils sont situés entre les 30° et 49° degrés de latitude *nord* et les 71° et 116° degrés de longitude *ouest*.

Cette république se compose des États suivans :



## ÉTATS.

## CHEFS-LIEUX.

Alabama.	Saint-Stephen.
Caroline méridionale.	Columbia.
Caroline septentrionale.	Raleigh.
Conecticut.	{ Hartford.
	{ New-Haven.
Delaware.	Dover.
Georgie.	Milledgeville.
Illinois.	Kaskaskia.
Indiana.	Coridon.
Kentucki.	Franckfort.
Louisiane.	Nouvelle-Orléans.
Maine.	Portland.
Mary-Land.	Annapolis.
Massachussetts.	Boston.
Mississipi.	Monticello.
Missouri.	Saint-Louis.
New-Hampshire.	Concord.
New-Jersey.	Trenton.
New-Yorck.	Albany.
Ohio.	Columbus.
Pensylvanie.	Harrisburg.
Rhode-Island.	{ Providence.
	{ Newport.
	{ Knoxville.
	{ Nashville.
Tennessee.	Montpellier.
Vermont.	Richmond.
Virginie.	Détroit.
Territoire de Michigan.	{ Pensencola.
	{ Saint-Augustin.
Et des Florides	Washington.
District Columbia.	

En résumé, la confédération des Etats-Unis d'Amérique se compose, 1° des 13 provinces qui, avant la guerre de l'émancipation, formaient les colonies anglaises; 2° une portion du Canada; 3° de la Louisiane, dépendances vendues par la France en 1803; 4° de quelques territoires dépendant du Mexique cédés par les Espagnols, et des Florides cédées aussi par l'Espagne.

Ces Etats ont chacun un gouvernement particulier, et un gouvernement général et fédéral, dont le président et le sénat résident dans la ville de Washington. Le gouvernement est démocratique: il se compose d'un



sénat, d'une chambre des représentans, d'un président et d'un vice-président : ils sont tous nommés par la nation. Chaque Etat envoie deux sénateurs : ils doivent avoir 30 ans ; leurs fonctions durent 6 ans : mais ils sont partagés en trois séries, chacune se renouvelle tous les deux ans. Les représentans doivent avoir 25 ans : leurs fonctions durent deux ans : le pouvoir législatif appartient aux deux chambres, et le pouvoir exécutif est confié au président et au vice-président, qui sont renouvelés tous les quatre ans. Toutes les religions sont tolérées : il n'y en a pas de dominantes : les habitans tirent leur origine de différentes nations, mais particulièrement de l'Angleterre dont ils diffèrent peu, la langue anglaise est la langue nationale. Ces Etats, qui étaient des colonies anglaises, ont commencé en 1770 les premiers efforts pour se soustraire au joug de l'Angleterre ; cette glorieuse lutte dura pendant 12 ans et se termina par l'indépendance des Américains : les Français eurent la gloire d'y contribuer puissamment. La paix ayant été conclue en 1782, les puissances européennes et l'Angleterre elle-même reconnurent leur indépendance. La population de ce pays, qui est cinq fois plus étendue que la France, était, en 1790, de 5,929,328 habitans : en 1800, elle était de 5,164,523 ; en 1810, de 7,239,905, en 1820, elle était de 9,837,999 ; et en 1830, elle était de 13,243,407 hab. : si cet accroissement continue, on suppose qu'elle sera, en 1856, de 23 millions, en 1879, de 56 millions, et, à la fin du siècle, elle pourrait monter à 112 millions d'habitans.

La culture prend chaque jour de grands accroissemens ; le commerce y est très-prospère ; les exportations en 1810 ont été de 66,920,000 dollars. Le produit des manufactures, à la même époque, fut évalué à la somme de 198,613,471 dollars. Le revenu est basé sur la vente des terres de l'Etat, les taxes imposées sur les marchandises étrangères et le produit des postes. L'armée de terre et celle de mer se composent de 93,500 hommes. Les arts et les sciences y sont cultivés avec succès : des imprimeries, des librairies, des bibliothèques publiques, ainsi que des collèges, ont été établis dans les principales villes.

Le riz, le blé et l'indigo croissent dans les pays méridionaux ; on y récolte du froment, de l'orge, de l'avoine, du vin, du houblon, du tabac, du maïs, du chanvre, du lin, du coton et du sucre ; ce pays produit



aussi d'excellens fruits ; on y élève de nombreux troupeaux parmi lesquels se trouvent un grand nombre de mérinos ; les bêtes à cornes sont remarquables par leur beauté ; les chevaux sont beaux et bons.

Si ces peuples ont le bonheur de conserver leurs institutions, il est hors de doute qu'ils ne parviennent à un haut état de puissance.

Nous citerons, comme un fait digne d'être noté dans son histoire, le voyage que Lafayette a fait pour visiter les Etats-Unis, et nous aimerons à répéter avec quels transports il fut accueilli sur cette terre, que le digne ami de Washington avait contribué à rendre à la paix et à l'indépendance.

Ce pays a 450 lieues de long sur une largeur indéfinie ; il contient plusieurs lacs et est arrosé par un grand nombre de fleuves dont quelques-uns ont depuis 500 jusqu'à 1,500 lieues de cours : tels sont le Misissipi, le Missouri, la rivière des Arkansas, la rivière Rouge, la Platée, l'Ohio, la rivière des Illinois, la rivière Blanche, la Savannah, la Columbia, etc.

WASHINGTON, ou ville fédérale, est la capitale des Etats-Unis ; cette ville fut fondée en 1792 en l'honneur du général Washington, pour être le lieu des séances du congrès : elle est agréablement située dans le district de Columbia, sur le Potowmack, à sa jonction avec l'Easternbranch, qui est un de ses affluens ; on le passe sur un pont qui a plus de 800 toises de long. Cette ville a deux lieues et demie de long sur une et demie de large, environ six lieues de circonférence : elle est à 95 lieues de la mer : les grands bâtimens y montent avec la marée. Sa construction est extrêmement régulière et sur un beau plan ; ses rues ont de 90 à 160 pieds de large et se coupent à angle droit. Il n'y a encore qu'une faible partie de son enceinte de bâtie ; le capitole, qui est sur une éminence, l'hôtel du président et les bâtimens occupés par les administrations furent détruits par les Anglais ; mais ils ont été reconstruits depuis. Cette ville possède une bibliothèque nationale, un théâtre, un cirque, un hôtel-de-ville, un arsenal, etc. ; un fort, situé à la pointe méridionale de la ville, commande le cours du Potowmack. Le congrès y a établi son siège le 1<sup>er</sup> lundi de décembre 1800. Sa pop. est de 18,833 hab. ; elle est sous le 79° 19' de longitude occidentale, et le



58° 55' de latitude ; à 48 lieues de Philadelphie , 166 de Boston , 210 de Charlestown , et à 1,300 lieues de Paris.

## LE GROËNLAND.

---

Le Groënlund , ou Terre-Verte , est une vaste contrée entre le détroit de Davis à l'ouest et l'Océan septentrional au sud , et à l'est la Mer Glaciale : on ignore ses bornes au nord. Il est divisé du nord au sud par une chaîne de montagnes élevées , couvertes de neiges éternelles. Ce pays est exposé à toutes les rigueurs de la zone glaciale , la terre y est gelée pendant la plus grande partie de l'année ; l'hiver dure pendant neuf mois ; le thermomètre descend souvent à 36 degrés au-dessous de glace. L'été , quoique très-court , y est très-chaud : le thermomètre y monte souvent à 26 degrés à l'ombre : la terre se couvre alors d'une superbe végétation , mais les moustiques y sont aussi incommodes que dans les pays méridionaux. La mer est très-poissonneuse , elle est remplie de loups , chiens , veaux marins , et d'une grande quantité de baleines , phoques , de licornes marines , d'épées , d'égrébins , de turbots , de morues et de marsouins. La terre abonde en lièvres blancs , chiens-loups , ours blancs , rennes et renards arctiques , des aigles d'une grandeur prodigieuse planent dans les airs ; des corbeaux , des faucons et autres oiseaux de proie : on y trouve aussi une linote dont le chant est très-mélodieux.

Les Groënlundais sont d'une petite taille , ils ont la figure un peu aplatie , le teint d'un rouge brun et les cheveux noirs et plats ; leurs vêtements sont faits avec des peaux de divers animaux cousues avec les boyaux du chien marin ; leurs habitations sont des cahottes qui ne s'élèvent jamais à plus de six pieds de terre ; elles sont faites en cailloux , les interstices sont bouchés avec de la mousse ; elles n'ont pas vingt pieds carrés , et sont habitées quelquefois par sept ou huit familles ; telles sont les habitations d'hiver ; on y entre en octobre pour n'en sortir qu'au commencement de mai. Les demeures d'été sont des tentes faites avec des peaux de chiens de mer ; ils vivent de pêche , ne s'adonnent à aucuns métiers , et ne font pas de commerce entre eux. Ils échan- gent avec les étrangers des cornes de licornes de mer ,



des peaux de daim, de la graisse de baleine, et diverses sortes de peaux, contre des ustensiles et des vêtements. Ils boivent ordinairement de l'eau, mais leur nectar est le sang du chien de mer.

Ce pays fut découvert en 982 par l'islandais Erick-Rand; il y fonda une colonie qui, en peu de temps, comptait 12 paroisses, 190 villages, un évêché et deux couvens. On fonda une autre colonie dans le Groënland occidental, qui comptait 4 paroisses et 100 villages; en 1408, le 17<sup>e</sup> évêque, allant prendre possession de son siège, ne put approcher de son diocèse; les glaces, qui s'étaient formées le long des côtes du Groënland, sur une étendue considérable, en avaient fermé le passage. Ce fut en vain qu'on envoya depuis plusieurs expéditions pour savoir ce qu'était devenue cette colonie; on ne put s'y frayer un passage. En 1721, Hans Egide, prêtre norvégien, fonda sur la côte occidentale une autre colonie qui existe encore; en 1802, elle s'élevait à 5,621 individus.

La population du Groënland, y compris les naturels du pays et les diverses colonies, peut s'élever à environ 20,000 habitans. On y compte douze colonies danoises.

## LE MEXIQUE.

---

CETTE contrée de l'Amérique septentrionale s'étend du 10<sup>e</sup> au 38<sup>e</sup> degré de latitude nord; elle est bornée au nord et nord-est par les Etats-Unis; à l'est par les Etats-Unis et le golfe du Mexique; au sud par la mer Pacifique, et à l'ouest par cette mer et le golfe de Californie. Le Mexique occupe la plus grande partie de l'isthme qui unit les deux Amériques. Grijalvas le découvrit en 1518, et Fernand Cortez en fit la conquête; il est traversé du nord-est au sud-est par une chaîne de montagnes appelées les *Cordilières du Mexique*; il est divisé en trois provinces, qui sont: la nouvelle Californie, la vieille Californie et le nouveau Mexique. Elles sont subdivisées en douze intendances, qui sont: Durango, ou la nouvelle Biscaye, Guadalajara, Guanajuato, Mechoacan, Mérida, Mexico, Oaxaca, Puebla, San-Luis-Potosi, Sonora, Valladolid, Vera-Cruz et Zagatecas. Une partie du Mexique est située sous les tropiques, et l'autre sous



la zone tempérée. Le pays est plat, mais il s'élève graduellement jusqu'à une hauteur de 6 à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans quelques parties, le pays est aride et manque de bois, mais dans d'autres, particulièrement sur le bord des rivières, la végétation est magnifique: on y trouve toutes les productions de la zone torride et de la zone tempérée; on y récolte du froment, du lin, chanvre, soie, tabac, coton, indigo, sucre, café, cacao, oranges, citrons, figues, vanille et grenades; la vigne et l'olivier y prospéreraient, mais leur culture était prohibée par les Espagnols. Les forêts donnent de bon bois de construction, de brésil et de teinture; on y élève de nombreux moutons, et on y exploite beaucoup de mines d'or, d'argent, de fer, alun, vitriol, pierres précieuses, cuivre, plomb et étain. Le Mexique manque d'eau et de rivières navigables, il est néanmoins favorablement situé pour commercer avec l'Europe et l'Asie; les ports les plus fréquentés sont: Acapulco, San-Blas et Francisco; la Vera-Cruz n'est qu'un mouillage.

Les neuf dixièmes de tout l'argent répandu dans le monde proviennent des anciennes colonies espagnoles de l'Amérique septentrionale; elles produisent annuellement, d'après M. Humboldt, 43,500,000 piastres, ou 239,250,000 francs, D'après le même, la population est évaluée à 6,500,000 habitans; les Créoles en forment  $\frac{1}{5}$ , les Indiens les  $\frac{2}{5}$ , et les Métis, Mulâtres et Zambos, près des autres  $\frac{2}{5}$ ; les Zambos proviennent de Nègres et d'Indiens. On compte à-peu-près 80,000 Espagnols et 7 à 8,000 Nègres.

Un tiers du territoire étant sous la zone torride, on pourrait y supposer une chaleur insupportable; mais la température d'un pays ne dépend pas seulement de l'éloignement du pôle, son élévation au-dessus du niveau de la mer y est pour beaucoup; sur les côtes et dans les vallées les chaleurs y sont insupportables; mais, en avançant dans l'intérieur, à mesure qu'on monte graduellement les Cordillières, la température est beaucoup plus douce, et, à 4 à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, il règne une température qui ne varie jamais de plus de 8 à 9 degrés; si on s'élève plus haut, il fait beaucoup plus froid, et le sommet des hautes montagnes, quoique sous la zone torride, est couvert de neiges éternelles.



L'Espagne est restée possesseur du Mexique depuis sa découverte ; il a été gouverné par 50 vice-rois , dont un seul était américain de naissance , le marquis de Casa-Fuente.

En 1811 , les Mexicains essayèrent de secouer le joug espagnol ; mais cette insurrection fut étouffée après une grande effusion de sang. Ils renouvelèrent cette tentative en 1821 , et elle fut couronnée de succès ; le général O'Donoju , vice-roi envoyé par l'Espagne , fut obligé de reconnaître l'indépendance du Mexique. Quelque temps après , le colonel Iturbide , profitant des troubles , se fit reconnaître empereur du Mexique ; mais , le 29 mars 1823 , il fut obligé de descendre du trône qu'il avait élevé ; les représentans de la nation rétablirent le gouvernement indépendant. Iturbide , retiré en Italie avec une pension de 25,000 dollars , que lui avaient accordée les représentans mexicains , ne put y rester ; il passa en Angleterre , d'où il s'embarqua pour retourner au Mexique ; à son arrivée , n'étant pas soutenu par ses partisans , il fut pris et fusillé le 18 juillet 1824 , quatre jours après son débarquement. Depuis cette époque , le Mexique s'est constitué en république fédérative ; son organisation est basée sur celle des États-Unis ; sa pop. est de 7,500,000 hab. ; son revenu de 74,757,000 f. ; sa dette de 508,500,000 fr. ; son armée de 22,750 hommes.

Mexico , capitale du Mexique , fut aussi celle de l'empire des Mexicains , ils la bâtirent en 1325 ; elle fut prise en 1521 par Fernand Cortez , après un siège de trois mois ; elle fut réduite en cendres , mais rebâtie ensuite à la même place ; elle est située sur un groupe d'îles du lac Tezcucó , au milieu d'une vallée entourée de hautes montagnes ; on y entrerait par trois chaussées de 30 pieds de large chacune ; on y comptait 80,000 maisons , trois palais à l'usage de l'empereur , et plusieurs temples d'une grande richesse. Les eaux du lac sont aujourd'hui retirées d'une demi-lieue ; la ville appartient maintenant à la Terre-Ferme , et on y entre par cinq grandes chaussées de 100 pieds de large ; la vallée dans laquelle elle est située est à 7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer , ce qui fait que la température y est douce , et même quelquefois froide , elle a deux lieues de long sur autant de large ; les rues sont larges , régulières et ornées de beaux édifices ; l'hôtel des monnaies passe pour le plus vaste et le plus riche



de l'univers ; elle est , sans contredit , la ville la plus considérable et le centre des sciences et des arts du nouveau monde : son commerce est très-étendu.

Les environs sont agréables et composés de jardins et de vergers ; cette ville a beaucoup souffert des inondations ; celle qui arriva en octobre 1629 coûta la vie à 40,000 habitans. Pour parer à de semblables événemens, on a creusé un canal à travers une montagne, afin de faciliter l'écoulement des eaux des lacs qui avoisinent la ville ; sa population est de 136,700 habitans, dont 2,500 blancs européens, 65,000 blancs créoles, 33,000 indigènes cuivrés, 26,000 métis et 10,000 mulâtres, de plus 2,400 prêtres, moines, nones, etc. Elle est sous le 101° 25' 30" de longitude occidentale, et le 19° 25' 45" de latitude, à 25 lieues de la Puebla, 90 de la Vera-Cruz.

## CALIFORNIE.

---

LA Californie, ou Nouvelle-Espagne, est une grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, bornée à l'est par un golfe du même nom, entourée au sud-est par le grand Océan ; sa longueur est d'environ 370 lieues sur 10 à 37 de large. Elle fut d'abord découverte par Fernand-Cortez, en 1526 ; mais les Espagnols ne s'y établirent qu'en 1679, ils y construisirent un fort qu'ils ont appelé *Notre-Dame de Lorette*. Elle est située sous un très-beau ciel, mais le terrain est sablonneux et aride ; cependant les vallées qui sont arrosées par des rivières sont très-fertiles : elles produisent toutes sortes de grains et de fruits ; ses côtes sont très-poissonneuses ; on y élève des chevaux, des mulets et des bêtes à cornes. Le climat est sec, et l'air très-sain : sa population s'élevait, en 1803, à 9,000 habitans, mais la plupart sauvages ; on y a trouvé des perles d'un grand prix. Elle fait partie de la confédération mexicaine.

## LA FLORIDE.

---

CETTE vaste contrée de l'Amérique septentrionale est bornée au nord par la Georgie, à l'ouest par le Mississipi, à l'est par l'Océan Atlantique, au sud par le dé-



troit de Bahama. Elle fut découverte le dimanche des Rameaux de l'année 1512, par Pons de Léon ; sa longueur est de 200 lieues sur 140 de large : on la divise en Florides orientale et occidentale. *Pensacola* est la capitale de l'occidentale, et St-Augustin de l'orientale. L'Espagne a cédé ces provinces aux *Etats-Unis* en 1819. On y récolte des fruits, de la gomme, du riz, de l'indigo, de la cochenille ; on y trouve des turquoises et des améthystes, des mines de cuivre, de mercure et de fer, et des carrières de charbon. La population des deux Florides s'élève à 40,000 habitans.

Le cap Floride, situé dans la partie la plus orientale de la Floride, est sous le 83° 20' de longitude, et le 25° 37' de latitude.

## LE CANADA.

CETTE vaste contrée de l'Amérique septentrionale est bornée à l'est par le golfe St.-Laurent, à l'ouest par des pays inconnus, au sud par les *Etats-Unis* et au nord par la Nouvelle-Angleterre. Le Canada fut découvert en 1497 par Jean et Sébastien Cabot, père et fils, tous deux vénitiens, lorsqu'ils trouvèrent l'île de Terre-Neuve et une partie du Labrador ; François I<sup>er</sup>, en 1525, y envoya Jean Verrazzani ; mais ce ne fut qu'en 1607 que M. de Monty remonta le fleuve de St.-Laurent et fonda *Québec*. Les Anglais s'en emparèrent en 1760, mais le Canada ne leur fut cédé par le traité de Versailles qu'en 1763. Il est divisé en deux parties, haut et bas Canada. Montréal est la capitale du premier, et Québec celle du second. Les habitans du bas Canada sont un mélange d'étrangers et d'Américains civilisés ; le haut Canada est au contraire peuplé de sauvages qui ne vivent que de chasse et de pêche : ces deux provinces ont une constitution assez semblable à celle de l'Angleterre ; le pouvoir exécutif est entre les mains d'un gouverneur nommé par le roi. Le froid y est tellement rigoureux en hiver, que les plus fortes rivières y gèlent au point de pouvoir les traverser avec des traîneaux chargés de lourds fardeaux ; néanmoins le sol est fertile et produit toutes sortes de céréales, des fruits, des légumes et du tabac. D'épaisses forêts, aussi vieilles que



le monde, sont habitées par des ours, des cerfs, des renards et autres animaux sauvages ; des oiseaux de toutes espèces et d'innombrables reptiles ; les côtes des rivières et des lacs de cette partie de l'Amérique sont habitées par le castor ; la fourrure de cet animal utile est une des principales branches du commerce de ce pays : il consiste encore en bois de construction, grains et épiceries. Ses principales rivières, telles que l'Ottowais, le St-Guinay, etc., se jettent toutes dans le fleuve St-Laurent. Québec, l'une des capitales du Canada, fut bâtie en 1608 par les Français; elle fut cédée à l'Angleterre en 1763. Les patriotes américains l'assiégèrent en 1776 et y perdirent le général Montgomery. Elle est régulièrement fortifiée, et le château de Saint-Louis, bâti sur un rocher de 200 pieds d'élévation, contribue à sa défense ; une partie de la ville est bâtie sur la montagne et l'autre sur le bord du St-Laurent ; son port peut recevoir 100 vaisseaux de ligne, il a vingt-huit brasses de profondeur ; les maisons sont belles et bâties en pierre ; sa population s'élève à 18,000 hab. Son commerce est très-florissant ; ses exportations annuelles sont évaluées à 25,000,000 de francs. Elle est située sous le 73° 30' de longitude occidentale, et le 46° 47' 30" de latitude. *Montréal*, capitale du haut Canada, située dans l'île de ce nom, est généralement bien bâtie et possède de beaux édifices. Elle est l'entrepôt du commerce entre les Etats-Unis et le Canada ; il consiste principalement en peaux de castor, d'ours et autres fourrures. Sa population est de 6,000 habitans ; elle est sous le 75° 33' de longitude occidentale, et le 45 de latitude, à 57 lieues 46' 30" de Québec et à 90 de Boston.

## TERRE-NEUVE.

CETTE grande île de l'Amérique septentrionale a environ 200 lieues de long sur 370 de circonférence ; l'intérieur en est très-peu connu et est habité par les Esquimaux, peuple chasseur ; elle paraît être entièrement hérissée de hautes montagnes. L'atmosphère y est continuellement chargée de brumes ; des pluies continuelles



et de fréquens orages, joints à un froid très-rigoureux, doivent en rendre le séjour très-désagréable. Cette île doit toute son importance au banc de sable de ce nom, qui en est éloigné de 60 lieues, sur lequel se fait la pêche de la morue. En 1829, les Etats-Unis employèrent à cette pêche 1,500 navires; l'Angleterre et ses colonies 608; la France 350 navires montés par 10,199 hommes; en 1826, elle recueillit 27,312,306 kil. de poissons estimés à une valeur de 7,500,000 f.; ce grand banc a 120 lieues de long, 30 de large, sur une profondeur de 15 à 60 brasses. Cette île fut découverte par Sébastien Cabot, en 1497. Ce ne fut qu'en 1610 qu'on y forma un établissement; elle fut cédée à l'Angleterre en 1713; mais, par les traités de 1763 et de 1783, la France s'est réservé le droit de pêche et de sécherie depuis le cap St.-Jean, sur la côte orientale de cette île en remontant par le nord, jusqu'au cap Raye.

*Placentia* en est la capitale: une population de 70,000 habitans est concentrée dans cette ville et aux environs; son port est sûr, mais l'entrée en est très-étroite; il peut néanmoins contenir 150 vaisseaux. Cette ville est située sous le 54° 35' de longitude, et le 47° 25' de latitude.

## LES ANTILLES.

---

CET archipel de l'Amérique méridionale est situé à l'entrée du golfe du Mexique, entre le 10° et le 28° de latitude nord; il s'étend en forme de croissant depuis la côte de la Floride jusqu'à la côte du Brésil. Christophe Colomb le découvrit en 1492; il n'y a que deux saisons, celle des pluies et l'été. On divise les Antilles en grandes et en petites; les grandes sont: Cuba, St.-Domingue, Porto-Rico et la Jamaïque; les petites sont subdivisées en Antilles du vent et Antilles sous le vent; celles du vent sont: la Barbade, Antigua, St.-Cristophe, Névis, Mont-Serrat, la Barbade, l'Anguille, les Vierges, St.-Vincent, la Dominique, la Grenade, la Trinité, Tabago, la Guadeloupe, la Martinique, St.-Lucie, Marie-Galande, St.-Barthelemi, St.-Eustache, Saba, St.-Martin, St.-Croix, St.-Thomas et St.-Jean. Celles sous le vent sont: Marguerite, Curaçao et Bonaire; elles sont oc-



cupées par six nations différentes : les Français, les Anglais, les Hollandais, les Espagnols, les Noirs et les Caraïbes, qui sont les naturels du pays. Les Espagnols en ont presque entièrement détruit la race ; ils sont d'un tempérament triste, ont le teint olivâtre et la figure aplatie ; ils sont bien faits et vigoureux, mais paresseux, ne portent point de vêtemens, sont d'une humeur guerrière et très-adroits à tirer de l'arc ; ils adorent des dieux bons et mauvais, mais ne font des offrandes qu'à ces derniers : ils croient à un premier homme ; ils se peignent avec du rocou et se servent de haches de pierre pour creuser leurs pirogues.

**SAINT-DOMINGUE**, une des plus riches et des plus grandes des Antilles, est située entre la Jamaïque, Cuba et Porto-Rico ; sa longueur est de 175 lieues sur 30 de large, 330 lieues de tour, non compris les anses, et 400 lieues carrées de surface. Elle est presque entourée de rochers escarpés et d'écueils dangereux, le climat y est humide et chaud ; elle est souvent ravagée par d'affreux ouragans ; ses principales rivières sont : l'Ozama, la Haina, la Niga, l'Yana, etc. ; elles sont presque à sec en été, mais, après une pluie d'orage, elles deviennent autant de torrens impétueux. Un lac salé, de 22 lieues de circuit, fourmille de lézards, de crocodiles et d'énormes tortues ; ce pays produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie et à la jouissance de l'homme, tels que maïs, fruits, sucre, café, tabac, cacao, indigo, cochenille, vanille, aloès, gingembre, etc. Ses montagnes, couvertes de beaux bois, tels que l'acajou et autres, renferment dans leur sein des mines de fer, plomb, cuivre, argent, or, mercure et pierres précieuses. De tous les animaux qui autrefois peuplaient cette île, il n'en reste plus qu'une seule espèce, le chat agouti ; mais les animaux importés par les Européens s'y multiplient bien, tels que les moutons, les chevaux, les chèvres et autres bêtes à cornes. Cette belle contrée fut découverte par Christophe Colomb, le 6 décembre 1492 ; depuis cette époque, les Espagnols en restèrent possesseurs jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> siècle qu'ils en furent chassés par une colonie de Français et d'Anglais réunis ; ils étaient connus sous le nom de *Boucaniers*. Les Espagnols la reprirent, mais ces aventuriers y rentrèrent, et occupèrent plus des 2/5 de l'île. La France les prit sous sa protection, et cette colonie lui



fut cédée par le traité de Riswick ; sa prospérité allait toujours en croissant , lorsqu'en 1789, les Noirs et les Mulâtres réclamèrent les droits de l'homme ; les Blancs s'y étant opposés , il en résulta une insurrection , en 1791 ; en 93, les Anglais y débarquèrent , mais ils furent obligés de l'évacuer en 98 ; les Noirs réclamèrent leur indépendance en 1801 ; l'expédition du général Leclerc , en 1802 , ne put les remettre sous le joug. Dessalines , Christophe et quelques autres chefs noirs , résistèrent à toutes les attaques du général Rochambeau. Après l'expulsion totale des Français , Dessalines se fit couronner empereur d'Haïti , sous le titre de *Jacques I<sup>er</sup>* ; mais , ses cruautés l'ayant rendu odieux , il devint victime d'une conspiration , et fut tué le 17 octobre 1806 ; Christophe fut aussi élevé au rang de Président , et Pétion fut nommé son lieutenant ; la mésintelligence de ces deux chefs occasionna une guerre civile. Pétion se maintint indépendant au Port-au-Prince sous le titre de *Président de la république d'Haïti* , et en 1811 , Christophe se fit sacrer roi d'Haïti , sous le nom de *Henri I<sup>er</sup>* ; poussé à la dernière extrémité par une révolution , résultat de sa tyrannie , il se brûla la cervelle le 6 octobre 1820. Pétion , mort au Port-au-Prince en 1818 , eut pour successeur le général Boyer , qui , profitant habilement de la révolution du Cap , réunit sous un même gouvernement les deux parties de l'île. La douceur de son administration engagea la partie espagnole à se ranger sous les mêmes lois. Maintenant le commerce et les arts y fleurissent sous l'égide d'un gouvernement libre. La France vient de reconnaître l'indépendance d'Haïti , moyennant une indemnité en faveur des colons ; 150 millions seront payés en cinq termes , d'année en année. (Ordonnance du 17 avril 1825 , acceptée par le sénat d'Haïti le 11 juillet même année.) La population de cet Etat s'élève à 800,000 habitans ; ses revenus sont de 15,000,000 de fr. , et sa dette est de 150,000,000 ; ses forces 45,000 hommes.

Port-au-Prince , ville située au fond d'une grande baie , sur la côte occidentale , est le siège du gouvernement ; elle fut détruite , en 1770 , par un tremblement de terre ; en 1792 , elle fut incendiée par les Noirs , et , récemment encore , elle a souffert considérablement par un incendie arrivé le 16 décembre 1822 ; son port est excellent ; mais cette ville , située dans une position



basse et marécageuse, est insalubre ; sa populat. est de 15,000 âmes ; elle est sous le  $74^{\circ} 40' 53''$  de longitude occidentale, et le  $18^{\circ} 33' 42''$  de latitude : elle a 314 lieues de long sur 55 de large.

CUBA est la plus grande île des Antilles, elle fut découverte, par Christophe Colomb, en 1492 ; une grande chaîne de montagnes la traverse dans toute sa longueur, et donne naissance à 158 rivières qui roulent dans leurs flots un or d'une belle qualité ; le climat est chaud et sec ; de vastes prairies engraisent de nombreux troupeaux ; les campagnes sont parées d'une verdure éternelle, et les arbres sont toujours couverts de feuilles ; les montagnes sont couvertes de beaux bois, et renferment des mines de fer, de diamant et de cristal de roche ; les rivières y sont très-poissonneuses. Cuba possède des marais salins et de nombreuses sources thermales : elle est divisée en deux gouvernemens, celui de Cuba, et l'autre de la Havane : cette île appartient aux Espagnols depuis 1511 : elle est, sans contredit, la plus riche colonie que les Européens aient fondée ; sa population est de 730,562 habitans dont 286,942 esclaves. L'exportation du sucre est à-peu-près de 300,000 caisses, et le café de 1,221,609 arrabas. En 1827, le rapport de la douane était de 4,389,262 francs. Les importations, à la même époque, étaient de 17,352,854 piastres, et l'exportation de 14,286,192 piastres ; enfin, les revenus du Cuba étaient, en 1827, de 45,000,000 de francs. La Havane en est la capitale ; son port est un des plus vastes du monde, il pourrait contenir 1,000 navires, mais il se comble tous les jours, et, au lieu de 24 pieds de profondeur qu'il avait, il n'en a plus que 17 aujourd'hui : les Espagnols en ont rendu l'entrée moins facile, en y coulant des vaisseaux : c'est le rendez-vous des convois de galions de Porto-Bello, et de la Vera-Cruz pour l'Espagne ; la Havane est bien fortifiée : une citadelle, qui renferme le palais du capitaine-général, est située au centre de cette ville ; les rues ne sont pas pavées, elles sont droites, mais sales ; les maisons basses et les croisées sans vitres ; cette ville renferme néanmoins de belles maisons dont les riches habitans déploient le plus grand luxe. Des relations modernes font le plus grand éloge du séjour de cette ville ; sa population est de 112,023 âmes dont 22,830 esclaves. Elle fut prise par les Français en 1536,



par les anglais en 1762, et rendue aux Espagnols en 1763. Elle est sous le  $84^{\circ} 33' 56''$  de longitude occidentale, et le  $23^{\circ} 8' 12''$  de latitude; elle est à 158 lieues de Saint-Jago.

*Cuba* possède un bon port défendu par un château; mais cette ville est aujourd'hui en ruines, son commerce, ses habitans et le siège du gouvernement ayant été transférés à la Havane.

L'île de PORTO-RICO est la moins grande des Antilles; elle est avec Cuba les seules possessions de l'Espagne en Amérique; son commerce a reçu un grand accroissement depuis la révolution des possessions espagnoles en Amérique; sa population est de 288,473 âmes dont 28,408 esclaves. Un terrible ouragan ravagea cette île le 26 juillet 1825. San-Juan de Porto-Rico en est la capitale, et une des plus fortes places de l'Amérique; sa population est de 50,000 habitans.

La JAMAÏQUE, une des grandes îles des Antilles, fut découverte en 1494 par Christophe Colomb; les Espagnols y fondèrent une colonie en 1503; l'amiral Peno la leur enleva en 1655, et, depuis cette époque, elle est restée au pouvoir des Anglais; elle a environ 60 lieues de long, sur 16 de large, et 150 de circonférence; elle est de forme ovale; son territoire est très-fertile, et produit sucre, cacao, coton, tabac, café, casse, acajou, cèdre, gayac, salsepareille, etc. On y trouve le cotonnier chinois, dont on fait le nankin, le camphre, et l'arbre à pain; on y élève beaucoup de bétail; on y fabrique d'excellent rhum.

Le gouvernement consiste en un conseil et une assemblée de 44 membres; la population, tant blancs que noirs, s'élève à 400,643 âmes, Spanish-Town en est la capitale: Kings-Town, grande et belle ville, possède un beau port, et est l'entrepôt du commerce de la Jamaïque.

LA GUADELOUPE est la plus grande et la plus riche des Caraïbes, elle a 55 lieues de long sur 7 de large, un canal, qui a de 15 à 40 toises de large, la divise en deux parties; ce canal s'appelle *rivière salée*; la partie orientale se nomme *Grande-Terre*; elle a 25 lieues de long sur 6 et demie de large; la partie occidentale a conservé le nom de *Guadeloupe*, mais s'appelle aussi *Basse-Terre* et *Pointe-à-Pitre*; elle a 13 lieues de long sur 5 de large; cette île renferme une fontaine bouil-



lante et un marais chaud : en 1798, il s'y est formé un volcan dans les montagnes, il en sort continuellement des tourbillons d'une flamme noire et sulfureuse : sur une partie de la côte occidentale, l'eau de la mer est tellement chaude que l'on peut y faire cuire un œuf, et, lorsqu'on remue le sable, il s'en dégage une forte odeur de soufre ; le sol est très-riche, on y récolte du sucre, du café, de l'indigo, du gingembre, et l'on y fabrique de bon rhum. La Guadeloupe fut découverte par Christophe Colomb, qui éprouva une vigoureuse résistance de la part des femmes, armées d'arcs et de flèches : un parti de Français s'en empara en 1635 ; elle changea plusieurs fois de domination ; elle appartient aujourd'hui aux Français. On évalue la population de la Guadeloupe et de ses dépendances à 110,000 habitans, dont 88,000 esclaves. Basse-Terre, ville possédant une citadelle et un bon port, est la capitale de la Guadeloupe : sa population est de 9,000 âmes ; elle est sous le 64° 8' de longitude orientale, et le 15° 59' de latitude nord.

La *Pointe-à-Pitre* est une des villes les plus agréables des petites Antilles ; sa population est de 15,000 habitans : elle a un bon port, et est le centre du commerce de la Guadeloupe.

LA MARTINIQUE, l'une des Antilles françaises, a 20 lieues de long sur 10 de large ; elle fut découverte en 1493 par Christophe Colomb : les Français s'y établirent en 1635. Le sol en est très-inégal, il est hérissé de collines ou mornes, dont la plus élevée, appelée *la Montagne-Pelée*, est continuellement couverte de nuages, son aspect noir et stérile est désagréable à la vue : à son sommet est un lac qui paraît être le réservoir des nuages qui couronnent cette triste montagne que l'on présume être un volcan éteint : la Martinique renferme de belles forêts et de riches vallées : elle est arrosée par plusieurs rivières : elle fournit abondamment du sucre, du café, du cacao, du coton, etc. Le climat y est dangereux pour les européens, mais les créoles parviennent à un âge très-avancé ; sa population s'élevait en 1810 à 78,577 esclaves, 8,650 hommes de couleur, et 9,206 blancs.

La Martinique, à différentes époques, fut ravagée par de violens ouragans et d'affreux tremblemens de terre. Les Anglais s'en emparèrent en 1794, et la restituèrent aux Français en 1802, la reprirent en 1809, et la restituèrent enfin en 1814. Port-Royal en est la capitale :



St-Pierre en est la seconde ville; on y compte 4 bourgs et 20 villages. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les Antilles, le peu d'importance des autres îles et les bornes que nous nous sommes prescrites s'y opposent. Nous dirons seulement que les possessions françaises en Amérique se composent d'une partie de la Guyane, des îles de la Martinique, de la Guadeloupe, les Saintes, Marie-Galande, une partie de Saint-Martin, et fournissent une population de 240,000 habitans.

## TERRE-FERME.

---

CETTE vaste contrée de l'Amérique méridionale est comprise aujourd'hui dans la république de Colombie; elle a 150 lieues de long de l'est à l'ouest, et 90 dans sa plus grande largeur: son sol est montagneux; mais ses plaines sont très-fertiles: elles produisent diverses sortes de grains, des fruits, du tabac, du coton et du cacao. Elle comprend les trois provinces de Darien, Panama et Veragua.

La province de Darien a 68 lieues de longueur sur 50 de large. Elle fournit d'excellent cacao.

Celle de *Panama* renferme trois villes et douze villages: le sol en est fertile et produit toutes sortes de fruits; mais une grande partie est encore couverte d'épaisses forêts; les chaleurs y sont excessives. La province de Veragua fut érigée en duché en 1505 par le roi d'Espagne, en faveur de Christophe Colomb; elle a environ 50 lieues de l'est à l'ouest, et 24 du nord au sud. Les habitans filent le coton qu'ils teignent en couleur de pourpre avec une espèce de limaçon: il y existe des mines d'or et d'argent qui n'ont pas encore été exploitées avec avantage: une grande partie de ce pays est encore couverte d'épaisses forêts.

## RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE.

---

LES limites de cette nouvelle république ne sont pas encore définitivement arrêtées; mais elles se composent en grande partie de l'ex-vice-royauté de Venezuela, du royaume de la Nouvelle-Grenade, de l'isthme



de Panama et des provinces de Cumana, de Guyana et Maracaïbo ; le Venezuela et la Nouvelle-Grenade formaient primitivement deux républiques ; mais , trop faibles pour défendre leur indépendance contre les Espagnols, elles furent réunies en 1819 par le général Bolivar, et, après une lutte longue et sanglante, elles viennent d'assurer leur liberté qui a déjà été reconnue par les Etats-Unis d'Amérique. Le gouvernement anglais a reconnu la république de Colombie le 5 février 1825. Santa-Fé-de-Bogota, située sur la petite rivière de Bogota, au pied d'une montagne à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, est le siège du gouvernement de la république de Colombie : Bolivar en est le libérateur et le président. Santa-Fé est bien bâtie, et renferme une population de 30,000 habitans. L'air y est très-sain ; il y règne un printemps presque perpétuel ; son commerce est considérable. Elle est sous le 76° de longitude occidentale, et le 4° 8' de latitude, à 80 lieues de Popayan, et 166 de Carthagène. Des nouvelles récentes apprennent que le vaste territoire de cette république s'est divisé et forme, depuis 1831, trois républiques sous le titre de *Confédération des Etats-Unis du Sud*. Ces républiques sont : la république de la Nouvelle-Grenade, 1,320,000 habitans, la république de Venezuela, 850,000 habitans, et la république de l'Equateur, 630,000 habitans.

## PÉROU.

CETTE vaste et riche contrée a environ 300 lieues de long sur 220 de large ; elle est divisée en deux parties, le haut et le bas Pérou ; le bas Pérou offre des déserts sablonneux de 30 à 40 lieues d'étendue ; le haut est composé de rochers entrecoupés de vallées fertiles et bien cultivées ; il renferme aussi des montagnes volcaniques dont les sommets sont chargés de neige, tandis que leurs flancs couvent des feux souterrains ; parmi les arbres qui composent ces impénétrables forêts, on distingue l'acacia, le cèdre, le manglier, le palmier, l'ébénier, le maria, arbre qui parvient à une hauteur extraordinaire, le cotonnier qui parvient aussi à des dimensions prodigieuses, le cocotier, le chou-palmiste



et le pin ; elles sont habitées par l'élan , le singe , le daim , le grand ours noir , le jagar , le cougar et plusieurs autres bêtes féroces ; la vigogne , l'apalco , le lama , le guanaco , etc. , occupent les régions froides du Pérou ; les rivières y sont poissonneuses ; le crocodile habite leurs bords ; les côtes sont infectées de reptiles et d'insectes venimeux.

Les richesses que renferme ce pays ont fait passer son nom en proverbe ; on y compte 70 mines d'or , 680 d'argent , 4 de vif-argent , autant de cuivre , 12 de plomb ; on y trouve aussi des émeraudes et autres pierres précieuses ; son commerce consiste en or , argent , quinquina , vin , eau-de-vie , sucre , piment et poivre , dont on recueille 25 espèces ; le commerce d'importation consiste en bétail , cordages , poix , cuivre , indigo , suif , et en plus de 20,000 mulets qui sont employés à l'exploitation des mines. Ce pays formait autrefois un empire particulier , gouverné par des Incas ; il finit en 1557 , époque à laquelle don Diègue d'Almagro et Pizarre le soumirent au roi d'Espagne ; ils furent informés de son existence par un jeune Cacique , et ils en firent la conquête avec un corps de 190 Espagnols et 1,000 Indiens. Ces deux conquérans se firent la guerre : Pizarre , ayant pris son compétiteur Almagro , lui fit trancher la tête ; mais , en 1541 , il fut lui-même assassiné par les partisans de son rival. *Cusco* était la capitale de cet empire ; Lima est maintenant le siège du gouvernement. On évalue la population actuelle du Pérou à 1,700,000 habitans , dont plus des deux tiers sont Indiens : ils sont robustes , mais paresseux et adonnés aux liqueurs spiritueuses ; ils sont presque tous convertis au christianisme , mais ils ont conservé la superstition de leurs ancêtres. Le Pérou maintenant est divisé en sept intendances , qui sont : Arequipa , Cusco , Guamanga , Guancavelica , Lima , Tarma et Truxillo. Ce pays était resté jusqu'en 1821 sans prendre part aux mouvemens d'indépendance des autres colonies ; mais , Lima s'étant rendue à une armée chilienne , commandée par San-Martin , l'indépendance du Pérou fut déclarée. Bolivar , par des décrets du 4 et 5 juillet 1825 , a pourvu à l'organisation politique de ce pays.

LIMA, capitale du Pérou , a une forme triangulaire ; elle est entourée d'un mur de brique flanqué de bastions , ce qui la met à l'abri des attaques des Indiens ;



elle possède plusieurs beaux édifices publics et de belles allées d'arbres ; une belle fontaine en bronze, représentant la Renommée, décore la principale place.

La population de cette ville monte à 50,000 habitans, dont un sixième est blanc, le reste nègre, américain, ou métis ; on compte, dans cette ville 4,000 maisons ; son port, qui en est éloigné de deux lieues, est l'entrepôt des marchandises d'Europe, d'Asie et d'Amérique, qui s'y échangent contre de l'or. Lima fut fondée en 1535 par François Pizarre ; un tremblement de terre la renversa presque entièrement, en moins de trois minutes, en 1746. Elle est sous le  $79^{\circ} 27' 45''$  de longitude occidentale, et le  $12^{\circ} 1' 15''$  de latitude méridionale.

CUZCO est la seconde ville du Pérou, sa population est de 46,123 habitans ; elle fait un commerce assez étendu. Cette ville, l'ancienne capitale de l'empire des Incas, était regardée par les Péruviens comme la ville sacrée ; ses richesses étaient immenses, son temple du Soleil était couvert de plaques d'or, une grande figure du soleil en même métal occupait tout un côté de ce temple ; sur les côtés étaient les corps des incas décédés, embaumés, très-bien conservés et assis sur des trônes d'or ; un pavillon consacré à la lune, femme du soleil, était couvert de plaques d'argent ; une figure de cet astre était en même métal et occupait un côté de ce pavillon ; les autres étaient occupés par les corps des incas décédés ; d'autres pavillons aussi riches étaient consacrés à Vénus, aux pléiades, aux éclairs, au tonnerre, à l'arc-en-ciel, etc. ; un vaste bâtiment voisin du temple était occupé par les vierges du Soleil au nombre de 1,500.

## RÉPUBLIQUE DE BOLIVIA.

CET Etat est borné au nord par le Brésil et le Pérou, à l'est par le Brésil, Rio de la Plata et le Chili, à l'ouest par l'Océan et le Pérou. Il a définitivement secoué le joug de l'Espagne à la suite de la bataille d'Ayacucho gagnée par le général Sucre, le 10 décembre 1824. Un congrès décida que cet Etat prendrait le nom de *Bolivia* en l'honneur de Bolivar, et qu'une ville portant le nom du général Sucre serait fondée pour devenir la



capitale de cette république qui, autrefois, était le haut Pérou et faisait partie de la vice-royauté de la Plata. Sa population est de 1,500,000 habitans ; ses revenus sont de 11,000,000, et sa dette de 16,000,000.

CHUQUISACA, ou LA PLATA, est la capitale de la république ; cette ville, une des plus anciennes de l'Amérique, fut fondée en 1538 sur l'emplacement de la ville péruvienne Chuquisaca. Les Espagnols lui donnèrent le nom de la Plata, d'une riche mine d'argent qu'ils découvrirent dans ses environs. Sa population est de 12,000 âmes.

## PARAGUAY.

---

LE Paraguay est aujourd'hui une des provinces unies de l'Amérique méridionale ; son indépendance a été reconnue par le Brésil, seule puissance avec laquelle Francia veille entretenir des rapports politiques ; le territoire de cette province est entrecoupé de rivières et de lacs ; dans la saison pluvieuse, les crues d'eau qui inondent le pays contribuent beaucoup à sa fertilité ; il produit grains, légumes, fruits, tabac, coton et différentes herbes médicinales, comme salsepareille, rhubarbe, jalap, sassafras, etc. ; de l'indigo, du nacaliès<sup>n</sup>, du cupay, de la vanille, etc. ; il produit aussi une herbe, dite *du Paraguay*, qui remplace le thé, et qui est d'un usage général dans le pays. Au Pérou et au Chili, le climat est humide et tempéré ; on y compte plus de vingt espèces de serpens, au nombre desquels se trouve le boa, le plus énorme de ces reptiles. Le commerce de cette contrée se fait par la rivière dite *du Paraguay* ; il est protégé par 19 forts ; les sauvages font de fréquentes incursions sur les habitations des blancs. Le Paraguay fut découvert en 1526 par Sébastien Cabot ; en 1556, les Jésuites s'y établirent et y fondèrent un grand nombre de bourgades peuplées d'Indiens, qu'ils civilisèrent et qu'ils rendirent chrétiens. Ils avaient obtenu qu'aucun Espagnol ne pourrait s'établir dans ces bourgades, et les gouvernaient tant au spirituel qu'au temporel, ils n'employaient d'autres armes que la douceur pour convertir ces sauvages à la foi catholique ; leur autorité dans ces contrées ayant inquiété le gouverne-



ment, ils en furent spontanément expulsés ; ces nouveaux néophytes, dont le nombre s'élevait à 30,000, forment aujourd'hui 32 villes dont la population totale s'élève à 30 ou 40,000 familles professant la religion catholique. Les Anglais tentèrent de s'emparer du Paraguay ; ils furent repoussés. On évalue le nombre de ses habitans à 250,000 ; ses revenus sont de 5,000,000. Ces peuples n'ont pas voulu faire cause commune avec les autres provinces qui ont secoué le joug de la métropole ; ils se sont néanmoins déclarés indépendans, et sont aujourd'hui gouvernés par un dictateur, le docteur Francia.

L'ASSOMPTION, ville assez considérable, est la capitale du Paraguay ; elle est située dans un territoire extrêmement fertile.

## BUENOS-AYRES.

---

CETTE province, qui faisait partie du Paraguay, s'est déclarée indépendante depuis 1809 ; la ville capitale porte le même nom que la province ; elle contient 6,000 maisons et 65,000 habitans, dont 4,000 Français et autant d'Anglais. C'est une des villes les plus commerçantes du nouveau monde, et elle justifie son nom par le bon air que l'on y respire. Les rues sont larges et bien bâties ; elle possède des sociétés savantes, une bibliothèque ; la presse y est dans une grande activité, il s'y publiait en 1826 dix-sept journaux. L'indépendance de Buenos-Ayres a été reconnue par les États-Unis en 1823 et par les Anglais en 1825. Un grand nombre d'Européens, et surtout des Français, ont été s'établir dans cette république ; ses démêlés avec le Brésil, au sujet de la possession de Monte-Video, ont été applanis par un traité de paix qui consacre l'indépendance de ce pays sous le titre de *République orientale de l'Uruguay*.

## RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGAY.

---

Ce pays faisait partie de la vice-royauté de Buenos-Ayres ; envahi par les Portugais, il fut réuni au Brésil ; mais, par suite du traité conclu avec Buenos-Ayres,



il forme un État indépendant dont la population est de 70,000 habitans; les revenus 1,800,000 francs.

MONTE-VIDEO, bâtie sur la rive gauche du Rio de la Plata, est le chef lieu de la république; les maisons, bâties en briques, n'ont qu'un étage. Par suite du traité dont nous avons parlé, ses fortifications doivent être détruites. Cette ville a beaucoup souffert par suite des guerres de l'indépendance; sa population, qui était de 26,000 habitans, est réduite à 12,000.

## B R É S I L.

---

CETTE contrée de l'Amérique méridionale comprend toutes les possessions portugaises dans ce continent; il se divise en onze capitaineries qui sont: Goiás, Bahia, Maranhão, Mato-Grosso, Minas-Geraes, Para, Pernambuco, Rio-Grande, Rio-Janeiro, St-Paul, Scara. Le Brésil fut découvert en 1500 par dom Pedro Alvarès-Cabrol, portugais; mais ce ne fut qu'en 1550 que le gouvernement portugais y envoya un gouverneur. Le Brésil est sous le plus beau climat; son sol est fertile, et il possède des mines d'or, de diamans et autres pierres précieuses. Sa pop. est évaluée à 5,000,000 d'hab.; ses revenus sont portés à 60,000,000 et sa dette à 233 millions. Le Brésil, qui était une colonie du Portugal, s'est déclaré indépendant; l'infant de Portugal, nommé empereur de ce riche pays, a adopté le régime constitutionnel, et a juré fidélité à l'acte constitutionnel présenté par lui le 17 décembre 1823, et le 9 janvier 1824. Par suite du départ de don Pedro pour l'Europe, une régence gouverne ce pays au nom de don Pedro II, empereur. Le thé, le canellier, le girofflier, le muscadier, le laurier camphré, ainsi que d'autres plantes exotiques, ont été naturalisés et prospèrent bien au Brésil; le caféier est aujourd'hui une source de richesse pour la province de Rio-Janeiro. Un grand nombre de négocians anglais, français, allemands, sont allés s'établir au Brésil et ont donné une grande impulsion au commerce.

RIO-JANEIRO est la capitale de cet empire; son port est vaste et sûr; cette ville, située au fond d'une baie profonde, et au pied de plusieurs hautes montagnes, est assez mal bâtie; les maisons sont en pierre et en



brïque, et les rues sont étroites, bordées de trottoirs, mais sales. Rio-Janeiro est l'entrepôt du commerce du Brésil; elle fut prise, en 1711, par les Français, sous les ordres de Dugay-Trouin. Le roi de Portugal, forcé par les Français de quitter Lisbonne, s'y retira en 1808, et y résida jusqu'en 1820. On évaluait sa population, en 1826, à 150,000 âmes; elle est sous le  $45^{\circ} 37' 59''$  de longitude occidentale, et le  $22^{\circ} 54' 22''$  de latitude sud, à 46 lieues de Buenos-Ayres.

## LA GUIANE.

---

CETTE vaste contrée de l'Amérique méridionale est peu connue; elle est située entre l'Orénoque et la rivière des Amazones; l'intérieur est habité par des peuplades sauvages; il passe pour être mal-sain, humide et couvert de marais habités par des reptiles venimeux. Les côtes de cette contrée ont été défrichées par les Français, qui y ont formé des établissemens. Le sol est fertile, il produit en abondance du coton, du rocou, du sucre et du café très estimé; on y cultive avec succès le cannelier et le giroffier. Les Hollandais possèdent une partie de la Guiane qui est séparée de la colonie française par la rivière de Maroni. La longueur de la Guiane est de 120 lieues de côtes et 120 de profondeur dans les terres; elle est peuplée d'une grande quantité d'animaux féroces; on y trouve un animal curieux, le fourmilier; les bois sont habités par des oiseaux de toute espèce; les rivières et les mers abondent en poissons délicieux. Cette contrée fut découverte en 1498; les Anglais s'emparèrent des possessions françaises en 1808, et les restituèrent en 1814. Cayenne est la capitale de la Guiane française; cette ville contient 3,000 âmes; le port en est large et commode. Elle est sous le  $54^{\circ} 34'$  de longitude ouest, et le  $4^{\circ} 56' 15''$  de latitude nord.

## CHILI.

---

CETTE république est formée de l'ancienne capitainerie générale de ce nom; elle a subi différentes formes depuis la guerre de l'indépendance; le général



San-Martin, à la tête des troupes de la république de Buenos-Ayres, en fit la conquête en 1818. Elle est divisée aujourd'hui en huit provinces qui sont : Santiago, Aconcagua, Coquimbo, Colchagua, Niaux, Conception, Valdivia, l'île de Chiloé. Le Chili a 300 lieues de long sur 20 de large; il fut découvert en 1525 par Almagro. L'intérieur des terres est habité par des Indiens d'une haute stature n'ayant ni villes, ni villages, mais seulement des cabanes dispersées; le climat en est doux et sain; on y trouve plusieurs volcans.

**SANTIAGO**, fondée en 1541, est la capitale du Chili. Cette ville est exposée aux tremblemens de terre, ceux de 1822 et de 1829 lui occasionnèrent de grands désastres. Sa population est de 46,000 habitans.

**VALPARAISO**, autre ville du Chili, est une des plus commerçante de la mer du sud; sa population est de 12,000 âmes.

**LA CONCEPTION**, cette ville a une population de 10,000 âmes. Les Araucans, nation belliqueuse, profitant des troubles qui agitaient le Chili, s'en emparèrent en 1823 et dévastèrent plusieurs quartiers. Cette ville s'est relevée de ces désastres.

La population du Chili est de 1,400,000 âmes.

Le **PAYS DES AMAZONES**, qui occupe le centre de l'Amérique méridionale, est peu connu; il peut avoir 400 lieues de long sur 300 de large. Le fleuve des Amazones a son cours presque parallèlement avec l'équateur: il a près de 1,200 lieues de cours sur 60 de large à son embouchure. François Orellano, qui le premier parcourut le cours de ce fleuve, y vit des femmes armées, et lui donna le nom qu'il porte.

La **TERRE MAGELLANIQUE** est la pointe méridionale de l'Amérique; elle est habitée par les Patagons, peuples qui vivent de chasse et de poissons; ils sont robustes, mais ne sont pas d'une taille extraordinaire comme l'ont raconté plusieurs voyageurs, ils ont de cinq pieds six pouces à cinq pieds huit.

**TERRE DE FEU**: on appelle ainsi l'archipel de Magellan situé à la pointe méridionale de l'Amérique, composé d'un grand nombre d'îles dont la plus grande est remarquable par son volcan et par le mont Sarmiento qui est le point le plus élevé de toutes les îles de l'Océan austral.



## OCÉANIQUE.

L'OCÉANIQUE ou cinquième partie du monde ; M. Malte-Brun, l'un de nos meilleurs géographes, a proposé cette dénomination pour désigner les îles de l'Océan pacifique, et l'archipel au sud-est de l'Asie, y compris la Nouvelle-Hollande. Il y a plus d'un siècle que le savant Président Desbrosses proposa de donner le nom d'*Australasie* aux contrées qui sont au sud de l'Asie, et celui de *Polynésie* aux nombreuses îles de l'Océan pacifique.

L'Océanique est située sous l'équateur, au nord de l'Afrique, de laquelle la mer des Indes la sépare ; au sud et à l'est de l'Asie, d'où elle est séparée principalement par la mer de Chine, et à l'ouest de l'Amérique, surtout de l'Amérique méridionale.

On a divisé cet immense archipel en seize groupes, qui sont : les îles *Philippines* et ses dépendances ; *Bornéo*, îles *Bornéennes* ; *Sumatra* et ses dépendances ; *Java* ; archipel de *Timor* ; les *Célèbes* ; archipel des *Moluques*, ou îles des Aromates ; les petites îles au nord de l'équateur, ou *Polynésie-Boréale* ; archipel *Sandwick* ; petites îles au sud de l'équateur, ou *Polynésie-Australe* ; *Nouvelle-Zélande* ; archipel *Calédonien* ; archipel de *Salomon* ou de *Quiros* ; archipel de *Dampier* ; archipel des *Papous* ; la *Nouvelle-Hollande*. La population de ces contrées est évaluée approximativement à 20,500,000 habitans.

Les végétaux de l'Indoustan et de la presqu'île au-delà du Gange composent en grande partie la flore de ces archipels nombreux et rapprochés entre eux, connus sous les noms de *Philippines*, de *Moluques* et d'*Iles de la Sonde*. Ces îles, voisines de l'Asie, étant situées directement sous l'équateur, et s'étendant à 10 degrés environ au nord et au sud de la ligne, offrent tout ce que peut produire en végétation l'influence combinée de la



chaleur et de l'humidité. Un peuple actif et guerrier les habite ; le climat est mal-sain pour les Européens : ils n'y ont formé qu'un petit nombre d'établissements commerciaux sur les côtes ; les arbres fruitiers de l'Inde abondent dans les îles de la Sonde. Nous ne parlerons que des principales îles qui composent les terres océaniques.

SUMATRA, une des îles de la sonde, a 250 lieues de long sur 70 de large ; elle est coupée en deux par l'équateur ; la chaleur néanmoins y est tempérée par les vents de terre et de mer. Cette île contient beaucoup de volcans, et est sujette à de grands tremblemens de terre : celui de 1800 a fait élever auprès un écueil dangereux et de grande étendue.

Les trois quarts de l'île sont couverts d'épaisses forêts ; il y a des mines d'or qu'on néglige d'exploiter. Suivant M. Marden, l'intérieur de l'île est habité par des races de natifs, parmi lesquelles sont les gogous couverts de longs poils, et peu supérieurs à l'orang-outang de Bornéo. Sumatra est divisée en plusieurs royaumes. Les Malais habitent la partie méridionale soumise au roi de Bantam ; celui d'Achem est plus puissant ; Achem ou Achen en est la capitale ; sa population est de 40,000 hab. ; mais ce royaume est aujourd'hui en proie à l'anarchie ; le pouvoir du sultan est restreint, une partie des chefs de district s'étant déclarés indépendans. Le port, qui est excellent, est toujours couvert de vaisseaux chinois, anglais, hollandais, etc. ; les maisons sont bâties sur pilotis et formées de roseaux et d'écorces d'arbres ; le palais du roi est au milieu de la ville dans un château défendu par de bonnes fortifications.

Les forêts de l'île sont peuplées par des troupes d'éléphans, le rhinocéros, l'ours, le tigre, l'hippopotame, le daim, le sanglier, la loutre, le porc-épic et plusieurs espèces de singes. Les chevaux sont petits, mais vigoureux ; le buffle est employé au labour ; le faisan de Sumatra est remarquable par la beauté de son plumage. Le lézard court sur le plafond des chambres ; parmi les animaux qui ont la faculté de marcher dans une position renversée, ce lézard est le plus grand. Le terrible boa constrictor y atteint une longueur de 30 pieds.

Le commerce consiste en poivre, camphre, benjoin et cannelle ; les Anglais y portent des toiles et autres marchandises en échange ; ils y fondèrent une colonie



en 1600 ; ils y ont Bancolen : le fort de Malborough, qui fut détruit par les Français en 1739, est rétabli. Les Hollandais y ont des établissemens. Les habitans sont noirs, mahométans, font usage d'opium et attachent un grand prix à la chasteté. Les combats de coqs, les danses, les dés et autres jeux forment leurs amusemens favoris. Dans cette île, comme dans presque toutes les autres de l'Asie, on trouve, parmi les tribus les plus grossières, quelques degrés de civilisation.

JAVA, une des îles de la Sonde, est située entre les 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> degrés de latitude *sud*, et les 102° 40' et 113° 40' de longitude *est* entre Sumatra, Banca, Bornéo et Bali ; elle a 260 lieues de long sur 45 de large ; elle est couverte de forêts et offre le spectacle d'une verdure enchanteuse. Elle renferme des mines d'or, diamans, rubis, émeraudes ; elle est d'une rare fertilité ; on y récolte abondamment du riz, du café, du sucre, indigo, poivre, coton, etc. Les rivières sont infestées de reptiles et de crocodiles ; on y trouve presque tous les animaux d'Europe ; on se sert du buffle pour labourer ; les chevaux sont petits, mais vigoureux. L'année est divisée en deux saisons, la pluvieuse et la sèche : la pluvieuse est malsaine et occasionne beaucoup de maladies. La population, qui se compose de Javanais, de Malais et de Chinois, monte à 5 millions. Les Chinois habitent Batavia et les environs, et sont au nombre de 100,000. Le mahométisme est la religion dominante. Les Anglais, en 1811, s'emparèrent des établissemens des Hollandais et les leur rendirent en 1816.

Batavia, capitale de l'île, a de bonnes fortifications et une citadelle du côté de la mer ; la ville est bâtie en pierre et traversée par des canaux ; les rues sont larges, bien percées et plantées d'arbres, comme les villes de Hollande ; son port est commode et bien fréquenté ; la plus forte chaleur est de 24<sup>e</sup> échelle de Réaumur ; mais elle devient insupportable par les vapeurs qui s'exhalent des canaux et d'une mer bourbeuse. Le soleil s'y lève et s'y couche à six heures pendant toute l'année. Une nuée de moustiques trouble le repos de la nuit. La saison des pluies commence en décembre et dure jusqu'en mars. Cette ville, qui était autrefois si commerçante, est bien déchue ; sa population, qui était de 160,000 âmes, se trouve réduite à 47,000, ce que l'on peut attribuer au manque de commerce comme à l'insalubrité ; car on assure qu'il est rare que chaque année il n'y



meure pas une personne sur trois. D'après un relevé exact des décès depuis 1750 jusqu'en 1752, il a été enterré dans les différens cimetières de Batavia plus de 1,100,000 individus ; dans la seule année de 1751 il y est mort 58,609 individus. Autrefois la compagnie hollandaise envoyait tous les ans à Batavia plus de 20 vaisseaux chargés de marchandises européennes : ils prenaient en retour de l'or, de l'argent, thé, soieries et toutes espèces d'épices. Cette ville fut prise par les Anglais en 1811, et restituée aux Hollandais en 1816. Elle a beaucoup perdu de son importance commerciale. Elle est située sous le 6° 10' de latitude *sud*, et le 104° 26' de longitude *est*.

**BORNÉO.** Cette île passe pour la plus grande du globe, puisque la Nouvelle-Hollande est regardée maintenant comme un continent. L'étendue de Bornéo est de 288 lieues en longueur, sur 250 en largeur. Cette île est partagée en deux parties par l'équateur ; la plus grande partie des côtes est couverte de grands arbres et coupée par des rivières et des marais ; elles sont habitées par des Maures, des Macassards des îles Célèbes, et des Japonais. La plupart des maisons sont construites sur des radeaux que l'on amarre au rivage ; les habitans déplacent à leur gré ces demeures mobiles. L'intérieur du pays est traversé par une chaîne de montagnes appelées *Cristalliennes* à cause de l'abondance de cristal qu'elles renferment : à leur base est un lac considérable. On y a trouvé des mines d'or, il y en a même de diamans, mais ils sont inférieurs à ceux de Golconde ; on y trouve aussi des perles, des mines de fer, de cuivre et d'étain. L'île est fertile en riz, fruits, sucre, plantes aromatiques, poivre, coton et camphre estimé être le meilleur des Indes orientales. Les orangs-outangs y sont très-communs ; les naturels se nomment *Biajos*, ils sont noirs et ont de longs cheveux, ils se tatouent et portent autour des reins un petit morceau d'étoffe ; ils brûlent des bois odoriférans en l'honneur d'une divinité bienfaisante ; leurs chefs s'arrachent une ou deux dents pour leur en substituer d'or ; ils portent un collier de dents de tigre, comme symbole de leur courage. Bornéo est divisé en plusieurs gouvernemens ou tribus, souvent en guerre ; les Dejakkèses, qui forment une de ces tribus, se font surtout remarquer par leur férocité. Un jeune homme, pour être bien venu de sa maîtresse, doit



lui apporter la tête d'un ennemi ; lorsqu'un d'eux meurt, on attend, pour l'enlever, que les parens aient acheté un esclave qu'on immole en son honneur. Cette île fut découverte en 1521 par Georges de Ménésec, portugais : les Hollandais sont les seuls Européens qui aient réussi à y former quelques comptoirs.

Bornéo, capitale du royaume de ce nom, est aussi la ville principale de toute l'île : elle est bâtie sur pilotis, et est traversée par une rivière considérable ; elle a un bon port, et fait un commerce important avec la Chine. Elle est située à 4 lieues de la mer, sous le 56° de latitude nord, et le 112° 24' de latitude est.

Les PHILIPPINES furent découvertes, en 1521, par Magellan, qui y fut massacré ; il leur donna le nom d'*Archipel Saint-Lazare*, celui de *Philippines* leur fut donné en l'honneur de Philippe II, roi d'Espagne ; les Espagnols s'y rétablirent en 1565. La principale de ces îles est Luçon. Les naturels sont doux, grands, bien faits, et portent une chemise avec un large caleçon ; les femmes portent un manteau, leurs longs cheveux noirs descendent quelquefois jusqu'à terre, leur teint est d'un brun foncé. Ils habitent des maisons construites en bambous, couvertes de feuilles de palmier ; elles sont élevées sur des pieux de huit à dix pieds de hauteur. Les Philippines, en grande partie, sont sous la domination espagnole ; le vice-roi réside à Manille, capitale de l'île Luçon. La principale production de cet archipel est le riz ; il y croît aussi des légumes, des haricots, du café, du sucre, du cacao, de la vigne, des arbres à pain ; on y trouve des orangers et des mangoliers ; on y fait dix récoltes de soie par an ; le coton est d'une grande beauté. Les montagnes fournissent des bois de construction, elles renferment des mines d'or et de fer ; on y importe toutes sortes de marchandises des Indes, de la coutellerie d'Europe ; on en exporte de la poudre d'or, de l'écaille de tortue, de l'ambre, du marbre, du goudron, de la cire, du miel, du sagou, du poivre, etc., La population est de 2,000,000 d'habitans.

Manille est la capitale des Philippines, dans l'île de Luçon ou Manille. Cette île a 160 lieues de long sur 40 à 50 de large ; sa population est de 900,000 âmes. L'intérieur est habité par une race de sauvages que les Espagnols n'ont jamais pu soumettre ; on appelle *Tagats* les naturels du pays. L'île est sujette à des tremble-



mens de terre , celui de 1650 faillit renverser Manille. Cette ville est située à l'embouchure de la rivière Passig ; elle est bien bâtie et fortifiée ; mais un tiers est occupé par des couvens. Elle est la résidence d'un archevêque ; ses environs sont charmans : son commerce est assez considérable ; mais la routine espagnole s'oppose aux améliorations que nécessite le bien-être des Philippines. La population de Manille est de 18,000 habitans, dont 12,000 chrétiens, en ne comptant que la ville proprement dite, mais, en y comprenant les alentours, elle est portée à 140,000 habitans. Cette ville fut prise par les Anglais en 1762 : ils la rendirent en 1764 ; il s'y trouvait autrefois un grand nombre de Chinois qui venaient s'y fixer ; mais la politique espagnole eut ombrage d'un si grand nombre d'étrangers, on leur fit la guerre sous un vain prétexte, et, en 1659, ils en firent un horrible massacre. En 1769, la religion scrupuleuse du gouverneur fit chasser le peu d'étrangers qui restaient : depuis cette époque, l'industrie a toujours été en décroissant. Manille est sous le 118°, 38' de longitude est, et le 14° 36' de latitude sud.

**MINDANAO** est la plus considérable des Philippines, après Manille. On trouve dans l'intérieur un lac qui a 25 lieues de circonférence ; au sud est un volcan dont l'irruption est continuelle, il sert de fanal. Une partie de l'île est occupée par les établissemens espagnols, et l'autre est gouvernée par un sultan. Les naturels suivent la religion mahométane.

Ce fut dans l'île de Mactan, une des Philippines, que le célèbre Magellan perdit la vie en 1521, en revenant d'Amérique.

Les **CÉLÈBES** ou Macassars. Cette île est d'une forme si irrégulière, qu'il est difficile de donner au juste son étendue ; elle est partagée en différentes portions par de grandes baies ; on lui donne approximativement de 150 à 180 lieues de long sur 80 à 100 lieues de large ; le terrain en est élevé et montagneux, surtout vers le centre, où sont plusieurs volcans embrasés. Parmi les rivières qui la baignent, la Chinrana et le Boli charient de l'or. Les Portugais s'établirent dans cette île en 1512 : ils avaient obtenu du roi du pays la permission de former des établissemens près de Macassar, ville principale ; ils en furent chassés en 1660 par les Hollandais,



qui y acquirent une telle influence, qu'en peu de temps ils comptaient 370 villes ou villages sous leur domination ; les Anglais, durant les dernières guerres, s'emparèrent de ces établissemens ; mais ils les restituèrent au roi des Pays-Bas, par suite du traité de Paris. Cette île est divisée en plusieurs royaumes : Celui de Macassar en est le plus considérable ; on fait monter la population entière à 3,000,000 d'hab. ; ils sont braves, mais se déshonorent par leur férocité et leur piraterie ; ils attaquent les vaisseaux en furieux, et souvent avec des flèches et des lances empoisonnées du jus de l'arbre connu sous le nom d'*upas*. Leurs maisons sont élevées sur des pieux, comme celles de toutes ces îles, à cause des inondations qui surviennent pendant la saison des pluies : elle y dure depuis novembre jusqu'en mars.

Les MOLUQUES, ou Îles aux épices : des navigateurs portugais y abordèrent en 1510 ; le bruit de cette découverte fut un des motifs de l'expédition espagnole commandée par Magellan. Elles abondent en aromates, girofle, muscade, sagou, sucre, café, riz et fruits. Elles ont été restituées aux Hollandais.

Amboine est la plus considérable des Moluques ; les Portugais la découvrirent en 1515, mais ils ne l'occupèrent qu'en 1564 ; les Hollandais s'en emparèrent en 1607. Elle a environ 20 lieues de long sur 3 de large ; elle renferme quatre races d'habitans, les Aborigènes ou Horaforas, les Amboiniens, les Chinois et les Européens. Les premiers mènent une vie errante, ils sont très-robustes et assez blancs ; leurs femmes sont très-belles. Ils s'enivrent d'opium ; ils font des sacrifices humains, et regardent le meurtre comme une marque de courage. Amboine est la capitale de l'île et la résidence du souverain ; elle est bien bâtie, les rues sont larges et droites, on y compte 1,000 maisons. La population est de 45,000 habitans, dont 17,000 sont protestans et le reste mahométans, à l'exception de quelques Chinois et de quelques sauvages. Les Anglais s'en emparèrent en 1796, la rendirent en 1801 ; la reprirent en 1810, et la restituèrent en 1814. Après Batavia, cette ville est la plus considérable que les Hollandais possèdent dans ces parages, sous le 3° 40' latitude sud, et le 125° 55' de longitude est.

Le muscadier est l'objet principal de la culture de ces îles. Quand les Anglais s'emparèrent des Moluques, en



1796, elles produisaient environ 165,000 livres pesant de muscade et 46,000 livres de macis. Le muscadier est de la force d'un poirier, les feuilles ressemblent à celles du laurier; il porte depuis dix ans jusqu'à cent ans. La noix muscade est de la grosseur et de la forme d'une petite poire.

La NOUVELLE-GUINÉE, ou Terre des Papous, fut découverte en 1528; on doit à Cook la connaissance du détroit qui sépare cette contrée de la Nouvelle-Hollande. Alvar-Saavedra, qui découvrit cette île, lui donna le nom de *Nouvelle-Guinée*, à cause de la noirceur de ses hab. Ceux qui habitent la partie septentrionale se nomment *Papous*, c'est de-là que lui vient aussi le nom de *Terre des Papous*. Ce pays est couvert de palmiers et d'arbres de hautes futaies; il ressemble aux Moluques pour la variété des productions. Son étendue est d'environ 600 lieues. On ne trouve pas d'établissements européens dans cet immense territoire, si favorisé par la nature. Les Papous sont en général barbares; ils vont entièrement nus, leur aspect est effrayant et hideux; leur peau est d'un noir luisant; ils ont de grands yeux, le nez plat, la bouche fendue jusqu'aux oreilles, et les lèvres, surtout la supérieure, très-épaisses; ils se passent dans les cartilages du nez des os, des anneaux, etc.; d'autres se font des colliers avec des défenses de sangliers; les femmes portent de petits anneaux de cuivre à l'oreille gauche; on ne connaît point leurs dogmes religieux. Leurs tombes sont en roc de corail; leurs maisons sont construites au-dessus de l'eau, sur des échafaudages élevés. Il y a dans l'intérieur des terres une race d'hommes nommés *Horaforas*; ils vivent sur des arbres et y grimpent au moyen d'un pieu auquel ils ont entaillé des marches; ils le tirent après qu'ils sont montés, pour éviter d'être surpris; ils se livrent au jardinage et à l'agriculture; ils échangent leurs productions avec ceux des bords de la mer contre des haches, de la coutellerie, des étoffes bleues, rouges, etc., que ceux-ci achètent aux Malais et aux Chinois; ils donnent en retour de l'ambre gris, de l'écaille de tortue, des petites perles, des oiseaux de paradis ou d'autres, qu'ils préparent avec beaucoup d'adresse; ils exportent aussi quelques esclaves qui sont sans doute des prisonniers de guerre. Ce pays, qui semble appeler la culture et l'industrie, n'est habité que par un petit nombre de sauvages.



La NOUVELLE ZÉLANDE a été découverte, en 1642, par le capitaine hollandais Tasman ; il ne prit point terre ; sept hommes de son équipage, ayant débarqué sans précaution et sans armes, furent massacrés. Le célèbre Cook reconnut la Nouvelle-Zélande en 1770, et découvrit le détroit qui la divise en deux grandes îles. La méridionale est appelée, par les naturels *Tavia pœnamou*, et la septentrionale *Eaheianomawe* ; le détroit qui la sépare a quatre à cinq lieues de large. Le climat de ce pays peut être comparé à celui de la France ; le sol est léger, mais fertile, et on pourrait y cultiver les plantes d'Europe ; les arbres des forêts y sont d'une grosseur extraordinaire, et pourraient être employés avantageusement pour les constructions. On y trouve une espèce de myrte dont les feuilles pourraient remplacer le thé ; on y cultive l'yam, la patate, le navet, le chou, et une espèce de blé d'Inde ; le lin mérite une attention particulière ; il est d'une hauteur remarquable et produit une filasse qui a la beauté de la soie ; on en a vainement tenté la culture en France et en Angleterre. Les oiseaux y sont d'espèces et de couleurs particulières ; plusieurs se font remarquer par le brillant coloris de leur plumage et par la beauté de leur chant. Les poissons y sont bons et en quantité. Les Zélandais ont détruit les animaux utiles que les Anglais y avaient laissés. Les naturels ont le teint d'un brun foncé, ils sont de la taille ordinaire des Européens et ont les traits réguliers. Cook a remarqué qu'il y en avait parmi eux quelques-uns de très-blancs. Ils portent un vêtement de forme oblongue fait avec leur lin soyeux ; ils se barbouillent le visage de rouge avec une ocre mêlée de graisse ; ils sont aussi féroces que les habitans de la Nouvelle-Hollande, mais plus industrieux ; leurs habitations, ainsi que leurs canots, sont construits avec beaucoup d'art ; quelques-uns de ces canots ont plus de 50 pieds de longueur, et souvent ils en attachent deux ensemble ; ils peuvent porter 40 hommes, sont sculptés et ont à la proue une tête grossièrement faite. Le suicide est très-commun parmi eux, et ils quittent la vie pour le moindre sujet. Ils croient à l'immortalité de l'âme, et ont des prêtres qui adressent à Dieu des prières pour la prospérité de la nation. Ils cuisent leurs poissons dans des fours grossiers, et ils suppléent au pain par une sorte de fougère de laquelle ils tirent une gélatine qui ressemble au sagou. Ils



se servent adroitement de leurs outils faits de jade vert. Ils ont pour armes des piques, des javelines et le patou, sorte de massue. Ils annoncent leur férocité dans les combats par les grimaces les plus épouvantables ; ils grillent les membres encore palpitans de leurs ennemis et les dévorent avec un plaisir affreux. Ils croient que le corps d'un homme dévoré par ses ennemis est dévoué au feu éternel. Ils conservent dans des chansons les hauts faits de leurs ancêtres. Ils paraissent être divisés en tribus qui se font une guerre d'extermination.

Les Anglais ont envoyé dans la Nouvelle-Zélande des missionnaires dont le but est de civiliser les sauvages habitans, en les initiant aux vérités de la religion chrétienne.

La NOUVELLE-HOLLANDE, par son étendue, mérite le titre de *Continent*, et plusieurs géographes le lui ont accordé ; elle a en longueur de l'est à l'ouest 1,100 lieues, et du nord au sud 800 lieues de largeur. Le président Desbrosses regarde les Hollandais comme les principaux auteurs de la découverte de la Nouvelle-Hollande ; elle fut aperçue, pour la première fois, selon lui, au mois d'octobre 1616, lorsque Hartog aborda à la partie occidentale de cette terre ; un autre Hollandais, nommé *Zéachen*, découvrit la partie septentrionale ; la baie de Carpentaria fut découverte en 1628. En 1642, Tasman découvrit la partie méridionale de la terre de Van-Diémen. Cook, en 1770, prit possession de ces côtes au nom du roi de la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais cherchait un endroit où l'on pût déporter les criminels, il choisit ce nouveau pays ; un vaisseau arriva, le 20 janvier 1788, à un endroit de la côte nommé, par Cook, *Botany-Bay* ou *Baie botanique*, à cause de la multitude de plantes qu'il y trouva ; mais, cet endroit étant trop mal-sain, cet établissement fut transféré au port Jackson, à cinq lieues de là. Cette colonie, aujourd'hui, se compose de quatre districts ; la population est de 10,500 habitans ; chaque district forme une ville. Le gouvernement anglais dépense annuellement, pour l'entretien de cette colonie, 1 million 870,000 francs. Les côtes de la Nouvelle-Hollande furent explorées par Furneaux en 1773 ; par Vancouver en 1791, et plus tard par Bass, Flindres, Baudin et Freycinet.

La Nouvelle-Hollande étant située de l'autre côté de l'équateur, les saisons y sont, comme dans les parties



méridionales de l'Afrique, de l'Amérique, l'inverse de celles d'Europe; on y a par conséquent l'été quand nous avons l'hiver, et le printemps quand nous avons l'automne. On ne saurait donner de notions exactes sur ce vaste territoire, puisqu'on n'en connaît qu'une très-petite partie; les côtes présentent un aspect très-varié; la côte orientale est, dit-on, bordée d'un récif de corail sur une étendue de 345 lieues; le seul fleuve qu'on connaisse est celui de Hawkesbury, qui se jette dans la baie de Braken, près du port de Jackson; on y trouve une plante semblable au café, du tabac et l'indigotier; les arbres fruitiers d'Europe y dépérissent, mais le blé y réussit. Les animaux de cette vaste contrée sont du genre des opossums ou didelphes, et sautent habituellement sur leurs pattes de derrière; le plus grand de tous est le kangouroo; les chiens du pays tiennent de la race du chacal, ils n'aboient jamais; le platypus au bec de canard est un animal singulier, la nature, en le formant, semble s'être écartée de ses lois ordinaires en donnant un bec d'oiseau au lieu de mâchoire à un quadrupède; le cygne noir est encore une production particulière de ce continent, sa taille est plus haute que celle du cygne blanc, son bec est d'une riche couleur écarlate avec une petite tache jaune à l'extrémité, il a toutes les grâces et la majesté du cygne blanc; l'oiseau de paradis, des perroquets de couleurs variées, l'aigle et l'émou sont les hôtes des bois. Parmi les poissons, on distingue les marsouins et une espèce particulière d'amphibie qui saute sur terre au moyen de nageoires attachées à sa poitrine; le crabe bleu est d'une rare beauté; la tortue verte n'y est pas rare.

Les indigènes sont petits et mal faits; la barbe noire et épaisse des hommes et l'os qu'ils se passent dans le cartilage du nez, leur donnent un air affreux; ils se barbouillent le visage avec de l'argile rouge ou blanche et se frottent le corps d'huile, ce qui leur fait exhaler une odeur extrêmement désagréable. Ils ont en général le ventre gros, le nez aplati, les narines larges, les yeux enfoncés et surmontés d'épais sourcils, les lèvres épaisses et la bouche énorme. Quelques-uns sont noirs comme des nègres, d'autres cuivrés comme les Malais. Quelques-uns, au langage près, diffèrent peu des orang-outans. De tous les peuples découverts jusqu'ici, c'est peut-être celui qui a fait le moins de progrès dans la



civilisation. Ils sont divisés en famille ; on ne leur connaît aucune religion , cependant ils ont une idée de l'immortalité de l'âme , ils pensent qu'après leur mort ils retournent dans les nuages d'où ils sont tombés ; ils sont en général livrés à la superstition la plus grossière : ils croient à la magie et aux charmes contre le tonnerre ou autres accidens : ils vivent de la pêche et de la chasse ; l'agriculture leur est presque inconnue : ils habitent de misérables huttes faites avec des écorces d'arbres , le feu est à l'entrée ; ils y demeurent couchés pêle-mêle : leurs canots sont d'écorce d'arbres ; la lance et la masse sont leurs armes principales : ils portent aussi un bouclier d'écorce. Le mariage n'est accompagné chez eux d'aucune cérémonie : celui qui veut obtenir une femme , l'épée , l'invite à le suivre ; elle s'y refuse , il la menace , la renverse à coups de bâtons , et l'entraîne toute meurtrie à sa hutte : la femme ainsi enlevée est appelée *épouse*.

En 1797 , un vaisseau , venant du Bengale , fit naufrage sur la côte méridionale ; sur dix-sept hommes , trois seulement , après 80 jours de route , parvinrent à l'établissement anglais. Ils rapportèrent qu'ils avaient trouvé d'immenses lits de charbon de terre.

Les ILES SANDWICH furent découvertes par Cook en 1778 , elles sont au nombre de 13. Attoni est celle qu'il découvrit la première. Owhihée , la plus considérable , a acquis une triste célébrité par la mort de ce célèbre navigateur , qui y fut tué en 1779 par les naturels , lorsque , dans son zèle philanthropique , il voulait arrêter l'effusion du sang. On évalue la superficie des îles Sandwich à 2,000 lieues carrées , et leur population à 400,000 habitans. Cook leur donna le nom de *Sandwich* , par reconnaissance pour le comte de ce nom qui prenait un vif intérêt à ses travaux. Le sol est assez fertile , l'industrie des habitans contribue à l'améliorer : on remarque maintenant que la culture y est très-soignée : elles produisent l'arbre à pain , l'arbre à papier , la canne à sucre , des arbres à épices , du bois de sandal , des noix de coco , des patates , des melons , des châtaignes , du maïs , du tabac et la racine de taro , etc. , etc. Avant l'arrivée des Européens , on n'y connaissait d'autres quadrupèdes que des chiens , des rats , des cochons , des lapins , et de la volaille : aujourd'hui on y trouve du



bétail, des chevaux, des moutons, des chèvres, etc. Les habitans sont d'une belle taille et robustes, ils ont le teint couleur noisette, et ont en général l'abord franc et ouvert; les femmes ont beaucoup de sensibilité et de douceur dans la physionomie. Ils sont bons nageurs, adroits, inventifs, et d'un caractère doux. Le climat est plus tempéré que celui des Antilles, situées sous la même latitude. Les basses classes s'occupent à l'agriculture, la pêche et la chasse; ils construisent des embarcations, fabriquent des étoffes avec l'écorce de mûrier, des nattes de toutes grandeurs et de toutes couleurs, des filets, des ustensiles, etc., etc. Ils portent des provisions de bouche sur la côte N. O. de l'Amérique, et les échangent contre des peaux de loutres qu'ils portent en Chine, où elles sont très-recherchées. Les navires qui relâchent dans ces îles obtiennent des vivres en échange d'armes et d'autres marchandises. La population est divisée en quatre classes: les prêtres, les nobles, la classe moyenne, qui est comme partout la plus nombreuse, et la dernière classe, qui est très-méprisée, mais très-peu nombreuse. En 1810, toutes les îles Sandwich se trouvaient réunies sous le pouvoir du roi Tamahama; ce prince faisait sa résidence à Owhihée, il cherchait à y faire fleurir les arts d'Europe; aidé des conseils de quelques Européens, il fit bâtir en briques un palais élégant garni de fenêtres vitrées. Le capitaine Vancouver, lors de sa relâche aux îles Sandwich, fit construire un bâtiment pour ce prince, et, vingt ans après, sa marine était composée de vingt navires, dont quelques-uns armés de canons: les soldats de sa garde étaient revêtus d'un uniforme à l'européenne; des ouvriers européens ont été s'établir dans ses Etats. Ce prince, que l'on peut comparer à Pierre-le-Grand, mourut en 1819, un peu avant l'arrivée du capitaine Freycinet à Owhihée. Son fils lui succéda sous le nom de *Tamahama II*; mais les grands, impatiens de secouer le joug qui pesait sur eux sous le règne de Tamahama I<sup>er</sup>, se révoltèrent: Tamahama II, d'un caractère faible, se vit réduit à implorer le secours des Anglais pour se maintenir sur le trône; à cet effet, il partit pour l'Angleterre avec Kamhamarou, sa sœur et épouse. Cette femme avait 5 pieds 6 pouces, et était âgée de 17 ans.

On eut à Londres, pour ce prince et son épouse, tous les égards que l'on devait à leur situation.



La reine mourut peu de temps après son arrivée : le roi , inconsolable de cette perte , tomba malade , et mourut le 13 juillet 1824 des suites de la rougeole. Leurs corps furent exposés à Londres sur des lits de parade ; ce prince avait demandé que ses restes et ceux de son épouse fussent transportés dans ses Etats.

Les habitans des îles de Sandwich , qui adoraient des idoles et faisaient souvent des sacrifices humains , il y a peu de temps , y ont renoncé , et ont livré aux flammes tous les objets de leur ancienne croyance.



~~~~~

*Notice sur Tokai et ses Vins.*

---

Le bourg de Tokai est situé dans le cercle de Zemplin, haute Hongrie, sur le haut d'une montagne, au confluent du Bodrog avec le Thibisque ou l'Heiss : il est peuplé de Hongrois protestans et de Grecs originaires de la Turquie. Ce pays, il y a 200 ans, était le théâtre de guerres continuelles ; la forteresse qui le défendait a été détruite ; les vignobles sont tous à l'ouest du Bodrog et s'étendent au nord ; ils occupent un espace de dix milles carrés, interrompus par des plaines où l'on trouve les villages de Talia, Mada, Tarczal, Szombor, Benie et Toleswa ; le vin de Talia et de Tarczal est meilleur que celui de Tokai, mais il se vend sous la même dénomination.

Ce vignoble est sous le 48° 7' de latitude septentrionale, et 19° 4' de longitude *est* ; le terroir est de craie jaune entremêlée de gros cailloux de nature calcaire ; les vignes les plus estimées sont exposées au midi, sur les penchans les plus escarpés et les mamelons les plus élevés. Les vignobles de Tokai fournissent assez abondamment de vin pour qu'on en trouve au dessert sur les tables des grands seigneurs de Hongrie, d'Autriche, de Pologne et de Russie. L'empereur d'Autriche, le prince de Trautzon et le collège des Jésuites de Ungwar possèdent les meilleurs cantons. Les vins de Tokai sont blancs ; les vendanges se font le plus tard possible ; elles commencent ordinairement à la fin d'octobre, quelquefois même elles n'ont lieu qu'à la Saint-Martin ; on laisse les raisins sur les plants jusqu'à ce que les brouillards les aient pour ainsi dire confits. On fait à Tokai quatre espèces de vin, qu'on nomme *essence*, *auspruch*, *mass-lash* et *vin commun* ; le premier se fait en plaçant les raisins choisis dans une cuve trouée, et les laissant jusqu'à ce que le suc en coule par la propre compression du fruit, ensuite on verse sur ces mêmes grappes le suc exprimé d'autres raisins et on les foule avec les pieds,



puis on met ce vin dans de petits tonneaux qu'on laisse à l'air pendant un mois, après l'avoir fait fermenter pendant un ou deux jours, c'est de l'*auspruch*; le *mass-lachs* s'obtient en ajoutant du mou ordinaire aux deux précédens, et en le pressant avec les mains. Le vin commun se fait par la méthode ordinaire de la cuvaïson et du pressoir. On voit par là que la manière de fabriquer ces vins contribue principalement à leur qualité. C'est l'*auspruch* que l'on exporte ordinairement sous le nom de *vin de Tokai*; les bonnes qualités ont une couleur argentée, un aspect huileux, beaucoup de spiritueux et un goût à la fois doux, miellé et d'une saveur terreuse, légèrement astringente et aromatique; ce vin se conserve long-temps; il n'est potable qu'après trois ans; le prix ordinaire du vin de Tokai, première qualité, pris sur les lieux, est de 6 à 7 francs la bouteille. C'est à tort que l'on dit qu'il n'entre pas de vin de Tokai dans le commerce, la cour de Russie entretient à Tokai un bon connaisseur pour lui acheter, tous les ans, 40 à 50 barils de ce vin.

### *Cataracte du Niagara.*

---

On donne le nom de *Niagara* à la partie du fleuve S<sup>t</sup>-Laurent comprise entre le lac Erié et le lac Ontario: elle a environ 14 lieues de long sur une demi-lieue de large; à-peu-près à quatre milles de Queenstown, jolie petite ville du haut Canada, se trouve le tourbillon du Niagara. Ses rives sont, dans cet endroit, très-hautes et perpendiculaires: son courant a formé sur un des flancs une excavation demi-circulaire qui ressemble à une baie; le fleuve, en arrivant à la pointe supérieure de cette baie, quitte le canal, coule avec la plus grande impétuosité contre le côté de la baie, et, après avoir décrit ce circuit extraordinaire, reprend son cours et s'enfonce avec une rapidité tumultueuse entre deux rochers perpendiculaires qui ne sont séparés que par un intervalle de 400 pieds; la surface du tourbillon est dans une agitation continuelle; l'eau bouillonne, écume et tourne d'une manière qui prouve sa profondeur prodigieuse et la pression qu'elle éprouve; les arbres qui arrivent dans la sphère du courant sont enlevés ou



brisés avec un mouvement irrégulier qu'il est difficile de décrire.

La masse d'eau qui compose la partie moyenne de la chute est si énorme qu'elle descend près des deux tiers de la hauteur sans se briser, et la tranquillité solennelle avec laquelle elle tombe forme un contraste magnifique avec son agitation au fond de l'abîme ; au contraire, l'eau de chaque côté de la chute est rompue du moment où elle passe par-dessus le bord du rocher ; elle se partage à mesure qu'elle descend en petits fragmens pyramidaux dont la pointe est tournée en bas.

C'est au fond du ravin par où l'on descend pour arriver à la chute que l'on jouit le mieux de la grandeur du spectacle ; on marche au milieu de rochers immenses ; l'âme n'est plus ouverte qu'à la terreur causée par un bruit épouvantable ; derrière la nappe d'eau est située une vaste caverne ; le voyageur audacieux qui veut la visiter risque d'être suffoqué par les tourbillons de pluie épaisse qui tombent autour de lui ; d'un côté le roc noir s'élève en formant une arcade gigantesque, et de l'autre le torrent mugissant présente une nappe impénétrable d'écume ; les rochers sont si glissans qu'on peut à peine s'y tenir ; à chaque moment l'horrible fracas qu'occasionne le choc des ondes vous fait croire que les précipices vont s'écrouer sur votre tête.

Mais, à quelque distance, la scène change tout-à-fait ; l'âme se remet des commotions violentes qu'elle a éprouvées, et les yeux, long-temps effrayés, se reposent avec plus de plaisir sur des tableaux agréables et rians ; un peu au-dessus du rapide, le Niagara coule si doucement dans un lit large de deux milles qu'il ressemble à un petit lac. La rive américaine, couverte de bois, n'offre aucune habitation humaine ; on n'entend que le fracas de la chute et le cri des canards sauvages. Ainsi, dans l'espace d'un mille, la nature présente deux scènes entièrement opposées, l'une terrible et bruyante, l'autre douce et paisible. Il y a dans cet endroit une source minérale très-abondante en gaz hydrogène ; il est si pur qu'il s'enflamme et brûle pendant quelque temps, si l'on approche une chandelle de la surface de l'eau.

Cette imposante cataracte a 150 pieds de haut sur 600 de large. Le bruit de la chute s'entend à trois lieues de distance, et quelquefois à quinze, lorsque le temps et le vent sont favorables. On évalue à 672,000 tonnes le ve-



lame d'eau qui s'en précipite par minute, et à 40 tonnes celui qui rejait en l'air, en produisant toujours un brouillard très-épais ; au milieu de la cataracte se trouve l'île aux Chèvres.

### *Villes réfléchies dans le ciel.*

Si les brillantes coupes de glace des pôles et celles de nos hautes montagnes produisent, par le jeu des réflexions, et à l'aide du miroir des eaux, ces parélie, que multiplie souvent les soleils factices, au grand étonnement de l'homme, pour varier les tableaux du spectacle de l'univers, une riche végétation offre aussi son optique céleste dans les perspectives aériennes, les nuages peuvent quelquefois être considérés comme les miroirs de la terre, et réfléchir des paysages et des objets terrestres ; les eaux peuvent d'abord les réfléchir ; et les nuages, lorsqu'ils sont spécialement condensés, les réfléchir et les représenter renversés, ou en des formes irrégulières, et accompagnés de vibrations qu'on explique facilement par l'agitation de l'air et des eaux.

Bernardin de Saint-Pierre rapporte le fait suivant : « Un phénomène très-singulier m'a été raconté par notre célèbre peintre, Vernet, mon ami ; étant, dans sa jeunesse, en Italie, il se livrait particulièrement à l'étude du ciel, plus intéressante, sans doute, que celle de l'antique, puisque c'est des sources de la lumière que partent les couleurs et les perspectives aériennes qui font le charme des tableaux, ainsi que de la nature ; Vernet, pour en fixer les variations, avait imaginé de peindre sur les feuillets d'un livre les nuances de chaque couleur principale, et de les marquer de différens numéros. Lorsqu'il dessinait un ciel, après avoir esquissé les plans et les formes des nuages, il en notait rapidement les teintes fugitives sur son tableau, avec des chiffres correspondans de ceux de son livre, et il les coloriait ensuite à loisir.

« Un jour il fut bien surpris d'apercevoir dans les cieux la forme d'une ville renversée ; il en distinguait parfaitement les clochers, les tours, les maisons, il se hâta de dessiner ce phénomène ; et, résolu d'en connaître la cause, il s'achemina, suivant le même rumb



de vent, dans les montagnes ; mais quelle fut sa surprise de trouver, à sept lieues de là, la ville dont il avait vu le spectre, et dont il avait le dessin dans son portefeuille !

Tous les voyageurs qui ont visité l'Italie ont entendu parler du phénomène du détroit de Sicile, connu sous le nom de *fés morgana*. Les anciens et les modernes remarquent souvent que, dans la chaleur de l'été, après que la mer et l'air ont été agités par les vents, et qu'un calme parfait succède, on voit, à la pointe du jour, dans cette partie du ciel qui est sur le détroit, différentes formes singulières ; quelques-unes sont en repos, et d'autres se meuvent avec beaucoup de vivacité ; à mesure que la lumière augmente, elles semblent devenir plus aériennes, jusqu'à ce qu'enfin elles disparaissent entièrement un peu avant le lever du soleil. Les auteurs siciliens parlent de ce phénomène comme du plus beau spectacle de la nature ; Léanti, un de leurs meilleurs écrivains, est venu ici pour le voir, il dit que les cieux paraissent remplis d'un grand nombre de palais, de bois, de jardins ; que des figures d'hommes et d'animaux semblaient être en mouvement au milieu de cette magnifique perspective » (1).

Les feuilles publiques ont parlé, en 1818, d'un phénomène également aérien, qui a été observé en Ecosse.

On a remarqué dans les nuages un homme à cheval, long-temps poursuivi et attaqué par un aigle ; enfin, on finit par voir le cavalier tomber de cheval, et succomber à cette lutte. Était-ce une vision, était-ce une réalité ? Mais, dans quel pays cette scène réfléchie s'est-elle passée en réalité ? c'est ce que le rumb de vent régnant aurait pu indiquer peut-être. Ces réfractions peuvent avoir leurs causes aux plus grandes distances, suivant les objets qui les produisent, la température des lieux et les vents qui règnent. Si les lumières boréales, qui ont leur foyer au pôle, se refrangent dans le ciel sur un méridien de plus de mille lieues de rayon, et qui représentent peut-être toutes les scènes vivantes qui se passent sur les rivages brumeux de la mer Glaciale ; ces phénomènes aériens n'ont d'extraordinaire que le peu d'attention que l'homme prête à toute la magie que la nature emploie pour le charmer (2).

(1) *Voyage en Sicile*, de Bridonne.

(2) *Annales européennes*.



## AÉROLITHES.



On désigne sous le nom d'*aérolithes*, les pierres qui tombent de l'atmosphère ; les savans refusèrent longtemps de croire à la possibilité de ce phénomène, malgré les preuves réitérées de son existence. Les physiciens, les naturalistes, les chimistes, reléguèrent ces faits parmi les fables et les préjugés populaires ; cependant, ceux qui avaient vu ces pierres, qui avaient failli être écrasés par leur chute, ne pouvaient se résoudre à se ranger de leur avis ; des récits exacts et circonstanciés, la coïncidence des phénomènes qui ont accompagné leur chute, l'analogie de leur conformation, la ressemblance qu'elles offrent toutes à l'analyse chimique, enfin, leur non-existence dans aucune carrière du globe, devaient convaincre les incrédules, et prouver que leur histoire offrait encore de grands sujets de recherches et de méditations. Cependant, ce ne fut qu'au commencement du dix-neuvième siècle qu'on admit irrévocablement la possibilité de la chute de ces pierres, d'après les divers systèmes que chacun adopta, ce phénomène reçut différens noms, tels que *bolides*, *uranolithes*, *météorithes*, *fer météorique*, etc. ; l'antiquité et le moyen âge eurent aussi connaissance de ces faits extraordinaires. Plutarque, Tite-Live, Pline et plusieurs autres écrivains, en citent des exemples positifs ; Albert-le-Grand (1), Cardan et d'autres savans du moyen âge en font aussi

(1) Albert-le-Grand était de la famille des comtes de Bolstadt ; il eut le surnom de *Grand*, parce que son nom de famille était *Groot*, qui signifie en hollandais *Grand* ; il naquit à Avvigen, sur le Danube (Souabe), en 1205 ; il prit l'habit de religieux en 1223, il fut successivement vicaire-général et provincial de son ordre (Dominicain.) Il enseigna avec succès la théologie à Paris ; il faisait ses cours sur la place qui prit le nom de *Maubert*, par corruption du nom d'*Albert*. Evêque en 1260 ; mais, fatigué des grandeurs, il rentra dans son cloître. Les annales des Dominicains rapportent que la Vierge lui communiqua tous les secrets de la philosophie. Ses profondes connaissances des secrets de la nature l'exposèrent à de ridicules accusations. Il mourut à Cologne le 15 novembre 1280. Le pape Grégoire XV le béatifia en 1622. On assure que, 300 ans après sa mort, on trouva son corps parfaitement conservé.



mention : Cardan (1) rapporte que ce phénomène eut lieu en 1510 ; sur 1,200 pierres tombées , il y en avait, suivant lui, une du poids de 120 livres , et une autre de 60.

Gassendi , le premier , en 1627 , analysa un de ces aérolithes ; voici comme il rapporte ce fait : « Le 27 novembre , à dix heures du matin , le temps était serein , l'air calme , on vit tomber tout-à-coup , sur le mont Vaiser , en Provence , une pierre enflammée qui paraissait avoir environ quatre pieds de diamètre ; elle était entourée d'un cercle lumineux offrant les couleurs de l'arc-en-ciel ; sa chute fut accompagnée d'un bruit analogue à une décharge d'artillerie ; son poids était de 59 livres ; elle était de couleur brune , métallique , d'une extrême dureté ; sa pesanteur était à celle du marbre comme 14 est à 11. »

Il y eut des exemples bien constatés de la chute des pierres , au Quesnoy , en 1717 ; à Niort , en 1750 ; en Bresse et en Bohême , en 1753 ; près de Paris , en 1768 ; dans les landes de Bordeaux , en 1789 ; aux environs d'Agen , en 1790 ; à Ensisheim ( Haut-Rhin ) , en 1792 ; à Sienne , en 1794 ; à Agen , en 1795 ; en 1796 il en tomba en plusieurs endroits différens en Europe ; à Confeté , à Benarès et à Solé ( Rhône ) , en 1798 ; en 1803 , à Saurette ( Vaucluse ) ; à Charsonville ( Loiret ) , en 1810 ; dans les environs de Jonzac ( Charente-Inférieure ) , en 1819. Depuis que l'on s'occupe à constater ces faits , la pierre la plus étonnante pour son volume est celle qui est tombée dans le département de l'Ardeche le 15 juin 1821. Sa chute fut annoncée par une détonation qui dura vingt minutes , et qui fut entendue à plus de dix lieues de distance ; cette pierre , en tombant , s'était enfoncée à cinq pieds dans le sol ; elle pesait quatre-vingt-douze kilogrammes ( 184 livres ). Le même phénomène fut observé en 1822 dans la commune de la Baste , à deux lieues d'Epinal ; le 6 février 1824 , on a vu tomber du ciel , à Arenazzo , village de la légation de Bologne , plusieurs aérolithes , dont le plus gros pesait dix livres ; la chute de ces pierres fut précédée d'un bruit extraordinaire accompagné de vent.

(1) Cardan , célèbre médecin et mathématicien , naquit à Paris le 24 septembre 1501 , et mourut le 21 septembre 1576 : il était adonné à l'astrologie , et se piquait , comme Socrate , d'avoir un démon familier.



Ces aérolithes ont été placés à l'observatoire de Bologne. Au commencement de février 1824, une grande pierre est tombée dans la province d'Irkutsh, en Sibérie, et, le 14 octobre suivant, le même fait est arrivé près Zebraak, en Bohême; la pierre est conservée au Muséum de Prague.

En l'an XII, M. Biot fut envoyé par le Gouvernement dans le département de l'Orne pour observer un de ces phénomènes; il fit un rapport à l'Institut constatant qu'il était tombé une pluie de pierres dans un espace de plus de deux lieues carrées; leur poids était de deux gros jusqu'à dix-sept livres et demie; leur apparition fut précédée de l'explosion d'un globe enflammé qu'on vit dans l'atmosphère. Ces aérolithes étaient chauds, brûlés à la surface, friables, et s'écrasaient facilement.

MM. Vauquelin, Seguin et Sage ont fait des recherches sur ces corps; leur aspect extérieur offre à l'œil des parcelles de fer de configuration irrégulière d'un brillant argenté, entremêlées de taches d'un jaune verdâtre disséminé dans une gangue quartzeuse d'un gris cendré; ces pierres font feu au choc du briquet; soumises à l'analyse chimique, elles présentent le résultat suivant: oxide de fer, silice, alumine, chaux, oxide de manganèse, magnésie, soufre, crême et nickel; ces substances s'y trouvent combinées dans des proportions différentes.

Nos savans n'ont pas encore pu nous donner des solutions satisfaisantes sur ce phénomène. Ces pierres tombent-elles de la lune ou de toutes autres planètes? Se forment-elles dans l'atmosphère? Deux de nos savans les plus distingués, MM. de la Place et Biot, les font tomber de la lune, et supposent qu'elles sont lancées par quelques-uns des volcans de ce satellite. D'après ces Messieurs, il suffirait qu'une pierre fût lancée de la surface de la lune par une force égale au double de celle qu'un canon de fort calibre donne à son boulet, pour qu'elle sortît de la force d'attraction de ce satellite, qu'elle entrât dans celle de notre planète, et qu'elle tombât à sa surface.

D'autres savans ont imaginé que le gaz hydrogène ayant dissous, dans le travail des volcans, les métaux qui entrent dans la composition des aérolithes, s'élance dans les régions supérieures, vu son excès de légèreté sur l'air commun, et que là, s'enflammant, il fait apercevoir ces météores lumineux qui accompagnent ordi-



nairement la chute des pierres ; ce gaz, en brûlant, abandonne le métal qu'il a dissous, et réduit celui qui était à l'état d'oxide ; la chaleur fond le métal, l'attraction moléculaire le rassemble en masses qui, tombées sur la terre, conservent quelque temps une partie de la chaleur développée dans leur formation.

Nous ne voulons pas adopter de préférence une de ces opinions ; et nous engageons nos lecteurs à attendre que de plus amples expériences nous aient démontré l'exactitude de l'une d'elles.

### *Boussole ou Compas de mer.*

---

On ne s'accorde point sur l'époque ni sur le lieu où cet instrument a été inventé ; il sert à faire connaître en mer de quel côté est le nord du lieu où l'on se trouve : la France, l'Angleterre, la Chine et l'Italie se disputent l'honneur de cette découverte. Il paraît certain que les Français s'en servaient dans le douzième siècle ; c'est donc à tort que plusieurs auteurs attribuent cette découverte à Flavio de Melphe, que quelques-uns nomment *Jean Gira* ou *Goya*, le napolitain, puisque, d'après eux, il ne l'aurait trouvé qu'en 1302 ; quelques-uns croient que Marc Paul, vénitien, ayant voyagé en Chine, en rapporta la boussole en 1260. Les Chinois disent que leur empereur Chimingus, grand astrologue, en fit usage 1120 ans avant Jésus-Christ.

Les anciens ont reconnu que l'aimant attire le fer et lui communique, par un contact immédiat, ses différentes propriétés. Si une aiguille de fer a acquis la propriété magnétique et qu'on la suspende par le milieu sur une pointe, de manière qu'elle puisse tourner librement sur un plan horizontal, l'une de ses extrémités se dirigera vers le nord et l'autre vers le sud. La première de ces extrémités est appelée *pôle du nord*, et l'autre *pôle du sud* ; mais ces pôles ne se dirigent point exactement vers les points nord et sud du globe, ils varient au contraire considérablement suivant les lieux ; c'est ce que l'on appelle *variations du compas*. On appelle *méridien magnétique* la ligne dans laquelle l'aiguille se fixe. On a remarqué que la déclinaison de l'aiguille aimantée, depuis 1550 jusqu'en 1554, a été orientale ; en 1666



elle était précisément au pôle, et, depuis cette époque, sa déclinaison est occidentale. Au-deçà de la ligne, la pointe qui est tournée vers le pôle nord est inclinée vers la terre ; le contraire arrive dès qu'on l'a passée ; mais, sous la ligne, l'aiguille demeure en équilibre. Pour déterminer le point du compas sur lequel un vaisseau doit faire route, il faut connaître la variation pour le lieu où l'on est. Les bonnes cartes marines contiennent le résultat des opérations faites à cet égard ; mais elles ne peuvent servir que pour quelques années, vu la variation à laquelle les mêmes lieux sont sujets.

La boussole est composée d'une aiguille d'acier douée de la propriété magnétique ; cette aiguille est mobile sur un pivot ; la boîte qui porte ce pivot est elle-même mobile dans une autre boîte. Dans la construction de la boîte et du pivot, on évite d'employer le fer ou l'acier, qui pourraient altérer la position de l'aiguille ; le pivot est placé au centre d'un cercle sur lequel est tracée la rose des vents ; ce cercle représente l'horizon ; il est divisé en 32 parties égales qu'on nomme *rumb* ou *aire de vents*.

M. Willam Clarke de Chatam a inventé un compas de mer d'un genre nouveau ; les expériences faites avec cette boussole ont démontré qu'elle possède, mieux que les anciennes, les principes de polarité et de stabilité que l'on recherche dans cet instrument. Le 18 août 1825, à 8 heures 40 minutes du matin, la déclinaison occidentale était  $22^{\circ} 12' 48''$  ; à midi, elle augmenta de  $8' 43''$  ; le 29 août, à 2 heures après midi, l'inclinaison était de  $68^{\circ} 0'$ .

### Du Loch.

Le loch sert à mesurer la vitesse d'un vaisseau en mer et à donner la quantité de chemin qu'il a parcouru dans un temps donné. Cet instrument consiste en un morceau de bois de 6 à 7 pouces de hauteur, ayant la figure d'un triangle isocèle ou d'un quart de cercle ; sa partie circulaire est garnie de plomb, afin qu'il s'enfonce dans l'eau jusqu'à la sommité du triangle et que, donnant ainsi moins de prise au vent, il reste dans l'endroit où on l'a jeté. A ce triangle est attachée une ficelle qui a environ 150 brasses divisées en parties égales par des nœuds, afin que cette division puisse



être comptée de nuit comme de jour. L'intervalle entre chaque nœud est la 120<sup>e</sup> partie d'un tiers de lieue marine, l'expérience dure une demi-minute; or, comme une demi-minute est aussi la 120<sup>e</sup> partie d'une heure, un vaisseau supposé marcher toujours de même pendant une heure aura fait 120 fois l'espace parcouru pendant l'expérience, c'est-à-dire un tiers de lieue par chaque nœud qui aura été filé; il résulte de là qu'un vaisseau qui a filé neuf ou dix nœuds par demi-minute a fait neuf ou dix tiers de lieues par heure, ou trois lieues, trois lieues un tiers.

Le loch se jette de la poupe, et on le laisse s'éloigner de douze ou quinze brasses avant de compter, afin qu'il soit hors du remous ou de l'agitation de l'eau causée par la marche du navire. On attache à la ficelle une pièce rouge qui indique quand on doit commencer à compter; pour mesurer le temps, on se sert d'un sablier d'une *demi-minute*; pour indiquer que le sable est écoulé, on se sert, à cause de sa brièveté, du mot anglais *stop*, qui signifie *arrête!* à ce mot, on cesse de laisser filer le loch et on recompte les nœuds. L'espace entre chaque nœud est de 47 pieds 6 pouces; car la lieue marine étant de 2,850 toises  $\frac{4}{10}$  ou 17,102 pieds, sa 360<sup>e</sup> partie et la 120<sup>e</sup> partie de son tiers est de 47 pieds 6 pouces. Il est d'usage de jeter le loch toutes les heures.

Il faut souvent vérifier l'exactitude du sablier et l'intervalle des nœuds; car le frottement du sable agrandit insensiblement le trou du sablier, et la ficelle peut s'allonger ou se raccourcir. Il serait à désirer que l'on adoptât généralement l'usage des cordeaux de M. le chevalier Champion (1). Les expériences qui ont été faites dans le port de Brest ont convaincu des avantages qu'il y aurait à les employer pour le loch. Les cordeaux de cet habile métromète sont imprégnés d'un enduit imperméable qui, sans leur ôter la souplesse, leur donne la plus grande tenacité; ils souffrent toutes espèces de frottemens et ne sont point sujets au raccourcissement ou à la dilatation, point essentiel pour le loch.

(1) M. le Chev. Champion, métromète, rue du Coq-Saint-Jean, n<sup>o</sup> 3, près celle de la Verrerie, à Paris.



## PROBLÈMES QUE L'ON PEUT RÉSOUDRE AU MOYEN DU GLOBE ARTIFICIEL.

On peut résoudre plusieurs problèmes ou questions relatifs à la géographie ou à l'astronomie, par le moyen du globe terrestre artificiel et du globe céleste artificiel ; nous allons premièrement expliquer quelques-uns de ceux que l'on peut résoudre par le globe artificiel terrestre.

### *Trouver les antipodes d'un lieu.*

Baissez ce lieu jusqu'à ce qu'il touche l'horizon ; le point opposé marquera les antipodes.

### *Trouver la longitude et la latitude d'un lieu.*

Tournez le globe jusqu'à ce que ce lieu soit sous le méridien ; comptez les degrés qui se trouvent depuis l'équateur jusqu'au point du méridien où est ce lieu et vous aurez la latitude ; la longitude sera indiquée par le degré de l'équateur qui se trouvera sous le méridien.

### *Trouver sur le globe ou sur une carte un lieu, la longitude et la latitude étant données.*

Placez le degré de longitude sous le méridien : comptez sur ce méridien le degré de latitude que vous connaissez, le point où vous arriverez sera celui du lieu ; sur une carte ce lieu se trouvera au point d'intersection du méridien qui indique la longitude, et du parallèle qui indique la latitude.

### *Monter le globe horizontalement pour un lieu quelconque.*

Si le lieu indiqué est dans l'hémisphère septentrional, élevez le pôle arctique sur l'horizon, ou le pôle antarctique, s'il se trouve dans l'hémisphère méridional. Cherchez à quelle latitude est ce lieu. Au moyen des degrés tracés sur le méridien, donnez au pôle du globe la même élévation, le lieu indiqué se trouvera alors sous le zénith



et au milieu de l'horizon, c'est-à-dire qu'il se trouvera de tous côtés à 90 degrés de l'horizon. Un exemple nous fera mieux comprendre : prenons Paris, dont la latitude est de  $48^{\circ} 50'$ , et qui est dans l'hémisphère septentrional. J'éleve sur l'horizon le pôle arctique de  $48^{\circ} 50'$ . Faisant ensuite correspondre le méridien de Paris au méridien fixe du globe, Paris se trouvera alors dans tous les sens à 90 degrés de l'horizon, et par conséquent sous le zénith.

*Trouver la hauteur du soleil sur l'horizon pour un lieu quelconque.*

Montez le globe horizontalement pour ce lieu comme il est indiqué ci-dessus ; si l'on est à l'époque des solstices ou des équinoxes, on met ces points sous le méridien. Si nous prenons Paris pour exemple, on verra qu'au solstice d'été, le soleil pour Paris est élevé sur l'horizon de 64 degrés 38 minutes, et de 17 degrés 42 minutes au solstice d'hiver, et, qu'au temps des équinoxes, il est élevé de 41 degrés 10 minutes, ce qui est la hauteur de l'équateur sur l'horizon. Pour toute autre époque de l'année, il faut chercher dans la connaissance des temps la longitude de cet astre pour le jour donné ; amenant alors ce degré sous le méridien, le degré du méridien fixe qui lui correspond marque la hauteur du soleil à midi pour le jour donné.

*Trouver en tout temps la longueur du jour et de la nuit pour un endroit donné.*

Elevez le pôle suivant la latitude du lieu ; cherchez, dans la connaissance des temps, le lieu de l'écliptique où le soleil paraît être dans ce temps, mettez ce lieu à l'horizon, du côté de l'orient, et l'aiguille horaire sur XII heures d'en haut ; tournez le globe d'orient en occident, jusqu'à ce que le même endroit de l'écliptique rase l'horizon de l'autre côté ; le nombre d'heures que l'aiguille aura parcourues donnera la longueur du jour, et ce qui restera à parcourir pour que l'aiguille revienne au point d'où elle était partie indiquera la longueur de la nuit.

*Trouver l'heure d'un endroit, lorsqu'il est midi, ou toute autre heure, dans un lieu donné.*

Posez l'aiguille du cercle horaire sur midi, ou sur



toute autre heure choisie ; amenez le lieu donné sous le méridien ; faites tourner le globe d'orient en occident , si le lieu dont vous voulez connaître l'heure est oriental , et d'occident en orient , s'il est occidental , jusqu'à ce que le lieu dont on cherche l'heure soit sous le méridien : l'heure qu'indiquera le cadran horaire sera celle que l'on cherche.

*Le lieu et l'instant donnés , trouver les endroits de la terre qui ont midi alors.*

Placez le lieu donné sous le méridien , et mettez l'aiguille sur l'heure indiquée ; tournez ensuite le globe jusqu'à ce que l'aiguille soit sur XII heures d'en haut , tous les lieux qui se trouveront alors sous le méridien auront midi à l'instant indiqué.

*Trouver la longueur des plus longs et des plus courts jours.*

Elevez le pôle à la hauteur du lieu indiqué ; mettez au côté oriental de l'horizon le premier degré du cancer , si ce lieu est dans l'hémisphère septentrional , et , s'il est dans l'hémisphère méridional , le premier degré du capricorne ; placez l'aiguille horaire à midi ; tournez le globe jusqu'à ce que le même point touche le côté occidental de l'horizon : le nombre d'heures que l'aiguille aura parcourues exprimera la durée du plus long jour , et ce qui restera pour compléter 24 heures indiquera la plus courte nuit.

*Trouver l'heure à laquelle le soleil se lève ou se couche dans un lieu quelconque.*

Elevez le pôle à la hauteur du lieu ; cherchez le lieu du soleil sur l'écliptique , pour le jour donné ; placez ce lieu sous le méridien , et fixez l'aiguille horaire sur midi , tournez ensuite le globe du côté de l'orient ; l'heure que l'aiguille indiquera quand le lieu du soleil rasera l'horizon sera celle de son lever ; en continuant de faire tourner le globe jusqu'à ce que le lieu du soleil rase l'horizon occidental , vous aurez l'heure du coucher de cet astre.



*Problèmes à résoudre par le globe céleste artificiel ; monter ce globe comme il doit être , par rapport à un lieu quelconque.*

Placez le pôle arctique ou antarctique suivant la latitude du lieu ; l'équateur, l'écliptique et les différentes étoiles se trouveront , à l'égard de ce lieu, dans leur situation naturelle.

*Trouver les étoiles visibles pour un lieu quelconque.*

Montez le globe pour la latitude du lieu donné, toutes les étoiles qui se trouveront sous l'horizon , et qui s'élèveront au-dessus de lui , en faisant faire au globe une révolution complète, seront visibles pour ce lieu ; toutes celles qui seront au-dessous de l'horizon ne pourront y être aperçues.

*Trouver l'heure à laquelle un astre passe au méridien.*

Mettez le lieu du soleil sous le méridien : placez l'aiguille du cadran à midi ; tournez le globe jusqu'à ce que l'astre donné passe sous le méridien : l'heure que marquera l'aiguille sera celle du passage de l'astre au méridien.

*Trouver sur le globe le lieu du soleil au jour donné.*

Le soleil parcourt l'écliptique en 365 jours et quelques heures : ce cercle est partagé en 12 parties de 30 degrés chacune occupées par un signe ; il en résulte que le soleil parcourt , à très-peu de chose près , un degré de l'écliptique par jour ; pour avoir le lieu du soleil, il suffit de compter sur l'écliptique, depuis le point d'équinoxe du printemps, autant de signes et de degrés qu'il sera écoulé de mois et de jours depuis le 21 mars jusqu'au jour donné ; le point où l'on arrivera indiquera, à très-peu-près , le lieu du soleil.



*Trouver le temps qu'un astre reste au-dessus de l'horizon pour un lieu donné.*

Montez le globe suivant la latitude du lieu ; placez l'astre à l'horizon et mettez l'aiguille du cadran sur midi : faites ensuite tourner le globe de manière que l'astre s'élève sur l'horizon , passe au méridien , et parvienne au point d'horizon opposé. Le nombre d'heures que l'aiguille passera sera la durée du temps que l'astre demeure sur l'horizon ; si ce nombre dépasse 12 heures, il faut ajouter à 12 les heures excédantes.

*Monter le globe pour représenter l'état du ciel , pour un lieu indiqué , et à une heure donnée.*

Elevez le pôle suivant la latitude du lieu , cherchez dans la connaissance des temps le lieu du soleil , placez ce lieu sous le méridien , et l'aiguille du cadran sur XII heures d'en haut ; faites tourner le globe jusqu'à ce que l'aiguille indique l'heure donnée ; la partie du globe qui se trouvera au-dessus de l'horizon représentera la position respective des astres pour le lieu indiqué , de sorte que , supposant l'œil au centre du globe , il apercevrait à la surface tous les astres à la place qu'ils occupent réellement dans le ciel ; il sera , par ce moyen , aisé d'acquérir la connaissance du ciel , en comparant le lieu des étoiles que l'on apercevra dans le firmament , avec le lieu de celles qui sont dessinées sur le globe ; si , d'heure en heure , on fait tourner le globe d'orient en occident , de la quantité de 15 degrés , il représentera exactement le lever et le coucher des différens astres à leur passage au méridien.

*Trouver l'ascension droite d'un astre.*

Placez cet astre sous le méridien , et comptez les degrés de l'équateur , depuis le point d'équinoxe jusqu'au point où ce cercle est coupé par le cercle de déclinaison sous lequel se trouve l'astre. Le nombre de degrés indiquera l'ascension droite.

*Trouver la longitude et la latitude d'un astre.*

Appliquez l'extrémité d'un quart de cercle gradué



sur le pôle de l'écliptique, en le faisant passer par l'astre indiqué, il représentera le cercle de latitude, et par conséquent marquera sur l'écliptique la longitude de ces astres. Le nombre de degrés qui se trouvera compris sur ce même arc entre l'écliptique et l'astre donnera la latitude demandée.

### *Trouver la déclinaison d'un astre.*

Mettez cet astre sous le méridien, comptez sur ce méridien le nombre de degrés qui se trouvent entre l'astre et l'équateur, ce nombre indiquera la déclinaison boréale ou australe, suivant que l'astre se trouve vers le pôle arctique ou antarctique; si on voulait avoir la distance de cet astre au pôle, il faudrait, pour la déclinaison boréale, prendre le complément de la déclinaison, et pour la déclinaison australe, ajouter cette déclinaison à 90.

**FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.**



LE NOUVEAU  
**GÉOGRAPHIE**

**MANUEL.**

DEUXIÈME PARTIE.

*Accroissemens successifs de la France.*

En 866, sous CHARLES-LE-CHAUVE, le royaume d'Aquitaine.

En 987, sous HUGUES-CAPET, le comté de Paris et celui d'Orléans.

En 1017, sous ROBERT, le comté de Sens.

En 1195, sous PHILIPPE-AUGUSTE, le comté d'Alençon; en 1198, la terre d'Auvergne; en 1199, le comté d'Artois; en 1200, le comté d'Évreux; en 1203, le comté de Touraine, le comté du Maine et le comté d'Anjou; en 1205, le duché de Normandie; en 1206, le comté de Poitou; en 1215, le comté de Vermandois et le comté de Valois.

En 1229, sous LOUIS IX, le comté de Carcassonne, le comté de Béziers et le comté de Nîmes; en 1240; le comté du Perche; en 1245, le comté de Mâcon; en 1261, le comté de Boulogne.

En 1272, sous PHILIPPE-LE-HARDI, le marquisat de Provence et le comté de Toulouse; en 1284, le comté de Chartres.

En 1303, sous PHILIPPE-LE-BEL, le comté de la Marche; en 1307, le comté d'Angoulême et le comté de Bigorre; en 1310, le comté de Lyon.

En 1328; sous PHILIPPE-DE-VALOIS, le comté de Champagne, le comté de Brie, le comté de Valois,



le comté d'Anjou et le comté du Maine; en 1329, le comté de Chartres; en 1349, le Dauphiné de Viennois; en 1550, le comté de Montpellier.

En 1365, sous CHARLES V, le comté d'Auxerre; en 1375, le duché de Valois et le duché d'Orléans; en 1380, le comté de Ponthieu.

En 1434, sous CHARLES VIII, le comté de Valentinois; en 1444, le comté de Comminge.

En 1465, sous LOUIS XI, le duché de Berry; en 1468, le duché de Normandie; en 1474, le duché de Guyenne; en 1477, le duché de Bourgogne, le comté de Boulogne, le comté de Pardiac, le comté de la Marche; en 1480, le duché d'Anjou; en 1481, le comté du Maine et le comté de Provence.

En 1498, sous LOUIS XII, le duché d'Orléans et le duché de Valois.

En 1515, sous FRANÇOIS I<sup>er</sup>, le comté d'Angoulême; en 1523, le duché de Bourbonnois, le duché d'Auvergne, le comté de Clermont, le comté de Forez, le comté de Baujolais, le comté de la Marche; en 1525, le duché d'Alençon, le comté du Perche, le comté d'Armagnac, le comté de Rouergue; en 1531, le Dauphiné d'Auvergne.

En 1547, sous HENRI II, le duché de Bretagne; en 1555, les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun; en 1558, le comté de Calais, le comté d'Oye.

En 1583, sous HENRI III, le comté d'Évreux.

En 1589, sous HENRI IV, le vicomté de Béarn, le royaume de Navarre, le comté d'Armagnac, le comté de Foix, le comté d'Albret, le comté de Bigorre, le duché de Vendôme, le comté de Périgord, la vicomté de Limoges.

En 1615, sous LOUIS XIII, le comté d'Auvergne; en 1641, la principauté de Sedan.

En 1659, sous LOUIS XIV, le comté d'Artois, le comté de Flandres; en 1665, le comté de Nevers, en 1678, le comté de Bourgogne ou Franche-Comté; en 1700, la principauté d'Orange; en 1707, le comté de Dunoirs, en 1712, le duché de Vendôme.

En 1735, sous LOUIS XV, le duché de Lorraine, le duché de Bar; en 1738, la vicomté de Turenne; en 1768, la Corse.

Telle était la France en 1789; nous ne parlerons pas de son prodigieux accroissement depuis la révolution



jusqu'en 1815 ; ces brillantes conquêtes eurent une existence trop éphémère pour que nous en puissions faire mention ; il ne nous en reste que de glorieux souvenirs ; mais , depuis cette époque , nous en avons fait de plus durables , les arts et l'industrie ont porté les transactions commerciales à un haut degré de splendeur ; le produit du droit de timbre qui , en 1818 , n'avait donné que 21 millions , s'est élevé à près de 30 millions en 1825. Le produit des douanes , qui était en 1819 de 110 millions , s'est élevé en 1825 à 148 millions.

D'après M. Dupin , la France nourrit aujourd'hui 400,000 chevaux et 5,000,000 de moutons de plus qu'en 1814.

En 1812 , les fabriques françaises mettaient en œuvre 35,000,000 de kilogrammes de laines , à présent elles en emploient 50,000,000. On ne filait alors que 10,372,000 kilogrammes de coton ; dès l'année 1825 , ce filage s'élevait à 28,000,000 de kilogrammes. En 1814 , la France fabriquait 100,000,000 de kilogrammes de fer , en 1825 elle en fabriquait 160,000,000. Elle extrayait de ses mines un milliard de kilogrammes de houille , en 1825 elle en a tiré plus de 15 cents millions.

De 1821 à 1826 , il a été fondé en France 45 établissemens dits *forges à l'anglaise* , dans lesquels on traite le fer par le moyen de la houille et du laminoir ; il y en avait déjà 51 en activité , qui , en 1825 , donnaient 442,000 quintaux métriques de fer forgé , au lieu de 49,000 que produisaient précédemment ceux d'entre eux où l'on se servait de charbon de bois.

La fabrication de l'or et de l'argent occupe aujourd'hui 11,412 orfèvres , tant maîtres que compagnons. On apprend , par le droit de contrôle , qu'il se fabrique par année pour 20,000,000 de matière d'or et d'argent , sans compter les façons.

Pour l'évaluation de la marche progressive des forces intellectuelles , M. Dupin a recours à l'excellente statistique de la librairie qu'a publiée M. le comte Daru.

Suivant ce travail , le nombre de feuilles imprimées pour la librairie proprement dite , non compris les journaux et les autres menues œuvres de la presse qui n'ont pas force de livre , aurait été :

|                   |            |           |
|-------------------|------------|-----------|
| En 1814 , de..... | 45,675,031 | feuilles. |
| En 1815 , de..... | 55,549,149 |           |
| En 1816 , de..... | 66,852,883 |           |



|                  |             |
|------------------|-------------|
| En 1820, de..... | 80,921,302  |
| En 1825, de..... | 128,010,483 |
| En 1826, de..... | 144,561,094 |

D'où M. Dupin infère, 1° que l'accroissement annuel des produits de la presse, onze fois plus grands que celui de la population qui n'excède pas  $\frac{3}{4}$  pour cent, est plus que double de l'accroissement des produits industriels, lesquels varient de 1 à  $4\frac{1}{2}$  pour cent. L'accroissement des publications, qui représente l'activité progressive des esprits, est le plus grand de tous ;

2°. Si, comme il est naturel de l'espérer, on rend générale la connaissance de la lecture dans le royaume, par cela seul on doublera presque le nombre des publications annuelles ; ainsi, en vingt-six ans, on aura porté le nombre des publications annuelles de 46 millions de feuilles à un milliard 337 millions.

Les cours d'assises du royaume ont jugé, en 1826, 5,812 accusations, savoir : 5,301 contre des accusés présents, et 511 par contumace ; 6,988 accusés présents, et 605 absents, en tout 7,591 ont été traduits aux assises.

Sur les 6,988 accusés qui ont été jugés contradictoirement, 2,640 ont été acquittés, et 4,348 ont été condamnés, savoir :

|                                                                                                                               |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| A la peine de mort.....                                                                                                       | 150   |
| Aux travaux forcés à perpétuité.....                                                                                          | 28    |
| <i>Idem.</i> A temps.....                                                                                                     | 1,139 |
| A la réclusion.....                                                                                                           | 1,228 |
| Au carcan.....                                                                                                                | 5     |
| Au bannissement.....                                                                                                          | 1     |
| A la dégradation civique.....                                                                                                 | 1     |
| A l'emprisonnement avec ou sans amendes..                                                                                     | 1,487 |
| Cinquante-six accusés, âgés de moins de 16 ans, ont été condamnés à rester un certain temps dans une maison de détention..... | 56    |
| <hr/>                                                                                                                         |       |
| TOTAL.....                                                                                                                    | 4,348 |

Le nombre proportionnel des femmes traduites devant les cours d'assises est de 18 sur 100 ; il est de 21 dans les tribunaux de police correctionnelle.

Sur 159,740 prévenus qui ont été traduits en police correctionnelle, 25,336 ont été acquittés et 134,384 ont été condamnés, savoir :



|                                         |         |
|-----------------------------------------|---------|
| A l'emprisonnement d'un an et plus..... | 6,004   |
| <i>Idem</i> de moins d'un an.....       | 21,285  |
| A l'amende.....                         | 107,087 |
| Capitaines de navire interdits.....     | 8       |

---

TOTAL..... 134,384

Dans le rapport au roi par M. le Garde des sceaux, on remarque avec effroi que 150,000 Français ont paru sur les bancs des tribunaux correctionnels ou des cours d'assises, dans le cours d'une année; sur ce nombre, plus de 122,000 ont été condamnés à diverses peines; 27,000 l'ont été à des peines corporelles, 3,000 à des peines infamantes, 1,600 au bague et 176 à la mort; ainsi, dans notre belle patrie, sur 200 habitans plus d'un sera traduit en justice dans l'année; 1 sur 240 sera condamné, 1 sur 1,000 sera jeté dans les prisons, 1 sur 10,000 sera flétri sans retour; 1 sur moins de 20,000 sera écroué à l'école de l'infamie et de tous les vices; 1 sur 166,000 sera frappé par la hache du bourreau; d'après cette dernière donnée, comme ce terrible sacrifice se renouvelle sans cesse, que la vie moyenne est d'environ 30 ans, on trouve que, sur 5,500 hommes qui naissent, il en est un destiné à périr sur l'échafaud! Lorsque de semblables résultats ont lieu dans un pays comme la France, renommée par l'aménité de ses habitans, et dans un siècle aussi éclairé, on peut juger combien l'espèce humaine est encore éloignée de la perfectibilité.

L'accroissement du clergé et des couvens apportera-t-il une diminution dans le nombre de ces victimes des passions? En 1825, le nombre d'ecclésiastiques et de religieuses était de 220,053; en 1827, il était de 228,277; dans le cours de deux années, il s'est accru de 8,224; les dépenses du clergé s'élevaient, en 1825, à 27 millions 298,000 fr.; en 1826, il a été alloué pour dépenses 29,855,000 fr.; en 1827, 32,335,000 fr., ce qui fait, pour les deux années, une augmentation de 5 millions 37,000 fr.

M. Charles Dupin, dans la situation progressive des forces de la France depuis 1814, indique ainsi les mutations survenues dans la population durant treize années seulement: 12,400,000 Français sont venus au monde, et 9,700,000 sont descendus dans la tombe. Déjà près



du quart de la population qui vivait sous l'empire n'existe plus ; les deux tiers de la population actuelle n'étaient pas nés en 1789 , à l'époque où fut convoquée l'Assemblée constituante : les hommes qui comptaient alors l'âge de 20 ans ne forment plus qu'un neuvième de la population totale ; ils représentent les grands-pères et grand'-mères de nos familles. Enfin, la totalité des hommes qui comptaient 20 ans à la mort de Louis XV ne forment plus que la 49<sup>e</sup> partie de cette population : ils représentent les bisaïeuls et les bisaïeules de nos familles.

En Europe , depuis 1814 , la génération nouvelle est fortifiée par 80 millions d'hommes venus au monde , et l'ancienne est affaiblie par 60 millions descendus dans la tombe. Sur 220 millions d'individus , l'ancienne génération n'en compte que 23 millions qui subsistent encore , ou plutôt qui meurent chaque jour. Dans ces effrayans renouvellemens , la mort n'a pas épargné les souverains ; en 13 ans , elle a enlevé un pape , un empereur de Russie , un roi de France , un roi de la Grande-Bretagne , un roi de Sardaigne , un roi de Wurtemberg , un roi de Bavière , un roi de Suède , un roi de Naples , un roi des Espagnes , un roi de Portugal et un roi de Saxe.

Comme on voit , M. Dupin partage la population en deux générations , l'ancienne qui doit s'entendre des hommes nés antérieurement à l'année 1769 , et la nouvelle qui comprend ceux nés depuis 58 ans. Dès l'année 1823 , un peu plus des 5/6 avaient payé tribut à la mort ; et en 1827 il ne survivait des hommes de cette génération qu'un individu sur neuf. M. Dupin nous donne ainsi la force de ces deux décroissante et accroissante générations :

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| En 1823 , nouvelle génération..... | 26,571,158 |
| ancienne génération.....           | 4,228,742  |
| En 1827 , nouvelle génération..... | 28,306,007 |
| ancienne génération.....           | 3,293,993  |
| En 1828 , nouvelle génération..... | 28,756,175 |
| ancienne génération.....           | 3,062,825  |
| En 1830 , nouvelle génération..... | 29,648,623 |
| ancienne génération.....           | 2,575,377  |
| En 1837 , nouvelle génération..... | 31,840,054 |
| ancienne génération.....           | 1,259,946  |



De ces deux générations, en présence hostile, l'une est dans la plénitude de sa force et s'accroît tous les jours, lorsque l'autre est dans la décrépitude et descend dans la tombe. De ce mouvement rapide il doit résulter quelques changemens dans nos mœurs domestiques comme dans notre état social. M. Dupin, en faisant aux listes électorales l'application des règles générales sur les probabilités de la durée de la vie, a trouvé les résultats suivans :

|                                               |        |
|-----------------------------------------------|--------|
| En 1823, électeurs de l'ancienne génération.. | 53,300 |
| <i>Idem</i> de la nouvelle.....               | 46,700 |
| En 1824, électeurs de l'ancienne génération.  | 50,000 |
| <i>Idem</i> de la nouvelle.....               | 50,000 |
| En 1827, électeurs de l'ancienne génération.. | 40,000 |
| <i>Idem</i> de la nouvelle.....               | 60,000 |
| En 1828, électeurs de l'ancienne génération.. | 37,000 |
| <i>Idem</i> de la nouvelle.....               | 60,000 |
| En 1830, électeurs de l'ancienne génération.. | 31,000 |
| <i>Idem</i> de la nouvelle.....               | 68,600 |
| En 1837, électeurs de l'ancienne génération.. | 15,400 |
| <i>Idem</i> de la nouvelle.....               | 84,600 |

Ainsi, en 1823, l'ancienne génération était encore la plus forte dans nos collèges électoraux; en 1824, elles étaient en présence, et, depuis cette époque, la force numérique de la nouvelle génération doit l'emporter.

Comme l'observe M. Dupin, cette mutation de générations se fait sentir dans tous les corps constitués, parce que la nouvelle génération y apporte insensiblement les nouvelles idées qui dominent le siècle.

Dans les tableaux suivans, nous donnons la population de la France suivant le dernier recensement.



*Statistique des Départemens de la France.*

**AIX** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 584,822 arpens métriques. — 346,030 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 35 cantons. — 422 communes. — 6<sup>e</sup> division militaire. — **BOURG**, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses, l'argile domine en plaine. — Revenu territorial, 16,076,000 francs.

**AISNE** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 742,457 arpens métriques. — 513,000 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 37 cantons. — 848 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — **LAON**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 25,994,000 fr.

**ALLIER** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 580,997 arpens métriques. — 298,449 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 26 cantons. — 350 communes. — 21<sup>e</sup> division militaire. — **MOULINS**, chef-lieu. — Le sol est fertile. — Revenu territorial, 13,139,000 fr.

**ALPES** (dép<sup>t</sup> des Basses-). Superficie, 729,598 arpens métriques. — 155,896 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 30 cantons. — 260 communes. — 8<sup>e</sup> division militaire. — **DIGNE**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 7,745,000 fr.

**ALPES** (dép<sup>t</sup> des Hautes-). Superficie, 545,293 arpens métriques. — 129,102 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 24 cantons. — 189 communes. — 7<sup>e</sup> division militaire. — **GAP**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 5,134,000 fr.

**ARDÈCHE** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 548,423 arpens métriques. — 340,734 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 31 cantons. — 335 communes. — 9<sup>e</sup> division militaire. — **PRIVAS**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 13,210,000 fr.

**ARDENNES** (dép<sup>t</sup> des). Superficie, 506,835 arpens métriques. — 290,622 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 31 cantons. — 588 communes. — 2<sup>e</sup> division militaire. — **MÉZIÈRES**, chef-lieu. — Sol, terres à craie. — Revenu territorial, 11,234,000 fr.

**ARRIÈGE** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 568,964 arpens métriques. — 253,730 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 20 cantons. — 332 communes. — 10<sup>e</sup> di-



vision militaire. — FOIX, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 9,841,000 fr.

AUBE (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 605,525 arpens métriques. — 246,361 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 26 cantons. — 453 communes. — 18<sup>e</sup> division militaires. — TROYES, chef-lieu. — Sol, terres et craie. — Revenu territorial, 12,560,000 fr.

AUDE (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 631,683 arpens métriques. — 270,125 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 30 cantons. — 434 communes. — 10<sup>e</sup> division militaire. — CARCASSONNE, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 17,387,000 fr.

AVEYRON (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 882,191 arpens métriques. — 359,056 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 42 cantons. — 594 communes. — 9<sup>e</sup> division militaire. — RHODEZ, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 12,943,000 fr.

BOUCHES-DU-RHONE (dép<sup>t</sup> des). Superficie, 506,847 arpens métriques. — 359,473 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 22 cantons. — 108 communes. — 8<sup>e</sup> division militaire. — MARSEILLE, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territ., 23,588,000 fr.

CALVADOS (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 557,663 arpens métriques. — 494,702 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 37 cantons. — 897 communes. — 14<sup>e</sup> division militaire. — CAEN, chef-lieu. — Sol, terres à labour et landes. — Revenu territorial 35,503,000 fr.

CANTAL (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 542,037 arpens métriques. — 258,194 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 23 cantons. — 272 communes. — 19<sup>e</sup> division militaire. — AURILLAC, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes, plaine fertile en grains. — Revenu territorial, 10,062,000 francs.

CHARENTE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 588,243 arpens métriques. — 362,531 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 29 cantons. — 455 communes. — 20<sup>e</sup> division militaire. — ANGOULEME, chef-lieu. — Sol en général calcaire et sec. — Revenu territ., 17,906,000 fr.

CHARENTE-INFÉRIEURE (départem<sup>t</sup> de la). Superficie, 608,050 arpens métriques. — 445,249 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 39 cantons. — 505 communes. — 12<sup>e</sup> division militaire. — LA ROCHELLE, chef-lieu. — Sol, terre à craie, sablonneux, terre de marais. — Revenu territ., 22,637,000 fr.



**CHER** ( dépt du ). Superficie, 713,347 arpens métriques. — 256,059 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 29 cantons. — 307 communes. — 21<sup>e</sup> division militaire. — **BOURGES**, chef-lieu. — Sol, terres sablonneuses. — Revenu territorial, 9,985,000 francs.

**CORRÈZE** ( dépt de la ). Superficie, 575,600 arpens métriques. — 294,834 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 29 cantons. — 293 communes. — 20<sup>e</sup> division militaire. — **TULLE**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes, riches dans ses entrailles. — Revenu territorial, 7,715,000 francs.

**CORSE** ( dépt de la ). 980,510 arpens métriques. — 195,407 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 60 cantons. — 399 communes. — 17<sup>e</sup> division militaire. — **AJACCIO**, chef-lieu. — Cette île, une des plus grandes de la Méditerranée, n'a qu'un tiers de son sol cultivé, cependant la plus grande partie est propre à toute sorte de culture. Le point le plus près de la France est de Calvi à Antibes ( 30 lieues de traversée ). Revenu territorial, 2,635,000 francs.

**CÔTE-D'OR** ( dépt de la ). Superficie, 871,087 arpens métriques. — 575,877 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 36 cantons. — 728 communes. — 18<sup>e</sup> division militaire. — **DIJON**, chef-lieu. — Sol, terrain pierreux. — Revenu territorial, 21,896,551 fr.

**CÔTES-DU-NORD**. ( dépt des ). Superficie, 744,074 arpens métriques. — 598,872 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 48 cantons. — 379 communes. — 13<sup>e</sup> division militaire. — **S<sup>t</sup>-BRIEUX**, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 19,252,000 francs.

**CREUSE** ( dépt de la ). Superficie, 532,234 arpens métriques. — 265,384 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 25 cantons. — 296 communes. — 21<sup>e</sup> division militaire. — **GUERET**, chef-lieu. — Sol, terres labourables. — Revenu territorial, 6,812,000 fr.

**DORDOGNE** ( dépt de la ). Superficie, 941,406 arpens métriques. — 482,750 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 47 cantons. — 643 communes. — 20<sup>e</sup> division militaire. — **PERIGUEUX**, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 21,327,000 francs.

**DOUBS** ( dep<sup>t</sup> du ). Superficie, 547,357 arpens métriques. — 265,535 habitans. — 4 arrondissemens com-



munaux. — 27 cantons. — 644 communes. — 6<sup>e</sup> division militaire. — BEZANÇON, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial.

DRÔME (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 656,998 arpens métriques. — 299,556 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 28 cantons. — 364 communes. — 7<sup>e</sup> division militaire. — VALENCE, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territ., 22,813,000. fr.

EURE (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 581,102 arpens métriques. — 424,248 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 35 cantons. — 813 communes. — 15<sup>e</sup> division militaire. — EVREUX, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Rev. territ., 29,741,000 fr.

EURE ET LOIRE (dép<sup>t</sup> d'). Superficie, 602,752 arpens métriques. — 278,820 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 24 cantons. — 860 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — CHARTRES, chef-lieu. — Sol gras et riche. — Revenu territ., 19,419,000 fr.

FINISTÈRE (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 693,348 arpens métriques. — 524,396 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 41 cantons. — 287 communes. — 13<sup>e</sup> division militaire. — QUIMPER, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 15,528,000 francs.

GARD (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 599,725 arpens métriques. — 357,383 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 38 cantons. — 343 communes. — 9<sup>e</sup> division militaire. — NISMES, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et landes. — Revenu territ., 20,656,000 fr.

GARONNE (dép<sup>t</sup> de la haute). Superficie, 671,701 arpens métriques. — 427,256 habit. — 4 arrondissemens communaux. — 39 cantons. — 607 communes. — 10<sup>e</sup> division militaire. — TOULOUSE, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Rev. territ., 22,448,000 fr.

GERS (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 615,186 arpens métriques. — 312,160 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 22 cantons. — 684 communes. — 10<sup>e</sup> division militaire. — AUCH, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Rev. territ., 16,415,000 fr.

GIRONDE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 1,024,927 arpens métriques. — 554,225 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 48 cantons. — 580 communes. — 11<sup>e</sup> division militaire. — BORDEAUX, chef-lieu. — Sol, terres



à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 39,907,000 francs.

**HÉRAULT** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 623,899 arpens métriques. — 346,207 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 36 cantons. — 333 communes. — 9<sup>e</sup> division militaire. — **MONTPELLIER**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 21,586,000 francs.

**ILLE ET VILAINE** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 635,599 arpens métriques. — 547,052 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 43 cantons. — 352 communes. — 13<sup>e</sup> division militaire. — **RENNES**, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 19,477,000 francs.

**INDRE** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 701,661 arpens métriques. — 245,289 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 23 cantons. — 275 communes. — 21<sup>e</sup> division militaire. — **CHATEAUROUX**, chef-lieu. — Sol, terres sablonneuses. — Revenu territorial, 9,944,000 fr.

**INDRE ET LOIRE** (dép<sup>t</sup> d'). Superficie, 643,219 arpens métriques. — 297,016 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 24 cantons. — 302 communes. — 4<sup>e</sup> division militaire. — **TOURS**, chef-lieu. — Sol, terres à craie. — Revenu territorial, 14,978,000 francs.

**ISÈRE** (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 831,661 arpens métriques. — 550,258 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 44 cantons. — 558 communes. — 7<sup>e</sup> division militaire. — **GRENOBLE**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 24,134,000 francs.

**JURA** (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 503,304 arpens métriques. — 312,504 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 32 cantons. — 615 communes. — 6<sup>e</sup> division militaire. — **LONS-LE-SAULNIER**, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territ., 15,351,000 fr.

**LANDES** (dép<sup>t</sup> des). Superficie, 909,289 arpens métriques. — 281,504 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 28 cantons. — 352 communes. — 11<sup>e</sup> division militaire. — **MONT-DE-MARSAN**, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 7,537,000 francs.

**LOIRE-ET-CHER** (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 639,666 arpens métriques. — 235,750 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 24 cantons. — 309 communes. — 4<sup>e</sup> di-



vision militaire. — BLOIS, chef-lieu. — Sol, terres à craie. — Revenu territorial, 11,721,000 francs.

LOIRE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 462,236 arpens métriques. — 391,216 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 28 cantons. — 327 communes. — 19<sup>e</sup> division militaire. MONTBRISON, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 14,368,000 francs.

LOIRE (dép<sup>t</sup> de la haute). Superficie, 495,784 arpens métriques. — 292,078 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 28 cantons. — 272 communes. — 19<sup>e</sup> division militaire. — LE PUY, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 10,409,000 francs.

LOIRE-INFÉRIEURE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 609,708 arpens métriques. — 470,093 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 45 cantons. — 209 communes. — 12<sup>e</sup> division militaire. — NANTES, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 18,904,000 francs.

LOIRET (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 705,138 arpens métriques. — 305,276 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 31 cantons. — 363 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — ORLÉANS, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 17,516,000 francs.

LOT (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 521,114 arpens métriques. — 284,505 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 41 cantons. — 440 communes. — 20<sup>e</sup> division militaire. — CAHORS, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 11,306,000 francs.

LOT-ET-GARONNE (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 479,657 arpens métriques. — 346,885 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 38 cantons. — 369 communes. — 20<sup>e</sup> division militaire. — AGEN, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 20,943,000 francs.

LOZÈRE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 509,478 arpens métriques. — 140,347 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 24 cantons. — 191 communes. — 9<sup>e</sup> division militaire. — MENDE, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 5,904,000 francs.

MAINE-ET-LOIRE (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 723,008 arpens métriques. — 467,871 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 34 cantons. — 385 communes. — 4<sup>e</sup> division militaire. — ANGERS, chef-lieu. — Sol,



terres à bruyères et de landes. — Revenu territorial, 23,979,000 francs.

**MANCHE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 602,981 arpens métriques. — 591,284 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 48 cantons. — 669 communes. — 14<sup>e</sup> division militaire. — **S<sup>t</sup>-LO**, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 51,813,000 fr.

**MARNE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 810,789 arpens métriques. — 337,076 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 32 cantons. — 696 communes. — 2<sup>e</sup> division militaire. — **CHALONS**, chef-lieu. — Sol, terres à craie. — Revenu territorial, 16,290,000 francs.

**MARNE** (dép<sup>t</sup> de la haute). Superficie, 622,899 arpens métriques. — 249,827 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 28 cantons. — 552 communes. — 18<sup>e</sup> division militaire. — **CHAUMONT**, chef-lieu. — Sol, terres à craie et pierreuses. — Rev. territ., 13,652,000 fr.

**MAYENNE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 518,127 arpens métriques. — 352,586 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 27 cantons. — 288 communes. — 4<sup>e</sup> division militaire. — **LAVAL**, chef-lieu. — Sol, terres sablonneuses. — Revenu territorial, 13,993,000 francs.

**MEURTHE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 557,274 arpens métriques. — 415,568 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 29 cantons. — 718 communes. — 3<sup>e</sup> division militaire. — **NANCY**, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial.

**MEUSE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 604,634 arpens métriques. — 314,588 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 28 cantons. — 591 communes. — 2<sup>e</sup> division militaire. — **BAR-LE-DUC**, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 14,281,000 francs.

**MORBIHAN** (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 712,587 arpens métriques. — 433,522 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 37 cantons. — 231 communes. — 13<sup>e</sup> division militaire. — **VANNES**, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 14,741,000 fr.

**MOSELLE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 672,143 arpens métriques. — 417,003 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 27 cantons. — 566 communes. — 3<sup>e</sup> division militaire. — **METZ**, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 16,528,000 francs.

**NIÈVRE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 662,106 arpens métriques. — 282,521 habitans. — 4 arrondissemens com-



munaux. — 25 cantons. — 330 communes. — 21<sup>e</sup> division militaire. — NEVERS, chef-lieu. — Sol, terres de gravier. — Revenu territorial, 12,050,000 francs.

NORD (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 561,206 arpens métriques. — 989,938 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 60 cantons. — 660 communes. — 16<sup>e</sup> division militaire. — LILLE, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches, terres pierreuses à bruyères et de landes sur les côtes. — Revenu territorial, 44,206,000 francs.

OISE (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 589,821 arpens métriques. — 397,725 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 35 cantons, — 730 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — BEAUVAIS, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 25,609,000 francs.

ORNE (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie, 561,053 arpens métriques. — 441,881 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 35 cantons. — 627 communes. — 14<sup>e</sup> division militaire. — ALENÇON, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 22,096,000 fr.

PAS-DE-CALAIS (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 669,924 arpens métriques. — 655,215 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 43 cantons. — 904 communes. — 16<sup>e</sup> division militaire. — ARRAS, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 32,305,000 fr.

PUY-DE-DÔME (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 809,933 arpens métriques. — 573,106 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 50 cantons. — 438 communes. — 19<sup>e</sup> division militaire. — CLERMONT-FERRAND, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 22,428,000 francs.

PYRÉNÉES (dép<sup>t</sup> des Hautes-). Superficie, 463,000 arpens métriques. — 233,031 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 26 cantons. — 501 communes. — 10<sup>e</sup> division militaire. — TARBES, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 7,769,000 fr.

PYRÉNÉES (dép<sup>t</sup> des Basses-). Superficie, 763,990 arpens métriques. — 428,401 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 40 cantons. — 655 communes. — 11<sup>e</sup> division militaire. — PAU, chef-lieu. — Sol, terres à bruyères et de landes. — Revenu territ., 15,392,000 fr.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (dép<sup>t</sup> des), Superficie, 405,052 arpens métriques. — 157,052 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 17 cantons. — 248 communes. — 10<sup>e</sup> division militaire. — PERPIGNAN, chef-lieu, —



Sol, terres de montagnes. — Revenu territ., 7,351,000 francs.

RHIN (dép<sup>t</sup> du Bas-). Superficie, 417,500 arpens métriques. — 540,215 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 33 cantons. — 540 communes. — 5<sup>e</sup> division militaire. — STRASBOURG, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches, terres sablonneuses et de montagnes. — Revenu territorial, 24,692,000 francs.

RHIN (dép<sup>t</sup> du Haut-). Superficie, 384,973 arpens métriques. — 424,258 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 39 cantons. — 705 communes. — 5<sup>e</sup> division militaire. — COLMAR, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches, terres pierreuses. — Rev. territ., 19,196,000 fr.

RHÔNE (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 279,922 arpens métriques. — 434,429 habitans. — 2 arrondissemens communaux. — 35 cantons. — 261 communes. — 19<sup>e</sup> division militaire. — LYON, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 21,353,000 francs.

SAONE (dép<sup>t</sup> de la Haute-). Superficie, 519,233 arpens métriques. — 342,794 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 27 cantons. — 572 communes. — 6<sup>e</sup> division militaire. — VESOUL, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 18,336,000 fr.

SAONE-ET-LOIRE (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 857,098 arpens métriques. — 524,180 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 48 cantons. — 601 communes. — 18<sup>e</sup> division militaire. — MACON, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 28,480,000 francs.

SARTHE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 639,553 arpens métriques. — 457,372 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 32 cantons. — 413 communes. — 4<sup>e</sup> division militaire. — MANS (le), chef-lieu. — Sol, terres sablonneuses. — Revenu territorial, 19,596,000 francs.

SEINE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 47,298 arpens métriques. — 935,108 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 20 cantons. — 79 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — PARIS, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 54,418,000 francs.

SEINE-ET-MARNE (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 595,980 arpens métriques. — 323,893 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 29 cantons. — 555 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — MELUN, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 25,421,000 fr.

SEINE-ET-OISE (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 549,936 arpens



métriques. — 448,180 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 36 cantons. — 692 communes. — 1<sup>re</sup> division militaire. — **VERSAILLES**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territ., 30,305,000 fr.

**SEINE-INFÉRIEURE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 595,439 arpens métriques. — 693,683 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 50 cantons. — 971 communes. — 15<sup>e</sup> division militaire. — **ROUEN**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territ., 44,523,000 francs.

**SÈVRES** (dép<sup>t</sup> des Deux-). Superficie, 585,273 arpens métriques. — 294,850 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 31 cantons. — 359 communes. — 12<sup>e</sup> division militaire. — **NIORT**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territ., 13,849,000 fr.

**SOMME** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 604,456 arpens métriques. — 543,704 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 41 cantons. — 848 communes. — 15<sup>e</sup> division militaire. — **AMIENS**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial 29,064,000 francs.

**TARN** (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 573,386 arpens métriques. — 335,844 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 35 cantons. — 356 communes. — 9<sup>e</sup> division militaire. — **ALBI**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territorial, 15,562,000 francs.

**TARN-ET-GARONNE** (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 358,765 arpens métriques. — 242,250 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 32 cantons. — 210 communes. — 10<sup>e</sup> division militaire. — **MONTAUBAN**, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territ., 16,453,000 francs.

**VAR** (dép<sup>t</sup> du). Superficie, 729,628 arpens métriques. — 317,501 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 32 cantons. — 209 communes. — 8<sup>e</sup> division militaire. — **DRAGUIGNAN**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 22,000,100 francs.

**VAUCLUSE** (dép<sup>t</sup> de). Superficie, 330,984 arpens métriques. — 239,113 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 22 cantons. — 150 communes. — 8<sup>e</sup> division militaire. — **AVIGNON**, chef-lieu. — Sol, terres de montagnes. — Revenu territorial, 13,614,000 fr.

**VENDÉE** (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 675,458 arpens métriques. — 330,350 habitans. — 3 arrondissemens communaux. — 29 cantons. — 324 communes. — 12<sup>e</sup> division



militaire. — BOURBON-VENDÉE, chef-lieu. — Sol, terres grasses et riches. — Revenu territ., 15,607,000 fr.

VIENNE (dép<sup>t</sup> de la). Superficie, 691,012 arpens métriques. — 282,751 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 31 cantons. — 312 communes. — 12<sup>e</sup> division militaire. — POITIERS, chef-lieu. — Sol, terres à craie. — Revenu territorial, 12,082,000 francs,

VIENNE (dép<sup>t</sup> de la Haute). Superficie, 572,952 arpens métriques. — 285,130 habitans. — 4 arrondissemens communaux. — 27 cantons. — 223 communes. — 21<sup>e</sup> division militaire. — LIMOGES, chef-lieu. — Sol, terres sablonneuses. — Revenu territ., 8,189,000 fr.

VOSGES (dép<sup>t</sup> des). Superficie, 498,917 arpens métriques. — 397,987 habitans. — 5 arrondissemens communaux. — 30 cantons. — 549 communes. — 3<sup>e</sup> division militaire. — EPINAL, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses et de montagnes. — Revenu territorial, 14,335,000 fr.

YONNE (dép<sup>t</sup> de l'). Superficie 720,372 arpens métriques. — 352,487 habitans. — 6 arrondissemens communaux. — 37 cantons. — 479 communes. — 18<sup>e</sup> division militaire. — AUXERRE, chef-lieu. — Sol, terres pierreuses. — Revenu territorial, 17,520,000 francs.

Superficie générale de la France, 52,842,273 arpens métriques.

La France contenait, sous l'Empire, 42,738,000 habitans; sa superficie était de 75,957,301 hectares: d'après sa division actuelle, elle contient:

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Arrondissemens,       | 373    |
| Cantons,              | 2,729  |
| Communes,             | 39,388 |
| Divisions militaires, | 21     |
| Départemens,          | 86     |
| Cours royales,        | 27     |
| Préfectures,          | 86     |
| Sous-Préfectures,     | 368    |
| Diocèses,             | 80     |
| Archevêchés,          | 14     |
| Evêchés,              | 66     |
| Vicariats généraux,   | 174    |
| Canonieats,           | 654    |
| Cures,                | 2,915  |
| Succursales,          | 26,330 |



*TABLE des Chefs-lieux de Départemens, par ordre alphabétique, indiquant la population, la distance de Paris, le lever et le coucher du soleil aux plus longs jours de l'année, la longitude et la latitude.*

---

*Agen* ( Lot et Garonne ). Population, 12,651 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 45'$  sud, latitude,  $44^{\circ} 12'$  nord; à 185 lieues sud-sud-ouest de Paris. Lever, 4 heures 17 minutes; coucher, 7 heures 45 minutes.

*Ajaccio* ( Corse ). Population, 8,920 habitans. Longitude,  $6^{\circ} 25'$  est; latitude,  $41^{\circ} 55'$  nord, à 275 lieues de Paris.

*Alby* ( Tarn ). Population, 11,665 habitans. Longitude  $0^{\circ} 7'$  ouest; latitude,  $44^{\circ} 55'$  nord, à 169 lieues de Paris. Lever, 4 heures 18 minutes; coucher, 7 heures 42 minutes.

*Alençon* ( Orne ). Population, 14,019 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 16'$  ouest; latitude,  $48^{\circ} 25'$  nord, à 48 lieues de Paris. Lever, 3 heures 58 minutes; coucher, 8 heures 2 minutes.

*Amiens* ( Somme ). Population, 45,001 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 2' 3''$  ouest; latitude,  $49^{\circ} 53'$  nord. Lever, 3 heures 51 minutes; coucher, 8 heures 9 minutes, à 50 lieues de Paris.

*Angers* ( Maine et Loire ). Population, 32,743 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 53'$  ouest; latitude,  $47^{\circ} 28'$  nord, à 86 lieues de Paris. Lever, 4 heures 4 minutes; coucher, 7 heures 56 minutes.

*Angoulême* ( Charente ). Population, 15,186 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 11' 15''$  ouest; latitude,  $45^{\circ} 39' 3''$ , à 119 lieues de Paris. Lever, 4 heures 10 minutes; coucher, 7 heures 50 minutes.

*Arras* ( Pas de Calais ). Population, 23,419 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 26'$  est; latitude,  $50^{\circ} 19'$  nord, à 50 lieues de Paris. Lever, 3 heures 49 minutes; coucher, 8 heures 11 minutes.

*Auch* ( Gers ). Population, 9,801 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 45'$  ouest; latitude,  $43^{\circ} 38'$  nord, à 187 lieues de



**Paris.** Lever, 4 heures 19 minutes; coucher, 7 heures 41 minutes.

*Aurillac* (Cantal). Population, 9,766 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 7'$  ouest; latitude,  $44^{\circ} 55'$  nord, à 57 lieues de Paris. Lever, 4 heures 14 minutes; coucher, 7 heures 46 minutes.

*Auxerre* (Yonne). Population, 11,439 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 14'$  est; latitude,  $47^{\circ} 47'$  nord, à 57 lieues de Paris. Lever, 4 heures 2 minutes; coucher, 7 heures 58 minutes.

*Avignon* (Vaucluse). Population, 29,889 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 28'$  est; latitude,  $43^{\circ} 57'$  nord, à 157 lieues de Paris. Lever, 4 heures 18 minutes; coucher, 7 heures 42 minutes.

*Bar-sur-Ornain* ou *Bar-le-Duc* (Meuse). Population, 12,496 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 29'$  est; latitude,  $48^{\circ} 46'$ , à 66 lieues de Paris. Lever, 3 heures 57 minutes; coucher, 8 heures 3 minutes.

*Beauvais* (Oise). Population, 12,867 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 15'$  ouest; latitude,  $49^{\circ} 26'$  nord, à 20 lieues de Paris. Lever, 3 heures 54 minutes; coucher, 8 heures 6 minutes.

*Bezançon* (Doubs). Population, 29,167 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 40'$  est; latitude,  $47^{\circ} 13'$ , à 98 lieues de Paris. Lever, 4 heures 4 minutes; coucher, 7 heures 56 minutes.

*Blois* (Loir et Cher). Population, 13,138 habitans. Longitude,  $59^{\circ} 59'$  est; latitude  $47^{\circ} 35'$ , à 24 lieues de Paris. Lever, 4 heures 3 minutes; coucher, 7 heures 57 minutes.

*Bordeaux* (Gironde). Population, 99,062 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 55'$  ouest; latitude,  $44^{\circ} 50'$ , à 156 lieues de Paris. Lever, 4 heures 15 minutes; coucher, 7 heures 45 minutes.

*Bourbon-Vendée* (Vendée). Population, 3,904 hab., autrefois Roche-sur-Yon, et Napoléon-Ville, à 104 lieues de Paris.

*Bourg* (Ain,) Population, 8,996 habitans. Longitude  $2^{\circ} 53'$  est; latitude,  $46^{\circ} 12'$ , à 115 lieues de Paris. Lever, 4 heures 8 minutes; coucher, 7 heures 52 minutes.

*Bourges* (Cher). Population, 19,730 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 4'$  est; latitude,  $47^{\circ} 5'$ , à 59 lieues de Paris. Lever, 4 heures 5 minutes; coucher, 7 heures 55 min.

*Brioux* (Saint-) [Côtes du Nord]. Pop., 10,420 hab.



Longitude,  $5^{\circ} 4'$  ouest ; latitude,  $48^{\circ} 31'$ , à 103 lieues de Paris. Lever, 3 heures 59 minutes ; coucher, 8 heures 1 minute.

*Caen* (Calvados.) Population, 39,140 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 41'$  ouest ; latitude,  $49^{\circ} 11'$ , à 55 lieues de Paris. Lever, 3 h. 55 minutes ; coucher, 8 heures 5 minutes.

*Cahors* (Lot). Population, 12,050 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 52'$  ouest ; latitude,  $46^{\circ} 26'$ , à 143 lieues de Paris. Lever, 4 heures 16 minutes ; coucher, 7 heures 44 minutes.

*Carcassonne* (Aude). Population, 17,594 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 0' 45''$  est ; latitude,  $43^{\circ} 12'$ , à 196 lieues de Paris. Lever, 4 heures 20 minutes ; coucher 7 heures 40 minutes.

*Châlons* (Marne). Population, 12,413 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 1'$  est ; latitude,  $48^{\circ} 57'$ , à 41 lieues de Paris. Lever, 3 heures 56 minutes ; coucher, 8 heures 4 min.

*Chartres* (Eure-et-Loir). Population, 14,439 hab. Longitude,  $0^{\circ} 50'$  ouest ; latitude,  $48^{\circ} 26'$ , à 23 lieues de Paris. Lever, 3 heures 59 minutes ; coucher, 8 heures 1 minute.

*Châteauroux* (Indre). Population, 11,587 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 39'$  ouest ; latitude,  $46^{\circ} 48'$ , à 66 lieues de Paris. Lever, 4 heures 6 minutes ; coucher, 7 heures 54 minutes.

*Chaumont* (Haute-Marne). Population, 6,318 hab. Longitude,  $2^{\circ} 50'$  est ; latitude,  $48^{\circ} 8'$ , à 65 lieues de Paris. Lever, „ ; coucher, „.

*Clermont* (Puy-de-Dôme.) Population, 28,257 hab. Longitude,  $0^{\circ} 45'$  est ; latitude,  $45^{\circ} 46'$ , à 97 lieues de Paris. Lever, 4 heures 10 minutes ; coucher, 7 heures 50 minutes.

*Colmar* (Haut-Rhin). Population, 15,442 habitans. Longitude,  $7^{\circ} 22'$  est ; latitude  $48^{\circ} 4'$ , à 120 lieues de Paris. Lever, 4 heures 0 minutes ; coucher, 8 heures 0 minutes.

*Digne* (Basses-Alpes). Population, 3,952 habitans. Longitude,  $5^{\circ} 54'$  est ; latitude,  $44^{\circ} 5'$ , à 197 lieues de Paris. Lever, 4 heures 18 minutes ; coucher, 7 heures 42 minutes.

*Dijon* (Côte-d'Or). Population, 25,562 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 41'$  est ; latitude,  $47^{\circ} 19'$ , à 70 lieues de



Paris. Lever, 4 heures 4 minutes; coucher, 7 heures 56 minutes.

*Draguignan* (Var). Population, 9,804 habitans. Longitude,  $4^{\circ} 7'$  est; latitude,  $43^{\circ} 51'$ , à 228 lieues de Paris. Lever, 4 heures 20 minutes; coucher, 7 heures 40 minutes.

*Epinal* (Vosges). Population, 9,070 habitans. Longitude,  $4^{\circ} 14'$  est; latitude,  $48^{\circ} 22'$ , à 98 lieues de Paris. Lever, 4 heures 0 minutes; coucher, 8 heures 0 min.

*Evreux* (Eure). Population, 9,963 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 10'$  ouest; latitude,  $48^{\circ} 55'$ , à 27 lieues de Paris. Lever, 3 heures 56 minutes; coucher, 8 heures 4 minutes.

*Foix* (Arriège). Population, 4,857 habitans. Longitude  $0^{\circ} 43'$  ouest; latitude  $43^{\circ}$ , à 192 lieues de Paris. Lever, 4 heures 22 minutes; coucher, 7 heures 41 m.

*Gap* (Hautes-Alpes). Population, 7,215 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 44'$  est; latitude,  $44^{\circ} 33'$ , à 173 lieues de Paris. Lever, 4 heures 16 minutes; coucher, 7 heures 44 minutes.

*Grenoble* (Isère). Population, 24,888 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 23'$  est; latitude,  $45^{\circ} 11'$ , à 146 lieues de Paris. Lever, 4 heures 13 minutes; coucher, 7 heures 47 minutes.

*Guéret* (Creuse.) Population, 3,921 habitans. Longitude, 28 ouest; latitude,  $46^{\circ} 10'$ , à 79 lieues de Paris. Lever, 4 heures 13 minutes; coucher, 7 heures 51 m.

*Laon* (Aisne). Population, 8,400 habitans. Longitude,  $19^{\circ} 17'$  est; latitude,  $49^{\circ} 53'$ , à 32 lieues de Paris. Lever, 3 heures 53 minutes; coucher, 8 heures 7 min.

*Laval* (Mayenne). Population, 16,401 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 9'$  ouest; latitude,  $48^{\circ} 4'$ , à 71 lieues de Paris. Lever, 4 heures 1 minute; coucher, 7 heures 59 minutes.

*Lille* (Nord). Population, 69,073 habitans; Longitude,  $0^{\circ} 44'$  est; latitude  $5^{\circ} 60'$ , à 62 lieues de Paris. Lever, 3 heures 48 minutes; coucher, 8 heures 12 m.

*Limoges* (Hautes-Vienne). Population, 17,149 hab. Longitude,  $1^{\circ} 4'$  ouest; latitude  $45^{\circ} 49'$ , à 97 lieues de Paris. Lever, 4 heures 10 minutes; coucher, 7 heures 50 minutes.

*Ló* (Saint-) [Manche]. Population, 8,421 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 28'$  ouest; latitude,  $49^{\circ} 7'$ , à 74 lieues



de Paris. Lever, 3 heures 35 minutes; coucher, 8 heures 5 minutes.

*Lons-le-Saulnier* (Jura). Population, 7,918 habitans. Longitude,  $30^{\circ} 15'$  est; latitude,  $46^{\circ} 36'$ , à 105 lieues de Paris. Lever, 4 heures 7 minutes; coucher, 7 heures 58 minutes.

*Lyon* (Rhône). Population, 135,715 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 29'$  est; latitude,  $45^{\circ} 55'$ , à 119 lieues de Paris. Lever, 4 heures 10 minutes; coucher, 7 heures 50 m.

*Mâcon* (Saône et Loire). Population, 10,998 hab. Longitude,  $2^{\circ} 29'$  est; latitude,  $46^{\circ} 18'$ , à 102 lieues de Paris. Lever, 4 heures 8 minutes; coucher, 7 heures 52 minutes.

*Mans (le)* [Sarthe]. Population, 19,792 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 8'$  ouest; latitude,  $48^{\circ} 0'$ , à 54 lieues de Paris. Lever, 4 heures 1 minute; coucher, 7 heures 59 minutes.

*Marseille* (Bouches-du-Rhône). Population, 145,115 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 2'$  est; latitude,  $43^{\circ} 17'$ , à 208 lieues de Paris. Lever, 4 heures 20 minutes; coucher, 7 heures 40 minutes.

*Melun* (Seine et Marne). Population, 6,622 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 16'$  est; latitude,  $48^{\circ} 33'$ , à 12 lieues de Paris. Lever, 4 heures 2 minutes; coucher, 8 heures 2 minutes.

*Mende* (Lozère). Population, 5,822 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 9'$  est; latitude  $44^{\circ} 30'$ ; à 145 lieues de Paris. Lever, 4 heures 16 minutes; coucher, 7 heures 44 m.

*Metz* (Moselle). Population, 44,416 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 51'$  est; latitude,  $49^{\circ} 7'$ , à 79 lieues de Paris. Lever, 3 heures 55 minutes; coucher, 8 heures 5 m.

*Mézières* (Ardennes). Population, 3,759 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 26'$  est; latitude,  $49^{\circ} 47'$ , à 61 lieues de Paris. Lever, » coucher ».

*Montauban* (Tarn-et-Garonne). Population, 24,660 habitans. Longitude,  $0^{\circ} 59'$  ouest; latitude,  $44^{\circ}$ , à 179 lieues de Paris. Lever, 4 heures 18 minutes; coucher, 7 heures 42 minutes.

*Montbrison* (Loire). Population, 5,265 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 42'$  est; latitude,  $45^{\circ} 32'$ , à 124 lieues de Paris. Lever, 4 heures 11 minutes; coucher, 7 heures 49 minutes.

*Mont-de-Marsan* (Landes). Population, 3,774 hab. Longitude,  $3^{\circ} 4'$  ouest; latitude,  $43^{\circ}$ , à 180 lieues de



**Paris.** Lever, 4 heures 18 minutes ; coucher, 7 heures 40 minutes.

**Montpellier** (Hérault). Population, 35,825 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 32'$  est ; latitude,  $43^{\circ} 36'$ , à 193 lieues de Paris. Lever, 4 heures 19 minutes ; coucher, 7 heures 41 minutes.

**Moulins** (Allier). Population, 14,672 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 0'$  est ; latitude,  $46^{\circ} 36'$ , à 78 lieues de Paris. Lever, 4 heures 8 minutes ; coucher, 7 heures 53 min.

**Nancy** (Meurthe). Population, 29,785 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 50'$  est ; latitude,  $48^{\circ} 41'$ , à 86 lieues de Paris. Lever, 3 heures 58 minutes ; coucher, 8 heures 2 m.

**Nantes** (Loire Inférieure). Population, 77,982 hab. Longitude,  $3^{\circ} 52'$  ouest ; latitude  $47^{\circ} 13'$ , à 100 lieues de Paris. Lever, 4 heures 4 minutes ; coucher, 7 heures 56 minutes.

**Nevers** (Nièvre). Population, 15,085 hab. Longitude,  $4^{\circ} 49'$  est ; latitude,  $49^{\circ} 59'$ , à 61 lieues de Paris. Lever, 4 heures 5 minutes ; coucher, 7 heures 55 minutes.

**Niort** (Deux-Sèvres). Population, 16,175 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 49'$  ouest ; latitude,  $46^{\circ} 20'$ , à 107 lieues de Paris. Lever, 4 heures 7 minutes ; coucher, 7 heures 51 minutes.

**Nismes** (Gard). Population, 40,000 habitans. Longitude  $2^{\circ} 10'$  est ; latitude  $43^{\circ} 50'$ , à 180 lieues de Paris. Lever, 4 heures 19 minutes ; coucher, 7 heures 41 m.

**Orléans** (Loiret). Population, 40,161 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 25'$  ouest ; latitude,  $47^{\circ} 54'$  ; à 31 lieues de Paris. Lever, 4 heures 2 minutes ; coucher, 7 heures 58 minutes.

**Paris** (Seine). Population, 800,000 habitans. Longitude, à l'observatoire,  $20^{\circ} 30'$  de celui de l'île de Fer, et  $2^{\circ} 20' 15''$  de celui de Greenwich ; latitude,  $48^{\circ} 50' 14''$ . Lever, 3 heures 57 minutes ; coucher, 8 heures 2 minutes.

**Pau** (Basses-Pyrénées). Population, 11,275 habitans). Longitude,  $2^{\circ} 45'$  ouest ; latitude,  $43^{\circ} 17'$ , à 200 lieues de Paris. Lever, 4 heures 20 minutes ; coucher, 7 heures 40 minutes.

**Périgueux** (Dordogne). Population, 8,956 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 36'$  ouest ; latitude,  $45^{\circ} 11'$ , à 121 lieues de Paris. Lever, 4 heures 15 minutes ; coucher, 7 heures 47 minutes.

**Perpignan** (Pyrénées-Orientales). Pop. 17,114 hab.



Longitude, » 53' est ; latitude, 42° 42', à 228 lieues de Paris. Lever, 4 h. 22 minutes ; coucher, 7 heures 38 m.

*Poitiers* (Vienne). Population, 23,128 habitans. Longitude, 1° 59' ouest ; latitude, 46° 35', à 86 lieues de Paris. Lever, 4 heures 7 minutes ; coucher, 7 heures 55 minutes.

*Privas* (Ardèche). Population, 4,342 habitans. Longitude, 2° 16' est ; latitude, 44° 45', à 158 lieues de Paris. Lever, 4 heures 17 minutes ; coucher, 7 heures 47 minutes.

*Puy (le)* [Haute Loire]. Population, 14,930 habitans. Longitude, 1° 33' est ; latitude, 45° 25', à 130 lieues de Paris. Lever, 4 heures 14 minutes ; coucher, 7 heures 46 minutes.

*Quimper* (Finistère). Population, 9,860 habitans. Longitude, 6° 25' ouest ; latitude, 47° 58', à 159 lieues de Paris. Lever, 4 heures 1 minute ; coucher, 7 heures 59 minutes.

*Rennes* (Ille-et-Vilaine). Population, 29,680 hab. Longitude, 4° 1' ouest ; latitude, 45° 6', à 89 lieues de Paris. Lever, 4 heures 1 minute ; coucher, 7 heures 59 minutes.

*Rhodesz* (Aveyron). Population, 8,240 habitans. Longitude, 0° 14' ouest ; latitude, 44° 20', à 175 lieues de Paris. Lever, 4 heures 17 minutes ; coucher, 7 heures 43 minutes.

*Rochelle (la)* [Charente-Inférieure]. Populat., 14,632 habitans. Longitude, 3° 29' ouest ; latitude, 46° 9', à 127 de Paris. Lever, 4 heures 8 minutes ; coucher, 7 heures 52 minutes.

*Rouen* (Seine-Inférieure). Population, 88,086 habitans. Longitude, 1° 14' ouest ; latitude, 49° 26', à 55 lieues de Paris. Lever, 3 heures 54 minutes ; coucher, 8 heures 6 minutes.

*Strasbourg* (Bas-Rhin). Population, 49,712 habitans. Longitude, 5° 24' est ; latitude, 48° 34', à 119 l. de Paris. Lever, 3 heures 59 minutes ; coucher, 8 heures 1 m.

*Tarbes* (Hautes-Pyrénées). Population, 9,706 hab. Longitude, 2° 16' ouest ; latitude, 43° 13', à 209 lieues de Paris. Lever, 4 heures 21 minutes ; coucher, 7 heures 39 minutes.

*Toulouse* (Haute-Garonne). Population, 59,630 hab. Longitude, » 53' ouest ; latitude, 43° 35', à 172 lieues



de Paris. Lever, 4 heures 19 minutes ; coucher, 7 heures 41 minutes.

*Tours* ( Indre-et-Loire ). Population, 23,235 habitans. Longitude  $1^{\circ} 38'$  ouest ; latitude,  $47^{\circ} 23'$ , à 62 lieues de Paris. Lever, 4 heures 4 minutes ; coucher, 7 heures 56 minutes.

*Troyes*, ( Aube ). Population, 23,749 habitans. Longitude,  $1^{\circ} 44'$  est ; latitude,  $48^{\circ} 18'$ , à 41 lieues de Paris. Lever, 4 heures » minutes ; coucher, 8 heures » minutes.

*Tulle* ( Corrèze ). Population, 8,689, habitans. Longitude, »  $33'$ , latitude  $45^{\circ} 16'$ , à 120 lieues de Paris. Lever, 4 heures 13 minutes ; coucher, 7 heures 47 min.

*Valence* ( Drôme ). Population, 10,406 habitans. Longitude,  $2^{\circ} 33'$  est ; latitude,  $44^{\circ} 55'$  à 144 lieues de Paris. Lever, 4 heures 18 minutes ; coucher, 7 heures 42 minutes.

*Vannes* ( Morbihan ). Population, 10,395 habitans. Longitude,  $55^{\circ}$  ouest ; latitude,  $47^{\circ} 39'$ , à 108 lieues de Paris. Lever, 4 heures 2 minutes ; coucher, 7 heures 58 minutes.

*Versailles* ( Seine et-Oise ). Population, 28,477 hab. Longitude, » ouest ; »  $12'$  ; latitude,  $48^{\circ} 48'$ , à 5 lieues de Paris. Lever, 3 heures 57 minutes ; coucher, 8 heures 3 minutes.

*Vesoul* ( Haute-Saône ). Population, 6,272 habitans. Longitude,  $3^{\circ} 49'$  est ; latitude,  $47^{\circ} 37'$ , à 91 lieues de Paris. Lever, 4 heures 2 minutes ; coucher, 7 heures 54 minutes.



*Population des Chefs-lieux des Sous-Préfectures.*

|                                |        |                              |        |
|--------------------------------|--------|------------------------------|--------|
| Belley ( <i>Ain</i> ).         | 4,286  | Aix ( <i>Bouches-du-</i>     |        |
| Nantua.                        | 3,701  | <i>Rhône</i> ).              | 14,334 |
| Trévoux.                       | 2,556  | Arles.                       | 20,256 |
| Gex.                           | 2,834  | Bayeux ( <i>Calvados</i> ).  | 10,303 |
| Château - Thierry              |        | Falaise.                     | 9,581  |
| ( <i>Aisne</i> ).              | 4,697  | Lisieux.                     | 10,257 |
| Saint-Quentin.                 | 17,686 | Pont-l'Evêque,               | 2,118  |
| Soissons.                      | 4,149  | Vire.                        | 8,043  |
| Vervins.                       | 2,565  | Mauriac ( <i>Cantal</i> ).   | 3,530  |
| Gannat. ( <i>Allier</i> ).     | 5,246  | Murat.                       | 2,941  |
| Palisse.                       | 2,245  | Saint-Flour.                 | 6,464  |
| Montluçon.                     | 4,991  | Barbezieux ( <i>Cha-</i>     |        |
| Barcelonnette ( <i>Bas-</i>    |        | <i>rente</i> ).              | 2,756  |
| <i>ses-Alpes</i> ).            | 2,144  | Cognac.                      | 3,409  |
| Castellane.                    | 2,106  | Confolens.                   | 2,687  |
| Forcalquier.                   | 3,036  | Ruffec.                      | 3,004  |
| Sisteron.                      | 4,429  | Jonsac ( <i>Charente-</i>    |        |
| Briançon. ( <i>Hautes-</i>     |        | <i>Inférieure</i> ).         | 2,618  |
| <i>Alpes</i> .)                | 2,939  | Marennes.                    | 4,605  |
| Embrun.                        | 3,062  | Rochefort.                   | 14,040 |
| Argentière ( <i>Ardèche</i> ). | 2,919  | Saintes.                     | 10,437 |
| Tournon.                       | 3,971  | St-Jean-d'Angely.            | 6,031  |
| Rethel ( <i>Ardennes</i> ).    | 6,585  | Saint - Amand                |        |
| Rocroy.                        | 3,623  | ( <i>Cher</i> ).             | 6,950  |
| Sedan.                         | 13,661 | Sancerre.                    | 3,032  |
| Vouziers.                      | 2,003  | Brive ( <i>Corrèze</i> ).    | 8,031  |
| Pamiers ( <i>Arriège</i> ).    | 6,048  | Ussel.                       | 3,963  |
| Saint-Girons.                  | 4,381  | Bastia ( <i>Corse</i> ).     | 9,531  |
| Arcys - sur - Aube             |        | Calvi.                       | 1,382  |
| ( <i>Aube</i> ).               | 2,673  | Corté.                       | 3,282  |
| Bar-sur-Aube.                  | 3,890  | Sartène.                     | 2,715  |
| Bar-sur-Seine.                 | 2,269  | Beaune ( <i>Côte-d'Or</i> ). | 9,908  |
| Nogent-sur-Seine.              | 3,277  | Châtillon-sur-Seine.         | 4,175  |
| Castelnaudary.                 |        | Semur.                       | 4,088  |
| ( <i>Aude</i> ).               | 9,883  | Dinan ( <i>Côtes - du-</i>   |        |
| Limoux.                        | 6,518  | <i>Nord</i> ).               | 8,044  |
| Narbonne.                      | 10,246 | Guingamp.                    | 6,100  |
| Espalion ( <i>Aveyron</i> ).   | 3,545  | Lannion.                     | 5,371  |
| Milhaud.                       | 7,806  | Loudéac.                     | 6,736  |
| Saint-Afrique.                 | 6,336  | Aubusson ( <i>Creuse</i> ).  | 4,847  |
| Villefranche.                  | 9,540  | Bourganeuf.                  | 2,849  |



|                             |        |                            |        |
|-----------------------------|--------|----------------------------|--------|
| Boussac.                    | 879    | Montfort-sur-Meu.          | 1,715  |
| Bergerac ( <i>Dordo-</i>    |        | Redon.                     | 4,504  |
| <i>gne</i> ).               | 8,557  | Saint-Malo.                | 9,981  |
| Nontron.                    | 3,246  | Vitré.                     | 8,856  |
| Riberac.                    | 3,954  | Le Blanc ( <i>Indre</i> ). | 4,804  |
| Sarlat.                     | 6,056  | Issoudun.                  | 11,664 |
| Beaume ( <i>Doubs</i> ).    | 2,467  | La Châtre.                 | 4,343  |
| Pontarlier.                 | 4,707  | Chinon ( <i>Indre-et-</i>  |        |
| Montbéliard.                | 4,767  | <i>Loire</i> ).            | 6,859  |
| Die ( <i>Drôme</i> ).       | 3,555  | Loches.                    | 4,774  |
| Montélimart.                | 7,560  | Tour-du-Pin ( <i>la</i> )  |        |
| Nyons.                      | 3,397  | ( <i>Isère</i> ).          | 2,334  |
| Andelys ( <i>Eure</i> ).    | 5,168  | Saint-Marcellin.           | 2,775  |
| Bernay.                     | 6,605  | Vienne.                    | 14,079 |
| Louviers.                   | 9,885  | Dôle ( <i>Jura</i> ).      | 9,927  |
| Pont-Audemer.               | 5,305  | Poligny.                   | 6,005  |
| Châteaudun ( <i>Eure-</i>   |        | Saint-Claude.              | 5,222  |
| <i>et-Loire</i> )           | 6,461  | Dax ( <i>Landes</i> ).     | 4,716  |
| Dreux.                      | 6,249  | Saint-Sever.               | 5,494  |
| Nogent-le-Rotrou.           | 6,825  | Romorantin ( <i>Loir-</i>  |        |
| Brest ( <i>Finistère</i> ). | 29,860 | <i>et-Cher</i> ).          | 6,985  |
| Châteaulin.                 | 2,783  | Vendôme.                   | 6,771  |
| Morlaix.                    | 9,596  | Roanne ( <i>Loire</i> ).   | 9,260  |
| Quimperlé.                  | 5,275  | Saint-Etienne.             | 33,064 |
| Alais ( <i>Gard</i> ).      | 12,077 | Brioude ( <i>Haute-</i>    |        |
| Uzès.                       | 6,162  | <i>Loire</i> ).            | 5,099  |
| Vigan.                      | 4,909  | Issengeaux.                | 7,166  |
| Muret ( <i>Haute-Ga-</i>    |        | Ancenis ( <i>Loire-In-</i> |        |
| <i>ronne</i> ).             | 3,787  | <i>ferieure</i> ).         | 3,749  |
| Saint-Gaudens.              | 6,170  | Château-Briant.            | 3,709  |
| Villefranche.               | 2,652  | Painbœuf.                  | 3,648  |
| Condom ( <i>Gers</i> ).     | 7,144  | Savenay.                   | 1,800  |
| Lectoure.                   | 6,495  | Gien ( <i>Loiret</i> ).    | 5,177  |
| Lombez.                     | 1,541  | Montargis.                 | 6,781  |
| Mirande.                    | 2,532  | Pithiviers.                | 3,957  |
| Bazas ( <i>Gironde</i> ).   | 4,219  | Figeac ( <i>Lot</i> ).     | 6,390  |
| Blaye.                      | 3,855  | Gourdon.                   | 5,153  |
| Réole ( <i>la</i> )         | 3,787  | Marmande ( <i>Lot-et-</i>  |        |
| Lespare.                    | 1,252  | <i>Garonne</i> ).          | 7,345  |
| Libourne.                   | 9,838  | Nérac.                     | 6,327  |
| Béziers ( <i>Hérault</i> ). | 16,769 | Villeneuve-d'Agen.         | 10,652 |
| Lodève.                     | 9,919  | Florac ( <i>Lozère</i> ).  | 2,194  |
| Saint-Pons.                 | 6,267  | Marvejols.                 | 3,885  |
| Fougères ( <i>Ile-et-</i>   |        | Baugé ( <i>Maine-et-</i>   |        |
| <i>Vilaine</i> ).           | 7,667  | <i>Loire</i> ).            | 3,553  |



|                              |        |                                |        |
|------------------------------|--------|--------------------------------|--------|
| Beaupréau.                   | 3,207  | Argentan ( <i>Orne</i> ).      | 6,147  |
| Saumur.                      | 10,652 | Domfront.                      | 1,873  |
| Segré.                       | 1,347  | Mortagne.                      | 5,158  |
| Avranches ( <i>Manche</i> ). | 7,269  | Béthune ( <i>Pas - de-</i>     |        |
| Cherbourg.                   | 18,443 | <i>Calais</i> ).               | 6,889  |
| Coutances.                   | 8,957  | Boulogne.                      | 20,856 |
| Mortain.                     | 2,511  | Montreuil.                     | 4,083  |
| Valogne.                     | 6,940  | Saint-Omer.                    | 19,344 |
| Epernay ( <i>Marne</i> ).    | 5,318  | Saint-Pol.                     | 3,304  |
| Reims.                       | 35,972 | Ambert ( <i>Puy - de-</i>      |        |
| Sainte-Ménéhould.            | 3,906  | <i>Dôme</i> ).                 | 7,650  |
| Vitry-le Français.           | 6,978  | Issoire.                       | 5,990  |
| Langres ( <i>Haute-</i>      |        | Riom.                          | 12,579 |
| <i>Marne</i> ).              | 7,460  | Thiers.                        | 9,836  |
| Vassy.                       | 2,583  | Bayonne ( <i>Basses-</i>       |        |
| Château - Gonthier           |        | <i>Pyrénées</i> ).             | 14,773 |
| ( <i>Mayenne</i> ).          | 6,143  | Mauléon.                       | 1,145  |
| Mayenne.                     | 9,797  | Oléron.                        | 6,458  |
| Château - Salins             |        | Orthès.                        | 7,121  |
| ( <i>Meurthe</i> ).          | 2,708  | Argelès ( <i>Hautes-</i>       |        |
| Lunéville.                   | 12,341 | <i>Pyrénées</i> ).             | 1,357  |
| Sarbourg.                    | 2,164  | Bagnères.                      | 7,586  |
| Toul.                        | 7,304  | Ceret ( <i>Pyrénées-</i>       |        |
| Commercy ( <i>Meuse</i> ).   | 3,622  | <i>Orientales</i> ).           | 3,251  |
| Montmédy.                    | 2,195  | Prades.                        | 2,836  |
| Verdun.                      | 9,978  | Saverne ( <i>Bas-Rhin</i> ).   | 5,106  |
| Pontivy ( <i>Morbihan</i> ). | 5,956  | Schelestadt.                   | 9,646  |
| Lorient.                     | 18,322 | Wissembourg.                   | 6,097  |
| Ploermel.                    | 4,851  | Altkirch ( <i>Haut-</i>        |        |
| Briey ( <i>Moselle</i> ).    | 1,755  | <i>Rhin</i> ).                 | 8,219  |
| Sarguemines.                 | 4,189  | Béfort.                        | 5,753  |
| Thionville.                  | 5,645  | Villefranche ( <i>Rhône</i> ). | 6,460  |
| Château - Chinon             |        | Gray ( <i>Haute-Saône</i> ).   | 5,940  |
| ( <i>Nièvre</i> ).           | 3,865  | Lure.                          | 2,843  |
| Clamecy.                     | 5,539  | Autun ( <i>Saône - et-</i>     |        |
| Cosne.                       | 5,987  | <i>Loire</i> ).                | 2,991  |
| Avesnes ( <i>Nord</i> ).     | 3,166  | Châlons.                       | 12,220 |
| Cambrai.                     | 17,646 | Charolles.                     | 2,984  |
| Douai.                       | 18,793 | Louans.                        | 3,411  |
| Dunkerque.                   | 24,937 | La Flèche ( <i>Sarthe</i> ).   | 6,421  |
| Hazebruck.                   | 7,522  | Mamers.                        | 5,822  |
| Clermont ( <i>Oise</i> ).    | 2,715  | Saint-Calais.                  | 3,638  |
| Compiègne.                   | 8,879  | Saint-Denis ( <i>Seine</i> ).  | 9,686  |
| Senlis.                      | 5,066  | Seeaux.                        | 1,439  |



|                                           |        |                                 |        |
|-------------------------------------------|--------|---------------------------------|--------|
| Coulommiers ( <i>Seine-et-Marne</i> ).    | 8,335  | Moissac.                        | 10,165 |
| Fontainebleau.                            | 8,122  | Brignoles ( <i>Var</i> ).       | 5,940  |
| Meaux.                                    | 8,537  | Grasse.                         | 12,716 |
| Provins.                                  | 5,665  | Toulon.                         | 28,419 |
| Corbeil ( <i>Seine-et-Oise</i> )          | 3,708  | Apt ( <i>Vaucluse</i> ).        | 5,707  |
| Etampes.                                  | 8,109  | Carpentras.                     | 9,817  |
| Mantes-sur-Seine.                         | 4,148  | Orange.                         | 9,123  |
| Pontoise.                                 | 5,458  | Fontenay ( <i>Vendée</i> ).     | 7,502  |
| Rambouillet.                              | 3,147  | Olonne (les sables d')          | 4,906  |
| Dieppe ( <i>Seine-Inf.<sup>re</sup></i> ) | 16,016 | Châtellerault                   |        |
| Hâvre (le)                                | 23,816 | ( <i>Vienne</i> ).              | 9,437  |
| Neuschâtel.                               | 3,430  | Civrai.                         | 2,203  |
| Yvetot.                                   | 9,021  | Loudun.                         | 5,078  |
| Bressuire ( <i>Deux-Sèvres</i> ).         | 1,947  | Montmorillon.                   | 3,608  |
| Melle.                                    | 2,512  | Bellac ( <i>Haute-Vienne</i> ). | 3,607  |
| Parthenay.                                | 4,024  | Rochechouard.                   | 3,996  |
| Abbeville ( <i>Somme</i> ).               | 19,162 | Saint-Yrieix.                   | 6,542  |
| Doullens.                                 | 3,703  | Mirecourt ( <i>Vosges</i> ).    | 5,574  |
| Mont-Didier.                              | 3,769  | Neufchâteau.                    | 3,524  |
| Péronne.                                  | 3,802  | Remiremont.                     | 4,686  |
| Castres ( <i>Tarn</i> ).                  | 16,418 | Saint-Diez.                     | 7,707  |
| Gaillac.                                  | 7,725  | Avalon ( <i>Yonne</i> ).        | 5,569  |
| Lavaur.                                   | 7,179  | Joigny.                         | 5,537  |
| Castel - Sarrasin.                        |        | Sens.                           | 9,279  |
| ( <i>Tarn-et-Garonne</i> ).               | 7,092  | Tonnerre.                       | 4,242  |

### *Emploi de la superficie de la France.*

|                         |                      |
|-------------------------|----------------------|
| Terres labourables..... | 22,818,000 hectares. |
| Bois taillis.....       | 6,612,000            |
| Bois de futaie.....     | 460,000              |
| Pâturages.....          | 3,525,000            |
| Prés.....               | 3,488,000            |
| Vignes.....             | 1,977,000            |
| Châtaigneraies.....     | 406,000              |
| Vergers.....            | 359,000              |
| Jardins potagers.....   | 328,000              |
| Etangs.....             | 213,000              |
| Marais.....             | 186,000              |
| <i>A reporter.....</i>  | <i>40,372,000</i>    |



|                                           |            |           |
|-------------------------------------------|------------|-----------|
| <i>Report</i> .....                       | 40,372,000 | hectares. |
| Houblonnières, chenevières.               | 60,000     |           |
| Oseraies, aulnaies, saussaies.            | 53,000     |           |
| Olivètes.....                             | 43,000     |           |
| Carrières et mines.....                   | 28,000     |           |
| Jardins, bosquets, parcs d'agrément.....  | 16,000     |           |
| Pépinières.....                           | 25,000     |           |
| Canaux de navigation et d'irrigation..... | 9,000      |           |
| Tourbières.....                           | 7,000      |           |
| Cultures particulières.....               | 780,000    |           |
| Terres vagues, landes et bruyères.....    | 3,841,000  |           |
| En propriétés bâties et imposées.....     | 213,000    |           |
|                                           | <hr/>      |           |
|                                           | 45,445,000 |           |

Ce total renferme les terres et autres objets qui produisent plus ou moins; celles qui ne produisent rien, comme: chemins, routes, places, rues, rivières, montagnes, rochers, etc.; on les estime à 6,555,000 hectares, La portion du sol couverte par les eaux est évaluée à 465,000 hectares.

La France, en 1815, contenait de vignes 1,754,100 hectares, qui produisaient en vin 31,000,000 d'hectolitres; mais de nombreuses plantations ont été faites depuis cette époque, et nous possédons maintenant plus de 1,900,000 hectares de vignes dont le produit est évalué à 34,000,000 d'hectolitres.

### *Notice statistique et historique sur Paris.*

CETTE immense cité s'étend sur les deux bords de la Seine; dans une position agréable et salubre; ses environs sont délicieux; les riches habitans de cette capitale y vont passer la belle saison dans des maisons de plaisance; le luxe de la ville, joint aux beautés de la nature, en fait des séjours enchantés.

L'origine de Paris se perd dans la nuit des temps: 50 ans avant Jésus-Christ, César trouva une misérable bour-



gade habitée par les Gaulois, dans l'île nommée actuellement *la Cité* : les Romains s'en emparèrent après une vive résistance de ses habitans, et la conservèrent pendant 500 ans. Elle devint le siège d'un préfet des Gaules; Julien y prit ses quartiers d'hiver en 360. Les Romains la fortifièrent, y élevèrent un aqueduc, un palais, des temples, des arènes et un édifice pour les bains communs, connu sous le nom de *thermes*. Dans le 5<sup>e</sup> siècle, les Francs s'en emparèrent et en firent la capitale du royaume en 518; Charlemagne, qui n'y résida jamais, l'embellit néanmoins; Philippe-Auguste la fit entourer d'un mur de 8 pieds d'épaisseur, flanqué de 500 tours et bordé par un fossé profond; il en fit aussi paver les rues : sa superficie n'était alors que de 739 arpens; Saint-Louis donna à cette ville de sages réglemens, fonda divers établissemens utiles et créa une milice bourgeoise chargée de la police. François I<sup>er</sup> introduisit dans la construction des édifices le bon goût qu'il avait puisé en Italie. Henri IV donna aussi ses soins à son embellissement; sous Richelieu, elle s'accrut considérablement et s'enrichit de nombreux établissemens de luxe et d'utilité publique; Louis XIV et ses successeurs s'occupèrent aussi de son embellissement. Après la révolution, et sous l'empire, on s'occupa continuellement à l'embellir par des travaux considérables et d'une grande utilité publique. Elle fut saccagée par les Normands en 845, 856 et 872; elle fut souvent le théâtre de sanglantes réactions politiques; elle donna naissance à un grand nombre d'hommes célèbres : elle fut la patrie de Molière, Catinat, le prince Eugène de Savoie, le peintre Lebrun, le géographe d'Anville, d'Alembert, Rollin, Sedaine, Voltaire, Beaumarchais, J.-B. Rousseau, Lavoisier, Helvétius, etc.

La Seine, qui traverse Paris de l'est à l'ouest, l'espace de 2 lieues, y forme 3 îles, qui sont; celle Louviers, qui sert de chantiers aux marchands de bois; celle Saint-Louis, qui a été bâtie et revêtue de quais sous Louis XIII; et celle de la Cité, où s'élevait l'ancienne Lutèce. On la divisait autrefois en trois parties : la ville au nord, la Cité au centre, et le quartier de l'Université au midi; elle est divisée aujourd'hui en 12 arrondissemens ou 12 mairies soumis à un même régime municipal et financier. On jugera de ses divers accroissemens par le tableau suivant :



|                                                                                                    |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| L'an 46, avant J.-C., sous Jules-César, la 1 <sup>re</sup> clôture renfermait,                     | 44 arp. (v) |
| La 2 <sup>e</sup> clôture, sous l'empereur Julien, en 358 de J.-C., renfermait,                    | 113         |
| Sous Philippe-Auguste, en 1190, la 3 <sup>e</sup> clôture,                                         | 739         |
| En 1365, sous Charles V, la 4 <sup>e</sup> clôture,                                                | 1,284       |
| En 1553, sous Henri II, la 5 <sup>e</sup> clôture,                                                 | 1,414       |
| En 1633, sous Louis XIII, la 6 <sup>e</sup> clôture,                                               | 1,660       |
| En 1671, sous Louis XIV, la 7 <sup>e</sup> clôture,                                                | 3,228       |
| En 1717, sous Louis XV, la 8 <sup>e</sup> clôture, commencée en 1715 et finie en 1717, renfermait, | 3,858       |
| En 1785 et 1788, sous Louis XVI, la 9 <sup>e</sup> clôture,                                        | 9,910       |
| En 1803, la 10 <sup>e</sup> clôture projetée devait contenir,                                      | 10,719      |

De 1821 à 1824, Paris s'est accru d'une masse de construction équivalant à sept fois un tiers l'île Saint-Louis. Les sommes employées ont dû être d'au moins 160,000,000.

On y compte 58 barrières où l'on perçoit les droits d'entrée ; 16 ponts réunissent les deux rives de la Seine ; les principaux sont : le Pont-Neuf, passant sur la pointe de la Cité ; il fut commencé en 1578, et achevé en 1604 ; sa longueur est de 1,020 pieds sur 78 de large ; il était décoré par la statue équestre d'Henri IV, élevée en 1614 sur le terre-plein de ce pont ; elle fut détruite en 1792, rétablie par une souscription des Parisiens, et inaugurée le 24 août 1818 ; sa hauteur est de 14 pieds, et son poids est de 30,000 livres : elle a coûté 557,860 francs.

Le pont Louis XVI ; il fut commencé en 1787, et achevé en 1790 ; il a 600 pieds de long sur 48 de large ; il repose sur 5 arches qui diminuent progressivement de largeur ; celle du milieu a 96 pieds d'ouverture ; les

(1) L'arpent de Paris est de 100 perches, la perche 18 pieds carrés ; il équivaut à 0,342 d'hectare.



pires s'élèvent en lignes droites et n'ont que 9 pieds d'épaisseur : le parapet est garni de socles carrés destinés à recevoir les statues de Bayard, Duguay-Trouin, Turenne, Tourville, Suger, Duguesclin, Condé, le cardinal de Richelieu, Sully, Colbert, Duquesne et Suffren.

Le pont royal ; Louis XIV le fit bâtir en 1684 ; il a 432 pieds de long sur 46 de large ; il repose sur 5 arches.

Le pont des invalides ou d'Jéna ; il fut commencé en 1806 et terminé en 1813. Un vainqueur d'un moment prétendait ensevelir dans l'oubli le nom glorieux qu'il porte, en ordonnant de le faire sauter. Sa longueur est de 467 pieds sur 46 de large ; il est supporté par 5 arches ; sa construction a coûté 9 millions de francs.

Le pont des arts, commencé en 1803 et terminé en 1806 ; il fut construit par une compagnie d'actionnaires et ne coûta que 900,000 francs : ses piles et ses culées sont en pierres, et ses arches en fer ; il n'est ouvert qu'aux gens de pied.

Le pont du jardin des plantes ou d'Austerlitz ; il fut commencé en 1800 et terminé en 1806, par une compagnie d'actionnaires ; sa longueur est de 401 pieds sur 37 de large ; il repose sur 5 arches de 77 pieds d'ouverture, en fer fondu ; ses piles et culées sont en pierre ; il est ouvert aux piétons comme aux voitures et charrettes chargées ; ce superbe monument coûta 3 millions.

Le pont projeté en face des Invalides devait être en chaînes ; l'exécution n'ayant pas réussi, le projet paraît ajourné.

Un pont jeté sur la rivière en face l'allée des Veuves réunit le Gros-Caillou aux Champs-Élisées. Le pont d'Arcole, en face l'Hôtel-de-Ville, outre sa belle exécution, tire sa célébrité et son nom des journées de juillet. Le pont Louis-Philippe, inauguré le 28 juillet 1834, est placé en face une rue nouvellement percée et réunit la vieille rue du Temple à la pointe de Notre-Dame. En dehors Paris, outre la barrière de la Garre, un pont d'une belle exécution joint les boulevards extérieurs coupés en cet endroit par la rivière.

### *On compte dans Paris :*

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| Hôtels avec cour, jardin et dépendances. | 550    |
| Hôpitaux.....                            | 11     |
| Hospices.....                            | 6      |
| Maisons,.....                            | 26,801 |



|                                             |                 |
|---------------------------------------------|-----------------|
| Portes et fenêtres (1821) . . . . .         | 920,238         |
| <i>Idem, idem</i> (1824) . . . . .          | 985,177         |
| Palais . . . . .                            | 8               |
| Halles . . . . .                            | 11              |
| Marchés . . . . .                           | 22              |
| Monumens publics . . . . .                  | 52              |
| Parmi lesquels on compte : Basiliques . . . | 2               |
| Eglises paroissiales . . . . .              | 12              |
| Succursales . . . . .                       | 25              |
| Rues . . . . .                              | 1,109           |
| Impasses . . . . .                          | 120             |
| Enclos . . . . .                            | 13              |
| Cours . . . . .                             | 40              |
| Ruelles . . . . .                           | 27              |
| Passages . . . . .                          | 128             |
| Places . . . . .                            | 75              |
| Boulevards au midi . . . . .                | 9               |
| Boulevards au nord . . . . .                | 13              |
| Aqueducs . . . . .                          | 4               |
| Quais . . . . .                             | 35              |
| Fontaines . . . . .                         | 82              |
| Machines hydrauliques . . . . .             | 3               |
| La superficie de Paris est de mètr. carrés  | 34,396,800 (1). |
| Faisant en hectares . . . . .               | 343,958         |
| Sa circonférence est de lieues . . . . .    | 6 1/2           |
| Faisant en mètres . . . . .                 | 23,753.56       |
| <i>Id.</i> en toises . . . . .              | 12,186          |
| Son diamètre du midi au nord est            |                 |
| de lieue . . . . .                          | 1 1/4           |
| Et de l'est à l'ouest . . . . .             | 1 3/4           |
| Sa population, en 1817, était de . . . . .  | 713,966 (2).    |

(1) Paris renfermait encore, en 1818, 175 hectares de terres labourables, et les Parisiens ne sauraient pas comment le blé vient !!!

Le département de la Seine a produit,

en 1822, froment, 71,790,000 hect.

en 1823, *id.* 83,756,040 *id.*

en 1824, *id.* 71,777,060 *id.*

Parmi les légumes qui se cultivent dans le département de la Seine, le plus généralement utile est sans contredit la pomme de terre; sa récolte a produit,

en 1822. . . . . 360,475,004 hect.

en 1823. . . . . 341,538,012 *id.*

en 1824. . . . . 355,191,020 *id.*

(2) En 1313, la population de Paris était de 130,000 individus; en 1474, de 150,000; en 1590, de 220,000; en 1688, de 438,000, et en 1789, de 600,000.



|                                                 |        |
|-------------------------------------------------|--------|
| Sur cette population, il y a de<br>forains..... | 25,000 |
| Habitans domiciliés.....                        | 68,000 |

On commença à paver les rues sous Philippe-Auguste en 1185. Sous Louis XIII, à peine si la moitié de cette ville jouissait de cet avantage. Aujourd'hui on emploie annuellement pour l'entretien du pavage 1,200,000 pavés. On compte 3,465,634 mètres de voie publique à entretenir ; les trottoirs occupent en superficie 46,565 mètres, et 4,903 mètres de boulevards sont dallés.

Le lieutenant de police La Reynie établit des lanternes garnies de chandelles pour l'éclairage de la ville. En 1766 on y substitua des reverbères ; leur nombre fut d'abord de 3,500 donnant 7,000 becs de lumière.

On emploie aujourd'hui pour l'éclairage public 4,553 réverbères, qui font 10,672 becs, consommant annuellement 275,667 kilogrammes d'huile. Outre cela, les établissemens publics sont éclairés par 482 réverbères qui font 668 becs, consommant 14,379 kilogrammes d'huile. Ce qui fait un tout de

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| Reverbères,                     | 5,305           |
| Becs,                           | 11,540          |
| L'huile consommée annuellement, | 580,000 livres. |

*On consomme annuellement dans Paris.*

|                                              |                     |
|----------------------------------------------|---------------------|
| Pain (1)                                     | 257,142,500 livres. |
| Par jour, sacs de farine du poids<br>de 525, | 1,500               |
| Vins,                                        | 1,010,372 hectol.   |
| Eaux-de-vie,                                 | 34,195              |
| Cidre et poiré,                              | 9,730               |
| Bière,                                       | 185,395             |
| Vinaigre,                                    | 20,756              |
| Bœufs,                                       | 82,816 têtes.       |
| Vaches,                                      | 12,798              |
| Veaux,                                       | 79,548              |
| Moutons,                                     | 425,135             |
| Porcs ou sangliers,                          | 92,547              |
| Viande à la main,                            | 2,791,375 kilog.    |
| Abats et issues,                             | 791,651             |

(1) Outre l'approvisionnement des boulangers, qui est de 11,200 sacs de farine, la boulangerie est chargée de la conservation de 25,000 sacs de farine au grenier d'abondance.



|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Dindons ,                          | 549,000 têtes.    |
| Chapons et poulardes ,             | 250,000           |
| Oies ,                             | 330,000           |
| Canards ,                          | 175,000           |
| Poulets ,                          | 1,500,000         |
| Pigeons ,                          | 950,000           |
| Perdrix ,                          | 151,000           |
| Lapins ,                           | 177,000           |
| Lièvres ,                          | 29,000            |
| Alouettes ,                        | 600,000           |
| Poissons de mer, pour la valeur de | 3,163,520 francs. |
| Huîtres, pour                      | 1,069,215         |
| Poisson d'eau douce, pour          | 627,901           |
| Fromages secs, pour                | 1,267,564         |
| Beurre, pour                       | 9,319,372         |
| Œufs, pour                         | 4,563,509         |
| Foin ,                             | 9,563,488 bottes. |
| Paille ,                           | 15,591,111        |
| Avoine ,                           | 1,205,242 hectol. |
| Café ,                             | 3,511,307 kilog.  |
| Sucre ,                            | 11,342,543        |
| Thé ,                              | 82,719            |

En 1820 , le revenu de la ville  
est monté à la somme de 40,054,957 francs.

Et la dépense a été de 40,049,688

On a calculé que les 425,135 moutons que consomme Paris, peuvent fournir plus de 12,000,000 de côtelettes, et qu'il n'en revient que 15 à 16 par an à chaque personne. Combien de gens, d'après ce calcul, mangent à leur déjeuner la part d'une trentaine de personnes (1) !

(1) D'après ce tableau, on a calculé que la consommation annuelle d'un individu était de :

|                                                              |         |        |
|--------------------------------------------------------------|---------|--------|
| Pain . . . . .                                               | kilo.   | 169,99 |
| Pommes de terre [ 45 litres ] . . . . .                      |         | 33,77  |
| Viande, non compris le gibier, volaille ou poisson . . . . . |         | 58,33  |
| Beurre . . . . .                                             |         | 4,37   |
| Œufs . . . . .                                               |         | 5,62   |
| Vin . . . . .                                                | litres. | 100,50 |
| Eau-de-vie . . . . .                                         | id.     | 6,86   |
| Café . . . . .                                               | kilo.   | 5      |
| Sucre . . . . .                                              |         | 14     |
| Thé . . . . .                                                | onces.  | 4      |



|                                                                           |                                        |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| La contribution foncière du département de la Seine pour 1828 est de..... | 8,994,690 <sup>f</sup> 43 <sup>c</sup> |
| Personnelle et mobilière.....                                             | 5,472,394 »                            |
| Portes et fenêtres.....                                                   | 1,471,885 »                            |
| <hr/>                                                                     |                                        |
| TOTAL.....                                                                | 15,938,969 43                          |

Nos ancêtres ne connaissaient pas les voitures commodes dont nous nous servons aujourd'hui pour voyager dans Paris. Les rois de la première race se faisaient traîner dans des chariots attelés de quatre bœufs. Isabeau de Bavière en 1389 introduisit la première litière. Les hommes et les dames chevauchaient en croupe. De graves conseillers au parlement traversaient Paris sur une mule quelquefois pour deux cavaliers. Les coches étaient de lourds chariots. Ce ne fut qu'après la ligue, sous le règne de Henri IV, que l'on connut les carrosses, encore n'étaient-ils pas communs, puisque nous savons que Henri IV un jour s'excusait auprès de Sully de ne pouvoir l'aller voir, parce que sa femme était sortie avec son carosse. Aujourd'hui de nombreux *omnibus* sillonnent Paris en tous sens, moyennant 30 centimes.

### *On compte à Paris :*

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| Fiacres,                        | 1,171  |
| Dont, pour l'intérieur,         | 764    |
| pour l'extérieur,               | 406    |
| Messageries à destination fixe, | 106    |
| Carrosses de remise,            | 489    |
| Cabriolets de remise,           | 388    |
| Cabriolets particuliers,        | 4,804  |
| Charettes ou haquets,           | 9,080  |
| Voitures à tonneau à un cheval, | 495    |
| Traînées à bras,                | 843    |
| Voitures particulières,         | »      |
| Chevaux,                        | 16,000 |

Les voitures publiques sous la dénomination de *diligences*, non compris celles dites *petites voitures*, qui partent à volonté et ne dépassent pas les limites du département de Seine-et-Oise, ont, durant l'année 1824, fait sortir de Paris 1,522,697 personnes, et les coches d'eau de la haute Seine en ont emmené 50,000; à quoi il faut ajouter ce qu'ont pu en contenir 10,000 voitures



parties en poste, et le nombre plus grand encore des pauvres diables qui se seront mis en route à pied. Quel merveilleux mouvement de gens venant et s'en retournant chaque année des provinces à Paris et de Paris dans les provinces !

La distribution des eaux dans Paris est un des principaux objets de la sollicitude de l'administration ; un canal, des aqueducs et des machines hydrauliques alimentent 82 fontaines ; les porteurs d'eau la distribuent ainsi dans les maisons :

|                                                   |        |                   |
|---------------------------------------------------|--------|-------------------|
| Les voitures à un cheval en distribuent par jour, | 50,000 | voies de 2 seaux. |
| Les tonneaux à bras,                              | 38,000 |                   |
| 1,200 porteurs à bretelles,                       | 24,000 |                   |
| L'établissement des eaux clarifiées,              | 25,000 |                   |
| Versées par des canaux dans diverses maisons,     | 45,000 |                   |

---

Total de voies par jour... 182,000

Pour prémunir nos lecteurs contre la folle passion de mettre à la loterie et leur faire voir combien sont peu fondées les espérances de ceux qui se livrent à cette passion, nous allons mettre sous leurs yeux les résultats suivans :

On compte, dans Paris et dans la banlieue, 163 bureaux de loterie, 151 dans Paris et 12 dans la banlieue, environ le quart de tous ceux qu'il y a en France.

Le produit total des mises dans toute la France pour l'année 1825 s'est élevé à 57,256,802 francs.

Les mises du département de la Seine sont de..... 34,867,470 francs.

Les autres départemens n'en ont donc produit que..... 22,389,332

La somme des mises faites en 1826..... 29,279,360

Cette somme a valu aux buralistes de Paris une remise de 1,756,761 francs.

Les bureaux qui ont donné à Paris les plus fortes remises en 1825 sont : Bureaux n° 86, 58,725 fr. ; n° 139, 61,505 fr. ; n° 53, 71,782 ; n° 151, 71,622 fr. ; rue Montmartre, 142,077 francs ; en 1826, bureaux n° 27, 37,738 fr. ; n° 83, 49,383 fr. ; n° 109, 112,742 francs ;



n° 126, 58,838 fr.; n° 139, 57,358 fr. Quels sont les actionnaires qui ont obtenu de pareils bénéfices ?

Le peuple, cependant, commence à voir plus clair sur ses propres intérêts; le nombre des infortunés livrés à ce jeu diminue tous les jours; car le produit de la loterie, qui était, en 1820, de 21 millions, n'était plus que de 15 millions et demi en 1825, et de 12 millions en 1826.

Dans une ville aussi peuplée, la friponnerie, la mauvaise conduite et autres sujets donnent lieu à un grand nombre d'arrestations; en voici un relevé :

| Déposés à la préfecture. |        | Incarcérés. |
|--------------------------|--------|-------------|
| En 1813,                 | 10,737 | 2,531       |
| 1814,                    | 12,659 | 3,214       |
| 1815,                    | 14,414 | 3,666       |
| 1816,                    | 17,649 | 4,066       |
| 1817,                    | 18,132 | 4,216       |
| 1818,                    | 14,549 | 3,600       |

On estime qu'environ 10,010 personnes fréquentent les grands spectacles. Le budget de l'année 1823 alloue pour subvention aux théâtres royaux, et à l'école de chant et de déclamation, la somme de 1,660,000 francs. Il y a 5 théâtres royaux et 8 théâtres particuliers.

Il n'existait en 1820 que 11 théâtres, contenant 17,000 places; la recette de ces 11 théâtres a été,

|             |                   |
|-------------|-------------------|
| en 1817, en | 4,826,000 francs. |
| 1818,       | 4,956,000         |
| 1819,       | 5,471,000         |
| 1820,       | 5,304,000         |

Ce qui donne un total de 20,557,000 fr., sur lequel on prélève un impôt de 10 p. 0/0 pour les hôpitaux et les hospices.

L'observateur pourra remarquer dans le tableau suivant la disproportion entre les recettes des petits et des grands théâtres; quelques-uns de ces derniers pourraient cependant contenir le triple de monde.

Académie royale de musique,

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| en 1821,                 | 23,092 fr. 96 c. |
| Théâtre-Français,        | 40,022 95        |
| Opéra-Comique,           | 61,249 65        |
| Second Théâtre-Français, | 19,803 96        |

*A reporter.* . . . . 144,169 52



|                         |             |       |
|-------------------------|-------------|-------|
| <i>Report</i> . . . . . | 144,169 fr. | 52 c. |
| Théâtre royal Italien , | 10,776      | 81    |
| Gymnase dramatique ,    | 67,154      | 1     |
| Vaudeville ,            | 52,393      | 68    |
| Variétés ,              | 50,075      | 63    |
| Ambigu-Comique ,        | 35,006      | 51    |
| Gaieté ,                | 33,987      | 3     |
| Porte St-Martin ,       | 36,731      | 31    |
| Cirque-Olympique ,      | 37,578      | 42    |
|                         | <hr/>       |       |
| TOTAL ,                 | 447,872     | 92    |

Il existe encore 13 autres petits spectacles dont la recette annuelle, en 1821, était de 136,606 fr.

|                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| Plus, 11 cafés à soirées amusantes , | 17,056            |
|                                      | <hr/>             |
| TOTAL ,                              | 601,534 fr. 92 c. |

On estime à 32,000 le nombre de lettres distribuées par jour dans Paris.

Les principaux établissemens littéraires et scientifiques de Paris sont :

|                               |   |                                              |
|-------------------------------|---|----------------------------------------------|
| L'Institut royal<br>divisé en | { | Académie française.                          |
|                               |   | Académie des inscriptions et belles-lettres. |
|                               |   | Académie des sciences.                       |
|                               |   | Académie des beaux-arts.                     |

L'Académie royale de médecine.

La Société royale d'agriculture, à l'Hôtel-de-Ville.

L'Athénée des arts, à l'Hôtel-de-Ville.

L'Athénée de Paris, rue de Valois.

Les principales bibliothèques sont :

La bibliothèque du roi : le roi Jean passe pour en être le fondateur; elle se composait alors d'une cinquantaine de volumes. En 1375, Charles V en porta le nombre à 910 volumes, et la mit à la disposition du public; elle était alors placée dans une tour du Louvre. Plusieurs monarques mirent leurs soins à l'augmenter; en 1721, elle fut placée dans l'ancien hôtel de Nevers, rue de Richelieu; elle prit un grand accroissement sous le gouvernement républicain et impérial; elle contenait, en 1789,



150,000 volumes; en 1813, ce nombre était monté à 400,000; elle en compte aujourd'hui 450,000; elle contient en outre un cabinet de médailles et antiquités; un dépôt de manuscrits et un cabinet d'estampes: on y compte plus de 60,000 manuscrits, 5,000 volumes d'estampes et 2,000 planches gravées.

La bibliothèque Mazarine, à l'Institut de France, contient 90,000 volumes et 3,500 manuscrits.

La bibliothèque de Monsieur, à l'arsenal, contient 150,000 volumes et 5,000 manuscrits.

La bibliothèque S<sup>te</sup>-Geneviève contient 110,000 vol. et 2,000 manuscrits.

La bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville contient 16,000 volumes.

La bibliothèque de l'Institut de France contient 50,000 volumes; elle n'est ouverte qu'aux membres de l'Institut. Les autres sont publiques.

En 1824, le nombre d'ouvrages sortis des presses a été de 5,153; il s'est divisé comme il suit: Théologie, 378 ouvrages; jurisprudence, 306; sciences et arts, 1,649; littérature, 1,685; histoire, 1,155. Parmi les ouvrages de théologie, on compte 35 bibles et 65 catéchismes; dans les sciences, 359 ouvrages d'économie et d'administration publique, et 192 de médecine; dans la littérature, 601 de pratique et de poésie, 283 de théâtre, 320 de romans et de contes; dans l'histoire, 255 ouvrages sur l'histoire de France, et 156 journaux, 187 ouvrages de biographie ou d'extraits. D'après cette immense quantité d'ouvrages, on ne doit pas être surpris quand on apprend qu'il se consomme annuellement dans le département de la Seine 400,000 litres d'encre à écrire, et 38,000 kilogrammes d'encre à imprimer. La valeur totale de l'encre à écrire est de 360,000 francs, et celle de l'encre à imprimer est de 152,000 francs.

Les rues autrefois étaient tortueuses et sales (1); on s'occupe continuellement à les élargir; de nouvelles ont été percées; on remarque surtout la rue Royale, celle de la Paix, de Rivoli, etc.: il serait trop long d'énu-

(1) Ce fut sous Philippe-Auguste, en 1185, que l'on commença à paver les rues de Paris; Gérard de Poissy en fit les premiers frais et y employa 11,000 marcs d'argent. L'entretien du pavé consomme annuellement un million de pavés, dont une grande partie vient de Fontainebleau.



mérer les nombreux édifices qui embellissent cette superbe capitale ; nous ne citerons que les principaux.

Le palais des Tuileries est la demeure de nos rois : Catherine de Médicis le fit commencer en 1564, sur un vaste emplacement occupé par des tuileries ; cette reine ne fit élever que le gros pavillon du milieu, les deux ailes contiguës formant terrasses sur le jardin, et les deux pavillons qui viennent après. Ces travaux furent continués sous Henri IV ; on en changea l'ordonnance ; on y ajouta les deux pavillons qui terminent la façade des deux corps-de-bâtimens d'ordonnance corinthienne qui précèdent ces pavillons, et on commença la galerie du bord de l'eau. Ces travaux furent repris et achevés sous Louis XIII ; Louis XIV fit mettre de l'ensemble dans les différentes parties qui composent ce palais ; la décoration des grands appartemens date en grande partie de son règne. Louis-Philippe y fait faire des travaux considérables et a ajouté à la magnificence intérieure de ce palais. Le vaste jardin de ce palais occupe un parallélogramme de 300 toises sur 170 ; le palais occupe une ligne de 170 toises (1,020 pieds) sur 53 toises (198) pieds de largeur. La place du Carrousel, qui n'est séparée de la cour du château que par une superbe grille en lances de fer, doit son nom au carrousel qui s'y donna en juin 1662. Depuis la révolution, elle a été considérablement agrandie ; le projet est de continuer la galerie du midi jusqu'au Louvre, et d'abattre tous les bâtimens qui se trouveront renfermés dans cette immense espace.

Le Louvre, en 1555, était un rendez-vous de chasse ; ses tours, ses murs et ses fossés en faisaient un fort respectable. François I<sup>er</sup> le fit démolir en 1528, et ordonna, en 1540, la reconstruction d'un nouveau palais. Louis XIV fit élever la superbe colonnade qui fait l'admiration des étrangers : tous nos souverains, jusqu'à nos jours, ont fait travailler à ce palais : la superbe galerie commencée par Henri IV a 227 toises (1,362 pieds) de longueur, sur 6 toises (36 pieds) de large. Depuis 1804, on travaille à finir ce superbe monument ; ses augmentations et restaurations ont déjà coûté 21 millions, et 7 millions en achat de maisons, pour en opérer le déblaiement. Il fut ajouté au Muséum pour 30 millions de tableaux, statues ; objets d'arts, antiquités, etc. Une partie de ces richesses nous fut enlevée lors de l'invasion en 1815. La cour du Louvre a 378 pieds de toutes faces.



Le palais de la chambre des députés est décoré d'un magnifique péristyle : il se compose de 12 colonnes corinthiennes d'une belle proportion.

Le Luxembourg, ou palais de la chambre des Pairs, a été construit par Marie de Médicis sur les ruines d'un hôtel de Luxembourg : la construction en fut commencée en 1615, et achevée en 1620.

Le palais de justice fut autrefois occupé par nos rois : deux incendies, en 1618 et 1776, détruisirent l'antique et magnifique salle du palais : un dôme quadrangulaire couronne le pavillon central.

La colonne de la place Vendôme est sur l'emplacement qu'occupait une statue de Louis XIV ; cette colonne en bronze présente la suite des actions mémorables de l'armée française ; elle a été commencée en 1806, et terminée en 1810 ; elle a 125 pieds d'élévation, sur 11 pieds et demi de diamètre : 1,200 pièces de canon conquises ont fourni le métal dont elle est recouverte : un million et demi a été dépensé pour élever ce glorieux monument. La statue en bronze de Napoléon a été remplacée sur le sommet de la colonne par les ordres de Louis-Philippe. Il y est représenté avec le chapeau et la capote historiques.

L'hôtel des Invalides fut fondé par Louis XIV, en 1671, et terminé en 1679 : l'église et le dôme sont regardés comme des chefs-d'œuvre d'architecture française. Le modèle en plâtre de la statue de Napoléon, qui a servi à fondre celle qui décore la colonne, a été placé, en 1834, dans cet asile des braves qu'il conduisit si souvent à la victoire.

Le jardin des plantes,

..... où Louis, à grands frais,  
Des quatre points du globe en un seul lieu rassemble  
Ces peuples végétaux, surpris de croître ensemble,  
Qui, changeant à la fois et d'état et de lieu,  
Viennent tous à l'envi rendre hommage à Jussieu.

( DELILLE. )

Il n'existe point en Europe d'établissement aussi complet pour l'étude de l'histoire naturelle ; il renferme des serres qui s'élèvent en amphithéâtre, et contiennent les plantes les plus rares ; une ménagerie très-nombreuse où



chaque animal a une habitation en plein air, analogue à sa nature : les animaux féroces sont renfermés dans un bâtiment dont la disposition permet de les voir sans danger. Un nouvel hôte, envoyé par le pacha d'Égypte, attire la curiosité des Parisiens, la girafe; elle a douze pieds de haut. Une partie du jardin contient plus de 7,000 plantes, classées suivant la méthode de Jussieu. Guy de la Brosse, en 1636, obtint de Louis XIII des fonds pour la culture des plantes médicinales; telle fut l'origine de ce jardin célèbre. Tournefort, Jussieu, Levaillant, le célèbre Buffon, et plusieurs professeurs et voyageurs de mérite, contribuèrent à enrichir et à embellir cet établissement. Une nouvelle galerie s'élève en ce moment parallèlement à la rue de Buffon; la première pierre a été posée en juillet 1835 par Louis-Philippe.

L'hôpital de la Salpêtrière occupe, par ses nombreux bâtimens, une surface de 55,000 toises; cette institution immense pourrait être considérée comme une petite ville; on y trouve des rues, des places, une belle promenade, une église d'une architecture remarquable, et une population de près de 5,000 habitans. Deux folles sont renfermées à la Salpêtrière depuis 67 ans. Il est assez singulier que la classe qui a fourni le plus fort contingent, sans aucune espèce de comparaison, soit celle des couturières : il s'en trouve 755. Louis XIV, en 1656, en jeta les premiers fondemens sur un emplacement occupé par une salpêtrière. Outre les nombreux hôpitaux que renferme Paris, on délivre des secours à domicile; en 1821, on a secouru à domicile 77,192 personnes; les secours ont monté à 1,244,328 francs 25 centimes; en 1822, on a secouru 54,371 personnes; valeur des secours, 1,182,483 francs; en 1823, on a secouru 60,138 personnes; valeur des secours 1,251,081 fr. 3 c.

L'hôpital du Val-de-Grâce était anciennement une abbaye; il fut transformé, pendant la révolution, en hôpital militaire. Anne d'Autriche fit contruire l'église magnifique qu'on y voit; les travaux commencèrent en 1628. Louis XIV, âgé de 7 ans, posa la première pierre en 1645; elle ne fut achevée qu'en 1665. Ses nombreuses salles peuvent contenir 1,500 malades.

Bicêtre, situé à une lieue dehors Paris, sur la route de Fontainebleau, sert de prison et d'hôpital; de l'année



1815 à l'année 1820, il y est entré 1,763 aliénés, ce qui a porté le nombre total à 5,702. Sur 1,000 aliénés, 76 l'ont été par religion, et 44 par suite des événemens politiques; 1 aliéné est à Bicêtre depuis 56 ans. On y trouve un épileptique centenaire.

Le Mont-de-Piété prête aux nécessiteux sur nantissement; le nombre des engagements qui n'a été, en 1821, que de 1,111,420, s'est trouvé, en 1822, de 1,113,809, et, en 1823, de 1,191,620. Ce nombre a un peu diminué en 1824, il n'a été que de 1,149,060. En 1821, 509,148 articles sont restés en magasin, faute de dégagement; en 1822, ce reliquat s'est trouvé de 521,986; en 1823, il a été de 593,753; et, en 1824; de 557,137 articles. Cet établissement est un des tarifs les plus exacts des besoins du peuple.

Le palais de l'Elysée-Bourbon, de la Marine, du Garde-Meuble, de la Légion d'Honneur, etc., etc., l'Ecole de Médecine, l'Ecole de Droit, l'Ecole militaire, l'hôtel des Monnaies, l'Hôtel-de-Ville, l'Observatoire, les hôtels des Archives, du Timbre, de la Banque de France, etc., sont autant de monumens dignes de fixer l'attention des étrangers. Parmi les églises, les plus remarquables sont : Notre-Dame, la Cathédrale, vaste monument gothique, St<sup>e</sup>-Geneviève, ou le Panthéon, remarquable par la beauté de l'architecture et par son dôme, St-Eustache, St-Gervais, St-Roch, St-Sulpice, enrichi de peintures à fresque, la Madeleine, superbe monument commencé avant notre première révolution et dont les travaux extérieurs viennent d'être achevés seulement en 1834.

Les places sont la plupart ornées de monumens publics; la place des Victoires est ornée d'une statue équestre en bronze de Louis XIV; la place Royale, d'une statue équestre de Louis XIII; la place du Châtelet est embellie par une fontaine, colonne du style égyptien, surmontée d'une statue de la Victoire; au milieu de la place Dauphine on aperçoit un modeste monument élevé à la mémoire du général Desaix; enfin, la place Vendôme, où l'on admire la colonne triomphale élevée par Napoléon à la gloire de nos armées.

De 1804 à 1812, plus de 12 millions ont été dépensés pour la construction des marchés, qui ne laissent rien à désirer pour la salubrité et la propreté. La halle au blé est remarquable par la hardiesse de sa coupole. La halle



au vin peut contenir plus de 200,000 pièces de vin; les greniers de réserve et les nombreux abattoirs construits sur les boulevards extérieurs de Paris sont remarquables par leur construction adaptée à leur destination. Le régime des prisons a été considérablement amélioré, et les nombreux hôpitaux sont remarquables par l'extrême propreté qui y règne et par les nombreux secours prodigués aux malheureux de cette grande ville. Les cimetières ont été sagement proscrits de l'intérieur de Paris; une population nombreuse ne vit plus au milieu des morts, et l'homme peut aller pleurer en silence sur la tombe de ceux qui lui furent chers.

Paris, en 1823, comptait trois cimetières, les cimetières du nord ou *Montmartre*, du sud-ouest ou *Vaugirard*, de l'est ou *père Lachaise*. Depuis cette époque, le cimetière de Vaugirard a été fermé et remplacé par le cimetière du mont Parnasse ou du sud, qui contient 30 arpens. On annonce qu'un quatrième cimetière doit être placé dans les plaines d'Ivry, derrière la Salpêtrière; le terrain est déjà acquis.

Ces divers champs du repos, à la même époque, ne renfermaient pas moins de 20,878 monumens, évalués à la somme de 5,559,350 francs; mais, le cimetière de l'est est le seul où l'on concède des terrains à perpétuité; partout ailleurs les concessions sont temporaires.

Les monumens étaient ainsi répartis en 1824: Montmartre en possédait 2,802, dont 157 seulement étaient remarquables; Vaugirard, 4,534, dont 145 remarquables, et le père Lachaise, 15,010, dont 1,438 méritaient d'être distingués. Ce grand nombre de tombeaux pouvait être divisé de la manière suivante:

|                          |           |   |        |
|--------------------------|-----------|---|--------|
| 508 monumens ayant coûté |           |   |        |
| de .....                 | - 100     | à | 1,000  |
| 617.....                 | de 1,000  | à | 2,000  |
| 197.....                 | de 2,000  | à | 5,000  |
| 68.....                  | de 5,000  | à | 10,000 |
| 25.....                  | de 10,000 | à | 20,000 |
| 11.....                  | de 20,000 | à | 50,000 |
| et plus.                 |           |   |        |

La valeur totale des monumens du Mont-Louis était, en 1824, de 4,577,850 francs.



## Le tarif des inhumations est ainsi fixé ?

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| 1 <sup>re</sup> classe..... | 4,282 francs. |
| 2 <sup>e</sup> classe.....  | 1,800         |
| 3 <sup>e</sup> classe.....  | 700           |
| 4 <sup>e</sup> classe.....  | 255           |
| 5 <sup>e</sup> classe.....  | 100           |
| 6 <sup>e</sup> classe.....  | 16            |

Les droits d'église sont compris dans ces évaluations. L'administration des pompes funèbres est tenue de verser aux fabriques 72 pour cent de ses produits. De 1821 à 1823, elle leur a payé, à titre de remise, la somme énorme de 1,430,416 francs 80 centimes.



*Routes et Distances de Paris aux principales Villes du Royaume, par ordre alphabétique (1).*

N<sup>o</sup> 1. 1<sup>re</sup> Route de Paris à AGEN ( Lot-et-Garonne ), par Bordeaux et Tonneins, 96 postes  $\frac{3}{4}$ .

|                               |    |               |    |               |
|-------------------------------|----|---------------|----|---------------|
| De Paris à Etampes.....       | 6  | $\frac{1}{2}$ | »  | »             |
| Etampes à Orléans.....        | 8  | $\frac{1}{4}$ | 14 | $\frac{3}{4}$ |
| Orléans à Blois.....          | 7  | »             | 21 | $\frac{3}{4}$ |
| Blois à Tours.....            | 7  | $\frac{1}{2}$ | 29 | $\frac{1}{4}$ |
| Tours à Châtellerault.....    | 10 | »             | 39 | $\frac{1}{4}$ |
| Châtellerault à Poitiers..... | 5  | »             | 44 | $\frac{1}{4}$ |
| Poitiers à Angoulême.....     | 15 | $\frac{1}{4}$ | 59 | $\frac{1}{2}$ |
| Angoulême à Bordeaux.....     | 18 | $\frac{1}{2}$ | 78 | »             |
| Bordeaux à Tonneins.....      | 13 | $\frac{1}{2}$ | 91 | $\frac{1}{2}$ |
| Tonneins à AGEN.....          | 5  | $\frac{1}{4}$ | 96 | $\frac{3}{4}$ |

N<sup>o</sup> 2. 2<sup>e</sup> Route de Paris à AGEN par Limoges, Cahors, Montauban, 94 postes  $\frac{1}{4}$ .

|                             |    |               |    |               |
|-----------------------------|----|---------------|----|---------------|
| De Paris à Châteauroux..... | 32 | $\frac{1}{2}$ | »  | »             |
| Châteauroux à Limoges.....  | 16 | $\frac{1}{4}$ | 48 | $\frac{3}{4}$ |
| Limoges à Souillac.....     | 17 | $\frac{1}{2}$ | 66 | $\frac{1}{4}$ |
| Souillac à Cahors.....      | 10 | $\frac{1}{4}$ | 76 | $\frac{1}{2}$ |
| Cahors à Montauban.....     | 7  | $\frac{3}{4}$ | 84 | $\frac{1}{4}$ |
| Montauban à AGEN.....       | 10 | »             | 94 | $\frac{1}{4}$ |

N<sup>o</sup> 3. De Paris à AIX ( Bouches-du-Rhône ), Lyon, Valence, Avignon, 101 postes  $\frac{1}{4}$ .

|                              |    |               |    |               |
|------------------------------|----|---------------|----|---------------|
| De Paris à Essonne.....      | 3  | $\frac{3}{4}$ | »  | »             |
| Essonne à Fontainebleau..... | 3  | $\frac{1}{2}$ | 7  | $\frac{1}{4}$ |
| Fontainebleau à Nemours..... | 2  | »             | 9  | $\frac{1}{4}$ |
| Nemours à Montargis.....     | 4  | $\frac{1}{2}$ | 13 | $\frac{3}{4}$ |
| Montargis à Nevers.....      | 15 | $\frac{1}{4}$ | 29 | »             |
| Nevers à Moulins.....        | 7  | $\frac{1}{4}$ | 56 | $\frac{1}{4}$ |

(1) La première colonne de chiffres indique la distance des villes entre elles, et la seconde leur distance de Paris. Les postes sont de deux lieues; ainsi, en multipliant les nombres par DEUX, on aura la distance en lieues.



|                            |    |     |     |     |
|----------------------------|----|-----|-----|-----|
| Moulins à Roanne.....      | 13 | »   | 49  | 1/4 |
| Roanne à Lyon.....         | 10 | 1/4 | 59  | 1/4 |
| Lyon à Valence.....        | 13 | 3/4 | 73  | 1/4 |
| Valence à Montelimart..... | 6  | »   | 79  | 1/4 |
| Montelimart à Avignon..... | 10 | 1/2 | 89  | 3/4 |
| Avignon à Aix.....         | 11 | 1/2 | 101 | 1/4 |

N° 4. *De Paris à ALBY (Tarn)*, 99 postes 1/2.

|                                   |    |     |    |     |
|-----------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Montauban, voy. n° 2). | 84 | 1/4 | »  | »   |
| Montauban à Toulouse.....         | 6  | 1/4 | 90 | 1/2 |
| Toulouse à ALBY.....              | 9  | »   | 99 | 1/2 |

N° 5. *De Paris à ALENÇON (Orne)*, 23 postes 3/4.

|                            |   |     |    |     |
|----------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris à Versailles..... | 2 | 1/4 | »  | »   |
| Versailles à Dreux.....    | 8 | »   | 10 | 1/4 |
| Dreux à Mortagne.....      | 8 | 3/4 | 19 | »   |
| Mortagne à ALENÇON.....    | 4 | 3/4 | 23 | 3/4 |

N° 6. *De Paris à AMIENS (Somme)*, 15 postes  
et demie par Beauvais.

|                             |   |     |    |     |
|-----------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris à Saint-Denis..... | 1 | »   | »  | »   |
| Saint-Denis à Beauvais..... | 7 | 1/2 | 8  | 1/2 |
| Beauvais à AMIENS.....      | 7 | »   | 15 | 1/2 |

N° 7. *De Paris à ANGERS (Maine - et - Loire)*,  
36 postes 3/4.

|                                 |   |     |    |     |
|---------------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris à Rambouillet.....     | 6 | »   | »  | »   |
| Rambouillet à Chartres.....     | 4 | 3/4 | 10 | 3/4 |
| Chartres à Nogent-le-Rotrou.... | 6 | 3/4 | 17 | 1/2 |
| Nogent-le-Rotrou au Mans.....   | 7 | 3/4 | 25 | 1/4 |
| Du Mans à la Flèche.....        | 5 | 1/2 | 30 | 3/4 |
| La Flèche à ANGERS.....         | 6 | »   | 36 | 3/4 |

N° 8. *De Paris à ANGOULÊME*, (roy. n° 1), 60 postes.

N° 9. *De Paris à ARRAS (Pas-de-Calais)*, 22 postes 1/4.

|                                  |   |     |    |     |
|----------------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris au Bourget.....         | 1 | 1/2 | »  | »   |
| Bourget à Senlis.....            | 4 | »   | 5  | 1/2 |
| Senlis à Gournay-sur-Arronde.... | 4 | 1/4 | 9  | 3/4 |
| Gournay-sur-Arronde à Péronne.   | 7 | »   | 16 | 3/4 |
| Péronne à ARRAS.....             | 5 | 1/2 | 22 | 1/4 |



N° 10. *De Paris à ANTIBES (Var)*, 125 postes  $\frac{3}{4}$ .

|                               |     |               |     |               |
|-------------------------------|-----|---------------|-----|---------------|
| De Paris à Aix (voy. n° 3)... | 101 | $\frac{1}{4}$ | »   | »             |
| Aix à Fréjus.....             | 15  | $\frac{1}{2}$ | 116 | $\frac{3}{4}$ |
| Fréjus à Cannes.....          | 5   | »             | 121 | $\frac{3}{4}$ |
| Cannes à ANTIBES.....         | 2   | »             | 123 | $\frac{3}{4}$ |

N° 11. *De Paris à AURILLAC (Cantal)*, 68 postes et demie.

|                                  |    |               |    |               |
|----------------------------------|----|---------------|----|---------------|
| De Paris à Limoges. (voy. n° 2). | 48 | $\frac{3}{4}$ | »  | »             |
| Limoges à Uzerche.....           | 8  | »             | 56 | $\frac{3}{4}$ |
| Uzerche à Tulle.....             | 3  | $\frac{1}{2}$ | 60 | $\frac{1}{4}$ |
| Tulle à Argentat.....            | 3  | $\frac{3}{4}$ | 64 | »             |
| Argentat à AURILLAC.....         | 4  | $\frac{1}{2}$ | 68 | $\frac{1}{2}$ |

N° 12. *De Paris à AUCH (Gers)*, 102 postes  $\frac{3}{4}$ .

|                                  |    |               |     |               |
|----------------------------------|----|---------------|-----|---------------|
| De Paris à Agen. (voy. n° 2).... | 80 | $\frac{1}{2}$ | »   | »             |
| Agen à Astafort.....             | 2  | $\frac{1}{2}$ | 96  | $\frac{3}{4}$ |
| Astafort à Lectour.....          | 2  | »             | 98  | $\frac{3}{4}$ |
| Lectour à AUCH.....              | 4  | »             | 102 | $\frac{3}{4}$ |

N° 13. *De Paris à AUBUSSON (Creuse)*, 59 postes  
trois quarts.

|                                 |    |               |    |               |
|---------------------------------|----|---------------|----|---------------|
| De Paris à Limoges.....         | 48 | $\frac{3}{4}$ | »  | »             |
| Limoges à Saint-Léonard.....    | 5  | »             | 51 | $\frac{3}{4}$ |
| Saint-Léonard à Bourganeuf..... | 3  | $\frac{1}{4}$ | 55 | »             |
| Bourganeuf à AUBUSSON.....      | 4  | $\frac{3}{4}$ | 59 | $\frac{3}{4}$ |

N° 14. *De Paris à AUTUN (Saône-et-Loire)*, 37 postes.

|                           |   |               |    |               |
|---------------------------|---|---------------|----|---------------|
| De Paris à Charenton..... | 1 | »             | »  | »             |
| Charenton à Melun.....    | 4 | $\frac{3}{4}$ | 5  | $\frac{3}{4}$ |
| Melun à Sens.....         | 8 | »             | 13 | $\frac{3}{4}$ |
| Sens à Auxerre.....       | 7 | $\frac{1}{4}$ | 21 | »             |
| Auxerre à Avalon.....     | 6 | $\frac{1}{4}$ | 27 | $\frac{1}{4}$ |
| Avalon à Saulieu.....     | 4 | $\frac{1}{2}$ | 31 | $\frac{3}{4}$ |
| Saulieu à AUTUN.....      | 5 | $\frac{1}{4}$ | 37 | »             |

N° 15. *De Paris à AVIGNON (Vaucluse)*, 89 postes  
 $\frac{3}{4}$ . (voy. n° 3.)N° 16. *De Paris à AVRANCHES (Manche)*, 48 postes  $\frac{3}{4}$ .

|                                   |   |               |    |               |
|-----------------------------------|---|---------------|----|---------------|
| De Paris à St.-Germain-en-Laye... | 3 | »             | »  | »             |
| St.-Germain-en-Laye à Meulan...   | 2 | $\frac{1}{2}$ | 5  | $\frac{1}{2}$ |
| Meulan à Mantes.....              | 2 | »             | 7  | $\frac{1}{2}$ |
| Mantes à Evreux.....              | 5 | $\frac{1}{2}$ | 13 | »             |



|                            |   |     |    |     |
|----------------------------|---|-----|----|-----|
| Evreux à Lisieux.....      | 9 | »   | 22 | »   |
| Lisieux à Caen.....        | 5 | 3/4 | 27 | 5/4 |
| Caen à Bayeux.....         | 3 | 1/2 | 31 | 1/4 |
| Bayeux à Saint-Lô.....     | 4 | »   | 35 | 1/4 |
| Saint-Lô à Carentan.....   | 3 | 1/4 | 38 | 1/2 |
| Carentan à Coutances.....  | 4 | »   | 42 | 1/2 |
| Coutances à Granville..... | 3 | 1/4 | 45 | 3/4 |
| Granville à AVRANCHES..... | 3 | »   | 48 | 3/4 |

N° 17. *De Paris à AUXERRE ( Yonne ), 21 postes.*  
( voy. n° 14. )

N° 18. *De Paris à AUXONNE ( Côte-d'Or ), 41 postes et demie.*

|                                |   |     |    |     |
|--------------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris à Charenton.....      | 1 | »   | »  | »   |
| Charenton à Brie-Comte-Robert. | 2 | 1/2 | 3  | 1/2 |
| Brie-Comte-Robert à Nangis.... | 4 | 1/2 | 8  | »   |
| Nangis à Nogent-sur-Seine..... | 5 | »   | 13 | »   |
| Nogent-sur-Seine aux Grez..... | 4 | 1/4 | 17 | 1/4 |
| Grez à Troyes.....             | 2 | 1/4 | 19 | 1/2 |
| Troyes à Bar-sur-Seine.....    | 3 | 3/4 | 23 | 1/4 |
| Bar-sur-Seine à Châtillon..... | 4 | 1/2 | 27 | 3/4 |
| Châtillon à Saint-Seine.....   | 6 | 3/4 | 34 | 1/2 |
| Saint-Seine à Dijon.....       | 3 | 1/4 | 37 | 3/4 |
| Dijon à AUXONNE.....           | 3 | 3/4 | 41 | 1/2 |

N° 19. *De Paris à BAGNÈRES de Bigorres ( Hautes-Pyrénées ), 115 postes et demie.*

|                                       |    |     |     |     |
|---------------------------------------|----|-----|-----|-----|
| De Paris à Bordeaux, ( voy. n° 1 ).   | 78 | »   | »   | »   |
| Bordeaux à Langon.....                | 6  | 1/2 | 84  | 1/2 |
| Langon à Roquefort.....               | 9  | »   | 93  | 1/2 |
| Roquefort à Villeneuve-de-Marsan..... | 2  | »   | 95  | 1/2 |
| Villeneuve-de-Marsan à Aurillac.      | 6  | »   | 101 | 1/2 |
| Aurillac à Pau.....                   | 2  | 1/2 | 104 | »   |
| Pau à Tarbes.....                     | 9  | »   | 113 | »   |
| Tarbes à BAGNÈRES.....                | 2  | 1/2 | 115 | 1/2 |

N° 20. *De Paris à BAGNOLS ( Gard ), 85 postes et demie.*

|                                     |    |     |    |     |
|-------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Autun, ( voyez n° 14 ).. | 37 | »   | »  | »   |
| Autun à Châlons-sur-Saône.....      | 6  | »   | 40 | »   |
| Châlons-sur-Saône à Tournus....     | 3  | 1/2 | 46 | 1/2 |
| Tournus à Mâcon.....                | 4  | »   | 50 | 1/2 |
| Mâcon à Lyon.....                   | 8  | 1/2 | 59 | »   |



|                                  |   |     |    |     |
|----------------------------------|---|-----|----|-----|
| Lyon à Vienne.....               | 3 | 1/2 | 62 | 1/2 |
| Vienne à Tain.....               | 7 | 3/4 | 70 | 1/4 |
| Tain à Valence.....              | 2 | 1/2 | 72 | 3/4 |
| Valence à Montelimart.....       | 6 | »   | 78 | 3/4 |
| Montelimart à la Palud.....      | 4 | »   | 82 | 3/4 |
| La Palud au Pont-Saint-Esprit... | 1 | »   | 83 | 3/4 |
| Pont-Saint-Esprit à BAGNOLS..... | 1 | 3/4 | 85 | 1/2 |

N° 21. *De Paris à BARÈGES ( Hautes - Pyrénées ),*  
114 postes et demie.

|                                    |     |     |     |     |
|------------------------------------|-----|-----|-----|-----|
| De Paris à Pau, ( voyez n° 19 )... | 104 | »   | »   | »   |
| Pau à Pierrefitte.....             | 7   | 1/2 | 111 | 1/2 |
| Pierrefitte à Luz.....             | 2   | »   | 113 | 1/2 |
| Luz à BARÈGES.....                 | 1   | »   | 114 | 1/2 |

N° 22. *De Paris à BAR-SUR AUBE ( Aube ),* 25 postes  
trois quarts.

|                                                           |    |     |    |     |
|-----------------------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Nogent - sur - Seine ,<br>( voyez n° 18 )..... | 13 | »   | »  | »   |
| Nogent-sur-Seine à Arcys-s.-Aube.                         | 6  | 1/4 | 19 | 1/4 |
| Arcys-sur-Aube à Brienne.....                             | 4  | »   | 23 | 1/4 |
| Brienne à BAR-SUR-AUBE.....                               | 2  | 1/2 | 25 | 3/4 |

N° 23. *De Paris à BAR-LE-DUC ( Meuse ),* 31 postes  
et demie.

|                                                   |   |     |    |     |
|---------------------------------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris à Bondy.....                             | 1 | 1/2 | »  | »   |
| Bondy à Claye.....                                | 2 | »   | 5  | 1/2 |
| Claye à Meaux.....                                | 2 | »   | »  | 1/2 |
| Meaux à la Ferté-sous-Jouarre...                  | 2 | 1/2 | 8  | »   |
| La Ferté-sous-Jouarre à Château-<br>Thierry.....  | 5 | 1/2 | 11 | 1/2 |
| Château-Thierry à Epernay.....                    | 5 | 1/2 | 17 | »   |
| Epernay à Châlons-sur-Marne...                    | 4 | »   | 21 | »   |
| Châlons - sur - Marne à Vitry - sur<br>Marne..... | 4 | »   | 25 | »   |
| Vitry-sur-Marne à Saint-Dizier...                 | 3 | 1/2 | 28 | 1/2 |
| Saint-Dizier à BAR-LE-DUC.....                    | 3 | »   | 31 | 1/2 |

N° 24. *De Paris à BAR-SUR SEINE ( voyez n° 18 ),*  
23 postes un quart.

N° 25. *De Paris à BAYEUX ( voyez n° 16 ),* 31 postes  
un quart.



N<sup>o</sup> 26. *De Paris à BAYONNE ( Basses-Pyrénées ),*  
110 postes et demie.

|                                 |    |     |     |     |
|---------------------------------|----|-----|-----|-----|
| De Paris à Roquefort, ( voyez   |    |     |     |     |
| n <sup>o</sup> 19).....         | 95 | 1/2 | »   | »   |
| Roquefort à Mont-de-Marsan..... | 3  | »   | 96  | 1/2 |
| Mont-de-Marsan à Tartas.....    | 3  | 3/4 | 100 | 1/4 |
| Tartas à Saint-Geours.....      | 5  | 1/4 | 105 | 1/2 |
| Saint-Geours à BAYONNE.....     | 5  | »   | 110 | 1/2 |

N<sup>o</sup> 27. *De Paris à BEAUGENCY ( Loiret ), 17 postes*  
*trois quarts.*

|                                                 |    |     |    |     |
|-------------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Orléans ( voy. n <sup>o</sup> 1 )... | 14 | 3/4 | »  | »   |
| Orléans à BEAUGENCY.....                        | 3  | »   | 19 | 1/4 |

N<sup>o</sup> 28. *De Paris à BEAUCAIRE ( Gard ), 95 postes et demie.*

|                                                |    |     |    |     |
|------------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Bagnols, voyez n <sup>o</sup> 20 ). | 85 | 1/2 | »  | »   |
| Bagnols à La Foux.....                         | 4  | 3/4 | 90 | 1/4 |
| La Foux à Tarascon.....                        | 3  | »   | 93 | 1/4 |
| Tarascon à BEAUCAIRE.....                      | »  | 1/4 | 95 | 1/2 |

N<sup>o</sup> 29. *De Paris à BEAUMONT, 44 postes et demie.*

|                                                 |    |     |    |     |
|-------------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Brienne ( voyez n <sup>o</sup> 22 ). | 23 | 1/4 | »  | »   |
| Brienne à Joinville.....                        | 6  | 1/2 | 29 | 3/4 |
| Joinville à Vaucouleurs.....                    | 5  | 3/4 | 35 | 1/2 |
| Vaucouleurs à Toul.....                         | 2  | 1/2 | 38 | »   |
| Toul à Pont-à-Mousson.....                      | 4  | »   | 42 | »   |
| Pont-à-Mousson à BEAUMONT.....                  | 2  | 1/2 | 44 | 1/2 |

N<sup>o</sup> 30. *De Paris à BEAUNE, 42 postes et demie.*

|                                                 |    |     |    |     |
|-------------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Dijon, ( voyez n <sup>o</sup> 18 ).. | 37 | 3/4 | »  | »   |
| Dijon à Nuits.....                              | 3  | »   | 40 | 3/4 |
| Nuits à BEAUNE.....                             | 1  | 3/4 | 42 | 1/2 |

N<sup>o</sup> 31. *De Paris à BEAUVAIS ( voyez n<sup>o</sup> 6 ), 8 postes et demie.*

N<sup>o</sup> 32. *De Paris à BÉFORT ( Haut-Rhin ), 51 postes*  
*un quart.*

|                                  |    |     |    |     |
|----------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Bar-sur-Aube, ( voyez |    |     |    |     |
| n <sup>o</sup> 22 ).....         | 25 | 3/4 | »  | »   |
| Bar-sur-Aube à Chaumont, en      |    |     |    |     |
| Bassigny.....                    | 4  | 3/4 | 30 | 1/2 |
| Chaumont, en Bassigny, à Langres | 4  | »   | 34 | 1/2 |
| Langres à Vesoul.....            | 9  | »   | 43 | 1/2 |
| Vesoul à BÉFORT.....             | 7  | 3/4 | 51 | 1/4 |



N° 33. *De Paris à BESANÇON ( Doubs ), 49 postes.*

|                                    |    |     |    |     |
|------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Auxonne, (voyez n° 18). | 41 | 1/2 | »  | »   |
| Auxonne à Dôle.....                | 2  | »   | 43 | 1/2 |
| Dôle à BESANÇON.....               | 5  | 1/2 | 49 | »   |

N° 34. *De Paris à BÉTHUNE ( Pas-de-Calais ),  
29 postes trois quarts.*

|                                    |    |     |    |     |
|------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Péronne ( voyez n° 9 ). | 16 | 3/4 | »  | »   |
| Péronne à Cambray.....             | 5  | »   | 21 | 3/4 |
| Cambray à Douay.....               | 3  | 1/4 | 25 | »   |
| Douay à BÉTHUNE.....               | 4  | 3/4 | 29 | 3/4 |

N° 35. *De Paris à BÉZIERS ( Hérault ), 108 postes.*

|                                     |    |     |     |     |
|-------------------------------------|----|-----|-----|-----|
| De Paris à La Foux ( voyez n° 28 ). | 90 | 1/4 | »   | »   |
| La Foux à Nîmes.....                | 2  | 3/4 | 93  | »   |
| Nîmes à Montpellier.....            | 6  | 3/4 | 99  | 3/4 |
| Montpellier à BÉZIERS.....          | 9  | 1/4 | 108 | »   |

N° 36. *De Paris à BLAYE ( Gironde ), 84 postes  
trois quarts.*

|                                      |    |     |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Bordeaux, ( voyez n° 1 ). | 78 | »   | »  | »   |
| Bordeaux à BLAYE.....                | 6  | 3/4 | 84 | 3/4 |

N° 37. *De Paris à BLOIS ( voyez n° 1 ), 21 postes  
trois quarts.*N° 38. *De Paris à BORDEAUX ( voyez n° 1., 78 postes.*N° 39. *De Paris à BOULOGNE-SUR-MER ( Pas-de-Calais ),  
29 postes.*

|                                               |    |     |    |     |
|-----------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Beauvais, ( voyez n° 6 ).          | 9  | 1/2 | »  | »   |
| Beauvais à Abbeville.....                     | 10 | »   | 18 | 1/2 |
| Abbeville à Montreuil-sur-Mer...              | 5  | »   | 23 | 1/2 |
| Montreuil-sur-Mer à BOULOGNE-SUR-<br>MER..... | 4  | 1/2 | 29 | »   |

N° 40. *De Paris à BOURBON - VENDÉE ( Vendée ),  
52 postes un quart.*

|                                    |    |     |    |     |
|------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Tours, ( voyez n° 1 ).. | 29 | 1/4 | »  | »   |
| Tours à Chollet.....               | 15 | 3/4 | 45 | »   |
| Chollet à BOURBON-VENDÉE.....      | 7  | 1/4 | 52 | 1/4 |



N° 41. *De Paris à BOURBONNE-LES-BAINS ( Haute-Marne ),*  
37 postes.

|                                      |    |     |  |    |   |
|--------------------------------------|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Chaumont, ( voy. n° 32 ). | 30 | 1/2 |  | »  | » |
| Chaumont à BOURBONNE-LES-BAINS..     | 6  | 1/2 |  | 37 | » |

N° 42. *De Paris à BOURGES ( Cher ), 29 postes trois quarts.*

|                                      |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Orléans, ( voyez n° 1 ).. | 14 | 3/4 |  | »  | »   |
| Orléans à Vierzon.....               | 11 | »   |  | 25 | 5/4 |
| Vierzon à BOURGES.....               | 4  | »   |  | 29 | 3/4 |

N° 43. *De Paris à BREST ( Finistère ), 75 postes un quart.*

|                                      |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Alençon, ( voyez n° 5 ).. | 23 | 3/4 |  | »  | »   |
| Alençon à Laval.....                 | 11 | 1/4 |  | 35 | »   |
| Laval à Rennes.....                  | 9  | 1/2 |  | 44 | 1/2 |
| Rennes à Saint-Brieux.....           | 13 | »   |  | 57 | 1/2 |
| Saint-Brieux à Morlaix.....          | 10 | 1/4 |  | 67 | 3/4 |
| Morlaix à BREST.....                 | 7  | 1/2 |  | 75 | 1/4 |

N° 44. *De Paris à BRIARE ( Loiret ), 19 postes.*

|                                       |    |     |  |    |   |
|---------------------------------------|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Montargis, ( voyez n° 3 ). | 13 | 3/4 |  | »  | » |
| Montargis à BRIARE.....               | 5  | 1/4 |  | 19 | » |

N° 45. *De Paris à BRIE-COMTE-ROBERT, ( voyez n° 18 ),*  
3 postes et demie.

N° 46. *De Paris à BRIENNE ( voyez n° 22 ), 23 postes*  
*un quart.*

N° 47. *De Paris à CAEN ( voyez n° 16 ), 27 postes*  
*trois quarts.*

N° 48. *De Paris à CAHORS ( voyez n° 2 ), 76 postes*  
*et demie.*

N° 49. *De Paris à CALAIS ( Pas-de-Calais ), 53 postes*  
*et demie.*

|                                        |    |     |  |    |     |
|----------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Abbeville, ( voyez n° 39 ). | 18 | 1/2 |  | »  | »   |
| Abbeville à Hesdin.....                | 4  | »   |  | 22 | 1/2 |
| Hesdin à Saint-Omer.....               | 6  | »   |  | 28 | 1/2 |
| Saint-Omer à CALAIS.....               | 5  | »   |  | 33 | 1/2 |

N° 50. *De Paris à CAMBRAY ( voyez n° 34 ), 21 postes*  
*trois quarts.*

N° 51. *De Paris à CANNES ( voyez n° 10 ), 121 postes*  
*trois quarts.*



Nº 52. *De Paris à CARCASSONNE ( Landes ), 102 postes un quart.*

|                                    |    |     |  |     |     |
|------------------------------------|----|-----|--|-----|-----|
| De Paris à Toulouse, (voyez nº 4). | 90 | 1/2 |  | °   | °   |
| Toulouse à Castelnaudary.....      | 7  | °   |  | 97  | 1/2 |
| Castelnaudary à CARCASSONNE.....   | 4  | 3/4 |  | 102 | 1/4 |

Nº 53. *De Paris à CASTRES, 81 postes et demie.*

|                                    |    |     |  |    |     |
|------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Bordeaux, (voyez nº 1). | 78 | °   |  | °  | °   |
| Bordeaux à CASTRES.....            | 3  | 1/2 |  | 81 | 1/2 |

Nº 54. *De Paris à CHALONS-SUR-SAÔNE ( voyez nº 20 ), 43 postes.*

Nº 55. *De Paris à CHANTILLY, 6 postes et demie.*

Nº 56. *De Paris à CHARENTON ( voyez nº 14 ), 1 poste.*

Nº 57. *De Paris à CHARTRES ( voyez nº 7 ), 10 postes trois quarts.*

Nº 58. *De Paris à CHATEAUDUN, 16 postes trois quarts.*

|                            |    |     |  |    |     |
|----------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Chartres.....   | 10 | 3/4 |  | °  | °   |
| Chartres à CHATEAUDUN..... | 6  | °   |  | 16 | 3/4 |

Nº 59. *De Paris à CHATEAUX ( voyez nº 2 ), 32 postes et demie.*

Nº 60. *De Paris à CHATEAUX ( voyez nº 23 ), 11 postes et demie.*

Nº 61. *De Paris à CHATELLE ( voyez nº 1 ), 39 postes un quart.*

Nº 62. *De Paris à CHATILLON-SUR-SEINE ( voyez nº 18 ), 27 postes trois quarts.*

Nº 63. *De Paris à CHAUMONT en Bassigny, ( voyez nº 32 ), 30 postes et demie.*

Nº 64. *De Paris à CHERBOURG ( Manche ), 44 postes et demie.*

|                                     |    |     |  |    |     |
|-------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Carentan, (voyez nº 16). | 38 | 1/2 |  | °  | °   |
| Carentan à CHERBOURG.....           | 6  | °   |  | 44 | 1/2 |

Nº 65. *De Paris à CHOLLET, ( voyez nº 40 ), 45 postes.*



N° 66. *De Paris à CLERMONT (Puy-de-Dôme), 48 postes.*

|                                    |    |     |  |    |   |
|------------------------------------|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Moulins, (voyez n° 3).. | 36 | 1/4 |  | »  | » |
| Moulins à CLERMONT.....            | 11 | 3/4 |  | 48 | » |

N° 67. *De Paris à COGNAC (Charente), 65 postes.*

|                                     |    |   |  |    |   |
|-------------------------------------|----|---|--|----|---|
| De Paris à Angoulême, (voyez n° 1). | 60 | » |  | »  | » |
| Angoulême à COGNAC.....             | 5  | » |  | 65 | » |

N° 68. *De Paris à COLMAR (Haut-Rhin) 60 postes  
un quart.*

|                                      |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Bar-le-Duc, (voy. n° 23). | 31 | 1/2 |  | »  | »   |
| Bar-le-Duc à Toul.....               | 7  | 3/4 |  | 39 | 1/4 |
| Toul à Nancy.....                    | 3  | »   |  | 42 | 1/4 |
| Nancy à Lunéville.....               | 3  | 1/2 |  | 45 | 3/4 |
| Lunéville à Schelestadt.....         | 11 | 3/4 |  | 57 | 1/2 |
| Schelestadt à COLMAR.....            | 2  | 3/4 |  | 60 | 1/4 |

N° 69. *De Paris à COMPIÈGNE (Oise), 9 postes et demie.*

N° 70. *De Paris à COUTANCES (voyez n° 16), 42 postes  
et demie.*

N° 71. *De Paris à DIEPPE (Seine-Inférieure), 22 postes  
trois quarts.*

|                       |    |     |  |    |     |
|-----------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Rouen..... | 15 | 3/4 |  | »  | »   |
| Rouen à DIEPPE.....   | 7  | »   |  | 22 | 3/4 |

N° 72. *De Paris à DIGNE (Basses-Alpes), 95 postes  
trois quarts.*

|                       |    |     |  |    |     |
|-----------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Lyon.....  | 58 | 3/4 |  | »  | »   |
| Lyon à Grenoble.....  | 13 | 3/4 |  | 72 | 1/2 |
| Grenoble à Gap.....   | 13 | »   |  | 85 | 1/2 |
| Gap à Sisteron.....   | 5  | 1/4 |  | 90 | 3/4 |
| Sisteron à DIGNE..... | 5  | »   |  | 95 | 3/4 |

N° 73. *De Paris à DIJON (Côte-d'Or) [voyez n° 18],  
37 postes trois quarts.*

N° 74. *De Paris à DOUAY (voy. n° 34), 25 postes.*

N° 75. *De Paris à DOURDAN, 7 postes.*



N° 76. *De Paris à DRAGUIGNAN (Var), 110 postes et demie.*

|                            |    |               |  |     |               |
|----------------------------|----|---------------|--|-----|---------------|
| De Paris à Lyon . . . . .  | 58 | $\frac{3}{4}$ |  | »   | »             |
| Lyon à Aix . . . . .       | 40 | »             |  | 98  | $\frac{3}{4}$ |
| Aix à DRAGUIGNAN . . . . . | 11 | $\frac{3}{4}$ |  | 110 | $\frac{1}{2}$ |

N° 77. *De Paris à DREUX (Eure et Loire), 11 postes et demie.*

N° 78. *De Paris à DUNKERQUE, 34 postes.*

|                             |    |               |  |    |               |
|-----------------------------|----|---------------|--|----|---------------|
| De Paris à Amiens . . . . . | 15 | $\frac{1}{2}$ |  | »  | »             |
| Amiens à Aire . . . . .     | 11 | $\frac{5}{4}$ |  | 27 | $\frac{1}{4}$ |
| Aire à DUNKERQUE . . . . .  | 6  | $\frac{5}{4}$ |  | 34 | »             |

N° 79. *De Paris à ELBEUF, 18 postes et demie.*

|                                       |    |               |  |    |               |
|---------------------------------------|----|---------------|--|----|---------------|
| De Paris à Évreux (voyez n° 16) . . . | 13 | »             |  | »  | »             |
| Évreux à Louviers . . . . .           | 2  | $\frac{1}{2}$ |  | 15 | $\frac{1}{2}$ |
| Louviers à ELBEUF . . . . .           | 3  | »             |  | 18 | $\frac{1}{2}$ |

N° 80. *De Paris à EPERNAY (voyez n° 23), 17 postes.*

N° 81. *De Paris à EPERNON, 7 postes et demie.*

N° 82. *De Paris à EPINAL, 48 postes.*

|                                       |    |               |  |    |   |
|---------------------------------------|----|---------------|--|----|---|
| De Paris à Bar-le-Duc, (voy. n° 23) . | 31 | $\frac{1}{2}$ |  | »  | » |
| Bar-le-Duc à EPINAL . . . . .         | 16 | $\frac{1}{2}$ |  | 48 | » |

N° 83. *De Paris à ESSONNE (voy. n° 3), 3 postes trois quarts.*

N° 84. *De Paris à ETAMPES (voy. n° 1) 6 postes et demie.*

N° 85. *De Paris à EVREUX (voy. n° 16), 13 postes.*

N° 86. *De Paris à FALAISE (Calvados), 34 postes un quart.*

|                                     |    |               |  |    |               |
|-------------------------------------|----|---------------|--|----|---------------|
| De Paris à Caen, (voy. n° 16) . . . | 27 | $\frac{5}{4}$ |  | »  | »             |
| Caen à FALAISE . . . . .            | 6  | $\frac{1}{2}$ |  | 34 | $\frac{1}{4}$ |

N° 87. *De Paris à LA FÈRE, 34 postes et demie.*

|                                                       |    |               |  |    |               |
|-------------------------------------------------------|----|---------------|--|----|---------------|
| De Paris à Châlons-sur-Marne, (voyez n° 23) . . . . . | 21 | »             |  | »  | »             |
| Châlons-sur-Marne à Laon . . . . .                    | 11 | »             |  | 32 | »             |
| Laon à LA FÈRE . . . . .                              | 2  | $\frac{1}{2}$ |  | 34 | $\frac{1}{2}$ |



N° 88. *De Paris à LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE ( voyez n° 23 ),*  
8 postes.

N° 89. *De Paris à LA FLÈCHE, ( voyez n° 7 ),* 30 postes  
trois quarts.

N° 90. *De Paris à FOIX ( Arriège ),* 99 postes et demie.

|                                      |  |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Toulouse, ( voyez n° 4 ). |  | 90 | 1/2 |  | °  | °   |
| Toulouse à FOIX.....                 |  | 9  | °   |  | 99 | 1/2 |

N° 91. *De Paris à FONTENAY ( Vendée ),* 54 postes.

|                                     |    |  |    |     |  |    |   |
|-------------------------------------|----|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Poitiers ( voyez n° 1 ). | .. |  | 44 | 1/4 |  | °  | ° |
| Poitiers à FONTENAY .....           |    |  | 9  | 3/4 |  | 54 | ° |

N° 92. *De Paris à FOUGEROLLES,* 59 postes.

|                                       |  |    |   |  |    |   |
|---------------------------------------|--|----|---|--|----|---|
| De Paris à Besançon, ( voyez n° 33 ). |  | 49 | ° |  | °  | ° |
| Besançon à FOUGEROLLES.....           |  | 10 | ° |  | 59 | ° |

N° 93. *De Paris à FRÉJUS ( voyez n° 10 ),* 116 postes  
trois quarts.

N° 94. *De Paris à GAP ( voyez n° 72 ),* 85 postes et demie.

N° 95. *De Paris à GRANVILLE ( voyez n° 16 ),* 45 postes  
trois quarts.

N° 96. *De Paris à GRENOBLE ( voyez n° 72 ),* 72 postes  
et demie.

N° 97. *De Paris à GUERET,* 47 postes trois quarts.

|                                     |    |  |    |     |  |    |     |
|-------------------------------------|----|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Moulins, ( voyez n° 3 ). | .. |  | 36 | 1/4 |  | °  | °   |
| Moulins à GUERET.....               |    |  | 11 | 1/2 |  | 47 | 3/4 |

N° 98. *De Paris au HAVRE,* 26 postes un quart.

|                                    |    |  |    |     |  |    |     |
|------------------------------------|----|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Rouen, ( voyez n° 71 ). | .. |  | 15 | 3/4 |  | °  | °   |
| Rouen au HAVRE.....                |    |  | 10 | 1/2 |  | 26 | 1/4 |

N° 99. *De Paris à HONFLEUR,* 35 postes.

|                                  |      |  |    |     |  |    |   |
|----------------------------------|------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Caen ( voyez n° 16 ). | .... |  | 27 | 3/4 |  | °  | ° |
| Caen à HONFLEUR .....            |      |  | 7  | 1/4 |  | 35 | ° |



N° 100. *De Paris à ISSOUDUN, 33 postes trois quarts.*

|                                     |  |    |     |  |    |     |
|-------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Bourges (voyez n° 42) .. |  | 29 | 3/4 |  | »  | »   |
| Bourges à ISSOUDUN.....             |  | 4  | »   |  | 33 | 3/4 |

N° 101. *De Paris à JOIGNY, 17 postes et demie.*

N° 102. *De Paris à JOINVILLE (voyez n° 29), 29 postes trois quarts.*

N° 103. *De Paris à LANGRES (voyez n° 32), 51 postes un quart.*

N° 104. *De Paris à LAON (voyez n° 87), 32 postes.*

N° 105. *De Paris à LAVAL, 34 postes.*

|                                    |  |    |     |  |    |   |
|------------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris au Mans, (voyez n° 7) ... |  | 25 | 1/4 |  | »  | » |
| Du Mans à LAVAL.....               |  | 8  | 3/4 |  | 34 | » |

N° 106. *De Paris à LILLE, 29 postes.*

|                                    |  |    |   |  |    |   |
|------------------------------------|--|----|---|--|----|---|
| De Paris à Douay (voyez n° 34) ... |  | 25 | » |  | »  | » |
| Douay à LILLE.....                 |  | 4  | » |  | 29 | » |

N° 107. *De Paris à LIMOGES (voyez n° 2), 48 postes trois quarts.*

N° 108. *De Paris à LISIEUX, 22 postes.*

|                                     |  |    |   |  |    |   |
|-------------------------------------|--|----|---|--|----|---|
| De Paris à Evreux, (voyez n° 16) .. |  | 13 | » |  | »  | » |
| Evreux à LISIEUX.....               |  | 9  | » |  | 22 | » |

N° 109. *De Paris à SAINT-LÔ (voyez n° 16), 55 postes un quart.*

N° 110. *De Paris à LONS-LE-SAULNIER, 49 postes trois quarts.*

|                                      |  |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Auxonne, (voyez n° 18) .. |  | 41 | 1/2 |  | »  | »   |
| Auxonne à LONS-LE-SAULNIER.....      |  | 8  | 1/4 |  | 49 | 3/4 |

N° 111. *De Paris à LORIENT, 75 postes un quart.*

|                                       |  |    |     |  |    |     |
|---------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Avranches, (voy. n° 16) .. |  | 48 | 3/4 |  | »  | »   |
| Avranches à LORIENT.....              |  | 26 | 1/2 |  | 75 | 1/4 |

N° 112. *De Paris à LOUVIERS, (voyez n° 79), 15 postes et demie.*



N° 113. *De Paris à LUNEL, 96 postes et demie.*

|                                     |    |     |    |     |
|-------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Nîmes (voyez n° 35)..... | 93 | »   | »  | »   |
| Nîmes à LUNEL.....                  | 3  | 1/2 | 96 | 1/2 |

N° 114. *De Paris à LUNÉVILLE (voyez n° 68), 45 postes trois quarts.*

N° 115. *De Paris à LYON, (voyez n° 3), 59 postes et demie.*

N° 116. *De Paris à MACON (voyez n° 20), 50 postes et demie.*

N° 117. *De Paris à MAGNY (Seine et Oise), 7 postes et demie.*

N° 118. *De Paris au MANS, (voyez n° 7), 25 postes un quart.*

N° 119. *De Paris à MANTES (voyez n° 16), 7 postes et demie.*

N° 120. *De Paris à MARSEILLE, 105 postes un quart.*

|                                   |     |     |     |     |
|-----------------------------------|-----|-----|-----|-----|
| De Paris à Aix, (voyez n° 3)..... | 101 | 1/4 | »   | »   |
| Aix à MARSEILLE.....              | 4   | »   | 105 | 1/4 |

N° 121. *De Paris à MAYENNE, 31 postes.*

|                                       |    |     |    |   |
|---------------------------------------|----|-----|----|---|
| De Paris à Alençon, (voyez n° 5)..... | 23 | 3/4 | »  | » |
| Alençon à MAYENNE.....                | 7  | 1/4 | 31 | » |

N° 122. *De Paris à MEAUX (voyez n° 23), 5 postes et demie.*

N° 123. *De Paris à MELUN (voyez n° 14), 5 postes trois quarts.*

N° 124. *De Paris à MENDE, 69 postes un quart.*

|                                        |    |     |    |     |
|----------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Clermont, (voy. n° 66)..... | 48 | »   | »  | »   |
| De Clermont à MENDE.....               | 21 | 1/4 | 69 | 1/4 |

N° 125. *De Paris à METZ, 39 postes et demie.*

|                                                  |    |     |    |     |
|--------------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Châlons-sur-Marne, (voyez n° 23)..... | 21 | »   | »  | »   |
| Châlons-sur-Marne à Verdun.....                  | 10 | 1/4 | 31 | 1/4 |
| Verdun à METZ.....                               | 8  | 1/4 | 39 | 1/2 |



N° 126. *De Paris à MEULAN (voy. n° 16), 5 postes et demie.*

N° 127. *De Paris à MÉZIÈRES, 29 postes un quart.*

|                            |   |     |    |     |
|----------------------------|---|-----|----|-----|
| De Paris à Dammartin ..... | 4 | 1/2 | »  | »   |
| Dammartin à Soissons ..... | 7 | 3/4 | 12 | 1/4 |
| Soissons à Reims .....     | 7 | »   | 19 | 1/4 |
| Reims à Rhetel .....       | 4 | 1/2 | 23 | 3/4 |
| Rhetel à MÉZIÈRES .....    | 5 | 1/2 | 29 | 1/4 |

N° 128. *De Paris à MONTARGIS (voyez n° 3), 13 postes trois quarts.*

N° 129. *De Paris à MONTAUBAN (voyez n° 2), 84 postes un quart.*

N° 130. *De Paris à MONTBARD, 29 postes et demie.*

|                                      |    |     |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Joigny, (voyez n° 101) .. | 17 | 1/2 | »  | »   |
| Joigny à Tonnerre .....              | 6  | 3/4 | 24 | 1/4 |
| Tonnerre à MONTBARD .....            | 5  | 1/4 | 29 | 1/2 |

N° 131. *De Paris à MONTBRISON, 61 postes un quart.*

|                                    |    |     |    |     |
|------------------------------------|----|-----|----|-----|
| De Paris à Roanne, (voyez n° 3) .. | 49 | 1/4 | »  | »   |
| Roanne à MONTBRISON .....          | 12 | »   | 61 | 1/4 |

N° 132. *De Paris à MONT-DE-MARSAN (voyez n° 26), 96 postes et demie.*

N° 133. *De Paris à MONTÉLIMART (voyez n° 3), 79 postes un quart.*

N° 134. *De Paris à MONTMIRAIL, 13 postes.*

|                          |   |   |    |   |
|--------------------------|---|---|----|---|
| De Paris à Meaux .....   | 6 | » | »  | » |
| Meaux à MONTMIRAIL ..... | 7 | » | 13 | » |

N° 135. *De Paris à MONTPELLIER (voyez n° 35), 99 postes trois quarts.*

N° 136. *De Paris à MONTREUIL-SUR-MER, (voyez n° 39), 33 postes et demie.*

N° 137. *De Paris à MOBLAIX (voyez n° 43), 67 postes trois quarts.*

N° 138. *De Paris à MORTAGNE (Orne), [voyez n° 5], 19 postes.*



N° 139. *De Paris à MORTAGNE ( Vendée ), 46 postes un quart.*

|                                      |  |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Chollet, ( voyez n° 40 ). |  | 45 | "   |  | "  | "   |
| Chollet à MORTAGNE.....              |  | 1  | 1/4 |  | 46 | 1/4 |

N° 140. *De Paris à MOULINS ( voyez n° 3 ), 36 postes un quart.*

N° 141. *De Paris à NANCY ( voyez n° 68 ), 42 postes un quart.*

N° 142. *De Paris à NANGIS ( voyez n° 18 ), 8 postes.*

N° 143. *De Paris à NANTES, 47 postes un quart.*

|                                     |  |    |     |  |    |     |
|-------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à ANGERS, ( voyez n° 7 ).. |  | 36 | 1/4 |  | "  | "   |
| Angers à NANTES.....                |  | 11 | "   |  | 47 | 1/4 |

N° 144. *De Paris à NEMOURS ( voyez n° 3 ), 9 postes un quart.*

N° 145. *De Paris à NEVERS ( voyez n° 3 ), 29 postes.*

N° 146. *De Paris à NIORT ( Deux-Sèvres ), 54 postes.*

|                                       |  |    |     |  |    |   |
|---------------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Poitiers, ( voyez n° 1 ).. |  | 44 | 1/4 |  | "  | " |
| Poitiers à NIORT.....                 |  | 9  | 3/4 |  | 54 | " |

N° 147. *De Paris à NISMES ( voyez n° 35 ), 93 postes.*

N° 148. *De Paris à NOGENT-LE-ROU ( voyez n° 7 ), 17 postes et demie.*

N° 149. *De Paris à NOGENT-SUR-SEINE ( voyez n° 18 ), 13 postes.*

N° 150. *De Paris à NOYON, 38 postes.*

|                                      |  |    |     |  |    |   |
|--------------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à la Fère, ( voyez n° 87 ). |  | 34 | 1/2 |  | "  | " |
| La FÈRE à NOYON.....                 |  | 3  | 1/2 |  | 38 | " |

N° 151. *De Paris à NUITS ( voyez n° 30 ), 40 postes trois quarts.*

N° 152. *De Paris à ORLÉANS ( voyez n° 1 ), 14 postes trois quarts.*



N° 153. *De Paris à PAU* (voyez n° 19), 104 postes.

N° 154. *De Paris à PÉRIGUEUX*, 63 postes.

|                                   |  |    |     |  |    |   |
|-----------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Limoges, (voyez n° 2). |  | 48 | 3/4 |  | »  | » |
| Limoges à PÉRIGUEUX.....          |  | 14 | 1/4 |  | 63 | » |

N° 155. *De Paris à PÉRONNE* voyez n° 9), 16 postes  
trois quarts.

N° 156. *De Paris à PERPIGNAN*, 117 postes et demie.

|                                       |  |     |     |  |     |     |
|---------------------------------------|--|-----|-----|--|-----|-----|
| De Paris à Carcassonne, (voy. n° 52). |  | 102 | 1/4 |  | »   | »   |
| Carcassonne à PERPIGNAN.....          |  | 15  | 1/4 |  | 117 | 1/2 |

N° 157. *De Paris à PÉZENAS*, 106 postes.

|                                      |  |    |     |  |     |   |
|--------------------------------------|--|----|-----|--|-----|---|
| De Paris à Montpellier, (v. n° 135). |  | 99 | 3/4 |  | »   | » |
| Montpellier à PÉZENAS.....           |  | 6  | 1/4 |  | 106 | » |

N° 158. *De Paris à PLOMBIÈRES*, 51 postes et demie.

|                                   |  |    |     |  |    |     |
|-----------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Epinal, (voyez n° 82). |  | 48 | »   |  | »  | »   |
| Epinal à PLOMBIÈRES.....          |  | 3  | 1/2 |  | 51 | 1/2 |

N° 159. *De Paris à POITIERS*, (voyez n° 1), 44 postes  
un quart.

N° 160. *De Paris à PONT-A-MOUSSON*, (voyez n° 29),  
42 postes.

N° 161. *De Paris à PONTARLIER*, 57 postes un quart.

|                                   |  |    |     |  |    |     |
|-----------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Besançon, (v. n° 33).. |  | 49 | 3/4 |  | »  | »   |
| Besançon à PONTARLIER.....        |  | 7  | 1/2 |  | 57 | 1/4 |

N° 162. *De Paris à PONTCHARTRAIN*, 4 postes trois quarts.

|                                      |  |   |     |  |   |     |
|--------------------------------------|--|---|-----|--|---|-----|
| De Paris à Versailles, (voyez n° 5). |  | 2 | 1/4 |  | » | »   |
| Versailles à PONTCHARTRAIN.....      |  | 2 | 1/2 |  | 4 | 3/4 |

N° 163. *De Paris au PONT-DE-BEAUVOISIN*, 69 postes.

|                                  |  |    |     |  |    |   |
|----------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Lyon, (voyez n° 3)... |  | 59 | 1/2 |  | »  | » |
| Lyon au PONT-DE-BEAUVOISIN.....  |  | 9  | 1/2 |  | 69 | » |

N° 164. *De Paris à PONTOISE*, 4 postes.



N° 165. *De Paris au PONT-SAINT-ESPRIT*, ( voyez n° 20 ),  
83 postes trois quarts.

N° 166. *De Paris au PORT-VENDRE*, 106 postes un quart.

|                                       |     |     |  |     |     |
|---------------------------------------|-----|-----|--|-----|-----|
| De Paris à Perpignan, (voyez n° 156). | 102 | 1/4 |  | »   | »   |
| Perpignan à PORT-VENDRE.....          | 4   | »   |  | 106 | 1/4 |

N° 167. *De Paris à PRIVAS*, 73 postes trois quarts.

|                                     |    |     |  |    |     |
|-------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Clermont, (voyez n° 66). | 48 | »   |  | »  | »   |
| Clermont au Puy.....                | 14 | 3/4 |  | 62 | 3/4 |
| Puy à PRIVAS.....                   | 11 | »   |  | 73 | 3/4 |

N° 168. *De Paris à PROVINS*, 11 postes.

N° 169. *De Paris au PUY* ( voyez n° 167 ), 62 postes  
trois quarts.

N° 170. *De Paris à QUIMPER* ( Finistère ) 66 postes.

|                                    |    |     |  |    |     |
|------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Mayenne, (voy. n° 121). | 31 | »   |  | »  | »   |
| Mayenne à Rennes.....              | 10 | 1/2 |  | 41 | 1/2 |
| Rennes à Ploermel.....             | 7  | 1/2 |  | 49 | »   |
| Ploermel à QUIMPER.....            | 17 | »   |  | 66 | »   |

N° 171. *De Paris à RAMBOUILLET*, 5 postes trois quarts.

N° 172. *De Paris à REIMS* ( voyez n° 127 ), 19 postes  
un quart.

N° 173. *De Paris à RENNES* ( voyez n° 168 ), 41 postes  
et demie.

N° 174. *De Paris à RETHEL* ( voyez n° 127 ), 23 postes  
trois quarts.

N° 175. *De Paris à RHODEZ*, 77 postes un quart.

|                                   |    |     |  |    |     |
|-----------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Mende, (voyez n° 124). | 69 | 1/4 |  | »  | »   |
| Mende à RHODEZ.....               | 9  | »   |  | 78 | 1/4 |

N° 176. *De Paris à ROANNE* ( voyez n° 3 ), 49 postes  
un quart.

N° 177. *De Paris à ROCHEFORT*, 62 postes.

|                                      |    |   |  |    |   |
|--------------------------------------|----|---|--|----|---|
| De Paris à Niort, ( voyez n° 146 ).. | 54 | » |  | »  | » |
| Niort à ROCHEFORT.....               | 8  | » |  | 62 | » |



N° 178. *De Paris à la ROCHELLE*, 62 postes un quart.

|                                      |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Niort, ( voyez n° 146 ).. | 54 | »   |  | »  | »   |
| Niort à la ROCHELLE .....            | 8  | 1/4 |  | 62 | 1/4 |

N° 179. *De Paris à ROUEN*, 15 postes trois quarts.

N° 180. *De Paris à SAINTES*, 67 postes trois quarts.

|                                      |    |     |  |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Cognac, ( voyez n° 67 ).. | 64 | 1/2 |  | »  | »   |
| Cognac à SAINTES .....               | 3  | 1/4 |  | 67 | 3/4 |

N° 181. *De Paris à SARREBOURG*, 52 postes et demie.

|                                         |    |     |  |    |     |
|-----------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Lunéville, ( voyez n° 68 ).. | 45 | 3/4 |  | »  | »   |
| Lunéville à SARREBOURG .....            | 6  | 3/4 |  | 52 | 1/2 |

N° 182. *De Paris à SAVERNE*, 56 postes.

|                                        |    |     |  |    |   |
|----------------------------------------|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Sarrebourg, ( V. n° 179 ).. | 52 | 1/2 |  | »  | » |
| Sarrebourg à SAVERNE .....             | 3  | 1/2 |  | 56 | » |

N° 183. *De Paris à SCHELESTADT* ( voy. n° 68 ), 57 postes et demie.

N° 184. *De Paris à SEDAN*, 32 postes.

|                                        |    |     |  |    |   |
|----------------------------------------|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Mézières, ( voy. n° 127 ).. | 29 | 1/4 |  | »  | » |
| Mézières à SEDAN .....                 | 2  | 3/4 |  | 32 | » |

N° 185. *De Paris à SENS* ( voyez n° 14 ), 13 postes trois quarts.

N° 186. *De Paris à SOISSONS* ( voyez n° 127 ), 12 postes un quart.

N° 187. *De Paris à STRASBOURG*, 60 postes trois quarts.

|                                       |    |     |  |    |     |
|---------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Saverne, ( voy. n° 180 ).. | 56 | »   |  | »  | »   |
| Saverne à STRASBOURG .....            | 4  | 3/4 |  | 60 | 3/4 |

N° 188. *De Paris à TARBES* ( voyez n° 19 ), 113 postes.

N° 189. *De Paris à THIONVILLE*, 43 postes un quart.

|                                     |    |     |  |    |     |
|-------------------------------------|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Metz, ( voy. n° 125. ).. | 39 | 1/2 |  | »  | »   |
| Metz à THIONVILLE .....             | 3  | 3/4 |  | 43 | 1/4 |



N° 190. *De Paris à TONNEINS ( voyez n° 1 ), 91 postes et demie.*

N° 191. *De Paris à TONNERRE ( voyez n° 150 ), 24 postes un quart.*

N° 192. *De Paris à Toul ( voyez n° 68 ), 59 postes un quart.*

N° 193. *De Paris à TOULON, 110 postes.*

|                                            |     |     |     |   |
|--------------------------------------------|-----|-----|-----|---|
| <i>De Paris à Aix, ( voyez n° 3 ).....</i> | 101 | 1/4 | »   | » |
| <i>Aix à TOULON.....</i>                   | 8   | 3/4 | 110 | » |

N° 194. *De Paris à TOULOUSE ( voyez n° 4 ), 90 postes et demie.*

*De Paris à TOURS ( voyez n° 1 ), 29 postes un quart.*

N° 195. *De Paris à TROYES ( voyez n° 18 ), 19 postes et demie.*

N° 196. *De Paris à TULLE ( voyez n° 11 ), 60 postes un quart.*

N° 197. *De Paris à VALENCE ( voyez n° 3 ), 73 postes un quart.*

N° 198. *De Paris à VALENCIENNES, 26 postes.*

|                                             |    |     |    |   |
|---------------------------------------------|----|-----|----|---|
| <i>De Paris à Cambrai, ( voyez n° 34 ).</i> | 21 | 3/4 | »  | » |
| <i>Cambrai à VALENCIENNES.....</i>          | 4  | 1/4 | 26 | » |

N° 199. *De Paris à VANNES, 54 postes un quart.*

|                                              |    |     |    |     |
|----------------------------------------------|----|-----|----|-----|
| <i>De Paris à Ploermel, ( voy. n° 168 ).</i> | 49 | »   | »  | »   |
| <i>Ploermel à VANNES.....</i>                | 5  | 1/4 | 54 | 1/4 |

N° 200. *De Paris à VAUCOULEURS ( voyez n° 29 ), 35 postes et demie.*

N° 201. *De Paris à VERDUN ( voyez n° 125 ), 31 postes un quart.*

N° 202. *De Paris à VERSAILLES, 2 postes un quart.*



N° 203. De Paris à VESOUL ( voyez n° 32 ), 43 postes et demie.

N° 204. De Paris à VIENNE ( Isère ), 63 postes.

|                                           |  |    |     |  |    |   |
|-------------------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Lyon, ( voyez n° 3 ) . . . . . |  | 59 | 1/2 |  | »  | » |
| Lyon à Vienne . . . . .                   |  | 3  | 1/2 |  | 63 | » |

N° 205. De Paris à VILLEFRANCHE, 95 postes.

|                                      |  |    |     |  |    |   |
|--------------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Toulouse, ( voyez n° 4 ). |  | 90 | 1/2 |  | »  | » |
| Toulouse à VILLEFRANCHE . . . . .    |  | 4  | 1/2 |  | 95 | » |

N° 206. De Paris à VILLEJUIF, 1 poste.

N° 207. De Paris à VIRE, 34 postes un quart.

|                                        |  |    |     |  |    |     |
|----------------------------------------|--|----|-----|--|----|-----|
| De Paris à Caen, ( voyez n° 16 ) . . . |  | 27 | 3/4 |  | »  | »   |
| Caen à VIRE . . . . .                  |  | 6  | 1/2 |  | 34 | 1/4 |

N° 208. De Paris à UZERCHE, 56 postes.

|                                         |  |    |     |  |    |   |
|-----------------------------------------|--|----|-----|--|----|---|
| De Paris à Limoges ( voyez n° 2 ) . . . |  | 48 | 3/4 |  | »  | » |
| Limoges à UZERCHE . . . . .             |  | 7  | 1/4 |  | 56 | » |



*ROUTES et Distances de Paris aux principales Villes de la terre.*

N° 209. *De Paris à ACAPULCO ( Mexique ) , 4,521 lieues.*

|                                                      |     |       |
|------------------------------------------------------|-----|-------|
| De Paris à Brest, ( voyez n° 43 ).....               | 150 | »     |
| Brest au cap Finistère.....                          | 125 | 275   |
| Cap Finistère à l'île de Madère.....                 | 255 | 530   |
| Ile de Madère à l'île de Fer.....                    | 110 | 640   |
| Ile de Fer aux îles du Cap-Vert.....                 | 275 | 915   |
| Iles du Cap-Vert à Fernambouc.....                   | 500 | 1,415 |
| Fernambouc au Cap-Frio.....                          | 370 | 1,785 |
| Cap-Frio au Cap Saint-Antonio.....                   | 400 | 2,185 |
| Cap Saint-Antonio au détroit de Lemaire.             | 440 | 2,625 |
| Détroit de Lemaire au Cap-Horn.....                  | 56  | 2,661 |
| Cap-Horn à l'île de Sainte-Barbe.....                | 240 | 2,901 |
| Ile de S <sup>te</sup> -Barbe au cap de la Aguya.... | 900 | 3,801 |
| Cap de la Aguya à ACAPULCO.....                      | 720 | 4,521 |

N° 210. *De Paris aux ILES AÇORES ( voyez n° 247 ) , 550 lieues.*

N° 211. *De Paris à AGRA ( au Mogol ) , 1,743 lieues ; par mer , 4,075 lieues.*

|                                           |     |       |
|-------------------------------------------|-----|-------|
| De Strashourg à Vienne, ( voyez n° 356 ). | 506 | »     |
| Vienne à Belgrade.....                    | 106 | 412   |
| Belgrade à Constantinople.....            | 186 | 598   |
| Constantinople à Diarbekir.....           | 250 | 848   |
| Diarbekir à Bagdad.....                   | 160 | 1,008 |
| Bagdad à Hispahan.....                    | 175 | 1,183 |
| Hispahan à Yesd.....                      | 80  | 1,263 |
| Yesd à Rasec.....                         | 130 | 1,393 |
| Rasec à Multan.....                       | 220 | 1,613 |
| Multan à AGRA.....                        | 130 | 1,743 |

N° 212. *De Paris à AIX-LA-CHAPELLE , 86 lieues , ( voyez n° 253 ).*

N° 213. *De Paris à ALEP ( Syrie ) 866 lieues.*

|                                           |     |     |
|-------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille , ( V. n° 120 )..... | 211 | »   |
| Marseille à l'île Saint-Pierre.....       | 110 | 321 |
| Ile Saint-Pierre au Cap-Bon.....          | 67  | 388 |



|                                       |     |     |
|---------------------------------------|-----|-----|
| Cap-Bon à Malte.....                  | 55  | 445 |
| Malte au sud de Candie.....           | 195 | 638 |
| Candie au Cap Albisania (Chypre)..... | 127 | 765 |
| Chypre à Alexandrette.....            | 76  | 841 |
| Alexandrette à ALEP.....              | 25  | 866 |

N° 214. *De Paris à ALEXANDRIE (Egypte) 769 lieues.*

|                                        |     |     |
|----------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Malte, (voyez n° 213).....  | 443 | "   |
| Malte à 10 lieues N. du Cap-Rosat..... | 146 | 589 |
| De cette hauteur à ALEXANDRIE.....     | 8   | 769 |

N° 215. *De Paris à ALEXANDRIE, (Italie), [ V. n° 232 ],  
206 lieues.*

N° 216. *De Paris à ALGER, 351 lieues.*

|                                        |     |     |
|----------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, (V. n° 120)..... | 211 | "   |
| Marseille à Port-Mahon.....            | 72  | 283 |
| Port-Mahon à ALGER.....                | 68  | 351 |

N° 217. *De Paris à ALICANTE, 344 lieues.*

|                                                        |     |     |
|--------------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Valence (Espagne), [ voyez<br>n° 352 ]..... | 319 | "   |
| Valence à ALICANTE.....                                | 25  | 344 |

N° 218. *De Paris à AMSTERDAM, 114 lieues.*

|                                              |    |     |
|----------------------------------------------|----|-----|
| De Paris à Valenciennes, (voyez n° 198)..... | 52 | "   |
| Valenciennes à Bruxelles.....                | 19 | 71  |
| Bruxelles à Anvers.....                      | 8  | 79  |
| Anvers au Mœrdick.....                       | 10 | 89  |
| Mœrdick à Dort.....                          | 5  | 94  |
| Dort à Rotterdam.....                        | 4  | 98  |
| Rotterdam à Delft.....                       | 2  | 100 |
| Delft à La Haie.....                         | 3  | 103 |
| La Haie à Leyden.....                        | 2  | 105 |
| Leyden à AMSTERDAM.....                      | 9  | 114 |

N° 219. *De Paris à ANDRINOPLE (voyez n° 255),  
546 lieues.*

N° 220. *De Paris à ANVERS, (voyez n° 218), 79 lieues.*

N° 221. *De Paris à AUGSBOURG, (voyez n° 318) 189 lieues.*

N° 222. *De Paris à BAGDAD, (voyez n° 211), 1,008 lieues.*

..



N° 223. *De Paris à BAREUTH* ( voyez n° 264 ), 201 lieues.

N° 224. *De Paris à BARCELONNE* ( voyez n° 352 ), 256 lieues.

N° 225. *De Paris à BASLE* ( Suisse ), 117 lieues.

|                                         |     |     |
|-----------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à BÉFORT, ( voyez n° 32 )..... | 103 | »   |
| BÉFORT à Basle.....                     | 14  | 117 |

N° 226. *De Paris à BELGRADE* ( voyez n° 211 ), 412 lieues.

N° 227. *De Paris au BENGALÉ*, 1,871 lieues.

|                                        |       |       |
|----------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à Agra, ( voyez n° 211 )..... | 1,745 | »     |
| Agra à Chandernagor.....               | 100   | 1,843 |
| Chandernagor au BENGALÉ.....           | 28    | 1,871 |

N° 228. *De Paris à BERGHEN* ( Norwège ) 341 lieues.

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Valenciennes, ( voyez n° 108 )..... | 52  | »   |
| Valenciennes à Mons.....                       | 7   | 59  |
| Mons à Bruxelles.....                          | 10  | 69  |
| Bruxelles à Wesel.....                         | 45  | 114 |
| Wesel à Hambourg.....                          | 81  | 195 |
| Hambourg à BERGHEN.....                        | 146 | 341 |

N° 229. *De Paris à BERG-OP-ZOOM*, 85 lieues.

|                                          |    |    |
|------------------------------------------|----|----|
| De Paris à Anvers, ( voyez n° 218 )..... | 79 | »  |
| Anvers à BERG-OP-ZOOM.....               | 6  | 85 |

N° 230. *De Paris à BERLIN* ( Prusse ), 231 lieues.

|                                          |    |     |
|------------------------------------------|----|-----|
| De Paris à Verdun, ( voyez n° 201 )..... | 62 | »   |
| Verdun à Trèves.....                     | 24 | 86  |
| Trèves à Mayence.....                    | 30 | 116 |
| Mayence à Francfort.....                 | 7  | 123 |
| Francfort à Fulde.....                   | 21 | 144 |
| Fulde à Eysenach.....                    | 19 | 163 |
| Eysenach à Leipsick.....                 | 33 | 196 |
| Leipsick à Wurtemberg.....               | 15 | 211 |
| Wurtemberg à BERLIN.....                 | 20 | 231 |

N° 231. *De Paris à BERNE* ( Suisse ), 126 lieues.

|                                           |    |     |
|-------------------------------------------|----|-----|
| De Paris à Besançon, ( voyez n° 35 )..... | 98 | »   |
| Besançon à BERNE.....                     | 28 | 126 |



N<sup>o</sup> 232. *De Paris à BOLOGNE ( Italie ), 180 lieues , et 246 milles ; en tout 262 lieues (1).*

|                                                                   |     |         |
|-------------------------------------------------------------------|-----|---------|
| De Paris au Pont-de-Beauvoisin, ( voyez n <sup>o</sup> 163 )..... | 138 | »       |
| Pont-de-Beauvoisin à Chambéry.....                                | 8   | 146     |
| Chambéry à Montmélian.....                                        | 3   | 149     |
| Montmélian à Saint-Jean-de-Maurienne.....                         | 11  | 160     |
| Saint-Jean-de-Maurienne à Lans-le-Bourg (2).....                  | 12  | 172     |
| Lans-le-Bourg à Suze.....                                         | 8   | 180     |
| Suze à Rivoli.....                                                | 22  | milles. |
| Rivoli à Turin.....                                               | 6   | 28      |
| Turin à Asti.....                                                 | 50  | 58      |
| Asti à Alexandrie.....                                            | 21  | 79      |
| Alexandrie à Marengo.....                                         | 8   | 87      |
| Marengo à Tortone.....                                            | 9   | 96      |
| Tortone à Voghera.....                                            | 11  | 107     |
| Voghera à Plaisance.....                                          | 40  | 147     |
| Plaisance à Parme.....                                            | 36  | 183     |
| Parme à Reggio.....                                               | 17  | 200     |
| Reggio à Modène.....                                              | 21  | 221     |
| Modène à BOLOGNE.....                                             | 25  | 246     |

N<sup>o</sup> 233. *De Paris à BOSTON, ( Nouvelle-Angleterre ), 1,200 lieues.*

|                                                      |     |       |
|------------------------------------------------------|-----|-------|
| De Paris à Brest, ( voyez n <sup>o</sup> 43 ).....   | 150 | »     |
| Brest à l'île de Mayda.....                          | 245 | 395   |
| Mayda à l'île-Verte.....                             | 105 | 500   |
| L'île-Verte au sud du grand Banc de Terre-Neuve..... | 400 | 900   |
| De ce Banc à BOSTON.....                             | 300 | 1,200 |

N<sup>o</sup> 234. *De Paris à l'ILE-DE-BOURBON, 3,017 lieues.*

|                                                       |       |       |
|-------------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à Lorient, ( voyez n <sup>o</sup> 111 )..... | 150   | »     |
| Lorient au Cap-Finistère.....                         | 125   | 275   |
| Du Cap-Finistère à l'île de Madère.....               | 255   | 530   |
| L'île de Madère à l'île de Fer.....                   | 110   | 640   |
| L'île de Fer aux îles du Cap-Verd.....                | 275   | 915   |
| De ces îles au Cap de Bonne-Espérance.....            | 1,542 | 2,257 |
| De ce Cap à l'ILE-BOURBON.....                        | 760   | 3,017 |

(1) Trois milles d'Italie font à-peu-près une lieue de France.

(2) A cet endroit commence le passage du Mont-Cenis.



N<sup>o</sup> 255. *De Paris à BRANDEBOURG, 69 lieues, et 81 milles ; en tout, 251 lieues.*

|                                                       |    |  |                |
|-------------------------------------------------------|----|--|----------------|
| De Paris à Bruxelles, ( voyez n <sup>o</sup> 228 )... | 69 |  | »              |
| Bruxelles à Louvain.....                              | 3  |  | milles         |
|                                                       |    |  | d'Allemag. (1) |
| Louvain à Minden.....                                 | 44 |  | 47             |
| Minden à Halberstadt.....                             | 18 |  | 65             |
| Halberstadt à Magdebourg.....                         | 6  |  | 71             |
| Magdebourg à BRANDEBOURG.....                         | 10 |  | 81             |

N<sup>o</sup> 256. *De Paris à BRESLAW (Silésie), 298 lieues.*

|                                                       |     |  |     |
|-------------------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Strasbourg, ( voyez n <sup>o</sup> 187 ).. | 121 |  | »   |
| Strasbourg à Heilbrun.....                            | 30  |  | 151 |
| Heilbrun à Nuremberg.....                             | 35  |  | 186 |
| Nuremberg à Egra.....                                 | 27  |  | 213 |
| Egra à Prague.....                                    | 33  |  | 246 |
| Prague à BRESLAW.....                                 | 52  |  | 298 |

N<sup>o</sup> 257. *De Paris à BRUGES, 74 lieues.*

|                                                     |    |  |    |
|-----------------------------------------------------|----|--|----|
| De Paris à Ypres, ( voyez n <sup>o</sup> 271 )..... | 66 |  | »  |
| Ypres à BRUGES.....                                 | 8  |  | 74 |

N<sup>o</sup> 258. *De Paris à BRUXELLES ( voyez n<sup>o</sup> 228 ), 69 lieues.*

N<sup>o</sup> 259. *De Paris à BUENOS-AIRES, 2,219 lieues.*

|                                                                  |     |  |       |
|------------------------------------------------------------------|-----|--|-------|
| De Paris aux îles du Cap-Verd, ( voyez n <sup>o</sup> 254 )..... | 915 |  | »     |
| De ces îles au Cap St-Augustin, ( Bresil ).                      | 500 |  | 1,415 |
| De ce cap au cap Frio.....                                       | 370 |  | 1,785 |
| Du cap Frio à l'île Sainte-Catherine.....                        | 170 |  | 1,955 |
| De l'île Sainte-Catherine à l'embouchure de la Plata.....        | 190 |  | 2,145 |
| De cette embouchure à BUENOS-AYRES...                            | 74  |  | 2,219 |

N<sup>o</sup> 240. *De Paris à BURGOS ( voyez n<sup>o</sup> 296 ) 273 lieues.*

N<sup>o</sup> 241. *De Paris à CADIX, 415 lieues.*

|                                                     |     |  |     |
|-----------------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Madrid ( voyez n <sup>o</sup> 296 )..... | 315 |  | »   |
| Madrid à Tolède.....                                | 13  |  | 328 |
| Tolède à Ciudad-Réal.....                           | 19  |  | 347 |
| Ciudad-Réal à Cordoue.....                          | 32  |  | 379 |

(1) Le mille d'Allemagne fait à-peu-près deux lieues.



|                                      |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|
| Cordoue à Séville. ....              | 18 | 397 |
| Séville à Xerès de la Frontera. .... | 14 | 411 |
| Xerès au port Sainte-Marie. ....     | 2  | 413 |
| Du port Sainte-Marie à CADIX. ....   | 2  | 415 |

N° 242. *De Paris à CAGLIARI ( Sardaigne ) , 348 lieues.*

|                                            |     |     |
|--------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, ( voyez n° 120 ).... | 210 | "   |
| Marseille à l'île Saint-Pierre. ....       | 110 | 320 |
| L'île Saint-Pierre à CAGLIARI. ....        | 28  | 348 |

N° 243. *De Paris au CAIRE ( Egypte ) , 809 lieues.*

|                                           |     |     |
|-------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Alexandrie, ( voyez n° 214 ).. | 769 | "   |
| Alexandrie au CAIRE. ....                 | 40  | 809 |

N° 244. *De Paris à CANDIE , 643 lieues.*

|                                        |     |     |
|----------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Malte, ( voyez n° 213 ).... | 443 | "   |
| Malte à CANDIE. ....                   | 200 | 643 |

N° 245. *De Paris à CANTORBÉRY , 82 lieues.*

|                                        |    |    |
|----------------------------------------|----|----|
| De Paris à Calais, ( voyez n° 49 ).... | 67 | "  |
| Calais à CANTORBÉRY. ....              | 15 | 82 |

N° 246. *De Paris au Cap de BONNE-ESPÉRANCE  
( V. n° 234 ) , 2,257 lieues.*

N° 247. *De Paris au CAP-FRANÇAIS , 1,620 lieues.*

|                                       |       |       |
|---------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à Brest, ( voyez n° 43 ).... | 150   | "     |
| Brest aux Açores. ....                | 400   | 550   |
| Açores au CAP FRANÇAIS. ....          | 1,070 | 1,620 |

N° 248. *De Paris au CAP-VERD ( V. n° 234 ) , 915 lieues.*

N° 249. *De Paris à CARTHAGÈNE ( Espagne ) , 337 lieues.*

|                                           |     |     |
|-------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Perpignan, ( voyez n° 156 )... | 200 | "   |
| Perpignan à Barcelone. ....               | 37  | 272 |
| Barcelone à Tarragone. ....               | 17  | 289 |
| Tarragone à Tortose. ....                 | 15  | 304 |
| Tortose à Valence. ....                   | 31  | 335 |
| Valence à CARTHAGÈNE. ....                | 37  | 372 |



N° 250. *De Paris à CASSEL, 145 lieues.*

|                                               |    |     |
|-----------------------------------------------|----|-----|
| De Paris à Reims, ( <i>voyez</i> n° 172)..... | 38 | »   |
| Reims à Stenay.....                           | 23 | 61  |
| Stenay à Longwy.....                          | 8  | 69  |
| Longwy à Luxembourg.....                      | 4  | 73  |
| Luxembourg à Trèves.....                      | 10 | 83  |
| Trèves à Coblentz.....                        | 20 | 103 |
| Coblentz à Wetzlar.....                       | 12 | 115 |
| Wetzlar à CASSEL.....                         | 30 | 145 |

N° 251. *De Paris à CAYENNE, 1,565 lieues.*

|                                                 |       |       |
|-------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris aux Açores, ( <i>voyez</i> n° 210).... | 550   | »     |
| Açores à CAYENNE.....                           | 1,015 | 1,565 |

N° 252. *De Paris à CHAMBÉRI, 145 lieues.*

|                                              |     |     |
|----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à LYON, ( <i>voyez</i> n° 115)..... | 119 | »   |
| LYON à CHAMBÉRI.....                         | 26  | 145 |

N° 253. *De Paris à COLOGNE, 100 lieues.*

|                                |    |     |
|--------------------------------|----|-----|
| De Paris à Philippeville.....  | 55 | »   |
| Philippeville à Namur.....     | 9  | 64  |
| Namur à Liège.....             | 12 | 76  |
| Liège à Aix-la-Chapelle.....   | 10 | 86  |
| Aix-la-Chapelle à COLOGNE..... | 14 | 100 |

N° 254. *De Paris à CONGO, 1,564 lieues.*

|                                                      |       |       |
|------------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à San-Salvador, ( <i>voyez</i> n° 341)..... | 1,544 | »     |
| San-Salvador à CONGO.....                            | 20    | 1,564 |

N° 255. *De Paris à CONSTANTINOPLE, 598 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Vienne, ( <i>voyez</i> n° 356)..... | 306 | »   |
| Vienne à Belgrade.....                         | 106 | 412 |
| Belgrade à Sophie.....                         | 72  | 484 |
| Sophie à Philippopoli.....                     | 30  | 514 |
| Philippopoli à Andrinople.....                 | 32  | 546 |
| Andrinople à CONSTANTINOPLE.....               | 52  | 598 |



N° 256. *De Paris à CONSTANTINOPLE, par mer, 763 lieues.*

|                                                 |     |     |
|-------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, ( voyez n° 120 ). . . . . | 211 | »   |
| Marseille à Malte. . . . .                      | 232 | 443 |
| Malte à l'île de Cerigo. . . . .                | 155 | 598 |
| Cerigo à l'île de Tino. . . . .                 | 50  | 648 |
| Tino à l'île de Chio. . . . .                   | 26  | 674 |
| Chio à Tenedos. . . . .                         | 35  | 709 |
| Tenedos aux Dardanelles. . . . .                | 14  | 723 |
| Dardanelles à CONSTANTINOPLE. . . . .           | 40  | 763 |

N° 257. *De Paris à COPENHAGUE, 272 lieues.*

|                                               |     |     |
|-----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Hambourg ( voyez n° 228 ). . . . . | 195 | »   |
| Hambourg à COPENHAGUE. . . . .                | 77  | 272 |

N° 258. *De Paris à CORDOUE ( voyez n° 241 ), 379 lieues.*N° 259. *De Paris à CRACOVIE, 349 lieues.*

|                                               |     |     |
|-----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Breslaw, ( voyez n° 236 ). . . . . | 298 | »   |
| Breslaw à Oppelen. . . . .                    | 15  | 313 |
| Oppelen à CRACOVIE. . . . .                   | 36  | 349 |

N° 260. *De Paris à DAMAS, 934 lieues.*

|                                              |     |     |
|----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris au Caire, ( voyez n° 245 ). . . . . | 809 | »   |
| Du Caire à DAMAS. . . . .                    | 125 | 934 |

N° 261. *De Paris à DANTZICK, 316 lieues.*

|                                              |     |     |
|----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Berlin, ( voyez n° 230 ). . . . . | 231 | »   |
| Berlin à Stargarst. . . . .                  | 30  | 261 |
| Stargarst à Kosslin. . . . .                 | 17  | 278 |
| Kosslin à DANTZICK. . . . .                  | 38  | 316 |

N° 262. *De Paris à St-DOMINGUE, 1,250 lieues.*

|                                                |     |       |
|------------------------------------------------|-----|-------|
| De Paris aux Açores, ( voyez n° 210 ). . . . . | 550 | »     |
| Des Açores à St-DOMINGUE. . . . .              | 700 | 1,250 |

N° 263. *De Paris à DOUVRES, ( voyez n° 265 ),  
76 lieues.*



N° 264. *De Paris à DRESDE ( SAXE ), 233 lieues.*

|                                                |     |  |     |
|------------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Heilbrun, ( voyez n° 236 ). . . . . | 151 |  | »   |
| Heilbrun à Anspach. . . . .                    | 25  |  | 176 |
| Anspach à Nuremberg. . . . .                   | 10  |  | 186 |
| Nuremberg à Bareuth. . . . .                   | 15  |  | 201 |
| Bareuth à DRESDE. . . . .                      | 32  |  | 233 |

N° 265. *De Paris à DUBLIN ( Irlande ), 67 lieues et 573 milles ; en tout 191 lieues.*

|                                            |     |  |            |
|--------------------------------------------|-----|--|------------|
| De Paris à Calais ( voyez n° 49 ). . . . . | 67  |  | »          |
| Calais à Douvres. . . . .                  | 26  |  | milles (1) |
| Douvres à Cantorbéry. . . . .              | 16  |  | 42         |
| Cantorbéry à Londres. . . . .              | 58  |  | 100        |
| Londres à Coventry. . . . .                | 74  |  | 174        |
| Coventry à Stafford. . . . .               | 31  |  | 205        |
| Stafford à Chester. . . . .                | 30  |  | 235        |
| Chester à DUBLIN ( par mer ). . . . .      | 138 |  | 573        |

N° 266. *De Paris à EDIMBOURG , 100 lieues et 296 milles ; en tout 199 lieues.*

|                                               |     |  |         |
|-----------------------------------------------|-----|--|---------|
| De Paris à Londres, ( voyez n° 265 ). . . . . | 100 |  | »       |
| Londres à Huntington. . . . .                 | 48  |  | milles. |
| Huntington à Retford. . . . .                 | 63  |  | 111     |
| Retford à Yorck. . . . .                      | 39  |  | 150     |
| Yorck à Newcastle. . . . .                    | 60  |  | 210     |
| Newcastle à Barwick. . . . .                  | 50  |  | 260     |
| Barwick à EDIMBOURG. . . . .                  | 56  |  | 296     |

N° 267. *De Paris à EGRA ( voyez n° 236 ), 213 lieues.*N° 268. *De Paris à FLORENCE , 282 lieues.*

|                                           |     |  |     |
|-------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Bologne ( V. n° 232 ). . . . . | 262 |  | »   |
| Bologne à FLORENCE . . . . .              | 20  |  | 282 |

N° 269. *De Paris à FRANCFORT ( sur le Mein ) 134 lieues.*

|                                               |    |  |     |
|-----------------------------------------------|----|--|-----|
| De Paris à Thionville, ( V. n° 189 ). . . . . | 86 |  | »   |
| Thionville à Trèves. . . . .                  | 10 |  | 96  |
| Trèves à Creutznach. . . . .                  | 21 |  | 117 |
| Creutznach à Mayence. . . . .                 | 9  |  | 126 |
| Mayence à FRANCFORT. . . . .                  | 8  |  | 134 |

(1) Les trois milles d'Angleterre font une lieue.



N° 270. *De Paris à FRIBOURG en Brisgaw, 123 lieues.*

|                                                   |     |  |     |
|---------------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Schelestadt ( voyez n° 183 ) . . . . . | 115 |  | »   |
| Schelestadt à FRIBOURG . . . . .                  | 8   |  | 123 |

N° 271. *De Paris à GAND, 77 lieues.*

|                                           |    |  |    |
|-------------------------------------------|----|--|----|
| De Paris à Lille, ( V. n° 106 ) . . . . . | 58 |  | »  |
| Lille à Ypres . . . . .                   | 8  |  | 66 |
| Ypres à GAND . . . . .                    | 11 |  | 77 |

N° 272. *De Paris à GÈNES, 291 lieues.*

|                                            |     |  |     |
|--------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Antibes, ( V. n° 10 ) . . . . . | 247 |  | »   |
| Antibes à Nice . . . . .                   | 4   |  | 251 |
| Nice à Savone . . . . .                    | 30  |  | 281 |
| Savone à GÈNES . . . . .                   | 10  |  | 291 |

N° 273. *De Paris à GÈNES par Alexandrie, 223 lieues.*

|                                                |     |  |     |
|------------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Alexandrie, ( V. n° 215 ) . . . . . | 206 |  | »   |
| Alexandrie à Novi . . . . .                    | 7   |  | 213 |
| Novi à GÈNES . . . . .                         | 10  |  | 223 |

N° 274. *De Paris à GENÈVE, 125 lieues.*

|                                          |    |  |     |
|------------------------------------------|----|--|-----|
| De Paris à Dijon, ( V. n° 73 ) . . . . . | 75 |  | »   |
| Dijon à GENÈVE . . . . .                 | 50 |  | 125 |

N° 275. *De Paris à GIBRALTAR ( par mer ), 447 lieues.*

|                                  |     |  |     |
|----------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Port-Mahon . . . . .  | 265 |  | »   |
| Port-Mahon à GIBRALTAR . . . . . | 182 |  | 447 |

N° 276. *De Paris à GOA ( Indes ), 3,862 lieues.*

|                                                   |       |  |       |
|---------------------------------------------------|-------|--|-------|
| De Paris à l'Ile-Bourbon, ( V. n° 234 ) . . . . . | 3,017 |  | »     |
| Ile-Bourbon à GOA . . . . .                       | 845   |  | 3,862 |

N° 277. *De Paris à GUAYAQUIL, 2,176 lieues.*

|                                           |       |  |       |
|-------------------------------------------|-------|--|-------|
| De Paris à Cadix, ( V. n° 241 ) . . . . . | 415   |  | »     |
| Cadix à GUAYAQUIL . . . . .               | 1,761 |  | 2,176 |

N° 278. *De Paris à HALBERSTADT ( voyez n° 235 ),  
180 lieues.*N° 279. *De Paris à HAMBOURG ( voyez n° 228 ), 195 lieues.*



N<sup>o</sup> 280. *De Paris à HANOVRE, 176 lieues.*

|                                                               |     |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Cassel, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 250 ) . . . . . | 145 | »   |
| Cassel à Gœttingue . . . . .                                  | 9   | 154 |
| Gœttingue à HANOVRE . . . . .                                 | 22  | 176 |

N<sup>o</sup> 281. *De Paris à LA HAIE ( voyez n<sup>o</sup> 218 ), 103 lieues.*N<sup>o</sup> 282. *De Paris à JÉRUSALEM, 820 lieues.*

|                                                                  |     |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 120 ) . . . . . | 210 | »   |
| Marseille à l'Ile St-Pierre . . . . .                            | 110 | 320 |
| Ile St-Pierre à St-Jean-d'Acree . . . . .                        | 470 | 790 |
| St-Jean-d'Acree à Nazareth . . . . .                             | 8   | 798 |
| Nazareth à JÉRUSALEM . . . . .                                   | 22  | 820 |

N<sup>o</sup> 283. *De Paris à LA JAMAÏQUE, 1,371 lieues.*

|                                                                    |       |       |
|--------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à St-Domingue, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 262 ) . . . . . | 1,250 | »     |
| St-Domingue à LA JAMAÏQUE . . . . .                                | 121   | 1,371 |

N<sup>o</sup> 284. *De Paris à HISPANAN, 1,183 lieues.*

|                                                              |       |       |
|--------------------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à Bagdad ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 222 ) . . . . . | 1,008 | »     |
| Bagdad à HISPANAN . . . . .                                  | 175   | 1,183 |

N<sup>o</sup> 285. *De Paris à KÖENISBERG, 346 lieues.*

|                                                                 |     |     |
|-----------------------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Dantzick, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 261 ) . . . . . | 316 | »   |
| Dantzick à KÖENISBERG . . . . .                                 | 30  | 346 |

N<sup>o</sup> 286. *De Paris à LEIPSICK ( *V.* n<sup>o</sup> 230 ), 196 lieues.*N<sup>o</sup> 287. *De Paris à LIÈGE, 93 lieues.*

|                                                                  |    |    |
|------------------------------------------------------------------|----|----|
| De Paris à Bruxelles, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 238 ) . . . . . | 69 | »  |
| Bruxelles à LIÈGE . . . . .                                      | 24 | 93 |

N<sup>o</sup> 288. *De Paris à LIMA, 2,411 lieues.*

|                                                                  |       |       |
|------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à Guayaquil, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 277 ) . . . . . | 2,176 | »     |
| Guayaquil à LIMA . . . . .                                       | 235   | 2,411 |

N<sup>o</sup> 289. *De Paris à LISBONNE, 421 lieues.*

|                                                               |     |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Madrid, ( <i>V.</i> n <sup>o</sup> 296 ) . . . . . | 315 | »   |
| Madrid à Talavera . . . . .                                   | 20  | 335 |
| Talavera à Badajos . . . . .                                  | 48  | 383 |
| Badajos à LISBONNE . . . . .                                  | 38  | 421 |



N° 290. *De Paris à LIVOURNE, 300 lieues.*

N° 291. *De Paris à LONDRES (V. n° 265), 100 lieues.*

N° 292. *De Paris à LORETTE, 321 lieues.*

|                                           |     |     |
|-------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Bologne, (V. n° 232) . . . . . | 262 | »   |
| Bologne à LORETTE. . . . .                | 59  | 321 |

N° 293. *De Paris à LOUVAIN, 75 lieues.*

|                                             |    |    |
|---------------------------------------------|----|----|
| De Paris à Bruxelles, (V. n° 238) . . . . . | 69 | »  |
| Bruxelles à LOUVAIN. . . . .                | 6  | 75 |

N° 294. *De Paris à SAINTE-LUCIE, 1,510 lieues.*

|                                                 |       |       |
|-------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à la Martinique, (V. n° 304) . . . . . | 1,490 | »     |
| La Martinique à SAINTE-LUCIE. . . . .           | 20    | 1,510 |

N° 295. *De Paris à MADÈRE (V. n° 209), 530 lieues.*

N° 296. *De Paris à MADRID, 315 lieues.*

|                                          |     |     |
|------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Bayonne, (V. n° 26) . . . . . | 221 | »   |
| Bayonne à Tolosa . . . . .               | 17  | 238 |
| Tolosa à Vittoria. . . . .               | 15  | 253 |
| Vittoria à Burgos. . . . .               | 20  | 273 |
| Burgos à Aranda. . . . .                 | 14  | 287 |
| Aranda à MADRID. . . . .                 | 28  | 315 |

N° 297. *De Paris à MAGDEBOURG, 193 lieues.*

|                                               |     |     |
|-----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Halberstadt, (V. n° 278) . . . . . | 180 | »   |
| Halberstadt à MAGDEBOURG. . . . .             | 13  | 193 |

N° 298. *De Paris à MALAGA, 439 lieues.*

|                                         |     |     |
|-----------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Cadix, (V. n° 241) . . . . . | 415 | »   |
| Cadix à MALAGA. . . . .                 | 24  | 439 |

N° 299. *De Paris à MALINES, 74 lieues.*

|                                             |    |    |
|---------------------------------------------|----|----|
| De Paris à Bruxelles, (V. n° 238) . . . . . | 69 | »  |
| Bruxelles à MALINES. . . . .                | 5  | 74 |

N° 300. *De Paris à MALTE (V. n° 213), 443 lieues.*

N° 301. *De Paris à MANHEIM, 143 lieues.*

|                                              |     |     |
|----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Saverne, (voyez n° 187) . . . . . | 112 | »   |
| Saverne à Landau. . . . .                    | 18  | 130 |
| Landau à Spire. . . . .                      | 6   | 136 |
| Spire à MANHEIM. . . . .                     | 7   | 143 |



N° 302. *De Paris à MANTOUE, 240 lieues.*

|                                        |     |  |     |
|----------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Milan, (voyez n° 309) . . . | 220 |  | »   |
| Milan à MANTOUE. . . . .               | 20  |  | 240 |

N° 303. *De Paris à MAROC, 726 lieues.*

|                                       |     |  |     |
|---------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Madère, (voyez n° 295) . . | 530 |  | »   |
| Madère à MAROC. . . . .               | 195 |  | 726 |

N° 304. *De Paris à LA MARTINIQUE, 1,490 lieues.*

|                                         |     |  |       |
|-----------------------------------------|-----|--|-------|
| De Paris aux Açores, (voyez n° 210) . . | 550 |  | »     |
| Açores à LA MARTINIQUE. . . . .         | 940 |  | 1,490 |

N° 305. *De Paris à MAYENCE (voyez n° 269), 126 lieues.*N° 306. *De Paris à LA MECQUE, 940 lieues.*

|                                          |     |  |     |
|------------------------------------------|-----|--|-----|
| De Paris à Jérusalem, (voyez n° 282) . . | 820 |  | »   |
| Jérusalem à Médine. . . . .              | 90  |  | 910 |
| Médine à LA MECQUE. . . . .              | 30  |  | 940 |

N° 307. *De Paris à MESSINE, 424 lieues et 274 milles ;  
en tout 515 lieues.*

|                                           |            |  |     |
|-------------------------------------------|------------|--|-----|
| De Paris à Naples, (voyez n° 321) . . . . | 424        |  | »   |
| Naples à Salerne. . . . .                 | 30 milles. |  |     |
| Salerne à Casalnuovo. . . . .             | 61         |  | 91  |
| Casalnuovo à Cosenza. . . . .             | 79         |  | 170 |
| Cosenza à Monteléone. . . . .             | 48         |  | 218 |
| Monteléone à Messine. . . . .             | 56         |  | 274 |

N° 308. *De Paris à MEXICO, 2,190 lieues.*

|                                            |       |  |       |
|--------------------------------------------|-------|--|-------|
| De Paris au Cap-Français, (voyez n° 247) . | 1,620 |  | »     |
| Cap-Français à la Vera-Cruz. . . . .       | 510   |  | 2,130 |
| La Vera-Cruz à MEXICO. . . . .             | 60    |  | 2,190 |

N° 309. *De Paris à MILAN, 189 lieues, et 94 milles ;  
en tout, 220 lieues.*

|                                          |            |  |    |
|------------------------------------------|------------|--|----|
| De Paris à Turin, (voyez n° 232) . . . . | 189        |  | »  |
| Turin à Verceil. . . . .                 | 48 milles. |  |    |
| Verceil à Novara. . . . .                | 9          |  | 57 |
| Novara à MILAN. . . . .                  | 37         |  | 94 |

N° 310. *De Paris à MITTAU (voyez n° 316), 405 lieues.*



N° 311. *De Paris à MOKA, 1,040 lieues.*

|                                               |     |       |
|-----------------------------------------------|-----|-------|
| De Paris à la Mecque, (voyez n° 306). . . . . | 940 | »     |
| La Mecque à MOKA. . . . .                     | 100 | 1,040 |

N° 312. *De Paris à MODÈNE, 251 lieues.*

N° 313. *De Paris à MœRDICK (voyez n° 218), 89 lieues.*

N° 314. *De Paris à MONACO, 256 lieues.*

N° 315. *De Paris à MONS (voyez n° 228), 59 lieues.*

N° 316. *De Paris à MosCOU, 679 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Kœnigsberg, (voyez n° 285). . . . . | 346 | »   |
| Kœnigsberg à Mittau. . . . .                   | 59  | 405 |
| Mittau à Riga. . . . .                         | 8   | 413 |
| Riga à Saint-Petersbourg. . . . .              | 101 | 514 |
| Saint-Petersbourg à Novogorod. . . . .         | 50  | 564 |
| Novogorod à MosCOU. . . . .                    | 115 | 679 |

N° 317. *De Paris à MosCOU, par Smolensk, 644 lieues.*

|                                              |     |     |
|----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Cracovie, (voyez n° 259). . . . . | 349 | »   |
| Cracovie à Missz. . . . .                    | 116 | 465 |
| Missz à Moihilow. . . . .                    | 67  | 532 |
| Moihilow à Smolensk. . . . .                 | 27  | 559 |
| Smolensk à Wiesma. . . . .                   | 40  | 599 |
| Wiesma à Mosaïsko. . . . .                   | 30  | 629 |
| Mosaïsko à MosCOU. . . . .                   | 15  | 644 |

N° 318. *De Paris à MUNICH (Bavière), 205 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Strasbourg, (voyez n° 187). . . . . | 121 | »   |
| Strasbourg à Rastadt. . . . .                  | 11  | 132 |
| Rastadt à Gœppingen. . . . .                   | 29  | 161 |
| Gœppingen à Augsbourg. . . . .                 | 28  | 189 |
| Augsbourg à MUNICH. . . . .                    | 16  | 205 |

N° 319. *De Paris à MUNSTER, 143 lieues.*

|                                               |    |     |
|-----------------------------------------------|----|-----|
| De Paris à Bruxelles, (voyez n° 228). . . . . | 69 | »   |
| Bruxelles à Wesel. . . . .                    | 50 | 119 |
| Wesel à MUNSTER. . . . .                      | 24 | 143 |

N° 320. *De Paris à NAMUR, 78 lieues.*

|                                          |    |    |
|------------------------------------------|----|----|
| De Paris à Mons, (voyez n° 228). . . . . | 50 | »  |
| Mons à NAMUR. . . . .                    | 19 | 78 |



N° 321. *De Paris à NAPLES, 577 lieues, et 142 milles;*  
*en tout, 424 lieues.*

|                                           |     |         |
|-------------------------------------------|-----|---------|
| De Paris à Rome, (voyez n° 340) . . . . . | 377 | lieues. |
| Rome à Terracina . . . . .                | 73  | milles. |
| Terracina à Gaëta . . . . .               | 21  | 94      |
| Gaëta à Capoue . . . . .                  | 32  | 126     |
| Capoue à NAPLES . . . . .                 | 16  | 142     |

N° 322. *De Paris à NAPLES (par mer), 384 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, (voyez n° 120) . . . . . | 210 | »   |
| Marseille à NAPLES . . . . .                   | 174 | 384 |

N° 323. *De Paris à NICE, 255 lieues.*

|                                             |     |     |
|---------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Antibes, (voyez n° 10) . . . . . | 247 | »   |
| Antibes à NICE . . . . .                    | 8   | 255 |

N° 324. *De Paris à NUREMBERG (voyez n° 264).*

N° 325. *De Paris à OLMUTZ, 338 lieues.*

|                                             |     |     |
|---------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Vienne, (voyez n° 356) . . . . . | 306 | »   |
| Vienne à OLMUTZ . . . . .                   | 32  | 338 |

N° 326. *De Paris à OSNABRUCK, 157 lieues.*

|                                              |     |     |
|----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Munster, (voyez n° 319) . . . . . | 143 | »   |
| Munster à OSNABRUCK . . . . .                | 14  | 157 |

N° 327. *De Paris à OSTENDE, 77 lieues.*

|                                |    |    |
|--------------------------------|----|----|
| De Paris à Dunkerque . . . . . | 68 | »  |
| Dunkerque à OSTENDE . . . . .  | 9  | 77 |

N° 328. *De Paris à PADOUE (voyez n° 354), 276 lieues.*

N° 329. *De Paris à PALERME, 420 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, (voyez n° 120) . . . . . | 210 | »   |
| Marseille à l'île Saint-Pierre . . . . .       | 110 | 320 |
| Isle Saint-Pierre à PALERME . . . . .          | 100 | 420 |

N° 330. *De Paris à PAMPELUNE, 238 lieues.*

|                                          |     |     |
|------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Bayonne. (V. n° 26) . . . . . | 221 | »   |
| Bayonne à PAMPELUNE . . . . .            | 17  | 238 |

N° 331. *De Paris à PARME, 255 lieues.*

|                                         |     |     |
|-----------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Turin, (V. n° 232) . . . . . | 189 | »   |
| Turin à PARME . . . . .                 | 46  | 255 |



N° 332. *De Paris à PAVIE, 226 lieues.*

|                                                 |     |     |
|-------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Milan, ( <i>V. n° 309</i> ). . . . . | 220 | »   |
| Milan à PAVIE. . . . .                          | 6   | 226 |

N° 333. *De Paris à PÉKIN, 1,852 lieues.*

|                                                  |     |       |
|--------------------------------------------------|-----|-------|
| De Paris à Moscou, ( <i>V. n° 317</i> ). . . . . | 644 | »     |
| Moscou à Tobolsk. . . . .                        | 358 | 1,002 |
| Tobolsk à Narim. . . . .                         | 150 | 1,152 |
| Narim à Jenisseik . . . . .                      | 150 | 1,302 |
| Jenisseik à Itkurstk. . . . .                    | 200 | 1,502 |
| Itkurstk à PÉKIN. . . . .                        | 350 | 1,852 |

N° 334. *De Paris à PÉTERSBOURG ( *V. n° 316* ), 514 lieues.*N° 335. *De Paris à PLAISANCE ( *V. n° 232* ), 229 lieues.*N° 336. *De Paris à PRESBOURG, 323 lieues.*

|                                                  |     |     |
|--------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Vienne, ( <i>V. n° 356</i> ). . . . . | 306 | »   |
| Vienne à PRESBOURG. . . . .                      | 17  | 323 |

N° 337. *De Paris à QUÉBEC, 1,300 lieues.*

|                                                                  |     |       |
|------------------------------------------------------------------|-----|-------|
| De Paris au banc de Terre - Neuve, ( <i>V. n° 233</i> ). . . . . | 900 | »     |
| De ce banc à Louisbourg. . . . .                                 | 140 | 1,040 |
| Louisbourg à l'Assomption . . . . .                              | 100 | 1,140 |
| L'Assomption à QUÉBEC. . . . .                                   | 160 | 1,300 |

N° 338. *De Paris à RATISBONNE ( *V. n° 356* ), 211 lieues.*N° 339. *De Paris à RIGA ( *V. n° 316* ), 413 lieues.*N° 340. *De Paris à ROME, 262 lieues, et 344 milles ; en tout, 377 lieues.*

|                                                   |     |         |
|---------------------------------------------------|-----|---------|
| De Paris à Bologne, ( <i>V. n° 232</i> ). . . . . | 262 | »       |
| Bologne à Cesena. . . . .                         | 56  | milles. |
| Cesena à Rimini . . . . .                         | 25  | 81      |
| Rimini à Sinigaglia. . . . .                      | 53  | 134     |
| Sinigaglia à Loretto. . . . .                     | 43  | 177     |
| Loretto à Spoleto . . . . .                       | 93  | 270     |
| Spoleto à Borgetto. . . . .                       | 40  | 310     |
| Borgetto à ROME . . . . .                         | 34  | 344     |



N° 341. *De Paris à SAN-SALVADOR ( Brésil ), 1,544 lieues.*

|                                        |       |       |
|----------------------------------------|-------|-------|
| De Paris au cap Saint-Augustin.. . . . | 1,394 | »     |
| De ce cap à SAN-SALVADOR. . . . .      | 150   | 1,544 |

N° 342. *De Paris à SARAGOSSE, 244 lieues.*

|                                               |     |     |
|-----------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Pau, ( <i>V. n° 153</i> ). . . . . | 208 | »   |
| Pau à SARAGOSSE. . . . .                      | 36  | 244 |

N° 343. *De Paris à SÉVILLE ( *V. n° 248* ), 397 lieues.*

N° 344. *De Paris à SIAM, 1,972 lieues.*

|                          |       |       |
|--------------------------|-------|-------|
| De Paris à Agra. . . . . | 1,722 | »     |
| Agra à SIAM. . . . .     | 250   | 1,972 |

N° 345. *De Paris à SMYRNE, 695 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Malte ( <i>V. n° 300</i> ). . . . . | 443 | »   |
| Malte à Cerigo . . . . .                       | 155 | 598 |
| Cerigo à SMYRNE. . . . .                       | 97  | 695 |

N° 346. *De Paris à STOCKHOLM, 385 lieues.*

|                                                      |     |     |
|------------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Copenhague, ( <i>V. n° 257</i> ). . . . . | 272 | »   |
| Copenhague à STOCKHOLM. . . . .                      | 113 | 385 |

N° 347. *De Paris à TERRE-NEUVE ( *V. n° 233* ), 900 lieues.*

N° 348. *De Paris à TOLÈDE ( *V. n° 259* ), 328 lieues.*

N° 349. *De Paris à TRIPOLI, 482 lieues.*

|                                                     |     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, ( <i>V. n° 120</i> ). . . . . | 210 | »   |
| Marseille au Cap-Bon. . . . .                       | 177 | 387 |
| Cap-Bon à TRIPOLI. . . . .                          | 95  | 482 |

N° 350. *De Paris à TUNIS, 390 lieues.*

|                                                     |     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Marseille, ( <i>V. n° 120</i> ). . . . . | 210 | »   |
| Marseille à l'île Saint-Pierre. . . . .             | 110 | 320 |
| Ile Saint-Pierre à TUNIS . . . . .                  | 70  | 390 |

N° 351. *De Paris à TURIN ( *V. n° 232* ), 189 lieues.*

N° 352. *De Paris à VALENCE ( Espagne ), 319 lieues.*

|                                                     |     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Perpignan, ( <i>V. n° 156</i> ). . . . . | 134 | »   |
| Perpignan à Barcelone. . . . .                      | 122 | 256 |
| Barcelone à Tortose. . . . .                        | 52  | 288 |
| Tortose à VALENCE. . . . .                          | 31  | 319 |



N° 353. *De Paris à VARSOVIE, 378 lieues.*

|                                            |     |     |
|--------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Breslaw, ( V. n° 234 ). . . . . | 298 | 378 |
| Breslaw à VARSOVIE . . . . .               | 80  |     |

N° 354. *De Paris à VENISE, 285 lieues.*

|                                          |     |     |
|------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Milan, ( V. n° 309 ). . . . . | 220 | 285 |
| Milan à Brescia. . . . .                 | 19  |     |
| Brescia à Véronne. . . . .               | 16  |     |
| Véronne à Vicenza. . . . .               | 14  |     |
| Vicenza à Padoue. . . . .                | 7   |     |
| Padoue à VENISE. . . . .                 | 9   |     |

N° 355. *De Paris à VÉRONNE ( V. n° 354 ), 255 lieues.*N° 356. *De Paris à VIENNE, 306 lieues.*

|                                                |     |     |
|------------------------------------------------|-----|-----|
| De Paris à Strasbourg, ( V. n° 187 ) . . . . . | 121 | 306 |
| Strasbourg à Neubourg. . . . .                 | 68  |     |
| Neubourg à Ingolstadt. . . . .                 | 5   |     |
| Ingolstadt à Ratisbonne. . . . .               | 17  |     |
| Ratisbonne à Straubing. . . . .                | 11  |     |
| Straubing à Passau. . . . .                    | 18  |     |
| Passau à Lintz. . . . .                        | 18  |     |
| Lintz à Amstetten. . . . .                     | 18  |     |
| Amstetten à Mœlk. . . . .                      | 9   |     |
| Mœlk à Saint-Polten. . . . .                   | 7   |     |
| Saint-Polten à VIENNE. . . . .                 | 14  |     |

N° 357. *De Paris à WESEL ( V. n° 228 ), 114 lieues.*N° 358. *De Paris à WURTEMBERG ( V. n° 230 ), 211 lieues.*N° 359. *De Paris à YEDO ( Japon ), 5,307 lieues.*

|                                                      |       |       |
|------------------------------------------------------|-------|-------|
| De Paris à l'Ile-Bourbon, ( V. n° 234 ). . . . .     | 3,017 | 5,307 |
| L'Ile-Bourbon au détroit de la Sonde. . . . .        | 1,000 |       |
| Du détroit à 80 lieues à l'ouest de Manille. . . . . | 570   |       |
| De cette hauteur à la pointe de Formosa. . . . .     | 180   |       |
| De Formosa à YEDO. . . . .                           | 540   |       |



*Extrait des Lois et Réglemens sur la Poste  
aux chevaux.*

---

Nul autre que le maître de poste, muni d'une commission spéciale, ne pourra établir de relais particuliers, relayer ou conduire, à titre de louage, des voyageurs d'un relais à un autre, à peine d'être contraint à payer, par forme d'indemnité, le prix de la course, au profit des maîtres de postes et des postillons qui auront été frustrés.

Il est défendu à tout postillon d'exiger aucune rétribution au-delà des guides fixés par la loi, d'insulter les voyageurs ou de leur donner aucun sujet de plainte, sous peine, en cas de récidive, de destitution, sans préjudice des peines qui pourront leur être infligées par les tribunaux.

Pour constater la contravention aux dispositions de l'article précédent, il sera tenu un registre coté et paraphé ; les voyageurs pourront consigner leurs plaintes dans ce registre.

Les inspecteurs arrêteront et releveront ce registre à chaque tournée, et en feront rapport à l'Administration.

Les maîtres de poste sont civilement responsables des accidens arrivés par le fait de leurs postillons, lorsqu'ils n'ont pas l'âge requis, ou par l'emploi des chevaux qu'ils auraient dû réformer.

Les maîtres de poste sont tenus de présenter, à la première réquisition des voyageurs qui auraient des plaintes à faire, le registre que lesdits maîtres de poste doivent tenir à cet effet, conformément à l'article ci-dessus.

Les voyageurs ayant le droit de se faire conduire dans les auberges qui leur conviennent, les postillons sont tenus de prendre leurs ordres à cet égard, et de s'y conformer.

Tout postillon doit être âgé de 16 ans au moins.

Tout courrier à franc-étrier, qui n'accompagne pas une voiture, doit avoir un postillon monté pour lui servir de guide.



Un seul postillon ne peut conduire que trois courriers à franc-étrier ; s'il y en a quatre , il faut deux postillons.

Tout courrier à franc-étrier ne peut faire porter , au cheval qu'il monte , que ce que peuvent contenir , en menus effets , les poches de la selle ; s'il y a un portemanteau , il doit être porté en groupe par le postillon , pourvu , toutefois , qu'il n'excede point le poids de 15 kilogrammes ( 30 livres ).

Les voitures montées sur deux roues , ayant brancard , celles montées sur quatre roues , à un seul fond et ayant limonière , ne pourront être chargées sur le derrière de plus de 100 livres , et sur le devant de plus de 40 livres.

Le prix de la course , conformément au tarif , doit être payé au maître de poste avant le départ du courrier.

Le service des malles pour lequel , au surplus , les maîtres de poste doivent tenir des chevaux en réserve , et celui des courriers ou porteurs d'ordres du Gouvernement , doivent être faits de préférence à tous autres ; hors ces deux causes , les courriers voyageurs doivent être servis dans les postes selon l'ordre de leur arrivée , ou de celle de leur avant-courrier , quand ils en ont un qui les précède.

Les postillons attachés à un relais doivent seuls en conduire les chevaux ; les courriers ne peuvent les faire remplacer par qui que ce soit.

Les courriers à franc-étrier ne peuvent se servir de brides à eux appartenant ; ils ne doivent pas passer le postillon qui les conduit , et le maître de la poste à laquelle ils arriveraient sans leur postillon ne doit point leur donner de chevaux avant que ce dernier ne soit arrivé , qu'il n'ait reconnu l'état des chevaux , et déclaré la course et les guides payés.

Les avant-courriers ne peuvent devancer que d'une poste la voiture qu'ils précèdent ; il leur est défendu de partir , et aux maîtres de poste de leur fournir des che-

*N. B.* Il est arrivé que des voyageurs ont contesté la préférence que doivent avoir dans le service les personnes qui se font précéder par un courrier , pour retenir et faire préparer les chevaux qui leur sont nécessaires. L'usage des avant-courriers est d'une institution très-ancienne ; il n'a point été aboli , et toute contestation à cet égard ne peut pas être fondée.



vaux avant l'arrivée de la voiture au relais, et, s'ils partent plus d'un quart-d'heure après, il leur sera donné un guide.

Les postillons ne peuvent le devancer sur la route à moins qu'un accident ne soit survenu à celui qui précède.

Il est défendu aux postillons d'échanger leurs chevaux à moins qu'ils n'aient obtenu le consentement respectif des courriers.

La course d'une poste devant se faire dans une heure dans les localités ordinaires, les postillons ne pourront s'arrêter, sans permission, que pour laisser souffler leurs chevaux.

Les maîtres de poste ne peuvent être forcés à fournir des chevaux pour les routes de traverses; cependant, ils sont autorisés à conduire les courriers dans lesdites routes, à prix défendu, de manière toutefois que le service des relais ne puisse en souffrir.

Les droits de bac, pont ou barrière, etc., sont à la charge des courriers.

*N. B.* Les voyageurs dont la voiture viendrait à casser sans que l'accident puisse être attribué aux postillons ou à la mauvaise qualité des chevaux, passeront, à titre de dédommagement, un quart de poste pour chaque heure de retard, toutes les fois que le retard excédera deux heures au-delà du temps accordé pour la course.



## Tarif des prix des chevaux de postes, guides et postillons.

Il doit être payé d'avance au maître de poste, conformément aux calculs ci-après, SAVOIR : Par le public, 1 fr. 50 c. par chaque cheval et par poste, et 75 c. par chaque postillon et par poste.

Pour un cabriolet et 2 pers. 2 chev. à 1 fr. 50 c. ci.. 3 fr. 00 c.

*Id.* --- et 3 pers. 3 chev. à 1 50 ci.. 4 50

*Id.* --- et 4 pers. 3 chev. à 2 00 ci.. 6 00

Pour une limonière et 3 pers. 3 chev. à 1 50 ci.. 4 50

*Id.* --- et 4 pers. 3 chev. à 2 00 ci.. 6 00

*N. B.* Il sera payé un fr. 50 c. par chaque personne excédant le nombre de 4.

Pour une berline et 3 pers. 4 chev. à 1 fr. 50 ci.. 6 fr. 00 c.

*Id.* --- et 5 pers. 6 chev. à 1 50 ci.. 9 00

*Id.* --- et 6 pers. 6 chev. à 1 75 c.. 10 50

*N. B.* Il sera payé 1 fr. 50 c. par chaque personne au-dessus du nombre de 6, et il ne sera jamais attelé au-delà de 6 chevaux sur chaque berline; un enfant de six ans ne pourra être considéré comme un voyageur; deux enfans de six ans tiendront toujours lieu d'un voyageur.



## SYSTÈME MÉTRIQUE.

---

Nous allons donner à nos lecteurs, dans un cadre aussi resserré que notre ouvrage le permet, les notions les plus simples et les plus propres à donner une idée de l'ensemble des mesures nouvelles, et à en faciliter l'usage.

Depuis long-temps on réclamait en France l'uniformité des mesures ; il existait autrefois 490 coutumes ; ce droit coutumier, qui prit naissance avec les habitudes des peuples, est beaucoup plus ancien que le droit écrit ; on sentait toute la difficulté de cette réforme, et les obstacles que l'on aurait à éprouver de la part des habitans de la campagne, gens routiniers et attachés à leurs anciennes habitudes ; plusieurs de nos rois tentèrent en vain de détruire l'abus qui résultait de cette étrange confusion ; on en fit plusieurs fois l'essai sous Philippe IV, Philippe V, Louis XI, François I<sup>er</sup>, etc. ; enfin, sous le règne de Louis XVI, on proposa l'adoption d'un système de poids et de mesures, basé sur la numération décimale ; mais, pour rendre ce système invariable, et lui donner une autorité incontestable, il fallait prendre pour prototype une mesure prise dans la nature et indépendante, comme elle, de toute volonté humaine. La tourmente révolutionnaire entrava l'exécution de ce projet ; mais, en 1795, MM. Delambre et Méchain furent chargés de mesurer l'arc de méridien, compris entre Dunkerque et Barcelone ; MM. Biot et Arago continuèrent cette opération jusqu'à l'île de Formentera : ils explorèrent ainsi un arc de 9 degrés environ. On prit donc pour base la mesure du quart du méridien, c'est-à-dire la distance du pôle à l'équateur ; il fallait en tirer une mesure analogue aux anciennes mesures en usage, et, pour être en rapport avec le calcul décimal, on divisa ce quart de méridien de dix en dix, jusqu'à sa dix-millionième partie, ce qui donna une mesure à-peu-près égale à l'aune, à laquelle on donna le nom de *mètre* ; sa longueur est de 3 pieds 11 lignes et 44 centièmes.

On prit donc le mètre pour unité de mesure, et il fallut en déduire toutes les mesures propres aux différens



usages ; les mesures de longueur , de superficie , de solidité et de capacité , tant pour les liquides que pour les grains ou autres matières sèches ; enfin , il fallait en déduire aussi les mesures de pesanteur.

Nous avons le mètre pour mesure de longueur.

La mesure agraire ou de superficie est un carré dont le côté a 10 mètres , et prend la dénomination d'*are*.

Pour mesurer le bois , la corde fut remplacée par un mètre cubique , et prit la dénomination de *stère*.

Pour mesure de capacité , on a choisi le cube , ayant pour base le dixième du mètre , et cette mesure prit le nom de *litre* (1).

La quantité d'eau distillée contenue dans un vase cubique , ayant pour base la centième partie du mètre , pesée avec les précautions les plus strictes , donne un poids qu'on a désigné par le nom de *gramme* , dont on a déduit tous les poids supérieurs et inférieurs.

Chaque unité de mesure étant prise du mètre , comme nous venons de le faire voir , on adopta quelques termes qui , placés devant l'unité de mesure , en indiquent la valeur ; ces termes sont pour les multiples (2).

Myria , pour 10,000 ; kilo , pour 1,000 ; hecto , pour 100 , et deca , pour 10.

Pour les sous-multiples , ou poids inférieurs à l'unité dénommée :

Deci , pour 10 ; centi , pour cent , et milli , pour 1,000.

Ainsi on dit : *myriamètre* , pour une longueur de 10,000 mètres ;

*Kilogramme* , pour un poids de 1,000 grammes ;

*Hectare* , pour une étendue superficielle de 100 ares ;

*Décalitre* , pour une mesure de 10 litres ;

*Décistère* , pour la dixième partie du stère ;

*Centigramme* , pour la centième partie du gramme ;

(1) La forme cubique ne convenant pas pour les mesures de capacité , on lui a substitué la cylindrique pour les mesures à graines et autre matière sèche : la hauteur est égale au diamètre , et , pour les mesures servant aux liquides , la hauteur est le double du diamètre. On peut ainsi s'assurer aisément soi-même de l'exactitude de la mesure dont on se sert.

(2) On appelle multiple d'une chose , son double , son triple , son quadruple , en général , cette chose répétée plusieurs fois. Les multiples décimaux sont ceux où la chose est répétée dix fois , cent fois , etc. On appelle sous-multiple d'une chose , la demie , le tiers , le quart de cette chose ; et sous-multiple décimaux , le dixième , le centième , le millième , etc.



Millimètre, pour la millième partie du mètre ;

Quelques composés ne sont point en usage, vu l'inutilité des mesures qu'ils indiquent ; tels que :

Millilitre, ou millième partie d'un litre ;

Myriastère, ou 10,000 stères ;

Milliare, ou millième partie de l'are, etc.

Pour exprimer ces différentes mesures en chiffres, les multiples se mettent à gauche de l'unité, et les sous-multiples à la droite de l'unité, présentée par un zéro, si elle n'a pas lieu.

On écrit ainsi : un myriamètre, ou dix mille mètres, 10,000 mètres ;

Si c'est un sous-multiple, ou fraction de l'unité, on l'écrit ainsi :

Mètres

0.001, 1 millimètre. Le tableau ci-dessous le fera mieux comprendre.

Dix mille, 10,000, ou myria.

Mille, 1,000, ou kilo.

Cent, 100, ou hecto.

Dix, 10, ou deca.

Un, 1, indiquant la mesure que l'on veut exprimer.

Un dixième, 0.1, deci.

Un centième, 0.01, centi.

Un millième, 0.001, milli.

Tel est le système métrique adopté par le Gouvernement ; je m'estimerais heureux si, par ce simple exposé, quelques-uns de mes lecteurs consentaient à abandonner définitivement l'ancienne routine pour l'adopter. Il serait à souhaiter, dans l'intérêt de tous, que le Gouvernement interposât son autorité pour le faire généralement recevoir par les marchands. On gémit quand on voit encore des détaillans, fidèles à leurs vieilles habitudes, se servir des termes et quelquefois des mesures d'aune, de demi-septier, boisseau, etc.

Ce système sera mis en usage, tôt ou tard, chez toutes les autres nations, par cette raison que sa base est prise dans une mesure commune à tous. Combien cette adoption faciliterait les opérations de commerce et d'échanges ! Le négociant, sans doute, opérerait avec



plus de certitude ; car, cent mètres de mousseline des Indes, ou cent mètres de drap, représentant la même quantité de marchandises dans tous les pays, il n'aurait que la différence des prix à établir ; mais nos voisins auront peut-être adopté ce système qu'on mesurera encore du ruban à l'aune dans Paris.

On doit ajouter, comme un motif de plus de cette prééminence qu'ont les mesures nouvelles sur les anciennes, la perfection avec laquelle leurs modèles ont été exécutés. Pour conserver ces mesures de longueur et de pesanteur, des étalons du mètre et du kilogramme, exécutés sous les yeux des commissaires chargés de les vérifier, sont déposés dans les archives royales et à l'Observatoire de Paris. L'étalon prototype du mètre est en platine, métal le moins sensible aux variations de l'atmosphère ; l'étalon du kilogramme ne représente son poids que dans le vide ; les mesures de capacité ont des formes qui ne permettent pas de les altérer, enfin toutes ces mesures portent le nom qui leur est propre, et sont de plus marquées d'un poinçon qui en garantit l'exactitude.

### *Rapport des anciennes Mesures aux nouvelles.*

Le mètre remplace la toise, la canne, l'aune, etc. ; deux mètres réunis forment une mesure qui n'excède la toise de Paris que de 23 lignes ; la chaîne d'arpenteur de dix mètres se nomme *décamètre*, elle remplace la perche, la verge, etc.

Une distance de mille mètres répond à un quart de lieue, et se nomme *kilomètre*.

Dix mille mètres font à-peu-près deux lieues moyennes, équivalent à une poste, et se nomment *myriamètre*.

L'are remplace la perche carrée pour l'évaluation des petits terrains, cent ares forment l'hectare ; cette mesure est presque le double de l'arpent des eaux et forêts.

Le mètre cube, pour le mesurage des solides, se nomme *stère* ; un stère de bois de chauffage est un peu plus qu'un quart de corde pour les bois de construction, c'est à-peu-près dix solives ; pour les pierres et autres solides, c'est à-peu-près un huitième de toise cube ; le double stère est plus grand que la demi-corde ou la voie de Paris. Le litre, pour le mesurage des liquides, est à-peu-près de même mesure que le litron ou la pinte.



Le décalitre ou dix litres est plus petit d'un cinquième que le boisseau de Paris : le double décalitre est un instrument très-commode pour le mesurage des grains.

L'hectolitre, mesure de cent litres ; transformée en futaille, elle diffère peu de ce qu'on appelle *quarteau*, *feuillette*, *demi-pièce* ; le double hectolitre forme à-peu-près le muid, la demi-queue.

Le kilolitre : sa capacité est égale au mètre cube, mais son volume est peu propre à en faire un instrument de mesurage.

Dans les sous-multiples du litre on trouve le demi-litre (moitié du litre) : cette mesure remplace la demi-pinte ou chopine.

Le décilitre, dixième partie du litre, remplace cette petite mesure en usage autrefois pour le détail des eaux-de-vie et liqueurs.

Le centilitre, centième du litre : cette mesure ne peut être en usage que dans les laboratoires de chimistes ou dans les pharmacies.

Nous avons vu plus haut que le gramme est le point de départ des poids.

Multiplié par 10, il donne le décagramme ( dix grammes ) : ce poids représente le tiers d'une once.

Multiplié par 100, il donne l'hectogramme ( cent grammes ) : ce poids représente à-peu-près trois onces deux gros.

Multiplié par 1,000, il donne le kilogramme ( mille grammes ) : ce poids représente 2 livres 5 gros 49 grains. De ce poids on a fait le demi kilogramme, mesure en usage, et qui remplace les poids d'une livre.

Les sous-multiples du gramme sont : le décigramme ou dixième de gramme, un peu moindre que deux grains.

Le centigramme ou centième de gramme représente à-peu-près  $\frac{3}{16}$  de grains.

Le milligramme ou millième de gramme donne près de  $\frac{5}{256}$  grains : il est inutile de dire que ce poids ne peut être en usage.



## CONVERSIONS DES MESURES ANCIENNES EN NOUVELLES.

### *Mesures de longueur.*

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| L'aune vaut en mètre,                                             | 1.188 |
| La perche de 18 pieds vaut en mètres,                             | 5.845 |
| La perche de 22 pieds vaut en mètres,                             | 7.144 |
| La toise vaut en mètre,                                           | 1.944 |
| Le pied vaut en décimètres,                                       | 3.247 |
| Le pouce vaut en centimètres,                                     | 2.706 |
| La ligne vaut en millimètres,                                     | 2.255 |
| La lieue de 25 au degré ou de 2.281 toises<br>vaut en kilomètres, | 4.444 |
| La lieue de 20 au degré ou de 2,851 toises<br>vaut en kilomètres, | 5.556 |
| La lieue moyenne ou de 2,566 toises vaut<br>en kilomètres,        | 5.000 |

### *Mesures de superficie.*

|                                             |                                   |
|---------------------------------------------|-----------------------------------|
| La toise carrée vaut en mètres carrés,      | 3.796                             |
| Le pied carré vaut en décimètres carrés,    | 10.545                            |
| Le pouce carré vaut en centimètres carrés,  | 7.323                             |
| La ligne carrée vaut en millimètres carrés, | 5.085                             |
| La perche carrée de 22 pieds<br>vaut en     | { are, 0.5104<br>centiares, 51.04 |
| La perche carrée de 18 pieds<br>vaut en     | { are, 0.3424<br>centiares, 34.24 |
| L'arpent des eaux-et-forêts<br>vaut en      | { hectare, 0,5158<br>ares, 51.38  |
| L'arpent à 18 pieds par perche<br>vaut en   | { hectare, 0.3424<br>ares, 34.24  |

### *Mesures de solidité.*

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| La toise cube vaut en mètres cubes,      | 7.397  |
| Le pied cube vaut en décimètres cubes,   | 344.23 |
| Le pouce cube vaut en centimètres cubes, | 19.817 |



|                                              |       |
|----------------------------------------------|-------|
| La ligne cube vaut en millimètres cubes,     | 11.47 |
| La corde des eaux-et-forêts vaut en stères,  | 3.835 |
| La voie de bois ou demi-corde vaut en stère, | 1.917 |
| La solive vaut en décistère,                 | 1.027 |

*Mesures pour les grains ou autres matières sèches.*

|                                               |   |             |        |
|-----------------------------------------------|---|-------------|--------|
| Le litron vaut                                | { | litre,      | 0.813  |
| en                                            |   | décilitres, | 8.13   |
| Le boisseau vaut en décalitre,                |   |             | 1.3000 |
| Le setier de 12 boisseaux vaut en hectolitre, |   |             | 1.560  |
| Le muid de 12 setiers vaut en kilolitre,      |   |             | 1.872  |
| Le minot de 3 boisseaux vaut en décalitres,   |   |             | 3.900  |
| La mine de 2 minots vaut en décalitres,       |   |             | 7.800  |

*Mesures de capacité pour les liquides.*

|                                            |   |             |      |
|--------------------------------------------|---|-------------|------|
| Le muid de 288 pintes vaut en hectolitres, |   |             | 2.68 |
| La pinte vaut                              | { | litre,      | 0.93 |
| en                                         |   | décilitres, | 9.30 |
| La chopine vaut en décilitres,             |   |             | 4.65 |
| Le demi-setier vaut en décilitres,         |   |             | 2.53 |
| Le poisson vaut en décilitre,              |   |             | 1.16 |

*Mesures de pesanteur ou poids.*

|                                                   |         |
|---------------------------------------------------|---------|
| Le millier pesant vaut en myriagrammes,           | 48.9147 |
| Le quintal vaut en myriagrammes,                  | 4.8915  |
| La livre vaut en hectogrammes,                    | 4.8915  |
| L'once vaut en décagrammes,                       | 3.0572  |
| Le gros vaut en grammes,                          | 3.8215  |
| Le grain vaut en centigrammes,                    | 5.308   |
| Le 16 <sup>e</sup> de grain vaut en milligrammes, | 3.317   |



## CONVERSIONS DES NOUVELLES MESURES EN ANCIENNES.

### *Mesures de longueur.*

|                    |   |                        |        |
|--------------------|---|------------------------|--------|
| Le mètre vaut      | { | aune,                  | 0.842  |
| en                 |   | toise,                 | 0.5132 |
| Le décimètre vaut  |   | en pied,               | 0.308  |
| Le centimètre vaut |   | en pouce,              | 0.57   |
| Le millimètre vaut |   | en ligne,              | 0.443  |
| Le décamètre       | { | perche de 18 pieds,    | 1.711  |
| vaut en            |   | perche de 22 pieds,    | 1.400  |
| Le myriamètre      | { | lieues de 25 au degré, | 2.25   |
|                    |   | lieues de 20 au degré, | 1.80   |
|                    |   | lieues moyennes,       | 2.00   |

### *Mesures de superficie.*

|                     |      |                          |        |
|---------------------|------|--------------------------|--------|
| Le mètre carré      | vaut | en toise carrée,         | 0.2634 |
| Le décimètre carré  |      | vaut en pied carré,      | 0.0948 |
| Le centimètre carré |      | vaut en pouce carré,     | 0.1365 |
| Le millimètre carré |      | vaut en ligne carrée,    | 0.1969 |
| L'are               | {    | perches carrées de 18 p. | 2.927  |
| en                  |      | perche carrée de 22 p.   | 1.959  |
| L'hectare           | {    | arpens de Paris,         | 2.927  |
| en                  |      | arp. des eaux-et-forêts, | 1.959  |

### *Mesures de solidité.*

|                    |   |                           |        |
|--------------------|---|---------------------------|--------|
| Le mètre cube      | { | toise cube,               | 0.1352 |
| vaut en            |   | en solives,               | 9.734  |
| Le décimètre cube  |   | vaut en pied cube,        | 0.0292 |
| Le centimètre cube |   | vaut en pouce cube,       | 0.0505 |
| Le millimètre cube |   | vaut en ligne cube,       | 0.0872 |
| Le stère           | { | corde des eaux-et-forêts, | 0.261  |
| en                 |   | voie de bois,             | 0.522  |



*Mesures de capacité.*

|               |   |                      |       |
|---------------|---|----------------------|-------|
| Le litre vaut | { | Litron ,             | 1.231 |
| en            |   | pinte ,              | 1.075 |
| Le décalitre  | { | boisseau ,           | 0.769 |
| vaut en       |   | setier de 8 pintes , | 1.343 |
| L'hectolitre  | { | setier de blé ,      | 0.641 |
| vaut en       |   | muid de 288 pintes , | 0.373 |

*Mesures de pesanteur ou poids.*

|                                 |        |
|---------------------------------|--------|
| Le myriagramme vaut en livres , | 20.444 |
| Le kilogramme vaut en livres ,  | 2.044  |
| L'hectogramme vaut en livre ,   | 1.2044 |
| Le décagramme vaut en once ,    | 0.527  |
| Le gramme vaut en gros ,        | 0.262  |
| Le décigramme vaut en grain ,   | 1.884  |

Le lecteur, en parcourant ces tables, aura remarqué que les nombres qui expriment la valeur des mesures anciennes en nouvelles, ou des nouvelles en anciennes, sont séparés par un point. Les nombres placés à la gauche de ce point sont des multiples décimaux de la mesure dont il est question, et ceux qui s'en éloignent vers la droite en sont des sous-multiples décimaux. Ainsi, par exemple, la dernière ligne du tableau doit se lire ainsi : *le décigramme, vaut en grain, un grain 884 millièmes.*

**PESANTEUR SPÉCIFIQUE DES GRAINS.**

Un hectolitre des grains désignés ci-dessous pèse :

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| Avoine . . . . .          | 47 kilogrammes. |
| Blé . . . . .             | 76              |
| Chanvre . . . . .         | 51              |
| Fèves . . . . .           | 79.5            |
| Fèves de marais . . . . . | 64              |



|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Lentilles . . . . .  | 79.6 kilogrammes. |
| Lin. . . . .         | 63.1              |
| Luzerne . . . . .    | 72                |
| Maïs . . . . .       | 60                |
| Millet . . . . .     | 67.6              |
| Orge . . . . .       | 64                |
| Pois gris . . . . .  | 77.3              |
| Pois verts . . . . . | 86.9              |
| Rabette . . . . .    | 65.3              |
| Riz . . . . .        | 80.5              |
| Sarrazin . . . . .   | 65                |
| Seigle . . . . .     | 70.1              |
| Senevé . . . . .     | 67.6              |
| Trèfle . . . . .     | 76.7              |
| Vesce . . . . .      | 79                |

La qualité des grains peut en faire varier le poids de quatre à cinq livres en plus ou en moins.

## MONNAIES.

---

LA monnaie en usage en France est désignée ainsi qu'il suit : pour unité monétaire le franc.

**OR** : double louis, 40 francs ; louis, 20 francs.

**ARGENT** : pièces de 5 fr., de 2 fr., de 1 fr., de 50 centimes, ou de dix sous ; 25 cent. ou cinq sous.

**CUIVRE** : pièces de 1 décime, ou deux sous ; 5 cent., ou un sou, et pièce de 1 centime. La division de ces pièces est basée d'après notre système décimal ; ainsi le centime est la cinquième partie d'un sou et la centième partie du franc. Les pièces de 40 francs ont 26 millimètres de diamètre ; celles de 20 francs ont 21 millimètres. 34 pièces de 20 francs et 11 pièces de 40 fr. mises sur une seule ligne donneront la longueur du mètre.

L'unité monétaire a été assujétie au système général des mesures prises dans la nature. ( Voyez l'article *Système métrique.* ) Elle se subdivise en décimes et en



centimes. Les monnaies d'or de France contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur; en général; le titre est 0,900; la tolérance du titre, soit en dessus, soit en dessous, est deux millièmes sur l'or, trois millièmes sur l'argent.

*Poids des pièces de monnaie en grammes.*

|                                                      | gr.                    |
|------------------------------------------------------|------------------------|
| Pièce de 40 francs. . . . .                          | 12 90322               |
| Avec tolérance du poids en dedans. . . . .           | 12 8774                |
| Avec tolérance en dehors. . . . .                    | 12 929032              |
| Pièce de 20 francs. . . . .                          | 6 45161                |
| Tolérance en dedans. . . . .                         | 6 41387                |
| Tolérance en dehors. . . . .                         | 6 464516               |
| Pièce de 5 francs. . . . .                           | 25 000                 |
| Tolérance en dedans. . . . .                         | 24 925                 |
| Tolérance en dehors. . . . .                         | 25 075                 |
| La proportion de l'or à l'argent est de 15, 5 à 1.   |                        |
| Le kilogramme d'or pur se paie sans retenue. . . . . | fr. c.<br>3,444 44,444 |
| Et au change des monnaies il est payé. . . . .       | 3,434 44,444           |
| Au titre de 0,900, il vaut, sans retenue. . . . .    | 3,100 00               |
| Avec la retenue faite au change . . . . .            | 3,091 00               |
| Le kilogramme d'argent pur sans retenue. . . . .     | 222 22,222             |
| Au change, il se paie. . . . .                       | 218 88,889             |
| Au titre de 0,900 il vaut, sans retenue. . . . .     | 200 00                 |
| Avec la retenue faite au change. . . . .             | 197 00                 |
| Souverain de 1818, de 20 schellings. . . . .         | 25 20,80               |



*TABLEAU comparatif des monnaies étrangères  
aux monnaies françaises, suivant leur valeur  
légale, dressé d'après l'Administration des  
Monnaies.*

ANGLETERRE.

|                                               | fr. | cent. |
|-----------------------------------------------|-----|-------|
| <i>Or.</i> Souverain de 20 schellings.....    | 25  | 20,80 |
| Guinée de 21 schellings.....                  | 26  | 47    |
| Demi.....                                     | 13  | 23,50 |
| Un quart.....                                 | 6   | 61,75 |
| Un tiers ou 7 schellings.....                 | 8   | 82,33 |
| Souverain de 1818, de 20 schellings....       | 25  | 20,80 |
| <i>Argent.</i> Crown, ou couronne de 5 schel. | 6   |       |
| Schelling.....                                | 1   | 23,60 |
| Couronne de 1818.....                         | 5   | 80,72 |
| Schelling de 1818.....                        | 1   | 16,14 |

AUTRICHE ET BOHÈME.

|                                                                       |    |       |
|-----------------------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat de l'empereur.....                                   | 11 | 86    |
| Ducat de Hongrie.....                                                 | 11 | 90    |
| Souverain.....                                                        | 17 | 58    |
| Demi-souverain.....                                                   | 8  | 79    |
| <i>Argent.</i> Ecu ou reichsthaler de convention,<br>depuis 1755..... | 5  | 19,50 |
| Demi-reichsthaler, ou florin.....                                     | 2  | 59,75 |
| Vingt kreutzers.....                                                  | »  | 86,50 |
| Dix kreutzers.....                                                    | »  | 43,25 |

BADE.

|                                        |    |    |
|----------------------------------------|----|----|
| <i>Or.</i> Pièce de 2 florins.....     | 21 | 4  |
| <i>Id.</i> de 1 florin.....            | 10 | 52 |
| <i>Argent.</i> Pièce de 2 florins..... | 4  | 18 |
| <i>Id.</i> de 1 florin.....            | 2  | 9  |

DANEMARCK ET HOLSTEIN.

|                                           |    |       |
|-------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat courant depuis 1767..... | 9  | 47    |
| Demi-ducat.....                           | 4  | 73,50 |
| Ducat species, 1791 à 1802.....           | 11 | 86    |
| Chrétien, 1775.....                       | 20 | 95    |



|                                                                                         |   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---|----|
| <i>Argent.</i> Reichsdaler espèce, ou double écu de 96 schellings, depuis 1776. . . . . | 5 | 66 |
| Reichsdaler courant, ou pièce de 6 marcs danske, de 1750. . . . .                       | 4 | 96 |
| Marck danois de 16 schellings, de 1776..                                                | • | 94 |
| Marck de Lubeck de 16 schellings, de 1740. . . . .                                      | 1 | 53 |

## ESPAGNE.

|                                                                      |    |       |
|----------------------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Pistole ou doublon de 8 écus de 1772 à 1786. . . . .      | 83 | 93    |
| Pistole de 4 écus . . . . .                                          | 41 | 96,50 |
| Pistole de 2 écus. . . . .                                           | 20 | 98,25 |
| Demi-pistole ou écu. . . . .                                         | 10 | 49,12 |
| Pistole ou doublon de 8 écus depuis 1786.                            | 81 | 51    |
| De 4 écus. . . . .                                                   | 40 | 75,50 |
| De 2 écus. . . . .                                                   | 20 | 37,75 |
| Demi-pistole ou un écu. . . . .                                      | 10 | 18,87 |
| <i>Argent.</i> Piastre, depuis 1772. . . . .                         | 5  | 43    |
| Réale de 2, ou piécette ou un cinquième de piastre. . . . .          | 1  | 8     |
| Réale de 1 ou demi-piécette ou dixième de piastre. . . . .           | •  | 54    |
| Réavillo, ou réal de veillon, ou 20 <sup>e</sup> de piastre. . . . . | •  | 27    |

## ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

|                                                         |    |       |
|---------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Pistole de Pie VI et Pie VII. . . . .        | 17 | 27,50 |
| Demi-pistole . . . . .                                  | 8  | 63,75 |
| Sequin 1769, Clément XIV et ses successeurs. . . . .    | 11 | 80    |
| Demi-sequin. . . . .                                    | 5  | 90    |
| <i>Argent.</i> Ecu de 10 pauls, ou 100 bayoques.        | 5  | 38,50 |
| Trois dixièmes d'écu, ou teston de 30 bayoques. . . . . | 1  | 62    |
| Un cinquième d'écu, ou papeto de 20 bayoques. . . . .   | 1  | 8     |
| Un dixième d'écu, ou paul de 10 bayoq.                  | •  | 54    |

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

|                                                |    |       |
|------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Double aigle de 10 dollars. . . . . | 55 | 21    |
| Aigle de 5 dollars. . . . .                    | 27 | 60,50 |
| Demi-aigle, ou 2 demi-dollars . . . . .        | 13 | 80,25 |



|                            |   |       |
|----------------------------|---|-------|
| <i>Argent.</i> Dollar..... | 3 | 42    |
| Demi-dollar.....           | 2 | 71    |
| Un quart.....              | 1 | 35,50 |

GÈNES.

|               |    |    |
|---------------|----|----|
| Zecchine..... | 12 | 02 |
|---------------|----|----|

HAMBOURG.

|                                                              |    |    |
|--------------------------------------------------------------|----|----|
| <i>Or.</i> Ducat, <i>ad legem imperii</i> .....              | 11 | 86 |
| Ducat nouveau de la ville.....                               | 11 | 76 |
| <i>Argent.</i> Marc banco.....                               | 1  | 88 |
| Marc, ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck..... | 1  | 53 |
| Reichsthaler de constitution, ou écu de banque.....          | 5  | 78 |

JAPON (*par approximation*).

|                                                 |    |       |
|-------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Kobany vieux de 100 mas.....         | 51 | 24    |
| Demi-kobany de 50 mas.....                      | 25 | 62    |
| Kobany nouveau de 100 mas.....                  | 32 | 69    |
| Demi-kobany de 50 mas.....                      | 16 | 34,50 |
| <i>Argent.</i> Tigo-gin ou pièce de 40 mas..... | 14 | 40    |
| Demi-tigo-gin de 20 mas.....                    | 7  | 20    |
| Un quart de 10 mas.....                         | 3  | 60    |
| Un huitième de 5 mas.....                       | 1  | 80    |

MILAN.

|                                                       |    |   |
|-------------------------------------------------------|----|---|
| <i>Or.</i> 40 lire de Napoléon.....                   | 40 | » |
| 20 lire de Napoléon.....                              | 20 | » |
| <i>Argent.</i> 5. lire de Napoléon.....               | 5  | » |
| 2 lire, 1 lira, 1/2 et 1/4 de lira en proportion..... | »  | » |

Mogol (*par approximation*).

|                                 |    |    |
|---------------------------------|----|----|
| <i>Or.</i> Rouble du Mogol..... | 38 | 72 |
| Demi-rouble.....                | 19 | 36 |
| Un quart de rouble.....         | 9  | 68 |
| Pagode au croissant.....        | 9  | 46 |
| Pagode à l'étoile.....          | 9  | 35 |



|                                            |    |       |
|--------------------------------------------|----|-------|
| Ducat de la Compagnie hollandaise. . . . . | 11 | 62    |
| Demi-ducat. . . . .                        | 5  | 81    |
| <i>Argent.</i> Roupie du Mogol. . . . .    | 2  | 42    |
| Roupie de Madras. . . . .                  | 2  | 40    |
| Roupie d'Arcate. . . . .                   | 2  | 36    |
| Roupie de Pondichéri. . . . .              | 2  | 42    |
| Double fanon des Indes. . . . .            | »  | 63    |
| Fanon. . . . .                             | »  | 31,50 |
| Pièce de la Compagnie hollandaise. . . . . | 2  | 40    |

## NAPLES.

|                                                                                                                          |     |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|
| <i>Or.</i> ( Le titre des ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises ). . . . . | »   | »     |
| Once nouveau, de trois ducats 1818. . . . .                                                                              | 12  | 99    |
| Quintuple de quinze ducats 1818. . . . .                                                                                 | 64  | 95    |
| Décuple de quatre ducats 1818. . . . .                                                                                   | 129 | 90    |
| <i>Argent.</i> Doubles carlins de 100 grains 1784 et 1818. . . . .                                                       | 5   | 10    |
| Ducats de 10 carlins et de 100 grains 1784                                                                               | 4   | 25    |
| Double carlin depuis 1804. . . . .                                                                                       | »   | 85    |
| Carlin de 1814. . . . .                                                                                                  | »   | 42,50 |
| Ducat de dix carlins de 1818. . . . .                                                                                    | 4   | 25    |

## PARME.

|                                                         |    |       |
|---------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Sequin. . . . .                              | 11 | 95    |
| Pistole de 1784. . . . .                                | 23 | 1     |
| Pistole de 1786 à 1791. . . . .                         | 21 | 91,50 |
| 40 liras de Marie-Louise de 1815. . . . .               | 40 | »     |
| 20 liras de Marie-Louise. . . . .                       | 20 | »     |
| <i>Argent.</i> Ducat de 1784 à 1796. . . . .            | 5  | 18    |
| Pièce d'une livre 10 sols, depuis 1790. . . . .         | »  | 34    |
| 5 liras de Marie-Louise, 1815. . . . .                  | 5  | »     |
| 2 liras, 1/2 lira et 1/4 de lira, à proportion. . . . . | »  | »     |

## ROYAUME DES PAYS-BAS, HOLLANDE ET BELGIQUE.

|                                           |    |       |
|-------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat. . . . .                 | 11 | 93    |
| Ryder. . . . .                            | 31 | 65    |
| Demi. . . . .                             | 15 | 80,50 |
| Vingt florins du roi Louis, 1808. . . . . | 43 | 14    |



|                                        |    |       |
|----------------------------------------|----|-------|
| Dix florins du roi Louis .....         | 21 | 57    |
| Dix florins de Guillaume, 1818 .....   | 20 | 77    |
| <i>Argent.</i> Florin de 20 sous ..... | 2  | 15,94 |
| Escalin ou pièce de 6 sous .....       | »  | 64    |
| Ducaton, ou ryder .....                | 6  | 85    |
| Ducat, ou rixdaler .....               | 5  | 48    |

PERSE (*par approximation*).

|                                                 |    |       |
|-------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Roupie .....                         | 36 | 75    |
| Demi-roupie .....                               | 18 | 57,50 |
| <i>Argent.</i> Double-roupie de 5 abassis ..... | 4  | 90    |
| Roupie de 2 1/2 abassis .....                   | 2  | 45    |
| Abassis .....                                   | »  | 97    |
| Marmoudi .....                                  | »  | 48,50 |
| Larin .....                                     | 1  | 3     |

## PORTUGAL.

|                                                    |    |       |
|----------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Mœda-douro, lisbonnine de 4,800 reies.  | 33 | 96    |
| Maidal-mœda, demi-lisbonnine de 2,400 reies .....  | 16 | 98    |
| Quartino, ou quart-lisbonnine de 1,200 reies. .... | 8  | 49    |
| Meia debra, portugaise de 6,400 reies..            | 45 | 27    |
| Demi-portugaise de 3,200 reies .....               | 22 | 63,50 |
| Pièce de 16 testons de 1,600 reies. ....           | 11 | 31,75 |
| Pièce de 12 testons de 1,200 reies .....           | 8  | 2     |
| Pièce de 8 testons de 800 reies .....              | 5  | 66    |
| Cruzade de 480 reies .....                         | 3  | 30    |
| <i>Argent.</i> Cruzade neuve de 48 reies .....     | 2  | 94    |
| 1,000 reies .....                                  | 6  | 12,5  |

## PRUSSE.

|                                                                               |    |       |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat .....                                                        | 11 | 77    |
| Frédéric .....                                                                | 20 | 80    |
| Demi-Frédéric .....                                                           | 10 | 40    |
| <i>Argent.</i> Reichsthaler, ou écu thaler de 24 bons gros, 1767 à 1807 ..... | 3  | 71,63 |
| Demi, ou 12 bons gros .....                                                   | 1  | 85,81 |
| Gros .....                                                                    | »  | 15,48 |



## RAGUSE.

|                                              |   |       |
|----------------------------------------------|---|-------|
| <i>Or.</i> (Néant) . . . . .                 | » | »     |
| <i>Argent.</i> Talaro dit ragusine . . . . . | 3 | 90    |
| Demi-talaro . . . . .                        | 1 | 95    |
| Ducat . . . . .                              | 1 | 37    |
| Douze grossettes . . . . .                   | » | 41    |
| Six grossettes . . . . .                     | » | 20,50 |

## RUSSIE.

|                                                           |    |       |
|-----------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat de 1755 . . . . .                        | 11 | 79    |
| <i>Idem,</i> de 1763 . . . . .                            | 11 | 59    |
| Impériale de 10 roubles, 1755 . . . . .                   | 52 | 38    |
| Demi de 5 roubles, 1755 . . . . .                         | 26 | 19    |
| Impériale de 10 roubles, 1763 . . . . .                   | 41 | 29    |
| Demi de 5 roubles, 1763 . . . . .                         | 20 | 64,50 |
| <i>Arg.</i> Rouble de 100 copeks de 1750 à 1762 . . . . . | 4  | 61    |
| <i>Idem,</i> de 1763 à 1807 . . . . .                     | 4  | »     |

## SARDAIGNE.

|                                          |    |       |
|------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Carlin depuis 1768 . . . . .  | 49 | 33    |
| Demi-carlin . . . . .                    | 24 | 66,50 |
| Pistole . . . . .                        | 28 | 45    |
| Demi-pistole . . . . .                   | 14 | 22,50 |
| <i>Argent.</i> Ecu depuis 1768 . . . . . | 4  | 70    |
| Demi-écu . . . . .                       | 2  | 35    |
| Quart d'écu ou une livre . . . . .       | 1  | 17,50 |
| Ecu neuf de 5 livres, 1816 . . . . .     | 5  | »     |

## SAVOIE ET PIÉMONT.

|                                                      |     |       |
|------------------------------------------------------|-----|-------|
| <i>Or.</i> Sequin . . . . .                          | 11  | 94,50 |
| Double neuve pistole de 24 livres . . . . .          | 30  | »     |
| Demi de 12 livres . . . . .                          | 15  | »     |
| Carlin depuis 1755 . . . . .                         | 150 | »     |
| Demi-carlin . . . . .                                | 75  | »     |
| Pistole neuve de 20 liras, 1816 . . . . .            | 20  | »     |
| <i>Argent.</i> Ecu de 6 livres depuis 1755 . . . . . | 7   | 7     |
| Demi-écu . . . . .                                   | 3   | 53,50 |
| Un quart, ou 30 sous . . . . .                       | 1   | 76,75 |
| Demi-quart, ou 15 sous . . . . .                     | »   | 88,37 |
| Ecu neuf de 5 liras, 1816 . . . . .                  | 5   | »     |



## SAXE.

|                                                                              |    |       |
|------------------------------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat .....                                                       | 11 | 86    |
| Double auguste ou 10 thalers .....                                           | 41 | 49    |
| Auguste, ou 5 thalers .....                                                  | 20 | 74,50 |
| Demi-auguste .....                                                           | 10 | 37,25 |
| <i>Argent.</i> Reichsthal, espèce, ou écu de convention depuis 1763. ....    | 5  | 19,50 |
| Demi, ou florin de convention .....                                          | 2  | 59,75 |
| Thaler de 24 bons gros .....                                                 | 3  | 89,63 |
| Florin vieux, ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699. ....      | 2  | 48    |
| Un gros, ou $\frac{32^e}{}$ de reichsthal ou $\frac{24^e}{}$ de thaler ..... | •  | 16,23 |

## SICILE.

|                                               |    |    |
|-----------------------------------------------|----|----|
| <i>Or.</i> Once d'or depuis 1784.....         | 13 | 73 |
| <i>Argent.</i> Ecu d'argent de 12 tarins..... | 5  | 10 |

## SUÈDE.

|                                                                                    |    |       |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ducat.....                                                              | 11 | 70    |
| Demi.....                                                                          | 5  | 85    |
| Un quart.....                                                                      | 2  | 92,50 |
| <i>Argent.</i> Reichsdaler d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1700 à 1800..... | 5  | 75,73 |
| Deux tiers reichsdaler, ou double plotte de 32 schellings.....                     | 3  | 83,82 |
| Un tiers, ou 16 schellings.....                                                    | 1  | 91,91 |
| <i>Or.</i> Pièce de 32 francken.....                                               | 47 | 63    |
| <i>Idem.</i> de 16.....                                                            | 23 | 81,50 |
| Ducat de Zurich.....                                                               | 11 | 77    |
| <i>Idem</i> de Berne.....                                                          | 11 | 64    |
| Pistole de Berne. ....                                                             | 23 | 76    |
| <i>Argent.</i> Ecu de Bâle de 30 batz, ou 2 florins.                               | 4  | 36    |
| Demi-écu, ou florin de 15 batz. ....                                               | 2  | 28    |
| Franc de Berne, depuis 1803. ....                                                  | 1  | 50    |
| Ecu de Zurich, de 1781. ....                                                       | 4  | 70    |
| Demi, ou florin, depuis 1781. ....                                                 | 2  | 35    |
| Ecu de 40 batz, de Bâle et Solcure depuis 1798. ....                               | 5  | 90    |



|                                              |   |    |
|----------------------------------------------|---|----|
| Pièce de 4 francs , Berne , de 1799. . . . . | 5 | 88 |
| — de 4 francs , Suisse , en 1803. . . . .    | 6 | »  |
| — de 2 francs , Suisse , en 1803. . . . .    | 3 | »  |
| — de 1 franc , Suisse , en 1803. . . . .     | 1 | 50 |

## TOSCANE.

|                                                                                                                                       |    |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------|
| <i>Or.</i> Ruspone , ou 3 sequins aux lis . . . . .                                                                                   | 36 | 4     |
| Un tiers ruspone , ou sequins aux lis. . . . .                                                                                        | 12 | 1,33  |
| Demi-sequin. . . . .                                                                                                                  | 6  | 00,67 |
| Sequin à l'effigie. . . . .                                                                                                           | 12 | 1,33  |
| Rosine. . . . .                                                                                                                       | 21 | 54    |
| Demi-Rosine. . . . .                                                                                                                  | 10 | 77    |
| <i>Argent.</i> Francescone de 10 paoli , livour-<br>nide , piastre à la rose , talaro , léopol-<br>dine , et écu de 10 paoli. . . . . | 5  | 61    |
| Pièce de 5 paoli. . . . .                                                                                                             | 2  | 80,50 |
| — de 2 paoli. . . . .                                                                                                                 | 1  | 12,20 |
| — de 1 paoli. . . . .                                                                                                                 | »  | 56,10 |

## TURQUIE ( par approximation ).

|                                                                         |   |       |
|-------------------------------------------------------------------------|---|-------|
| <i>Or.</i> Sequin zermahboud du sultan Abdoul-<br>Hamet , 1774. . . . . | 8 | 72    |
| Nisfic , ou 1/2 zermahboud <i>idem</i> . . . . .                        | 4 | 36    |
| Roubbié ou 2/3 de sequin. . . . .                                       | 2 | 90,67 |
| Sequin de zerne , de Zélim III. . . . .                                 | 7 | 30    |
| <i>Idem</i> demi. . . . .                                               | 3 | 65    |
| Un quart. . . . .                                                       | 1 | 82,50 |
| Un tiers. . . . .                                                       | 2 | 41,33 |
| <i>Argent.</i> L'allmichlée de 60 paras , depuis<br>1771. . . . .       | 3 | 52    |
| Groueh , piastre de 40 paras , ou 120<br>aspres , 1771. . . . .         | 1 | 35    |
| Yramlec de 20 paras , ou 60 aspres , 1757. . . . .                      | » | 99    |
| Rouble de 10 paras , ou 30 aspres , 1757. . . . .                       | » | 49,50 |
| Para de 3 aspres , 1773. . . . .                                        | » | 4     |
| Aspre dont 120 pour la piastre , 1773. . . . .                          | » | 1,33  |
| Piastre de 40 paras ou 120 aspres , 1780. . . . .                       | 2 | »     |
| Pièce de 5 piastres de Mahmoud , 1811. . . . .                          | 4 | 15,67 |

## VENISE.

|                            |    |   |
|----------------------------|----|---|
| <i>Or.</i> Sequin. . . . . | 12 | » |
| Demi. . . . .              | 6  | » |
| Oselle. . . . .            | 47 | 7 |



|                                                                                               |    |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------|
| Ducat. . . . .                                                                                | 7  | 49    |
| Pistole. . . . .                                                                              | 21 | 36    |
| <i>Argent.</i> Ducat effectif de 8 livres piccolis. . .                                       | 4  | 18    |
| Ecu à la croix. . . . .                                                                       | 6  | 70    |
| Justine ou ducaton. . . . .                                                                   | 5  | 91    |
| Talero. . . . .                                                                               | 5  | 32    |
| Oselle. . . . .                                                                               | 2  | 7     |
| Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ livres piccolis ,<br>ou 124 sous, monnaie de compte. . . . . | 3  | 25,95 |
| Livre. . . . .                                                                                | 0  | 52,25 |

### *Du Titre de l'Or et de l'Argent..*

---

LE TITRE exprime la pureté de l'or ou de l'argent ; d'après l'ancienne dénomination, l'or le plus pur est à 24 karats. S'il y a un quart d'alliage, c'est de l'or à 18 karats ; s'il s'y trouve un demi-quart, c'est de l'or à 21 karats, etc. D'après la nouvelle dénomination, l'or se divise en 1,000 parties, que l'on divise à raison de la quantité d'alliage que contient l'or que l'on expertise. Ainsi, en partant d'un or à 18 karats, on dira : cet or est à 750 millièmes. D'après le nouveau système métrique, l'argent se divise comme l'or en 1,000 parties ; autrefois il se divisait en deniers, le plus pur était à douze deniers ; s'il avait un quart d'alliage, il était à 9 deniers.

### *Valeur au pair des Monnaies.*

---

LE PAIR des monnaies est la clef du système monétaire, et est important à connaître dans toutes les opérations de change. Lorsque ce pair est établi, on peut, par un calcul fort simple, convertir en monnaie d'un pays une somme quelconque exprimée en monnaie étrangère ; cette conversion s'obtient par la comparaison exacte du titre, du poids légal et de la valeur intrinsèque de l'unité monétaire d'un pays, avec le titre, le poids légal et la valeur intrinsèque de l'unité monétaire d'un autre pays ; par exemple, si on veut obtenir la valeur en monnaie d'or de France du nouveau souverain d'or d'Angleterre, on prendra la valeur de ces deux pièces, qui est :



Souverain d'or d'Angleterre, titre

légale. . . . . 0,917

gr.

Poids. . . . . 7,980855

Matière pure. . . . . 7,318444035

Pièce de 20 fr. de France, titre légale. 0,900

gr.

Poids. . . . . 6,45161

Matière pure. . . . . 5,806449

D'après ces données, on établira la proportion suivante :

$$5,806449 : 20 \text{ fr.} :: 7,318444035 : + = 25,2079.$$

D'après ce calcul, le souverain d'Angleterre vaut, en or de France, 25<sup>f</sup> 20<sup>c</sup> et 79/100<sup>e</sup>.

C'est d'après ce principe que l'on a dressé, à l'Administration des monnaies, le tableau précédent sur la valeur des monnaies étrangères.



*Du Calendrier; explication de sa réforme sous Grégoire XIII, et concordance des Calendriers français et grégorien.*

---

LE Calendrier est un tableau des jours de l'année que l'homme a tracé pour servir à la distribution des temps, marquer les époques des divers événemens, et compter les âges. Si tous les peuples eussent adopté la même manière de compter, l'histoire serait plus claire, et son étude offrirait moins de difficultés. Les progrès de la science astronomique ont nécessité des changemens dans la manière de distribuer les temps, et aujourd'hui même, les peuples ont pris différens points de départ, et ne s'accordent pas encore pour calculer la marche rapide du temps qui leur échappe.

Les chrétiens commencent à compter depuis la naissance de Jésus-Christ, ce que l'on exprime ainsi : *L'an de Notre-Seigneur 1834* ; les Turcs commencent à compter de la fuite de Mahomet à Médine, ce qu'ils désignent ainsi : *L'an de l'hégire 1249* ; les Chinois datent depuis la création du monde, etc. ; quelques peuples font commencer le jour au lever du Soleil, comme les Assyriens ; d'autres à son couchant, comme en Italie et en Bohême ; d'autres à minuit, comme en France, en Allemagne, en Espagne et une grande partie de l'Europe ; et d'autres, enfin, le font commencer à midi, les astronomes et les navigateurs.

Les Romains avaient divisé le jour en huit heures principales, quatre de jour et quatre de nuit ; celles de jour étaient : *prime, tierce, sexte et none* : et celles de nuit étaient : *Vespera, media nox, gallicinium et conticinium* ; l'église romaine a conservé quelques-unes de ces dénominations pour les offices ; ils n'avaient composé leurs années que de dix mois, dont mars était le premier, et décembre, comme l'indique le mot, le dixième ; les mois de juillet et d'août s'appelaient *quintil* et *sextil* ; mais, dans la suite, on leur donna les noms de *Jules-César* et d'*Auguste*. Numa Pompilius ajouta deux mois, janvier et février, et les plaça au commencement de l'année ; par ce changement, les noms des mois perdirent leur valeur, puisque septembre et octobre, qui



indiquaient, par leur dénomination, le septième et le huitième mois de l'année, devinrent le neuvième et le dixième.

Jules-César, ayant consulté Sosigènes, célèbre astronome de son siècle, fixa l'année solaire à 365 jours 6 heures, c'est à-dire, qu'il renferma dans cet espace le temps d'un équinoxe à un équinoxe semblable; ces six heures furent laissées, et, au bout de quatre ans, formaient un jour; cette quatrième année était de 366 jours; on l'appellait *bissextile*, et les autres, *années communes*. Ce jour de plus, ajouté à l'année bissextile, s'appelait *intercalaire*, et était ajouté au mois de février. On se servit de cette manière de compter jusqu'à Grégoire XIII, qui ordonna la réforme de ce calendrier: il était vicieux; car l'année ayant 365 jours 5 heures 49 minutes, et non 365 jours 6 heures, comme l'avait supposé Jules-César, il en résultait une différence de 11 minutes par an, qui, sous Grégoire XIII, vers l'an 1580, avait produit une différence de 10 jours entiers. Pour obvier à cet inconvénient, le pape Grégoire ordonna, en 1582, que le 5 octobre fût compté pour le 15; par ce moyen, l'année fut diminuée de 10 jours, et l'équinoxe se trouva juste au 21 mars; mais, pour empêcher de retomber dans une erreur aussi considérable, on régla que chaque centième année ne serait pas bissextile, excepté la quatrième centaine; ainsi, 1700 et 1800 ne l'ont pas été, 1900 ne le sera pas, mais l'année 2000 le sera; de cette manière, on retranche 3 jours sur 400 ans, parce que les 11 minutes négligées font trois jours en près de 400 ans.

Sans cette réforme, nous compterions aujourd'hui 12 jours de moins. Les Russes, qui n'ont pas voulu adopter ce changement, comptent 12 jours de moins que nous; le 30 du mois, chez nous, n'est donc que le 18 chez eux. Weigel et Berbautz, en 1700, furent chargés par les protestans de revoir le calendrier; car jusqu'à cette époque ils n'avaient pas voulu adopter l'ouvrage du Pape: ces deux savans leur donnèrent à-peu-près le calendrier grégorien; mais ce ne fut qu'en 1776 qu'ils l'adoptèrent définitivement.

Ceux qui comptent l'année civile d'après le mouvement de la lune se trouvent à une plus grande distance de nous; car l'année lunaire, composée de 12 lunaisons, de 29 et de 30 jours, n'est que de 354 jours, et par con-



séquent plus courte de 11 jours que l'année solaire. Il résulte que le commencement de l'année lunaire n'est pas toujours à la même époque ; car, dans une période de 34 ans, il a parcouru toutes les saisons. Les Turcs se servent de cette manière de compter.

Quelques auteurs prétendent qu'à Babylone on comptait déjà, par années solaires, 2,473 ans avant notre ère ; avant cette époque, les Babyloniens comptaient par sares, période astronomique qui comprenait 223 mois lunaires, au bout de laquelle la lune se retrouve exactement au même point de son écliptique, et dans la même situation, avec l'écliptique du soleil. Cette manière de compter annonce que ce peuple avait déjà de hautes connaissances en astronomie.

Les planètes donnèrent leur nom aux jours de la semaine ; presque tous les autres peuples ont conservé ces noms en les traduisant dans leur langue : les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Français, etc. Nous donnerons seulement les noms latins, leur véritable sens et le nom français qui en est dérivé.

*Dies Lunæ*, jour de la Lune, Lundi.

*Dies Martis*, jour de Mars, Mardi.

*Dies Mercurii*, jour de Mercure, Mercredi.

*Dies Jovis*, jour de Jupiter, Jeudi.

*Dies Veneris*, jour de Venus, Vendredi.

*Dies Saturnii*, jour de Saturne, Samedi.

*Dies Solis*, jour du Soleil, Dimanche.

Chez les Musulmans, les jours de la semaine empruntent leur nom de leur ordre numérique ; le dimanche est le premier, lundi le second, etc., à l'exception du vendredi qui se nomme *yéoum el-djoma'at*, jour de l'assemblée, et du samedi, qui se nomme *sabi*, repos.

A l'époque de la révolution, on réforma le calendrier grégorien pour adopter le calendrier républicain : il commença le 22 septembre 1792, époque de la fondation de la république ; mais il ne fut décrété que le 4 frimaire de l'an II (24 novembre 1793), et, deux jours après, il servit à dater les actes publics ; il a été suivi jusqu'au 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805) ; on reprit alors le calendrier grégorien. Le calendrier républicain fut donc en usage pendant 12 ans, 2 mois et 6 jours.



## TABLE de Concordance des

| Mois<br>républicains. | AN II.<br>1793. 1794. | AN III.<br>1794. 1795. | AN IV.<br>1795. 1796. |
|-----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| 1 Vendémiaire.        | 22 Sept. 1793.        | 22 Sept. 1794.         | 23 Sept. 1795.        |
| 15 id.                | 6 Octobre id.         | 5 Octobre.             | 7 Octobre.            |
| 1 Brumaire.           | 22 Octobre id.        | 22 Octobre.            | 23 Octobre.           |
| 15 id.                | 5 Novembre id.        | 5 Novembre.            | 6 Novembre.           |
| 1 Frimaire.           | 21 Novemb. id.        | 21 Novembre.           | 22 Novembre.          |
| 15 id.                | 5 Décemb. id.         | 5 Décembre.            | 6 Décembre.           |
| 1 Nivôse.             | 21 Décemb. id.        | 21 Décembre.           | 22 Décembre.          |
| 15 id.                | 5 Janvier 1794.       | 4 Janv. 1795.          | 5 Janv. 1796.         |
| 1 Pluviôse.           | 20 Janvier id.        | 20 Janvier.            | 21 Janvier.           |
| 15 id.                | 4 Février.            | 3 Février.             | 4 Février.            |
| 1 Ventôse.            | 19 Février.           | 19 Février.            | 20 Février.           |
| 15 id.                | 5 Mars.               | 5 Mars.                | 5 Mars.               |
| 1 Germinal.           | 21 Mars.              | 21 Mars.               | 21 Mars.              |
| 15 id.                | 4 Avril.              | 4 Avril.               | 4 Avril.              |
| 1 Floréal.            | 20 Avril.             | 20 Avril.              | 20 Avril.             |
| 15 id.                | 3 Mai.                | 4 Mai.                 | 4 Mai.                |
| 1 Prairial.           | 20 Mai.               | 20 Mai.                | 20 Mai.               |
| 15 id.                | 3 Juin.               | 3 Juin.                | 3 Juin.               |
| 1 Messidor.           | 19 Juin.              | 19 Juin.               | 19 Juin.              |
| 15 id.                | 3 Juillet.            | 3 Juillet.             | 3 Juillet.            |
| 1 Thermidor.          | 19 Juillet.           | 19 Juillet.            | 19 Juillet.           |
| 1 id.                 | 3 Août.               | 2 Août.                | 2 Août.               |
| 1 Fructidor.          | 18 Août.              | 18 Août.               | 18 Août.              |
| 15 id.                | 3 Septembre.          | 1 Septembre.           | 1 Septembre.          |
| 5.e jour compl.       | 21 Septembre.         | 21 Septembre.          | 21 Septembre.         |

## Calendriers français et grégorien.

| AN V.<br>1796. 1797. | AN VI.<br>1797. 1798. | AN VII.<br>1798. 1799. | AN VIII.<br>1799. 1800. |
|----------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------|
| 22 Sept. 1796.       | 22 Sept. 1797.        | 22 Sept. 1798.         | 23 Sept. 1799.          |
| 6 Octobre.           | 6 Octobre.            | 6 Octobre.             | 7 Octobre.              |
| 22 Octobre.          | 22 Octobre.           | 22 Octobre.            | 23 Octobre.             |
| 5 Novembre.          | 5 Novembre.           | 5 Novembre.            | 6 Novembre.             |
| 21 Novembre.         | 21 Novembre.          | 21 Novembre.           | 22 Novembre.            |
| 5 Décembre.          | 5 Décembre.           | 5 Décembre.            | 6 Décembre.             |
| 21 Décembre.         | 21 Décembre.          | 21 Décembre.           | 22 Décembre.            |
| 4 Janv. 1797.        | 4 Janv. 1798.         | 4 Janv. 1799.          | 5 Janv. 1800.           |
| 20 Janvier.          | 20 Janvier.           | 20 Janvier.            | 21 Janvier.             |
| 3 Février.           | 3 Février.            | 3 Février.             | 4 Février.              |
| 19 Février.          | 19 Février.           | 19 Février.            | 20 Février.             |
| 5 Mars.              | 5 Mars.               | 5 Mars.                | 6 Mars.                 |
| 21 Mars.             | 21 Mars.              | 21 Mars.               | 22 Mars.                |
| 4 Avril.             | 4 Avril.              | 4 Avril.               | 5 Avril.                |
| 20 Avril.            | 20 Avril.             | 20 Avril.              | 21 Avril.               |
| 4 Mai.               | 4 Mai.                | 4 Mai.                 | 5 Mai.                  |
| 20 Mai.              | 20 Mai.               | 20 Mai.                | 21 Mai.                 |
| 3 Juin.              | 3 Juin.               | 3 Juin.                | 4 Juin.                 |
| 19 Juin.             | 19 Juin.              | 19 Juin.               | 20 Juin.                |
| 3 Juillet.           | 3 Juillet.            | 3 Juillet.             | 4 Juillet.              |
| 19 Juillet.          | 19 Juillet.           | 19 Juillet.            | 20 Juillet.             |
| 2 Août.              | 2 Août.               | 2 Août.                | 3 Août.                 |
| 18 Août.             | 18 Août.              | 18 Août.               | 19 Août.                |
| 1 Septembre.         | 1 Septembre.          | 1 Septembre.           | 2 Septembre.            |
| 21 Septembre.        | 21 Septembre.         | 22 Septembre.          | 22 Septembre.           |



## Suite de la Table de Concordance

| MOIS<br>républicains. | AN IX.          | AN X.          | AN XI.         |
|-----------------------|-----------------|----------------|----------------|
|                       | 1800. 1801.     | 1801. 1802.    | 1802. 1803.    |
| 1 Vendémiaire         | 23 Sept. 1800.  | 23 Sept. 1801. | 23 Sept. 1802. |
| 15 <i>id.</i>         | 7 Octobre.      | 7 Octobre.     | 7 Octobre.     |
| 1 Brumaire.           | 23 Octobre.     | 23 Octobre.    | 23 Octobre.    |
| 15 <i>id.</i>         | 6 Novembre.     | 6 Novembre.    | 6 Novembre.    |
| 1 Frimaire.           | 22 Novembre.    | 22 Novembre.   | 22 Novembre.   |
| 15 <i>id.</i>         | 6 Décembre.     | 6 Décembre.    | 6 Décembre.    |
| 1 Nivôse.             | 22 Décembre.    | 23 Décembre.   | 22 Décembre.   |
| 15 <i>id.</i>         | 5 Janvier 1801. | 5 Janv. 1802.  | 5 Janv. 1803.  |
| 1 Pluviôse.           | 21 Janvier.     | 21 Janvier.    | 21 Janvier.    |
| 15 <i>id.</i>         | 4 Février.      | 4 Février.     | 4 Février.     |
| 1 Ventôse.            | 20 Février.     | 20 Février.    | 20 Février.    |
| 15 <i>id.</i>         | 6 Mars.         | 6 Mars.        | 6 Mars.        |
| 1 Germinal.           | 22 Mars.        | 22 Mars.       | 22 Mars.       |
| 15 <i>id.</i>         | 5 Avril.        | 5 Avril.       | 5 Avril.       |
| 1 Floréal.            | 21 Avril.       | 21 Avril.      | 21 Avril.      |
| 15 <i>id.</i>         | 5 Mai.          | 5 Mai.         | 5 Mai.         |
| 1 Prairial.           | 21 Mai.         | 21 Mai.        | 21 Mai.        |
| 15 <i>id.</i>         | 4 Juin.         | 4 Juin.        | 4 Juin.        |
| 1 Messidor.           | 20 Juin.        | 20 Juin.       | 20 Juin.       |
| 15 <i>id.</i>         | 4 Juillet.      | 4 Juillet.     | 4 Juillet.     |
| 1 Thermidor.          | 20 Juillet.     | 20 Juillet.    | 20 Juillet.    |
| 15 <i>id.</i>         | 3 Août.         | 3 Août.        | 3 Août.        |
| 1 Fructidor.          | 19 Août.        | 19 Août.       | 19 Août.       |
| 15 <i>id.</i>         | 2 Septembre.    | 2 Septembre.   | 2 Septembre.   |
| 6.e jour compl.       | 22 Septembre.   | 22 Septembre.  | 23 Septembre.  |

## des Calendriers français et grégorien.

| AN XII.            | AN XIII.           | AN XIV.            |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1803. 1804.        | 1804. 1805.        | 1805.              |
| 24 Septembre 1803. | 23 Septembre 1804. | 23 Septembre 1805. |
| 8 Octobre.         | 7 Octobre.         | 7 Octobre.         |
| 24 Octobre.        | 23 Octobre.        | 23 Octobre.        |
| 7 Novembre.        | 6 Novembre.        | 6 Novembre.        |
| 23 Novembre.       | 22 Novembre.       | 22 Novembre.       |
| 7 Décembre.        | 6 Décembre.        | 6 Décembre.        |
| 23 Décembre.       | 22 Décembre.       | 22 Décembre.       |
| 6 Janvier 1804.    | 5 Janvier 1805.    |                    |
| 22 Janvier.        | 21 Janvier.        |                    |
| 5 Février.         | 4 Février.         |                    |
| 21 Février.        | 20 Février.        |                    |
| 6 Mars.            | 6 Mars.            |                    |
| 22 Mars.           | 22 Mars.           |                    |
| 5 Avril.           | 5 Avril.           |                    |
| 22 Avril.          | 21 Avril.          |                    |
| 5 Mai.             | 5 Mai.             |                    |
| 21 Mai.            | 21 Mai.            |                    |
| 4 Juin.            | 4 Juin.            |                    |
| 20 Juin.           | 20 Juin.           |                    |
| 4 Juillet.         | 4 Juillet.         |                    |
| 20 Juillet.        | 20 Juillet.        |                    |
| 3 Août.            | 3 Août.            |                    |
| 19 Août.           | 19 Août.           |                    |
| 2 Septembre.       | 2 Septembre.       |                    |
| 22 Septembre.      | 22 Septembre.      |                    |



*Chronologie historique des temps.*

Le temps se divise en sept âges :

|                                                                                                              |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Le 1 <sup>er</sup> , depuis la création du monde jusqu'au déluge.....                                        | 1,656 années. |
| Le 2 <sup>e</sup> , depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham.....                                      | 426           |
| Le 3 <sup>e</sup> a duré jusqu'à la sortie des Juifs de l'Égypte.....                                        | 430           |
| Le 4 <sup>e</sup> , depuis cette sortie jusqu'à la fondation du temple de Salomon.....                       | 480           |
| Le 5 <sup>e</sup> , depuis cette époque jusqu'à la fin de la captivité des Juifs à Babylone, sous Cyrus..... | 476           |
| Le 6 <sup>e</sup> , depuis cette époque jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.....                            | 532           |
| Le 7 <sup>e</sup> , depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à nos jours.....                               | 1,834         |

---

Depuis la création du monde jusqu'à nos jours..... 5,834

L'année de l'ère vulgaire commence à la quatrième année de la naissance de Jésus-Christ.

Suivant les bons chronologistes, on remarque cinq époques qui servent à l'intelligence de l'histoire sacrée et profane :

|                                                                                                  |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1 <sup>o</sup> La prise de Troie, arrivée en l'an du monde.....                                  | 2,830 |
| 2 <sup>o</sup> La fondation de Rome, an du monde.....                                            | 3,250 |
| 3 <sup>o</sup> Carthage vaincue par Scipion, <i>id.</i> ..                                       | 3,800 |
| 4 <sup>o</sup> Constantin, ou la paix de l'église, ère vulgaire 312, an du monde.....            | 4,312 |
| 5 <sup>o</sup> Charlemagne, ou le rétablissement de l'empire, ère vulgaire 800, an du monde..... | 4,800 |



*Division du Temps.*

- Le siècle contient 100 années ou 20 lustres.  
 Le lustre 5 années.  
 L'année 12 mois ou 365 jours.  
 Les mois 28, 29, 30 et 31 jours ; la semaine sept jours ;  
 les jours 24 heures.  
 L'heure 60 minutes, la minute 60 secondes, etc.  
 Les chrétiens commencent la semaine le dimanche.  
 Les juifs le samedi, jour du sabbat.  
 Les mahométans le vendredi.

*Table des Foires et principaux Marchés de l'Europe, par ordre alphabétique.*

- AGEN (Lot et Garonne), le 1<sup>er</sup> juin : bœufs, toileries, draperie, laine, etc., dure six jours.  
 AIX (Bouches-du-Rhône), foire, 9 février, dure cinq jours ; veille de la Fête-Dieu, dure huit jours : bestiaux de toutes espèces, et différentes marchandises.  
 AMIENS (Somme), foire de huit jours, à la Saint-Nicolas, 9 mai, à la Saint-Jean, 25 juin et 11 novembre à la Saint-Martin.  
 AMSTERDAM (Pays-Bas), toutes les semaines, marchés publics ; trois grandes foires, le 12 mars, les 21 juin et 22 septembre.  
 ANGOULÊME (Charente), foires de huit jours, le 14 janvier, le 24 mai, le 24 août, toutes sortes de marchandises ; marché tous les 15 de chaque mois.  
 ANVERS (Pays-Bas), deux foires, une de quarante jours, dans le mois de mai, et l'autre de quarante-deux jours, dans le mois de septembre.  
 ARGENTAN (Orne), foires de trois jours, le 22 janvier, le lendemain de la Quasimodo, de la Pentecôte, et deux autres.  
 ARLES (Bouches-du-Rhône), foire considérable de chevaux, 17 janvier, dure huit jours ; 14 février, trois jours ; le 3 mai, et le jeudi avant la Pentecôte,



dure un jour ; ces foires sont très-riches en chevaux , bestiaux , et toutes espèces de marchandises.

AUTUN ( Saône et Loire ), foire considérable de huit jours , le 1<sup>er</sup> septembre ; de cinq jours au 1<sup>er</sup> mars , et 11 foires de deux jours ,

BARD ( Italie ), foire célèbre le dimanche d'après la Saint-Michel , dure quinze jours : toutes espèces de marchandises.

BARY ( Italie ), le 6 décembre , foire considérable ; toutes sortes de marchandises.

BAYONNE ( Basses-Pyrénées ), foires considérables , le mercredi des cendres , le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> août , durent quinze jours chacune.

BEAUCAIRE ( Gard ), foire , l'une des plus considérables de l'Europe , commence le 22 juillet , finit le 28 à minuit. L'affluence des négocians commence le 1<sup>er</sup> juillet ; les effets payables en foire sont exigibles le 27 , mais le protêt n'est valide que du 28.

BESANÇON ( Doubs ), foire de huit jours , le lundi après la Purification , toutes espèces de marchandises ; d'un jour , après Quasimodo et l'Ascension.

BLANGY ( Calvados ), foire de bestiaux , le troisième mercredi de chaque mois.

BELZAM ( Tyrol ), quatre foires de quinze jours chacune.

BORDEAUX ( Gironde ), le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> octobre , foires de quinze jours ; vente de bestiaux et mercerie.

BRUXELLES ( Pays-Bas ), le 17 octobre , foire de quinze jours , toutes espèces de marchandises.

CADIX ( Espagne ), le 10 mars et le 10 novembre , de quinze jours chacune.

CAEN ( Calvados ), le 1<sup>er</sup> lundi de carême , un jour : quinze jours avant son ouverture , vente de chevaux dans les faubourgs ; le 1<sup>er</sup> dimanche après quasimodo , la foire dite de *Caen* , dure quinze jours : c'est une des plus belles de la France ; le déballage des marchandises commence trois jours avant ; paiement , le quatorzième jour de la foire , et protêt , le quinzième jour. Quatre autres foires d'un jour.

CAMBRAI ( Nord ), foires de neuf jours , les 1<sup>er</sup> mai et 28 octobre ; foire aux bestiaux , les 24 de chaque mois.

CHATEAUDUN ( Eure et Loire ), foire considérable de trois jours , commence le jeudi de la mi-carême ,



**COLOGNE** ( Prusse ), foire de vingt jours, le 1<sup>er</sup> lundi après Pâques, mercerie et draperie.

**CRESPY** ( Oise ), foire de deux jours, le deuxième lundi de carême, et le 3 novembre; ces foires sont assez considérables en toiles, lins, vins, chanvre, chevaux et bestiaux.

**DANTZICK** ( Prusse ), foires renommées, à la Saint-Martin, de huit jours, et le 4 août, de quinze jours.

**DIEPPE** ( Seine-Inférieure ), foire le 16 août, dure huit jours; le 30 novembre, dure quinze jours; elle consiste en toiles peintes, indiennes, mousselines, et objets de goût et mode.

**FLÈCHE** ( la ) [ Sarthe ], quatre foires de huit jours chacune.

**FRANCFORT** ( sur le Mein ), deux foires, durent trois semaines; la première et la deuxième fête de Pâques: la deuxième, à la Nativité de la Vierge.

**FRANCFORT** ( sur l'Oder ) [ Prusse ), foires très-célèbres, le deuxième lundi de carême, durent quinze jours, et à la S<sup>t</sup>-Martin, de trois jours.

**GAND** ( Pays-Bas ), le 10 mars, foire de dix-huit jours, bestiaux, toutes espèces de marchandises.

**GÈNES** ( Sardaigne ), plusieurs foires, marchés tous les jeudis.

**GRENOBLE** ( Isère ), foires de trois jours, le 22 janvier, le lundi de la Semaine-Sainte, le 14 août, le 4 décembre, bestiaux, draperies et merceries.

**GUIBRAY** ( Calvados ), commence le 15 août, et dure quinze jours; déballage le 13 après midi; vente le 15 août après la messe de Notre-Dame; les marchands de chevaux de luxe peuvent, le 10 août, sortir leurs chevaux, pour les faire voir aux acheteurs, sur la place destinée à cet effet: les paiements doivent être effectués le 25 août, ou il faut protester dans les vingt-quatre heures; on y vend des laines mérinos: le 15 septembre, foire de huit jours, et quatre autres d'un jour.

**HAMBOURG** ( ville libre ), foire célèbre, de huit jours, le samedi après l'Annonciation.

**HANOVRE** ( royaume d'Hanovre ), quatre foires renommées pour les chevaux.

**HARFLEUR** ( Seine-Inférieure ), foire de huit jours, à la translation de S<sup>s</sup>-Martin.

**LANGRES** ( Marne ), foires de huit jours, le 7 janvier et le 16 août.



**LESSAI** ( Mayenne ), foire de six jours , le 15 mai ; bestiaux, laine, plume, etc.

**LEIPSICK** ( Saxe ), foires considérables de treize jours , le 1<sup>er</sup> janvier, le troisième lundi après Pâques, le dimanche après St-Michel.

**LILLE** ( Nord ), foires de neuf jours, le 29 août ; le 16 décembre pour les chevaux.

**LONDRES** ( Angleterre ), foire , dans la ville , de trois jours , et une de quinze jours au faubourg de Stoutwarck.

**LUXEMBOURG** ( Pays-Bas ) 25 août , foire de quinze jours, toute espèce de marchandises.

**LYON** ( Rhône ), foire, le jour de la Pentecôte , quai de l'Hôtel-Dieu, dure dix-huit jours ; le 24 juin , place St-Jean, cinq jours ; le 29 juin , place St-Pierre, quinze jours ; le 14 juillet , place du Méridien, dix jours.

**MANS** ( le ) [ Sarthe ], foires de huit jours, le lendemain des fêtes de la Pentecôte et de la Toussaint, porcs vivans ; dix foires aux bestiaux, d'un jour ; marchés aux bestiaux, les vendredis.

**MAESTRICH** ( Pays-Bas ), foires de quinze jours, le 26 avril et le 24 septembre.

**MARSEILLE** ( Bouches-du-Rhône ), foire de quinze jours , le 31 août.

**METZ** ( Moselle ), foire de quinze jours, le 1<sup>er</sup> mai, bestiaux, draperie, mercerie, etc.

**MUNICH** ( Bavière ), foires de quinze jours chacune, le jour des Rois et le jour de St-Jacques.

**NANTES** ( Loire-Inférieure ), foire de quinze jours, le 25 mai, et 12 foires d'un jour.

**NUREMBERG** ( Bavière ), foire de trois semaines, le mercredi après Pâques.

**OLERON** ( Basses-Pyrénées ), 1<sup>er</sup> mai, foire de huit jours, diverses marchandises.

**ORLÉANS** ( Loiret ), foire considérable, dite de *Saint-Aignan*, le 15 novembre, de huit jours, et le 1<sup>er</sup> juin de dix jours.

**POISSY** ( Seine et Oise ), marché considérable de bœufs et de bestiaux, tous les jeudis.

**PRAGUE** ( Bohême ) deux foires de trois semaines chacune, à la mi-carême et à la Saint-Wenceslas : grand commerce de perles fausses.

**REIMS** ( Marne ), foires très-considérables en bestiaux, toiles de Lorraine et de Picardie, durent quinze



jours ; 23 juillet, veille de Saint-Remi, et 7 janvier ; de huit jours , premier mardi après Pâques.

RIGA ( Russie ) , deux foires considérables , au mois de mai et au mois de septembre.

RHODEZ ( Aveyron ) , foires considérables pour la vente des mules et mulets , durent trois jours , à la mi-carême , le 30 juin , 9 septembre , et le 1<sup>er</sup> décembre.

ROUEN ( Seine-Inférieure ) , foires de quinze jours , 20 février , 20 juin et 20 octobre , draperie , mercerie et quincaillerie ; trois autres d'un jour.

SAINT-DENIS ( Seine ) , foires , le 24 février et le 11 juin , huit jours ; le 9 octobre , neuf jours ; toiles , soierie , draperie , toiles peintes , et étoffes en tout genre ; le mercredi ou le samedi le plus proche du 11 juin s'ouvre la foire aux moutons , dite *du Landy* ; elle continue les mercredi et samedi suivans. On y compte 90,000 moutons.

SAINT-QUENTIN ( Aisne ) , le 29 juin , foire considérable , dite *aux laines* ; le 9 du mois , foire aux bestiaux x.

SAUMUR ( Maine et Loire ) foires considérables en grains , haricots , pois , fèves , bestiaux en quantité , et surtout des bœufs , durent trois jours , le troisième jeudi après Pâques , premier jeudi de juillet , premier jeudi de décembre , et quatrième jeudi de septembre.

SCEAUX ( Seine ) , marché aux bestiaux , tous les lundis.

SINIGAGLIA ( États-Romains ) , foire la plus considérable de l'Italie , et une des plus considérables de l'Europe , dure quinze jours , le 14 juillet , attire un grand concours d'étrangers.

STRASBOURG ( Bas-Rhin ) , foire , le mercredi de la semaine de Pâques , de trois jours , le 25 juin , et le 26 décembre , de quinze jours ; le 18 décembre , de huit jours : draperie , mercerie , bestiaux.

TOULON ( Saône et Loire ) , foire , le 1<sup>er</sup> novembre , de huit jours : toutes sortes de marchandises.

TOULON ( Var ) , foires considérables , de 15 jours , le 15 mai et le 15 novembre.

TOULOUSE ( Haute-Garonne ) , foire de huit jours , le 25 juin , le 1<sup>er</sup> décembre ; et le lundi après Quasimodo ,



de trois jours, le 1<sup>er</sup> février ; Jeudi-Saint, marché à la viande salée ; le 1<sup>er</sup> mai, marché au salé et aux fleurs.

TROYES (Aube), foires considérables de huit jours, le 2<sup>e</sup> lundi de carême, et le 1<sup>er</sup> septembre, toute espèce de marchandises ; le 1<sup>er</sup> samedi de juin, foire aux laines, et deux autres d'un jour.

VALENCIENNES (Nord), foire assez considérable de dix jours, le 8 septembre ; foire aux bestiaux les 10, 20 et 30 de chaque mois.

VERDUN (Saône et Loire), foire célèbre de bestiaux, le 8 novembre, dure quinze jours.

VERSAILLES (Seine et Oïse), foires de cinq jours, les 1<sup>er</sup> mai, 25 août et 9 octobre.

VIGENCE (Italie), foire considérable de quinze jours, le 15 octobre.

VIENNE (Autriche), deux foires de quinze jours, la première, à la Toussaint, la seconde, le lundi de Pâques.

VIGAN (le) [Gard] foire de trois jours, le 9 septembre ; de deux jours, le 22 septembre, et quatre autres ; ces foires sont célèbres pour les mulets, les chevaux, les bestiaux, les soies et les étoffes de laine.

SURZACH (Suisse), foire assez considérable, le dimanche après la Trinité.

### *Explication sur les lettres de change, billets et autres effets de commerce.*

PAR le moyen des lettres de change, on opère des paiemens considérables, à de grandes distances, sans exposer les fonds aux dangers du voyage. La lettre de change est donc un écrit par lequel un négociant ordonne à son correspondant de payer à *vue* ou à terme une somme quelconque. Trois personnes interviennent nécessairement dans une lettre de change ; le *tireur* est celui qui fait la traite ou lettre de change, le *preneur* celui pour qui elle est faite, et le *tiré* celui qui doit la payer.

Une lettre de change se fait ordinairement sur un billet long. Elle doit renfermer les conditions suivantes : 1<sup>o</sup> la demeure du tireur ; 2<sup>o</sup> la date ; 3<sup>o</sup> la somme à payer exprimée en toutes lettres dans le corps du billet



et en chiffres sur le côté ; 4° l'époque du paiement ; 5° le nom de celui à qui ou à l'ordre de qui elle doit être payée ; 6° le nom de celui qui en a fourni la valeur ; 7° exprimer si cette valeur a été fournie en argent ou en marchandises ; 8° le nom du tireur au bas de la lettre de change sur la droite , et celui du tiré sur la gauche.

L'usage a particulièrement consacré quelques formules dont on ne s'écarte guère , voici les plus usitées :

Paris , le 24 juillet 1824. \_\_\_\_\_

B. p. fr. 10,000  
\_\_\_\_\_

A vue , payez ( ou *il vous plaira payer* ) à M. Smidt ou à son ordre , la somme de dix mille francs , valeur reçue ( ou *valeur reçue comptant* ou *valeur reçue de M. N.* ) que vous passerez , suivant l'avis de votre serviteur ,

A Monsieur Hoffman ,  
négociant à Francfort.

DURIEU.

Lyon , le 6 juillet 1824. \_\_\_\_\_

B. p. fr. 6,000  
\_\_\_\_\_

*Autre* : A vue payez ( ou *il vous plaira payer* ) à l'ordre de M. Durieu , la somme de six mille francs , valeur reçue de lui ( ou *valeur reçue dudit sieur* , ou *pour valeur reçue comptant* ) que vous passerez , suivant l'avis de votre serviteur ,

A Monsieur Bekler ,  
négociant à Pétersbourg.

CHARIER.

Ulm , le 15 juin 1824. \_\_\_\_\_

B. p. fr. 4,000  
\_\_\_\_\_

*Autre* : A deux usances , payez à Monsieur Leroi , ou à son ordre , la somme de quatre mille florins , valeur reçue , que vous passerez , suivant l'avis de

A M. Siebermann ,  
banquier à Vienne.

DULONG.

*Usance* vient de l'italien *uso* , usage ; on entend par ce mot l'espace de temps accordé pour le paiement des lettres de change , limité à plus ou moins de jours , suivant l'usage des places sur lesquelles elles sont tirées.



On fait quelquefois plusieurs lettres de change pour le paiement de la même somme, pour pouvoir demander l'acceptation sur la seconde ou la troisième, si la première était perdue. Dans ce cas, le tireur doit avoir soin de le relater ainsi dans son billet :

A deux semaines de date, payez par cette PREMIÈRE de change, ou payez par cette SECONDE de change, etc., la PREMIÈRE NE L'ÉTANT, à l'ordre, etc.; ou bien encore : payez par cette TROISIÈME de change, la PREMIÈRE et la SECONDE ne l'étant, à l'ordre de.....

L'époque du paiement des lettres de change dépend de la volonté du tireur et du preneur ; il y a différentes manières d'exprimer ces termes : à vue ou à tant de jours de vue. Le porteur de ces sortes de lettres doit requérir le plutôt possible le visa du tiré, puisque l'échéance du paiement ne peut être déterminée que par ce visa qui, ordinairement, se met en encre rouge en travers de la lettre de change.

*A tant de jours de date* : comme à dix, quinze ou soixante jours ; quatre, cinq ou six semaines. Il faut remarquer, dans ces sortes de lettres, que le terme de paiement ne commence à courir que du lendemain de la date. Ainsi, une lettre tirée le 1<sup>er</sup> juillet à vingt jours de date ne sera payable que le 21 du même mois.

*A jour fixe* : comme le 10 de juin, le 15 du courant, le 20 prochain. *A jour indéterminé*, comme : dans tout le mois de..... dans tout le courant de..... l'échéance de ces sortes de lettres tombe au dernier jour du mois dénommé par la lettre.

*Dans le courant de telle foire* : ces lettres doivent être acquittées au plus tard le dernier jour. Celles payables à jour fixe de la foire doivent être protestées sans délai, en cas de non paiement ; l'usage cependant est de garder les protêts jusqu'à la fin de la foire.

Les lettres de change sont des effets négociables. Si des négocians de Londres ont des paiemens à faire à Paris, au lieu d'exposer leur argent aux frais et aux dangers du voyage, les débiteurs à Paris préféreront recevoir des lettres de change payables à Paris.

Un habitant de Vienne veut faire passer cent mille francs à Paris : au lieu d'envoyer la somme, il achètera sur la place pour cent mille francs de traites payables à Paris ; les fonds, sans risque, se trouvent ainsi trans-



portés de Vienne à Paris. Le change varie d'après les demandes; des banquiers sont particulièrement chargés de ces sortes d'affaires, et prélèvent un droit de tant pour cent sur les papiers qu'ils négocient et sur ceux qu'ils vous font. Il y a trois manières de considérer le change; il est au pair, il est au-dessus, il est au-dessous. Le change d'une ville sur une autre est au pair lorsque les demandes sont égales de part et d'autre. Il est au-dessus quand on donne davantage, il est au-dessous quand on donne moins que la somme qu'on vend ou qu'on achette.

Les banquiers peuvent être considérés comme des marchands, dont le commerce consiste à vendre une somme dont ils sont possesseurs, dans un pays éloigné, à une autre personne qui désire faire payer, transporter ou posséder la même somme dans ledit endroit; nous avons vu que cette vente se faisait par le moyen d'une lettre de change.

Ce banquier, ou ce vendeur, se nomme, en style de commerce, *le tireur*; l'acheteur se nomme *le porteur*. S'il passe sa lettre de change à l'ordre d'une autre personne, il prend le titre d'endosseur, et demeure garant du billet. Ce nom vient de ce que ces sortes de cessions s'écrivent sur le dos du billet.

Il est nécessaire de remarquer les différences qui existent dans ces diverses expressions: *valeur en compte*, *valeur en moi-même*, *valeur entendue*, *valeur dudit*.

Lorsqu'un négociant fait des remises à ses correspondans à compte des affaires qu'ils font ensemble, il se sert de l'expression *valeur en compte*; car s'il mettait seulement: *valeur reçue*, il serait réputé avoir reçu la valeur autrement qu'en compte, et la lettre serait censée appartenir à celui à qui il aurait passé son ordre. On met: *valeur en moi-même*, lorsqu'on tire sur un débiteur, et qu'on adresse le billet à un autre correspondant pour qu'il en tire le montant.

Il est d'usage de mettre: *valeur entendue*, lorsque le preneur, craignant que la lettre de change ne soit pas payée, convient avec le tireur de ne lui en payer le montant que lorsqu'elle sera acquittée; il lui donne seulement en échange un billet; si la lettre de change est acquittée, le preneur en acquitte le montant au tireur; si, au contraire, elle est protestée, le tireur reprend sa lettre de change et le preneur son billet.

Si le preneur acquitte de suite le montant de la lettre



de change, on met : *valeur dudit* ou *valeur reçue de lui*. Il est d'autre cas où on met : *valeur à-compte*, *valeur pour solde de tous comptes*; *valeur en un envoi de marchandises*, fait le ..... Ces différentes formules n'ont pas besoin d'explication.

Le code de commerce ne reconnaît qu'une acceptation pure et simple, et abroge toutes les acceptations conditionnelles : cependant on se sert d'acceptations conditionnelles lorsque le porteur s'en contente.

Dans l'acceptation pure et simple, l'accepteur met au bas de la lettre de change le mot : *accepté*, et signe ; s'il s'y refuse, le porteur est en droit de la faire protester ; dans les lettres payables à quelques jours de vue, on doit avoir soin de faire mettre la date de l'acceptation, puisque c'est elle qui détermine l'époque du paiement.

Les acceptations conditionnelles sont celles qui modifient la lettre de change, soit pour retarder l'époque de l'échéance, soit pour diminuer le montant de la somme. Sur une traite de 1,800 fr., l'accepteur mettra, par exemple : *acceptée pour 1,500 francs* ; sur une autre payable le 20 courant, l'accepteur mettra : *acceptée pour payer le 30 courant*, etc.

L'acceptation sous protêt a lieu lorsque le tiré ne veut pas payer, soit parce qu'il n'a pas reçu d'avis ou parce qu'il ne veut pas accepter pour son compte ; s'il estime le tireur solvable, il accepte pour l'honneur de la signature après le protêt. Cette acceptation a lieu ainsi : *accepté, S. P. DEVAUX*. Les lettres de change peuvent être acceptées *sous protêt* pour le compte du tireur, du donneur de valeur, ou des endosseurs. Cette lettre ne peut être acceptée par d'autres personnes intéressées qu'après le refus du tiré.

L'acceptation pour *payer à soi-même* peut avoir lieu lorsque le tiré est créancier du tireur ou du porteur ; pour être payé de ce qui peut lui être dû, il peut accepter la lettre de change qu'on lui présente *pour payer à soi-même* ; mais, cette acceptation équivalant à un refus de payer, le porteur doit faire protester et chercher son recours sur celui de qui il a reçu la lettre.

Le porteur d'une lettre de change protestée peut joindre au montant de cette lettre les frais du protêt et les intérêts qui sont dûs depuis le jour du protêt jusqu'au jour du paiement effectif d'après l'article 181 du Code



de commerce : le compte de retour comprend le principal de la lettre de change protestée, les frais du protêt et autres frais légitimes, tels que commission de banque, courtage, timbre et ports de lettres; il énonce le nom de celui sur qui la traite est faite, et le prix du change auquel elle est négociée, etc. (art. 181).

Dans le paiement d'une lettre de change, on ne peut être forcé de prendre plus de 2 francs 50 centimes pour 100 francs de menue monnaie; le porteur d'une lettre de change, lorsqu'il en reçoit le paiement, doit avoir soin de faire précéder sa signature de ces mots : *pour acquit*, afin que sa signature ne puisse être employée pour un ordre, un endossement, aval, ou toute autre cause.

Le porteur d'une lettre de change protestée faute de paiement peut exercer ses droits contre l'accepteur, contre tous les endosseurs, contre le tireur et contre le donneur de valeur, s'il est resté garant. Les obligés au paiement et garantie des lettres protestées faute de paiement peuvent être contraints par corps.

Le protêt faute d'acceptation, fait suivant les formalités voulues par la loi, oblige le tireur à rembourser la valeur, ou à donner caution jusqu'à l'échéance. Si le porteur d'une lettre de change néglige de se mettre en règle, ou qu'il accorde quelque délai à l'accepteur, la lettre demeure pour son compte.

Une lettre tirée en espèces ou monnaies qui n'ont pas cours au lieu du paiement doit faire mention du change pour servir à l'évaluation.

Une négociation de change conclue entre celui qui doit faire la traite et celui qui doit en fournir la valeur ne peut être annulée sans le consentement des deux parties, ou sans motif légitime.

Celui qui est convenu de prendre une lettre de change peut se dispenser, à moins qu'on ne lui donne caution ou sûreté, d'en payer la valeur ou la redemander, si, depuis la convention, il s'est aperçu que la lettre ne sera pas payée, ou que le tireur ne pourra pas la rembourser.

Celui qui a promis de fournir une lettre de change ne peut se dispenser de la donner, à moins que quelque accident mette celui qui a promis la valeur dans l'impossibilité de la payer au terme convenu.

Si une lettre de change n'a point changé de proprié-



taire, celui qui l'a faite a les exceptions entières; mais, si la lettre a passé dans d'autres mains, il faut qu'elle soit exécutée, sauf au tireur à avoir recours contre celui avec qui il a traité.

Le protêt d'une lettre de change, fait avant le temps, est de nul effet; mais, fait dans le temps voulu, il oblige le tireur à rembourser, ou à donner caution jusqu'à l'échéance.

Le protêt faute d'acceptation, légalement fait en foire, produit un retour, sans attendre la fin de la foire.

Si une lettre de change est protestée par le fait de celui qui en a donné la valeur, celui qui l'a tirée n'en est pas tenu.

L'acceptant doit payer, quoi qu'il arrive, lorsqu'il a donné son acceptation au porteur; si cependant l'acceptation a été surprise, on peut s'en faire décharger, tant que la lettre de change n'a pas été rendue au porteur, l'accepteur peut rayer son acceptation; mais, une fois remise, il ne le peut plus, quand bien même cette lettre lui reviendrait entre les mains par endossement.

Si un négociant retient entre ses mains une lettre qu'on présente à son acceptation, sous un prétexte quelconque, il peut être contraint au paiement comme s'il avait accepté.

Le porteur d'une lettre de change ne peut être contraint de recevoir le paiement avant l'échéance.

Le tireur d'une lettre de change n'est pas libéré par l'acceptation, il reste obligé jusqu'au paiement définitif.

Les porteurs de lettres de change doivent, à l'échéance et dans les délais prescrits, en demander le paiement, ou faire protester, signifier le protêt, et faire, dans les délais ordonnés, les poursuites en garantie, sous peine d'une *fin de non recevoir*.

Une *fin de non recevoir* est un refus formel de satisfaire au paiement d'une dette, soit parce que l'on a omis de remplir quelques formalités essentielles, ou seulement parce que le paiement n'a pas été demandé dans le temps prescrit par la loi.

Les porteurs de lettres de change ne peuvent retourner contre les endosseurs et tireurs qu'avec un protêt de refus de l'acceptation, ou de celui du paiement de la traite.

Le porteur d'une lettre protestée faute de paiement



peut, en vertu d'un jugement, faire saisir les effets de tous ceux qui sont obligés à cette lettre.

Tout ce qui est applicable aux lettres de change l'est également pour les billets de change, qu'il ne faut pas confondre avec les billets simples, qui n'en ont que la forme : il n'y a de billets de change que ceux qui sont faits pour lettres de change fournies ou à fournir.

Il n'y a point de billets de change pour lettres fournies, si on n'exprime pas sur qui elles sont tirées, à qui elles sont payables, et de quelle manière la valeur en est déclarée.

Il n'y a également pas de billets de change pour lettres à fournir, si on n'exprime pas le lieu sur lequel elles seront tirées, l'époque du paiement, et de quelle manière la valeur en a été fournie.

Enfin, il n'y a point de billets de change, si les débiteurs ne sont pas de qualité pour en faire, les billets de change n'étant faits que pour valeur fournie ou promise en lettres de change : les autres billets, dont la valeur a été fournie en d'autres effets, comme argent comptant ou marchandises, ne sont que simples promesses ou obligations ; cependant ces derniers, entre négocians, ont la même valeur, et emportent la contrainte par corps.

Un billet pour lettres de change déjà fournies se fait ainsi :

*Je paierai, au premier juillet prochain, à l'ordre de M. Delmont, deux mille francs, valeur reçue en une lettre de change qu'il m'a fournie, par lui tirée ce jour sur Constant et Rivière, de Rouen, payable au premier décembre. Fait à Paris, le.....*

*Pour fr. 2,000.*

**JULIEN.**

Pour lettres à fournir, il se fait ainsi :

*J'ai reçu comptant de M. Amont cinq mille francs, pour laquelle somme je promets lui fournir des lettres sur Hambourg au 31 décembre prochain. A Lyon, le.....*

**ANDRIEUX.**

Les simples billets pour valeur reçue comptant se font ainsi :

*Au premier juin prochain, je paierai (ou je promets*



*payer) à M. Maurice, ou ordre, la somme de deux mille francs, valeur reçue dudit comptant. Au Havre, le.....*

*Pour fr. 2,000.*

DELAUNAY.

Les billets à ordre pour valeur reçue en marchandises.

*A six mois de date, je paierai, à M. Delacour, ou à son ordre, la somme de deux mille francs, valeur reçue en marchandises. A Paris, le.....*

*Pour fr. 2,000.*

VERRIER.

Les billets pour SOLDE DE COMPTE, pour valeur reçue en un transport d'une dette, ou pour demeurer quitte, se font dans cette forme :

*A quatre mois de date, je paierai à M. Servan la somme de six cent vingt-deux francs, que je lui dois pour solde de compte jusqu'à ce jour. A Paris, le 21 juillet 1824.*

*Pour fr. 622.*

BERTHOLET.

Quand on reçoit un billet de compagnie, il faut remarquer si on y a inséré le mot *solidairement* ; car, s'il était omis, on ne pourrait exiger le paiement des signataires que chacun pour leur quote-part, et non un seul pour le tout ; il faut aussi remarquer si on a inséré dans le billet le domicile de l'un des associés, afin qu'à l'échéance on n'ait qu'une signification à faire en cas de poursuites.

Cette élection de domicile n'ôte pas au porteur le droit de s'adresser, faute de paiement, aux autres signataires du billet : Voici un modèle de ces sortes de billets :

*Au six mai prochain, nous paierons solidairement, au domicile de M. Leroux, l'un de nous, la somme de deux mille six cents francs à M. Perin, valeur reçue dudit. A Amiens, le 4 juin 1824.*

*Pour fr. 2,600.*

LEROUX, EDMONT,  
CHAUMETTE.

Les billets AU PORTEUR sont ceux où on ne désigne pas le nom du porteur, il n'est point nécessaire de l'endosser ; il se passe de la main à la main : le billet à ordre, au contraire, n'est payable qu'à la personne désignée, soit dans le corps du billet, soit par endossement.



**L'ASSIGNATION** est un ordre ou mandat par lequel on ordonne à son débiteur de payer une somme à une personne tierce ou au porteur. Ce billet est ainsi conçu ;

*À présentation, payez au porteur (ou à M. N.), la somme de cinq cents francs ; je vous en tiendrai compte. Paris, le 4 avril 1824.*

Pour fr. 500.

**DENIS.**

A Monsieur Durieu, à.....

La **RESCRIPTION** est un ordre ou mandat par lequel on ordonne à son commis ou subordonné de payer pour lui une somme de.....

**L'AVAL** est un acte par lequel on s'engage à payer une lettre de change, en cas que le débiteur devienne insolvable, ou refuse de payer : l'aval se fait sur la lettre ou billet, ou bien à part ; dans ce dernier cas, on transcrit cette lettre ou billet, et on ajoute l'aval ainsi conçu :

*Je soussigné, promets, en mon propre et privé nom, garantir la lettre de change (ou billet) ci-dessus transcrit, et le payer à M. Charpentier, en cas de protêt : en foi de quoi, j'ai signé le présent. A Paris, ce.....*

**GILBERT.**

**L'ACQUIT A CAUTION** est une permission de faire sortir des marchandises du royaume, moyennant la promesse par écrit de produire, dans un temps donné, un certificat du dernier bureau des douanes à la frontière.

**L'AGENT DE CHANGE** a le droit exclusif de négocier des lettres de change, et de vendre ou acheter les effets publics et autres qui ont un cours authentique à la Bourse : leur droit est  $\frac{1}{8}$  pour 0/0 ; ce droit de commission se nomme aussi *courtage* ; à Paris le courtage est  $\frac{1}{8}$  pour 0/0 (pour cent) ; à Lyon  $\frac{1}{2}$  pour 00/00 (pour mille) ; à Gènes  $\frac{1}{3}$  d'écu ; à Livourne  $\frac{1}{2}$  ; à Venise  $\frac{2}{3}$  pour 00/00 ; à Londres  $\frac{1}{4}$  pour 0/0.

On appelle **COURTIERS** les personnes qui se chargent des achats et ventes de marchandises ; à Marseille, on les nomme **COURTIERS** de balle ; dans les ports de Provence et dans les échelles du levant, on les nomme **GENSALS**.



La **BANQUE** est un trafic ou commerce d'argent par lettres de change ; il consiste à prendre celles que l'on propose , et à livrer celles que l'on demande sur toutes les places commerçantes.

Un **BLANC-SEING** est un papier signé en blanc par deux personnes en différend, et qui veulent se soumettre à la décision d'un arbitre : cet écrit s'appelle *un compromis*.

**COMMANDITE**, se dit d'une société composée de plusieurs associés responsables et solidaires, ou d'un ou plusieurs associés, simples bailleurs de fonds : on les nomme *Commanditaires*, ou associés en commandite, elle est régie sous le nom social d'un ou plusieurs associés solidaires et responsables.

**CRÉDIT, CRÉDITEUR**. Lorsqu'un négociant livre des marchandises, et que l'on fixe un terme pour le paiement, il y a crédit. Un fort négociant ne pourrait se rappeler les achats et les ventes qu'il fait souvent ainsi ; on établit donc un registre destiné à les enregistrer : les articles qui concernent le débiteur se portent sur la page gauche, et forment son débit, les objets fournis par lui se portent sur la page droite et forment son crédit : les écrits également tenus de part et d'autre de cette manière, il doit en résulter que ce qui est porté en débit chez l'un le sera en crédit chez son correspondant, et *vice versa*.

Le **DÉBET** est ce qui reste dû après un Arrêté de compte, c'est ce qu'on appelle *solde de compte*.

La **DETTE** est active ou passive ; l'active est celle qu'on a droit d'exiger, et la passive est celle qu'un autre a le droit de nous réclamer.

**DISCOMPTE** ou **ESCOMPTE**, est un droit de tant pour o/o, que le porteur d'une lettre de change convient d'accorder à l'acheteur qui en paye le montant avant le terme de l'échéance.

**L'ÉCHÉANCE** est le terme fixé pour le paiement d'une lettre de change, d'un billet ou de toute autre obligation : si l'échéance d'une traite est un jour férié légal, le paiement est exigible la veille ; en cas de refus, le protêt doit être fait le jour suivant.

**EFFETS**. La loi prescrit aux négocians de faire, au moins tous les deux ans, l'inventaire des effets en papier



et créances, argent monnayé, meubles, immeubles, et dettes actives et passives.

**FAVEUR.** Jour de faveur ou de grâce; on appelle ainsi les jours que l'usage ou les lois accordent, dans certains pays, au-delà du terme désigné pour le paiement, à celui sur qui la lettre est tirée, et, pour le porteur, en cas de non-paiement.

La **LETTRE DE CRÉDIT** est une recommandation que l'on donne à un voyageur pour lui faire compter, par des correspondans, dans les villes où il passe, l'argent qu'il voudra demander, jusqu'à la concurrence de la somme exprimée dans ladite recommandation.

La **LETTRE DE RÉPIT** est un mandement du souverain adressé à un juge, pour faire accorder à un débiteur tel délai convenable pour le paiement de ses dettes.

**LIVRE.** Une maison de commerce a plusieurs sortes de livres; on appelle *Livre de compte* celui sur lequel le négociant inscrit toutes les affaires par ordre de date, ou qui présente ces mêmes affaires sous les noms des particuliers qu'elles concernent. Le *Brouillard*, *Mémorial* ou *Journal*, présente la suite des affaires par ordre de date; on y détaille toutes les opérations ou affaires de commerce. Le *livre des copies* est celui qui contient le brouillon ou copie des lettres que l'on envoie. Le *grand livre* est aussi nommé *extrait*, parce qu'il contient le précis de toutes les affaires détaillées au journal; les comptes y sont tenus en *débit* et *crédit* à l'ouverture du livre, il rend compte des valeurs et marchandises, dont le négociant, nommé en tête du feuillet, reste redevable, ou de ce qui lui est dû. Tous les commis d'une maison peuvent inscrire sur le journal les affaires dont ils ont été chargés, mais il n'y a que le teneur de livres qui puisse les transcrire sur le grand-livre. Le *livre des comptes courans* contient les comptes des correspondans; le *livre des numéros* est celui dans lequel on enregistre, par ordre d'entrée dans les magasins, les balles, ballots, tonneaux, caisses, etc. Le *livre de Banque* n'a lieu que dans les villes de Banque, comme Paris, Londres, Amsterdam, etc. Les négocians qui ont un crédit à la Banque à raison de fonds qu'ils y ont déposés, y font faire leur recette et leurs paiemens; ils inscrivent dans ce livre, au **CRÉDIT**, ce qu'ils font payer pour eux par



la Banque, et au DÉBIT, les valeurs qu'ils y versent ou font verser pour eux. *Le livre des échéances* indique le jour des effets à payer ou à recevoir. Sur le *livre des acceptations* on note les lettres de change qu'un correspondant annonce avoir tirées. Sur le *livre des remises* on anote les lettres de change que l'on reçoit, avant de les envoyer à l'acceptation ou au paiement.

**NOM SOCIAL** ou **RAISON SOCIALE**, est le nom sous lequel des associés publient leur association, ou la raison de leur commerce.

**L'OBLIGATION** est un billet par lequel on s'engage à payer une somme, ou par lequel on se rend garant de la parole d'un autre; cet écrit se fait sous seing-privé, ou par-devant notaire.

**POLICE D'ASSURANCE**, est un écrit par lequel un assureur particulier, ou une compagnie, s'engagent et s'obligent moyennant une prime de tant pour cent, à supporter les pertes et avaries que pourrait éprouver, pendant le voyage, un navire ou son chargement.

Un **PORT FRANC**, est celui où les bâtimens étrangers ne sont assujettis à aucun droit d'entrée ou de sortie pour les marchandises qu'ils ont en chargement.

**TIMBRE**: les lettres de change, même celles tirées par duplicata et généralement les billets, écrits ou promesses de payer une somme quelconque, même les endossements et acceptations de ces effets, s'ils viennent de l'étranger, sont assujettis au timbre et au visa dans la première place de France où ils reçoivent endossement ou acceptation. Notez qu'il faut que ces effets soient payables en France; car, s'ils sont payables à l'étranger, ils n'y sont point assujettis. Les porteurs de lettres de change et autres effets assujettis au timbre ne peuvent les endosser qu'après les avoir fait timbrer à l'extraordinaire, s'ils ne le sont pas, sous peine d'être condamnés solidairement au paiement du droit, et à l'amende du dixième du montant de la lettre.

Les endosseurs et accepteurs, qui n'auraient pas fait timbrer et viser des effets de l'étranger, et payables en France, encourraient la même peine; pour les effets tirés en France, le droit du timbre et la moitié de l'amende sont supportés par le tireur; l'accepteur et les endosseurs domiciliés en France supportent le surplus de l'amende; pour les effets tirés de l'étranger, le droit et la moitié de l'amende, par le premier porteur domi-



cilié en France qui aura endossé ou accepté l'effet ; le surplus de l'amende, par les accepteurs et endosseurs domiciliés en France. Les effets non-timbrés ne sont pas reçus à l'enregistrement, sous peine de 50 francs d'amende contre le receveur du droit d'enregistrement ; ils ne peuvent être produits en justice ; les porteurs de ces effets, lorsqu'ils les font viser et timbrer, font l'avance du droit et de l'amende, et ont recours contre les tireurs, accepteurs et endosseurs, solidairement ; si cependant un effet ne portait aucun endossement, le porteur serait exempt de cette avance, et l'accepteur pourrait être seul poursuivi.

*Le tonneau de mer* est du poids de deux milliers. Quand on parle du port d'un navire, on l'exprime en tonneaux ; un navire du port de 200 tonneaux ne signifie autre chose qu'il peut porter 400 milliers pesant. Les tonneaux de mer sont estimés occuper une place de 42 pieds ; un navire dont la capacité du fond de cale est de 4,200 pieds cubes sera du port de cent tonneaux ; le tonneau pour le vin, avant le système métrique, était de diverses capacités, selon les provinces, aujourd'hui même ils ne sont pas encore d'une mesure égale par toute la France ; le tonneau contenant 240 pintes se divisait en deux feuilletes, et la feuillette en deux quarteaux.

Le tonneau de l'Orléanais, la busse ou le bussard de l'Anjou et du Poitou, deux de ces tonneaux font une pipe, la barrique de la Guienne et de la Gascogne, il en faut quatre pour un tonneau de 1,000 pintes ; la velte, qu'on appelle aussi *setier*, contient 120 pintes de Paris.

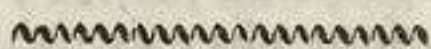
Une **TRAITE** est une lettre de change tirée par un négociant, à l'ordre d'un tiers, sur un de ses correspondans ; une traite est continuée, lorsque le tireur mande à celui sur qui il a tiré d'en prendre son remboursement sur une autre place ; on mande la même chose dans cette autre place, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le tireur mande au dernier de prendre remboursement sur lui. Par ce moyen, on peut se procurer une somme dont on jouit jusqu'au moment qu'on se décide à rembourser ; mais un négociant, jaloux de son crédit, n'a jamais recours à de semblables expédiens.

**VIREMENT**, signifie les transports de créances entre les banquiers et négocians pour s'acquitter réciproquement. Cette opération se fait à jour fixe parmi les agens de change de Paris, et se nomme *liquidation*.



# MONNAIE DE CHANGE

## DES PRINCIPALES PLACES DE L'EUROPE.



*Manière de tenir les écritures, usances, mesures, etc.*

---

### FRANCE.

La loi exige que les écritures soient tenues en francs et centimes. Avant l'adoption du système décimal, on les tenait en livres, sous et deniers tournois ; le mot *tournois* distinguait cette monnaie de compte d'avec celle en usage dite *parisis*. Il y a une légère différence entre le franc d'aujourd'hui et la livre tournois ; 100 francs valent 101 livres 5 sous tournois. Dans le commerce, le franc est évalué à 1 livre 3 deniers ; mais sa valeur exacte n'est que de 1 livre 2 deniers  $168/256$  de denier tournois.

### HOLLANDE, AMSTERDAM, ROTTERDAM (1).

|                                          |                                 |
|------------------------------------------|---------------------------------|
| Le rider vaut.....                       | 14 florins.                     |
| Le ducat.....                            | 5 livres 5 sous.                |
| La rixdale.....                          | 50 sous communs.                |
| Le florin.....                           | 20 sous, ou 40 deniers de gros. |
| La livre de gros.....                    | 20 sous de gros, ou 6 florins.  |
| Le sou de gros escalin ou schelling..... | 12 deniers, ou 6 sous communs.  |

Les écritures s'y tiennent, en banque et chez les banquiers, en florins, sous et pennings. L'on change en rixdales, florins et stuivers, et en livres, sous et deniers

(1) Pour connaître la valeur de ces monnaies en monnaies françaises, consultez le tableau comparatif (page 325).



de gros. L'usage est de 30 jours pour les lettres tirées de France et d'Angleterre ; de 60 jours pour celles d'Espagne, de Portugal et d'Italie ; et de 14 jours pour celles tirées de l'Allemagne. Il y a 6 jours de faveur pour le paiement. L'aune contient 306 lignes de France.

#### ANVERS, GAND, BRUXELLES, LES PAYS-BAS.

|                        |                                    |
|------------------------|------------------------------------|
| La rixdale vaut.....   | 48 patars.                         |
| Le florin.....         | 20 patars, ou 48 deniers de gros.  |
| Le patar.....          | 16 pennings, ou 2 deniers de gros. |
| La livre de gros.....  | 20 sous de gros.                   |
| Le sou de gros.....    | 12 deniers de gros.                |
| Le denier de gros..... | 8 pennings.                        |

Les écritures se tiennent en florins, patars et pennings.

#### AUGSBOURG.

|                          |                                    |
|--------------------------|------------------------------------|
| La rixdale vaut.....     | 90 kreutzers, ou 1 florin et demi. |
| Le florin ou gourde..... | 60 kreutzers.                      |
| Le kreutzer.....         | 4 pennings ou 8 hellers.           |

Les écritures se tiennent en florins et en kreutzers. On y change en rixdales et en florins.

#### SUISSE, BASLE, BERNE.

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| La rixdale vaut.....    | 3 livres, ou 108 kreutz.   |
| L'écu de change.....    | 3 livres.                  |
| Le ducat.....           | 6 livres 9 sous 6 deniers. |
| Le florin de Berne..... | 4 batz 16 kreutzers.       |
| La livre.....           | 20 sous, ou 36 kreutzers.  |
| Le sou.....             | 12 deniers.                |
| Le kreutzer.....        | 5 pennings.                |
| Le bonbatz.....         | 4 kreutzers.               |

Les écritures se font en rixdales, kreutzers et pennings ou en livres, sous et deniers, ou en florins, kreutzers et pennings. L'on y change en rixdales et livres de Suisse. Les lettres de change n'y ont point de jours de faveur. 13 bâches de Suisse font 6 aunes de Paris.



## PRUSSE, BERLIN.

|                                      |                            |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Le Frédéric vaut.....                | 15 florins, ou 5 rixdales. |
| Le ducat.....                        | 4 florins.                 |
| La rixdale, ou écu de<br>change..... | 24 bons gros.              |
| Le bon gros.....                     | 12 pennings.               |

Les écritures sont tenues en écus courans de Prusse, en Frédéric d'or et en livres, gros et deniers. Berlin tire sur Amsterdam, Hambourg et Leipsick à usance de 15 jours de vue, et 5 jours de faveur. 100 aunes de Berlin en font 56 et demie de Paris.

## ESPAGNE, CADIX, MADRID.

|                                       |                                            |
|---------------------------------------|--------------------------------------------|
| Pistole de change vaut...             | 4 piastres, ou 52 réaux<br>de change.      |
| Quadruple.....                        | 300 réaux.                                 |
| La double pistole.....                | 75 réaux.                                  |
| La piastre forte.....                 | 20 rixdales de veillon.                    |
| Le ducat de change.....               | 375 maravédís, ou 11 réaux<br>1 maravédís. |
| La pistole, valeur en<br>veillon..... | 60 réaux 8 maravédís.                      |
| La piastre, <i>idem</i> .....         | 15 réaux 2 maravédís.                      |
| Le réal, <i>idem</i> .....            | 34 maravédís.                              |
| Le ducat, <i>idem</i> .               | 705 maravédís.                             |

Il n'y a pas de manière uniforme pour la tenue des écritures, elle varie suivant les villes. L'usance des lettres sur Cadix est de 60 jours et six jours de faveur. 100 varès de Madrid font 78 aunes de Paris. Les 100 varès de Cadix font 61 aunes  $\frac{5}{8}$ .

## TURQUIE, CONSTANTINOPLE.

|                                               |             |
|-----------------------------------------------|-------------|
| La piastre de change.....                     | 100 aspres. |
| Le para.....                                  | 3 aspres.   |
| Le sequin zenzestis de<br>Constantinople..... | 420 aspres. |
| Le sequin turrallis de<br>Constantinople..... | 390 aspres. |
| Le sultanin, ou sérissi.....                  | 390 aspres. |



On y tient les livres en piastres et aspres. Le pique belledy, pour mesurer les étoffes de fil et coton, porte 187 lignes de France ; le grand pique 296 lignes.

## FRANCFORT.

|                  |                                         |
|------------------|-----------------------------------------|
| La rixdale ..... | 90 kreutzers, ou 22 $\frac{1}{2}$ batz. |
| Le florin.....   | 60 kreutzers, ou 15 batz.               |
| Le kreutzer..... | 8 pennings, ou 8 hellers.               |
| Le batz.....     | 4 kreutzers.                            |

Les écritures sont tenues en rixdales et kreutzers, et en florins et batz. L'usage est de 14 jours de vue. 205 aunes  $\frac{3}{4}$  pour 100 aunes de Paris.

## GÈNES.

|                                 |                                                 |
|---------------------------------|-------------------------------------------------|
| La pistole .....                | 23 livres 12 sous.                              |
| Le sequin .....                 | 13 livres 10 sous.                              |
| Le croizat ou écu d'argent..... | 7 livres 12 sous banco.                         |
| L'écu de marc, ou d'or...       | 9 livres 6 sous $\frac{22}{125}$ deniers banco. |
| Le même hors de banque.         | 10 livres 14 sous.                              |
| La livre hors de banque..       | 20 sous.                                        |

Les écritures s'y tiennent en livres, sous et deniers hors de banque, et l'on y change en écus, livres, sous, deniers courans. Gènes tire sur Paris à 30 et 6 jours de date. 100 cannes de 8 palmes font à Paris 165 aunes  $\frac{1}{3}$ .

## GENÈVE.

|                        |                                 |
|------------------------|---------------------------------|
| La livre courante..... | 20 sous, ou 3 florins 6 s.      |
| Le sou .....           | 12 deniers.                     |
| L'écu patagon.....     | 3 livres, ou 10 florins 6 sous. |
| Le florin .....        | 12 sous.                        |
| Le sou .....           | 12 deniers.                     |

Les écritures sont tenues en livres, sous et deniers courans ; on y échange en écus. livres, sous et deniers courans.



## HAMBOURG.

|                            |                                                                           |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Le ducat.....              | 6 marcs banco.                                                            |
| La rixdale.....            | 3 marcs lubs.                                                             |
| <i>Idem</i> .....          | 48 sous lubs.                                                             |
| <i>Idem</i> .....          | 96 deniers de gros.                                                       |
| Le dælder.....             | 2 marcs ou 32 sous lubs.                                                  |
| <i>Idem</i> .....          | 64 deniers de gros.                                                       |
| Le marc.....               | 16 schelings, ou 32 deniers de gros.                                      |
| Le scheling, ou sou lub... | 12 demi-gros, ou 12 deniers lubs, ou 2 deniers de gros.                   |
| La livre de gros.....      | 20 sous de gros, ou 7 1/2 marcs, ou 120 sous lubs, ou 24 deniers de gros. |
| Le sou de gros.....        | 12 deniers de gros.                                                       |
| Le denier de gros.....     | 6 deniers lubs.                                                           |

Les écritures s'y tiennent en marcs, sous et deniers lubs. On change en rixdales, marcs, sous lubs et deniers de gros. L'usage est d'un mois et 12 jours de faveur.

## LISBONNE.

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Le rez ( ou reies ), 400 valent..... | 1 cruzade.    |
| La grosse pièce d'or.....            | 12,800 reies. |
| La cruzade réelle.....               | 480 reies.    |
| Celle de change ( idéale ).          | 400 reies.    |

Les écritures de change se font en reies, qui est la moindre quantité que l'on puisse exprimer. On y change en cruzades et en reies. L'usage des lettres de change d'Espagne à Lisbonne est 15 jours de vue ; de Hollande et d'Allemagne deux mois de date ; de France 60 jours ; d'Italie et d'Irlande 3 mois. Les lettres de change ont 6 jours de grâce, et celles pour le reste du Portugal 15 jours.



## LIVOURNE.

|                           |                          |
|---------------------------|--------------------------|
| La piastre de change....  | 5 livres 15 sous.        |
| La même.....              | 6 livres monnaie longue. |
| Le teston de 3 jules..... | 2 livres.                |
| Le jule.....              | 15 sous 4 deniers.       |
| Le sou.....               | 12 deniers.              |

On y tient les écritures en piastres de 8 réaux, divisées par 20 sous et par 12 deniers. La livre monnaie longue, ainsi que celle bonne monnaie, se divise en 20 sous de 12 deniers chacun.

## ANGLETERRE, LONDRES.

|                                   |                                                |
|-----------------------------------|------------------------------------------------|
| Guinée.....                       | 21 schelings, ou une livre<br>un sou sterling. |
| Crown, ou écu.....                | 5 schelings.                                   |
| Le scheling, ou sou sterling..... | 12 deniers ou 12 pences.                       |

On tient les écritures en livres, sous et deniers sterlings. L'usage pour la France est de 30 jours et 3 jours de faveur. 100 aunes de Paris font 128 verges et demie d'Angleterre.

## ITALIE, MILAN.

|                                       |                          |
|---------------------------------------|--------------------------|
| La livre courante vaut....            | 20 sous.                 |
| Le sou.....                           | 12 deniers.              |
| La livre de change, ou impériale..... | 20 sous impériaux.       |
| Le sou impérial.....                  | 12 deniers <i>idem</i> . |
| L'écu.....                            | 117 sous <i>idem</i> .   |
| Le Philippe.....                      | 106 sous <i>idem</i> .   |

Les écritures y sont tenues en livres, sous et deniers courans. On change en livres et sous courans, en sous impériaux et en écus. Cette ville tire sur Paris à usage de 30 jours sans jours de faveur. 100 brasses à soie font 43 aunes  $\frac{1}{2}$  de Paris, et 100 brasses pour étoffes, 57 aunes  $\frac{1}{2}$ .



## LES DEUX-SICILES, NAPLES.

|                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Le ducat. ....      | 10 carlins, ou 100 grains. |
| Le carlin. ....     | 10 grains.                 |
| Ecu de Sicile. .... | 12 carlins.                |

On y tient les écritures en ducats et grains, et l'on y change en ducats et grains. L'usage des lettres sur Naples est à 15 jours de vue et 3 jours de grâce. 100 cannes font 177  $\frac{7}{9}$  aunes de Paris.

## RUSSIE, SAINT-PÉTERSBOURG.

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| Le rouble vaut. ....       | 100 copecks, ou sous. |
| Le copeck, ou sou. ....    | 2 moscoques.          |
| L'impérial. ....           | 10 roubles.           |
| Le rouble vaut aussi. .... | 10 grifs.             |
| Le grif. ....              | 20 moscoques.         |

Les écritures sont tenues en roubles et copecks, et l'on y échange en roubles. Cette ville change avec Amsterdam et Hambourg, à 65 jours. 100 aunes de Paris font 164 archines de Russie.

## ÉTAT-ROMAIN, ROME.

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| L'écu monnaie. ....    | 10 jules ou 100 bayocs. |
| Le jule. ....          | 10 bayocs.              |
| Le sequin romain. .... | 2 écus.                 |

Les écritures s'y tiennent en écus et en bayocs. L'usage est de trois semaines après l'acceptation, et 2 semaines sans jours de grâce pour les villes du territoire romain. 100 brasses à drap font 57  $\frac{1}{2}$  aunes de Paris, et 100 brasses à toiles font 174  $\frac{5}{8}$  aunes de Paris.

## SUÈDE, STOCKOLM.

|                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| Le daler de cuivre. .... | 4 marcs, ou 32 sous lubs. |
| Le marc. ....            | 8 sous lubs.              |
| Le daler d'argent. ....  | 3 dalers de cuivre.       |

Les écritures s'y tiennent en dalers et en sous lubs. Les lettres de change sur cette ville sont à terme fixe sans jours de grâce. 100 aunes font 50  $\frac{1}{2}$  aunes de Paris.



## PIÉMONT, TURIN.

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| La pièce de 40 fr. .... | 8 pièces de 5 fr.        |
| La pièce de 20 fr. .... | 4 pièces de 5 fr.        |
| La pièce de 5 fr. ....  | 5 pièces de 1 fr.        |
| Le franc.....           | 100 centimes.            |
| Le centime.....         | 100 <sup>me</sup> du fr. |

Les écritures se tiennent en francs et centimes. L'usage de cette ville est d'un mois. 100 ras font 50 aunes.

## AUTRICHE, VIENNE.

|                         |                                |
|-------------------------|--------------------------------|
| La rixdale, ou écu..... | 90 kreutzers, ou 1 1/2 florin. |
| Le florin.....          | 60 kreutzers.                  |
| Le kreutzer.....        | 4 pennings.                    |

On y tient les écritures en florins et en kreutzers. L'usage sur Vienne est de 14 jours après l'acceptation. 100 aunes ne font que 66 3/4 de Paris. L'on y change en rixdales, florins et kreutzers.

## VENISE.

|                         |                                                                   |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Le ducat de banque..... | 24 gros, ou 124 marchettis, ou 9 livres 12 sous monnaie courante. |
| Le ducat courant.....   | 24 gros, ou 125 marchettis, ou 6 livres 4 sous piccolis.          |
| La livre.....           | 20 sous.                                                          |
| Le sou.....             | 12 deniers.                                                       |

Les écritures s'y tiennent en ducats et gros banco, et en ducats et gros courans. On change en ducats banco et ducats courans, et en livres et marchettis. L'usage est de 60 jours de date. 100 brasses à draps font 56 aunes 13/40 de Paris. 100 brasses pour les étoffes d'or et d'argent font 52 4/5 aunes de Paris.



*De l'influence de la lune sur les saisons (1).*

LA lune agit sur la terre d'une manière certaine et démontrée ; car elle éclaire nos nuits, elle détourne un peu la terre de son orbite elliptique ; elle occasionne une petite oscillation à l'axe de la terre ; elle produit le flux et le reflux de l'Océan, et un mouvement analogue, mais bien moindre dans l'atmosphère. Mais on croit assez généralement, depuis les temps les plus reculés, et même actuellement, qu'outre ces effets démontrés, la lune, selon ses différentes phases, exerce une grande influence sur le beau ou sur le mauvais temps, sur la santé de l'homme, sur les animaux, sur la végétation et sur les opérations chimiques. L'expérience seule peut nous éclairer sur cet objet ; car il serait possible que la lune influât sur notre atmosphère par des forces différentes de son attraction et de sa lumière. Mais c'est l'expérience elle-même qui montre que les phases lunaires, et généralement les situations de la lune par rapport au soleil et à la terre, n'influent qu'infinitement peu sur le beau ou sur le mauvais temps, puisqu'on n'a pu découvrir aucune relation certaine entre eux, malgré des essais et des observations continués pendant un grand nombre d'années. Les résultats déduits d'une série d'observations météorologiques sont contredits par une autre série : nous citerons, par exemple, Howard, qui croyait avoir découvert que le baromètre monte le plus souvent dans les quadrations, et qu'il baisse dans le plus grand nombre des syzigies. Cotte, au contraire, auquel la météorologie doit beaucoup, et qui avait commencé par confirmer la remarque de Howard, trouve ensuite, par vingt années d'observations, que le baromètre se tient le plus haut dans les nouvelles lunes, et le plus bas dans les pleines lunes. MM. Lalande et Lamarck ont tiré les conséquences les plus opposées de leurs observations relativement aux effets du passage de la lune par le plan de l'équateur. Mais une preuve décisive de la petitesse

(1) Traduit d'un Mémoire de M. Olbers, astronome célèbre de Bremen, à qui l'on doit la découverte des planètes PALLAS et VESTA. M. Olbers est de plus un des meilleurs médecins d'Allemagne.



de l'influence lunaire nous paraît résulter de ce que cette influence, produite par des forces quelconques, connues ou inconnues, doit être la plus grande possible entre les tropiques, et que cependant on n'en trouve aucune trace dans les pays équinoxiaux. Dans ces contrées, la chaleur, la pluie, les vents, etc., ne dépendent que de la distance du soleil au zénith; sans qu'il soit nécessaire d'avoir égard à la situation ou aux phases de la lune.

On sera encore plus convaincu de la petitesse de cette influence, en réfléchissant que les temps les plus opposés ont lieu au même instant, et par conséquent avec la même phase lunaire. On reconnaît ce fait avec la plus grande évidence lors des éclipses; car on obtient alors d'un grand nombre d'endroits des nouvelles sur le temps pendant l'éclipse. M. Bode, par exemple, a rassemblé les remarques faites pendant l'éclipse solaire du 18 novembre 1816; on y voit un mélange singulier de beau et de mauvais temps répandu pendant ce jour sur une grande partie de l'Europe. Le professeur Brandes, ayant comparé d'une manière instructive et pénible les variations du temps qui ont eu lieu en 1783 sur une grande partie de la surface de la terre, ne trouva aucun rapport aux phases lunaires; et, lorsqu'une variation du temps parut coïncider avec ces phases dans un endroit, des variations nulles ou opposées eurent lieu en d'autres contrées.

Les périodes de 18 et 19 ans ne font pas reconnaître une analogie sensible dans les variations du temps pendant les années distantes de ces intervalles.

Quelques-uns prétendent avoir remarqué des effets sensibles produits par le lever de la lune et par sa culmination; mais les phénomènes cités par eux, ou ne prouvent pas cette influence, ou sont inexacts. Plusieurs de nos marins soutiennent aussi que la pleine lune, en se levant, dissipe les nuages; mais ce préjugé doit son origine à ce que les nuages disparaissent communément pendant une soirée tranquille, et par conséquent aussi au lever de la pleine lune, selon une juste remarque de M. Brandes. L'observation prétendue qu'un orage ne peut s'approcher du zénith lors de la pleine lune se contredit elle-même; car le nuage électrique, qui est à l'horizon d'un endroit, est au zénith d'un autre endroit distant seulement d'un petit nombre de milles.

Mais, tout en avouant que l'influence lunaire sur les



saisons est extrêmement faible, et qu'elle se perd presque parmi les autres causes de la variation du temps, je n'assure pas que la lune ne produise aucun effet sur lui; voyons ce que la théorie nous indique à cet égard.

La lune et le soleil produisent deux fois en 24 heures 50' un flux et un reflux, soit dans l'Océan, soit dans l'atmosphère; ces mouvemens varient avec les phases de la lune; ils sont les plus forts dans les nouvelles et les pleines lunes, et les plus faibles dans le premier et le dernier quartier. En supposant, par exemple, que les marées de l'atmosphère produisent un changement d'un millimètre sur la hauteur du baromètre dans les syzygies, elles ne produiront que la moitié d'un millimètre dans les quartiers. Quoique ces effets soient bien faibles, il n'est pourtant pas impossible que ces marées, plus fortes des nouvelles et des pleines lunes, disposent l'atmosphère à des mouvemens considérables. Je n'ose donc pas déclarer fausse l'observation que quelques physiciens prétendent avoir faite, savoir: qu'il y a plus d'orages dans les nouvelles et pleines lunes que dans les quartiers.

Il en est de même du passage de la lune par l'équateur et par le périégée; il ne peut pas produire de mouvemens violens dans l'atmosphère, mais il pourrait en exciter les causes.

La lune peut aussi influencer sur les variations du temps d'une manière indirecte par les mouvemens des eaux de l'Océan, au moins sur quelques côtes. Il est vrai que, dans la mer libre, la hauteur des marées ne va qu'à 3 ou 4 pieds; mais sur les côtes, dans les baies et les canaux étroits, le flux atteint une hauteur beaucoup plus considérable. A Brest, par exemple, il surpasse souvent 20 pieds, et à Bristol, 50 pieds. Des masses d'eau aussi énormes ne doivent elles pas occasionner quelques variations dans l'atmosphère, d'autant plus qu'elles paraissent influencer un peu sur l'électricité de l'air? Les habitans des côtes croient en effet avoir remarqué que les changemens du temps, de la force et de la direction du vent et des nuages, dépendent des marées.

Je dois observer ici que les marées de l'Océan et de l'atmosphère n'arrivent pas au même instant, quoiqu'elles soient produites toutes les deux par le soleil et la lune, et quoiqu'elles aient la même période. L'air, étant très-mobile, et n'étant arrêté par aucun obstacle, obéit presque instantanément à la force attractive de



la lune, tandis que celui de l'Océan n'a lieu que trois heures plus tard dans la haute mer, et souvent beaucoup plus tard dans les baies et sur les côtes. Il est donc possible que les effets médiats et immédiats de la lune sur l'atmosphère se détruisent dans quelques pays, et c'est peut-être la cause pour laquelle l'astronome Horley, à Oxford, n'a pu reconnaître, dans les observations anglaises, aucune relation entre les phases de la lune et le temps, tandis que Toaldo, à Padoue, a cru apercevoir l'influence de la lune dans les observations faites, pendant 50 ans, par Poléni.

L'influence de la lune sur le temps est si petite qu'elle se perd totalement parmi le nombre infini des forces et causes qui changent l'équilibre de notre mobile atmosphère.

L'influence de la lune sur le temps et sur l'atmosphère étant si peu sensible, nous aurons d'avance une juste méfiance de son influence prétendue sur les hommes, les animaux et les plantes. En effet, elle est due presque en totalité aux illusions et aux préjugés. Il est évident que la durée de la période de quelques phénomènes de l'homme en santé ne s'accorde qu'à-peu-près, et jamais exactement, avec les révolutions lunaires, et que ces phénomènes se montrent avec toutes les phases de la lune, non-seulement chez des personnes du même âge et de la même constitution, mais aussi chez le même individu. Cela seul suffit pour refuser toute influence à la lune; et tous les médecins modernes sont d'accord sur ce point.

Je crois aussi peu, et j'attribue encore moins à la lune l'observation de Sanctorius (laquelle est de plus tout individuelle), savoir: que l'homme en santé gagne une ou deux livres en poids au commencement du mois, et qu'il en perd autant vers la fin. De même, des observations faites avec soin n'ont pas confirmé la remarque citée par le poëte Lucilius, et souvent répétée depuis, savoir: que les écrevisses, les huîtres et d'autres coquillages sont plus gros lors de la lune croissante que dans la lune décroissante.

Les plus célèbres agriculteurs, ainsi que les plus grands naturalistes, sont d'avis que la lune croissante ou décroissante n'a aucune influence, ni sur la germination des semences, ni sur la croissance des plantes, ni sur



la rapidité de leur développement, ni enfin sur leur qualité.

J'ai aussi bien de la peine à croire que la lumière de la lune produise un effet particulier et différent de celui de toute autre lumière. Les expériences répétées par Bartholon, de St-Lazare, ne prouvent nullement que la lumière lunaire augmente l'évaporation, de même que celles de Weitz, faites à Lautenberg, avec de la potasse, ne prouvent nullement que les rayons lunaires amènent de l'humidité. Si l'on craint tant la lumière de la lune dans l'Amérique méridionale et à Batavia, j'attribuerais plutôt les effets prétendus pernicioeux à l'air humide et froid de la nuit. En effet, Bontius voyait naître les tétanos à Java, le plus souvent pendant la nuit, avec un temps pluvieux, et il remarque expressément que les deux maladies terribles et si fréquentes dans les Indes-Orientales, le choléra-morbus et la dyssenterie se rencontrent le plus fréquemment pendant les mois pluvieux de l'été.

Je désirerais savoir si les teinturiers ont remarqué que la lumière si faible de la lune ait quelque influence sur leurs couleurs, comme on l'a prétendu (1).

En un mot, l'expérience ne prouve nullement une influence particulière des phases de la lune sur l'organisation animale; je puis dire, avec vérité, que j'ai toujours été attentif à cet objet auprès des malades, pendant ma longue pratique de la médecine: je n'ai jamais aperçu aucune relation entre le cours de la lune et les malades, leurs symptômes et les effets des moyens curatifs; je n'ai remarqué aucune influence des phases lunaires, ni dans les maladies causées par les vers, ni dans l'hydropisie, ni dans les tumeurs, ni même dans les maladies épileptiques et nerveuses: néanmoins je ne voudrais pas citer, contre tant d'observateurs anciens, toute influence de la situation de la lune, par rapport au soleil, dans quelques maladies rares. Parmi tous les instrumens que nous pouvons employer pour reconnaître des agens de la nature d'ailleurs imperceptibles, les nerfs sont les plus sensibles, comme M. de Laplace l'a remarqué avec

(1) On a fait à l'Observatoire royal de Paris des expériences qui prouvent que la lumière de la lune, condensée par une très-forte lentille, n'a pas altéré des produits chimiques très-sensibles et très-altérables par la lumière.



raison, et leur sensibilité est souvent exaltée par la maladie. C'est par les nerfs qu'on a découvert la faible électricité produite par le contact des deux métaux; il se peut donc que la sensibilité extrême des nerfs chez quelque malade leur fasse apercevoir l'influence de la situation de la lune par rapport au soleil, quelque faible qu'elle soit en elle-même. C'est là, peut-être, ce qui fait reconnaître à plusieurs médecins quelques rapports entre les phases lunaires et les accès d'épilepsie et de folie. Je n'ose pas décider non plus si l'on doit expliquer de cette manière les remarques faites par Diemerbrœck et Remuzzini, dans les fièvres pestilentiennes des années 1636, 1692, 1693 et 1694. Mais, certes, ce ne fut pas par hasard que beaucoup de ces fiévreux moururent pendant l'éclipse de lune du 21 janvier 1793.

L'influence des phases lunaires sur les crises des maladies, enseignée par Galène, et défendue si long-temps dans les écoles de médecine, est contredite par l'expérience, au moins en Europe; et, si dernièrement François Balfour a assuré qu'il y a une liaison entre les marées et les accès de fièvres endémiques régnantes dans l'Inde, et que les crises de ces fièvres n'arrivent qu'au moment du décroissement de l'action luni-solaire, on peut accorder tout au plus que cet effet n'a lieu que sur les côtes de la mer.

En général, il faut lire avec une grande méfiance les auteurs qui rapportent tant de choses sur l'influence des phases lunaires dans les maladies. Il en est ici comme des revenans : on ne les voit que lorsqu'on y croit. La croyance à cette influence ne peut pas seulement tromper l'observateur, qui d'ailleurs aime la vérité; elle peut aussi, quand le malade la partage, exciter, par l'imagination, l'attente et la peur, des effets auxquels la lune n'a nullement contribué. C'est de cette manière qu'anciennement, lorsqu'on craignait généralement les éclipses de soleil et de lune, ces phénomènes exerçaient une influence bien constatée et bien pernicieuse sur les malades et sur les personnes dont les nerfs étaient faibles; tandis qu'actuellement aucun malade n'en ressent les effets, et les médecins n'y font plus attention.

Nous ajouterons aux observations de M. Olbers celles non moins intéressantes de M. Arago; ce savant s'exprime ainsi :

On croit généralement, surtout près de Paris, que la



lune, dans certains mois, a une grande influence sur les phénomènes de la végétation. Les savans ne se sont-ils pas trop hâtés de ranger cette opinion parmi les préjugés populaires qui ne méritent aucun examen ? le lecteur va en juger :

Les jardiniers donnent le nom de *lune rousse* à la lune qui, commençant en avril, devient pleine, soit à la fin de ce mois, soit plus ordinairement dans le courant de mai. Suivant eux, la lumière de la lune, dans le mois d'avril et de mai, exerce une fâcheuse action sur les jeunes pousses des plantes. Ils assurent avoir observé que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles, les bourgeons, *exposés à cette lumière, roussissent*, c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre dans l'atmosphère se maintienne à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Ils ajoutent encore que, si un ciel couvert, *arrêtant les rayons de l'astre, les empêche d'arriver jusqu'aux plantes*, les mêmes effets n'ont plus lieu sous des circonstances de température d'ailleurs parfaitement pareilles.

Ces phénomènes semblent indiquer que la lumière de notre satellite est douée d'une certaine vertu frigorige; cependant, en dirigeant les plus larges lentilles, les plus grands réflecteurs vers la lune, et plaçant ensuite à leur foyer des thermomètres très-déliçats; on n'a jamais rien aperçu qui puisse justifier une aussi singulière conclusion. Aussi, dans l'esprit des physiciens, la lune rousse se trouve maintenant reléguée parmi les préjugés populaires à côté des prétendues influences des phases sur les changemens de temps, tandis que les agriculteurs restent encore convaincus de l'exactitude de leurs observations. Une belle découverte, faite par M. Wells, il y a quelques années, me permettra, je crois, de concilier ces deux opinions en apparence si contradictoires.

Personne, avant M. Wells, n'avait imaginé que les corps, à la surface de la terre, sauf le cas d'une évaporation prompte, pussent acquérir la nuit une température différente de celle de l'atmosphère dont ils sont entourés. Ce fait important est aujourd'hui bien constaté. Si l'on place en plein air de petites masses de coton, d'édredon, etc., on trouve souvent que leur température est de 6, de 7 et même de 8 degrés centigrades au-dessus de l'atmosphère ambiante. Les végétaux sont dans



le même cas. Il ne faut donc pas juger du froid qu'une plante a éprouvé la nuit par les seules indications d'un thermomètre suspendu dans l'atmosphère : la plante peut être fortement gelée, quoique l'air se soit constamment maintenu à plusieurs degrés au-dessus de zéro.

Ces différences de température entre les corps solides et l'atmosphère ne s'élèvent à 6, 7 ou 8 degrés du thermomètre centésimal que *par un temps parfaitement serein*. Si le ciel est couvert, la différence disparaît tout-à-fait ou devient insensible.

Est-il maintenant nécessaire que je fasse ressortir la liaison de ces phénomènes avec les opinions des agriculteurs sur la lune rousse ?

Dans les nuits des mois d'avril et de mai, la température de l'atmosphère n'est souvent que de 4, de 5 ou de 6 degrés centigrades au-dessus de zéro. Quand cela arrive, les plantes exposées à la lumière de la lune, *c'est-à-dire à un ciel serein*, peuvent se geler, nonobstant l'indication du thermomètre ; si la lune, au contraire, ne brille pas, *si le ciel est couvert*, la température des plantes ne descendant pas au-dessous de celle de l'atmosphère, il n'y aura pas de gelée, à moins que le thermomètre n'ait marqué zéro. Il est donc vrai, comme les jardiniers le prétendent, qu'avec des circonstances thermométriques toutes pareilles, une plante pourra être gelée ou ne l'être pas, suivant que la lune sera visible, ou cachée derrière des nuages ; s'ils se trompent, c'est seulement dans la conclusion, en attribuant l'effet à la lumière de l'astre. Cette lumière n'est que l'indice d'une atmosphère sereine ; c'est par suite de la pureté du ciel que la congélation nocturne des plantes s'opère ; la lune n'y contribue aucunement : qu'elle soit couchée ou sur l'horizon, le phénomène a également lieu. L'observation des jardiniers était incomplète, mais c'est à tort qu'on la supposait fausse.

### *Remarques sur la pluie.*

---

On a remarqué que la quantité *annuelle moyenne* de pluie augmente à mesure qu'on se rapproche de l'équateur, en sorte qu'elle suit les progrès de la température des zones ; le nombre moyen des jours pluvieux est au contraire plus considérable à mesure qu'on s'en éloigne.



La quantité de pluie est plus grande en été qu'en hiver, quoique, dans cette saison, il y ait un plus grand nombre de jours pluvieux. Dans nos climats, la pluie qui tombe en juin, juillet et août, équivaut ordinairement à celles des neuf autres mois de l'année. Il grêle rarement la nuit ; la pluie aussi tombe en plus grande abondance le jour que la nuit, il en tombe plus dans les pays montagneux que dans les plaines ; dans un même lieu, la quantité de pluie est moins considérable, selon que la jauge qui la reçoit est plus élevée, ce qui semble indiquer que les gouttes de pluie augmentent sensiblement de volume en passant par les couches inférieures de l'air ; une différence de quatre mètres entre les niveaux de deux jauges occasionne quelquefois une différence de onze centimètres, lors même que la totalité de la pluie ne dépasse pas quarante-neuf centimètres dans la jauge supérieure.

*Table de la quantité moyenne d'eau qui tombe annuellement dans les villes dont les noms suivent.*

---

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Cap-Français (Saint-Domingue). | 308 centimètres. |
| La Grenade (aux Antilles)..... | 284              |
| Tivoli (Saint-Domingue).....   | 273              |
| Carfagnana.....                | 249              |
| Calcutta.....                  | 205              |
| Kendal (Angleterre).....       | 156              |
| Gênes.....                     | 140              |
| Charlestown.....               | 130              |
| Pise.....                      | 124              |
| Naples.....                    | 95               |
| Douvres.....                   | 95               |
| Milan.....                     | 94               |
| Lyon.....                      | 89               |
| Liverpool.....                 | 86               |
| Manchester.....                | 84               |
| Venise.....                    | 81               |
| Lille.....                     | 76               |
| Utrecht.....                   | 73               |
| Londres.....                   | 53               |
| Paris.....                     | 53               |
| Pétersbourg.....               | 46               |
| Upsal.....                     | 43               |



*Des marées.*

Les eaux de la mer sont soumises à l'action des forces attractives du soleil et de la lune. L'effort unique qui résulte de ces deux forces combinées varie dans un même lieu, avec les positions que les deux astres prennent successivement chaque jour par rapport au méridien de ce lieu. Lorsque la force résultante augmente, la mer monte ; si elle diminue, la mer descend. Il suit de-là que la mer doit être pleine dans les ports et sur tous les points de la côte à l'instant où la force résultante des attractions du soleil et de la lune y est parvenue à sa plus grande intensité ; il n'en est cependant pas ainsi. En effet, les jours de la nouvelle lune, où les deux astres exercent leur action suivant une même direction, l'instant de la plus grande intensité de cette action est celui de leur passage simultané au méridien, ou celui du midi ; cependant la mer n'est ordinairement pleine que quelque temps après midi. L'expérience a fait connaître que la marée qui a lieu les jours de nouvelle lune est celle qui a été produite, 36 heures auparavant, par l'attraction du soleil et de la lune ; on a remarqué de plus qu'à cette époque la pleine mer arrive toujours à la même heure ; on en a conclu que l'intervalle de temps dont le moment de la pleine mer suit l'instant où les deux astres exercent leur plus grande action est constamment le même. La seconde conséquence que l'on a tirée de ces deux faits est que l'action de la force du soleil et de la lune se fait sentir dans les ports et sur les côtes par la communication successive des ondes et des courans.

L'intervalle de temps dont la pleine mer suit le passage de la lune au méridien, lors de la nouvelle lune, est l'heure de la pleine mer, ou l'établissement du port : c'est aussi l'heure de la pleine mer, les jours de la nouvelle lune, quoique les deux astres agissent alors dans des directions opposées ; mais il suffit, pour que les effets soient les mêmes, que les directions de leurs efforts se confondent dans une même ligne droite.

On a vu plus haut que les jours de la nouvelle ou de la pleine lune, l'instant où les deux astres exercent la plus grande action est celui du passage de la lune au



méridien ; il en est de même lors du premier et dernier quartier ; les autres jours, cet instant précède quelquefois le passage , et d'autre fois il le suit ; mais il ne s'en écarte jamais beaucoup ; parce que la force attractive de la lune est trois fois plus grande que celle du soleil.

La force attractive du soleil et de la lune occasionne le phénomène des marées ; le soleil , par son attraction sur la mer, l'élève et l'abaisse deux fois dans un jour, en sorte que le flux et le reflux solaires se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire ; pareillement le flux et le reflux, produits par l'attraction de la lune, se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire. C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports ; la différence de leurs périodes produit donc les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer : lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son *maximum*, elle est alors la source des deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles lunes ou vers les syzygies ; lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son *minimum* ; elle est alors la différence des deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les quadratures. On voit ainsi que la marée totale dépend des phases de la lune ; mais ce n'est point aux instans mêmes de la nouvelle ou pleine lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées ; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instans de ces phases.

Les plus grandes marées vers les nouvelles ou pleines lunes ne sont pas égales ; il existe entre elles des différences qui dépendent des distances du soleil et de la lune à la terre, et de leurs déclinaisons. Le principe de la pesanteur universelle, comparé aux observations, nous montre : 1° que chaque marée partielle augmente comme le cube du diamètre apparent ou de la parallaxe de l'astre qui la cause ; 2° qu'elle diminue comme le carré du cosinus de la déclinaison de cet astre ; 3° que, dans les moyennes distances du soleil et de la lune à la terre, la marée lunaire est trois fois plus grande que la marée solaire.



*Heures de la pleine mer dans les principaux ports  
d'Europe, les jours de la nouvelle et de la  
pleine lune.*

NORD DE L'EUROPE SUR LA MER D'ALLEMAGNE.

|                                                |           |
|------------------------------------------------|-----------|
| Hambourg ( Elbe ) . . . . .                    | 5 h. 0 m. |
| Cuxhaven ( <i>id.</i> ) . . . . .              | 0 40      |
| Gestendorp ( Weser ) . . . . .                 | 1 10      |
| Veogesack ( <i>id.</i> ) . . . . .             | 4 15      |
| Eckwarden ( Jahde ) . . . . .                  | 1 10      |
| Emden ( Ems ) . . . . .                        | 11 45     |
| Groningue . . . . .                            | 11 15     |
| Amsterdam . . . . .                            | 3 0       |
| Rotterdam . . . . .                            | 3 0       |
| Mœrdick . . . . .                              | 5 15      |
| Berg-op-Zoom ( Bouches de l'Escaut ) . . . . . | 3 0       |
| Flessingue ( <i>id.</i> ) . . . . .            | 0 30      |
| Anvers . . . . .                               | 6 45      |
| Ostende . . . . .                              | 0 20      |
| Nieuport . . . . .                             | 0 15      |

PORTS DE FRANCE.

|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| Dunkerque . . . . .                    | 11 45 |
| Calais . . . . .                       | 11 45 |
| Boulogne . . . . .                     | 10 40 |
| Dieppe . . . . .                       | 10 30 |
| Le Havre-de-Grâce . . . . .            | 9 15  |
| Honfleur . . . . .                     | 9 15  |
| La Hogue . . . . .                     | 8 0   |
| Cherbourg . . . . .                    | 7 45  |
| Jersey . . . . .                       | 6 0   |
| Guernesey . . . . .                    | 6 0   |
| Mont-Saint-Michel . . . . .            | 6 30  |
| Saint-Malo . . . . .                   | 6 0   |
| Morlaix . . . . .                      | 5 15  |
| Brest ( le port ) . . . . .            | 3 33  |
| Lorient ( le port ) . . . . .          | 3 30  |
| La Roche-Bernard . . . . .             | 4 30  |
| La Loire ( l'embouchure de ) . . . . . | 3 45  |



|                                                           |   |    |
|-----------------------------------------------------------|---|----|
| L'île d'Oleron ( au château ). . . . .                    | 4 | 0  |
| Pertuis-de-Maumusson. . . . .                             | 3 | 30 |
| L'île d'Aix. . . . .                                      | 3 | 40 |
| Rochefort. . . . .                                        | 4 | 15 |
| Tour-de-Cordouan ( embouchure de la<br>Gironde ). . . . . | 3 | 40 |
| Royan ( <i>id.</i> ). . . . .                             | 3 | 40 |
| Bordeaux ( <i>id.</i> ). . . . .                          | 7 | 45 |
| Bassin d'Accachon à la Chapelle. . . . .                  | 5 | 50 |
| Bayonne. . . . .                                          | 3 | 30 |

## ESPAGNE ET PORTUGAL.

|                              |   |    |
|------------------------------|---|----|
| Lisbonne. . . . .            | 4 | 0  |
| Cadix ( la baie ). . . . .   | 2 | 30 |
| Cadix ( le puntal ). . . . . | 3 | 0  |
| Gibraltar. . . . .           | 0 | 0  |

## ÉCOSSE.

|                                |   |    |
|--------------------------------|---|----|
| Le canal des Orcades. . . . .  | 8 | 15 |
| Montrose. . . . .              | 1 | 30 |
| La rivière de Humbert. . . . . | 5 | 15 |

## ANGLETERRE.

|                                       |    |    |
|---------------------------------------|----|----|
| Londres ( Tamise ). . . . .           | 2  | 45 |
| Embouchure de la Tamise. . . . .      | 11 | 15 |
| Douvres. . . . .                      | 10 | 50 |
| Le cap Dungenest. . . . .             | 10 | 30 |
| Portsmouth. . . . .                   | 11 | 40 |
| Plymouth . . . . .                    | 6  | 5  |
| L'île Sainte-Marie-Sorlingue. . . . . | 4  | 30 |
| Bristol. . . . .                      | 6  | 45 |
| Liverpool . . . . .                   | 11 | 0  |

## IRLANDE.

|                                                  |   |    |
|--------------------------------------------------|---|----|
| Dublin. . . . .                                  | 9 | 45 |
| Waterford. . . . .                               | 5 | 0  |
| Cork ( dans la baie ). . . . .                   | 4 | 0  |
| La rivière Schannon ( l'embouchure de ). . . . . | 3 | 45 |
| Limerick. . . . .                                | 6 | 0  |



*Hauteurs des principales montagnss du globe (1).*

## EUROPE.

|                                              | pieds.      |
|----------------------------------------------|-------------|
| Wiesbachhorn (Salzbourg),                    | 11,000 (2). |
| Tadiberg (Suisse, canton de Glaris),         | 11,153      |
| Gallenstok (Suisse, canton d'Uri),           | 11,523      |
| Balmhorn (Suisse, canton de Berne),          | 11,425      |
| Weteshorn (Suisse) canton de Berne),         | 11,746      |
| Gros-Glokner (frontière du Tyrol),           | 11,982      |
| Eiger (Suisse, canton de Berne),             | 12,261      |
| Schrekorn (Suisse, canton de Berne),         | 12,555      |
| Ozon (France, Hautes-Alpes),                 | 12,624      |
| Lemoine' (Suisse, canton de Berne),          | 12,659      |
| Pic de la Vierge, (Suisse, canton de Berne), | 12,868      |
| Le plus haut sommet des Basses-Alpes,        | 12,990      |
| Jocelme (France, Hautes-Alpes),              | 13,002      |
| Fisterahorn (Suisse, canton de Berne),       | 13,227      |
| Loupilon (France, Hautes-Alpes),             | 13,260      |
| Louzira (France, Hautes-Alpes),              | 13,548      |
| Mont-Rose (Milanais),                        | 14,340      |
| Orteler (Tyrol),                             | 14,466      |
| Mont-Blanc (Alpes, Savoie),                  | 14,532      |

## ASIE.

|                                                     |        |
|-----------------------------------------------------|--------|
| Ophir, (île de Sumatra),                            | 13,842 |
| Pic de la frontière de la Chine et de la<br>Russie, | 15,810 |
| Le vingt-troisième pic de l'Himalaya, au<br>Thibet, | 20,775 |
| Le troisième, <i>idem</i> ,                         | 20,877 |
| Le douzième, <i>idem</i> ,                          | 21,264 |
| Le quatorzième, <i>idem</i> ,                       | 23,463 |

## AFRIQUE.

|                             | pieds. |
|-----------------------------|--------|
| Pic de Ténériffe,           | 11,409 |
| Piter-Boot (île de France), | 15,264 |
| Pic de Teyda,               | 16,948 |

(1) On mesure la hauteur des montagnes, soit au moyen de la géométrie pratique, soit avec le baromètre dont le mercure descend à mesure qu'on monte.

(2) Nous ne donnons ici que la liste des montagnes dont la hauteur excède 11,000 pieds à sortir du niveau de la mer.



## AMÉRIQUE.

|                                                      |        |
|------------------------------------------------------|--------|
| Naucampatessec ( Mexique ),                          | 12,534 |
| Coffre de Perote ( Nouvelle-Espagne ),               | 12,948 |
| Montagne du Beau-Temps ,                             | 13,647 |
| Nevado de Toluca ( Mexique ),                        | 13,873 |
| Pitchincha ( Pérou, Andes ou Cordil-<br>lières (1).) | 14,162 |
| La Femme-Blanche ( Mexique ),                        | 14,355 |
| Sierra-Nevada ( Mexique ),                           | 14,358 |
| Tunguragua ( Pérou, Cordillères ),                   | 15,180 |
| Sangay ( Pérou, Cordillères ),                       | 16,068 |
| Popocatepec ( Mexique ),                             | 16,200 |
| Mont Saint-Elie ( côte nord-est d'Amé-<br>rique ,    | 16,539 |
| Pic d'Orizaba ( Nouvelle-Espagne ),                  | 17,070 |
| Antisana, volcan, Pérou, Cordillères ),              | 18,120 |
| Cayambé ( Pérou, Cordillères ),                      | 18,180 |
| Cotapoxi, volcan, (Pérou, Cordillères ),             | 18,712 |
| Chimborazo ( Pérou, Andes ou Cordil-<br>lières ),    | 19,602 |

## TERRES AUSTRALES.

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Mowna-Roah ( îles Sandwich ), | 16,010 |
| Mowna-Koah ( îles Sandwich ), | 18,400 |

*Hauteur des grands volcans d'Europe (2).*

|                                  | pieds. |
|----------------------------------|--------|
| L'Heckla ( Islande ),            | 3,039  |
| Le Vésuve ( royaume de Naples ), | 3,680  |
| L'Etna ( Sicile ),               | 9,660  |

(1) Le granit forme la base des Cordillères ; on y a trouvé des dents d'éléphants fossiles à une hauteur de 8,000 pieds. La végétation cesse à une hauteur de 11,000 pieds ; le maïs ne réussit plus à une hauteur de 7,200 pieds : mais les grains d'Europe prospèrent encore à une hauteur de 6 à 9,000 pieds. L'effet du soleil est presque nul sur les hautes montagnes, leur sommet est toujours couvert de neige ; elle ne commence à fondre qu'à 4,800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

(2) La fumée des volcans peut s'élever jusqu'à 8,500 mètres. Suivant Hamilton, témoin oculaire ; le premier jet du Vésuve, lors de son irruption en 1779, s'éleva à plus de 10,000 pieds,



*Hauteurs des passages des Pyrénées.*


---

|                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| Port de Pinède. . . . .       | 2,499 mètres. |
| — de Gavarnie. . . . .        | 2,533         |
| — de Cavarère. . . . .        | 2,241         |
| Passage de Tourmalet. . . . . | 2,177         |

*Hauteurs des différens passages des Alpes.*


---

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Passage du Mont-Cervin. . . . .   | 3,410 mètres. |
| — de Furka. . . . .               | 2,530         |
| — du col de Seigne. . . . .       | 2,461         |
| — du grand St.-Bernard. . . . .   | 2,491         |
| — du col Terret. . . . .          | 2,521         |
| — du petit St.-Bernard. . . . .   | 2,192         |
| — du St.-Gothard. . . . .         | 2,075         |
| — du Mont-Cenis. . . . .          | 2,066         |
| — du Simplon. . . . .             | 2,005         |
| — du Splügen. . . . .             | 1,925         |
| — la poste du Mont-Cenis. . . . . | 1,906         |
| — le col de Tende. . . . .        | 1,795         |
| — les Taures de Rastadt. . . . .  | 1,559         |
| — du Brenner. . . . .             | 1,420         |

*Limites des neiges perpétuelles.*


---

|                                |               |
|--------------------------------|---------------|
| Sous l'équateur, à . . . . .   | 4,800 mètres. |
| — le 20° de latitude . . . . . | 4,600         |
| — le 45° <i>idem</i> . . . . . | 2,550         |
| — le 65° <i>idem</i> . . . . . | 1,500         |

*Hauteurs de quelques lieux habités du Globe.*


---

|                                              |               |
|----------------------------------------------|---------------|
| Métairie d'Atisana. . . . .                  | 4,101 mètres. |
| Ville de Micuipa (Pérou). . . . .            | 3,618         |
| Ville de Quito. . . . .                      | 2,908         |
| Ville de Caxamarca (Pérou). . . . .          | 2,860         |
| Santa-Fé de Bogota . . . . .                 | 2,661         |
| Ville de Cuença (province de Quito). . . . . | 2,653         |
| Mexico. . . . .                              | 2,277         |
| Hospice du St.-Gothard. . . . .              | 2,075         |



|                                                         |               |
|---------------------------------------------------------|---------------|
| Village de St-Véran ( Alpes maritimes )..               | 2,040 mètres. |
| Village de Breuil ( vallée du Mont-Gervin ).....        | 2,007         |
| Village de Maurin ( Basses-Alpes ).....                 | 1,902         |
| Village de St-Remi.....                                 | 1,604         |
| Village de Heas ( Pyrénées ).....                       | 1,465         |
| Village de Gavarnie ( Pyrénées ).....                   | 1,444         |
| Briançon.....                                           | 1,306         |
| Village de Barèges ( Pyrénées ).....                    | 1,269         |
| Palais de St-Ildephonse ( Espagne )... .                | 1,155         |
| Bains du Mont-d'Or ( Auvergne ).....                    | 1,040         |
| Pontarlier. . . . .                                     | 828           |
| Madrid. . . . .                                         | 608           |
| Inspruck. . . . .                                       | 566           |
| Munich. . . . .                                         | 538           |
| Berne. . . . .                                          | 536           |
| Lausanne. . . . .                                       | 507           |
| Augsbourg. . . . .                                      | 475           |
| Salzbourg. . . . .                                      | 452           |
| Neufchâtel. . . . .                                     | 438           |
| Plombières. . . . .                                     | 421           |
| Clermont-Ferrand. . . . .                               | 411           |
| Genève. . . . .                                         | 372           |
| Freyberg. . . . .                                       | 372           |
| Ulm. . . . .                                            | 369           |
| Ratisbonne. . . . .                                     | 362           |
| Moskou. . . . .                                         | 300           |
| Gotha. . . . .                                          | 285           |
| Turin. . . . .                                          | 250           |
| Dijon. . . . .                                          | 217           |
| Prague. . . . .                                         | 179           |
| Mâcon. . . . .                                          | 168           |
| Lyon. . . . .                                           | 162           |
| Cassel. . . . .                                         | 158           |
| Gœttingue. . . . .                                      | 134           |
| Vienne ( Autriche ) . . . . .                           | 153           |
| Milan ( jardin botanique ) . . . . .                    | 128           |
| Bologne. . . . .                                        | 121           |
| Parme. . . . .                                          | 93            |
| Dresde. . . . .                                         | 90            |
| Paris ( observatoire royal, 1 <sup>er</sup> étage ) . . | 65            |
| Rome ( capitolé ) . . . . .                             | 46            |
| Wurtemberg. . . . .                                     | 46            |
| Berlin. . . . .                                         | 40            |



*Hauteurs des plus hauts édifices (1).*


---

|                                                                                    |             |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| La plus haute des pyramides d'Égypte. . . . .                                      | 146 mètres. |
| La flèche de l'église d'Anvers. . . . .                                            | 144         |
| La tour de Strasbourg ( le Munster ). . . . .                                      | 142         |
| La tour de St-Etienne à Vienne ( Autriche ). . . . .                               | 138         |
| La coupole de St-Pierre de Rome. . . . .                                           | 132         |
| La tour de St-Michel à Hambourg. . . . .                                           | 130         |
| <i>Idem</i> de St-Pierre à Hambourg. . . . .                                       | 119         |
| <i>Idem</i> de St-Paul à Londres. . . . .                                          | 110         |
| Le dôme de Milan. . . . .                                                          | 109         |
| La tour des Asinelli à Bologne. . . . .                                            | 107         |
| La flèche des Invalides. . . . .                                                   | 105         |
| Le sommet du Panthéon. . . . .                                                     | 79          |
| La balustrade de la tour de Notre-Dame. . . . .                                    | 66          |
| La colonne de la place Vendôme. . . . .                                            | 43          |
| La plate-forme de l'Observatoire royal. . . . .                                    | 27          |
| La mâture d'un vaisseau français de 120<br>canons, au-dessus de la quille. . . . . | 73          |

*Mesures itinéraires des différens peuples du Globe.*

Les grandes distances, sur la terre, se mesurent ordinairement par lieues, milles, stades, stations, etc.

---

|                                                                 | toises. | pas géom. |
|-----------------------------------------------------------------|---------|-----------|
| Les lieues communes de France, ou<br>de poste, sont de. . . . . | 2,000   | 2,400     |
| Grandes lieues. . . . .                                         | 2,400   | 3,000     |
| Lieues de Gascogne, ou Languedoc. . . . .                       | 3,333   | 4,000     |
| <i>Idem</i> d'Espagne. . . . .                                  | 2,833   | 3,428     |
| <i>Idem</i> de Danemarck, Suède et Suisse. . . . .              | 4,166   | 5,000     |
| <i>Idem</i> des anciens Gaulois. . . . .                        | 1,250   | 1,500     |
| <i>Idem</i> marine de 20 au degré. . . . .                      | 2,853   | 3,423     |
| Le mille romain et d'Italie. . . . .                            | 833     | 1,000     |
| Le mille d'Angleterre ordinaire. . . . .                        | 910     | 1,092     |
| Le grand mille d'Angleterre. . . . .                            | 1,040   | 1,248     |
| Le mille d'Ecosse ordinaire. . . . .                            | 1,000   | 1,200     |
| Le grand mille d'Ecosse. . . . .                                | 1,250   | 1,500     |
| Le moyen mille de Pologne. . . . .                              | 2,500   | 3,000     |

(1) La hauteur de ces édifices est à partir du niveau du sol.



|                                               | toises. | pas géom. |
|-----------------------------------------------|---------|-----------|
| Le grand mille de Pologne. . . . .            | 3,308   | 3,970     |
| Le mille de Moscovie. . . . .                 | 625     | 750       |
| Le mille d'Allemagne ordinaire. . . . .       | 2,000   | 2,040     |
| Le moyen mille. . . . .                       | 3,700   | 4,500     |
| Le grand mille. . . . .                       | 4,116   | 5,000     |
| Le mille de Lithuanie. . . . .                | 3,085   | 3,700     |
| Le mille de Hongrie. . . . .                  | 5,000   | 6,000     |
| Le mille d'Irlande. . . . .                   | 1,250   | 1,500     |
| Le mille de Hollande. . . . .                 | 1,333   | 1,600     |
| Le grand mille de Hollande. . . . .           | 2,916   | 3,500     |
| Le stade de la Grèce ancienne. . . . .        | 104     | 125       |
| — L'ordinaire. . . . .                        | 1,041   | 1,210     |
| Le mille ou chesne d'Egypte. . . . .          | 4,166   | 5,000     |
| Les stations d'Arabie et d'Afrique. . . . .   | 16,666  | 20,000    |
| Les diettes de Tartarie, ou journées. . . . . | 25,000  | 30,000    |
| Les farsanges de Perse. . . . .               | 2,500   | 3,000     |
| Le put de la Chine. . . . .                   | 2,000   | 2,400     |
| Les heures de l'Amérique. . . . .             | 2,500   | 3,000     |
| Les journées, ou diettes. . . . .             | 25,000  | 30,000    |
| Les diettes du Mogolistan. . . . .            | 12,500  | 15,000    |
| Le cosse des Indes, ou Mogolistan. . . . .    | 2,000   | 2,400     |

*Lieux originaires de quelques productions  
de la terre.*

|                                   |                         |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Abricot,                          | provient de l'Amérique. |
| Acacia,                           | de Barbarie, en 1670.   |
| Ail,                              | du Levant,              |
| Amandes,                          | de Mauritanie.          |
| Amaranthe, ou passe-ve-<br>lours, | de la Perse.            |
| Ananas,                           | de l'Amérique.          |
| Angélique,                        | des Alpes.              |
| Anis,                             | d'Egypte.               |
| Artichaut,                        | de la Sicile.           |
| Asperge,                          | de l'Asie.              |
| Asphodèle,                        | d'Italie.               |
| Aveline,                          | d'Asie.                 |
| Balsamine,                        | des Indes.              |
| Belle de nuit,                    | d'Amérique.             |
| Bourrache,                        | de Syrie.               |



|                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| Carde ,                  | d'Italie.                   |
| Café ,                   | de l'Arabie.                |
| Capucine ,               | du Mexique et du Pérou.     |
| Carotte ,                | de France.                  |
| Céleri ,                 | <i>Idem.</i>                |
| Cerfeuil ,               | d'Italie.                   |
| Cerise ,                 | du Pont.                    |
| Chanvre ,                | des Indes.                  |
| Châtaigne ,              | de Sardes , en Lydie.       |
| Chou blanc ,             | du nord.                    |
| Chou-fleur ,             | de Chypre.                  |
| Chou vert ,              | d'Egypte.                   |
| Citron ,                 | de la Médie ,               |
| Citrouille ,             | d'Astracan.                 |
| Coing ,                  | d'Asie.                     |
| Coriandre ,              | d'Italie.                   |
| Cresson ,                | de Crète.                   |
| Echalotte ,              | d'Ascalon , v. de Phénicie. |
| Epinards ,               | de l'Asie mineure.          |
| Fenouil ,                | des Canaries.               |
| Figue ,                  | de la Mésopotamie.          |
| Fraise ananas ,          | de la Louisiane.            |
| Framboise ,              | de France.                  |
| Froment ,                | de l'Asie.                  |
| Girofle ,                | des Moluques.               |
| Grenade ,                | d'Asie.                     |
| Haricot ,                | de l'Inde.                  |
| Houblon ,                | de l'Artois.                |
| Le jasmin ,              | des Indes orientales.       |
| La laitue ,              | de Cos.                     |
| Le laurier ,             | de Crète.                   |
| Lentilles ,              | d'Asie.                     |
| Le lilas des Indes ,     | <i>idem.</i>                |
| Luzerne ,                | <i>idem.</i>                |
| Lys ,                    | de la Palestine.            |
| Maïs ou blé de Turquie , | d'Amérique.                 |
| Marronnier sauvage ,     | des Grandes-Indes.          |
| Melon ,                  | de l'Asie.                  |
| Mûrier ,                 | de l'Asie.                  |
| Navets ,                 | de France ,                 |
| Noisette ,               | du Pont.                    |
| Noyer ,                  | de l'Asie.                  |
| Œillet ,                 | de l'Italie.                |
| Oignons ,                | de l'Egypte.                |



|                  |                            |
|------------------|----------------------------|
| Olive ,          | de Grèce.                  |
| Orange ,         | de l'Inde.                 |
| Pêche ,          | de Perse.                  |
| Persil ,         | de Sardaigne.              |
| Piment ,         | de l'Amérique méridionale. |
| Le platane ,     | du Levant.                 |
| Poire ,          | de France.                 |
| Pomme ,          | de Neustrie.               |
| Pomme reinette , | de Syrie.                  |
| Pomme de terre , | de Virginie.               |
| Pourpier ,       | de l'Asie.                 |
| Prunier ,        | de Syrie.                  |
| Renoncule ,      | de l'Orient.               |
| Rhubarbe ,       | de la Chine.               |
| Riz ,            | de l'Orient.               |
| Sarrazin ,       | de l'Asie.                 |
| Scorsonère ,     | d'Afrique.                 |
| Le séné ,        | d'Arabie.                  |
| Seigle ,         | de la Tartarie.            |
| Soleil ,         | du Pérou.                  |
| Tabac ,          | du Brésil.                 |
| Thé ,            | de la Chine.               |
| Tomate ,         | d'Amérique.                |
| Topinambour ,    | <i>idem.</i>               |
| Tubéreuse ,      | de Java.                   |

### *Époques des principales découvertes.*

|                                                               | Années.     |
|---------------------------------------------------------------|-------------|
| L'Islande , par Naddodd, ( pirate<br>scandinave ).....        | 861         |
| Le Groënland, par Gunbiord, ( islan-<br>dais ), vers.....     | 970         |
| Les Canaries , par des navigateurs<br>gênois et catalans..... | 1345        |
| Jean de Béthencour en fait la con-<br>quête , de.....         | 1401 à 1405 |
| Porto-Santo , par Tristan , Vaz et<br>Zarco , portugais.....  | 1418        |
| Madère , par les mêmes.....                                   | 1419        |
| Le Cap-Blanc , par Nuno Tristan ,<br>portugais.....           | 1440        |
| Les Açores , par Gonzallo Vello , por-<br>tugais.....         | 1448        |



|                                                                                                          | Années.  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Les îles du Cap-Verd, par Antoine Nolli, gènois.....                                                     | 1449     |
| La côte de Guinée, par Jean de Santaren et Pierre Escovar, portugais.                                    | 1471     |
| Le Congo, par Diégo Cam, portugais.....                                                                  | 1484     |
| Le Cap de Bonne-Espérance, par Dias, portugais (1).....                                                  | 1486     |
| L'Amérique, île San-Salvador, dans la nuit du 11 au 12 octobre, (il était sorti de Cadix le 3 août)..... | 1492     |
| L'île de Cuba et St-Domingue, par le même.....                                                           | 1492     |
| Les Antilles, par Christophe-Colomb, La Trinité, continent de l'Amérique, par Christophe Colomb.....     | 1493     |
| Les Indes, côtes orientales d'Afrique, côte de Malabar, par Vasco de Gama.....                           | 1498     |
| Le Canada, par des pêcheurs bretons.                                                                     | 1498     |
| Amérique, côtes orientales, par Ojéda, accompagné d'Améric Vespuce.....                                  | 1499 (2) |
| Rivière des Amazones, par Vincent Pinçon.....                                                            | 1500     |
| Le Brésil, par Alvarez Cabral, portugais.....                                                            | 1500     |
| Terre-Neuve, par Corteral, portugais.....                                                                | 1500     |
| Ile Sainte-Hélène, par Jean de Nova, portugais.....                                                      | 1502     |
| L'île de Ceylan, par Laurent Almeyda.....                                                                | 1506     |
| Madagascar, par Tristan de Cunha..                                                                       | 1506     |
| Sumatra, par Siqueyra, portugais...                                                                      | 1508     |
| Malaca, par Siqueyra, portugais.....                                                                     | 1508     |
| Ile de l'Ascension, par Tristan de Cunha.....                                                            | 1508     |

(1) Il l'avait nommé *Cap des Tourmentes*; l'espoir que donna cette découverte de trouver une route pour les Indes lui fit changer son nom en celui de CAP DE BONNE-ESPERANCE.

(2) Des auteurs contestent cette date et font remonter cette découverte à 1497.



|                                                                   |              |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|
| Iles de la Sonde, par Abreu, portugais.....                       | 1511         |
| Les Moluques, par Abreu, Serrano...                               | 1511         |
| La Floride, par Ponce de Léon, espagnol.....                      | 1512         |
| La mer du Sud, par Hugues Balboa.....                             | 1513         |
| Le Pérou, par Perez de la Rúa.....                                | 1515         |
| Rio Janeiro, par Dias de Solis.....                               | 1516         |
| Rio de la Plata, par le même.....                                 | 1516         |
| La Chine, par Fernand d'Andrada, portugais.....                   | 1517         |
| Le Bengale, par des Portugais jetés par la tempête.....           | 1517         |
| Le Mexique, par Fernand de Cordoue.....                           | 1518         |
| Le Mexique, Fernand Cortez en fait la conquête.....               | 1519         |
| Terre de Feu, par Magellan.....                                   | 1520         |
| Les îles des Ladrones, par Magellan.....                          | 1521         |
| Les Philippines, par Magellan.....                                | 1521         |
| Amérique septentrionale, par Jean Verazani.....                   | 1523         |
| Le Pérou, Pizarre en fait la conquête.....                        | 1524         |
| La Nouvelle-Hollande, par des Portugais.....                      | 1525         |
| La Bermude, par Jean Bermudez, espagnol.....                      | 1527         |
| La Nouvelle-Guinée, par André Vidanita, espagnol.....             | 1528         |
| Côtes voisines d'Acapulco, par ordre de Fernand Cortez.....       | 1534         |
| Le Canada, par Jacques Cartier, français.....                     | 1535         |
| La Californie, par Fernand Cortez...                              | 1535         |
| Le Chili, par Diego de Almagro....                                | 1536 et 1537 |
| Arcadie, par Roberval, français; il s'établit à l'Ile-Royale..... | 1541         |
| Camboje, par Antonio Paria y Sousa, Fernand Mindez Pinto.....     | 1541         |
| Les îles Likeio, par les mêmes.....                               | 1541         |
| Heinam, par les mêmes.....                                        | 1541         |
| Labrador, par Alphonse, ingénieur français.....                   | 1541         |



|                                                                                                  |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Le Japon, à l'ouest, par Diego Jamoto et Christophe Borello.....                                 | 1542         |
| Le Japon, à l'est, par Fernand Mindez Pinto.....                                                 | 1542         |
| Cap Myndocino, à la Californie, par Ruis Cabrillo.....                                           | 1542         |
| Le Mississipi, par Moscoso Alvarado.                                                             | 1543         |
| Le détroit de Waigats, par Steven Bourrought.....                                                | 1556         |
| Iles Salomon, par Mendana.....                                                                   | 1567         |
| Détroit de Frobisher, par sir Martin Frobisher.....                                              | 1576         |
| Voyage de Drake.....                                                                             | 1579 ou 1590 |
| Détroit de Davis, par John Davis...                                                              | 1587         |
| Côtes du Chili, dans la mer du Sud, par Pédro Sarmiento.....                                     | 1589         |
| Iles Malouines, ou Falkland, par Hawkins.....                                                    | 1594         |
| Voyage de Barentz à la Nouvelle-Zemble.....                                                      | 1594         |
| Marquises de Mendocça, par Mendana.                                                              | 1595         |
| Santa-Cruz, par le même.....                                                                     | 1595         |
| Le Spitzberg, découvert en 1552, reconnu par Barentz.....                                        | 1596         |
| Terres du Saint-Esprit de Quoiros, les Cyclades de Bougainville, nouvelles Hébrides de Cook..... | 1606         |
| Baie de Chesapeak, par John Smith.                                                               | 1607         |
| Québec, fondé par Samuel Champlain.                                                              | 1608         |
| Détroit de Hudson, par Henri Hudson.                                                             | 1610         |
| Baie de Baffin, par Wille Baffin.....                                                            | 1616         |
| Cap Horn, par Jacob Lemaire.....                                                                 | 1616         |
| Terre de Diémen, par Abel Tasman.                                                                | 1642         |
| Nouvelle-Zélande, par le même.....                                                               | 1642         |
| Iles des Amis, par le même.....                                                                  | 1643         |
| Iles des Etats, au nord du Japon, par Uries.....                                                 | 1643         |
| La Nouvelle-Hollande, visitée par les Hollandais de.....                                         | 1619 à 1644  |
| Ile Bourbon, occupée par les Français.....                                                       | 1654         |
| La Louisiane, par les Français.....                                                              | 1673         |



|                                                                  |      |
|------------------------------------------------------------------|------|
| Le Kamtschatka, par Morosko, chef<br>cosaque.....                | 1690 |
| Nouvelle-Bretagne, par Dampier....                               | 1700 |
| Le détroit de Bering, par Vitus Bering,<br>danois.....           | 1708 |
| Iles de la reine Charlotte, par Carteret.                        | 1766 |
| Taïti, par Wallis.....                                           | 1767 |
| Archipel des navigateurs, par Bou-<br>gainville.....             | 1768 |
| Archipel de la Louisiane, par le même.                           | 1768 |
| Terre de Kerguelen, ou de désolation.                            | 1772 |
| La Nouvelle-Calédonie, par Cook....                              | 1774 |
| Iles Sandwich, par Cook.....                                     | 1778 |
| La Manche de la Tartarie, par La<br>Peyrouse.....                | 1785 |
| Le détroit de la Peyrouse, par La<br>Peyrouse.....               | 1785 |
| Quelques-unes des îles Marquises, par<br>Marchand, français..... | 1790 |

*Époques des principales observations astro-  
nomiques.*

|                                                                                                                            |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Fernel mesure un arc du méridien.....                                                                                      | 1528 |
| Taches du soleil, relation de cet astre ( Galilée )                                                                        | 1610 |
| Satellites de Jupiter, par le même.....                                                                                    | 1610 |
| Phases de Vénus, <i>idem</i> .....                                                                                         | 1610 |
| Descartes publie la loi de la réfraction.....                                                                              | 1629 |
| Morin observe le premier les étoiles et les pla-<br>nètes en plein jour.....                                               | 1635 |
| Huygens découvre le 4 <sup>e</sup> satellite de Saturne....                                                                | 1635 |
| Huygens explique les phénomènes de l'anneau.                                                                               | 1659 |
| Rotation de Jupiter, par Cassini.....                                                                                      | 1665 |
| Rotation de Vénus, par le même.....                                                                                        | 1666 |
| Rotation de Mars, <i>idem</i> .....                                                                                        | 1666 |
| Le 5 <sup>e</sup> satellite de Mars, <i>idem</i> .....                                                                     | 1671 |
| Richer découvre, par expérience, que la pesan-<br>teur des corps diminue à mesure qu'on s'ap-<br>proche de l'équateur..... | 1672 |
| Cassini aperçoit le 3 <sup>e</sup> satellite de Saturne.....                                                               | 1672 |
| Roëmer, expérience sur la vitesse de la lumière.                                                                           | 1695 |



|                                                                                                           |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Cassini découvre les deux premiers satellites de Saturne . . . . .                                        | 1684 |
| Aplatissement de Jupiter, par le même . . . . .                                                           | 1691 |
| Aberration de la lumière, par Bradley . . . . .                                                           | 1728 |
| Les Académiciens français démontrent l'aplatissement du globe par la mesure de plusieurs degrés . . . . . | 1744 |
| Nutation de l'axe de la terre, par Bradley . . . . .                                                      | 1747 |
| Herschel reconnaît le mouvement d'Uranus . . . . .                                                        | 1781 |
| Aplatissement de Mars, par Herschel . . . . .                                                             | 1784 |
| Rotation et aplatissement de Saturne, par Herschel . . . . .                                              | 1789 |
| Herschel découvre les 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> satellites de Saturne . . . . .                    | 1789 |
| Rotation de Mercure, par Schroëte . . . . .                                                               | 1800 |
| Découverte de Cérès, par Piazzi . . . . .                                                                 | 1801 |
| ————— de Pallas, par Olbers . . . . .                                                                     | 1802 |
| ————— de Junon, par Harding . . . . .                                                                     | 1803 |
| ————— de Vesta, par Olbers . . . . .                                                                      | 1807 |

*TABLE indiquant ce que l'on a à dépenser par jour, à raison de son revenu.*

*La prévoyance est mère de sûreté : ainsi, loin de dépenser plus que son revenu, le sage économisera et se trouvera toujours en état d'être utile à ses amis ; comme nous doutons que peu de nos lecteurs ait plus d'un million de revenu, notre table ne dépassera pas cette somme.*

| Revenu.         | A dépenser par jour. |                 | En plus et indivisible par jour. |                 |
|-----------------|----------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| 50 <sup>f</sup> | 0 <sup>f</sup>       | 13 <sup>c</sup> | 2 <sup>f</sup>                   | 55 <sup>c</sup> |
| 100             | »                    | 27              | 1                                | 45              |
| 200             | »                    | 54              | 2                                | 90              |
| 400             | 1                    | 09              | 2                                | 15              |
| 500             | 1                    | 36              | 3                                | 60              |
| 600             | 1                    | 64              | 1                                | 40              |
| 800             | 2                    | 19              | »                                | 65              |
| 900             | 2                    | 46              | 2                                | 10              |
| 1,000           | 2                    | 73              | 3                                | 55              |
| 1,200           | 3                    | 28              | 2                                | 80              |



| Revenu.   | A dépenser par jour. |    | En plus et indivisible<br>par jour. |    |
|-----------|----------------------|----|-------------------------------------|----|
| 1,500     | 4                    | 10 | 3                                   | 50 |
| 1,800     | 4                    | 93 | »                                   | 45 |
| 2,000     | 5                    | 47 | 3                                   | 45 |
| 2,400     | 6                    | 57 | 1                                   | 95 |
| 2,600     | 7                    | 12 | 1                                   | 20 |
| 3,000     | 8                    | 21 | 3                                   | 55 |
| 5,000     | 13                   | 69 | 2                                   | 15 |
| 5,500     | 15                   | 06 | 3                                   | 10 |
| 10,000    | 27                   | 39 | 2                                   | 65 |
| 10,500    | 20                   | 76 | 2                                   | 60 |
| 15,000    | 41                   | 09 | 2                                   | 15 |
| 25,000    | 68                   | 49 | 1                                   | 15 |
| 30,000    | 82                   | 19 | »                                   | 65 |
| 45,000    | 123                  | 28 | 3                                   | 20 |
| 50,000    | 156                  | 98 | 2                                   | 30 |
| 50,500    | 138                  | 35 | 2                                   | 25 |
| 55,000    | 150                  | 68 | 1                                   | 80 |
| 60,000    | 164                  | 38 | 1                                   | 30 |
| 70,000    | 191                  | 78 | »                                   | 35 |
| 80,000    | 219                  | 17 | 2                                   | 95 |
| 100,000   | 273                  | 97 | »                                   | 95 |
| 500,000   | 1,369                | 86 | 1                                   | 10 |
| 1,000,000 | 2,739                | 72 | 2                                   | 20 |

*Force nutritive des alimens comparés au pain.*

Un kilogramme de pain nourrit autant que :

|                                           |        |       |
|-------------------------------------------|--------|-------|
| Choux blancs pommés. . . . .              | kilog. | 11,60 |
| Navets. . . . .                           |        | 8,71  |
| Carottes. . . . .                         |        | 5,80  |
| Épinards. . . . .                         |        | 5,80  |
| Pommes de terre. . . . .                  |        | 2,90  |
| Riz, pois, haricots, fèves et lentilles.. |        | 0,83  |
| Viande sans os. . . . .                   |        | 0,64  |

FIN.





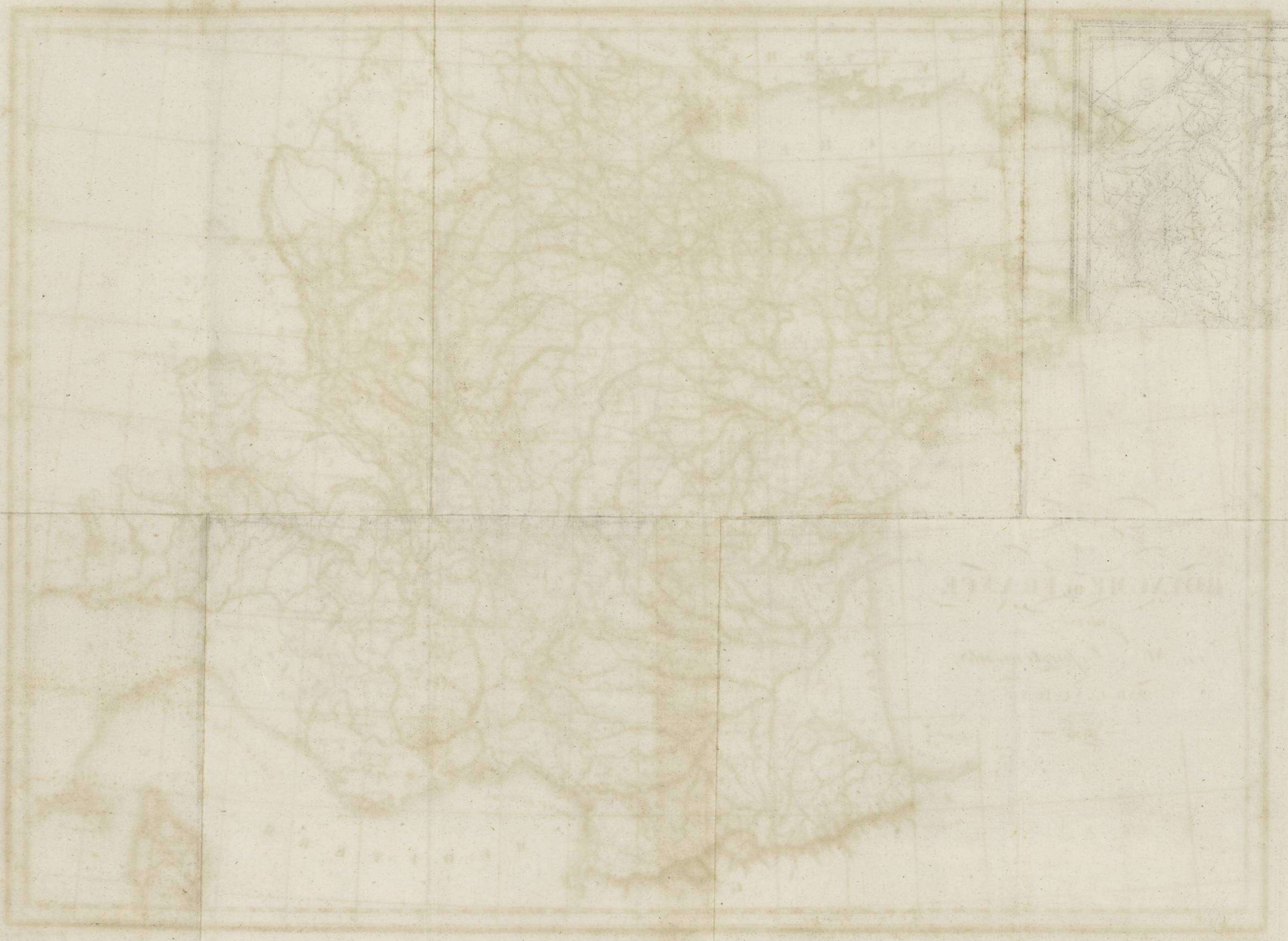
CARTE  
 DU  
 ROYAUME DE FRANCE  
 DIVISÉ  
 en 86 Départements  
 PAR L. VIVIEN.  
 1828

Beaupré Sculp.

Chez Roret Libraire-Éditeur  
 Rue Hauteville, au coin de celle du Ballon.

Roussel Scrip.















# ASIE

Par L. VIVIEN.

1828.



Beaupré sculp.

Che. Roret, Libraire-Éditeur, rue Hautefeuille, au coin de celle du Balloir.

Roussel sculp.









**AFRIQUE**  
 Par L. VIVIEN.  
 1828.

Cette Partie intérieure  
 de l'Afrique  
 est tout-à-fait  
 inconnue  
 aux Européens.

Beaupré sculp. Che. Roret, Libraire-Éditeur, rue Hautefeuille, au coin de celle du Ballon. Roussel scrip.









Bouquet sculp.

Chez Roret Libraire-Éditeur, rue Mandesville, au coin de celle du Ballon.

Roussel scrip.









Recupré sculp.

Chez Roret, Libraire-Éditeur, rue Haute-Feuille, au coin de celle du Balloir.

Roussel sculp.





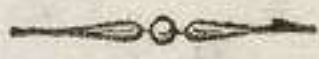
SIXTOS

SIXTOS



# TABLE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.



## A.

|                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------|---------|
| ABRÉGÉ de la Sphère. . . . .                                  | pag. 15 |
| Abyssinie . . . . .                                           | 154     |
| Açores (les), îles d'Afrique. . . . .                         | 163     |
| Acre (Asie ottomane). . . . .                                 | 139     |
| Aérolithes (explication des).. . . . .                        | 211     |
| AFRIQUE. . . . .                                              | 5--144  |
| Aires des vents. . . . .                                      | 19      |
| Akaba, point de réunion des pèlerins de la<br>Mecque. . . . . | 115     |
| Albanie (empire ottoman). . . . .                             | 101     |
| Alep, capitale de la Syrie.. . . .                            | 139     |
| Alexandrie (en Egypte). . . . .                               | 149     |
| Alger (Afrique). . . . .                                      | 5--159  |
| Alimens (force nutritive comparée au pain). . . . .           | 396     |
| Amazones (pays des). . . . .                                  | 191     |
| Amboine (île d'Afrique). . . . .                              | 198     |
| AMÉRIQUE. . . . .                                             | 165     |
| Amsterdam (Hollande). . . . .                                 | 60      |
| Andore (république d'). . . . .                               | 96      |
| Anglesey (pont suspendu d'). . . . .                          | 7       |
| Angleterre (Grande-Bretagne).. . . . .                        | 11--40  |
| Anglo-Indien (empire). . . . .                                | 4       |
| An-Nam (empire d'). . . . .                                   | 134     |
| Antilles (les) [Archipel de l'Amérique méridionale]. . . . .  | 177     |
| Arabie (Asie). . . . .                                        | 112     |
| Archipel (mer Egée). . . . .                                  | 107     |
| Arménie (Asie ottomane). . . . .                              | 135     |
| ASIE. . . . .                                                 | 111     |
| Id. ottomane. . . . .                                         | 134     |
| Asiongaber, ancienne ville de Salomon. . . . .                | 115     |



|                                               |          |
|-----------------------------------------------|----------|
| Assi, ancienne capitale de l'Arménie. . . . . | pag. 138 |
| Assomption (Paraguay). . . . .                | 188      |
| Athènes, capitale de la Grèce. . . . .        | 11--108  |
| Atmosphère, son étendue. . . . .              | 24       |
| Autriche (empire d') . . . . .                | 48       |

## B.

|                                                          |        |
|----------------------------------------------------------|--------|
| Bade (grand duché de). . . . .                           | 57     |
| Bagdad, ancienne résidence des califes. . . . .          | 138    |
| Bâle (Suisse). . . . .                                   | 83     |
| Bangkok, capitale du royaume de Siam . . . . .           | 130    |
| Barbarie (Afrique). . . . .                              | 157    |
| Bassora (Asie ottomane). . . . .                         | 138    |
| Batavia (Java). . . . .                                  | 2--194 |
| Bavière (royaume de). . . . .                            | 53     |
| Belad-Ser (province de l'Oman) . . . . .                 | 115    |
| Belgique (royaume de). . . . .                           | 61     |
| Belgrade (Servie). . . . .                               | 98     |
| Belida, ville de l'ancienne régence d'Alger. . . . .     | 160    |
| Beloutchis (confédération des). . . . .                  | 120    |
| Bengale (son commerce avec la Nouvelle-Galle). . . . .   | 2      |
| Berghem, capitale de la Norwège . . . . .                | 31     |
| Berlin (Prusse). . . . .                                 | 47     |
| Berne (Suisse). . . . .                                  | 83     |
| Bethléem (Palestine). . . . .                            | 142    |
| Bohême. . . . .                                          | 52     |
| Bolivia (république de). . . . .                         | 186    |
| Bonne (régence d'Alger). . . . .                         | 160    |
| Bornéo (Océanique). . . . .                              | 195    |
| Bosnie (empire ottoman). . . . .                         | 97     |
| Bouddhisme (culte de Boudha) . . . . .                   | 130    |
| Bougie (régence d'Alger) . . . . .                       | 160    |
| Boussole (notice sur la). . . . .                        | 214    |
| Boutala (résidence du Dalai-Lama). . . . .               | 132    |
| Brême (république de).. . . . .                          | 64     |
| Brésil (empire du). . . . .                              | 189    |
| Bretagne (Grande-), empire britannique. . . . .          | 40     |
| Brousse, ancienne capitale des rois de Bithinie. . . . . | 135    |
| Bruxelles, capitale du royaume de Belgique. . . . .      | 62     |
| Bucharest, capitale de la Valachie. . . . .              | 97     |



|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| Bude , capitale de la Basse-Hongrie. . . . . | pag. 52 |
| Buenos-Aires (Paraguay). . . . .             | 188     |
| Bulgarie ( empire ottoman ). . . . .         | 98      |

## C.

|                                                                      |         |
|----------------------------------------------------------------------|---------|
| Caboul ( royaume de ) . . . . .                                      | 119     |
| Cafreterie ( la ) [ Afrique ]. . . . .                               | 162     |
| Cagliari ( Sardaigne ). . . . .                                      | 80      |
| Caire ( le ) [ capitale d'Egypte ]. . . . .                          | 148     |
| Calcuta ( dans le Bengale ). . . . .                                 | 4--122  |
| Calendrier ( explication du ). . . . .                               | 535     |
| <i>Id.</i> ( concordance des ). . . . .                              | 538     |
| Californie ou Nouvelle-Espagne. . . . .                              | 174     |
| Cana ( Asie ottomane ). . . . .                                      | 139     |
| Canada ( Amérique septentrionale ) . . . . .                         | 175     |
| Canaries ( les îles ) [ Afrique ]. . . . .                           | 163     |
| Canton ( son commerce avec la Nouvelle-Galle ).                      | 2       |
| Cap-Coast ( Afrique ). . . . .                                       | 5       |
| Carlsruhe, capitale du grand duché de Bade. .                        | 57      |
| Cartes géographiques. . . . .                                        | 25      |
| Carthage, son emplacement, ses ruines. . . . .                       | 158     |
| Cataracte du Niagara. . . . .                                        | 27--207 |
| Cataracte du Nil. . . . .                                            | 27      |
| Catherine ( couvent de Sainte- ).. . . .                             | 115     |
| Cayenne ( Guyane ). . . . .                                          | 6       |
| Célebes ( les ) ou Macassars. . . . .                                | 197     |
| Ceylan ( empire Anglo-Indien ) . . . . .                             | 4       |
| Chandernagor ( établissement français dans le<br>Bengale ) . . . . . | 125     |
| Chili ( Amérique méridionale ) . . . . .                             | 190     |
| Chine ( empire de la ). . . . .                                      | 6--124  |
| Chronologie historique des temps. . . . .                            | 342     |
| Clot ( le docteur ) . . . . .                                        | 147     |
| Colombie ( république de ). . . . .                                  | 185     |
| Colures ( les deux ). . . . .                                        | 17      |
| Comètes, opinion de Newton . . . . .                                 | 20      |
| Conception ( Chili ). . . . .                                        | 191     |
| Congo ( le ) ou Basse-Guinée . . . . .                               | 162     |
| Constantine, patrie de Jugurtha. . . . .                             | 160     |
| Constantinople ( empire turc ). . . . .                              | 99--102 |
| Copenhague, capitale du Danemarck. . . . .                           | 59      |
| Corfou ( îles ioniennes ). . . . .                                   | 108     |



|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| Coromandel ( côtes de ) . . . . .          | pag. 125 |
| Cuba ( île des Antilles ) . . . . .        | 180      |
| Cuzco , ville du Pérou . . . . .           | 186      |
| Cygne noir ( Nouvelle-Hollande ) . . . . . | 202      |

## D.

|                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| Damiette . . . . .                                            | 155 |
| Danemarck ( royaume de ) . . . . .                            | 59  |
| Denderah ( zodiaque de ) . . . . .                            | 152 |
| Distance de Paris aux principales villes du royaume . . . . . | 271 |
| Distance de Paris aux principales villes du globe . . . . .   | 292 |
| Dresde ( capitale de la Saxe ) . . . . .                      | 56  |
| Dublin ( Irlande ) . . . . .                                  | 43  |

## E.

|                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| Eau , quantité qu'il en tombe dans différentes villes . . . . . | 378       |
| — quantité existante sur le globe . . . . .                     | 27        |
| — de la Seine , sa vitesse . . . . .                            | 28        |
| Ecosse ( Grande-Bretagne ) . . . . .                            | 41        |
| — ( phénomènes vus en ) . . . . .                               | 209       |
| Edimbourg ( Ecosse ) . . . . .                                  | 42        |
| Egypte ( Afrique ) . . . . .                                    | 5-144-146 |
| Elbe ( île d' ) . . . . .                                       | 92        |
| Élèves égyptiens envoyés en France . . . . .                    | 147       |
| Epoque des principales découvertes . . . . .                    | 390       |
| — des principales observations astronomiques . . . . .          | 394       |
| Equateur ( définition de l' ) . . . . .                         | 17        |
| Escorial ( château de l' ) . . . . .                            | 87        |
| Espagne ( royaume d' ) . . . . .                                | 84        |
| Esquimaux civilisés . . . . .                                   | 8         |
| Etats-Romains . . . . .                                         | 72        |
| Etats-Unis d'Amérique . . . . .                                 | 166       |
| Ethiopie ou Abyssinie . . . . .                                 | 154       |
| Etoiles ( définition des ) . . . . .                            | 24        |
| Etrurie ( grand duché de Toscane ) . . . . .                    | 91        |
| Erzeroum , capitale de l'Arménie . . . . .                      | 157       |
| EUROPE . . . . .                                                | 29        |



## F.

|                                                              |          |
|--------------------------------------------------------------|----------|
| Fée Morgane, explication de ce phénomène . . . . .           | pag. 210 |
| Fétichisme ( explication du ) . . . . .                      | 145      |
| Fleuves ( explication des ) . . . . .                        | 27       |
| Florence ( grand duché de Toscane ) . . . . .                | 91       |
| Floride ( contrée de l'Amérique septentrionale ) . . . . .   | 174      |
| Foires et marchés de l'Europe . . . . .                      | 345      |
| France . . . . .                                             | 12--66   |
| — — son accroissement successif . . . . .                    | 227      |
| — — Statistique des départemens . . . . .                    | 230      |
| — — Table des chefs-lieux . . . . .                          | 241      |
| — — population des chefs-lieux de Sous-Préfectures . . . . . | 249      |
| — — emploi de la superficie . . . . .                        | 252      |
| Francfort ( sur le Mein ) . . . . .                          | 65       |

## G.

|                                               |        |
|-----------------------------------------------|--------|
| Galle ( Nouvelle- ) . . . . .                 | 2      |
| GÉOGRAPHIE . . . . .                          | 25     |
| — — — ( explication des termes de ) . . . . . | 26     |
| Globe, sa circonférence . . . . .             | 16     |
| — — artificiel . . . . .                      | 217    |
| Goettingue ( Hanovre ) . . . . .              | 63     |
| Grains, leur pesanteur spécifique . . . . .   | 320    |
| Grande-Bretagne . . . . .                     | 11--40 |
| Grèce ( royaume de ) . . . . .                | 10-105 |
| Groënland ou Terre-Verte . . . . .            | 170    |
| Guadeloupe ( colonie française ) . . . . .    | 181    |
| Guèbres, adorateurs du feu . . . . .          | 117    |
| Guinée ( Afrique ) . . . . .                  | 161    |
| Guinée ( la nouvelle ) . . . . .              | 199    |
| Guyane ( Amérique méridionale ) . . . . .     | 190    |

## H.

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| Hambourg ( république de ) . . . . .                  | 65  |
| Hanovre ( royaume de ) . . . . .                      | 62  |
| Hauteurs de quelques lieux habités du globe . . . . . | 585 |



|                                                    |                                             |          |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------|
| -----                                              | des plus hauts édifices. . . . .            | pag. 387 |
| -----                                              | des principales montagnes du globe. . . . . | 383      |
| -----                                              | des grands volcans d'Europe. . . . .        | 384      |
| -----                                              | des passages des Pyrénées. . . . .          | 385      |
| -----                                              | des passages des Alpes. . . . .             | 385      |
| -----                                              | des neiges perpétuelles. . . . .            | 385      |
| Havanne ( la ) [ île de Cuba ]. . . . .            |                                             | 180      |
| Haye ( la ) [ Hollande ]. . . . .                  |                                             | 60       |
| Hécla ( mont ). . . . .                            |                                             | 31       |
| Hedjaz ( Arabie ). . . . .                         |                                             | 112      |
| Helène ( île Sainte- ). . . . .                    |                                             | 164      |
| Héliopolis ( Basse-Egypte ). . . . .               |                                             | 153      |
| Hérat ( royaume d' ). . . . .                      |                                             | 119      |
| Hispahan ( Perse ). . . . .                        |                                             | 118      |
| Hollande ( royaume de ). . . . .                   |                                             | 58       |
| -----                                              | ( la nouvelle ). . . . .                    | 2--201   |
| Hongrie ( royaume de ). . . . .                    |                                             | 51       |
| Horaforas, notion sur cette race d'hommes. . . . . |                                             | 199      |
| Horeb ( mont ). . . . .                            |                                             | 115      |
| Horizon ( définition de l' ). . . . .              |                                             | 17       |
| Hottentots ( Afrique ). . . . .                    |                                             | 163      |
| Hue, capitale d'An-Nam. . . . .                    |                                             | 153      |

## I.

|                                                |        |
|------------------------------------------------|--------|
| Iles de l'Afrique. . . . .                     | 163    |
| ----- ioniennes ( république des ). . . . .    | 108    |
| Indostan ( Asie ). . . . .                     | 4--120 |
| Introduction. . . . .                          | 1      |
| Irlande ( Angleterre ). . . . .                | 42     |
| Islande ( île danoise ). . . . .               | 31     |
| Italie ( divisée en plusieurs Etats ). . . . . | 72     |

## J.

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| Jaffa ( Asie ottomane ). . . . .                           | 159 |
| Jamaïque ( île des Antilles ). . . . .                     | 181 |
| Janina ( Albanie ). . . . .                                | 101 |
| Jassy ( sur le Pruth ), [ Moldavie ]. . . . .              | 97  |
| Japon ( empire du ). . . . .                               | 152 |
| Java ( île de la Sonde ). . . . .                          | 194 |
| Jérusalem, notice sur cette ville et ses environs. . . . . | 140 |



## K.

|                                                |          |
|------------------------------------------------|----------|
| Kaaba ( temple de la ) . . . . .               | pag. 114 |
| Karat ( sa valeur ) . . . . .                  | 333      |
| Kio, ville du Japon . . . . .                  | 153      |
| Koutaïeh, capitale de l'Asie mineure . . . . . | 135      |

## L.

|                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| Lama ( le grand ), souverain du Thibet . . . . .                | 131 |
| La Plata, capitale de la république de Bolivia . . . . .        | 187 |
| Larissa ( Thessalie ) . . . . .                                 | 101 |
| Lassa ( Thibet ), résidence du Dalaï-Lama . . . . .             | 131 |
| Latitude ( définition ) . . . . .                               | 18  |
| ——— des chefs-lieux de département . . . . .                    | 241 |
| Lettres de change et billets . . . . .                          | 348 |
| Licorne ( notion sur la ) . . . . .                             | 132 |
| Lieux originaires de quelques productions de la terre . . . . . | 388 |
| Lima ( Pérou ) . . . . .                                        | 185 |
| Lisbonne, capitale du Portugal . . . . .                        | 90  |
| Livadie, ou ancienne Grèce . . . . .                            | 106 |
| Loch, définition et usage . . . . .                             | 215 |
| Londres ( Grande-Bretagne ) . . . . .                           | 43  |
| Longitude ( définition ) . . . . .                              | 18  |
| ——— des chefs-lieux de département . . . . .                    | 241 |
| Lubeck ( république de ) . . . . .                              | 64  |
| Lucques ( duché de ) . . . . .                                  | 94  |
| Lumière zodiacale . . . . .                                     | 22  |
| ——— temps qu'elle met à nous parvenir . . . . .                 | 24  |
| Lune ( la ), sa dimension, ses phases . . . . .                 | 22  |
| ——— son influence . . . . .                                     | 370 |

## M.

|                                                  |     |
|--------------------------------------------------|-----|
| Macédoine ( empire ottoman ) . . . . .           | 100 |
| Madagascar ( île de la mer des Indes ) . . . . . | 163 |
| Madère ( île de l'Océan atlantique ) . . . . .   | 164 |
| Madrid, capitale de l'Espagne . . . . .          | 86  |



|                                                                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Malaca, passage des bâtimens qui vont à la<br>Chine. . . . .                                                               | pag. 3 |
| Manille ou Luçon ( îles Philippines ). . . . .                                                                             | 196    |
| Marées ( note sur les ). . . . .                                                                                           | 579    |
| Maroc ( royaume d'Afrique ). . . . .                                                                                       | 161    |
| Marquises ( les îles ). . . . .                                                                                            | 2      |
| Martinique ( une des Antilles françaises ). . . . .                                                                        | 182    |
| Mecque ( la ), berceau de la religion mahomé-<br>tane. . . . .                                                             | 114    |
| Médine ( ville de la Mecque ). . . . .                                                                                     | 114    |
| Medinet, ville des Mamelucks. . . . .                                                                                      | 152    |
| Memnon ( statue de ). . . . .                                                                                              | 151    |
| Mer ( la ), sa profondeur. . . . .                                                                                         | 27     |
| —— heures de la pleine mer dans les prin-<br>cipaux ports d'Europe le jour de la nouvelle<br>et de la pleine lune. . . . . | 381    |
| Méridien ( définition du ). . . . .                                                                                        | 17     |
| Mésopotamie, Asie ottomane. . . . .                                                                                        | 155    |
| Mesures, rapport des anciennes aux nouvelles.                                                                              | 317    |
| —— conversion des anciennes en nouvelles..                                                                                 | 319    |
| ——— <i>idem</i> des nouvelles en anciennes.. . .                                                                           | 321    |
| ——— itinéraires des différens peuples.. . .                                                                                | 387    |
| Météores ( définition des ). . . . .                                                                                       | 24     |
| Mexico ( capitale du Mexique ). . . . .                                                                                    | 173    |
| Mexique ( Amérique septentrionale ). . . . .                                                                               | 171    |
| Mindanao ( îles Philippines ). . . . .                                                                                     | 197    |
| Mines, leurs plus grandes profondeurs. . . . .                                                                             | 16     |
| Mirage ( explication du ). . . . .                                                                                         | 144    |
| Modène ( duché de ). . . . .                                                                                               | 94     |
| Moka ( Arabe ). . . . .                                                                                                    | 113    |
| Moldavie ( empire ottoman ). . . . .                                                                                       | 97     |
| Moluques ou îles aux épices. . . . .                                                                                       | 198    |
| Monaco ( principauté de ). . . . .                                                                                         | 95     |
| Monnaies en usage en France. . . . .                                                                                       | 323    |
| ——— valeur au pair.. . . .                                                                                                 | 333    |
| ——— de change des principales places de<br>l'Europe. . . . .                                                               | 362    |
| ——— tableau comparatif des monnaies<br>étrangères et françaises. . . . .                                                   | 325    |
| Montagnes ( hauteur des principales du globe ).                                                                            | 383    |



|                                                              |          |
|--------------------------------------------------------------|----------|
| Mnte Video, chef-lieu de la république de l'Uruguay. . . . . | pag. 189 |
| Moravie, province annexée à la Bohême. . . . .               | 52       |
| Morée ou Péloponèse. . . . .                                 | 107      |
| Moscow (ancienne capitale de la Russie) . . . . .            | 37       |
| Mousoul (ville de Mésopotamie). . . . .                      | 138      |
| Munich, capitale de Bavière. . . . .                         | 54       |
| Muscadier (description de cette plante). . . . .             | 198      |

## N.

|                                             |     |
|---------------------------------------------|-----|
| Nankin (Chine) . . . . .                    | 128 |
| Naples (royaume des Deux-Siciles) . . . . . | 76  |
| Nazareth (empire ottoman) . . . . .         | 159 |
| Neiges perpétuelles, leurs limites. . . . . | 385 |
| Niagara (cataracte du) . . . . .            | 207 |
| Nigritie (contrée d'Afrique) . . . . .      | 162 |
| Norwège (royaume de) . . . . .              | 30  |
| Nubie (contrée d'Afrique) . . . . .         | 155 |

## O.

|                                                                     |         |
|---------------------------------------------------------------------|---------|
| Oasis (définition des) . . . . .                                    | 144-159 |
| Obélisques de Louqsor . . . . .                                     | 151     |
| Océanique, cinquième partie du monde. . . . .                       | 192     |
| Odessa (port de la mer noire) . . . . .                             | 10      |
| Oman (Arabie) . . . . .                                             | 115     |
| Ophir . . . . .                                                     | 115     |
| Or de France, son titre. . . . .                                    | 333     |
| Osages (îles), tribu indienne de l'Amérique septentrionale. . . . . | 9       |
| Ottoman (empire). . . . .                                           | 96      |

## P.

|                                                          |     |
|----------------------------------------------------------|-----|
| Paraguay (provinces de l'Amérique méridionale) . . . . . | 187 |
| Paris (notice statistique sur) . . . . .                 | 253 |
| Parme et Plaisance (duché de) . . . . .                  | 92  |
| Pays-Bas (royaume des) . . . . .                         | 58  |
| Pékin (Chine) . . . . .                                  | 127 |
| Pérou (Amérique méridionale) . . . . .                   | 184 |
| Perse (royaume de) . . . . .                             | 116 |



|                                                              |         |
|--------------------------------------------------------------|---------|
| Pest (Hongrie).....                                          | pag. 52 |
| Pétersbourg (Saint-), capitale de Russie.....                | 36      |
| Philippines (îles).....                                      | 196     |
| Piémont (Italie).....                                        | 80      |
| Pise (grand duché de Toscane).....                           | 92      |
| Planètes, leur diamètre.....                                 | 19      |
| ——— ont donné leur nom aux jours de la<br>semaine.....       | 337     |
| Platypus, animal particulier à la Nouvelle-<br>Hollande..... | 202     |
| Pluie (remarques sur la).....                                | 377     |
| Points cardinaux.....                                        | 19      |
| Pôle (définition).....                                       | 16      |
| Pologne (royaume de).....                                    | 37      |
| Pondichéry, établissement français aux Indes..               | 123     |
| Port-Jackson (Nouvelle-Hollande).....                        | 3       |
| Porto-Rico, île des Antilles.....                            | 181     |
| Portugal (royaume de).....                                   | 88      |
| Poste aux chevaux.....                                       | 310     |
| Prague (Bohême).....                                         | 52      |
| Presbourg, capitale de la Haute-Hongrie.....                 | 52      |
| Prusse (royaume de).....                                     | 46      |
| Pyramides (les), description de ces monumens.                | 150     |

## R.

|                                                                        |       |
|------------------------------------------------------------------------|-------|
| Rechabites (secte des).....                                            | 114   |
| Revenu (ce que l'on a à dépenser par jour à<br>raison de son).....     | 395   |
| Rio-Janeiro (Brésil).....                                              | 189   |
| Rivières (définition).....                                             | 27    |
| Romanie (empire ottoman).....                                          | 99    |
| Rome (Italie).....                                                     | 72    |
| Rosette (Egypte).....                                                  | 153   |
| Routes et distances de Paris aux principales<br>villes du Royaume..... | 271   |
| ——— de Paris aux principales<br>villes de la terre.....                | 292   |
| Russie (empire de).....                                                | 10-33 |

## S.

|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| Sahsa (Arabie).....                    | 115   |
| Saint-Domingue (une des Antilles)..... | 9-178 |



|                                                                       |         |
|-----------------------------------------------------------------------|---------|
| Saint-Marin (république de).....                                      | pag. 95 |
| Saint-Sépulcre , description de ce lieu.....                          | 140     |
| Salonique ( Macédoine ).....                                          | 100     |
| Sandwich ( îles ).....                                                | 9—203   |
| Santa-Fé de Bogota , capitale de la république<br>de Colombie.....    | 184     |
| Santiago, capitale du Chili.....                                      | 191     |
| Sardaigne ( Etats du roi de ).....                                    | 79      |
| Savoie ( Etats du roi de Sardaigne ).....                             | 80      |
| Saxe ( royaume de ).....                                              | 55      |
| Scutary, rendez-vous des caravanes de l'Asie à<br>Constantinople..... | 136     |
| Sémiramis, ruines de ses palais.....                                  | 137     |
| Sénégal, ses progrès dans la civilisation.....                        | 5       |
| Sennaar ( royaume de ).....                                           | 154     |
| Servie ( empire ottoman ).....                                        | 98      |
| Sésostris le Grand, son tombeau.....                                  | 156     |
| Siam ( royaume de ).....                                              | 129     |
| Sicules ( royaume des deux ).....                                     | 75      |
| Sidi-Ferruh ( Alger ).....                                            | 160     |
| Siera-Leone, ses progrès dans la civilisation....                     | 5       |
| Sinaï ( mont ), Moïse y reçut les tables de la loi.                   | 115     |
| Singaport, fondé par Thomas Raffles.....                              | 3       |
| Sirampour ( empire anglo-indien ).....                                | 4       |
| Sirocco, vent du sud-est.....                                         | 75      |
| Smyrne ( Asie ).....                                                  | 135     |
| Soleil, son influence sur la terre.....                               | 16      |
| — — — son diamètre, sa distance de la terre...                        | 21      |
| Sophie ( capitale de la Bulgarie ).....                               | 99      |
| Sphère ( abrégé de la ).....                                          | 15      |
| Stanhope ( lady Esther ).....                                         | 139     |
| Stockolm ( Suède ).....                                               | 32      |
| Stuttgard ( Wurtemberg ).....                                         | 55      |
| Suède ( royaume de ).....                                             | 51      |
| Suez.....                                                             | 153     |
| Suisse, confédération helvétique.....                                 | 81      |
| Sumatra, une des îles de la Sonde.....                                | 3—193   |
| Seydes ( Sidon ), ville phénicienne.....                              | 139     |
| Syrie ( Asie ottomane ).....                                          | 139     |
| Système métrique, ( explication du ).....                             | 314     |

## T.

|                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Table indiquant ce que l'on a à dépenser par<br>jour à raison de son revenu..... | 395 |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|



|                                                            |          |
|------------------------------------------------------------|----------|
| Tarif des prix des chevaux de poste.....                   | pag. 310 |
| Tartarie russe, chinoise et indépendante.....              | 128      |
| Téhéran (Perse).....                                       | 118      |
| Temps, ses divisions.....                                  | 343      |
| —— Chronologie historique (des).....                       | 342      |
| Termes de géographie (explication des).....                | 26       |
| Terre, opinion des savans sur sa substance.....            | 15       |
| —— sa population.....                                      | 28       |
| —— opinion des anciens (sur la).....                       | 25       |
| —— ferme (Amérique méridionale).....                       | 183      |
| —— de feu.....                                             | 191      |
| —— magellanique (pointe méridionale de<br>l'Amérique)..... | 191      |
| —— neuve (île de l'Amérique septentrionale).               | 176      |
| —— des Papous ou Nouvelle-Guinée.....                      | 199      |
| Thèbes, ses ruines.....                                    | 150      |
| Thessalie (empire ottoman).....                            | 101      |
| Thibet, (vaste contrée d'Asie).....                        | 131      |
| Titre de l'or et de l'argent.....                          | 533      |
| Tokai, notice sur ses vins.....                            | 206      |
| Toscane (grand duché de).....                              | 90       |
| Trébisonde (Asie ottomane).....                            | 136      |
| Tripoli (royaume de Barbarie).....                         | 158      |
| —— place forte de Syrie.....                               | 159      |
| Tripolizza (Morée).....                                    | 107      |
| Trône du paon dans le palais du roi de Perse..             | 118      |
| Tunis ((régence de Barbarie).....                          | 157      |
| Turkestan.....                                             | 120      |
| Turkoman.....                                              | 120      |
| Turin (capitale du Piémont).....                           | 81       |
| Turquie (empire ottoman).....                              | 96       |

## U.

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Uruguay (république de l')..... | 188 |
|---------------------------------|-----|

## V.

|                                        |     |
|----------------------------------------|-----|
| Valachie (empire ottoman).....         | 97  |
| Valparaiso, ville du Chili.....        | 191 |
| Van (ancienne ville d'Arménie).....    | 137 |
| Van-Diemen, établissement anglais..... | 2   |



|                                          |         |
|------------------------------------------|---------|
| Varsovie ( capitale de la Pologne )..... | pag. 38 |
| Venezuela (république de Colombie).....  | 184     |
| Vernet voit une ville aérienne.....      | 209     |
| Vienne ( empire d'Autriche ).....        | 50      |
| Villes réfléchies dans le ciel.....      | 209     |
| Voie lactée ( définition de la ).....    | 24      |

## W.

|                                          |         |
|------------------------------------------|---------|
| Wahabites, secte religieuse.....         | 114-116 |
| Wasington ( Etats-Unis d'Amérique )..... | 169     |
| Wurtemberg ( royaume de ).....           | 54      |

## Y.

|                                             |     |
|---------------------------------------------|-----|
| Yédo, résidence de l'empereur du Japon..... | 133 |
|---------------------------------------------|-----|

## Z.

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Zélande ( la Nouvelle ).....  | 200 |
| Zemzem ( puits de ).....      | 114 |
| Zodiaque, ses signes.....     | 17  |
| ———— de Denderah.....         | 152 |
| Zônes ( définition des )..... | 19  |
| Zurich ( Suisse ).....        | 84  |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

---

TROYES. — IMPRIMERIE DE SAINTON.



Venise (capitale de la France) ..... 28  
 Venise (république de Venise) ..... 28  
 Venise (ville vénitienne) ..... 28  
 Venise (capitale d'Autriche) ..... 28  
 Villes vénitienes dans la ciuité ..... 28  
 Vite facta (désignation de la) ..... 28

W

Wahabites, secte religieuse ..... 114-115  
 Washington (Etat-Unis d'Amérique) ..... 209  
 Wurttemberg (royaume de) ..... 21

Y

Yedo, résidence de l'empereur du Japon ..... 155

Z

Zelande (la Nouvelle) ..... 200  
 Zanzibar (pays de) ..... 114  
 Zodiacus, son signe ..... 17  
 Zoroastrianisme ..... 151  
 Zouave (désignation des) ..... 10  
 Zurich (Suisse) ..... 81



AVRIL 1840.

N. B. Comme il existe à Paris deux libraires du nom de RORET, l'on est prié de bien indiquer l'adresse.

LIBRAIRIE **ENCYCLOPÉDIQUE**

DE

**RORET,**

*Rue Hautefeuille, 10 bis,*

AU COIN DE LA RUE DU BATTOIR,

A PARIS.

Cette Librairie, entièrement consacrée aux Sciences et à l'Industrie, fournira aux amateurs tous les ouvrages anciens et modernes en ce genre publiés en France, et fera venir de l'Étranger tous ceux que l'on pourrait désirer.

**DIVISION DU CATALOGUE.**

|                                                         | Pages. |
|---------------------------------------------------------|--------|
| ENCYCLOPÉDIE-RORET OU COLLECTION DE MANUELS. . . . .    | 3      |
| SUITES A BUFFON, format in-8°. . . . .                  | 14     |
| BUFFON, COMPLÉMENT et SUITES. . . . .                   | 17     |
| SUITES A BUFFON, format in-18. . . . .                  | 18     |
| OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE. . . . .                  | 20     |
| COURS D'AGRICULTURE AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE. . . . . | 24     |
| OUVRAGES DIVERS. . . . .                                | id.    |
| — de M. BOURGON. . . . .                                | 34     |
| — pour les ÉCOLES CHRÉTIENNES. . . . .                  | 35     |
| — de M. JOUY. . . . .                                   | id.    |
| — de M. MARCUS. . . . .                                 | id.    |
| — de M. MORIN. . . . .                                  | 36     |
| — de M. NORL. . . . .                                   | id.    |



**Publications annuelles à la LIBRAIRIE ENCYCLOPÉ-  
DIQUE DE RORET, rue Hautefeuille, n. 10 bis.**

**L'ENSEIGNEMENT, BULLETIN D'ÉDUCATION**, publié sous les auspices de la Société des Méthodes; journal destiné à l'examen des questions et des ouvrages d'éducation; rédigé par MM. B. JULLIEN et HIPPEAU, membres de la Société des Méthodes.

*L'Enseignement* paraît par cahier d'environ 40 pages par mois, à partir du 1er janvier 1840. Prix: 12 fr. par an.

**ANNUAIRE POPULAIRE DE LA FRANCE** pour 1840, extrait des ouvrages de MM. THOUIN TESSIER, BOSCH, LACROIX, IVART, de l'Institut; de PERTHUIS, de la Société d'Agriculture; TARBÉ, avocat-général; NOISETTE, de plusieurs Sociétés savantes, etc. Mis en ordre et publié par MM. NOISETTE et BOITARD. 1 gros vol. in-16, gr. raisin. de 224 pages orné de jolies gravures. Prix: 50 c.

**REVUE PROGRESSIVE D'AGRICULTURE, DE JARDINAGE, D'ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE**; suivie d'un *Bulletin des Sciences naturelles*, publié par une Société de savants et de praticiens, sous la direction de MM. NOISETTE et BOITARD. Prix: 6 fr. par an.

Tous les mois il paraît un cahier de 50 pages in-8 grand format, et renfermant des gravures sur bois intercalées dans le texte.

Ce recueil suivra les progrès, chez tous les peuples, de l'Agriculture, du Jardinage, et les diverses sciences économiques qui s'y rattachent.

**LE TECHNOLOGISTE**, ou *Archives des progrès de l'INDUSTRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE*, publié par une Société de savants et de praticiens, sous la direction de M MALEPEYRE. Ouvrage utile aux manufacturiers, aux fabricants, aux chefs d'ateliers, aux ingénieurs, aux mécaniciens, aux artistes, etc., etc., et à toutes les personnes qui s'occupent d'arts industriels. Prix: 18 fr. par an pour Paris, et 21 fr. pour la province.

Chaque mois il paraît un cahier de 48 pages in-8 grand format, renfermant des figures en grande quantité gravées sur bois et sur acier.

Les deux derniers journaux qui ont commencé avec le mois d'octobre 1839, se continuent sans interruption.



AVRIL 1840.

---

# ENCYCLOPÉDIE-RORET

---

**COLLECTION**

DES

# MANUELS-RORET

FORMANT UNE ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS,

FORMAT IN-18;

PAR UNE RÉUNION DE SAVANTS ET DE PRATICIENS.

Messieurs

AMOROS, ARSENNE, BIOT, BIRET, BISTON, BOISDUVAL, BOITARD, BOSCH, BOYARD, CAHEN, CHAUSSIER, CHORON, DE GAYFFIER, DE LAPAGE, PAULIN DESORMEAUX, DUBOIS, HERVÉ, JANVIER, JULIA-FONTENELLE, JULIEN, HUOT, LACROIX, LANDRIN, LAUNAY, LED'HUY, Sébastien LENORMAND, LESSON, LORJOL, MATTER, MINÉ, NOEL, RANG, RICHARD, RIFFAULT, SCHIEB, TARBÉ, TERQUEM, THIÉBAUD DE BERNEAUD, THILLAYE, TOUSSAINT, TREMERY, TRUY, VAUQUELIN, VERDIER, VERGNAUD, etc., etc.

---

Cette Collection étant une entreprise toute philanthropique, les personnes qui auraient quelque chose à faire parvenir dans l'intérêt des sciences et des arts, sont priées de l'envoyer franc de port à l'adresse de M. le Directeur de l'Encyclopédie-Roret, chez M. BORET, libraire, rue Hautefeuille, n. 40 bis, à Paris.

Tous les Traités se vendent séparément. Les ouvrages indiqués sous presse paraîtront successivement. Pour recevoir chaque volume franc de port, l'on ajoutera 50 c. La plupart des volumes sont de 3 à 400 pages, renfermant des planches parfaitement dessinées et gravées.

Le Public est prévenu qu'il trouvera au bas du titre de chaque volume de cette Collection : *A la Librairie Encyclopédique de Roret*, et que tous ceux qui ne portent pas cette indication n'appartiennent pas à la *Collection des Manuels-Roret*, qui a eu des imitateurs et des contrefacteurs. (M. Ferd. Ardant, gérant de la maison *Martial Ardant frères*, de Paris, et M. Rendalt, ont été condamnés, le 1er à 200 fr. d'amende et 800 fr. de dommages et intérêts, le 2e à 1,000 fr. d'amende et 6,000 fr. de dommages et intérêts.)

---

MANUEL POUR GOUVERNER LES ABEILLES et en retirer un grand profit. par M. RADOUAN : 2 vol. 7 fr.

— ACCORDEUR DE PIANOS, par M. GIORGIO DI ROMA : 1 vol. 4 fr. 25 c.



- ACTES SOUS SIGNATURES PRIVÉES** en matières civiles, commerciales, criminelles, etc., par M. BIRET, ancien magistrat; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **AÉROSTATS, BALLONS.** (*Sous presse.*)
- **ALGÈBRE**, ou Exposition élémentaire des principes de cette science, par M. TERQUEM (*Ouvrage approuvé par l'Université*); 1 gr. vol. 3 fr. 50 c.
- **ALLIAGES MÉTALLIQUES**, par M. HERVE, officier supérieur d'artillerie, ancien élève de l'école polytechnique; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **AMIDONNIER ET VERMICELLIER**, par M. le docteur MORIN, 1 vol. 3 fr.
- **ANECDOTIQUE**, ou Choix d'Anecdotes anciennes et modernes, par madame CELNART; 4 vol in-18. 7 fr.
- **ANIMAUX NUISIBLES** (Destructeur des) à l'agriculture, au jardinage, etc., par M. VERARDI; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **ARCHÉOLOGIE**, par M. NICARD; 2 vol. 7 fr.
- **ARCHITECTE DES JARDINS**, ou l'Art de les composer et de les décorer, par M. BOITARD; 1 vol. avec Atlas de 132 planches. 45 fr.
- **ARCHITECTURE**, ou Traité de l'Art de bâtir, par M. TOUSSAINT, architecte; 2 vol. 7 fr.
- **ARITHMÉTIQUE DÉMONTRÉE**, par M. COLLIN; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ARITHMÉTIQUE COMPLÉMENTAIRE**, ou Recueil de Problèmes nouveaux, par M. TREMERY; 1 vol. 1 fr. 75 c.
- **ARITHMÉTIQUE** des Ouvriers en bâtiment, par M. BELLARGENT. 1 fr. 75 c.
- **ARMURIER, FOURBISSEUR et ARQUEBUSIER**, par M. PAULIN DÉSORMEAUX; 1 vol. avec figures. 3 fr.
- **ARPENTAGE**, ou Instruction sur cet art et sur celui de lever les plans, par M. LACROIX, de l'institut; 1 vol. (*Autorisé par l'Université.*) 2 fr. 50 c.
- **ARPENTAGE SUPPLÉMENTAIRE**, ou Recueil d'exemples pratiques sur les différentes opérations d'arpentage et de levée des plans, par M. HOGARD; avec des modèles de Topographie, par M. CHARTIER, dessinateur au dépôt de la guerre; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ART MILITAIRE**, par M. VERGNAUD, 1 vol. avec fig. 3 fr. 50 c.
- **ARTIFICIER, POUDRIER et SALPÊTRIER**, par M. VERGNAUD, capitaine d'artillerie; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **ASTRONOMIE**, ou Traité élémentaire de cette science de W. HERSCHEL, par M. VERGNAUD; 1 vol. orné de planches. 2 fr. 50 c.
- **BANQUIER**, Agent de change et Courtier, par M. PEUCHET, 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **BIBLIOGRAPHIE et Amateur de livres**, par M. F. DENIS (*Sous presse.*)
- **BIJOUTIER, JOAILLIER, ORFÈVRE, Graveur sur métaux et Changeur**, par M. JULIA DE FONTENELLE; 2 vol. 7 fr.
- **BIOGRAPHIE**, ou Dictionnaire historique abrégé des grands hommes, par M. NOEL, inspecteur-général des études; 2 vol. 6 fr.
- **BLANCHIMENT ET BLANCHISSAGE**, Nettoyage et Dégraisage des fil, lin, coton, laine, soie, etc.; par M. JULIA DE FONTENELLE, 2 vol. 5 fr.
- **BOIS** (Marchands de) et de Charbons, ou Traité de ce commerce en général, par M. MARIE DE LISLE; 1 vol. 3 fr.
- **BOIS** (Manuel-Tarif métrique pour la conversion et la réduction des), d'après le système métrique, par M. LOMBARD; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **BONNETIER ET FABRICANT DE BAS**, par MM. LEBLANC et PREAUX-CALTOT; 1 vol. avec figures. 3 fr.
- **BOTANIQUE**, Partie élémentaire, par M. BOITARD; 1 v. avec pl. 3 fr. 50 c.
- **BOTANIQUE**, 2e partie, **FLORE FRANÇAISE**, ou Description synoptique des plantes qui croissent naturellement sur le sol français, par M. le docteur BOISDUVAL; 3 gros vol. 10 fr. 50 c.
- ATLAS DE BOTANIQUE, composé de 120 planches représentant la plupart des plantes décrites dans l'ouvrage ci-dessus. Prix: Fig. noires. 18 fr.  
Figures coloriées. 36 fr.
- **BOTTIER ET CORDONNIER**, par M. MORIN; 1 vol. avec fig. 3 fr.



- **BOULANGER**, NÉGOCIANT EN GRAINS, MEUNIER et CONSTRUCTEUR DE MOULINS, par MM. BENOIT et JULIA DE FONTENELLE; 2 vol. 5 fr.
- **BOURRELIER ET SELLIER**, par M. LEBRUN; 1 vol. 3 fr.
- **BOUVIER ET ZOOPHILE**, ou l'Art d'élever et de soigner les animaux domestiques, par un Propriétaire-Cultivateur; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **BRASSEUR**, ou l'Art de faire toutes sortes de Bières, par M. VERGNAUD; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **BRODEUR**, ou Traité complet de cet Art, par madame CELNART, 1 vol. avec un atlas de 40 planches. 7 fr.
- **CALLIGRAPHIE**, ou l'Art d'écrire en peu de leçons, par M. TREMERY; 1 vol. avec Atlas. 3 fr.
- **CARTES GÉOGRAPHIQUES** ( Construction et dessin des ), par M. PERROT; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **CARTONNIER**, CARTIER et fabricant de CARTONNAGE, par M. LEBRUN; 1 vol. 3 fr.
- **CHAMOISEUR**, MAROQUINIER, PEAUSSIER et PARCHEMINIER, par M. JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **CHANDELIER**, CIRIER et Fabricant de CIRE A CAGHETER, par M. LENORMAND; 1 gros vol. orné de planches. 3 fr.
- **CHAPEAUX** ( Fabricant de ), par MM. CLUZ, F. et JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **CHARCUTIER**, ou l'Art de préparer et de conserver les différentes parties du cochon; par M. LEBRUN. 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **CHARPENTIER**, ou Traité simplifié de cet Art, par MM. HANUS et BISTON; 1 vol. orné de 13 planches. 3 f. 50 c.
- **CHARRON ET CARROSSIER**, ou l'Art de fabriquer toutes sortes de Voitures, par M. LEBRUN; 2 vol. ornés de planches. 6 fr.
- **CHASSEUR**, contenant un Traité sur toute espèce de Chasse, par M. DE MERSAN; 1 vol. avec figures et musique. 3 fr.
- **CHAUFournIER**, contenant l'Art de calciner la Pierre à chaux et à plâtre, de composer les Mortiers, les Ciments, etc., par M. BISTON; 1 vol. 3 fr.
- **CHEMINS DE FER**, ou Principes généraux de l'Art de les construire, par M. BIOT, l'un des gérants des travaux d'exécution du chemin de fer de Saint-Etienne; 1 vol. 3 fr.
- **CHIMIE AGRICOLE**, par MM. DAVY et VERGNAUD; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **CHIMIE AMUSANTE**, ou Nouvelles Récréations chimiques, par M. VERGNAUD; 1 vol. 3 fr.
- **CHIMIE INORGANIQUE ET ORGANIQUE** dans l'état actuel de la science, par M. VERGNAUD; 1 gros vol. 3 fr. 50 c.
- **CHIMIQUES** (Fabricants de produits), ou Formules et Procédés usuels relatifs aux matières que la chimie fournit aux arts industriels et à la médecine, par M. THILLAYE, ex-chef des travaux chimiques de l'ancienne fabrique Vauquelin; 3 vol. ornés de planches. 10 fr. 50 c.
- **CIDRE ET POIRÉ** ( Fabricant de ), avec les moyens d'imiter avec le suc de pomme ou de poire le Vin de raisin, l'Eau-de-Vie et le Vinaigre de vin, par M. DUBIEF; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **COIFFEUR**, précédé de l'Art de se coiffer soi-même, par M. VILLARET; 1 joli vol. orné de figures. 2 fr. 50 c.
- **COLORISTE**, contenant le mélange et l'emploi des Couleurs, ainsi que les différents travaux de l'Enluminure, par MM. PERROT et BLANCHARD; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **COMPAGNIE** (Bonne), ou Guide de la Politesse et de la Bienséance, par madame CELNART; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **COMPTE-FAITS** ou barème général des poids et mesures, par M. ACHILLE NOUHEN, (Voir Poids et Mesures.)



- **CONSTRUCTIONS RUSTIQUES**, ou Guide pour les Constructions rurales, par M. DE FONTENAY (*Ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'Agriculture*); 1 vol. 3 fr.
- **CONTRE-POISONS**, ou Traitement des Individus empoisonnés, asphyxiés, noyés ou mordus, par M. H. CHAUSSIER, D. M.; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **CONTRIBUTIONS DIRECTES**, à l'usage des Contribuables, des Receveurs, etc., par M. DELONCLE, ex-contrôleur; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **CORDIER**, contenant la culture des Plantes textiles, l'extraction de la Filasse, et la fabrication de toutes sortes de cordes, par M. BOITARD; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **CORRESPONDANCE COMMERCIALE**, contenant les Termes de commerce, les Modèles et Formules épistolaires et de comptabilité, etc., par M. REES LESTIENNE; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **COUPE DES PIERRES**, par M. TOUSSAINT, architecte; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **COUTELIER**, ou l'Art de faire tous les Ouvrages de Coutellerie, par M. LANPRIN, ingénieur civil; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **CRUSTACÉS** (Histoire naturelle des), comprenant leur Description et leurs Mœurs, par MM. BOSC ET DESMAREST, de l'Institut, professeurs, etc.; 2 vol. ornés de planches. 6 fr.
- **ATLAS POUR LES CRUSTACÉS**, 18 pl. Figures noires, 3 fr.; fig. color. 6 fr.
- **CUISINIER ET CUISINIÈRE**, à l'usage de la ville et de la campagne, par M. CARDELLI; 1 gros vol. orné de figures. 2 fr. 50 c.
- **CULTIVATEUR FORESTIER**, contenant l'Art de cultiver en forêts tous les Arbres indigènes et exotiques, par M. BOITARD; 2 vol. 5 fr.
- **CULTIVATEUR FRANÇAIS**, ou l'Art de bien cultiver les Terres et d'en retirer un grand profit par M. THIEBAUT DE BERNEAUD; 2 vol. 5 fr.
- **DAMES**, ou l'Art de l'Élégance, par madame CELNART; 1 vol. 3 fr.
- **DANSE**, comprenant la théorie la pratique et l'histoire de cet Art, par MM. BLASIS et VERGNAUD. 1 gros vol. orné de pl. 3 fr. 50 c.
- **DEMOISELLES**, ou Arts et Métiers qui leur conviennent, tels que Couture, Broderie, etc., par madame CELNART; 1 vol. 3 fr.
- **DESSINATEUR**, ou Traité complet du Dessin, par MM. PERROT et VERGNAUD; 1 vol. 3 fr.
- **DISTILLATEUR ET LIQUORISTE**, par M. LEBEAU, distillateur, et M. JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **DOMESTIQUES**, ou l'Art de former de bons Serviteurs, par madame CELNART; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ÉCOLES PRIMAIRES, MOYENNES ET NORMALES**, ou Guide des Instituteurs et Institutrices (*Ouvrage autorisé par l'Université*), par M. MATTER, inspecteur général de l'Université; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ÉCONOMIE DOMESTIQUE**, contenant toutes les recettes les plus simples et les plus efficaces, par madame CELNART; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ÉCONOMIE POLITIQUE**, par M. J. PAUTET; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ÉLECTRICITÉ**, contenant les Instructions pour établir les Paratonnerres et les Paragrêles, par M. RIFFAULT; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ENREGISTREMENT ET TIMBRE**, par M. BIRET; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **ENTOMOLOGIE**, ou Histoire naturelle des insectes, par M. BOITARD; 2 vol. 7 fr.
- **ATLAS D'ENTOMOLOGIE**, composé de 110 planches représentant les Insectes décrits dans l'ouvrage ci dessus. Figures noires. 17 fr.
- Figures coloriées. 34 fr.
- **ÉPISTOLAIRE** (Style), par M. BISCARRAT et madame la comtesse d'HAUTPOUL; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ÉQUITATION** à l'usage des deux sexes, par M. VERGNAUD; 1 vol. 3 fr.
- **ESCRIME**, ou Traité de l'Art de faire des armes, par M. LAFAUGEKE, maréchal-des-logis; 1 vol. 3 fr. 50 c.



- **ESSAYEUR**, par MM. VAUQUELIN, GAYLUSSAC et D'ARCET, publié par M. VERGNAUD: 1 vol. 2 fr.
- **ÉTAT CIVIL** (Officiers de l'), pour la Tenue des Registres et la Rédaction des Actes, etc., etc. par M. LEMOLT, ancien magistrat. 2 fr. 50 c.
- **ÉTOFFES IMPRIMÉES** (Fabricant d' et Fabricant de Papiers peints, par M. SEB. LENORMAND: 1 vol. 3 fr.
- **FERRANTIER ET LAMPISSE**, ou l'Art de confectionner en fer-blanc tous les Ustensiles, par M. LEBRUN: 1 vol. orné de fig. 3 fr.
- **FLEURISTE ARTIFICIEL**, ou l'Art d'imiter d'après nature toute espèce de Fleurs, suivi de l'Art du Plumassier, par madame CELNART: 1 vol. orné de figures. 2 fr. 50 c.
- **FLEURS EMBLÉMATIQUES**, ou leur Histoire, leur Symbole, leur Langage, etc., etc., par madame LENEVEUX: 1 vol. fig. noires. 3 fr.  
Figures coloriées 6 fr.
- **FONDEUR SUR TOUS MÉTAUX**, par M. LAUNAY, fondeur de la colonne de la place Vendôme (Ouvrage faisant suite au travail des Métaux); 2 vol. ornés d'un grand nombre de planches. 7 fr.
- **FORGES** (Maître de), ou l'Art de travailler le fer, par M. LANDRIN; 2 vol. ornés de planches. 6 fr.
- **GANTS** (Fabricant de) dans ses rapports avec la Mégisserie et la Chamolserie, par VALLET L'ARTOIS, ancien fabricant: 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **GARANTIE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT**, par M. LACHEZE, contrôleur à Paris: 1 vol. 1 fr. 75 c.
- **GARDES-CHAMPÊTRES, FORESTIERS ET GARDES-PÊCHE**, par M. BOYARD, président à la cour royale d'Orléans: 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **GARDES-MALADES** et Personnes qui veulent se soigner elles mêmes, ou l'Ami de la santé par M. le Docteur VOBIN: 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **GARDES NATIONAUX DE FRANCE**, contenant l'École du Soldat et de Peloton, les Ordonnances, Réglements, etc., etc., par M. R. L.: 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. 1 fr. 25 c.
- **GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE**, divisée par bassins, par M. LORIOU (autorisé par l'Université): 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE**, par M. DEVILLIERS: 1 gros vol. de plus de 400 pages, orné de 7 tables cartes. 3 fr. 50 c.
- **GÉOGRAPHIE PHYSIQUE**, par M. HUOT: 1 vol. 2 fr.
- **GÉOLOGIE**, par M. HUOT: 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **GÉOMÉTRIE**, ou Exposition élémentaire des principes de cette science, par M. TERQUEM (Ouvrage autorisé par l'Université); 1 gros vol. 3 fr. 50 c.
- **GNOMONIQUE**, ou l'Art de tracer les cadrans. (Sous presse.)
- **GRAVEUR**, ou Traité complet de l'Art de la Gravure en tous genres, par M. FERROT: 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **GRÈCE** (Histoire de la) depuis les premiers siècles jusqu'à l'établissement de la domination romaine, par M. MATTER, inspecteur-général de l'Université: 1 vol. 3 fr.
- **GYMNASTIQUE**, par le colonel AMOROS (Ouvrage couronné par l'Institut, admis par l'Université, et recommandé par le Congrès de Douay): 2 vol. et Atlas 10 fr. 50 c.
- **HABITANTS DE LA CAMPAGNE** et Bonne Fermière, contenant tous les moyens de faire valoir de la manière la plus profitable les terres, le bétail, les récoltes, etc., par madame CELNART: 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **HERBORISTE, ÉPICIER-DROGUISTE, GRAINIER PÉPINIÉRISTE et HORTICULTEUR**, par MM. TOLLARD et JULIA DE FONTENELLE; 2 gros vol. 7 fr.
- **HISTOIRE NATURELLE**, ou Genera complet des Animaux, des Végétaux et des Minéraux; 2 gros vol. 7 fr.
- **ATLAS POUR LA BOTANIQUE**, composé de 120 planches. Figures noires, 1<sup>er</sup> fr.; figures coloriées, 36 fr.
- **POUR LES MOLLUSQUES**, représentant les Mollusques nus et les Coquilles, 61 pl. figures noires, 7 fr.; fig. coloriées 14 fr.



- **POUR LES CRUSTACÉS**, 18 pl., fig. noires, 3 fr. ; fig. coloriées. 6 fr.
- **POUR LES INSECTES**, 110 pl., fig. noires, 17 fr. ; fig. coloriées. 34 fr.
- **POUR LES MAMMIFÈRES**, 80 pl., fig. noires, 12 fr. ; fig. coloriées. 24 fr.
- **POUR LES MINÉRAUX**, 40 pl., fig. noires, 6 fr. ; fig. coloriées. 12 fr.
- **POUR LES OISEAUX**, 129 pl., fig. noires, 20 fr. ; fig. coloriées. 40 fr.
- **POUR LES POISSONS**, 155 pl., fig. noires, 24 fr. ; fig. coloriées. 48 fr.
- **POUR LES REPTILES**, 54 pl., fig. noires, 9 fr. ; fig. coloriées. 18 fr.
- **POUR LES ZOOPHYTES**, représentant la plupart des Vers et des Animaux-Plantes, 25 pl., fig. noires, 6 fr. ; fig. coloriées. 12 fr.
- **HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE ET DE PHARMACOGRA-  
PHIE**, ou Tableau des Produits que la Médecine et les Arts empruntent à l'Histoire naturelle, par M. LESSON, pharmacien en chef de la Marine à Rochefort ; 2 vol. 5 fr.
- **HISTOIRE UNIVERSELLE**, depuis le commencement du monde jusqu'en 1836, par M. CAHEN, traducteur de la Bible ; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **HORLOGER**, ou Guide des Ouvriers qui s'occupent de la construction des Machines propres à mesurer le temps, par MM. LENORMAND et JANVIER ; 1 vol. orné de planches. 3 fr. 50 c.
- **HORLOGES** ( Régulateur des ), Montres et Pendules, par MM. BERTHOUD et JANVIER ; 1 vol. 1 fr. 50 c.
- **HUILES** ( fabricant et épurateur d' ), par M. JULIA DE FONTENELLE ; 1 vol. 3 fr.
- **HYGIÈNE**, ou l'Art de conserver sa santé, par le docteur MORIN ; 1 vol. 3 fr.
- **INDIENNES** ( fabricant d' ), renfermant les Impressions des Laines, des Chalis et des Soies, par M. THILLAYE ; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.** ( *Sous presse.* )
- **INSTRUMENTS DE PHYSIQUE**, Chimie, Optique et Mathématique. ( *Sous presse.* )
- **JARDINIER**, ou l'Art de cultiver et de composer toutes sortes de Jardins, par M. BAILLY ; 2 gros vol. ornés de planches. 5 fr.
- **JARDINIER DES PRIMEURS**, ou l'Art de forcer les Plantes à donner leurs fruits dans toutes les saisons, par MM. NOISETTE et BOITARD ; 1 vol. orné de figures. 3 fr.
- **JAUGEAGE ET DÉBITANTS DE BOISSONS** ; 1 vol. orné de fig. ; ( *Voyez Vins.* ) 3 fr.
- **JEUNES GENS**, ou Sciences, Arts et Récréations qui leur conviennent, et dont ils peuvent s'occuper avec agrément et utilité, par M. VERGNAUD ; 2 vol. ornés de fig. 6 fr.
- **JEUX DE CALCUL ET DE HASARD**, ou Nouvelle Académie des Jeux, par M. LEBRUN ; 1 vol. 3 fr.
- **JEUX ENSEIGNANT LA SCIENCE**, ou Introduction à l'Etude de la Mécanique, de la Physique, etc., par M. RICHARD ; 2 vol. 6 fr.
- **JEUX DE SOCIÉTÉ**, renfermant tous ceux qui conviennent aux deux sexes : par madame CELNART ; 1 gros vol. 3 fr.
- **JUSTICES DE PAIX**, ou Traité des Compétences et Attributions tant anciennes que nouvelles, en toutes matières, par M. BIRET, ancien magistrat ; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **LANGAGE** ( Pureté du ), par MM. BISCARRAT et BONIFACE ; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **LANGAGE** ( Pureté du ), par M. BLONDIN ; 1 vol. 1 fr. 50 c.
- **LATIN** ( Classes élémentaires de ), ou Thèmes pour les Huitième et Septième, par M. AMÉDÉE SCRIBE, ancien instituteur ; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **LIMONADIER, GLACIER, CHOCOLATIER et CONFISEUR**, par MM. CARDELLI, LIONNET-CLEMANDOT et JULIA DE FONTENELLE ; 1 gros vol. 2 fr. 50 c.
- **LITHOGRAPHIE** ( Dessinateur et Imprimeur ), par M. BRÉGEAUT ; 1 vol. 3 fr.
- **LITTÉRATURE** à l'usage des deux sexes, par madame D'HAUTPOUL ; 1 fr. 75 c.



- **LUTHIER**, contenant la construction intérieure et extérieure des instruments à archets, par M. MAUGIN; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **MACHINES A VAPEUR** appliqués à la Marine, par M. Janvier, officier de marine et ingénieur civil; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- Idem, appliqués à l'Industrie*, par M. JANVIER; 2 vol. 7 fr.
- **MAÇON, PLATRIER, PAVEUR, CARRELEUR, COUVREUR**, par M. TOUSSAINT, architecte; 1 vol. 3 fr.
- **MAGIE NATURELLE ET AMUSANTE**, par M. VERGNAUD; 1 vol. 3 fr.
- **MAITRESSE DE MAISON ET MÉNAGÈRE PARFAITE**, par madame CELNART; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **MAMMALOGIE**, ou Histoire naturelle des Mammifères, par M. LESSON, correspondant de l'Institut; 1 gros vol. 3 fr. 50 c.
- ATLAS DE MAMMALOGIE**, composé de 80 planches représentant la plupart des animaux décrits dans l'ouvrage ci-dessus; figures noires. 12 fr.
- Figures coloriées. 2½ fr.
- **MARINE**, Gréement, Manœuvres du Navire et de l'Artillerie, par M. VERDIER, capitaine de corvette; 2 vol. 5 fr.
- **MATHÉMATIQUES** (Applications usuelles et amusantes), par M. RICHARD; 1 gros vol. 3 fr.
- **MÉCANICIEN-FONTAINIER, POMPIER ET PLOMBIER**, par MM. JANVIER et BISTON; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **MÉCANIQUE**, ou Exposition élémentaire des Lois de l'Equilibre et du Mouvement des Corps solides, par M. TERQUEM, officier de l'Université, professeur aux Ecoles royales d'Artillerie; 1 gros vol. orné de planches. 3 fr. 50 c.
- **MÉCANIQUE appliquée à l'Industrie**: première partie, STATIQUE et HYDROSTATIQUE, par M. VERGNAUD; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- Deuxième partie, HYDRAULIQUE, par M. JANVIER; 1 vol. 3 fr.
- **MÉDECINE ET CHIRURGIE DOMESTIQUES**, par M. le docteur MORIN; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **MÉNAGÈRE PARFAITE**. (*Voyez* Maîtresse de maison.)
- **MENUISIER, EBÉNISTE et LAYETIER**, par M. NOSBAN; 2 vol avec pl. 6 fr.
- **MÈRE (Jeune)**, ou Guide pour l'Education physique et morale des Enfants, par madame CAMPAN; 1 vol. 3 fr.
- **MÉTAUX** (Travail des), *Fer et Acier manufacturés*, par M. VERGNAUD; 2 vol. 6 fr.
- **MÉTÉOROLOGIE**, ou Explication des Phénomènes connus sous le nom de Météores, par M. FELLENS, professeur; 1 vol. orné de planches. 3 fr. 50 c.
- **MICROSCOPE** (Observateur au), précédé d'une Exposition détaillée des principes de la construction de cet instrument. (*Sous presse.*)
- **MILITAIRE** (Art), par M. VERGNAUD; 1 vol. orné de fig. 3 fr. 50 c.
- **MINÉRALOGIE**, ou Traité élémentaire de cette science, par MM. BLONDEAU et JULIA DE FONTENELLE; 1 gros vol. avec fig. 3 fr. 50 c.
- ATLAS DE MINÉRALOGIE**, composé de 50 planches représentant la plupart des Minéraux décrits dans l'ouvrage ci-dessus: figures noires. 6 fr.
- Figures coloriées. 12 fr.
- **MINIATURE**, GOUACHE, LAVIS A LA SEPIA et AQUARELLE, par MM. CONSTANT VIGUIER et LANGLOIS DE LONGUEVILLE, 1 gros vol. orné de planches. 3 fr.
- **MOLLUSQUES** (Histoire naturelle des) et de leurs Coquilles, par M. SANDER RANG, officier de marine; 1 gros vol. orné de pl. 3 fr. 50 c.
- ATLAS POUR LES MOLLUSQUES**, représentant les Mollusques nus et les Coquilles, 51 planches; fig. noires, 7 fr.; fig. coloriées 14 fr.
- **MORALISTE**, ou Pensées et Maximes instructives pour tous les âges de la vie, par M. TREMBLAY; 2 vol. 5 fr.
- **MOULEUR**, ou l'Art de mouler en plâtre, carton, carton-pierre, carton-



- cuir, étain, plomb, argile, bois, écaille, corne, etc., etc., par M. LEBRUN; 1 vol. orné de fig. 2 fr. 50 c.
- **MOULEUR EN MEDAILLES**, etc., par M. ROBERT: 1 vol. 1 fr. 50 c.
- **MUNICIPAUX** (Officiers), ou Nouveau Guide des Maires, Adjointes et Conseillers municipaux, par M. BOYARD, président à la Cour royale d'Orléans: 1 gros vol. 3 fr.
- **MUSIQUE**, ou Grammaire contenant les principes de cet Art, par M. LE D'HUY: 1 vol. avec 48 pages de musique. 1 fr. 50 c.
- **MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE**, ou Encyclopédie musicale, par CHORON, ancien directeur de l'Opéra, fondateur du Conservatoire de Musique classique et religieuse, et M. DE LAFAGE, professeur de chant et de composition.

## DIVISION DE L'OUVRAGE.

### Ire PARTIE. — EXÉCUTION.

|                                             | fr. | c.       |
|---------------------------------------------|-----|----------|
| <b>LIVRE I.</b> Connaissances élémentaires. |     |          |
| Sect. 1. Sons, Notations.                   | }   | 1 volume |
| — 2. Instruments, exécution.                |     |          |
|                                             | 5   | 0        |

### Ile PARTIE. — COMPOSITION.

|                                                                     |                                                               |                             |    |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------|----|
| — 2. De la Composition en général, et en particulier de la Mélodie. | }                                                             | 3 volumes<br>avec<br>Atlas. | 20 |
| — 3. De l'Harmonie.                                                 |                                                               |                             |    |
| — 4. Du Contre-point.                                               |                                                               |                             |    |
| — 5. Imitation.                                                     |                                                               |                             |    |
| — 6. Instrumentation.                                               |                                                               |                             |    |
| — 7. Union de la Musique avec la Parole.                            |                                                               |                             |    |
| — 8. Genres.                                                        |                                                               |                             |    |
| Sect. 1. Vocale. {                                                  |                                                               |                             |    |
| — 2. Instru-mentale {                                               | Chambre ou Concert.<br>Théâtre.<br>particulière.<br>générale. |                             |    |

### IIIe PARTIE. — COMPLÉMENT OU ACCESSOIRE.

|                                         |   |                             |    |    |
|-----------------------------------------|---|-----------------------------|----|----|
| — 9. Théorie physico-mathématique       | } | 2 volumes<br>avec<br>Atlas. | 10 | 50 |
| — 10. Institutions.                     |   |                             |    |    |
| — 11. Histoire de la Musique.           |   |                             |    |    |
| — 12. Bibliographie.<br>Resumé général. |   |                             |    |    |

### SOLFÈGES, MÉTHODE.

|                    |    |    |
|--------------------|----|----|
| Solfège d'Italie.  | 12 |    |
| — de Rodolphe.     | 4  |    |
| Méthode Je Violon. | 3  |    |
| — d'Alto.          | 1  |    |
| — de Violoncelle.  | 4  | 50 |
| — de Contre-basse. | 1  | 25 |
| — de Flûte.        | 5  |    |
| — de Hautbois.     | 4  | 75 |
| — de Cor anglais.  | 4  | 75 |



**Méthode de Clarinette.**

|                             |   |    |
|-----------------------------|---|----|
| — de Cor.                   | 2 | 50 |
| — de Basson.                | 2 | 75 |
| — de Serpent.               | 1 | 50 |
| — de Trompette et Trombone. | 1 | 75 |
| — d'Orgue.                  | 3 | 50 |
| — de Piano                  | 5 | 50 |
| — de Harpe.                 | 3 | 50 |
| — de Guitare.               | 3 | "  |
| — de Flageolet.             | 3 | "  |

- **MYTHOLOGIES**, grecque, romaine, égyptienne, syrienne, africaine, etc., par M. DUBOIS. *Ouvrage autorisé par l'Université.* 2 fr. 50c.
- **NAGEURS**, Baigneurs, Fabricants d'eaux minérales et des Pédicures, par M. JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. 3 fr.
- **NATURALISTE PRÉPARATEUR**, ou l'Art d'empailler les Animaux, de conserver les Végétaux et les Minéraux, de préparer les pièces d'Anatomie et d'embaumer, par M. BOITARD, 1 vol. 3 fr.
- **NEGOCIANT ET MANUFACTURIER**, par M. PEUCHET; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **OCTROIS** et autres Impositions indirectes, par M. BIRET; 1 vol. 3 fr. 50 c.
- **ONANISME** ( dangers de l' ), par M. DOUSSIN-DUBREUIL; 1 vol. 1 fr. 25 c
- **OPTIQUE**, par BREWSTER et VERGNAUD; 2 vol. 6 fr.
- **ORGANISTE**, ou Nouvelle Méthode pour exécuter sur l'orgue tous les offices de l'année, etc., par M. MINÉ, organiste a Saint-Roch; 1 vol. oblong, 3 fr. 50 c.
- **ORGUES** (facteurs d'), par M. MINÉ. (*Sous presse.*)
- **ORNITHOLOGIE**, ou Description des genres et des principales espèces d'oiseaux, par M. LESSON, correspondant de l'Institut; 2 gros vol. 7 fr.
- ATLAS D'ORNITHOLOGIE, composé de 129 planches représentant les oiseaux décrits dans l'ouvrage ci-dessus; figures noires. 20 fr.
- Figures coloriées. 40 fr.
- **ORNITHOLOGIE DOMESTIQUE**, ou Guide de l'Amateur des oiseaux de volière, par M. LESSON, correspondant de l'Institut; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **ORTHOGRAPHISTE**, ou Cours théorique et pratique d'Orthographe, par M. THÉMIERY; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **PAPETIER ET RÉGLEUR** ( marchand ), par MM. JULIA DE FONTENELLE et POISSON; 1 gros vol. avec planches. 3 fr.
- **PAPIERS** ( fabricant de ), Carton et Art du Formaire, par M. LENORMAND; 2 vol. et Atlas. 10 fr. 50 c.
- **PARFUMEUR**, par madame CELNART; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **PARIS** (Voyageur dans), ou Guide dans cette capitale, par M. LEBBUN; 1 gros vol. orné de fig. 3 fr. 50 c.
- **PARIS** (Voyageur aux environs de ), par M. DEPATY; 1 vol. avec figures. 3 fr.
- **PÂTISSIER ET PÂTISSIÈRE**, ou Traité complet et simplifié de Pâtisserie de ménage, de boutique et d'hôtel, par M. LEBLANC; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **PÊCHEUR**, ou Traité général de toutes sortes de pêches, par M. PESSON-MAISONNEUVE; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **PEINTRE D'HISTOIRE ET SCULPTEUR**, ouvrage dans lequel on traite de la philosophie de l'Art et des moyens pratiques, par M. ARSENNE, peintre; 2 vol. 6 fr.
- **PEINTRE EN BATIMENTS**, Fabricant de Couleurs, Vitrier, Doreur et Vernisseur, par M. VERGNAUD; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **PERSPECTIVE**, Dessinateur et Peintre, par M. VERGNAUD, capitaine d'artillerie; 1 vol. orné d'un grand nombre de pl. 3 fr.



- **PHARMACIE POPULAIRE**, simplifiée et mise à la portée de toutes les classes de la société, par M. JULIA DE FONTENELLE; 2 vol. 6 fr.
- **PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE**, à l'usage des collèges et des gens du monde, par M. AMICE, régent dans l'Académie de Paris, 1 gr. vol. 3 fr. 50 c.
- **PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE**, Physique, Chimie et Minéralogie appliquées à la culture, par M. BOITARD; 1 vol. orné de planches. 3 fr.
- **PHYSIONOMISTE ET PHRÉNOLOGISTE**, ou les Caractères dévoilés par les signes extérieurs, d'après Lavater, par MM. H. CHAUSSIER fils et le docteur MORIN; 1 vol. 3 fr.
- PHYSIONOMISTE DES DAMES**, d'après Lavater, par un amateur 1 vol. Figures noires. 1 fr. 50 c. | Figures coloriées. 3 fr.
- **PHYSIQUE**, ou Eléments abrégés de cette Science mise à la portée des gens du monde et des étudiants, par M. BAILLY; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **PHYSIQUE AMUSANTE**, ou Nouvelles Récréations physiques, par M. JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. orné de planches, 3 fr. 50 c.
- **PLAIN-CHANTECCLÉSIASTIQUE**, romain et français, par M. MINÉ, organiste à Saint-Roch; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **POÉLIER-FUMISTE**, indiquant le moyen d'empêcher les cheminées de fumer, de chauffer économiquement et d'aérer les habitations, les ateliers, etc., par MM. ARDENNI et JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. 3 fr.
- **POIDS ET MESURES**, Monnaies, Calcul décimal et Vérification, par M. TARBE, avocat-général à la Cour de Cassation; *approuvé par le Ministre du Commerce, l'Université, la Société d'Encouragement, etc.* 1 vol. 3 fr.
- **PETIT MANUEL**, à l'usage des Ouvriers et des Ecoles, avec tables de conversions, par M. TARBE. 25 c.
- **PETIT MANUEL** classique pour l'enseignement élémentaire, sans tables de conversions, par M. TARBE. (Autorisé par l'Université). 25 c.
- **PETIT MANUEL** à l'usage des Agents Forestiers, des Propriétaires et Marchands de bois, par M. TARBE. 75 c.
- **ATLAS DES POIDS ET MESURES**, conforme à l'édition officielle, publié par M. TARBE. 8 fr.
- **POIDS ET MESURES** à l'usage des Médecins, etc., par M. TARBE. 25 c.
- **TABLEAU SYNOPTIQUE DES POIDS ET MESURES**, par M. TARBE, 75 c.
- **TABLEAU FIGURATIF** des poids et mesures, par M. TARBE. 75 c.
- POIDS ET MESURES**, *Manuel Compte-Faits*, ou barème général des Poids et Mesures, par M. ACHILLE NOUHEN. *Ouvrage divisé en cinq parties qui se vendent toutes séparément.*
- |                                         |                                      |              |
|-----------------------------------------|--------------------------------------|--------------|
| 1re partie : Mesures de LONGUEUR. 60 c. | 4e partie ;                          | Poids. 60 c. |
| 2e partie, — de SURFACE. 60 c.          | 5e partie, Mesure de CAPACITÉ. 60 c. |              |
| 3e partie, — de SOLIDITÉ. 60 c.         |                                      |              |
- **POLICE DE LA FRANCE**, par M. TRUY, commissaire de police de Paris; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **PONTS-ET-CHAUSSÉES** : première partie, ROUTES et CHEMINS, par M. DE GAYFFIER, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; 1 vol. avec fig. 3 fr. 50 c.
- La seconde partie, contenant les PONTS, AQUEDUCS, etc. 3 fr. 50 c.
- **PORCELAINIER**, Faïencier et Potier de terre, suivi de l'Art de fabriquer les Poêles, les Pipes, les Carreaux, les Briques et les Tuiles, par M. BOYER, ancien fabricant; 2 vol. 6 fr.
- **PRATICIEN**, ou Traité de la Science du Droit mise à la portée de tout le monde, par MM. D.... et RONDONNEAU; 1 gros vol. 3 fr. 50 c.
- **PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE**, ou Sous-Locataire, tant de biens de ville que de biens ruraux, par M. SERGENT; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **RELIEUR** dans toutes ses parties, contenant les Arts d'assembler, de satiner, de brocher et de dorer, par M. SEB. LENORMAND et M. R; 1 gros vol. orné de planches. 3 fr.
- **ROSES** (l'Amateur de), leur Monographie, leur Histoire et leur Culture par M. BOITARD; 1 vol. fig. noires, 3 fr. 50 c.; fig. coloriées. 7 fr.
- **SAPEURS-POMPIERS**, ou l'Art de prévenir et d'arrêter les Incendies, par MM. JOLY, LAUNAY et PAULIN, commandant les Sapeurs-Pompiers de Paris; 1 vol. orné de fig. 4 fr. 50 c.



- **SAVONNIER**, ou l'Art de faire toutes sortes de Savons, par M. THIL-LAXE, professeur de Chimie industrielle: 1 vol. orné de fig. 3 fr.
- **SERRURIER**, ou Traité complet et simplifié de cet Art, par MM. B. et G., serruriers; 1 vol. orné de planches 3 fr.
- **SOIERIE**, contenant l'Art d'élever les Vers à soie et de cultiver le Mûrier; l'Histoire, la Géographie et la Fabrication des Soieries à Lyon ainsi que dans les autres localités nationales et étrangères, par M. DEVILLIERS; 2 vol. et Atlas. 10 fr. 50 c.
- **SOMMELIER**, ou la Manière de soigner les Vins, par M. JULIEN; 1 vol. 3 fr.
- **SORCIERS**, ou la Magie blanche dévoilée par les découvertes de la Chimie, de la Physique et de la Mécanique, par MM. COMTE et JULIA DE FONTENELLE; 1 gros vol. orné de planches. 3 fr.
- **SUCRE ET RAFFINEUR** (fabricant de), par MM. BLACHETTE, ZOEGA et JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. orné de figures. 3 fr. 50 c.
- **STÉNOGRAPHIE**, par M. H. PREVOST 1 vol. 1 fr. 75 c.
- **TAILLE-DOUCE** (Imprimeur en), par MM. BERTHIAUD et BOITARD, 1 vol. 3 fr.
- **TAILLEUR D'HABITS**, contenant la manière de tracer, couper et confectionner les Vêtements, par M. VANDAEL, tailleur; 1 v. orné de pl. 2 fr. 50 c.
- **TANNEUR**, CORROYEUR, HONGROYEUR et BOYAUDIER, par M. JULIA DE FONTENELLE; 1 vol. orné de planches. 3 fr. 50 c.
- **TAPISSIER**, Décorateur et Marchand de Meubles, par M. GARNIER AUDIGER, ancien vérificateur du Garde-Meuble de la Couronne; 1 vol. orné de fig. 2 fr. 50 c.
- **TEINTURIER**, contenant l'art de Teindre en Laine, Soie, Coton, Fil, etc., par MM. VERGNAUD et THILLAYE; 1 gros vol. 3 fr.
- **TEMPS** (de la Division du) chez les principaux Peuples anciens et modernes, par M. MARCUS. (*Sous presse.*)
- **TENEUR DE LIVRES**, renfermant un Cours de tenue de Livres à partie simple et à partie double, par M. TREMERY. *Autorisé par l'Université.* 1 v. 3 fr.
- **TOISEUR EN BATIMENTS**; première partie: Terrasse et Maçonnerie, par M. LEBOSSU, architecte-expert; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- Deuxième partie: Menuiserie, Peinture, Tenture, Vitrierie, Dorure, Charpente, Serrurerie, Couverture, Plomberie, Marbrerie, Carrelage, Pavage, Poèlerie, Fumisterie, etc., par M. LEBOSSU; 1 vol. 2 fr. 50 c.
- **TONNELIER ET BOISSELIER**, suivi de l'Art de faire les Cribles, Tamis, Soufflets, Formes et Sabots, par M. DESORMEAUX; 1 vol. 3 fr.
- **TOURNEUR**, ou Traité complet et simplifié de cet Art, d'après les renseignements de plusieurs Tourneurs de la capitale; 2 vol. avec pl. 6 fr.
- Supplément à cet ouvrage, un joli volume avec atlas (*sous-presse*).
- **TREILLAGEUR ET MENUISIER DES JARDINS**, par M. DESORMEAUX; 1 vol. 3 fr.
- **TYPOGRAPHIE, FONDERIE.** (*Sous presse.*)
- **TYPOGRAPHIE, IMPRIMERIE**, par M. FREY, ancien prote; 2 v. 5 fr.
- **VERRIER ET FABRICANT DE GLACES**, Cristaux, Pierres précieuses factices, Verres colorés, Yeux artificiels, par M. JULIA DE FONTENELLE; 1 gros vol. orné de planches. 3 fr.
- **VÉTÉRINAIRE**, contenant la connaissance des chevaux, la Manière de les élever, les dresser et les conduire, la Description de leurs maladies, les meilleurs modes de traitement, etc., par M. LEBEAU et un ancien professeur d'Alfort; 4 vol. 3 fr.
- **VIGNERON FRANÇAIS**, ou l'Art de cultiver la Vigne, de faire les Vins, les Eaux-de-vie et Vinaigres, par M. THIEBAUT DE BERNEAUD; 1 vol. avec Atlas. 3 fr. 50 c.
- **VINAIGRIER ET MOUTARDIER**, par M. JULIA DE FONTENELLE, 1 vol. 3 fr.
- **VINS** (marchand de), Débitants de Boissons et Jaugeage, par M. LAUDIER. 1 vol. 3 fr.
- **ZOOPHILE**, ou l'Art d'élever et de soigner les animaux domestiques (*Voyez Bœufier*); 1 vol. 2 fr. 50 c.



NOUVELLES

## SUITES A BUFFON

FORMANT

AVEC LES ŒUVRES DE CET AUTEUR

UN COURS COMPLET

## D'HISTOIRE NATURELLE

embrassant

LES TROIS RÉGNES DE LA NATURE.

*Belle édition. — Format in-8°.*

Les possesseurs des Œuvres de BUFFON pourront, avec ces SUITES, compléter toutes les parties qui leur manquent, chaque ouvrage se vendant séparément, et formant, tous réunis avec les travaux de cet homme illustre, un ouvrage général sur l'histoire naturelle.

Cette publication scientifique du plus haut intérêt, préparée en silence depuis plusieurs années, et confiée à ce que l'Institut et le haut enseignement possèdent de plus célèbres naturalistes et de plus habiles écrivains, est appelée à faire époque dans les annales du monde savant.

*Les noms des auteurs indiqués ci-après sont pour le public une garantie certaine de la conscience et du talent apportés à la rédaction des différents traités,*

**ANATOMIE COMPARÉE**, par W.

**PHYSIOLOGIE COMPARÉE**, par M.

**CÉTACÉS** (BALEINES, DAUPHINS, etc.), ou Recueil et examen des faits dont se compose l'histoire de ces animaux, par M. F. CUVIER, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, etc.; 1 vol in-8 avec 22 pl. (Ouvrage terminé). Prix : fig. noires. 12 fr. 50 c.

Fig. coloriées. 18 fr. 50 c.

**RÉPTILES** (SERPENTS, LÉZARDS, GRENOUILLES, TORTUES, etc.), par M. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine et au Muséum d'Histoire naturelle, et M. BIBRON, professeur d'histoire naturelle. 8 vol. et 8 livraisons de planches.

*Les tomes 1 à 5 et 8 sont en vente; les tomes 6 et 7 paraîtront incessamment.*

**POISSONS**, par M.

**ENTOMOLOGIE** (Introduction à l'), comprenant les principes généraux de l'Anatomie et de la Physiologie des Insectes, des détails sur leurs mœurs, et un résumé des principaux systèmes de classification, etc., par M. LACOR-



**DAIRE**, professeur d'histoire naturelle à Liège (*Ouvrage terminé, adopté et recommandé par l'Université pour être placé dans les bibliothèques des Facultés et des Collèges, et donné en prix aux élèves*); 2 vol. in-8 et 24 pl. fig. noires. 19 fr. 22 fr.

Figures coloriées.

**INSECTES COLÉOPTÈRES** (CANTHARIDES, CHARANÇONS, HANNETONS, SCARABEES, etc.), par M.

— **ORTHOPTÈRES** (GRILLONS, CRIQUETS, SAUTERELLES), par M. SERVILLE, ex-président de la Société entomologique de France; 1 vol. et 14 pl. Prix: figures noires, 9 fr. 50 c., et figures coloriées, 12 fr. 50 c. (*Ouvrage terminé.*)

— **HÉMIPTÈRES** (CIGALES, PUNAISES, COCHENILLES, etc.), par M. SERVILLE.

— **LÉPIDOPTÈRES** (PAPILLONS), par M. le docteur BOISDUVAL; tome 1er avec 2 livraisons de planches. Prix: fig. noires. 12 fr. 50 c.

Figures coloriées.

18 fr. 50 c.

— **NÉVROPTÈRES** (DEMOISELLES, EPHÉMÈRES, etc.), par M. le docteur AMBUR.

— **HYMÉNOPTÈRES** (ABEILLES, GUÊPES, FOURMIS, etc.) par M. le comte EPELETIER DE SAINT-FARGEAU; tome 1er et une livraison de planches. Prix: fig. noires, 9 fr. 50 c.; fig. coloriées. 12 fr. 50 c.

— **DIPTÈRES** (MOUCHES, COUSINS, etc.), par M. MACQUART, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lille: 2 vol. in-8 et 24 planches. (*Ouvrage terminé.*) Prix: fig. noires, 19 fr.; fig. coloriées. 25 fr.

— **APTERES** (ARAIGNÉES, SCORPIONS, etc.), par M. le baron WALCKENAER, membre de l'Institut; tome 1 avec 3 cahiers de planches. Prix: fig. noires, 15 fr. 50 c.; fig. coloriées. 24 fr. 50 c.

Le tome 2 et dernier paraîtra en 1840.

**CRUSTACÉS** (ECREVISSES, HOMARDS, CRABES, etc.), comprenant l'Anatomie, la Physiologie et la Classification de ces Animaux, par M. MILNE-EDWARDS, membre de l'Institut, professeur d'histoire naturelle, etc.; tomes 1 et 2 avec 2 livraisons de planches. Prix: fig. noires, 19 fr.; fig. coloriées, 25 fr.

Le tome 3 et dernier paraîtra en 1840.

**MOLLUSQUES** (MOULES, HUITRES, ESCARGOTE, LIMACES, COQUILLES, etc.), par M. DE BLAINVILLE, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc., etc.

**ANNÉLIDES** (SANGSUES, etc.), par M.

**VERS INTESTINAUX** (VER SOLITAIRE, etc.), par M.

**ZOOPHYTES ACALEPHES** (PHYSALE, BÉROÉ, ANGÈLE, etc.) par M. LESSON, correspondant de l'Institut, pharmacien en chef de la Marine, à Rochefort.

— **ÉCHINODERMES** (OURSINS, PALMETTES, etc.), par M. LACORDAIRE, professeur d'histoire naturelle à Liège.

— **POLYPIERS** (CORAUX, GORGONES, EPONGES, etc.), par M. MILNE-EDWARDS, membre de l'Institut, professeur d'histoire naturelle, etc.

— **INFUSOIRES** (ANIMALCULES MICROSCOPIQUES), par M. DUJARDIN, professeur d'histoire naturelle à Toulouse.

**BOTANIQUE** (Introduction à l'étude de la), ou *Traité élémentaire de cette science, contenant l'Organographie, la Physiologie, etc., etc.*, par M. ALPH. DE CANDOLLE, professeur d'histoire naturelle à Genève (*Ouvrage terminé, autorisé par l'Université pour les collèges royaux et communaux*); 2 vol. et 8 pl. Prix. 16 fr.

**VÉGÉTAUX PHANÉROGAMES** (à ORGANES SEXUELS APPARENTS, ARBRES, ARBRISSAUX, PLANTES D'AGRÈMENT, etc.), par M. SPACH, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle; tomes 1 à 8, et 14 livraisons de planches. Prix: fig. noires, 94 fr.; fig. coloriées. 136 fr.

— **CRYPTOGAMES**, à Organes sexuels peu apparents ou cachés, Mousses, Fougères, Lichens, Champignons, Truffes, etc., par M. BRÉBISSON, de Falaise.

**GÉOLOGIE** (Histoire, Formation et Disposition des Matériaux qui composent l'écorce du Globe terrestre), par M. HUOT, membre de plusieurs Sociétés



savantes; 2 vol. ensemble de plus de 1500 pages (*Ouvrage terminé*). Prix, avec un Atlas de 24 planches. 19 fr.

**MINÉRALOGIE** (Pierres, Sels, Métaux, etc.), par M. ALEX. BRONGNIART, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, etc., et M. DELAFOSSE, maître des conférences à l'École Normale, aide-naturaliste, etc., au Muséum d'Histoire naturelle.

### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les **SUITES** à **BUFFON** formeront cinquante-cinq volumes in-8 environ, imprimés avec le plus grand soin et sur beau papier; ce nombre paraît suffisant pour donner à cet ensemble toute l'étendue convenable. Ainsi qu'il a été dit précédemment, chaque auteur s'occupant depuis long-temps de la partie qui lui est confiée, l'éditeur sera à même de publier en peu de temps la totalité des traités dont se composera cette utile collection.

En mars 1840, 28 volumes sont en vente, avec 37 livraisons de planches.

Les Personnes qui voudront souscrire pour toute la Collection auront la liberté de prendre par portion jusqu'à ce qu'elles soient au courant de tout ce qui est paru.

### POUR LES SOUSCRIPTEURS A TOUTE LA COLLECTION :

|                                                           |             |
|-----------------------------------------------------------|-------------|
| Prix du texte, chaque vol. (1) d'environ 500 à 700 pages. | 5 fr. 50 c. |
| Prix de chaque livraison d'environ 10 pl. noires.         | 3 fr.       |
| — coloriées.                                              | 6 fr.       |

*Nota.* — Les Personnes qui souscriront pour des parties séparées, paieront chaque volume 6 fr. 50 c. Le prix des volumes papier vélin sera double du papier ordinaire.

---

(1) L'Editeur ayant à payer pour cette collection des honoraires aux auteurs, le prix des volumes ne peut être comparé à celui des réimpressions d'ouvrages appartenant au domaine public et exempts de droits d'auteurs, tels que Buffon, Voltaire, etc. etc.



# BUFFON

MIS AU NIVEAU DES CONNAISSANCES ACTUELLES  
PAR UN COMPLÉMENT,

et formant avec

## LES SUITES

UN COURS COMPLET D'HISTOIRE NATURELLE.

*Première partie.* **ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON** contenant l'histoire des *Mammifères* et des *Oiseaux* (1).

*Deuxième partie.* **COMPLÉMENT**, contenant l'*Histoire des progrès des sciences depuis 1789*, par M. le baron CUVIER, 5 vol. Prix : 22 fr. 50 c. ; et l'*Histoire des mammifères et des Oiseaux* découverts depuis la mort de Buffon, par M. LESSON, 10 vol. avec pl. Prix, fig. noires : 75 fr. et coloriées : 105 fr. En tout 15 vol. et 10 livrais. de planches.

*Troisième partie.* **SUITES**, contenant l'histoire naturelle des *Poissons*, par M. ; des *Cétacés*, par M. F. CUVIER ; des *Reptiles*, par MM. DUMÉRII. et BIBRON ; des *Mollusques*, par M. DE BLAINVILLE ; des *Crustacés*, par M. MILNE-EDWARDS ; des *Arachnides*, par M. WALCKENAER ; des *Insectes*, par MM. BOISDUVAL, LACORDAIRE, MACQUART, RAMBUR, DE SAINT-FARGEAU et SERVILLE ; des *Vers et Zoophytes*, par MM. DUJARDIN, LESSON, LACORDAIRE, et MILNE-EDWARDS ; de la *Botanique*, par MM. DE CANDOLLE, SPACH et DE BRÉBISSON ; de la *Géologie*, par M. HUOT ; de la *Minéralogie*, par MM. BRONGNIART et DELAFOSSE.

Cette publication se divise en trois parties distinctes, savoir :

*Première partie.* **ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON** (1).

*Deuxième partie.* **COMPLÉMENT A BUFFON**, 15 vol. in-8°. Prix de chaque volume : 4 fr. 50 c., 10 livraisons d'environ 10 planches chacune. Prix : 3 fr. la livraison figures noires, et 6 fr. figures coloriées.

*Troisième partie.* **SUITES A BUFFON** (M. RORET, éditeur), 55 vol. in-8° environ. Prix de chaque volume : 5 fr. 50 c., et de chaque livraison d'environ 10 planches : 3 fr. figures noires, et 6 fr. figures coloriées.

Il paraît une livraison d'un volume par mois.

Les personnes qui souscriront pour des parties séparées des **SUITES A BUFFON** payeront chaque volume 6 fr. 50 c. Le prix des volumes sera double sur grand papier vélin.

ON SOUSCRIT SANS RIEN PAYER D'AVANCE.

(1) Grand nombre d'éditions au choix sont à la disposition du public, chez M. RORET, Libraire, rue Hautefeuille, n. 10 bis.



## ANCIENNE COLLECTION

DES

## SUITES DE BUFFON,

FORMAT IN-18,

*Formant avec les Œuvres de cet Auteur*UN COURS COMPLET D'HISTOIRE NATURELLE,  
CONTENANT LES TROIS RÈGNES DE LA NATURE;

Par Messieurs

BOSC, BRONGNIART, BLOCH, CASTEL, GUÉRIN, DE LAMARCK, LATREILLE,  
DE MIRBEL, PATRIN, SONNINI et DE TIGNY;

La plupart membres de l'Institut et professeurs au Jardin-du-Roi.

*Cette Collection, primitivement publiée par les soins de M. Déterville, et qui est devenue la propriété de M. Roret, ne peut être donnée par d'autres éditeurs, n'étant pas, comme les Œuvres de Buffon, dans le domaine public.*

*Les personnes qui auraient les suites de Lacépède, contenant seulement les Poissons et les Reptiles, auront la liberté de ne pas les prendre dans cette collection.*

*Cette Collection forme 54 volumes, ornés d'environ 600 planches, dessinées d'après nature par Desève, et précieusement terminées au burin. Elle se compose des ouvrages suivants:*

**HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES**, composée d'après Réaumur, Geoffroy, Degeer, Roesel, Linné, Fabricius, et les meilleurs ouvrages qui ont paru sur cette partie, rédigée suivant les méthodes d'Olivier de Latreille, avec des notes, plusieurs observations nouvelles et des figures dessinées d'après nature; par F. M. G. DE TIGNY et BRONGNIART, pour les généralités. Edition ornée de beaucoup de figures, augmentée et mise au niveau des connaissances actuelles, par M. GUÉRIN. 10 vol. ornés de planches, figures noires. 23 fr. 40c.

Le même ouvrage figures coloriées.

39 fr.

— **NATURELLE DES VÉGÉTAUX**, classés par familles, avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage qu'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. des figures dessinées d'après nature, et un GÉNÉRA complet, selon le système de Linné, avec des renvois aux familles naturelles de Jussieu; par J. B. LAMARCK, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, et par C. F. B. MIRBEL, membre de l'Académie des Sciences, professeur de botanique. Edition ornée de 120 planches représentant plus de 1600 sujets. 15 vol., ornés de planches, figures noires, 30 fr. 90c.

Le même ouvrage figures coloriées,

46 fr. 50c.



**HISTOIRE NATURELLE DES COQUILLES**, contenant leur description, leurs mœurs et leurs usages; par M. BOSC, membre de l'Institut. 5 vol., ornés de planches, figures noires. 10 fr. 65 c.

Le même ouvrage, figures coloriées. 16 fr. 50 c.

— **NATURELLE DES VERS**, contenant leur description, leurs mœurs et leurs usages; par M. BOSC. 3 vol. ornés de planches, figures noires. 6 fr. 60 c.

Le même ouvrage, figures coloriées. 10 fr. 50 c.

— **NATURELLE DES CRUSTACÉS**, contenant leur description, leurs mœurs et leurs usages; par M. BOSC. 2 vol. ornés de planches, figures noires. 4 fr. 75 c.

Le même ouvrage, figures coloriées. 8 fr.

— **NATURELLE DES MINÉRAUX**, par M. E.-M. PATRIN, membre de l'Institut. Ouvrage orné de 40 planches, représentant un grand nombre de sujets dessinés d'après nature. 5 volumes ornés de planches, figures noires. 10 fr. 30 c.

Le même ouvrage, figures coloriées. 16 fr. 50 c.

— **NATURELLE DES POISSONS**, avec des figures dessinées d'après nature, par BLOCH; ouvrage classé par ordres, genres et espèces, d'après le système de Linné avec les caractères génériques; par RENÉ RICHARD CASTEL. Edition ornée de 160 planches représentant 600 espèces de poissons (10 volumes). 26 fr. 20 c.

Avec figures coloriées. 47 fr.

— **NATURELLE DES REPTILES**, avec des figures dessinées d'après nature, par SONNINI homme de lettres et naturaliste, et LATREILLE, membre de l'Institut. Edition ornée de 54 planches, représentant environ 150 espèces différentes de serpents, vipères, couleuvres, lézards, grenouilles, tortues, etc. 4 vol. de planches, figures noires. 9 fr. 85 c.

Le même ouvrage, figures coloriées. 17 fr.

*Cette collection de 54 volumes a été annoncée en 108 demi-volumes; on les enverra brochés de cette manière aux personnes qui en feront la demande.*

*Tous les ouvrages ci-dessus sont en vente.*



## OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE.

**ANNALES (NOUVELLES) DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE**, recueil de mémoires de MM. les professeurs administrateurs de cet établissement et autres naturalistes célèbres, sur les branches des sciences naturelles et chimiques qui y sont enseignées. Années 1832 à 1835, 4 vol. in-4 ; prix, 30 fr. chaque volume.

**MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE** de Paris; 5 vol. in-4 avec planches ; prix, 20 fr. chaque volume.

**AMERICAN ORNITHOLOGY**, or the natural history of Bird inhabiting the united states, not given by wilson, with figures drawn, engraved and coloured, from nature; by CHARLES-LUCIAN BONAPARTE. Edition originale, Philadelphie, 1828, 4 vol. grand-in-4, reliés. 400 fr.

**AVENIR PHYSIQUE DE LA TERRE (DISCOURS SUR L')**, par MARCEL DE SERRES, professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des Sciences de Montpellier, in-8 ; prix, 2 fr. 50 c.

**COLLECTION ICONOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES CHENILLES**, ou Description et figures des chenilles d'Europe, avec l'histoire de leurs métamorphoses, et des applications à l'agriculture ; par MM. BOISDUVAL, RAMBUR et GRASLIN.

Cette collection se composera d'environ 70 livraisons format grand-in-8, et chaque livraison comprendra trois planches coloriées et le texte correspondant.

Le prix de chaque livraison est de 3 fr. sur papier vélin, et franche de port 3 fr. 25 c. — 42 livraisons ont déjà paru.

*Les dessins des espèces qui habitent les environs de Paris, comme aussi ceux des chenilles que l'on a envoyées vivantes à l'auteur, ont été exécutés avec autant de précision que de talent. L'on continuera à dessiner toutes celles que l'on pourra se procurer en nature. Quant aux espèces propres à l'Allemagne, la Russie, la Hongrie, etc., elles seront peintes par les artistes les plus distingués de ces pays.*

*Le texte est imprimé sans pagination; chaque espèce aura une page séparée, que l'on pourra classer comme on voudra. Au commencement de chaque page se trouvera le même numéro qu'à la figure qui s'y rapportera, et en titre le nom de la tribu, comme en tête de la planche.*

*Cet ouvrage, avec l'Icones des Lépidoptères de M. Boisduval, de beaucoup supérieurs à tout ce qui a paru jusqu'à présent, formeront un supplément et une suite indispensable aux ouvrages de Hubner, de Godart, etc. Tout ce que nous pouvons dire en faveur de ces deux ouvrages remarquables peut se réduire à cette expression employée par M. Dejean dans le cinquième volume de son Species: M. Boisduval est de tous nos entomologistes celui qui connaît le mieux les lépidoptères.*

**COUPE THÉORIQUE DES DIVERS TERRAINS, ROCHES ET MINÉRAUX QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION DU SOL DU BASSIN DE PARIS**; par MM. CUVIER et ALEXANDRE BRONGNIART. Une feuille in-fol. 2 fr. 50 c.

**COURS D'ENTOMOLOGIE**, ou de l'Histoire naturelle des crustacés, des arachnides, des myriapodes et des insectes, à l'usage des élèves de l'École du Muséum d'Histoire naturelle ; par M. LATREILLE, professeur, membre de l'Institut, etc. Première année, contenant le discours d'ouverture du cours. — Tableau de l'histoire de l'entomologie. — Généralités de la classe des crustacés.



tacés et de celle des arachnides, des myriapodes et des insectes. — Exposition méthodique des ordres, des familles, et des genres des trois premières classes, 4 gros vol. in-8, et d'un atlas composé de 24 planches. 15 fr.

*La seconde et dernière année, complétant cet ouvrage, paraîtra bientôt.*

**DESCRIPTION GÉOLOGIQUE DE LA PARTIE MÉRIDIONALE DE LA CHAÎNE DES VOSGES**; par M. ROZET, capitaine au corps royal d'état-major. In-8 orné de planches et d'une jolie carte. 10 fr.

**DIPTÈRES DU NORD DE LA FRANCE**; par M. J. MACQUART. 5 vol. in-8. 30 fr.

**DIPTÈRES EXOTIQUES NOUVEAUX OU PEU CONNUS**; par M. J. MACQUART, membre de plusieurs sociétés savantes, tome I en 2 volumes in-8; prix du volume, fig. noires. 7 fr.

Le même ouvrage, fig. coloriées. 12 fr.

**ENTOMOLOGIE DE MADAGASCAR, BOURBON ET MAURICE.** — *Lépidoptères*, par le docteur BOISDUVAL; avec des notes sur les métamorphoses, par M. SGANZIN.

Huit livraisons, renfermant chacune 2 pl. coloriées, avec le texte correspondant, sur papier vélin. 32 fr.

**ÉNUMÉRATION DES ENTOMOLOGISTES VIVANTS**, suivie de notes sur les collections entomologistes des musées d'Europe, etc., avec une table des résidences des entomologistes; par SILBERMANN; in-8. 3 fr.

**ESSAIS DE ZOOLOGIE GÉNÉRALE**, ou *Mémoires et notices* sur la Zoologie générale, l'antropologie et l'histoire de la science, par M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE. 1 vol. in-8, orné de pl. noires ou coloriées. (*Sous presse.*)

**ÉTUDES DE MICROMAMMALOGIE**, revue des sores, mus et arvicola d'Europe, suivies d'un index méthodique des mammifères européens par M. EDM. DE SELYS LONGCHAMPS, 1 vol. in-8. 5 fr.

**ICONOGRAFIA DELLA FAUNA ITALICA**; di CARLO LUCIANO BONA-PARTE, principe di musignano, livraisons 1 à 25, in-folio, à 21 fr. 60 c. chaque.

**FAUNA JAPONICA**, sive descriptio animalium, quæ in itinere per Japoniam, jussu et auspiciis superiorum, qui summum in India Batava imperium tenent, suscepto, annis 1823-1830, collegit, notis, observationibus et adumbrationibus illustravit PH. FR. DE SIEBOLD. Prix de chaque livraison, 26 francs. L'ouvrage aura 25 livraisons.

*Cet ouvrage, auquel participent pour sa rédaction MM. Temminck, Schlegel, et Dehaan, se continue avec activité. 7 livraisons sont en vente.*

**FAUNE DE L'Océanie**; par le docteur BOISDUVAL. Un gros vol. in-8 imprimé sur grand papier vélin. 10 fr.

**FLORA JAPONICA**, sive plantæ quas in imperio japonico collegit, descripsit, ex parte in ipsis locis pigendas curavit. D. PH. FR. DE SIEBOLD. Prix de chaque livraison, 15 fr. coloriée, et 8 fr. noire.

**FLORA JAVÆ nec non insularum adjacentium**, auctore BLUME. In-fol. Bruxelles. Livraisons 1 à 35 à 15 fr.

**FLORE DU CENTRE DE LA FRANCE**; par M. A. BOREAU, professeur de botanique, directeur du Jardin des Plantes d'Angers, etc. 2 vol. in-8; prix:

*Cet ouvrage est rédigé d'après des recherches entreprises exprès, à l'aide de ses cours fournis par le gouvernement. Il résumera la flore des départements suivants: Cher, Nièvre, Yonne, Loiret, Loir et Cher, Indre, Creuse, Allier, Saône-et-Loire, et une portion de celui de la Côte-d'Or. L'auteur s'est proposé le double but de faire connaître aux savants un grand nombre de faits de géographie botanique entièrement nouveaux, et d'offrir aux élèves et aux amateurs un guide sûr et facile pour par-*



venir à la connaissance du nom des plantes. A cet effet il a fait précéder sa flore de notions élémentaires de botanique, d'un dictionnaire des termes scientifiques, et de clefs analytiques des genres et des espèces, qui dispenseront d'avoir recours à aucun autre ouvrage. On y a joint aussi un aperçu de la géologie du centre de la France, considérée dans ses rapports avec la végétation, un exposé des propriétés des plantes de cette contrée, et des notices biographiques sur les botanistes qu'elle a produits. L'auteur a profité des communications d'un grand nombre de savants de Paris et de départements.

**GENERA ET INDEX METHODICUS** Europæorum Lepidopterorum pars prima sistens papiliones sphinges Bombyces noctuas auctore BOISDUVAL. 1 vol. in-8. 5 fr.

**HERBARIUM TIMORENSIS DESCRIPTIS**, cum tabulis 6 æneis; auctore J. LÉCAISNE; 1 vol. in-4. 15 fr.

**HERBIER GÉNÉRAL DES PLANTES DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE**; par M. SCHUTZ. 1 vol. in-fol., 1<sup>re</sup> livraison; prix: 20 fr.

**HISTOIRE ABRÉGÉE DES INSECTES**, nouvelle édition; par M. GÉOFFROY, 2 vol. in-4, figures. 30 fr.

**HISTOIRE DES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES**, depuis 1789 jusqu'en 1831; par M. le baron G. CUVIER. 5 vol. in-8. 22 fr. 50 c.

Le tome 5 séparément. 7 fr.

*Le conseil royal de l'Université a décidé que cet ouvrage serait placé dans les bibliothèques des collèges et donné en prix aux élèves.*

**ICONES HISTORIQUES DES LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS**, collection avec figures coloriées, des papillons d'Europe nouvellement découverts: ouvrage formant le complément de tous les auteurs iconographes: par le docteur BOISDUVAL.

Cet ouvrage se composera d'environ 50 livraisons grand in-8, comprenant chacune deux planches coloriées et le texte correspondant; prix, 3 fr. la livraison sur papier vélin, et franche de port, 3 fr. 25 c.

Comme il est probable que l'on découvrira encore des espèces nouvelles dans les contrées de l'Europe qui n'ont pas été bien explorées, l'on aura soin de publier chaque année une ou deux livraisons pour tenir les souscripteurs au courant des nouvelles découvertes. Ce sera en même temps un moyen très avantageux et très prompt pour MM. les entomologistes qui auront trouvé un lépidoptère nouveau de pouvoir les publier les premiers. C'est-à-dire que, si après avoir subi un examen nécessaire, leur espèce est réellement nouvelle, leur description sera imprimée textuellement; ils pourront même en faire tirer quelques exemplaires à part. — 42 livraisons ont déjà paru.

**ICONOGRAPHIE, ET HISTOIRE DES LÉPIDOPTÈRES ET DES CHENILLES DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE**; par le docteur BOISDUVAL, et par le major JOHN LÉCONTE, de New York.

Cet ouvrage, dont il n'avait paru que huit livraisons, et interrompu par suite de la révolution de 1830, va être continué avec rapidité. Les livraisons 1 à 26 sont en vente, et les suivantes paraîtront à des intervalles très rapprochés.

L'ouvrage comprendra environ 50 livraisons. Chaque livraison contient 3 planches coloriées, et le texte correspondant. Prix pour les souscripteurs, 3 fr. la livraison.

**INSECTA SUECICA**; par M. GYLLENHAL. 4 vol. in-8; prix: 48 fr.

**MÉMOIRES SUR LES MÉTAMORPHOSES DES COLÉOPTÈRES**, par DEHAAN, in-4, fig. 10 fr.

**MONOGRAPHIA TENTHREDINETARUM SYNONYMIA EXTRICATA**, auctore AN. LÉPELETIER DE SAINT-FARGEAU. 1 vol. in-8. 5 fr.



**MONOGRAPHIE DES LIBELLULIDÉES D'EUROPE**, par EDM. DE SELYS-LONGCHAMPS; 1 vol. gr. in-8, avec 4 planches représentant 44 figures. Prix : 5 fr.

**RECHERCHES SUR L'ANATOMIE**, et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes, ouvrage posthume, de PIERRE LYONNET, publié par M. W. Dehaan, accompagnées de 54 planches. 1 vol. in-4. 40 fr.

**RÈGNE ANIMAL**, d'après M. DE BLAINVILLE, disposé en séries en procédant de l'homme jusqu'à l'éponge, et divisé en trois sous-règnes; tableau supérieurement gravé, prix : 3 fr. 50 c.; et 8 fr. collé sur toile avec gorge et rouleau.

**LES ROSES**, collection des plus nouvelles, choisies, dessinées et coloriées d'après nature.

40 livraisons de 10 planches, format in-4, 12 fr. chaque.

**RUMPHIA**, sive commentationes botanicæ imprimis de plantis Indiæ Orientalis, tum penitus incognitis, tum quæ in libris Rheedii, Rumphii, Roxburghii, Wallichii, aliorum, recensentur, auctore C. L. BLUME, cognomine RUMPHIO. Le prix de chaque livraison est fixe, pour les souscripteurs, à 15 fr.

**SERRES CHAUDES**, Galerie de Minéralogie et de Géologie, ou Notice sur les constructions du Muséum d'Histoire Naturelle, par M. ROHAULT (Architecte). 1 vol. in-folio. 30 fr.

**SYNONYMIA INSECTORUM. — CURCULIONIDES**; ouvrage comprenant la synonymie et la description de tous les curculionites connus; par M. SCHOENHERR. 6 vol. in-8 (en latin). Chaque partie, 9 fr.

Les 5 premiers volumes, contenant deux parties chaque, sont en vente ainsi que la 1re du tome VI.

**CURCULIONIDUM DISPOSITIO** methodica cum generum characteribus, descriptionibus atque observationibus variis seu prodrómus ad Synonymiæ insectorum partem IV, auctore C. J. SCHOENHERR. 1 vol. in-8. 7 fr.

L'éditeur vient de recevoir de Suède et de mettre en vente le petit nombre d'exemplaires restant de la *Synonymia insectorum* du même auteur. Chaque volume qui compose ce dernier ouvrage est accompagné de planches coloriées, dans lesquelles l'auteur a fait représenter des espèces nouvelles.

**TABLEAU DE LA DISTRIBUTION MÉTHODIQUE DES ESPÈCES MINÉRALES**, suivie dans le cours de minéralogie fait au Muséum d'Histoire naturelle en 1833, par M. ALEXANDRE BRONGNIART, professeur. Brochure in-8. 2 fr.

**THÉORIE ÉLÉMENTAIRE DE LA BOTANIQUE**; par M. DE CANDOLLE, 3e édition. 1 vol. in-8. (Sous presse.)

**TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE MINÉRALOGIE**; par F. S. BEUDANT, de l'Académie royale des Sciences, nouvelle édition considérablement augmentée. 2 vol. in-8, accompagnés de 24 planches; prix : 21 fr.

**TRAITÉ DE ZOOLOGIE**, par M. POUCHET, professeur d'histoire naturelle. 1 vol. in-8. 8 fr.



NOUVEAU COURS COMPLET  
**D'AGRICULTURE**  
 DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE,

CONTENANT

**LA THÉORIE ET LA PRATIQUE DE LA GRANDE ET LA PETITE CULTURE, L'ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE, LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, ETC.**

Ouvrage rédigé sur le plan de celui de ROZIER, duquel on a conservé les articles dont la bonté a été prouvée par l'expérience ;

*Par les membres de la Section*

**D'AGRICULTURE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ETC.,**

MM. THOUIN, TESSIER, HUZARD, SILVESTRE, BOSC, YVART, PARMENTIER,  
 CHASSIRON, CHAPTAL, LACROIX, DE PERTHUIS,  
 DE CANDOLLE, DUTOUR, DUCHESNE, FÉBURIER, BRÉBISSON, ETC.,

La plupart membres de l'Institut, du conseil d'Agriculture établi près le Ministre de l'Intérieur, de la société d'Agriculture de Paris, et propriétaires-cultivat.

16 gros vol. in-8 (ensemble de plus de 8,800 pag.)

ORNÉS D'UN GRAND NOMBRE DE PLANCHES.

*Prix : 56 fr. au lieu de 120 fr.*

Cet ouvrage, le meilleur en ce genre, édité par M. DETERVILLE, ne doit pas être confondu avec des publications mercantiles où quelques bons articles sont confondus avec des vieilleries déçues qui pourraient induire le cultivateur en erreur.

---

**OUVRAGES DIVERS.**

**ABRÉGÉ DE L'ART VÉTÉRINAIRE**, ou description raisonnée des Maladies du Cheval et de leur traitement; suivi de l'anatomie et de la physiologie du pied et des principes de ferrure, avec des observations sur le régime et l'exercice du cheval, et sur les moyens d'entretenir en bon état les chevaux de poste et de course; par WHITE; traduit de l'anglais et annoté par M. V. DELAGUETTE, vétérinaire, chevalier de la Légion d'Honneur. Deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. par la poste.

**ABUS (DES) EN MATIÈRE ECCLÉSIASTIQUE**, par M. BOYARD. 1 vol. in-8. 2 r. 50 c.



**ANALYSE DES SERMONS** du P. GUYON, précédée de l'Histoire de la mission du Mans. 1 vol. in-12 2fr.

**ANNUAIRE DU BON JARDINIER ET DE L'AGRONOME**, renfermant la description et la culture de toutes les plantes utiles ou d'agrément qui ont paru pour la première fois.

Les années 1826, 27, 28, coûtent 1 fr. 50 c. chaque.

Les années 1829 et 1830, 3 fr. chaque.

Les années 1831 à 1840, 3 fr. 50 c. chaque.

**ART DE CULTIVER LES JARDINS, OU ANNUAIRE DU BON JARDINIER ET DE L'AGRONOME**, renfermant un calendrier indiquant, mois par mois, tous les travaux à faire tant en jardinage qu'en agriculture; les principes généraux du jardinage; la culture et la description de toutes les espèces et variétés de plantes potagères, ainsi que toutes les espèces et variétés de plantes utiles ou d'agrément; par un *Jardinier agronome*. Un gros vol. in-18. 1840. Orné de fig. 3 fr. 50 c.

**ARITHMÉTIQUE DES DEMOISELLES**, ou Cours élémentaire d'arithmétique en 12 leçons; par M. VENTENAC. 1 vol. 2 fr. 50 c.

*Cahier de questions* pour le même ouvrage. 50 c.

**ART DE BRODER**, ou Recueil de modèles coloriés, analogues aux différentes parties de cet art, à l'usage des demoiselles; par AUGUSTIN LEGRAND. 1 vol. oblong. 7 fr.

**ART DE LEVER LES PLANS**, et nouveau Traité d'arpentage et de nivellement; par MASTAING. 1 vol. in-12. Nouvelle édition. 4 fr.

— (L') **DE CONSERVER ET D'AUGMENTER LA BEAUTÉ**, corriger et déguiser les imperfections de la nature; par LAMI. 2 jolis vol. in-18, ornés de gravures. 6 fr.

— (L') **D'ÉCRIRE DE LA MAIN GAUCHE**, enseigné, en quelques leçons, à toutes les personnes qui écrivent selon l'usage, comme ressource en cas de perte ou d'infirmité du bras droit ou de la main droite; par M. PILOU. 1 vol. oblong avec une planche lithographiée; prix : 1 fr.

— (L') **DE CRÉER LES JARDINS**, contenant les préceptes généraux de cet art; leur application développée sur de vues perspectives, coupe et élévations, par des exemples choisis dans les jardins les plus célèbres de France et d'Angleterre; et le tracé pratique de toutes espèces de jardins; par M. N. VERGNAUD, architecte, à Paris. Ouvrage imprimé sur format in-fol., et orné de lithographies dessinées par nos meilleurs artistes.

Prix : rel. sur papier blanc. 45 fr.

— sur papier Chine. 56 fr.

— colorié. 80 fr.

— (L') **DE COMPOSER ET DECORER LES JARDINS**; par M. BOITARD; ouvrage entièrement neuf, orné de 132 planches gravées sur acier. Prix de l'ouvrage complet, texte et planches. 15 fr.

*Cette publication n'a rien de commun avec les autres ouvrages du même genre, portant même le nom de l'auteur. Le traité que nous annonçons est un travail tout neuf que M. Boitard vient de terminer après des travaux immenses; il est très complet et à très bas prix, quoiqu'il soit orné de 132 planches gravées sur acier. L'auteur et l'éditeur ont donc rendu un grand service aux amateurs de jardins en les mettant à même de tirer de leurs propriétés le meilleur parti possible.*

— (L') **DE FAIRE LES VINS DE FRUITS**, précédé d'une Esquisse historique de l'Art de faire le Vin de Raisin, de la manière de soigner une cave; suivi de l'Art de faire le Cidre, le Poiré, les Aromes, le Sirop et le Sucre de Pommes-de-terre; d'un Tableau de la quantité d'esprit contenue dans diverses qualités de vins; de considérations diététiques sur l'usage du vin, et d'un Vocabulaire des termes scientifiques employés dans l'ouvrage; traduit de l'anglais de ACCUM, auteur de l'Art de faire la bière, par MM. G\*\*\* et OL\*\*\*. 1 vol. in-12, avec planches, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste.

**AMATEUR DES FRUITS (L')**, ou l'Art de les choisir, de les conserver, de les employer, principalement pour faire les compotes, gelées, marmelades, confitures, pâtes, raisinés, conserves, glaces, sorbets, liqueurs de tout genre, ratafias, sirops, vins secondaires, etc.; par M. LOUIS DU BOIS. 1 vol. in-12, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.



**ANIMAUX (LES) CÉLÈBRES**, anecdotes historiques sur les traits d'intelligence, d'adresse, de courage, de bonté, d'attachement, de reconnaissance, etc., des animaux de toute espèce, ornés de gravures; par A. ANTOINE. 2 vol. in-12. 2e édition. 5 fr.

**AQUARELLE-MINIATURE PERFECTIONNÉE**, reflets métalliques et chatoyans, et peinture à l'huile sur velours; par M. SAINT-VICTOR, 1 vol. grand in-8, orné de 8 planches. 8 fr.

Le même ouvrage, augmenté de 6 planches peintes à la main. 12 fr.

**ASTRONOMIE DES DEMOISELLES**, ou Entretiens, entre un frère et sa sœur sur la Mécanique céleste, démontrée et rendue sensible sans le secours des mathématiques; suivie de problèmes dont la solution est aisée, et enrichie de plusieurs figures ingénieuses servant à rendre les démonstrations plus claires; par JAMES FERGUSSON et M. QUÉTRIN. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c., et 4 fr. par la poste.

**AVIS AUX PARENTS** sur la nouvelle méthode de l'enseignement mutuel; par G. CHERPIN. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

**BARÈME (LE) PORTATIF DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTIONS ET DES OUVRIERS EN BATIMENT**; par M. BARBIER. 1 vol. in-24. 60 c.

**BARÈME DU LAYETIER**, contenant le toisé par voliges de toutes les mesures de caisses depuis 12-6-6, jusqu'à 72-72-72, etc.; par BIEN-AIMÉ. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 c.

**BEAUTÉS (LES) DE LA NATURE**, ou Description des arbres, plantes, cataractes, fontaines, volcans, montagnes, mines, etc., les plus extraordinaires et les plus admirables qui se trouvent dans les quatre parties du monde; par M. ANTOINE. 1 vol. orné de six grav., 2e édition. 2 fr. 50 c.

**BIBLIOGRAPHIE - PALÉOGRAPHICO-DIPLOMATICO-BIBLIOLOGIQUE** générale, ou Répertoire systématique indiquant: 1o tous les ouvrages relatifs à la Paléographie, à la diplomatie, à l'histoire de l'Imprimerie et de la Librairie, et suivi d'un Répertoire alphabétique général; par M. P. NAMUR, bibliothécaire à l'Université de Liège. 2 vol. in-8. 15 fr.

**BIBLIOGRAPHIE ACADÉMIQUE BELGE**, ou Répertoire systématique et analytique des mémoires, dissertations, etc., publiés jusqu'à ce jour par l'ancienne et la nouvelle Académie de Bruxelles; par P. NAMUR. 1 vol. in-8. 5 fr.

**BOTANIQUE (LA)** de J.-J. Rousseau, contenant tout ce qu'il a écrit sur cette science, augmentée de l'exposition de la méthode de Tournefort et de Linné, suivie d'un dictionnaire de botanique et de notes historiques; par M. DEVILLE. 2e édition, 1 gros vol. in-4, orné de 8 planches. 4 fr.

Figures coloriées. 5 fr.

**BOUVIER (LE NOUVEAU)**, ou Traité des maladies des bestiaux, Description raisonnée de leurs maladies et de leur traitement; par M. DELAGUETTE, médecin vétérinaire. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

**CAHIERS DE CHIMIE** à l'usage des Ecoles et des Gens du monde, par M. BURNOUF Prix, l'ouvrage complet, (4 cahiers). 5 fr.

**CALIPÉDIE (LA)**, ou la Manière d'avoir de beaux enfants; extrait du poème latin de Quillet; in-8. 1 fr. 50 c.

**CARTE TOPOGRAPHIQUE DE SAINTE-HÉLÈNE.** 1 fr. 50 c.

**CHASSEUR-TAUPIER (LE)**, ou l'Art de prendre les taupes par des moyens sûrs et faciles, précédé de leur histoire naturelle; par M. RÉDARÈS, 1 vol. in-12, avec planches, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

**CHIENS (LES) CÉLÈBRES**, par M. FRÉVILLE, 1 vol. in-12. 3 fr.

**CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS**; par CHAPTAL, membre de l'Institut. Nouvelle édition avec les additions de M. GUILLERY. 5 livraisons en un seul gros vol. in-8, grand papier. 20 fr.

**CHOIX (NOUVEAU) D'ANECDOTES ANCIENNES ET MODERNES**, tirées des meilleurs auteurs, contenant les faits les plus intéressants de l'histoire en général, les exploits des héros, traits d'esprit, saillies ingénieuses, bons mots, etc., etc., 5e édition, par madame CELNART. 4 vol. in-18, ornés de jolies vignettes. (Même ouvrage que le Manuel anecdotique.) 7 fr.



**CODE DES MAÎTRES DE POSTE, DES ENTREPRENEURS DE DILIGENCES ET DE ROULAGE, ET DES VOITURES EN GÉNÉRAL PAR TERRE ET PAR EAU**, ou Recueil général des Arrêts du Conseil, Arrêts de règlement, Lois, Décrets, Arrêts, Ordonnances du roi et autres actes de l'autorité publique, concernant les Maîtres de Poste, les Entrepreneurs de Diligences et Voitures publiques en général, les Entrepreneurs et Commissionnaires de Roulage, les Maîtres de Coches et de Bateaux etc.; par M. LANOË, avocat à la Cour Royale de Paris 2 vol. in-8. 12 fr.

**COLLECTION DE MODÈLES** pour le Dessin linéaire; par M. BOUTEBEAU. 40 tableaux in-4. 4 fr.

Cet ouvrage est extrait de la Géométrie usuelle du même auteur.

**CONSIDÉRATIONS SUR LES TROIS SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS INTÉRIEURES**, au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux: par M. NADAULT, ingén. des Ponts-et-chauss. 1 vol. in-4. 6 fr.

**CORDON BLEU (LE), NOUVELLE CUISINIÈRE BOURGEOISE**, rédigée et mise par ordre alphabétique: par mademoiselle MARGUERITE, 11<sup>e</sup> édition considérablement augmentée. 1 vol. in-18. 1 fr.

**COURS DE THÈMES** pour les sixième, cinquième, quatrième, troisième et deuxième classes, à l'usage des collèges; par M. PLANCHE, professeur de rhétorique au collège royal de Bourbon, et M. CARPENTIER. *Ouvrage recommandé pour les collèges par le conseil royal de l'Université.* 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue et augmentée. 5 vol. in-12. 10 fr.

Les mêmes avec les corrigés à l'usage des maîtres. 10 vol. 22 fr. 50 c.

*On vend séparément :*

Cours de sixième à l'usage des élèves, 2 fr.

Le corrigé à l'usage des maîtres. 2 fr. 50 c.

Cours de cinquième à l'usage des élèves. 2 fr.

Le corrigé. 2 fr. 50 c.

Cours de quatrième à l'usage des élèves. 2 fr.

Le corrigé. 2 fr. 50 c.

Cours de troisième à l'usage des élèves. 2 fr.

Le corrigé. 2 fr. 50 c.

Cours de seconde à l'usage des élèves. 2 fr.

Le corrigé. 2 fr. 50 c.

— **D'AGRICULTURE (PETIT)**, ou Manuel du Fermier, contenant un traité sur la physique agricole, la culture des champs, les animaux domestiques, les laiteries, l'art vétérinaire, les différents modes de locations et la comptabilité d'une ferme, etc.; par M. DE LÉPINOIS. 1 vol. in-8, 3 fr 50 c., et 4 fr. 25 c. par la poste.

— **COMPLÈT D'AGRICULTURE (NOUVEAU)**, contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale domestique, la médecine vétérinaire, etc.; par les Membres de la section d'Agriculture de l'Institut royal de France, etc. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. Paris. Deterville, 16 vol. in-8 de près de 600 pages chacun, ornés de planches en taille-douce. 56 fr.

— **SIMPLIFIÉ D'AGRICULTURE**; par L. DUBOIS. Voyez Encyclopédie du cultivateur.

**CULTURE DE LA VIGNE** dans le Calvados et autres pays qui ne sont pas trop froids pour la végétation de cet intéressant arbrisseau, et pour que ses fruits y mûrissent; par M. Jean-François NOGET. In 8. 75 c.

**DESCRIPTION DES MŒURS, USAGES ET COUTUMES** de tous les peuples du monde, contenant une foule d'Anecdotes sur les sauvages d'Afrique, d'Amérique, les Antropophages, Hottentots, Caraïbes, Patagons, etc., etc. 2<sup>e</sup> édition, très augmentée. 2 vol. in-18 ornés de 12 gravures. 5 fr.

**DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE MÉDICALE ET PHARMACEUTIQUE**, contenant les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux, avec les préparations de pharmacie, internes et externes, les plus usitées en médecine et en chirurgie, etc.; par une Société de médecins, de pharmaciens et de naturalistes. Ouvrage utile à toutes les classes de la société, orné de 17 grandes planches représentant 278 figures de plantes gravées avec



le plus grand soin; 3e édition revue, corrigée et augmentée de beaucoup de préparations pharmaceutiques et de recettes nouvelles; par M. JULIA FONTENELLE et BARTHEZ. 2 gros vol. in-8, figures en noir. 18 fr.

Le même, fig. coloriées d'après nature. 25 fr.

*Cet ouvrage est spécialement destiné aux personnes qui, sans s'occuper de la médecine, aiment à secourir les malheureux.*

**ÉCOLE DU JARDIN POTAGER**, suivie du Traité de la Culture des Pêcheurs; par M. DE COMBLES, sixième édition revue par M. LOUIS DU BOIS. 3 forts vol. in-12. 4 fr. 50 c.

**ÉDUCATION (DE L') DES JEUNES PERSONNES**, ou Indication succincte de quelques améliorations importantes à introduire dans les pensionnats; par mademoiselle FAURE. 1 vol in-12. 4 fr. 50 c.

**ÉLÉMENTS (NOUVEAUX) DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE**; par M. FELLENS. 1 vol. in-12. 4 fr. 25 c.

— **D'ARITHMÉTIQUE**, suivis d'exemples raisonnés en forme d'anecdotes à l'usage de la jeunesse; par un membre de l'Université. 1 vol. in-12. 4 fr. 50 c.

**EMPRISONNEMENT (DE L')**, pour dettes. Considérations sur son origine, ses rapports avec la morale publique et les intérêts du commerce, des familles, de la société; suivies de la statistique générale de la contrainte par corps en France et en Angleterre, et de la statistique détaillée des prisons pour dettes de Paris, de Lyon, et de plusieurs autres grandes villes de France; par J.-B. BAYLE-MOULLARD. *Ouvrage couronné en 1835 par l'Institut.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

**ENCYCLOPÉDIE DU CULTIVATEUR**, ou Cours complet et simplifié d'agriculture, d'économie rurale et domestique; par M. LOUIS DUBOIS. 2e édition. 8 vol. in-12 ornés de gravures. 18 fr.

*Cet ouvrage, très simplifié, est indispensable aux personnes qui ne voudraient pas acquérir le grand ouvrage intitulé : Cours d'agriculture au XIXe siècle.*

**ÉPILEPSIE (DE L') EN GÉNÉRAL**, et particulièrement de celle qui est déterminée par des causes morales; par M. DOUSSIN-DUBREUIL. 1 vol. in-12. 2e édition. 3 fr.

**ÉTUDES ANALYTIQUES SUR LES DIVERSES ACCEPTIONS DES MOTS FRANÇAIS**; par mademoiselle FAURE. 1 vol in-12. 2 fr. 50 c.

**ÉVÉNEMENTS DE BRUXELLES ET DES AUTRES VILLES DU ROYAUME DES PAYS-BAS**, depuis le 25 août 1830, précédés du Catéchisme du citoyen belge et de chants patriotiques. 1 vol. in-18. 1 fr. 25 c.

**EXAMEN DU SALON DE 1834**; par M. A.-D. VERGNAUD. Brochure in-8. 4 fr. 50 c.

**EXAMEN DU SALON DE 1827**, avec cette épigraphe : *Rien n'est beau que le vrai.* 2 brochures in-8. 3 fr.

**GALERIE DE RUBENS**, dite du Luxembourg, faisant suite aux galeries de Florence et du Palais Royal; par MM. MATHEI et CASTEL. Treize livraisons contenant vingt cinq planches. 1 gros vol. in-fol. (ouvrage terminé).

Prix de chaque livraison, figures noires. 6 fr.

Avec figures coloriées. 10 fr.

**GÉOGRAPHIE DES ÉCOLES**; par M. HUOT, continuateur de la géographie de Malte-Brun et GUIBAL, ancien élève de l'École Polytechnique. 1 vol. 4 fr. 50 c.

Atlas de la Géographie des Ecoles. 2 fr. 50 c.

**GÉOMÉTRIE PERSPECTIVE**, avec ses applications à la recherche des ombres; par G.-H. DUFOUR, colonel du Génie. In-8., avec un Atlas de vingt-deux planches in-4. 4 fr.

**GÉOMÉTRIE USUELLE**. Dessin géométrique et de dessin linéaire, sans instruments, en 120 tableaux; par V. BOUTEREAU, professeur des Cours publics et gratuits de géométrie, de mécanique et de dessin linéaire à Beauvais. 1 vol. in-4. 10 fr.

L'on vend séparément cet ouvrage.

**COLLECTION DE MODÈLES** pour le Dessin linéaire; par M. BOUTEREAU. 40 tableaux. 4 fr.

**GRAISSINET (M.)**, ou Qu'est-il donc? Histoire comique, satirique et véridique, publiée par DEVAL. 4 vol. in-12. 10 fr.



*Ce roman, écrit dans le genre de ceux de Pigault, est un des plus amusants que nous ayons.*

**GRAMMAIRE (NOUVELLE) DES COMMENÇANTS**, par M. BRAUD, maître de pension. 4 fr.

**GUIDE DU MÉCANICIEN**, ou Principes fondamentaux de mécanique expérimentale et théorique, appliqués à la composition et à l'usage des machines; par M. SUZANNE, ancien professeur, 2e édition. 1 vol. in-8 orné d'un grand nombre de planches. 12 fr.

**GUIDE GÉNÉRAL EN AFFAIRES**, ou Recueil des modèles de tous les actes. 4e édition. 1 vol. in-12. 4 fr.

**HISTOIRE GÉNÉRALE DE POLOGNE**, d'après les historiens polonais Naruszewicz, Albertrandy, Czacki, Lelewel, Bandtkie, Niemcewicz, Zielinski Kollontay, Oginski, Chodzko, Podzashynski, Mochnacki, et autres écrivains nationaux. 2 vol. in-8. 7 fr.

**HISTOIRE DES LÉGIONS POLONAISES EN ITALIE**, sous le commandement du général Dombrowski; par LÉONARD CHODZKO. 2 vol. in-8. 17 fr.

**INFLUENCE (DEL') DES ÉRUPTIONS ARTIFICIELLES DANS CERTAINES MALADIES**; par JENNER, auteur de la découverte de la vaccine. Brochure in-8. 2 fr. 50

**JOURNAL D'AGRICULTURE**, d'Economie rurale et des manufactures du royaume des Pays-Bas. La collection complète jusqu'à la fin de 1823, se compose de 16 vol. in 8. Prix à Paris, 75 fr.

**JOURNAL DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE** théorique et pratique, et Analyse raisonnée de tous les ouvrages français et étrangers qui ont du rapport avec la médecine des animaux domestiques; recueil publié par MM. BRACY-CLARK, CREPIN, CRUZEL, DELAGUETTE, DUPUY, GODINE jeune, LEBAS, PRINCE, RODET, médecins vétérinaires. 6 vol. in-8. 60 fr. (1830 à 1835). — Chaque année séparée. 12 fr.

**LEÇONS ÉLÉMENTAIRES** de philosophie destinées aux élèves de l'Université de France qui aspirent au grade de bachelier-ès-lettres; par J.-S. FLOTTE. 5e édition. 3 vol in-12. 7 fr. 50 c.

**LEÇONS D'ARCHITECTURE**; par DURAND. 2 vol. in-4. 40 fr.

La partie graphique, ou tome troisième du même ouvrage. 20 fr.

**LETTRES SUR LA VALACHIE**. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

— **SUR LA MINIATURE**; par M. MANSION. 1 vol in 12. 4 fr.

— **SUR LES DANGERS DE L'ONANISME**, et Conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent: ouvrage utile aux pères de famille et aux instituteurs; par M. DOUSSIN-DUBREUIL. 1 vol. in-18. 1 fr. 25 c.

**L'HOMME AUX PORTIONS**, ou Conversations philosophiques et politiques, publiées par J. J. FAZY. 1 vol. in-12. 3 fr.

**MANUEL DES ARBITRES**, ou Traité des principales connaissances nécessaires pour instruire et juger les affaires soumises aux décisions arbitrales soit en matières civiles ou commerciales, contenant les principes, les lois nouvelles, les décisions intervenues depuis la publication de nos Codes et les formules qui concernent l'arbitrage, etc.; par M. CH., ancien jurisconsulte. Nouvelle édition. 8 fr.

— **DES BAINS DE MER**, leurs avantages et leurs inconvénients; par M. BLOT. 1 vol. in-18. 2 fr.

— **DU BIBLIOTHÉCAIRE**, accompagné de notes critiques, historiques et littéraires; par P. NAMUR. 1 vol in 8. 7 fr.

— **DU CAPITALISTE**; par M. BONNET. 1 vol in 8. 6 fr.

— **DES EXPERTS EN MATIÈRES CIVILES**, ou Traité d'après les Codes civil, de procédure et de commerce: 1o des experts, de leur choix, de leurs devoirs, de leurs rapports, de leur nomination, de leur nombre, de leur récusation, de leurs vacations, et des principaux cas où il y a lieu d'en nommer; 2o des biens et des différentes espèces de modifications de la propriété; 3o de l'usufruit, de l'usage et de l'habitation; 4o des servitudes et services fonciers; 5o des réparations locatives; 6o des bois taillis, des futaies et forêts, etc.; par M. CH., ancien jurisconsulte. 6e édition. 6 fr.

— **DU FRANC-MAGON**; par BAZOT. 6e édition. 2 vol. in-12. 7 fr.



- MANUEL DE GÉNÉALOGIE HISTORIQUE**, ou familles remarquables des peuples anciens et modernes, etc. ; par J.-B. FELLENS. 4 vol. in-18. 3 fr. 50 c.
- **DES INSTITUTEURS ET DES INSPECTEURS D'ÉCOLE PRIMAIRE**, par ... 1 vol. in-12. 4 fr.
- **DES JUSTICES DE PAIX**, ou Traité des fonctions et des attributions des Juges de paix, des Greffiers et Huissiers attachés à leur tribunal, avec des formules et modèles de tous les actes qui dépendent de leur ministère, etc. ; par M. LEVASSEUR, ancien juriconsulte. Nouvelle édition, entièrement refondue par M. BIRET. 1 gros vol. in-8, 1839. 6 fr.
- **LITTÉRAIRE**, ou Cours de littérature française en forme de dictionnaire, à l'usage des maisons d'éducation et des jeunes gens dont les études n'ont pas été complétées ; par M. RAYNAUD. 8e édition. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.
- **MÉTRIQUE DU MARCHAND DE BOIS**, par M. TREMBLAY. 1 vol. in-12. 1840. 1 fr. 50 c.
- **DES OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL** pour la tenue des registres, contenant, 1<sup>o</sup> un Commentaire explicatif sur les articles du code qui régissent la matière ; 2<sup>o</sup> le Recueil des lois, décrets, ordonnances, avis du conseil d'Etat relatifs à l'état civil ; 3<sup>o</sup> un grand nombre de formules pour la rédaction des actes. Ouvrage indispensable aux maires ; par A.-E. LE MOLT. 1 vol. in-8. 2 fr. 50 c.
- **POÉTIQUE ET LITTÉRAIRE**, ou modèles et principes de tous les genres de composition en vers, par J.-B. FELLENS. 1 vol. in-8. 2 fr. 25 c.
- **DU PROCUREUR DU ROI ET DU SUBSTITUT**, ou Résumé des fonctions du ministère public près les tribunaux de première instance ; par Jos. F.-L. MASSABIAU, substitut du procureur général à la Cour royale de Rennes, 4 vol. in-8. à 7 fr. 50 c. chaque volume. (3 volumes sont en vente.)
- **MUNICIPAL** (nouveau), ou Répertoire des Maires, Adjoint, Conseillers municipaux, Juges de paix, Commissaires de police, dans leurs rapports avec l'administration, l'ordre judiciaire, les collèges électoraux, la garde nationale, l'armée, l'administration forestière, l'instruction publique et le clergé ; contenant l'exposé complet du droit et des devoirs des Officiers municipaux et de leurs Administrés, selon la législation nouvelle ; par M. BOYARD, député, président à la Cour royale d'Orléans. 2 vol. in-8. 10 fr.
- **DE PEINTURES ORIENTALES ET CHINOISES** en relief, par SAINT-VICTOR. 1 vol. in-18, fig. noires, 3 fr. ; fig. coloriées. 4 fr.
- **DU STYLE**, en 40 leçons, à l'usage des maisons d'éducation, des jeunes littérateurs et des gens du monde ; contenant les principes de tous les genres de style, appuyés de citations prises dans les meilleurs auteurs contemporains et suivis des règles sur les nouveaux genres de littérature qui se sont récemment établis. Edition augmentée d'un résumé des études parlementaires sur les orateurs de la Chambre des députés ; par M. CORMENIN, sous le pseudonyme de TIMON ; par RAYNAUD. 1 vol. in-8. 6 fr. 75 c.
- **DU TOURNEUR**, ouvrage dans lequel on enseigne aux amateurs la manière d'exécuter tout ce que l'art peut produire d'utile et d'agréable ; par M. HAMELIN BERGERON. 2 vol. in-4, avec atlas. 60 fr.
- Cet ouvrage est le plus complet qu'on puisse se procurer en ce genre.*
- MAPPE-MONDE** (la) de l'Atlas de L'ÂGE. 2 fr.
- MÉTHODE COMPLÈTE DE CARSTAIRS**, DITS AMÉRICAINE, ou l'Art d'écrire en peu de leçons par des moyens prompts et faciles ; traduit de l'anglais sur la dernière édition, par M. TREMERY, professeur. 1 vol. oblong, accompagné d'un grand nombre de modèles mis en français. 3 fr.
- MÉTHODE DE LA CULTURE DU MELON** en pleine terre, par M. J. F. NOGET, in-8. 1 fr. 25 c.
- MÉMOIRE SUR LES DALHIAS**, leur culture, leurs propriétés économiques, et leurs usages comme plantes d'ornement ; par ARSENNE THIEBAUD DE BERNEAUD, brochure in-8. Deuxième édition. 75 c.
- MÉMOIRES SUR LA GUERRE DE 1809 EN ALLEMAGNE**, avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren ; par le général PELET, d'après son journal fort détaillé de la



campagne d'Allemagne, ses reconnaissances et ses divers travaux, la correspondance de Napoléon avec le major-général, les maréchaux, les commandants en chef, etc., 4 vol in-8. 28 fr.

**MEMOIRE SUR LE MARRONNIER D'INDE**, sur ses produits, et particulièrement sur le parti avantageux qu'on peut tirer de l'amidon ou fécule de son fruit extrait par un procédé particulier, par M. C. F. VERGNAUD-ROMAGNEY, in-8. 50 c.

**MÉMOIRES RÉCRÉATIFS, SCIENTIFIQUES ET ANECDOTIQUES**, de ROBERSTON, 2 vol. in 8; prix. 12 fr.

**MÉTHODE DE LECTURE ET D'ÉCRITURE**, d'après les principes d'enseignement universel de M. JACOTOT, développés et mis à la portée de tout le monde; par BRAUD, 1 vol. in-4. 1 fr. 50 c.

**MINÉRALOGIE INDUSTRIELLE**, ou Exposition de la Nature, des Propriétés, du Gisement, du Mode d'extraction, et l'application des Substances minérales les plus importantes aux Arts et aux Manufactures. par M. PELOUZE, employé dans les forges et fonderies, auteur de l'Art du Maître de Forges, 1 vol. in-12 de près de 600 pages, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

**MINORITÉ** (la). manuel à l'usage des tuteurs, subrogés-tuteurs curateurs, membres des conseils de famille, des pupilles émancipés ou devenus majeurs; par M. VALENTIN. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.

**MONITEUR DE L'EXPOSITION DE 1839**, ou Archives des produits de l'industrie. 1 fr. 40 c.

*Cet ouvrage est terminé par la liste des récompenses et médailles qui ont été accordées aux exposants.*

**NOSOGRAPHIE GÉNÉRALE ÉLÉMENTAIRE**, ou Description et Traitement rationnel de toutes les maladies; par M. SEIGNEUR-GENS, docteur de la Faculté de Paris. Nouvelle édition, 4 vol. in-8. 20 fr.

**NOTES SUR LES PRISONS DE LA SUISSE** et sur quelques unes du continent de l'Europe, moyen de les améliorer. par M. FR. CUNINGHAM: suivies de la description des prisons améliorées de Gand, Philadelphie, Hebestér et Milbank; par M. BUXTON. in 8. 4 fr. 50 c.

**NOUVEL ATLAS NATIONAL DE LA FRANCE**, par départements, divisés en arrondissements et cantons, avec le tracé des routes royales et départementales, des canaux, rivières, cours d'eau navigables, des chemins de fer construits et projetés: indiquant par des signes particuliers les relais de poste aux chevaux et aux lettres, et donnant un précis statistique sur chaque département, dressé à l'échelle de 1:350000. par CHARLES, géographe, attaché au dépôt général de la guerre, membre de la Société de géographie, avec des augmentations: par DARMET, chargé des travaux topographiques au ministère des affaires étrangères; et GRANGEZ, au dépôt des ponts-et-chaussées, chargé des dernières rectifications et des cartes particulières des colonies françaises, imprimé sur format in-foli, grand raisin des Vosges, de 23 p. uces en largeur et de 17 p. uces en hauteur.

Chaque département se vend séparément.

Le *Nouvel Atlas national* se compose de 80 planches (à cause de l'uniformité des échelles, sept feuilles contiennent deux départements).

Chaque carte séparée, en noir, 40 c.

*Idem*, coloriée, 60 c.

L'Atlas complet, avec titre et table, noir, cartonné, 40 fr.

*Idem*, colorié, cartonné, 56 fr.

**NOUVEL ABBÉGÉ D'HISTOIRE D'ANGLETERRE** depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ouvrage spécialement destiné à la jeunesse, en usage dans les meilleures institutions de la capitale; par madame veuve HACHERELLE, née LOISY, 1 vol. in-18. 2 fr. 25 c.

**NOUVEL ABRÉGÉ DE L'ART VÉTÉRINAIRE**; par WHITE, annoté par M. DELAGUETTE, médecin vétérinaire, deuxième édition, 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

**OEUVRES POÉTIQUES DE KRASICKI**, 1 seul vol. in 8, à 2 col., grand papier velin. 25 fr.







refondu dans une quatrième édition ; c'est à présent une véritable encyclopédie où l'on trouve tout, absolument tout ce que l'on peut désirer sur ces matières. Toutes les questions de droit, de compétence, de procédure y sont traitées, et des lacunes, des controverses très nombreuses y sont examinées et aplanies, 4<sup>e</sup> édition, 2 forts vol. in-8, 1839. 14 fr.

**RECUEIL DE MOTS FRANÇAIS**, rangés par ordre de matières, avec des notes sur les locutions vicieuses et des règles d'orthographe ; par B. PAUTEX, 4<sup>e</sup> édit., in 8, cart. 1 fr. 50 c.

**RECUEIL ET PARALLÈLES D'ARCHITECTURE** ; par M. DURAND, grand in-fol. 180 fr.

**SCIENCE (la) ENSEIGNÉE PAR LES JEUX**, ou Théorie scientifique des jeux les plus usuels, accompagnée de recherches historiques sur leur origine, servant d'Introduction à l'étude de la mécanique, de la physique, etc., imité de l'anglais ; par M. RICHARD, professeur de mathématiques. Ouvrage orné d'un grand nombre de vignettes gravées sur bois par M. GODARD fils, 2 jolis vol. in-18. (Même ouvrage que le *Manuel des jeux enseignant la science.*) 6 fr.

**SECRETS DE LA CHASSE AUX OISEAUX**, contenant la manière de fabriquer les filets, les divers pièges, appeaux, etc. ; l'histoire naturelle des oiseaux qui se trouvent en France ; l'art de les élever, de les soigner, de les guérir, et la meilleure méthode de les empailler ; avec huit planches, renfermant plus de 80 figures ; par M. G<sup>\*\*\*</sup>, amateur, 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c. et 4 fr. 25 c. par la poste.

**SERMONS DU PÈRE LENFANT, PRÉDICATEUR DU ROI LOUIS XVI**, 8 gros vol. in-12, ornés de son portrait, 2<sup>e</sup> édition. 20 fr.

**STATISTIQUE DE LA SUISSE** ; par M. PICOT, de Genève, 1 gros vol. in-12, de plus de 600 pages. 7 fr.

**STÉNOGRAPHIE**, ou l'Art d'écrire aussi vite que la parole ; par C.-D. LAGACHE, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

**SUITE AU MEMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE**, ou Observations critiques et anecdotes inédites pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage, contenant un manuscrit inédit de Napoléon, etc. Orné du portrait de M. LASCASE, 1 vol. in-8. 7 fr.

Le même ouvrage 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

**SYNONYMES (nouveaux) FRANÇAIS** à l'usage des demoiselles ; par mademoiselle FAURE, 1 vol. in-12. 3 fr.

**TABLEAU DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT PASSÉS A REIMS**, depuis Jules-César jusqu'à Louis XVI inclusivement ; par M. CAMUS-DARAS, 2<sup>e</sup> édit., revue et augmentée. 1 vol. in 8. 10 fr.

**TAILLE (de la) DU POIRIER ET DU POMMIER** en fuseau ; méthode nouvelle suivie d'une instruction pour la taille du pêcher, avec 5 planches lithographiées contenant 20 fig. ; par CHOPPIN. 1 vol. in-8. 3 fr.

**TARIF GÉNÉRAL DU POIDS SPÉCIFIQUE DES MÉTAUX EMPLOYÉS EN GRAND DANS L'ARCHITECTURE ET LA MÉCANIQUE** ; par M. P.-L.-C. RABUTÉ, 4 vol. in 8. 5 fr.

**THÉORIE DU JUDAÏSME** ; par l'abbé CHIARINI. 2 vol. in 8. 10 fr.

**TOPOGRAPHIE DE TOUS LES VIGNOBLES CONNUS**, suivie d'une classification générale des vins ; par A. JULIEN. Troisième édition, 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

**TRAITÉ DE CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS ET MÉTIERS**, e principalement à la fabrication des acides sulfurique, nitrique, muriatique ou hydro-chlorique, de la soude, de l'ammoniaque, du cinabre, minium, céruse, alun, couperose, vitriol, verdet, bleu de cobalt, bleu de Prusse, jaune de chrome, jaune de Naples, stéarine et autres produits chimiques ; des eaux minérales, de l'éther, du sublimé ; du kermès, de la morphine, de la quinine et autres préparations pharmaceutiques ; du sel, de l'acier, du fer-blanc, de la poudre fulminante, de l'argent et du mercure fulminant, du salpêtre et de la poudre ; de la porcelaine ; des pierres précieuses ; du papier, du sucre de betteraves, de la bière, de l'eau-de-vie, du vinaigre, de la gélatine ; à l'art du fondeur en fer et en cuivre, de l'artificier, du verrier, du potier, du teinturier, du lithographe, du blanchisseur, du tanneur, du corroyeur, etc. ; à l'extraction des métaux, l'éclairage au gaz, etc., etc. ; par M. J.-J. GUILLOUD, profes-



teur de chimie et de physique; avec planches, représentant près de 60 figures, 2 forts vol. in-12, 10 fr., et 12 fr. par la poste.

**TRAITÉ DE LA COMPTABILITÉ DU MENUISIER** applicable à tous les états de la bâtisse; par D. CLOUSIER, 1 vol. in-8. 2 fr. 50 c.

**TRAITÉ DE CULTURE FORESTIÈRE**; par HENRI COTTA, traduit de l'allemand par GUSTAVE GAND, garde général des forêts, 1 vol. in-8. 7 fr.

**TRAITÉ DE LA CULTURE DES PÊCHERS**; par DE COMBLES; cinquième édition, revue par M. LOUIS DU BOIS, 1 vol. in-12, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. par la poste.

**TRAITÉ DE LA FILATURE DU COTON**, par M. OGER, directeur de lature. 1 vol. in-8 et atlas. 16 fr.

**TRAITÉ SUR LE GAZ.** ( *Sous presse.* )

**TRAITÉ DE GÉOMÉTRIE**, de Trigonométrie rectiligne, d'Arpentage et de Géodésie pratique; suivi de tables des Sinus et des Tangentes en nombres naturels; par M. A. JEANNET, considérablement augmenté par M. F. GIGAULT D'OLINCOURT, ingénieur civil et architecte, 2 vol. in-12. 7 fr.

**TRAITÉ DES MALADIES DES BESTIAUX**, ou Description raisonnée de leurs maladies et de leur traitement; précédé d'un précis d'histoire naturelle et d'un traité d'hygiène, et suivi d'un aperçu sur les moyens de tirer des bestiaux les produits les plus avantageux. Ouvrage utile aux propriétaires, fermiers, éleveurs et nourrisseurs; par M. V. DELAGUETTE, vétérinaire chevalier de la Légion-d'Honneur, 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. par la poste.

**TRAITÉ SUR LA NOUVELLE DÉCOUVERTE DU LEVIER VOLUTE**, dit LEVIER-VINET. In-18. 1 fr. 50 c.

**TRAITÉ DE PHYSIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS ET MÉTIERS**, et principalement à la construction des tourneaux, des calorifères à air et à vapeur, des machines à vapeur, des pompes; à l'art du fumiste, de l'opticien, du distillateur; aux sécheries, artillerie à vapeur, éclairage, bélier et presses hydrauliques, aréomètres, lampes à niveau constant, etc.; par M. J.-J. GUILLOU, professeur de chimie et de physique; avec planches, représentant 160 fig. 1 fort vol. in-12, 5 fr., 50 c., et 6 fr. 50 c. par la poste.

**TRAITÉ RAISONNÉ SUR L'ÉDUCATION DU CHAT DOMESTIQUE**, du Traitement de ses Maladies; par M. R<sup>me</sup>, 1 vol. in-12, 1 fr. 50 c. et 1 fr. 80 c. par la poste.

**VOYAGE DE DÉCOUVERTE AUTOUR DU MONDE**, et à la recherche de La Pérouse; par M. J. DUMONT D'URVILLE, capitaine de vaisseau, exécuté sous son commandement et par ordre du gouvernement, sur la corvette *Astrolabe*, pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829. — Histoire du Voyage, 5 gros vol. in-8, avec des vignettes en bois, dessinées par MM. DE SAINSON et TONY JOHANNOT, gravées par PORRET, accompagnées d'un atlas contenant 20 planches ou cartes grand in-folio. 60 fr.

*Cet important ouvrage, totalement terminé, qui a été exécuté par ordre du gouvernement, sous le commandement de M. Dumont d'Urville et rédigé par lui, n'a rien de commun avec le Voyage pittoresque publié sous sa direction.*

**VOYAGE MÉDICAL AUTOUR DU MONDE**, exécuté sur la corvette du roi la *Coquille*, commandée par le capitaine Duperrey, pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825, suivi d'un mémoire sur les Races humaines répandues dans l'Océanie, la Malaisie et l'Australie; par M. LESSON. 1 vol. in-8. 4 fr. 50 c.

#### OUVRAGES DE M. BOURGON.

**ABRÉGÉ D'HISTOIRE UNIVERSELLE**, première partie, comprenant l'histoire des Juifs, des Assyriens, des Perses, des Egyptiens et des Grecs, jusqu'à la mort d'Alexandre-le-Grand, avec des tableaux de synchronismes; par M. BOURGON, professeur de l'Académie de Besançon. *Seconde édition.* 1 vol. in-12. 2 fr.

— *Seconde partie*, comprenant l'histoire des Romains depuis la fondation de Rome, et celle de tous les peuples principaux, depuis la mort d'Alexandre-le-Grand, jusqu'à l'avènement d'Auguste à l'empire; par M. BOURGON, etc. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.



— *Troisième partie*, comprenant un **ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE L'EMPIRE ROMAIN**, depuis sa fondation jusqu'à la prise de Constantinople; par M. BOURGON. 1 vol. in-12. 2 fr. 50.

— *Quatrième partie*, comprenant l'histoire des Gaulois, les Gallo-Romains, les Franks et les Français jusqu'à nos jours, avec des tableaux de synchronismes; par M. J. J. BOURGON. 2 vol. in-12. 6 fr.

### OUVRAGES POUR LES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

**GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE**, suivie d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée; par L.-C. et F.-P.-B. 1 vol. in-12. 1 fr.

**ABRÉGÉ DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE** appliqué au dessin linéaire, au toisé et au lever des plans; suivi des principes de l'architecture et de la perspective; par F.-P. et L.-C. Ouvrage orné de 430 figures en taille douce; prix broché: 2 fr. 50 c.

**NOUVEAU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE DÉCIMALE**, contenant toutes les opérations ordinaires du calcul, les fractions, la racine carrée, les réductions des anciennes mesures. Edition enrichie de 1316 problèmes à résoudre; par les mêmes. Vol. in-12 de 216 pages. 1 fr. 75 c.

**RÉPONSES ET SOLUTIONS** des 1316 questions et problèmes contenus dans le nouveau Traité d'arithmétique décimale; par les mêmes. Vol. in-12 de 81 pages; prix, broché: 1 fr. 25 c.

**COURS D'HISTOIRE**, contenant l'*Histoire sainte*, divisée en huit époques: l'*histoire de France*: un précis sur cette histoire, des notions sur les anciennes et les nouveaux peuples; orné de portraits; par L. C. et F. B. P. 5<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12. 1 fr. 75 c.

**ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET HISTORIQUE**, contenant un précis d'astronomie selon le système de Copernic, les définitions des différents météores, un tableau synoptique pour chaque département, et des notions historiques sur les divers états du globe, etc.; par F. C. et F. P. Volume in-12 orné de 6 cartes géographiques. A l'usage des écoles primaires. 1 fr. 35 c.

**EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES** mis en rapport: avec la grammaire française, à l'usage des écoles chrétiennes; par L. C. et F. P. B. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12. 1 fr.

**DICTÉES ET CORRIGÉS DES EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES**, accompagnés d'analyses grammaticales pour chaque jour de l'année scolaire, et mis en rapport avec la grammaire française élémentaire à l'usage des écoles chrétiennes; par L. C. et F. P. B. Ouvrage approuvé par le Conseil royal de l'Instruction publique. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 c.

### OUVRAGES DE M. JOUY.

**JEUX DE CARTES HISTORIQUES**; par M. JOUY, de l'Académie française. A 2 fr. le jeu.

Contenant l'histoire romaine, l'histoire de la monarchie française, l'histoire grecque, la mythologie, l'histoire sainte, la géographie.

Celui-ci se vend 50 cent. de plus, à cause du planisphère.

L'histoire du Nouveau Testament pour faire suite à l'histoire sainte, l'histoire d'Angleterre, l'histoire des animaux, l'histoire des empereurs, la lecture, la musique, la chronologie, l'astronomie et la botanique.

### OUVRAGES DE M. MARCUS.

**FABLES DE LESSING**, adaptées à l'étude de la langue allemande dans les cinquième et quatrième classes des collèges de France, moyennant un Vocabulaire allemand français, une liste des formes irrégulières, l'indication de la construction, et les règles principales de la succession des mots. 1 vol. in-12, broché. 2 fr. 50 c.

**ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE ALLEMANDE** pour les élèves des cinquième et quatrième classes des collèges de France. 1 vol. in-12, broché. 1 fr. 50 c.

(Cet abrégé est un extrait de l'ouvrage suivant, dont il partage tous les avantages.)

**GRAMMAIRE COMPLÈTE DE LA LANGUE ALLEMANDE** pour les



élèves des classes supérieures des collèges de France, renfermant, de plus que les autres grammaires, un traité complet de la succession des mots ; un autre sur l'influence qu'elle a exercée sur l'emploi de l'indicatif, du subjonctif, de l'infinitif et des participes ; un vocabulaire français-allemand des conjonctions et des locutions conjonctives, etc., etc. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50 c.

**COURS DE THÈMES** pour l'enseignement de la traduction du français en allemand dans les collèges de France, renfermant un guide de conversation, un guide de correspondance, et des thèmes pour les élèves des classes élémentaires et supérieures. 4 vol. in-12, broché. 4 fr.

**HISTOIRE DES VANDALES**, depuis leur première apparition sur la scène historique jusqu'à la destruction de leur empire en Afrique, accompagnée de recherches sur le commerce que les Etats barbaresques firent avec l'étranger dans les six premiers siècles de l'ère chrétienne. 2e édition. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

#### OUVRAGES DE M. MORIN.

**GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE** ancienne et moderne, précédée d'un Abrégé d'astronomie. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

**OEUVRES DE VIRGILE**, traduction nouvelle, avec le texte en regard et des remarques. 3 vol. in-12. 7 fr. 50 c.

**BUCOLIQUES ET GEORGIQUES**. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

**PRINCIPES RAISONNÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE**, à l'usage des collèges. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. 1 fr. 20 c.

**PRINCIPES RAISONNÉS DE LA LANGUE LATINE**, suivant la méthode de Port-Royal, à l'usage des collèges. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 c.

**NOUVEAU SYLLABAIRE**, ou principes de lecture. Ouvrage adopté par l'Université, à l'usage des écoles primaires. 60 c.

**TABLEAUX DE LECTURE** destinés à l'enseignement mutuel et simultané, 50 feuilles. 4 fr.

#### OUVRAGES DE M. NOËL.

**GRAMMAIRE LATINE** (nouvelle) sur un plan très méthodique, par M. NOËL, inspecteur-général à l'Université, et M. FELLENS. Ouvrage adopté par l'Université. 1 fr. 80 c.

**ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE**, par MM. NOËL et CHAPSAL. 1 vol. in-4°. 90 c.

**GRAMMAIRE FRANÇAISE** (nouvelle) sur un plan très méthodique, avec de nombreux exercices d'Orthographe, de Syntaxe et de Ponctuation tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des Règles ; par MM. NOËL et CHAPSAL. 3 vol. in-12 qui se vendent séparément, savoir :

— La Grammaire, 1 vol. 4 fr. 50 c.

— Les Exercices. 1 vol. 4 fr. 50 c.

— Le Corrigé des Exercices. 2 fr.

**LEÇONS D'ANALYSE GRAMMATICALE**, contenant, 1° des Préceptes sur l'art d'analyser, 2° des Exercices et des Sujets d'analyse gramm. gradués et calqués sur les préceptes ; par MM. NOËL et CHAPSAL. 1 vol. in-12. 1 fr. 80 c.

**LEÇONS D'ANALYSE LOGIQUE**, contenant, 1° des Préceptes sur l'art d'analyser, 2° des Exercices et des Sujets d'analyse logique, gradués et calqués sur les Préceptes ; par MM. NOËL et CHAPSAL. 1 vol. in-12. 1 fr. 80 c.

**TRAITÉ** (nouveau) **DES PARTICIPES**, suivi de dictées progressives ; par MM. NOËL et CHAPSAL. 1 vol. in-12. 2 fr.

**CORRIGÉ DES EXERCICES SUR LE PARTICIPE**. 1 vol. in-12. 2 fr.

**COURS DE MYTHOLOGIE**. 1 vol. in-12. 2 fr.

**NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, 6e édition. 1 vol. in-8, grand papier. 8 fr.

**OEUVRES POÉTIQUES DE BOILEAU**. Nouvelle édition, accompagnée de notes faites sur Boileau par les commentateurs ou littérateurs les plus distingués ; par M. J. PLANCHE, prof. de rhétorique au collège royal de Bourbon, et M. NOËL, inspecteur-général de l'Université. 1 gros vol. in-12. 4 fr. 50 c.

**MANUEL DE BIOGRAPHIE**, ou Dictionnaire historique abrégé des grands hommes ; par M. NOËL, inspecteur-général des études. 2 vol. in-18. Deuxième édition. 6 fr.





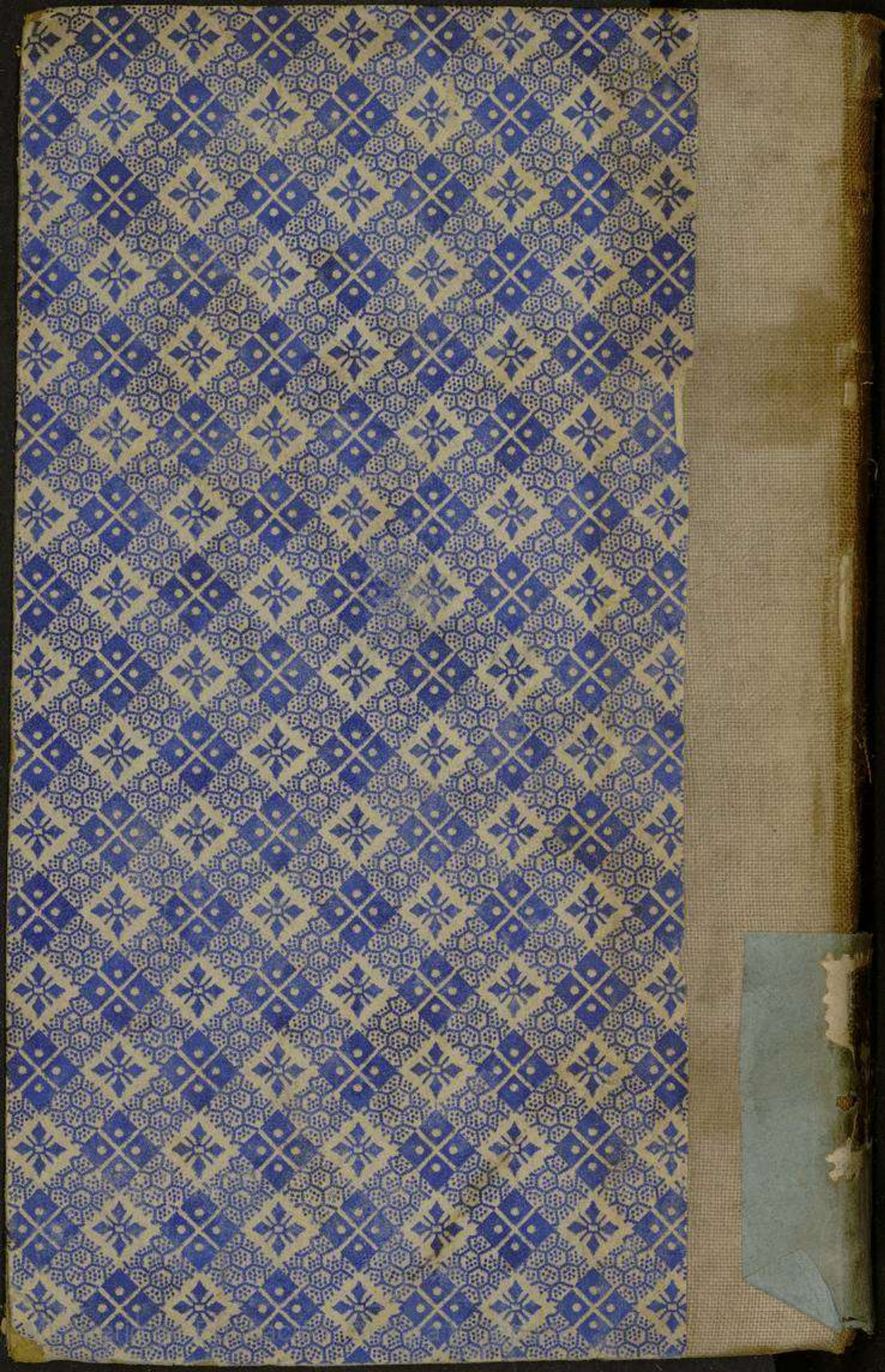














8857

0-13